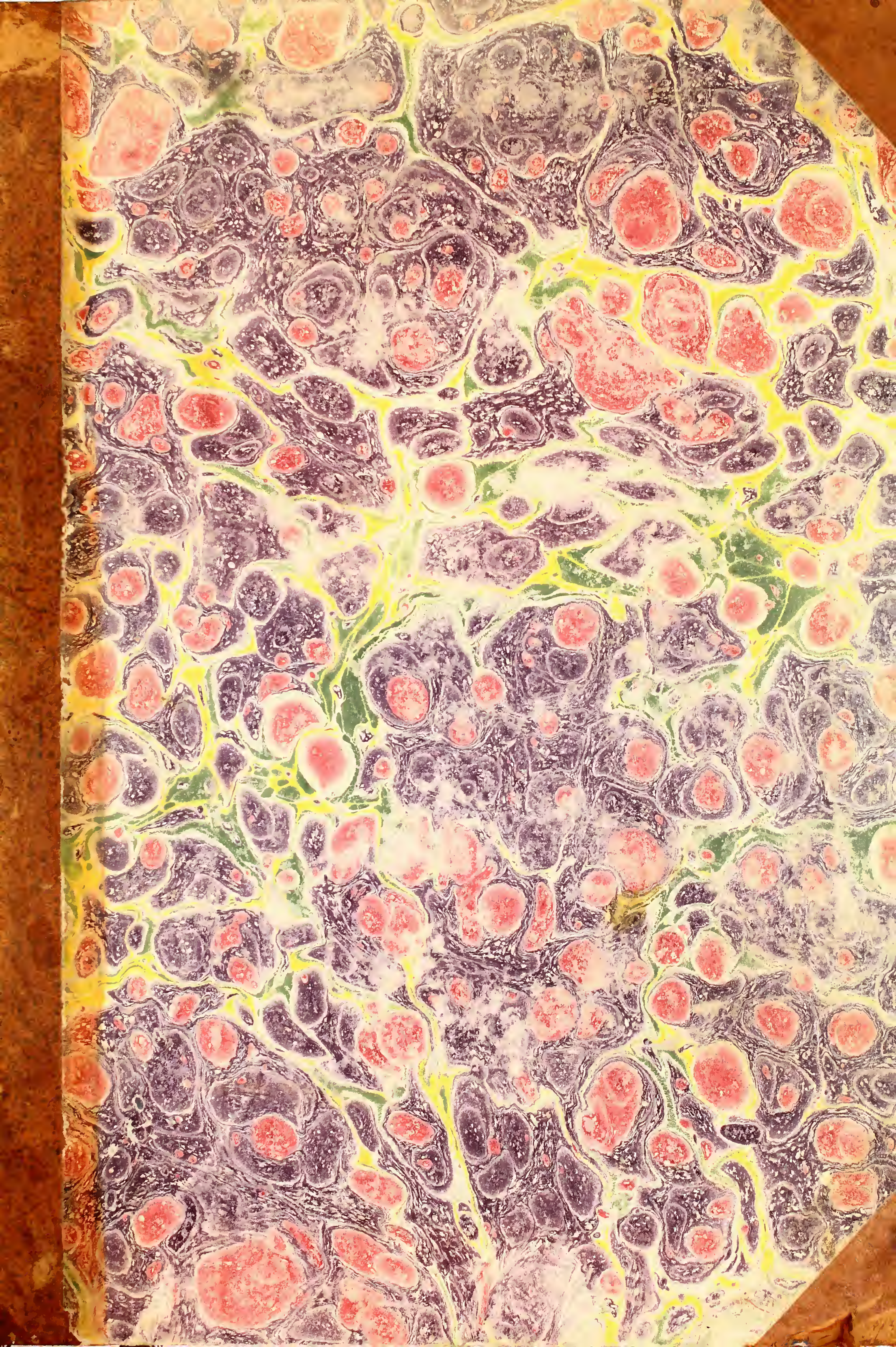




SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

N. B. Des circonstances imprévues ayant forcé à imprimer la troisième partie de ce Recueil avant la seconde, on n'a pu calculer avec précision la place que celle-ci devoit occuper. On en trouve ici la suite sous le titre courant : SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

SECTION III.

Manteau.

§. I[er]. *Du manteau en général, & de ses noms.*

Je comprends dans cette section, sous le nom de *manteau*, le vêtement commun aux deux sexes, que l'on plaçoit sur la tunique, quelle que fût sa forme, & que l'on portoit quelquefois même sans tunique. Le manteau étoit appelé dans l'acception générale, chez les Grecs, τὸ ἱμάτιον, ὁ πέπλος, τὸ περίβλημα, & chez les Latins *pallium*, *peplum* ou *peplus*.

Le manteau avoit ordinairement la forme d'un carré ou d'un carré long, dont la hauteur étoit égale à celle de l'homme, la tête exceptée, & dont la largeur étoit variable. C'étoit une pièce d'étoffe coupée sous cette forme, qui n'avoit aucune couture, aucun froncis ni aucun pli assujetti par des coutures. On en voit la preuve dans les écrits d'Homère & des plus anciens auteurs grecs, qui disent que l'on étendoit les manteaux sur les lits pour servir de couvertures, & qui donnent souvent les noms du manteau aux couvertures ordinaires des lits, ainsi qu'aux tapis. Le mot πέπλος est employé aussi souvent pour désigner une pièce d'étoffe ou de toile, que pour désigner le manteau de l'un & de l'autre sexe. Ces pièces d'étoffe ou de toile ne devoient avoir aucune couture, aucun pli constant, puisqu'elles servoient aux divers usages auxquels on les voit employées. Je crois donc pouvoir en conclure que le manteau des Anciens ne ressembloit point à celui des Modernes, qui a le haut beaucoup plus étroit que le bas, qui est terminé par un collet, & qui a des froncis. On voit encore, dans plusieurs contrées, les gens de la campagne s'envelopper dans une pièce de drap coupée en carré long, & qu'ils assujettissent par une agraffe ou par deux liens.

Les Anciens mettoient beaucoup de prix à placer ou plutôt à jeter (ἐπιβάλλεσθαι) avec grâce leur manteau. Pour obtenir cet effet pittoresque & ces beaux plis qui font le charme des draperies antiques, ils attachoient souvent aux angles du manteau quatre glands ou quatre houpes composées d'une matière pesante. Ces glands donnoient un poids aux draperies, qui par elles-mêmes, & en raison de leur plus grande finesse, n'ayant aucun soutien, n'auroient pu être jetées à volonté. Winckelmann le premier a fait remarquer ces glands sur les draperies de plusieurs figures antiques ; mais il n'a point indiqué la cause pour laquelle on les avoit placés. Aujourd'hui que nos acteurs tragiques copient avec une fidélité scrupuleuse les costumes antiques, j'ai reconnu l'utilité des glands pour le jet du manteau. L'auteur qui a composé, vers le quatrième siècle, sous le nom d'*Abdias de Babylone*, l'*Histoire du martyre des Apôtres*, dit (*lib.* 8) que saint Barthélemi portoit une tunique à manches courtes (*colobium*), blanche, ornée de bandes de pourpre, & un manteau blanc, orné à chaque angle d'une pierre précieuse.

C'est aussi l'examen de nos acteurs vêtus de chlamydes, de *pallium* ou de toges, qui m'a confirmé dans l'opinion que j'avois embrassée en étudiant les marbres & les peintures antiques, savoir, que ces manteaux divers (la toge exceptée) n'étoient ordinairement ni arrondis par le bas ni échancrés par le haut, mais qu'ils étoient le plus souvent terminés par quatre lignes droites. A la vérité, ces draperies, lorsqu'on les examine sur les figures, se trouvant fixées ou appuyées sur deux ou trois points seulement, & n'étant point tendues, présentent des formes ondoyantes ou circulaires ; mais elles n'ont point été coupées sous ces formes. En un mot, si l'on suspend une pièce de drap rectangulaire par deux points plus rapprochés que ne le sont les deux angles de cette pièce lorsqu'elle est tendue, on verra que les deux côtés, qui ne sont pas perpendiculaires, s'arrondissent sensiblement. Cependant, comme la bizarrerie & le caprice exercent un empire absolu sur les formes des vêtemens, on ne sauroit nier que la ligne inférieure du manteau n'ait été quelquefois courbe & circulaire, de même que l'on vit les Thessaliens échancrer leur manteau par le bas & des deux côtés : d'où vint aux parties antérieures le nom d'*ailes* (*Pl. CCLIV*, *n°.* 3).

§. II. *Manteau des Grecs.*

Les manteaux des Grecs peuvent être classés sous deux divisions, le manteau militaire, le manteau civil ou ordinaire.

Le *manteau militaire*, appelé *chlamyde*, a été décrit dans le livre de la Guerre (*chap.* 1, *sect.* 3), & j'en ai donné le modèle & la coupe sous les *n*[os]. 1 & 2 de la *Pl. IV*. On l'appeloit aussi *læna*. Il n'y auroit pas à en parler dans ce livre du costume civil si les militaires n'eussent porté, en tems de paix, la chlamyde immédiatement sur la tunique & sans cuirasse, si d'ailleurs elle n'eût pas été le vêtement ordinaire des efféminés, des jeunes Athéniens, des voyageurs & des chasseurs. Les deux premières assertions sont prouvées par les peintures du Térence du Vatican, où l'on voit les militaires vêtus d'une tunique courte, de la chlamyde ou du manteau à agraffe ; les jeunes hommes vêtus d'une tunique longue &, le plus souvent, d'une longue chlamyde. Dans l'*Epidicus* de Plaute (*act. III*, *sc.* 3, *vers.* 54), Périphanès dit d'un soldat qui arrive :

> *Sed his quis est? quem hùc advenientem conspicor :*
> *Suam qui undantem chlamydem quassando facit.*

Quant aux voyageurs, Plaute fournit plusieurs témoignages (*Pseudolus*, *act. II*, *sc.* 4, *vers.* 44. *Persa*, *act. I*, *sc.* 3, *vers.* 74. *Mercator*, *act. V*, *sc.* 2). Pour les chasseurs, voyez Plutarque (*Pelopidas*, *Briani II*, *pag.* 205. *Demetrius*, *Briani V*, *pag.* 15). Enfin la chlamyde, sous les successeurs de Constantin, remplaça la toge, même chez les premiers personnages de l'Empire. Les figures grecques & romaines, dessinées dans le chapitre II du livre II de la troisième partie de ce Recueil, prouvent ces divers usages.

La *chlamyde*, dont j'ai donné la coupe dans l'endroit cité plus haut, est une des plus amples ; elle est ordinairement plus étroite. En voici, sous le *n°.* 1, *Pl. CXVI*, un modèle : c'est une figure de bronze d'Herculanum,

que les éditeurs croient représenter un des successeurs d'Alexandre, à cause des deux petites cornes de taureau qui sont attachées à son diadême. Appien (*Bell. civil. V, pag.* 1080, *tom. II Tollii*), parlant du costume des Grecs efféminés qu'Antoine avoit adopté en Égypte, dit qu'il substitua au manteau romain le manteau grec carré (τετράγωνον).

Si l'on mesure la chlamyde du prétendu Phocion, statue grecque du *Museum Pio-Clementinum*, placée aujourd'hui dans le Muséum français, on trouvera qu'elle a de hauteur un peu plus de la moitié, mais moins que les deux tiers de celle de la figure, & que sa largeur est de même dimension, c'est-à-dire qu'elle est carrée. Cette chlamyde est très-étroite & d'un tissu fort grossier. On peut donc dire que les chlamydes des guerriers moins austères avoient la même hauteur, avec l'ampleur d'une fois & demie cette mesure. Probablement la *læna* ou la chlamyde plus ample avoit de hauteur les trois quarts de celle d'un homme, & le *pallium* la hauteur entière. J'ai mesuré les chlamydes de plusieurs figures de voyageurs des *Monumenti antichi* de Winckelmann; elles ont toutes à peu près les mêmes mesures que celle du prétendu Phocion.

Χλαμύδιον. Dans les deux passages relatifs aux chasseurs, que je viens de citer, Plutarque désigne leur chlamyde par le mot χλαμύδιον. Ce diminutif nous fait connoître que ce vêtement étoit plus court ou moins ample que la chlamyde ordinaire.

Un passage d'Artémidore (*Oneirocritica, lib.* 2, *cap.* 3) nous apprend que la chlamyde, la *mandya*, l'éphestride & le *birrus* étoient le même vêtement, c'est-à-dire que la forme étoit la même. Il n'y avoit probablement de différence que dans les proportions, dans la couleur & dans les ornemens.

On appela même *chlamyde* l'ample manteau des joueurs de lyre & de flûte, quoiqu'il traînât sur le théâtre, sans doute parce qu'il étoit fixé sur les épaules par de gros boutons, comme la chlamyde.

Pour les ailes de la chlamyde, voyez les Thessaliens dans les *Figures historiques*, & *Pl. CCCIV, n°.* 3.

Le *manteau civil* des Grecs, proprement dit, étoit long ou court.

Le *manteau court* étoit attaché avec une agraffe; il étoit appelé *chlamyde*, χλαῖνα, χλανις, χλανίδιον chez les Grecs, & *chlæna*, *læna*, *lena* par les écrivains latins. Le plus ancien écrivain grec, Homère (*Iliad.* 10, *vers.* 131), dit que Nestor, réveillé par Agamemnon, « se couvrit » d'une tunique, lia à ses pieds une riche chaussure, » attacha autour de lui, *avec une agraffe*, une *læna* » (χλαῖναν) rouge, double, ample, couverte d'un épais » duvet, &c. » Voilà donc deux points que l'on ne peut contester. La *læna* s'attachoit avec une agraffe; elle étoit assez ample pour être mise en double, & tissue d'une laine qui formoit un duvet épais; aussi Aristophane (*Aves*) dit-il que c'étoit un vêtement d'hiver. De même Suidas définit la *læna* un manteau d'hiver épais, & il dérive son nom du grec χλιαίνω, j'échauffe. Il y avoit deux sortes de *læna*: les unes simples (ἀπλοΐδαι, *Odyss.* 24, *vers.* 275) ou qui n'avoient de largeur que pour envelopper le corps; les autres, comme celle dont se couvre Nestor à cause de son grand âge & de la fraîcheur de la nuit, étoient doubles, c'est-à-dire, assez amples pour être pliées en deux avant que d'être placées sur le corps. J'ai prouvé ailleurs cette acception du mot *double*.

Toutes les *læna* n'étoient pas velues ou peluchées; car quelquefois Homère (*Odyss. lib.* 4, *vers.* 50) énonce spécialement cette qualité. La différence de l'épaisseur du tissu caractérisoit probablement, & la χλανίς, vêtement appelé par Suidas *manteau militaire*, & le χλανίδιον ou χλανίσκιον, vêtement plus précieux, qui prenoit peut-être son nom de la diversité de ses couleurs. Le scholiaste d'Aristophane (*Lysistrata, vers.* 1191) désigne le dernier par ces mots....., manteau léger. Pollux (*VII, segm.* 48) donne la même désignation.

On peut dire, en général, que l'on se couvroit de la *læna* ou d'une chlamyde plus épaisse lorsqu'il faisoit mauvais tems; elle servoit aussi de couverture de lit, comme on le voit souvent dans Homère, & comme Pollux le dit expressément (*lib.* 7, *cap.* 13): c'est même par la propriété de servir à ceux qui dormoient, & par l'épaisseur exigée pour être employé de jour & de nuit, qu'Ammonius (*de Different. vocum*) caractérise la *læna*, & qu'il la distingue de la χλανίς, qui ne pouvoit servir que de vêtement. Au reste, l'usage que l'on faisoit de la *læna* pour se couvrir dans le lit, ou plutôt (comme le dit Ammonius) pour s'envelopper dans le lit, prouve que c'étoit une pièce de drap coupée en carré long, sans couture & sans froncis. J'ai dit plus haut que la *læna* avoit de hauteur les trois quarts de celle d'un homme, dimension exigée pour servir à préserver le corps de la pluie & du froid. Quant à son ampleur, la plus simple n'avoit probablement qu'une fois & demie la hauteur; ce qui suffisoit pour envelopper celui qui la portoit: la *læna* double auroit eu deux fois la hauteur. Celle-ci alors n'auroit différé du *pallium* que par l'agraffe & par une moindre hauteur.

La forme de la *læna* ne différant point de celle de la chlamyde, & l'ampleur, la longueur & le tissu de la *læna* pouvant seuls la faire distinguer de la chlamyde, il faudroit peut-être renoncer à la reconnoître sur les marbres. Je crois cependant que l'on peut, sans trop hasarder, donner pour modèle de la *læna*, celle de Pâris, tirée d'un précieux bas-relief conservé chez le duc Caraffa-Noja à Naples, & publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 115). On la voit ici sous le *n°.* 2, *Pl. CXVI*. D'abord, le mot *Alexandre*, qui est écrit en grec au dessus de la figure, désigne évidemment le ravisseur d'Hélène, puisque c'étoit un de ses noms; ensuite le bas-relief représente Pâris conduit par l'Amour à Hélène, que Vénus tient embrassée. Le fils de Priam n'est point vêtu en berger; il est représenté à l'héroïque, c'est-à-dire nu, excepté la chaussure, l'épée & un manteau long & ample. Or Ammonius, déjà cité, nous apprend que « la *læna* étoit un vêtement héroïque. » Il est donc très-probable que Pâris porte ici ce manteau.

Les statues héroïques portent quelquefois la *læna* pliée & jetée sur une seule épaule, ordinairement sur la gauche. On la jetoit ainsi pour éprouver moins de gêne en marchant: c'est aussi un caractère qui fait reconnoître les voyageurs, & Mercure est souvent représenté ainsi. On en voit au *n°.* 3, *Pl. CXVI*, un exemple tiré d'un vase grec publié par Winckelmann (*Monum. antic. n°.* 131.)

Le MANTEAU LONG des Grecs, le manteau grec proprement dit, celui qui fit distinguer les Grecs d'avec les Romains lorsque ces deux peuples se mêlèrent, étoit appelé τὸ ἱμάτιον par les premiers, & *pallium* par les derniers. On s'accorde généralement à dire qu'il n'étoit pas attaché ni assujetti par une ni par deux agraffes; mais les philologues diffèrent d'opinion sur sa forme, soit parce qu'ils n'ont pu étudier assez de monumens antiques, soit parce qu'ils n'ont pu perdre de vue les manteaux des

Modernes. *Ferrari* donne au manteau grec étendu la forme d'un demi-cercle, celle de la chape des prêtres catholiques. La description de Winckelmann laisse entrevoir qu'il croyoit le *pallium* étendu parfaitement circulaire, comme les manteaux de la cavalerie moderne. D'ailleurs, il exclut formellement les angles & la forme carrée. Enfin, un peintre (M. Chéry) qui a écrit sur les costumes des Anciens, a proposé un moyen terme : selon lui, le manteau grec avoit la forme générale d'un carré long, dont les deux petits côtés perpendiculaires & le long côté supérieur, horizontal, auroient été droits; le long côté inférieur seul auroit présenté une portion (le sixième environ) de cercle, & les glands auroient été attachés aux quatre extrémités des petits côtés. Pour moi, je crois que la forme ordinaire du *pallium* étoit un carré long, & je ne pense pas qu'aucun de ses côtés fût circulaire. Il est possible cependant de trouver quelque exception motivée sur une mode passagère ou sur un goût individuel. Toutes les opinions sur les costumes sont sujètes à des exceptions; je le redis ici pour la centième fois.

Quant à l'ampleur du manteau grec & à sa hauteur, qui le faisoient distinguer d'avec la chlamyde & d'avec la *læna*, on peut d'abord calculer la dernière d'après l'usage que l'on faisoit du manteau pour se préserver du soleil, de la pluie; pour éloigner les distractions lorsqu'on vouloit méditer, &c. en le ramenant sur la tête. Dans cette position, il descendoit encore jusqu'au dessous des genoux; il avoit donc la hauteur d'un homme. J'ai pu tirer cette conclusion de la vue simple de plusieurs figures grecques ou vêtues à la grecque.

Quintilien dit expressément (*Institut. XI, cap.* 3, *pag.* 834, *edit.* 1665) que les Grecs faisoient descendre le *pallium* jusqu'à la chaussure : *Togam veteres ad calceos usque demittebant, ut Græci pallium.* Mais pour connoître l'ampleur du *pallium*, j'ai appliqué un fil sur toutes les sinuosités de son bord extérieur, & sur les mêmes figures; je l'ai trouvé le plus souvent long d'environ deux fois la hauteur; quelquefois même il avoit de longueur deux hauteurs & demie : la toge des Romains en avoit ordinairement près de quatre.

Nous voyons dans Lucien (*Toxaris*, *n°.* 30, *tom. II*, *pag.* 539) Démétrius aller visiter en prison Antiphile son ami, « partager son manteau (τὸ τριβώνιον), s'envelopper » dans une moitié, & donner l'autre à Antiphile pour » qu'il s'en revêtît, après lui avoir ôté les haillons dont » il étoit couvert. » Ce texte prouve évidemment que le manteau pouvoit envelopper deux fois un homme, ou en envelopper deux pris séparément.

Je donne au *n°*. 4, *Pl. CXVI*, un modèle du manteau grec. Il est tiré d'un bas-relief de la villa Albani, publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°*. 157), qui représente Ulysse s'entretenant aux Champs-Élysées avec l'aveugle Tirésias. C'est la figure de ce célèbre devin que l'on voit ici; elle porte un *pallium* dont on suit à l'œil tous les développemens. On trouvera sous le *n°*. 1, *Pl. CXVII*, un *pallium* d'une forme très-ancienne : c'est le vêtement de Jupiter sur un bas-relief de l'ancien style grec, dit improprement étrusque. Winckelmann (*Mon. ant. n°*. 5) a publié le marbre qui servoit de margelle de puits, & qui est conservé au Capitole. On remarquera que les bords de ce manteau sont godronés, c'est-à-dire qu'ils sont plissés en rond, & que ces godrons étoient persistans, soit que le manteau fût de toile empesée, soit qu'à l'aide de la chaleur & de la presse on eût donné cette forme au drap.

Enfin le *n°*. 2, *Pl. CXVII*, présente un personnage grec dont le manteau est exprimé dans tous ses détails. Il est tiré d'un bas-relief de la villa Albani, publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°*. 194).

Lorsque le *pallium* est ample & que la toge est étroite, on peut encore les distinguer par la manière de jeter l'un & l'autre. Ordinairement le côté droit du *pallium* ne monte point, comme celui de la toge, de l'estomac à l'épaule gauche; il s'arrête sur le flanc gauche; ensuite on ne voit point au *pallium*, comme à la toge, tomber de l'épaule gauche une masse de plis sur le dos & jusqu'au gras de la jambe; mais cette masse tombe de l'épaule gauche par-devant, sur le flanc gauche, & quelquefois sur le bras du même côté, qu'elle couvre entièrement.

Ἱματίδιον (*palliolum*), employé dans les endroits où il est parlé des Grecs, étoit-il un petit ἱμάτιον & un petit *pallium*? La formation de ces mots annonce à la première lecture, qu'ils désignoient des manteaux plus courts; mais j'ai déjà fait observer que cette formation annonce aussi souvent une plus grande finesse ou une légéreté dans le drap ou dans l'étoffe dont est fait le vêtement, qu'une diminution dans les proportions; ce qui donne une seconde interprétation. Un passage de Plaute (*Canissa*, *act. II*, *scen.* 3, *vers.* 18 & 28) m'en a présenté une troisième : les deux mots désignoient aussi la partie du manteau dont par fois on se couvroit la tête, & non une autre sorte de manteau. Le vieillard Stalinon s'est parfumé pour plaire à une maîtresse; il est rencontré par Cléostrate son épouse. Celle-ci dit :

> *Undè hìc, amabo, unguenta adolent.* St. *Oh! perii!*
> *manifestò miser*
> *Teneor. Cesso caput* pallio *detergere.....*

& dix vers après, dans la même scène, par conséquent sans changement d'habits, Cléostrate dit :

> ..... *Te sene omnium senum neminem esse ignaviorem.*
> *Undè is? nihili? ubi lustratus? ubi bibisti?*
> *Id est mecastor. Vide* palliolum *ut rugat.*

On verra plus bas cependant que le mot *palliolum* désigne aussi, chez les Romains, une pièce de toile dont on se couvroit la tête.

Τριβώνιον, manteau des pauvres, des cyniques & des autres philosophes qui affectoient le mépris des richesses. Sa forme ne présentoit aucune différence : c'étoit un manteau vieux & usé. Suidas le définit un vieux manteau. Quant à l'usure, dans le *Plutus* d'Aristophane (*act. III*, *scen.* 2, *v.* 714), un pauvre, nommé *Carrion*, interrogé comment il avoit pu voir ce qui se passoit dans le temple d'Esculape, puisqu'il avoit la tête couverte, répond qu'il l'avoit vu par les trous de son τριβώνιον. C'est aussi à ces trous que Diogène faisoit allusion lorsqu'il disoit à Antistène (*Diog. Laert. II*, 36) : « Je découvre votre » orgueil au travers de votre τριβώνιον », parce que celui-ci en montroit avec affectation les parties déchirées. Je parlerai de ce manteau & de la manière de le porter, à l'article des Philosophes grecs.

Double (*Læna* ou manteau). En grec & en latin les mots qui répondent au mot français *double*, ont, comme celui-ci, quatre acceptions qu'il faut bien distinguer pour l'intelligence de cet article. La première est opposée à simple : *double* ou deux fois plus long ou plus large. Dans la seconde, *double* signifie simplement fait avec une dose

double ; ainsi on dit en français, encre double, bière double, &c. La troisième acception est représentée par cette expression, mettre une chose en *double*, c'est-à-dire, la replier sur elle-même. C'étoit ainsi que l'on plioit en deux la *læna* avant de la placer sur son corps : de là vient qu'elle fut quelquefois désignée par le mot διπλαξ seul. On voit plusieurs figures de Pallas, dont le manteau est *double* ou mis en *double* sous l'égide. J'en ai fait dessiner une ici sous le *n°*. 3, *Pl. CXVII.* Elle étoit à la villa Albani, & Winckelmann l'a publiée (*Mon. ant. n°.* 17).

La quatrième acception semble être relative à l'épaisseur de l'étoffe seulement, & en désigner la grossiéreté. Pollux (*lib.* 4, *segm.* 119) dit du vêtement d'un cuisinier : « Il est double, & il n'a pas été travaillé par le foulon. » Cornélius Népos représente Datame (*cap.* 3) amenant au Roi de Perse le rebelle *Thyus*, qu'il conduisoit en laisse comme une bête féroce. Lui-même avoit pour habillement « un manteau de paysan double, une tunique » à longs poils, & il portoit un casque de chasseur. »

On pourroit trouver une cinquième acception si l'on étoit certain que Pollux, dans l'endroit où il parle des habillemens des femmes (*VII*, *cap.* 13, *segm.* 49), eût désigné par le mot διπλοΐδιον ces deux pièces d'étoffes carrées dont les Grecques & les Romaines se recouvroient la poitrine & le dos.

Quelquefois enfin le verbe διπλοεῖν signifioit s'envelopper entiérement de son manteau, comme le faisoient, pour se garantir du froid, les philosophes cyniques, qui ne portoient point de tunique : « Nous prenons des vê- » temens plus épais pour nous préserver du froid, est-il » dit dans Stobée (*Sermone* 95) ; mais le philosophe » (διπλωσας) s'enveloppe dans son manteau, & il mar- » che comme s'il avoit deux vêtemens. » Aussi Hesychius définit-il le mot Δίβολον (jeté deux fois) par ces mots, *manteau double*, *læna double*.

L'auteur du *Grand Etimologique* dit de la *læna* que prend Nestor lorsqu'il est réveillé par Agamemnon, que par les mots διπλῆν ἐκταδίην dont Homère se sert pour la décrire, il faut entendre « une *læna* assez grande pour que l'on » puisse s'en revêtir comme si l'on en portoit deux. » Voilà la première acception du mot *double*, mis en double. Aussi Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13) fait-il observer que ces *læna* étoient appelées par les Athéniens, διπληγίδες & δίβολοι, doubles, par opposition à celles qu'ils appeloient ἁπληγίδες, simples. On trouve la seconde acception du mot *double*, c'est-à-dire, simplement plus grand ou plus étendu, dans le vers 87 du troisième livre des *Géorgiques*, où Virgile, parlant des marques qui caractérisent le coursier généreux, dit :

At duplex agitur per lumbos spina.....

Le poëte ne demande certainement pas qu'il ait deux colonnes vertébrales, mais il veut qu'il ait un dos large : telle est encore l'expression de nos maquignons, un double bidet. Il dit ailleurs, dans le même sens (*Ecl. vers.* 67) :

Et sol crescentes decedens duplicat umbras.

Aussi Servius explique-t-il *duplicat* par le mot générique *auget*. De même en grec, Théophraste (*Histor. Plantar. lib.* 4, *cap.* 10) dit que la fleur de la féve d'Égypte est double (διπλάσιον) de celle du pavot ; ce qui signifie qu'elle est plus large, & non rigoureusement deux fois plus large.

Telles sont les diverses acceptions des mots qui répondent en grec & en latin au mot français *double* : le choix sera déterminé par le sens des passages où ils sont employés, mais on ne les traduira jamais par le mot *doublé*, c'est-à-dire, garni d'une doublure, comme l'ont fait quelques antiquaires.

ÉPOMIDE, ἐπωμὶς, nom générique du manteau, de quelque espèce qu'il pût être. Procope (*Bell. Pers.*, *lib.* 2, *cap.* 21) dit des soldats de Bélisaire, qui étoient à la chasse..... : « Ils n'avoient ni *chlæna* ni aucune autre » sorte de manteau, οὔτε ἄλλην ἐπωμίδα τινά, mais ils por- » toient des tuniques de lin, de longues chausses & des » ceinturons. »

EXOMIDE. J'en ai parlé dans l'article de la TUNIQUE, & je n'en ferois ici aucune mention si Eustathe (*in* Σ *Iliad. pagin.* 1166) n'eût dit que c'étoit une tunique & un manteau. Je ne puis expliquer ce texte à moins que l'on ne désigne, par le nom d'*exomide*, le manteau des cyniques, parce qu'il laissoit les épaules découvertes comme la tunique du même nom : saint Chrysostôme l'emploie dans ce sens (*Homil.* 2, *in Epist. ad Rom.*)

Ξυστὶς, *xystis*. On trouve dans Suidas quatre articles sur ce vêtement. Je n'en dois extraire ici que ceux qui sont relatifs à la *xystis*, considérée comme un manteau : c'étoit le manteau traînant des acteurs tragiques & des Rois particuliérement, le même que le *syrma*. Il s'attachoit aux épaules avec des agraffes très-riches. Suidas dit encore que, dans la pompe qui précédoit les jeux du cirque, les conducteurs des chars portoient un semblable manteau, de couleur jaune, de même que les gladiateurs, dans cette pompe, portoient la toge (*Tertull. de Pallio, in fine*). On voit aussi, dans les *Nuées d'Aristophane* (*vers.* 70), que les chevaliers se promenoient dans Athènes avec un semblable manteau de pourpre, & conduisant des chars. On étendoit ce manteau pour servir de couverture à des lits & à des siéges, car Pollux le classe avec les tapisseries & les tapis (*lib.* 10, *cap.* 8). Enfin Suidas dit que le tissu de ce manteau étoit léger ; il ajoute cependant que le manteau étoit pesant, probablement à cause de son ampleur & de sa longueur, & relativement au *pallium*.

Les Grecs ont-ils porté des *manteaux garnis de capuchon* comme les Romains, les Gaulois, &c.? On en pourroit douter si l'on vouloit prouver, à la rigueur, qu'un peuple ancien n'avoit pas certain vêtement, parce qu'on n'en trouve pas le nom dans la langue de ce peuple. A la vérité, avant les auteurs chrétiens qui ont écrit en grec, il n'est fait aucune mention de capuchon ni de manteau garni de capuchon ; mais ne séparant point, dans cet ouvrage, les Étrusques des Grecs à cause de la ressemblance qui se trouve entre les monumens des premiers & les plus anciens monumens des seconds, je vais faire connoître deux sortes de très-petits manteaux garnis de capuchon, que *Passeri* (*Pictur. Etrusc. tom. I*, *pag.* 63) a tirés des vases grecs, appelés communément *étrusques*. Ils sont portés par des enfans des deux sexes. On les voit ici sous les *nos*. 4 & 5, *Pl. CXVII.* On pourra examiner aussi le petit Thélesphore dans les figures mythologiques de ce Recueil & dans les autres Recueils d'antiquités.

§. III. *Manteaux des Romains.*

Tarquin-l'Ancien introduisit à Rome l'usage de la toge. Avant lui les Romains se servoient du *pallium* des Grecs. On peut le croire en voyant les Étrusques vêtus comme les Grecs, & les premiers Romains empruntant la religion, les coutumes & les usages des peuples d'Étrurie. C'est pourquoi je place ici, sous le *n°*. 1, *Pl. CXVIII*, une statue de bronze de la galerie de Florence (*Statua*,

tab. 81) haute de 1 mètre 8369 (5 pieds 7 pouces 10,5 lignes). Les caractères étrufques, gravés fur le bord inférieur du manteau, ne laiffent aucun doute fur l'origine de cette ftatue, & la ligne tracée parallélement au bord indique la bande de pourpre qui y étoit brochée ou appliquée. On la voit de profil fous le *n°*. 2, *Pl. CXVIII*, afin que l'œil puiffe fuivre les contours du manteau, qui a de largeur plus de deux fois la hauteur de la figure, & de hauteur un peu moins d'une hauteur de la figure. Ce font les proportions du *pallium* des Grecs, & c'étoit ce *pallium* dont fe fervoient les Romains hors de la capitale, lorfqu'ils ne portoient pas la *lacerna*.

La maffe de plis qui tombe de l'épaule gauche fur le dos de cette figure, & qui defcend jufqu'au milieu des cuiffes, femble annoncer que les Étrufques donnoient au *pallium* le jet qui depuis diftingua la toge de ce manteau. La manière de la porter la faifoit en effet diftinguer du *pallium*, peut-être autant que fon ampleur. On pourroit, d'après cette obfervation, reconnoître ici la *toga* ou *togula arcta*, toge étroite & courte dont faifoient ufage à Rome les pauvres citoyens.

Ovide (*II Faft.* 504) repréfente Romulus revêtu de la *trabea*, & Virgile (*Æneid. VII*, *v.* 612) donne auffi à ce manteau l'épithète *quirinalis*. On peut en conclure que les premiers Rois de Rome, & peut-être à la même époque les principaux habitans de cette ville, portèrent la *trabea*, dont je parlerai après l'article de la Toge.

La Toge, *toga* (& τήβεννος en grec), fut quelquefois à Rome le nom générique de l'habit extérieur des hommes & des femmes, mais ordinairement le nom particulier de cet ample mauteau qui diftinguoit les Romains des autres peuples, comme le *pallium* diftinguoit les Grecs. Varron, cité par Nonnius (14, 25), dit : « Dans les premiers fiècles de Rome la toge étoit un » vêtement de jour, de nuit, d'homme & de femme. » Quant à la généralité des noms τήβεννος & *toga*, on voit le premier (*Artemidori*, *lib.* 2, *cap.* 3) employé par les Arcadiens, pour défigner leur manteau; & le fecond, employé par Suétone (*Domitiano*, *cap.* 4), avec l'épithète *græcanica*, pour défigner le *pallium* ou manteau grec.

On a beaucoup écrit fur la forme de la toge. Le plus grand nombre des antiquaires croient, avec raifon, que la différence qui la diftinguoit du *pallium* des Grecs étoit la forme circulaire, & ils appellent toujours le *pallium* un manteau carré. Ils s'appuient fur un texte de Denys d'Halicarnaffe (*Antiq. rom. lib.* 3, *cap.* 61). Le voici : « Entr'autres préfens qu'offrirent à Tarquin les Étrufques, étoit un manteau de pourpre de plufieurs » couleurs, femblable à ceux que portoient les Rois de » Lydie & de Perfe, excepté que fa forme n'étoit pas » rectangulaire comme celle de leurs manteaux, mais » qu'elle étoit demi-circulaire. Les Romains appellent ce » manteau *la toge*, & les Grecs τήβεννος. » On lit encore dans un ancien fcholiafte de Perfe (*Satyra* 5, *verf.* 14) & dans Ifidore (*Origin. lib.* 19, *cap.* 24) : *Toga eft purum pallium formâ rotundâ, & fufiore atque inundante finu..... menfura togæ juftæ fenas ulnas habet.* Winckelmann a dit que ce manteau avoit une forme rectangulaire (*Hift. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5) & non une forme circulaire, & il croit qu'Athénée l'énonce expreffément (*lib.* 5, *cap.* 14), en parlant des Romains que Mithridate fit égorger dans toute l'Afie le même jour..... « Les Grecs qui avoient » obtenu le droit de citoyens romains, reprenant les » manteaux quadrangulaires, faifoient connoître par ce » changement leur ancienne patrie. » Dalechamp, premier traducteur latin d'Athénée, avoit mal rendu μεταμφιεσάμενοι (reprenant) par quittant : d'où eft venu l'erreur de Winckelmann.

Le *n°*. 3, *Pl. CXVIII*, eft une figure de bronze de la galerie de Florence. Je l'ai choifie de préférence, parce qu'elle préfente, avec une grande exactitude, tous les plis de la toge. En l'examinant dans l'ordre des chiffres que j'y ai joints, on fuivra le développement de cet ample manteau fur le devant de la figure. Le *n°*. 4, *Pl. CXVIII*, préfente une ftatue confulaire de la villa Médecis, vue par-derrière, & les plis de la toge, que l'on ne peut appercevoir dans le numéro précédent. Je vais développer la toge d'après ces deux figures. Le *n°*. 1 indique une extrémité du diamètre ou de la largeur, celle qui fe plaçoit devant les jambes, & de laquelle pendoit un gland ou une houpe, ou même quelquefois une boucle faite avec un cordon, comme on le voit à des ftatues du Muféum français. Le *n°*. 2 indique la partie appelée *umbo*, parce qu'elle occupoit le milieu de la figure, comme l'*umbo* dans le bouclier. On ne le voit point aux toges étroites. Le *n°*. 3 paffe fur l'épaule gauche, près du cou, pour reparoître au *n°*. 4, fur l'épaule droite, après avoir tourné derrière le cou. Le *n°*. 4, defcendu derrière le bras droit, devient le *n°*. 5 : celui-ci forme, au *n°*. 6, une large courbure appelée *finus* en général, & par le fcholiafte de Perfe *fufior & inundans finus*. La toge remonte de 6 en 7 pour couvrir le côté gauche ; puis en 8, fur l'épaule de ce côté, par une fuite oblique de plis que l'analogie fit appeler *balteus*, baudrier. La figure du *n°*. 4, *Pl. CXVIII*, préfente la toge, qui, après avoir paffé fur l'épaule gauche, reparoît au *n°*. 9, & tombe, par une ligne droite, au *n°*. 10, vers le talon gauche, où elle finit.

Douze auteurs au moins ont écrit fur la toge, & aucun ne dit avoir fait couper une draperie fous la forme de ce manteau. Quant à moi, j'ai examiné avec attention la toge de notre premier acteur tragique, M. Talma. Je l'ai vue placée fur lui dans plufieurs tragédies ; je lui ai donné tous les *jets* que préfentent les ftatues romaines, & je l'ai ramenée fur la tête, comme la portoient les facrificateurs ; elle m'a paru avoir la forme & les dimenfions des toges les plus amples. On en trouvera le développement, avec les mefures cotées, dans la dernière planche de ce Recueil. Il eft compofé d'un demi-cercle, plus d'un fegment de cercle, qui a pour corde le diamètre du demi-cercle, & pour hauteur environ le quart de ce diamètre. Les deux glands font placés aux extrémités de ce même diamètre, qui a de longueur 4 mètres 873 (15 pieds), & qui forme la largeur de la toge, largeur triple de la hauteur d'un homme de petite taille. Sa hauteur, compofée du rayon du demi-cercle & de la hauteur du fegment, eft de 3 mètres 520 (10 pieds 10 pouces 1 ligne, ou en nombres ronds, 10 pieds 10 pouces), double de la hauteur d'un homme de taille moyenne. Le fcholiafte de Perfe, cité plus haut, donne à la toge fix *ulna* de hauteur. Telle eft notre toge, fi l'on en fépare le fegment : telles font les chapes des prêtres catholiques. En effet, Servius dit : *Ulna propriè eft fpatium quantùm utraque extenditur manus.* « L'*ulna* comprend l'ef» pace couvert par les deux mains étendues. » Cette longueur eft environ de 0 mètre 406 (15 pouces) : ainfi les fix *ulna* font égales à 2 mètres 409 (7 pieds 5 pouces), ou à 0 mètre 027 (un pouce près), égales au rayon du demi-cercle de notre toge, qui eft de 2 mètres 437 (7 pieds 6 pouces).

Le manteau des Efpagnols, des Romains modernes,



qui est aussi celui des officiers de notre cavalerie, étant étendu, forme un cercle entier, qui a pour rayon la hauteur, environ 1 mètre 386 (4 pieds 3 pouces) : sa surface n'est donc que la moitié de celle d'une toge.

Les proportions de la toge étant fixées, je n'ai plus à parler ici que de ses diverses parties, & de la manière de la porter dans certaines occasions. On trouvera dans la partie des figures romaines, la description des divers ornemens que recevoit la toge, tels que la bande de pourpre qui étoit appliquée sur les bords de la prétexte; les bandes de pourpre perpendiculaires de la *toga palmata*; les ornemens, figures & portraits brodés sur la *toga picta*, &c.

LACINIA TOGÆ désignoit chacune des deux extrémités de la toge, qui tomboient presque perpendiculairement, l'une de l'estomac aux pieds, & l'autre par-derrière, de l'épaule gauche aux pieds. C'est sur la première que marcha Caligula (*Suetonius* 35), lorsqu'enflammé de colère, il voulut sortir d'un spectacle, *calcata lacinia togæ*, & qu'il tomba sur les gradins. C'est la seconde que l'on ceignoit autour de soi, selon Servius (*Æneid. VII*, *v.* 612), au lieu de la jeter par-dessus l'épaule gauche lorsqu'on ceignoit la toge à la manière des Gabiens.

Généralement le mot *lacinia* désignoit le bord d'un vêtement : on s'en servoit souvent pour essuyer la sueur (*Plaut. Mercatore*, 1, 2, 16) & les larmes (*idem*, *Asinaria*, 3, 2, 41). Apulée emploie plusieurs fois le mot *laciniæ* pour désigner plusieurs vêtemens. On appela aussi *laciniæ* certains ornemens appliqués sur les vêtemens, près des bords.

GABINUS CINCTUS. Les Gabiens, dit Servius (*Æneid. VII*, *vers.* 612), étant occupés à offrir un sacrifice, furent attaqués par leurs ennemis. Sur-le-champ ils relevèrent leurs toges autour de leur corps, & ils marchèrent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conservèrent depuis, à la guerre, cette manière de relever leurs toges comme un heureux augure. Les Romains les imitèrent. Lorsque des citoyens se dévouoient, lorsque le Consul ouvroit les portes du temple de Janus, lorsque les chefs des colonies conduisoient la charrue pour tracer l'enceinte des villes, &c. ils portoient la toge relevée à la gabienne. Cette manière de se ceindre consistoit quelquefois en deux points : se couvrir la tête avec une partie de la toge, & en relever le reste autour de soi comme une ceinture : *togæ parte caput velati*, *parte succincti*, dit Caton, cité par Servius (*ibidem*). Les Gabiens, faisant un acte religieux, avoient, selon l'usage, la tête couverte avec la toge, & ils la conservèrent ainsi dans le combat pour leur tenir lieu de casque. Ensuite, pour que la toge n'embarrassât, dans la mêlée, ni les jambes ni les cuisses, ils ramenèrent sur l'estomac la partie de la toge qui descendoit par-derrière l'épaule gauche, la passèrent sous le bras gauche, autour des reins, &, la ramenant sur l'estomac, ils la lièrent avec le *sinus*, & la partie qui tomboit auparavant de l'estomac aux pieds. *Gabinus cinctus est*, *toga sic in humerum rejecta*, *ut una ejus lacinia à tergo revocata*, *hominem cingat* (*ibidem*). Par ce moyen la tête seule étoit couverte, les deux bras furent dégagés, & les jambes furent découvertes.

Les médailles des colonies présentent souvent un Romain conduisant une charrue pour tracer l'enceinte de la ville. On sait qu'il doit être ceint à la gabienne, & l'on voit sa tête couverte de la toge; mais autant que l'on peut raisonner d'après des monumens aussi petits, on n'apperçoit point les masses de plis que devoit faire la toge relevée autour de la ceinture.

Cette manière plus simple d'être ceint à la gabienne, c'est-à-dire, avoir seulement la tête couverte avec la toge, sans l'avoir relevée autour des reins, seroit-elle devenue habituelle ? Alors elle pourroit s'appliquer à la *trabea*, qui par sa petitesse, comparée à la toge, n'auroit pu être relevée comme celle-ci.

Le *n°.* 6, *Pl. CXVIII*, présente un buste de la villa Borghèse. Voici l'explication qu'en a donnée M. Visconti (*tom. I*, *pag.* 63, *tavol.* 20). « Tête & buste antiques » d'un personnage inconnu, avec la toge enveloppée sur » la poitrine, & repliée de cette manière, que plusieurs » personnes ont prise pour le laticlave. Cette manière de » relever (*raccoglier*) la toge commence à paroître sur » les monumens, vers le tems des Antonins, époque de » cette belle sculpture. » J'ajouterai à cette explication, que c'est probablement de cette masse de plis qu'a voulu parler Tertullien dans plusieurs endroits de son Traité *de Pallio*. Cette masse paroît être fixe, & soutenue par quelque moyen caché. Tertullien dit (*cap.* 1) : *Pallii..... redundantiam*, *tabulata congregatione fulcitis*. « Vous soutenez l'ampleur de votre manteau avec une masse de » plis. » Apulée, qui écrivoit dans le second siècle, dit aussi (*lib. XI*) du manteau d'Isis : *Umbonis vice dejectâ parte laciniæ*, *multiplici contabulatione dependulâ*. Tertullien (*ibidem*, *cap.* 5) parle du soin que l'on prenoit, chaque soir, de préparer les plis que devoit faire la toge, *rugas ab exordio formare*; des suites de plis que l'on établissoit, *deducere in talias*; des espèces de tenailles qui les assujetissoient, *totumque contracti umbonis figmentum*, *custodibus forcipibus adsignare*, & d'une masse de plis, pareille à celle du devant de la toge, qui soutenoit par-derrière la chute de la partie, tombant de l'épaule gauche, *cum alio pari tabulato in terga devoto*; enfin, ajoute-t-il, un homme ainsi vêtu, sembloit être chargé d'un double havresac, *atque ita hominem sarcina vestiat*.

Toga palmata & *tunica palmata* étoient des vêtemens ornés d'espèce de bandes brodées ou de bordures brodées. Dans le glossaire de la basse latinité de Ducange (*voce* CASULA, *pag.* 402), on lit le mot *palmus*, employé dans ce sens..... *Casula*..... *Phrygio palmum habente*..... *prætendebat*.

Toga picta étoit ornée de peintures brodées, c'est-à-dire, de figures d'hommes ou d'animaux, de fleurs, de fruits, &c.

Toga prætexta. La toge-prétexte, ou simplement la prétexte, étoit une toge blanche, bordée de pourpre, brochée avec l'étoffe (*prætexta*) : *toga alba purpureo limbo*, dit Varron.

Toga vitrea. Varron (*Modio*, *apud Nonium* : TUNICA) dit : *Quorum vitreæ togæ ostentant tunicæ clavos*. « Des toges » transparentes, au travers desquelles on apperçoit les » bandes de pourpre de la tunique. » Ces toges étoient de lin, de coton, ou de l'étoffe de laine, appelée *voile*.

TRABEA. C'étoit, après la toge, le manteau affecté aux citoyens de Rome les plus distingués. J'ai dit (immédiatement avant l'article de la TOGE) que Romulus, les premiers Rois & les principaux citoyens portoient la *trabea*; depuis elle devint l'attribut distinctif des chevaliers. Les Augures, les Saliens, la portoient habituellement; les Consuls, en certaines solennités; les chevaliers dans les pompes (*Dionys. Halic.* 6, 13).

Les antiquaires ont été partagés d'opinion sur la forme de la *trabea*. Pour moi, lisant dans Tacite (3, *Annal.* 2) que les chevaliers portoient ce manteau aux funérailles de Germanicus, & dans Hérodien, qu'aux funérailles des

Empereurs les chevaliers faisoient, à cheval, plusieurs courses autour du bûcher, j'ai cherché la *trabea* dans une pompe funèbre. Celle d'Antonin-Pie est sculptée sur la base de sa véritable colonne, & on l'a gravée au commencement (*tab.* 3) de la colonne antonine prétendue. J'en ai tiré le chevalier porte-enseigne, que l'on voit ici sous le *n°.* 7, *Pl. CXVIII.* Sa *trabea* est très-apparente; elle ne diffère point, pour la forme, de la *chlamyde*, & elle est attachée de même sur l'épaule droite avec une agraffe. C'est aussi avec une agraffe, selon Denis d'Halicarnasse (*lib.* 2, *cap.* 70), qu'étoit attaché le manteau des Saliens, qu'il dit avoir été appelé *trabea*. Or, on verra dans le livre de la Religion, à l'article de ces prêtres, une pierre gravée de la galerie de Florence, sur laquelle leurs aides portent les *ancilia*. Ils sont revêtus d'un manteau court, de même forme que la chlamyde, agraffé sur l'épaule droite, & ramené sur la tête selon l'usage religieux. Enfin *Codinus*, cité par Suidas (*voce* Ἀτζα βατικας), dit expressément que l'on donnoit le nom de *trabea* à des chlamydes précieuses. On ne peut donc plus avoir de doute sur la forme de la *trabea*.

Quant à la couleur de la *trabea*, Suétone, cité par Servius, dans son commentaire sur le vers 612 du VIIe. livre de l'Énéide, *Ipse Quirinali trabea cinctuque Gabino*, dit que celle des dieux étoit de pourpre-marine; celle des Rois de pourpre-marine, ornée de bandes blanches; & celle des Augures de pourpre-marine, ornée de bandes de pourpre-terrestre ou d'écarlate. Denis d'Halicarnasse, cité plus haut, dit que le manteau dont étoient revêtus les chevaliers dans les pompes, & que l'on appeloit *trabea*, étoit de pourpre-marine, πορφυρας, orné de bandes d'écarlate, φοινικοπαρύφως. Ces bandes étoient appelées tantôt *clavi*, tantôt *trabes*. Servius (*Æneid. VIII*, *vers.* 660, *de Gallis*) dit : *Sagula virgata, etiam trabeata dicta sunt. Trabea* vint probablement de *trabes*, bandes ajoutées ou tissues : celles-ci étoient appelées *trabes*, poutres, lorsqu'elles étoient placées horizontalemenr sur la personne habillée, comme le sont les poutres dans les charpentes. Les *clavi* étoient des bandes perpendiculaires. Le pan du manteau des généraux étoit de couleur écarlate ou teint avec le *coccus*, & dépourvu de bandes; ce qui le distinguoit de la *trabea*.

Si l'on ne fait consister le *cinctus gabinus* qu'à se couvrir la tête avec le manteau, on a pu appliquer cette expression à la *trabea*, & les aides des Saliens, portant les *ancilia*, en seroient une preuve; mais si l'on entend aussi, par cette expression, se ceindre avec son manteau, il est difficile de l'appliquer à la *trabea*, qui, étant beaucoup plus courte que la toge, n'empêchoit point l'action des jambes, comme celle-ci, & n'exigeoit point d'être relevée dans les combats.

LACERNA. Artémidore, qui, sous Antonin-le-Pieux, écrivoit un Traité de l'interprétation des songes, dit (*Oneirocritic. lib.* 2, *cap.* 3) expressément que « la chlamyde » étoit appelée, par quelques-uns, *mandua;* par d'autres *ephestris;* par d'autres enfin, *birrus.* » Or, le *birrus* étoit une *lacerna* de couleur rousse. On voit plusieurs fois dans Isidore le mot *birrus*, donné pour synonyme à *rufus*, comme issu du grec πυῤῥὸς. L'auteur des Actes de saint Cyprien dit que, près d'avoir la tête tranchée, il quitta sa *lacerna* brune, *se lacerno birro expoliavit.* L'ancien scholiaste de Perse, expliquant ce vers de la Ire. satyre,

Scis comitem horridulum trita donare lacerna,

dit : *Scis birrum attritum comiti condonare;* ce qui prouve que la *lacerna* & le *birrus* étoient un vêtement de même forme. La *lacerna* étoit donc la chlamyde ou la *lena* des Romains, c'est-à-dire, un manteau ample & épais, qui s'attachoit avec une agraffe. Le scholiaste de Perse la définit un manteau garni de franges, dont les militaires seuls se servoient autrefois. Sur la colonne trajane (*tab.* 26 & *alibi*) on voit l'Empereur & les premiers officiers revêtus de *lacerna* frangées : les cavaliers en portent de semblables sur la colonne antonine. Ce vêtement, joint à d'autres caractères particuliers, fait reconnoître les Barbares. Vers la fin de la République on porta la *lacerna*, & du tems de Martial, sous le règne de Domitien, on en couvroit les toges dans les amphithéâtres lorsqu'il faisoit froid (*lib.* 14, 137). La *penula* au contraire ne se plaçoit que sur la tunique, parce qu'elle étoit fermée comme un sac.

LACERNA CUCULLATA, *lacerna* garnie d'un capuchon. On ne trouve point cette expression dans les auteurs latins; mais on lit dans Columelle (*lib.* 2, *cap.* 1) *saga cucullata.* J'ai fait voir ailleurs que la chlamyde, le *sagum* & la *lacerna* ne différoient point par la forme; que leurs proportions & le degré de finesse étoient seuls différens. D'après cela on peut dire que la *lacerna* étoit quelquefois garnie d'un capuchon, soit à la guerre quand elle se faisoit dans des pays froids, soit à la ville lorsqu'on vouloit n'être pas reconnu. On trouve sur la colonne prétendue antonine (*tab.* 56) & sur la colonne trajane (*tab.* 65) des soldats vus par-derrière, qui portent des *lacerna* garnies d'un capuchon, à la vérité plus petit que celui de la *penula* des Thélesphores, mais assez grand pour couvrir la tête. On voit dans Spon (*Miscellan. erudit. Antiq. sect.* 9) un homme couvert d'un manteau avec capuchon; mais rien n'indique s'il est ouvert comme la *lacerna*, ou fermé comme la *penula.* Au reste, on agraffoit devant l'estomac la *lacerna* garnie de capuchon.

CUCULLIO MULIONICUS, ou *vulgaris viatorius* dont parlent Lampride (*in Elagabalo*) & Vopisque (*in Vero*) : c'étoit probablement une *pænula* très-grossière.

CUCULLUS désignoit aussi un capuchon lié, non à un manteau entier, mais à une sorte de camail fermé, qui, par-devant & par-derrière, ne descendoit pas au-delà des coudes. Spon (*ibidem*) a publié un bas-relief antique, sur lequel on voit des enfans ainsi affublés & montés sur des échelles, cueillir des olives : c'étoit un vêtement à l'usage des paysans & des voyageurs.

OMOPHORIUM, ὠμοφοριον, la même chose que le *lorum.* (*Voyez plus bas ce mot.*)

ENDROMIS. Le nom grec de ce vêtement, formé des deux mots ἐν δρόμῳ, dans la course ou dans la palestre, annonce que c'étoit une variété de la *lacerna* que l'on portoit en voyage, & dont on se couvroit après les fatigues du gymnase. Martial (*IV*, 19) dit que les Lacédémoniens lui avoient donné son nom, qu'elle étoit fabriquée par les Gaulois-Séquanois, qu'elle étoit fort grossière, & qu'elle garantissoit du froid & de la pluie.

EPHESTRIS. Hesychius dit que l'*ephestris* étoit une sorte de *læna :* c'étoit le nom grec du manteau militaire des chevaliers romains; aussi Artémidore (*Oneirocritic. II*, *cap.* 3) la compare-t-il à la chlamyde.

MANDUA étoit une sorte de chlamyde, selon Artémidore (*Oneirocritic. II*, *cap.* 3), & selon Pollux (*VII*, *cap.* 13) c'étoit « un vêtement qui avoit quelque ressem- » blance avec la *penula.* » Il paroît, d'après cela, que le mot *mandua* avoit la signification vague d'habillement qui couvroit les autres, soit qu'il fût ouvert, soit qu'il fût fermé; c'est d'après le vague de sa signification qu'elle

fut adoptée par les Grecs & par les Romains, car (*Hesychius*) c'étoit le nom de l'habit extérieur des militaires chez les Perses.

Birrhus. J'ai parlé de ce manteau dans l'article de la Lacerna.

Abolla, sorte de manteau que Varron & Nonius (14, 9) disent avoir été à l'usage des militaires; mais il paroît que son ampleur pouvoit le faire ressembler au *pallium* des Grecs en général, car on donna ce nom au *tribonium* des philosophes austères (*Martial IV*, 52), & un ancien commentateur de Juvénal rend *major abolla* par *majus pallium*. Les sénateurs portoient l'*abolla* hors de Rome (*Juvénal*, *IV*).

Caracalla. C'étoit un manteau grossier des Gaulois (*Aurel. Victor. epit. c.* 21, *n°.* 1), ressemblant, par la forme, à la *mandua* (*Xiphil ex Dione*, *lib.* 78), ἐν μανδύης τρόπον, par conséquent à la *lacerna*, mais de diverses couleurs. Antonin, fils de Septime-Sévère, l'adopta, le fit adopter aux Romains dans les camps & même dans la capitale, en lui donnant une longueur telle qu'il touchât les talons, *talares caracallas*. De ce goût bizarre vint le surnom de *Caracalla*, sous lequel cet Empereur est plus connu. Dans le Bas-Empire les femmes portèrent aussi les *caracalla*, comme on le voit dans *Palladius* (*Lausiaca*, *cap.* 17). Un passage de la lettre de saint Jérôme à *Fabiola* nous apprend que de son tems la *caracalla* avoit un capuchon; il dit de l'*éphod* du grand-prêtre des Juifs, qu'il ressembloit aux *caracalla*, au capuchon près : *in modum caracallarum*, *sed absque cucullis*.

Pénula, *pænula*, φαινόλης, φελόνη. Ce vêtement romain ne me paroît pas avoir été bien décrit jusqu'à ce jour, peut-être parce qu'on ne l'a cherché que sur des figures de Romains. J'ai cru le reconnoître dans le manteau qui couvre toujours le petit Thélesphore. Il est fermé comme un sac; il descend au dessous des genoux sans ouverture pour les bras; il en a une pour laisser passer la tête : le plus souvent un capuchon y est attaché. On voit ici le beau Thélesphore de marbre blanc du cabinet impérial, qui avoit appartenu à M. Foucault (*Antiq. expliq. tom. I*, *Pl.* 191), *n°.* 1, *Pl. CXX*. Il a de hauteur près du cinquième de la hauteur d'un homme de petite taille. La forme du manteau est très-distincte. A la description que j'en ai faite plus haut, il faut ajouter qu'on remarque deux bandes saillantes, placées très-près l'une de l'autre, & perpendiculairement sur le devant de ce vêtement.

La *pænula* étoit donc un vêtement fermé, peu ample, ayant souvent un capuchon. Cicéron, voulant prouver que le meurtre de *Clodius* n'étoit point un assassinat prémédité, dit (*Milon. cap.* 20) que Milon portoit la *pænula*, & il ajoute : « Y a-t-il rien de moins préparé à un combat, qu'un homme enveloppé dans la *pænula* comme » dans un filet? » *Quid minùs promptum ad pugnam*, *quàm pænula irretibus?* L'auteur du dialogue *de Causis corruptæ eloquentiæ* (*cap.* 39, *n°.* 2) donne pour une des causes du déclin de l'éloquence au barreau l'abandon de la toge & l'emploi de la *pænula*, « dans laquelle on est resserré » & comme renfermé, » *quâ adstricti & velut inclusi cùm judicibus fabulamur*. Ces expressions ne peuvent s'appliquer qu'à un vêtement fermé, & non à ceux qui auroient eu la forme ouverte de la chlamyde. On attachoit tellement au mot *pænula* l'idée de couverture entière, d'enveloppe complète, que Varron (*Nonius VI*, 3) appelle de ce nom la partie du *calceus* (chaussure fermée), dans laquelle le pied étoit contenu.

On portoit la *pænula* dans l'hiver pour se munir contre le froid (*Horat. lib.* 1, *epist.* 11, *vers.* 17); c'est pourquoi les convalescens en faisoient usage, & c'est pourquoi l'on en revêtit le dieu de la convalescence, Thélesphore. Aussi Acron, commentant le passage d'Horace, cité plus haut, dit-il que la *pænula* étoit d'un tissu fort serré & épais, *spissa & crassa*. On la portoit encore pour se préserver de la pluie; & comme les voitures des Romains (les litières exceptées) n'étoient pas couvertes, elle devint l'habit de voyage; c'est pourquoi Milon en étoit affublé lorsqu'il rencontra *Clodius*. Néron, abandonné de tout le monde, mit une *pænula* de couleur obscure sur sa tunique, &, ainsi vêtu, monta à cheval pour s'enfuir (*Suéton.* 47).

Un vêtement que les prêtres de l'Église grecque ont conservé, nous donne une juste idée de la *pænula*; c'est la chasuble, l'antique *casula* du Bas-Empire. On voit ici, sous le *n°.* 2, *Pl. CXX*, celle de saint Vincent, tirée de la *Roma sotteranea* de *Bosio*; elle ressemble parfaitement au manteau de Thélesphore; & lorsque le prêtre qui la porte, veut élever les mains pour prier ou pour agir, ses assistans relèvent sur les bras les côtés de ce vêtement fermé. Dans l'Église romaine on l'a fendue entiérement sur les côtés pour la rendre moins incommode. La forme de la *casula* étoit directement opposée à celle du *sagum*, manteau ouvert ou espèce de chlamyde. *Presbyteri vel diaconi* (*Synodus Liptinensis*, *can.* 7) *non sagis laicorum more*, *sed casulis utantur ritu servorum Dei* (*monachorum*). Procope (*Bell. vandalic. lib.* 2, *cap.* 26) dit que de son tems, sous le règne de Justinien, la *casula* (κασοῦλα) étoit l'habit des esclaves & des hommes privés : on sait qu'alors les grands de l'Empire & ceux qui occupoient les premières charges portoient la chlamyde : cette *casula* étoit donc l'ancienne *pænula*.

La *pænula* étoit à l'usage des deux sexes (*Digest. lib.* 34, *tit. II*, *n°.* 23). Comme dans l'origine on ne mit ce vêtement que dans les mauvais tems, il fut fait de peau, *pænula scortea* : les muletiers le portoient ainsi, *mulionica pænula* (*Cicero*, *pro Sext.* 38). Mais lorsque l'usage en devint général, même dans Rome, c'est-à-dire, depuis Alexandre-Sévère ou dans le troisième siècle, alors on fit la *pænula* avec de la laine, & on l'orna de franges ou de laine à brins plus longs que ceux de la *lacerna* : de là vient la définition qu'en donne l'ancien scholiaste de Perse, *Pallium cum fimbriis longis*, tandis qu'il appelle simplement la *lacerna pallium fimbriatum*.

La *pænula* entiérement fermée, c'est-à-dire, sans ouvertures pour les bras, fut probablement trouvée trop incommode lorsque l'usage en fut devenu habituel. On fit alors deux ouvertures : les statues de femmes en présentent plusieurs modèles; mais on en trouve peu sur les monumens qui représentent des hommes. Lens a cité une figure tirée d'un bas-relief de la galerie de Florence (*Inscript. antiq. Etruriæ*, *II*, *tab.* 21), qui représente un magasin d'habits, & non, comme on l'a cru long-tems, la lecture du testament de César. On la voit ici au *n°.* 3, *Pl. CXX*. Lens (*Pl. XXXV*) y reconnoît la *pænula*. On la reconnoît mieux sur une figure du *forum* des peintures d'*Herculanum* (*Pitt. III*, 221), quoique ces figures soient presque détruites. Elle est ici sous le *n°.* 4, *Pl. CXX*. Ferrari (*Analecta de re vestiariâ in Thesauro Antiq. rom. VI*, *pag.* 1058) a publié une figure antique de Mercure, qui porte la *pænula* des voyageurs. On la voit ici sous les *n°s.* 5 & 6, *Pl. CXX*.

Pline (*lib.* 24, *cap.* 15, *sect.* 88) dit que les feuilles du *centunculus* (le *gnaphalium* des Modernes) ont la forme du capuchon des *pænula* : *foliis ad similitudinem capitis pænularum*.

La

La couleur ordinaire de la *pænula* étoit le roux ou le châtain. Pline (*lib.* 8) dit qu'on la faisoit avec la laine de *Canusium*, ville d'Apulie; & ailleurs, que cette laine étoit rousse, *Canusium* (*velleris*) *rufi*. Nicéphore, patriarche de Constantinople, écrit au Pontife romain, qu'il lui envoie une tunique blanche & une *pænula*, φαινόλιον, de couleur châtain & sans couture.

Casula. Voyez l'article précédent.

Synthesis. Ce mot grec, adopté par les Romains, eut chez eux deux significations : la primitive, composition, assemblage, se trouve dans la loi *Titia*, §. *Sempronia*, où la *synthesis* est un certain nombre de vêtemens pris ensemble; & dans le livre du Pasteur (*Antiq. expliq. liv.* 1, *ch.* 4) : la nouvelle, qui fut propre aux Romains, désigna un vêtement particulier, celui que l'on portoit dans les repas ordinaires, dans l'intérieur des maisons : & de là vient que l'on croit reconnoître la *synthesis* ou la *synthesina* dans l'expression *vestis cenatoria*. Elle étoit blanche (*Atti degli Arvali del sig. Marini*, *pag.* 278), quelquefois verte (*Martial X*, 29). Elle étoit de lin, selon l'opinion commune, ainsi que les serviettes & les autres étoffes dont on se servoit à table. On peut le conclure d'une épigramme de Martial, dans laquelle il dit qu'une seule *synthesis* ne garantissoit pas du froid : *frigus enim magnum synthesis una facit*. Probablement on en portoit plusieurs dans l'hiver.

Quant à sa forme, on est partagé d'opinion. Les uns croient que c'étoit une tunique; les autres un manteau. Les premiers s'appuient sur le texte de Xiphilin (*lib.* 63, *cap.* 14), qui dit que Néron donnoit audience aux sénateurs, vêtu d'une tunique à fleurs, χιτώνιόν τι ἐνδεδυκὼς ἀνθινόν, & portant un morceau de toile autour du cou. Mais Suétone (*cap.* 51) dit aussi que Néron ne rougissoit pas de paroître en public, revêtu de la *synthesis*, avec un *sudarium* autour du cou, sans ceinture & sans *calceus*. Si ces deux écrivains parlent de la même circonstance, il faut croire que la *synthesis* étoit une tunique. On pourroit cependant faire cette réponse : on trouve dans une épigramme de Lucilius (*Anthologiæ*, *lib.* 3, *cap.* 52, *n°.* 2) le mot χιτωνάριον, employé pour désigner le vêtement particulier des philosophes austères, qui étoit leur manteau, τρίβωνιον, & non une tunique : on fait qu'ils n'en portoient pas. Pourquoi le mot χιτώνιόν, qui est de même nature, n'auroit-il pas été employé, par extension, dans Xiphilin, pour désigner un manteau ? C'étoit probablement une tunique & un manteau, & leur réunion étoit appelée *synthesis*.

Læna. Ce mot ne désigne pas, dans cet article, le manteau qui porte ce nom, mais l'ornement particulier que présente un buste antique de Septime-Sévère, conservé dans la villa Borghèse, & publié par M. Visconti (*Monum. Gabini*, *pag.* 94, *tav.* 37), avec les autres monumens déterrés à Gabies. On le voit ici sous le *n°.* 1, *Pl. CXXI*. Ce savant membre de l'Institut de France dit à ce sujet (*ibidem*) : « Rien n'est aussi digne de remarque, » dans ce buste précieux & des mieux conservés, que la » *læna*, repliée régulièrement, & descendant avec symmé- » trie, des deux épaules où elle est placée, sur la toge, » comme l'étole des prêtres modernes..... Je ferai obser- » ver que la *læna* a été mal-à-propos prise pour le lati- » clave des sénateurs, & que par la suite elle devint une » des parties les plus remarquables du costume des Con- » suls. » Le même antiquaire dit ailleurs, *lettre à M. Denon*, *Moniteur*, 5 *prairial an* 12 : « Dans le costume » civil, à Rome, les personnes en dignité & les prêtres » portoient dans les cérémonies une espèce d'étole qu'on » appeloit *læna*, ornement qui dégénéra dans le *lorum* » des siècles suivans. Aucune sculpture, avant l'âge de » Septime-Sévère, âge où se manifeste la décadence des » arts, ne nous a conservé cette pièce de l'ancien cos- » tume romain. Les Consuls représentés, d'un travail bar- » bare, sur l'ivoire des dyptiques, y paroissent avec le » *lorum*, & avec toute la pompe & l'éclat de leur cos- » tume consulaire. » M. Visconti trouve une preuve de son opinion dans le passage de Cicéron (*De clar. Orator. c.* 14), où il est dit que le surnom de *lænas* fut donné à Marcus-Popilius, parce qu'offrant un sacrifice public en sa qualité de Flamine de Carmente, & apprenant que les Plébéiens s'étoient révoltés contre le Sénat, il accourut, revêtu de la *læna* qu'il portoit alors, *ut erat lænâ amictus*, & harangua le peuple avec tant d'éloquence, qu'il appaisa la sédition.

Ce texte est le seul où il soit dit que les Flamines portoient la *læna* dans leurs fonctions. Le mot *amictus* désigne ordinairement un vêtement extérieur, celui qui se plaçoit sur tous les autres, un manteau. Pris adjectivement, il conservoit sa corrélation. M. Visconti développera un jour son opinion sur cet objet, & nous fera connoître les preuves sur lesquelles il se fonde, pour ne pas voir un manteau dans la *læna* du flamine Marcus-Popilius, & pour y reconnoître un ornement analogue au *lorum*. Au reste, Appien (*Bell. civil I*, *pag* 646, *tom. II Tollii*) dit d'Aselius, assassiné pendant qu'il offroit un sacrifice : « Préteur & sacrifiant, & portant l'habit sacré, orné d'or, » comme il est d'usage dans les sacrifices. »

Lorum. Je ne devrois pas décrire ici le *lorum* (λῶρος), qui n'étoit qu'un ornement placé dessus les vêtemens, s'il n'eût représenté la toge. Une des plus anciennes figures qui porte cet ornement, devenu d'un usage habituel sous Constantin & ses successeurs, est sculptée sur un sarcophage du palais Barberini (*Admiranda Antiquit. Roman. tab.* 78). Le buste du Romain qui porte le *lorum* est renfermé avec celui de sa femme, dans une espèce de bouclier votif (*clypeus*), auquel le zodiaque sert de bordure. A côté sont représentés les génies des quatre saisons. On voit ici ce buste sous le *n°.* 2, *Pl. CXXI*. Les bas-reliefs de l'arc de Constantin, qui sont du tems de cet Empereur, le représentent, ainsi que plusieurs autres figures, portant le *lorum*. J'en ai fait dessiner deux sous les *n*os. 3 & 4, *Pl. CXXI*, afin que l'on voie toutes les parties de cet ornement. On trouvera l'origine du *lorum* dans la bande de pourpre qui bordoit la prétexte, toge qui étoit l'attribut des Magistrats & des Pontifes. L'effet de cette bande isolée est représenté ici sous le *n°.* 5, *Pl. CXXI*, comme si la toge, à laquelle elle appartenoit, enveloppoit, de la manière ordinaire, un citoyen romain. On ne peut y méconnoître le *lorum*; & l'on voit qu'il devint un abrégé, un extrait de la toge, s'il est permis de s'exprimer ainsi. D'après ce dessin, il sera facile d'en suivre les contours sur les figures des Consuls, qui sont gravées sur les dyptiques, & qui paroissent dans la troisième partie, celle des figures historiques.

Le *lorum* étoit donc une bande d'étoffe, large comme la main, ornée quelquefois de pierres précieuses & de broderies, posée par-derrière sur le cou, revenant sur les épaules, se croisant quelquefois sur la poitrine & descendant jusqu'aux genoux. Le *pallium* des archevêques, quoique plus étroit, conserve la forme du *lorum*; aussi les Grecs l'appelèrent-ils ὠμοφόριον, les Latins *superhumerale* (mot synonyme), & *subarmale*, parce qu'il passoit sous les bras (*Ducang. Numi. Constantinopol.*, *cap.* 6).

Celui des Consuls, au contraire, fut très-large, très-long & très-richement orné.

Subarmale. (*Voyez* ci-dessus *lorum*).

§. IV. *Manteau des Barbares.*

On trouve dans la troisième partie, celle des *Figures historiques*, à l'article de chaque peuple barbare, ce que l'on fait de son costume particulier. Je ne retracerai dans ce paragraphe, que des détails communs au plus grand nombre des Barbares. Leurs manteaux différoient plus par la grossiéreté des tissus, lorsqu'ils n'étoient pas faits de peaux, que par la forme.

On a trop généralisé une observation de Winckelmann, qui dit que les franges (proprement dites & différentes des bordures solides) caractérisent les nations barbares. A la vérité, les manteaux des Rois captifs du Capitole, des Isis de travail grec de la même collection, des Barbares sculptés sur les colonnes trajane & antonine, &c. sont bordés de franges. Mais on voit quelquefois sur les mêmes colonnes l'Empereur, les principaux officiers & les soldats en porter de semblables. Quelques statues de femmes, telle qu'une Cérès du Muséum français, sont revêtues de manteaux garnis de franges. D'ailleurs, on vit, dans le siècle des Antonins, les habitans de Rome adopter les manteaux garnis de longs poils, soit d'un côté seulement, *vestes cirratæ*, *cirres*, soit des deux côtés, *bicirres*. Enfin, les *lacernæ* furent aussi garnies de franges, comme on l'a dit plus haut.

C'est encore des Barbares que les Romains du même siècle prirent l'usage des manteaux garnis de capuchons, *bardocuculli*. On les fabriquoit dans les Gaules, chez les *Santones* & chez les *Lingones*. La figure de bronze inédite du *n°*. 1, *Pl. CXXII*, est, dans ce genre, un monument unique. Elle a de hauteur environ (8 pouces) 0 mèt. 217. On l'a trouvée, vers le milieu du dix-huitième siècle, dans la Somme, près d'Amiens, & j'en dois la connoissance à la complaisance de mon confrère Louis Petit-Radel. Sur une tunique qui se termine au haut des cuisses est placé un surtout étroit, beaucoup plus court, fendu par-devant, garni d'un capuchon pointu, & retenu par une large courroie ornée de franges aux deux bouts, liée sur la poitrine. C'est évidemment le *bardocucullus*. Si les semelles des sandales étoient de bois, ce seroient les *gallicæ*. Le corps de cette figure, qui se détache, sert d'étui à un priape porté par les cuisses & les jambes. Des figures gauloises des deux sexes, trouvées à Metz (*Monfaucon*, *tom. III*, *Pl. XLVIII*), portent la *penula*; comme on ne les voit que par-devant, on ne peut dire si c'est un *bardocucullus*.

§. V. *Manteau des femmes.*

Il est presqu'impossible d'assigner des différences qui caractérisent le manteau des Troyennes, celui des Grecques, celui des Romaines & celui des Barbares; c'est pourquoi je les réunis dans un seul article.

J'ai commencé l'article de la *tunique des femmes* par la description de la CASTULA, de cette espèce de jupe qu'on lioit au dessus des hanches, & qui descendoit jusqu'aux pieds. Les Égyptiennes & les Syriennes portoient quelquefois ce vêtement seul, & les hommes de ces contrées le portoient aussi. Isidore (*Origin. lib.* 19, *cap.* 23), qui nous l'apprend, l'appelle *lumbare* & *renale*. Lorsqu'il étoit court, c'étoit peut-être le *semicinctium*; c'étoit le *limus* lorsqu'il étoit bordé de pourpre. Avec cette espèce de jupe les femmes ne portoient pas ordinairement la *palla* ou le grand manteau. Elles se couvroient les épaules, le dos & la poitrine avec un vêtement léger, composé de deux pièces carrées, ou du moins rectangulaires. Ces pièces, liées sur les épaules par des agraffes ou des boutons, laissoient ordinairement découverts le bras & l'avant-bras; quelquefois elles retomboient sur le haut du bras; elles flottoient librement sur les côtés, où elles étoient réunies sous les bras; elles finissoient toutes les deux devant & derrière, à la hauteur des hanches. L'épigramme de Martial, citée plus bas, nous apprend que ce vêtement étoit de lin : on le voit ici sous les *n*os. 1 & 2, *Pl. CXXIII*, à une figure tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. IV*). Enfin la pièce de derrière descendoit quelquefois beaucoup plus bas que celle de devant, & alors on pouvoit la ramener sur la tête : telle est une prétendue Vestale du palais *Justiniani* (*Perrier*, *n°*. 72), qui est ici dessinée sous le *n°*. 3, *Pl. CXXIII*.

Passeri (*Pictur. Etrusc. I*, *p.* 63) a donné plusieurs dessins de ce vêtement, tirés des vases grecs, dits étrusques. On verra ici ceux qui sont les mieux exprimés sous les *n*os. 4, 5 & 6 de la *Pl. CXXIII*.

Il m'a été plus facile de faire connoître la forme de cette espèce de manteau court, qu'il ne le sera de trouver son nom. Étoit-ce l'ἐπωμὶς, l'ἐπωμίδιον des Grecs, que Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13, *segm.* 49) définit simplement un habillement de femme? Je croirois plutôt que c'étoit l'ἡμιφάριον d'Aristénète (*lib.* 1, *epist.* 4, 19), que Suidas définit un demi-manteau, ἥμισυ ἱματίου. Les deux pièces dont il étoit composé, pourroient aussi l'avoir fait appeler διπλοΐδιον (*Pollux VII*, *cap.* 13, *segm.* 49). On le voit sur le bas-relief des Panathénées du *Parthénon* d'Athènes, qui est conservé dans le Muséum français. Étoit-ce l'ἀναβολάδιον? Il paroît du moins certain que c'étoit l'*amiculum*, l'*amictorium* des Romains, dont Martial dit (*lib.* 14, *epigr.* 149) :

Mammosas metuo : teneræ me trade puellæ,
Ut possint niveo pectore lina frui.

Ce seroit aussi le *capitium*, parce qu'il couvroit la poitrine, selon ce texte de Varron (*de L. L. lib.* 4, *§. XXX*) : *Capitium, ab eo quòd capit pectus, id est, ut Antiqui dicebant, indutu comprehendit.* Quant à l'excès de la longueur observée quelquefois sur la pièce de derrière de l'*amiculum*, on la voit traîner même sur la terre dans la *Cistellaria* de Plaute (*act. I*, *scen.* 1). Gymnasium dit à la courtisane Silenium, dont l'habillement est négligé :

..... GY. *Cura te, amabo. Sicine immunda, obsecro,*
Ibis? SIL. *Immundas fortunas æquum est squalorem sequi.*
GY. *Amiculum hoc sustolle saltem.* SIL. *Sine trahi, cùm egomet trahor.*

Elle fait allusion à son amour pour Alcesimarchus.

Πέπλος, *peplus*, *peplum*. Ce mot eut, chez les Grecs, deux significations distinctes; l'une générale, pièce de drap ou de toile carrée ou rectangulaire, tapis, couverture; l'autre particulière, vêtement de femme. Je ne parlerai ici que de la seconde. Suidas & Eustathe (*ad* Ω *Iliad. pag.* 1347) disent « que le *peplus* étoit un vêtement de femme, lié avec une agraffe.....; que c'étoit » un manteau..... une pièce d'étoffe sans couture. » Le second ajoute (*pag.* 538) que le *peplus* ressembloit, par son tissu, à une toile de lin. Il paroît que le *peplus* étoit le plus souvent fait avec de la toile. Ordinairement il pouvoit envelopper tout le corps, comme le *pallium* des hommes; il traînoit même par terre, ἑλκεσίπεπλοι. Peut-être les

Grecques, étant couchées, n'avoient pas d'autre vêtement. Pindare (*Nem.* 1, *verſ.* 74) dit que peu de tems après la naiſſance d'Hercule, cet enfant étouffa deux ſerpens qui aſſailloient ſon berceau. Il ajoute qu'Alcmène, effrayée par les cris de ſes femmes, s'élança de ſon lit ſans *peplus*, ἀπεπλος, c'eſt-à-dire, nue, &c.

Polyen (*Strat. VIII*, *cap.* 33) raconte que les femmes d'Argos, ayant défendu leur ville contre les Lacédémoniens, les Argiens, pour en conſerver la mémoire, célébroient tous les mois une fête, vêtus en femmes, & leurs femmes vêtues en hommes. L'écrivain oppoſe ici formellement πέπλοις γυναικείοις, le *peplus* des femmes, aux χλαμύσι ἀνδρείοις, manteaux des hommes.

Je donne deux deſſins du *peplus*, qui font voir ſa reſſemblance avec la *læna*. Le premier, *n°.* 7, *Pl CXXIII*, repréſente Clytemneſtre. Il eſt tiré d'un bas-relief de la galerie de Florence, qui étoit jadis à la villa Médicis, où il fut publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 147). Le ſecond, *n°.* 1, *Pl. CXXIV*, eſt pris des peintures du Térence de la Bibliothèque impériale de France. Les Troyennes portoient le *peplus* & tout le coſtume des Grecques.

Pallium des Grecques. Il ne différoit point de celui des hommes, & ne s'agraffoit pas.

Toge. Dans l'article du manteau des hommes, j'ai fait voir que la toge n'avoit de commun avec le *pallium* des Grecs, que de n'être point fixée avec une agraffe. Varron, cité dans l'article de la Toge, dit que ce manteau avoit d'abord été commun aux deux ſexes, & qu'ils le portoient la nuit & le jour.

Palla. La *palla* des Romaines paroît n'avoir pas différé du *pallium* des Grecs, qui étoit commun aux deux ſexes. Sénèque le tragique (*Hercul. Œteuſ. act. III*, *verſ.* 716) déſigne par le nom de *palla* le manteau du centaure Neſſus : *Palla..... tabe Neſſeâ illitâ.* Cependant, au tems d'Alexandre-Sévère, un homme n'auroit pas porté la *palla* ſans s'expoſer à être blâmé (*Ulpian. lib.* 23, *ff. de auro & argento*). Ce manteau ſe plaçoit ordinairement ſur la tunique longue, appelée *ſtola*, &, comme celle-ci, deſcendoit juſqu'aux pieds. Horace dit d'une Romaine du premier rang (*Sermon. I*, *ſatyr.* 2, *v.* 99) :

Ad talos ſtola demiſſa, & circumdata palla.

Ovide dit auſſi (*Amor. III*, 13) :

Et teget auratos palla ſuperba pedes.

On en voit ici un deſſin tiré des bronzes d'Herculanum (*tom. II*, *pag.* 317), *n°.* 1, *Pl. CXXV.* Un ſecond deſſin, *n°.* 2, *Pl. CXXIV*, tiré des mêmes bronzes (*pag.* 329), fait voir que la *palla* pouvoit couvrir la tête, & qu'elle différoit peu de la toge.

Il en eſt du mot *palla* comme des mots *peplus*, *pallium*, *palliolum*; il déſigna quelquefois des pièces de toile ou d'étoffe, qui n'étoient pas excluſivement deſtinées à ſervir de vêtement, comme celle du centaure Neſſus. Dans ce ſens général il a pu être pris pour déſigner la tunique des joueurs de lyre, des citharèdes de théâtre, tunique très-longue & très-ample. Cicéron, décrivant leur coſtume (*ad Herenn. IV*, 47), dit : *Pallâ inauratâ indutus, cum chlamide purpureâ, coloribus variis intextâ*; ce qui ne peut s'entendre que d'une tunique & d'une chlamyde, car on ne portoit pas deux manteaux en même tems. Les acteurs tragiques avoient une *palla* qui traînoit ſur le théâtre; de ſorte que le mot *palla* devint ſynonyme de tragédie.

Succincta palla, expreſſion qui déſigne la manière de ſe ceindre avec la *palla*. Lorſqu'une femme avoit beſoin d'agir avec viteſſe & avec force, à l'aide d'une ſeconde ceinture elle relevoit ſa tunique juſqu'aux genoux, & elle faiſoit, autour de ſes reins, pluſieurs tours avec la *palla* pliée en guiſe de ceinture. Cette manière de ſe ceindre, chez les femmes, étoit analogue au *cinctus gabinus* des hommes. On la retrouve ſur les ſtatues de Diane chaſſereſſe.

Stola, ϛολή fut quelquefois, chez les Grecs, ſynonyme de ἔνδυμα, & déſigna toutes ſortes de vêtement extérieur : il en fut de même chez les Romains, dont la langue primitive étoit le grec. *Stola* déſigna, dans les premiers ſiècles, toutes ſortes de vêtement extérieur ou de manteau. Nonius (14, 6) cite Ennius, qui, dans le Télèphe, diſoit : *Cedo & caveo conveſtitus ſqualida ſæptus ſtola*, & *Regnum reliqui ſæptus mendici ſtola.*

Penula, *pænula*, φαινολή. Quand on ne liroit pas dans le Digeſte (*lib.* 34, *tit.* 2, *n°.* 23), que les femmes ſe ſervoient de la *penula* comme les hommes, on l'apprendroit par l'inſpection de la Flore du Capitole (*Muſ. Capitol. tom. III*, *tab.* 45), qui eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CXXV*, & de la ſtatue de la villa Borghèſe, appelée ſi ridiculement *la Zingarella* ou *la Bohémienne*, qui eſt deſſinée ici d'après Perrier (*tab.* 67), ſous le *n°.* 3, *Pl. CXXV*; elles portent, ſur une tunique traînante, un habillement fermé, qui les couvre depuis le cou juſqu'au milieu des jambes, qui a trois ouvertures, une pour paſſer la tête, & deux ſur les côtés pour paſſer les bras. La ſeconde figure, dont la tête & les mains modernes ſont de bronze, a, de plus que la première, une bandelette ou ceinture qui deſcend de l'épaule droite ſur la gauche. Cette ceinture étoit peut-être deſtinée à ſerrer contre le corps la *penula*, afin de faciliter les mouvemens; car la ſimplicité de ce vêtement paroît déſigner une femme de la claſſe moyenne ou même une femme attachée au ſervice des femmes de la première claſſe.

Ἔγκυκλον. Suidas dit : « Il paroît que c'eſt un manteau » de femme, & que la crocote eſt un vêtement inté» rieur. » J'ai dit, dans les obſervations diverſes ſur les tuniques, que la crocote en étoit une, & qu'elle étoit caractériſée par ſa couleur de ſafran : ainſi l'ἔγκυκλος étoit le manteau qui ſe plaçoit ſur la crocote. C'étoit peut-être une *penula*.

Cyclas. On ſait de la *cyclas*, que c'étoit un manteau dans lequel les femmes s'enveloppoient tout entières; qu'il traînoit à terre (*Propert.* 4, 7, 36), & que le tiſſu en étoit délié & léger (*Juven.* 6 *ſat.* 562).

Sous le règne de Conſtantin & de ſes ſucceſſeurs, les femmes portèrent la *palla*, ſur laquelle celles de la première claſſe placèrent le *lorum*. On le voit dans les bas-reliefs de l'arc de Conſtantin, qui ont été ſculptés de ſon tems (*Montfaucon, III*, *Pl. XIII*), & ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CXXIV.*

Les femmes barbares portoient en général des manteaux auxquels on ne peut aſſigner de forme particulière. On peut dire ſeulement qu'ils étoient le plus ſouvent ornés de franges.

Il n'en eſt pas de même des Égyptiennes, dont on verra le coſtume particulier dans la partie des *Figures hiſtoriques.*

§. VI. *Manteau des enfans.*

Les enfans des Grecs de la première & de la moyenne claſſe portoient le *pallium* ſur la tunique, comme on le voit ſur les bas-reliefs de leurs tombeaux. Les enfans des Étruſques, dont les mœurs avoient tant d'analogie avec les Grecs, portoient des eſpèces de frocs garnis de capu-

chon, qui sont dessinés à la fin de l'article du MANTEAU DES GRECS. J'ajoute ici sous le n°. 4, *Pl. CXXIV*, un de ces frocs porté par une petite fille sur la tunique, & tiré du Recueil de Passeri (*Pict. Etrusc. I, pag.* 63).

A Rome, les enfans patriciens des deux sexes portoient jusqu'à la puberté la prétexte, qui étoit une toge bordée de pourpre, & la bulle. Lorsqu'ils avoient atteint l'âge de la puberté, ils quittoient la bulle & la prétexte, prenoient la toge virile, qui étoit blanche, sans aucun ornement, & que Plutarque appelle, à cause de cela (*in Antonio, Briani, V, pag.* 138), *toge parfaite & sans pourpre.*

§. VII. *Manteau des Rois, des Empereurs, des Reines, &c.*

Les Rois grecs & Priam portoient, sur une tunique très-longue, une *læna* ou chlamyde très-ample, rouge, comme on le voit dans Homère. Ces vêtemens, le diadême & un sceptre de leur hauteur étoient les attributs des Rois sur la scène tragique. (Le mot χλαμυς ne se trouve point dans Homère.)

Les Rois de Rome portèrent le même costume : seulement on ne peut assurer que leur tunique, qui étoit ornée de broderies, *picta*, fût très-longue. Suétone, cité par Servius (*Æneid. VII, 612*), dit que la *trabea* des Rois étoit de pourpre-marine, ornée de bandes blanches.

Quant aux Rois barbares, on voit ceux qui sont au Capitole, & qui représentent des prisonniers, vêtus sur la tunique longue, garnie de longues manches, d'une ample chlamyde, qui est agraffée sur l'épaule droite, bordée d'une espèce de galon épais, & d'une frange trois fois plus longue que la largeur du galon.

Cyrus portoit, dans son entrée triomphale à Babylone (*Xenoph. lib.* 8, *cap.* 3), une *candys* ou un manteau de pourpre. Le manteau de Darius (*Q. Curt. lib.* 3, *cap.* 13, *n°.* 18) étoit brodé en or, & le fond étoit probablement de pourpre. Alexandre, vainqueur des Perses, porta la chaussure grecque, κρηπις, la stole persique ou tunique très-longue, rouge, rayée de blanc, l'ample chlamyde & la *causia* macédoniennes : celle-ci étoit entourée d'un diadême rouge, mêlé de blanc. Les Rois parthes ou Arsacides, qui détrônèrent ses successeurs, & les Rois Sassanides, qui succédèrent aux Arsacides, portèrent des manteaux de pourpre. La matière en étoit aussi précieuse que la couleur, si, comme ceux des Satrapes de l'Arménie mineure à la même époque (*Procop. de Ædific. lib.* 3, *cap.* 1), ils étoient faits avec le duvet des pinnes-marines.

Les EMPEREURS adoptèrent différens costumes à diverses époques. Je n'ai à parler ici que de leur manteau. César & ses successeurs portèrent habituellement la prétexte (toge que portoient, dans les cérémonies, les Consuls, les Sénateurs, les Pontifes, &c.) & la tunique, appelée *laticlave* (*Spart. in Getâ, cap.* 6); ils n'étoient distingués alors que par la couronne de laurier, qu'ils ne quittoient point; mais dans les jeux & dans les jours d'appareil, César fut autorisé par un sénatus-consulte (*Dion. Cass. lib.* 43, *cap.* 43) à porter le costume des triomphateurs, την στολην την επινικιον, c'est-à-dire, la *toga palmata*. En général, les Empereurs portoient à Rome la toge, & ailleurs la chlamyde ou le *paludamentum*. Les bons Empereurs conservèrent cette simplicité. Septime-Sévère portoit une chlamyde grossière, dit Spartien (*cap.* 19), avec une tunique ornée d'une étroite bande de pourpre. L'historien parle sans doute des voyages & des expéditions militaires de cet Empereur. Alexandre-Sévère ne prodigua point, comme Elagabale son prédécesseur, les pierres précieuses sur sa chaussure & sur ses habits; il reprit les vêtemens de Septime-Sévère. Sa tunique blanche n'étoit point brochée d'or. Sa toge & sa *penula* étoient simples (*Lamprid.* 4 & 40). Sa chlamyde étoit souvent d'écarlate, & non de pourpre marine. A Rome & dans les villes d'Italie, il porta toujours la toge simple; il ne porta la prétexte & la toge de triomphateur (*pictam*), qu'en remplissant les fonctions de Consul, & même il ne se servoit de la dernière qu'en qualité de Souverain-Pontife lorsqu'il sacrifioit, & non en qualité d'Empereur. — Gordien l'Ancien fut le premier des Romains, dit Capitolin (*cap.* 4), qui, simple particulier, eut à son usage une tunique ornée de bandes brodées, & une toge ornée de figures brodées (*palmatam tunicam & togam pictam*), vêtemens qu'avant ce tems l'Empereur ne prenoit même qu'au Capitole ou au palais impérial. — Gallien porta dans Rome une chlamyde de pourpre, liée avec une agraffe d'or, ornée de pierres précieuses. — Tacite reprit la toge (*Vopisc. cap.* 10). — Dioclétien affecta le luxe des Rois barbares. Son manteau fut, comme sa chaussure & ses autres vêtemens, couvert d'or & de pierres précieuses, & fait de pourpre ou de soie. — Depuis lui les Empereurs ne portèrent plus que des chlamydes de pourpre marine, très-longues, liées avec de larges agraffes d'or, ornées de chaînes d'or & de pierres précieuses; ils ne la quittoient même pas dans le deuil lorsqu'ils suivoient un convoi (*Liban. apud Fabric. Bibliot. græc. lib.* 5, *cap.* 9), & c'étoit alors la seule marque de dignité qu'ils conservassent.

Aussi les Empereurs de Constantinople ne permettoient-ils pas aux Rois des Lazi ni à ceux des autres peuples tributaires de porter la chlamyde pourpre : ceux-ci ne pouvoient porter qu'une chlamyde blanche, brodée en or (*Agath. Hist. Justiniani, lib.* 2, *pag.* 63 : 1660).

Les IMPÉRATRICES portèrent, sous le Haut-Empire, des manteaux de pourpre marine, de soie. Pline (*lib.* 33, *cap.* 3, *sect.* 19) fait remarquer comme une chose extraordinaire, que, dans une naumachie présidée par l'empereur Claude, Agrippine son épouse s'assit à ses côtés, vêtue d'un *paludamentum* tissu d'or, sans mélange d'aucune autre matière. Sous le Bas-Empire, les Impératrices portèrent tantôt une chlamyde ornée de perles, & liée avec de riches & larges agraffes, tantôt une *mandua*, espèce de *penula* fendue des deux côtés depuis le bas jusqu'aux coudes, & ornée comme la chlamyde.

CHAPITRE II.

CHAUSSURE.

SECTION PREMIÈRE.

De la nudité des pieds, & de la chaussure en général.

On peut dire en général que tous les peuples civilisés, Grecs, Romains & Barbares, ont porté des chaussures; mais on ne peut nier que ces mêmes peuples, dans leur premier âge, n'aient marché avec les pieds nus : c'est pourquoi les héros, sur les marbres, sont souvent représentés sans chaussure. Ceux des philosophes grecs qui affectoient un costume contraire à celui de leurs concitoyens marchoient souvent les pieds nus; ce qui prouve que les Grecs étoient chaussés. Dion-Cassius (*lib.* 59, *cap.* 7) nous apprend que l'empereur Caligula permit, dans l'été, aux Romains, d'assister aux jeux, nus pieds, comme l'avoit permis Auguste; comme il étoit autrefois d'usage à Rome, non-seulement dans les jeux, mais même dans les jugemens publics. C'étoit nus pieds que l'on marchoit à Rome dans les *Nudipedalia*, fêtes religieuses extraordinaires que l'on célébroit par ordre du Magistrat dans quelque calamité publique. C'étoit encore nus pieds que les Dames romaines faisoient les grandes supplications à la déesse Vesta : on peut en conclure que les Romains étoient habituellement chaussés. Quant aux Barbares, ceux des pays très-chauds marchoient peut-être nus pieds; mais on voit ceux qui habitoient l'Égypte, l'Asie mineure, le nord de l'Europe & de l'Asie porter des chaussures.

Le mot grec ἀνυποδησία, usage de marcher nus pieds, ne doit pas toujours être pris dans un sens très-précis. On lit, dans la Vie d'Apollonius par Philostrate, qu'il adopta l'usage d'aller nus pieds (*lib.* 1, *cap.* 8), & ensuite (*lib.* 8, *cap.* 7, *n°.* 4) qu'il portoit une chaussure (τὸ ὑπόδημα) faite avec des substances végétales. Il faut donc entendre quelquefois le mot ἀνυποδησία de chaussures très-légères, telles que de simples semelles attachées avec un lien plus ou moins étroit; de sorte que les pieds, à ce lien près, étoient entiérement découverts ou nus en dessus. On trouve en effet, dans Pindare & dans Héliodore, le mot ἀσανδαλος, qui, par sa précision, autorise ma conjecture.

La première chaussure que le besoin fit inventer, fut un large morceau de peau non préparée (ensuite de cuir), sur le milieu duquel on plaçoit le pied, que l'on relevoit de tous côtés, & que l'on serroit avec un lien au dessus des chevilles du pied. On la retrouve chez les Barbares, dont les longues chausses descendent le plus souvent jusqu'au coudepied, & sont recouvertes par la chaussure & par son lien. En 1703 un habitant de Poulton en Angleterre, coupant des tourbes à une certaine profondeur, trouva une chaussure bien conservée, que l'on croit avoir appartenu aux anciens Bretons : elle est composée d'un seul morceau de cuir qui forme l'empeigne, la semelle & les quartiers. On la voit dans le Muséum de Liverpool.

On peut diviser en deux sortes toutes les chaussures antiques : les chaussures ouvertes ou celles qui laissoient à découvert quelques parties du pied, appelées *sandales* par les Modernes; les chaussures fermées ou celles dans lesquelles on ne voyoit découverte aucune partie du pied : on les appelle aujourd'hui *souliers*.

J'ai parlé, dans le costume militaire, des jambarts, espèces de bottines qui ne couvroient que le devant de la jambe; je n'en ferai point ici de description.

Dans les peintures d'Herculanum (*tom. IV*, *tav.* 43) une femme porte une chaussure garnie de talons : cette addition se voit encore à d'autres chaussures antiques.

Les statues présentent un petit nombre de chaussures antiques, parce que leurs pieds sont plus souvent modernes : il faut les étudier dans les bas-reliefs, les peintures & sur les médailles : on observe le plus souvent dans les peintures, que les personnages vêtus de pourpre portent des chaussures d'or ou garnies d'ornemens & de bandelettes dorées (*Salmasius*, *de Pallio*, *pag.* 325).

SECTION II.

Chaussures des Grecs.

Il est si rare de trouver, sur les monumens, des Grecs avec des chaussures fermées, que les Romains assignoient ordinairement, pour peindre le costume grec, le *pallium* & les *crepidæ*, ou la chaussure ouverte; de même que la toge & le *calceus* ou la chaussure fermée étoient les attributs distinctifs de leur propre costume.

A Athènes la classe de citoyens que nous appellerions aujourd'hui la *noblesse*, portoit à sa chaussure un croissant d'argent ou d'ivoire : ce fut peut-être à son imitation que les Patriciens de Rome adoptèrent cet ornement, lié de même à la chaussure.

Crepidæ, *crepides*, dans la langue des antiquaires : c'étoit la chaussure qui caractérisoit le costume grec. Lorsqu'elle étoit fort légère, les Romains l'appeloient *crepidulæ*. Aulu-Gelle (*lib.* 13, cap. 21) dit : « Les premiers » Romains désignèrent par le nom *solea*, & quelquefois » par le nom *crepidula*, dérivé du grec, presque toutes » les espèces de chaussures qui, étant liées par des cour- » roies étroites, laissent découvert presque tout le pied, » excepté la plante qu'elles supportent. »

J'en donne ici plusieurs modèles. Sous le *n°.* 1, *Pl. CXXVI* est dessinée la *crépide* de l'Apollon du Belvédère au Muséum français. — Sous le *n°.* 2, *Pl. CXXVI*, celle de l'Euripide de la villa Albani, au Muséum français. — Sous le *n°.* 3, *Pl. CXXVI*, celle d'un acteur, qui représente un orateur grec sur un bas-relief de la villa Panfili (*Monum. ant. Winck. n°.* 189). — Sous le *n°.* 4,

Pl. CXXVI, celle d'une petite statue du célèbre Démosthène (*Hist. de l'Art*, *édit. de Jansen*, *tom. II*, *Pl. X*) : la semelle de celle-ci a une certaine épaisseur ; aussi voyons-nous dans les *Érotiques de Parthénius* (*cap.* 8, *de Erippo*) Xanthus dire qu'il avoit mille pièces d'or (χρυσᾶς) cachées dans les crépides de ses esclaves. — Sous le *n°.* 5, *Pl. CXXVI*, la chaussure du Cincinnatus prétendu ou, selon Winckelmann, du Jason du Muséum français. — Sous les *n°s.* 6, 7 & 8, *Pl. CXXVI*, diverses crépides tirées du Muséum de Kircher par Bonanni : les Romains les appelèrent *solea*.

La chaussure des Grecs s'élevoit quelquefois jusqu'à la moitié de la jambe, comme les brodequins d'aujourd'hui : c'étoit le cothurne des voyageurs, des chasseurs, des militaires, &c.

Ovide (*X. Métam.* 593), décrivant le costume d'Atalante qui s'exerce à la course, parle de ses cothurnes, qui ne s'élevoient que jusqu'au milieu de la jambe, & qu'il appelle cependant *genualia*, parce que, plus élevés par-devant, ils atteignoient probablement les genoux. Les laçures étoient brodées.....

. . . . Quæque
Poplitibus suberant picto genualia limbo.

Il ne faut pas les confondre avec le cothurne des acteurs tragiques dont je parlerai ailleurs : on distinguoit celui-ci par la hauteur extraordinaire des semelles. Je donne ici un grand nombre de cothurnes remarquables par leur variété, & j'indique les monumens d'où je les ai tirés. — *N°.* 1, *Pl. CXXVII*, peintures d'Herculanum, *V*, *p.* 135. — *N°.* 2, *Pl. CXXVII*, Herculanum, *Bronzi II*, *pag.* 221. — *N°.* 3, *Pl. CXXVII*, *ibidem*, *pag.* 265. — *N°.* 4, *Pl. CXXVII*, *ibidem*, *pag.* 43. — *N°.* 5, *Pl. CXXVII*, Herculanum, *Pitture I*, *pag.* 37. — *N°s.* 6 & 7, *Pl. CXXVII*, Athènes de Stuart : chaussure des Vents sur la tour de même nom.

N°. 8, *Pl. CXXVII*, Herculanum, *Bronzi II*, *pag.* 233. Ce cothurne est composé, en grande partie, de réseaux ou de filets. Les Anciens, des deux sexes, portoient des chaussures de cordes, comme on en voit à des divinités sur un autel de la villa Albani (*Monum. ant. de Winckelmann*, *n°.* 6) & ici, *n°.* 1, *Pl. CXXVIII*. Dans les fouilles d'Herculanum on a trouvé une espèce de sandales dont les cordes sont rangées en cercle : la partie qui couvre le talon est aussi faite de cordes & se trouve attachée à la semelle. Les habitans des Pyrénées méridionales portent encore des chaussures de cordes.

N°. 2, *Pl. CXXVIII*, cothurne rustique. *Herculanum*, *Bronzi II*, *pag.* 203. — *N°.* 3, *Pl. CXXVIII*, chaussure étrusque d'une forme particulière, *ibidem*, *pag.* 9 & 11. — *N°.* 4, *Pl. CXXVIII*, chaussure rustique d'un vieux faune, *ibidem*, *pag.* 167 : ce sont peut-être les *Phæcasia*.

Il paroît que les cuirs dont les personnes recherchées dans leur habillement faisoient les chaussures, recevoient un apprêt qui les rendoit luisans. Eustathe (*Ismenia*, *lib.* 4) dit d'un jeune homme élégamment vêtu, « que le » pré sur lequel il marchoit, se peignoit dans sa chaussure » comme dans un miroir. »

Ἐμϐάδες, chaussure grossière des pauvres. Isée (*Orat.* 4, *pag.* 428) les associe avec le manteau vieux & usé, le *tribonium*.

Phæcasia. Hesychius dit que les *phæcasia* étoient une chaussure de laboureur, une chaussure rustique. (*Voyez ci-dessus.*) C'étoit aussi la chaussure des philosophes. Sénèque (*Epist.* 113) désigne un de ces hommes par les mots *phæcasiatus & palliatus*, & ailleurs (*lib.* 7, *de Benefic.*) il apprécie les *phæcasia* à quatre deniers, environ trois francs d'aujourd'hui. Appian (*Bell. civil. lib.* 5) dit qu'ils étoient blancs : il les donne pour chaussure aux prêtres d'Athènes, d'Alexandrie, & on conjecture de là que c'étoit aussi une chaussure recherchée. Ainsi donc le même nom donné à des chaussures si différentes n'annonce que l'identité de forme.

Baxeæ, chaussure particulière des philosophes (*Apul. Met. lib.* 11). On voit ici sous le *n°.* 5, *Pl. CXXVIII*, celle du prétendu Bélisaire de la villa Borghèse (*Hist. de l'Art*, *édit. de Jansen*, *tom. II*, *Pl. XII*), qui représente un philosophe, peut-être Chrysippe, selon l'opinion de M. Carlo Féa.

Apulée (*Met. lib.* 11) dit que l'on portoit des *baxea* faites avec les feuilles de palmier, *juvenem pedes palmeis baxeis indutum*. Les prêtres égyptiens portoient des *baxeæ* de *papyrus*, & non de cuir, parce qu'ils craignoient de se souiller en touchant les dépouilles d'un animal. Pythagore les imita (*Martian. Capella*, *lib.* 2, *pag.* 28 : 1599). Le prétendu Sardanapale du Muséum français porte peut-être ces *baxeæ*. On en voit une ici sous le *n°.* 6, *Pl. CXXVIII*.

SECTION III.

Chaussures des Romains.

J'ai dit ailleurs que les Romains entouroient leurs cuisses & leurs jambes de bandelettes pour tenir lieu de caleçon & de chausses. Suidas les nomme περισκέλια, & dit qu'elles étoient teintes en jaune.

Il paroît que, dans celles de leurs chaussures qui ne laissoient pas les doigts du pied découverts, ils portoient une espèce de chaussons très-légers.

La chaussure particulière des Romains, celle qu'ils portoient avec la toge (leur manteau particulier), étoit le *calceus*, que les Grecs, du tems de Plutarque, appelèrent κάλτιος (*in Æmilio. Briani II*, *pag.* 151). C'étoit ainsi que la *crepida* accompagnoit toujours le *pallium*..... *Calceus* paroît avoir été à Rome le nom générique des chaussures ; car on appeloit *calcearium* la somme légère que l'on donnoit aux soldats pour entretenir la leur, qui étoit la *caliga*. Mais *calceus* désignoit aussi particulièrement la chaussure fermée (le soulier des Romains), celle que l'on portoit avec la toge. J'en donne pour modèle, sous le *n°.* 7, *Pl. CXXVIII*, celle de deux figures de bronze, revêtues de la toge, trouvées à Herculanum (*Bronzi II*, *pag.* 335), & dont les inscriptions gravées sur les bases (qui appartiennent véritablement aux figures) ne présentent point le titre de Sénateurs. C'est là sans doute le *calceus* ordinaire.

Pour mieux établir cette distinction, je donne, sous le *n°.* 8, *Pl. CXXVIII*, une chaussure des Sénateurs & des Patriciens, qui est celle de la statue de bronze de Néron-Drusus, frère de Tibère, trouvée à Herculanum (*ibidem*, *pag.* 313). On remarquera sur cette chaussure plusieurs (*ansæ*) courroies ou liens, qui ne se voient point au *calceus* simple du numéro précédent ; mais on n'y verra pas le croissant, qui étoit la marque distinctive des Patriciens. Aucun monument ne l'a encore présenté, quoique l'on ne forme aucun doute sur l'usage de cet ornement : j'en parle plus au long dans la partie des figures mythologiques. Le grand nombre de liens que l'on remarque à la seconde chaussure, & que l'on ne voit point à la première, auroit-il encore formé une autre distinc-

tion ? Une marque distinctive plus certaine étoit la couleur rouge, qui faisoit appeler cette chaussure *mulleus*. On apprend de Festus, que les Rois d'Albe l'avoient portée, & que Romulus & ses successeurs l'avoient adoptée. Jules-César & ses successeurs portèrent habituellement la chaussure rouge. Les Magistrats-Curules, les Sénateurs & les Patriciens ne portoient le *mulleus* que dans les jours de cérémonie. Leur chaussure ordinaire étoit noire. Ces diverses chaussures étoient faites avec un cuir préparé avec de l'alun, *alumen* : d'où ce cuir fut nommé *aluta*. On ne peut douter que la chaussure fermée, s'élevant jusqu'à mi-jambe, & formée de bandelettes & de courroies, ne soit venue d'Étrurie. On voit en effet, dans la galerie de Florence (*Statuæ*, *tab*. 81), une statue de bronze, vêtue d'une toge étroite, sur les bords de laquelle sont gravés des caractères étrusques. Je donne sa chaussure sous le *n*°. 1, *Pl. CXXIX*.

Pero étoit la chaussure des gens de campagne & des Plébéiens. Elle étoit faite avec du cuir non aprêté. D'après Juvénal (*Satyr*. 14, *vers*. 185), qui l'appelle *altus*, on peut croire que le *pero* ressembloit, pour la forme, à nos brodequins.

Campagus, chaussure des officiers, comme la *caliga* étoit celle du soldat. Leur différence consistoit probablement en ce que la *caliga* étoit une simple semelle liée sur le pied avec des courroies, & que la semelle du *campagus* avoit un large rebord qui entouroit le pied, le talon, laissant le coudepied seul découvert. Plusieurs courroies, en se croisant sur le pied, formoient des espèces de mailles de filet, *campagos reticulatos*, & s'entortilloient autour de la jambe jusqu'au dessus des chevilles. Un pied antique de marbre, conservé jadis dans le cabinet des Antiques de Sainte-Geneviève, & dessiné ici sous le *n*°. 2, *Pl. CXXIX*, en présente le modèle. On en voit un de même espèce, sous le *n*°. 3, *Pl. CXXIX*. — Sous le *n*°. 4, *Pl. CXXIX*, est la chaussure d'une statue équestre de bronze, trouvée à Herculanum (*Bronzi II*, *pag*. 239), & prise sans fondement pour un Alexandre. En examinant son armure, on ne peut méconnoitre un général romain. Ces deux chaussures laissent voir une espèce de chausson qui couvre tout le pied, & qui est recouvert par le *campagus*.

Quel nom donner aux chaussures fermées que portent des Romains, & qui sont dessinées sous les numeros suivans, si ce ne sont pas des cothurnes militaires ou des *perones* ornés ? — Sous le *n*°. 5, *Pl. CXXIX*, chaussure d'un général (*Herculan. Pitture III*, *pag*. 197). — Sous le *n*°. 6, *Pl. CXXIX*, celle d'un militaire romain (*Herculan. Bronzi II*, *pag*. 269). — Sous le *n*°. 7, *Pl. CXXIX*, une chaussure romaine très-élégante. — Sous le *n*°. 1, *Pl. CXXX*, est dessinée la chaussure d'une figure étrusque, trouvée à Herculanum (*Bronzi II*, *pag*. 11), qui auroit du rapport avec les précédentes si les doigts du pied n'étoient pas découverts. — La même différence m'a fait placer ici, sous le *n*°. 2, *Pl. CXXX*, une chaussure romaine, tirée des *Monumenti antichi* de Winkelmann (192).

Solea étoit, chez les Romains, un synonyme de *crepida*, de *crepidula* ; aussi les anciens glossaires traduisent *solea* par σανδάλιον. En un mot, *solea*, selon Aulu-Gelle (*lib*. 13, *cap*. 21), désignoit toute chaussure qui laissoit le pied découvert. Il y avoit cependant, entre la *solea* & la *crepida*, quelque différence qui nous est inconnue ; car Horace (*I*, *sermo*. 3, 127) les nomme toutes les deux, comme deux chaussures distinctes. Les Romains quittoient en sortant de Rome, & dans Rome en entrant dans leurs maisons, le *calceus* avec la toge. Ils prenoient, dans le premier cas, le cothurne des voyageurs, qui étoit une espèce de *pero* ou brodequin de cuir cru ; dans le second cas, ils chaussoient la *solea*, plus légère que le *calceus*; mais ils quittoient la *solea* quand ils montoient sur les lits de table. Les esclaves, appelés *sandaligeri* à cause de cet emploi, les déchaussoient, gardoient leur chaussure, & les rechaussoient après le repas.

Soccus, dans les anciens glossaires, est donné pour synonyme du mot κρηπὶς ; ce qui prouve que c'étoit une chaussure ouverte. En effet, les acteurs des comédies de Térence, qui doivent porter le *soccus* par opposition au cothurne des tragiques, sont chaussés avec une espèce de *crepida*, qui a la semelle très-mince, qui laisse le pied découvert, & dont les courroies se croisent sur le pied & autour de la jambe. Les sujets de ces comédies sont pris des Grecs. Nous n'établirons aucune différence entre la *crepida* & le *soccus*, parce que les anciens auteurs ne leur en assignent aucune.

Udones. Martial (14, 140) dit de cette chaussure, qu'elle étoit tissue de poil de bouc :

Non hos lana dedit, sed olentis barba mariti :

c'est tout ce que nous en savons.

Uncinati *calcei*, chaussure terminée par une pointe recourbée en dessus. Voyez les chaussures des Étrusques ; car on n'en trouve point de semblables sur des monumens romains.

SECTION IV.

Chaussures des Barbares.

Lorsque les artistes donnent des chaussures aux Barbares pris en général, ce sont toujours des chaussures fermées, qui se lient par-dessus les longues chausses (vêtement qui caractérisoit ces Barbares), & au dessus des chevilles du pied. On en verra plusieurs modèles dans cette section. Je place ici deux chaussures de Barbares, parce que je ne connois point les peuples auxquels elles appartiennent. Celle du *n*°. 3, *Pl. CXXX*, est tirée des Recueils d'antiquités (*II*, *Pl. LXXIII*) de Caylus ; elle rappelle la chaussure des Bretons, dont j'ai parlé ci-dessus. Sous les *n*os. 4 & 5, *Pl. CXXX*, est un pied de terre cuite, débris d'une statue (*Monum. ant. Guattani*, *ann*. 1785) que l'on voyoit dans le Muséum du feu cardinal Borgia. L'éditeur croit y retrouver la *mollis aluta* des Romains ; mais je ne puis être de son avis.

Étrusques. Sur les monumens trouvés en Étrurie on voit souvent des chaussures semblables aux cothurnes des voyageurs ; mais elles couvrent tout le pied. Les figures de femmes portent souvent des chaussures fermées, terminées par une pointe recourbée en dessus : ce sont peut-être les *calcei uncinati*, qui depuis furent en usage à Rome. Sous les *n*os. 6 & 7, *Pl. CXXX*, on en voit deux espèces, tirées du *Museum etruscum* (*tom. I*, *tab*. 3 & 24). Ce même volume en présente plusieurs autres, *tab*. 5, 47, 99, 101, &c.

On ne trouve ici aucune des chaussures qui sont peintes sur les vases dits *etrusques*, parce que cette dénomination est vicieuse, & parce que ces vases sont grecs.

Germains, Daces, Sarmates. Ces Barbares portent sur les colonnes trajane & prétendue antonine, des chaussures qui ressemblent à celles qui sont dessinées plus bas dans l'article des Perses.

Gaulois. On voit à la villa Albani deux figures assises

de guerriers captifs, que Winckelmann (*Hist. de l'Art.*, *édit de Jansen*, *tom. I*, *Pl. II & III*, *lib.* 1, *ch.* 3, §. 6) reconnoît à leurs moustaches & à leurs cheveux plats, pour des Gaulois & des Celtes. Leurs pieds tiennent en partie à la base qui les porte; de sorte que leur chaussure, si elle a été restaurée, a dû l'être d'après les débris des pieds : c'est pourquoi je la donne ici sous le *n°.* 8, *Pl. CXXX.* Ce sont peut-être les *Gallicæ* dont parle Cicéron (*II*, *Philippic.*, *n°.* 76), qui avoient une semelle de bois. Sur les monumens trouvés à Metz, en Bourgogne, &c. & publiés par Montfaucon (*tom. III*), les Gaulois portent des chaussures qui paroissent ne faire qu'un seul vêtement avec leurs longues chausses; ce que nous appellerions aujourd'hui *des pantalons garnis de pieds.*

Perses. On voit sur les monumens de Persépolis deux sortes de chaussures : l'une ressemble à notre soulier; l'autre ressemble à des brodequins, dont le coudepied seroit ouvert par plusieurs fentes (*n°.* 1, *Pl. CXXXI*). Sur ceux des Parthes & des Sassanides, on trouve une chaussure qui ressemble à un soulier, mais dont les liens sont très-grands, & paroissent se soutenir par leur propre fermeté. On voit à la villa Medicis des figures de Barbares captifs, qui ressemblent aux Parthes de l'arc de Septime-Sévère. Je donne ici, sous le *n°.* 2, *Pl. CXXXI*, la chaussure de l'un d'eux (*Perrier*, *tab.* 16). Sous le *n°.* 3, *Pl. CXXXI*, on voit la chaussure d'un Roi captif, de la villa Albani, qui a beaucoup de ressemblance avec la précédente (*Hist. de l'Art*, *édit de Jansen*, *tom. I*, *Pl. XVIII.*) Tertullien (*de cultu Feminarum II*, *segm.* 10) dit que les brodequins des Parthes étoient ornés de perles, & (*lib. I*, *segm.* 7) qu'elles étoient attachées à la partie même de cette chaussure qui entroit dans la boue.

Orientaux en général. J'ai donné plus haut la chaussure du prétendu Sardanapale. M. Visconti le reconnoît pour un Bacchus indien : sa chaussure appartiendroit alors au même peuple.

Sous le *n°.* 4, *Pl. CXXXI*, on voit celle d'un Palmyrénien. Elle est tirée du monument unique de Palmyre, qui est conservé au Capitole (*Mus. Capitol. tom. IV*, *tab.* 18). — Sous le *n°.* 5, *Pl. CXXXI*, une chaussure asiatique, celle de Mithra, qui porte, sur tous les monumens, le costume oriental. Elle est tirée d'un bas-relief que l'on voit dans le casin de la villa Albani (*Hist. de l'Art*, *édit. de Jans. tom. I*, *Pl. XIX*). — Sous le *n°.* 6, *Pl. CXXXI*, est la chaussure d'Amycus, Roi des Bébryces, depuis les Bithyniens. On la voit sur un coffret de bronze du Collége romain, où est gravée la victoire de Pollux sur ce Roi (*Hist. de l'Art*, *édit de Jansen*, *tom. II*, *Pl. I*).

SECTION V.

Chaussures des femmes.

Les chaussures des Grecques furent le plus souvent des chaussures ouvertes; cependant quelques-unes ont des chaussures fermées ou des souliers dans les Peintures d'Herculanum (*tom. I*, *tab.* 7, 21, 23). Vénus porte des souliers jaunes dans une peinture des Thermes de Titus (*Bartoli*, *Pitt. ant. tav* 6). La crépide des Grecques diffère peu de celle des hommes; c'est pourquoi je n'en donnerai point ici de modèle : seulement on voit sous le *n°.* 7, *Pl. CXXXI*, la crépide d'une danseuse des Peintures d'Herculanum (*tom. I*, *pag.* 95), à cause de son extrême légéreté, & sous le *n°.* 8, *Pl. CXXXI*, celle d'une Vénus d'Herculanum (*Bronzi II*, *pag.* 53), à cause de sa forme particulière.

On observe sur les chaussures des Pallas, des Melpomènes, de la prétendue Cléopâtre, &c. une forme de semelles extraordinaires. Elles ont ordinairement un doigt d'épaisseur, & sont composées de plusieurs couches. Une Pallas de la villa Albani, dans le casin, porte des crépides dont les semelles, épaisses de deux doigts, sont formées de cinq couches cousues ensemble. *Quadrisolcæ* (*ad Acta Archelai Disput. Zaccagnii*, *pag.* 23) étoient celles qui avoient la semelle quadruple. Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5, §. 39) conjecture que le liége faisoit partie de ces semelles; il étoit garni en dessus & en dessous d'un cuir qui le déborde visiblement. A la villa Ludovisi on voit une Pallas plus grande que nature, ouvrage d'Antiochus d'Athènes, dont les crépides ont la même forme. Cette chaussure, entourée de trois rangs de différens ornemens piqués, a trois doigts de hauteur. — Quant à la chaussure très-élevée des Melpomènes, c'est le cothurne des acteurs tragiques, que ceux-ci portoient aussi en jouant les rôles de femmes.

Sicyonia. On sait de cette chaussure, qu'elle étoit exclusivement à l'usage des femmes, & qu'un homme eût été déshonoré s'il l'eût portée (*Cicero*, *de Oratore*, *lib.* 1, *cap.* 54).

Persicæ. Suidas nous apprend seulement que cette chaussure appartenoit aux femmes. Aristophane en a parlé dans *les Nuées.*

Baucides. Hesychius dit que c'étoit une chaussure de femme très-ornée. Pollux ajoute qu'elle étoit jaune.

Dans le roman grec d'Ismène & d'Isménias, Eustathe dit que la Prudence portoit une chaussure noire, très-ornée; mais que cette couleur ne convenoit pas à une vierge. Elien (*Hist. Varr. VII*, 12) dit que le plus grand nombre des Romaines portoient la même chaussure que leurs maris. Cette chaussure est le plus souvent fermée; c'est le *calceus;* mais elles portoient aussi la crépide, la *solea*, le *soccus* & le *socculus* décrits plus haut. Sous les Empereurs, elles ornèrent leur chaussure de broderie d'or & d'argent. Pline (*lib.* 9, *cap.* 35, *sect.* 56) leur reproche de les charger de perles. On sait enfin qu'on y enchâssoit aussi des pierres gravées.

La chaussure des femmes barbares ne diffère point de celle de leurs époux. On voit aussi dans l'article du Campagus, une chaussure qui ressemble à celle du prétendu Silence de la villa Medicis, statue que je crois être la figure d'une nation barbare, faisant portion d'un trophée ou d'un arc de triomphe. Cette chaussure est la même que celle des Rois captifs du Capitole; elle est formée d'une semelle très-épaisse, d'une étoffe qui couvre tout le pied, excepté le coudepied, sur lequel elle est assemblée par des laçures, dont plusieurs naissent de la semelle.

SECTION VI.

Chaussures des enfans.

Je n'ai rien observé de particulier sur cet objet. Je dirai en général que les enfans ne portent pas souvent de chaussures, &, quand ils en portent, que c'est la même que celle de leurs parens.

SECTION VII.

SECTION VII.

Chauſſure des Rois, des Empereurs, des Reines, &c.

Les Rois grecs portoient des chauſſures dorées, avec le manteau de pourpre; du moins Saumaiſe (*de Pallio*, *pag.* 325) donne-t-il comme un uſage conſtant de porter des chauſſures dorées ou ornées de bandelettes dorées quand on étoit vêtu de pourpre. Or, la chlamyde des Rois grecs étoit le plus ſouvent faite avec cette matière précieuſe.

Les Rois de Rome prirent des anciens Rois d'Albe, ſelon Feſtus, l'uſage du *mulleus* ou de la chauſſure rouge.

Jules-Céſar & les Empereurs qui lui ſuccédèrent, adoptèrent auſſi (*Dio-Caſſ. lib.* 43, *cap.* 43) la chauſſure élevée & rouge (καὶ ὑψηλῇ καὶ ἐρυθροχρόῳ) des Rois d'Albe, de qui Céſar prétendoit deſcendre par Iule, fils d'Énée. — Caligula (*Senec. de Benefic. lib.* 2, *cap.* 12) portoit une chauſſure ouverte (*ſocculum*), très-légère, ornée de dorures & de perles. — Élagabale avoit chargé ſes habits & ſes chauſſures de pierres précieuſes; mais Alexandre-Sévère (*Lamprid.* 4 & 40) répudia ce luxe honteux; il porta des bandelettes autour de ſes cuiſſes, & une chauſſure blanche, quoique ſes prédéceſſeurs l'euſſent portée de couleur d'écarlate. — Gallien (*Trebel. Poll. cap.* 16) reprit la *caliga*, qu'il enrichit de pierres précieuſes. — Tacite l'imita (*Vopiſc. cap.* 10). — Dioclétien étala le même luxe, prit le coſtume des Rois les plus efféminés, & il fut imité par tous ſes ſucceſſeurs juſqu'à la deſtruction de l'Empire d'Orient. Corippus décrit dans ſon *Panégyrique de Juſtin II*, ſucceſſeur de Juſtinien (*lib.* 2, *n°.* 18), la chauſſure rouge de cuir perſique, & les bandelettes de pourpre qui la lioient, couleur réſervée excluſivement pour l'Empereur:

> *Purpureo ſuræ reſonant fulgente cothurno,*
> *Cruraque puniceis induxit regia vinclis,*
> *Parthica campano dederant quæ tergora fuco,*
> *Auguſtis ſolis hoc competit uni.....*

J'ai recueilli dans deux Mémoires ſur le coſtume des anciens Perſes, imprimés dans les Recueils de l'Inſtitut (an 11), quelques notions ſur les chauſſures de leurs Rois. Cyrus portoit dans ſon entrée triomphale à Babylone, de longues chauſſes de couleur rouge, ou, pour rendre plus exactement le texte de Xénophon (*Cyri Inſtitut. lib.* 8, *cap.* 3, *n°.* 7), teintes avec l'*hyſginum*, plante que l'on croyoit porter des fleurs de même couleur, & qui eſt confondue par quelques philologues avec l'hyacinthe à fleurs purpurines. Darius, dans *les Perſes* d'Eſchyle (*verſ.* 612), porte une chauſſure jaune. Sur un criſtal gravé de la Collection des Antiques impériales de France, qui étoit jadis dans le tréſor de l'abbaye de Saint-Denis, on voit un Roi de la dynaſtie des Saſſanides, celle qui remplaça la dynaſtie des Arſacides ou Parthes. Il porte une chauſſure dont les liens ſont ſaillans & paroiſſent avoir de la conſiſtance, & ſont auſſi longs, auſſi larges que la chauſſure elle-même. Une figure aſſiſe, tenant un arc, ſert de type au revers de pluſieurs médailles des Arſacides: ſa chauſſure eſt auſſi liée avec des courroies très-apparentes.

CHAPITRE III.

COIFFURES ET BARBE.

OBSERVATIONS générales.

J'AI employé le mot *coiffure*, parce qu'il a pluſieurs acceptions. Les mots *cheveux*, *chevelure*, &c. n'auroient pas annoncé tous les objets que je dois traiter dans les deux premières ſections de ce chapitre. Je parlerai, dans la première, des cheveux & de leur arrangement, ou de la *coiffure* proprement dite (au ſingulier). Les divers habillemens de la tête, appelés auſſi *coiffures* (au pluriel) en général, ſeront décrits dans la ſeconde ſection. La troiſième ſera conſacrée aux détails qui concernent la barbe chez les Anciens.

Sur les deux premières ſections je ferai obſerver généralement que les peuples qui coupoient leurs cheveux entièrement ou en grande partie, ſe couvroient la tête. Au contraire, ceux-là marchoient la tête nue, qui portoient de longs cheveux. Saumaiſe fait cette obſervation générale dans ſon ſavant Traité *de Tonſurâ veterum*, & il l'applique particulièrement aux Daces, qui étoient diviſés en *pileati* & en *comati*.

SECTION PREMIÈRE.

Coiffure ou chevelure.

Avant de parler de la chevelure des peuples anciens, je ferai obſerver qu'ils portèrent quelquefois de fauſſes chevelures ou des perruques, τὸ πηρικόμιον, *galericulus* (*Sueton. in Othon. cap.* 12), *galerus* (*Juvénal*, *VI*, 120), ſoit pour remplacer les cheveux, ſoit pour montrer cette chevelure blonde, ſi recherchée chez les peuples dont les cheveux étoient noirs. Ces perruques étoient faites quelquefois avec des peaux de chevreaux. Les cheveux ajoutés ne l'étoient quelquefois que partiellement, ſur les tempes, derrière la tête ou enfin ſur la tête (*Petron. cap.* 70).

Les maſques, qui ſont deſſinés dans le livre des Jeux, préſenteront une grande variété de coiffure.

§. Ier. *Coiffure des Grecs.*

Les Grecs, pris en général, portoient les cheveux courts, bouclés, légérement rabattus ſur le front, & coupés également dans toutes les parties de la tête, qui ſont garnies de cheveux. Plutarque (*de Virtute mulier. Xenocrita*) raconte qu'un tyran de la Cyrénaïque contraignit les femmes à porter le coſtume des hommes, coſtume qu'il déſigne particulièrement par ces mots..... Avoir les cheveux coupés en rond, περιτρόχαλα κείρεσθαι. Je n'en donne point ici d'exemples, parce qu'on en trou-

vera un grand nombre dans les têtes des dieux & dans les têtes des Grecs, qui sont gravées dans l'*Iconographie* ou la première partie de ce Recueil. On consultera particuliérement la tête de Janus, *Pl. I*, *n°.* 5; celles de Jupiter, *Pl. II*, *nos.* 1, 2; celle de Neptune, *Pl. III*, *n°.* 1, &c. &c.

Cet usage souffroit quelques exceptions. Les Abantes (nom général des habitans de l'Eubée) laissoient croître leurs cheveux par-derrière, & les coupoient sur le front pour ne pas laisser aux ennemis le moyen de les saisir par la chevelure (*Iliad. II*, 542). Les Mysiens du Péloponnèse, les Curètes, les Etoliens, en usoient de même. Les Doriens faisoient le contraire. — Les Athéniens qui servoient dans la cavalerie laissoient croître leurs cheveux (*Aristoph. Nub.* 14, *equit.* 577). Tous les Lacédémoniens, militaires & autres citoyens, portoient les cheveux longs (*Aristot. Rhet. lib.* 1). En général, les militaires grecs les portoient assez longs & flottans, ἐπισεισον κόμην, disent les comiques grecs, & Plaute les appelle *cæsariati* (*miles glorios*).

Les jeunes Grecs des deux sexes ne coupoient leurs cheveux qu'à l'époque où ils devenoient adolescens : alors ils offroient à quelque Divinité leur première chevelure. Ils portoient, dans l'adolescence & dans les gymnases, les cheveux encore assez longs sur la tête, avec le pétase; mais on ne laissoit point entrer dans les gymnases de longues chevelures, c'est-à-dire, des enfans. Sortis de l'adolescence, les Grecs coupoient leurs cheveux. Les dieux, auxquels on attribuoit une jeunesse éternelle, portent des cheveux assez longs: Apollon, *Pl. IV*, *n°.* 6; Mercure, *Pl. V*, *n°.* 3, 5; de même Hercule jeune, *Pl. VII*, *n°.* 2, & Méléagre, *Pl. XI*, *n°.* 1. J'en donne ici deux modèles, tirés des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 27, 2, 3), *Pl. CXXXII*, *nos.* 1 & 2.

Dans le deuil, ceux qui portoient ordinairement les cheveux longs, les coupoient pour témoigner leur affliction. Ceux au contraire qui les portoient courts, les laissoient croitre (*S. Gregor. Moral. lib.* 2, *cap.* 17).

Les Grecs se servoient de fers chauffés pour friser & pour boucler leurs cheveux. Les Romains employèrent le même artifice.

Artémidore (*lib.* 1, *cap.* 19) donne à entendre que la chevelure longue & belle, τρίχας ἔχειν μεγάλας καὶ καλάς, convenoit aux Prêtres, aux Rois, aux Magistrats, aux personnes attachées au théâtre & aux sages, σοφοῖς; il désigne sans doute, par le mot *sages*, les philosophes en général : tel fut Socrate en particulier (*Aristoph. Aves*, 1282). Quant aux stoïciens & aux cyniques, ils se rasoient la tête entiérement: d'où leur vint le surnom ἐγχρῶκουριαι, rasés jusqu'à la peau.

Les esclaves, chez les Grecs, portoient des cheveux extrêmement courts & hérissés; & les cheveux moins courts, mais peignés avec soin, caractérisoient les hommes libres : aussi un personnage dit-il dans une comédie grecque (*Aristoph. Aves*, 912) : « Comment se fait-il » qu'étant esclave on vous voie des cheveux ? » Δοῦλος ὤν, κόμην ἔχεις. On peut remarquer ici que θρὶξ désigne ordinairement, & dans le sens propre, des cheveux courts, hérissés; que κόμη désigne des cheveux moins courts, & peignés avec soin.

Les Athéniens entre-méloient dans leurs cheveux des cigales d'or.

Quoique la mode ait peu influé sur le costume des Grecs & des Romains pris en général, cependant les coiffures varièrent quelquefois. On se ceignit avec une bandelette, même sur des cheveux courts : tel on voit Sophocle, *Pl. XIII*, *n°.* 2; Homère, *Pl. XI*, *n°.* 6, &c. L'usage de la bandelette ou du bandeau devint plus fréquent lorsqu'on porta des cheveux moins courts. On le voit à deux têtes de Platon, *Pl. XV*, *nos.* 5, 6. Un bronze d'Herculanum (*II*, 291), dessiné ici *Pl. CXXXII*, *n°.* 3, présente les détails d'un bandeau agraffé derrière la tête.

Dans les jeux, dans les sacrifices, les Grecs portoient des couronnes faites avec des végétaux qui étoient affectés à chacune de ces cérémonies en particulier. Ces couronnes différoient du στρόφιον ou *stropus*, couronne tortillée à l'usage des Prêtres. On trouvera des modèles de quelques-unes de ces couronnes dans le livre de la Guerre (chapitre V), & des têtes couronnées dans la première Partie..... de laurier, Jupiter, *Pl II*, 2; Xénophon, XV, 4..... de pampres, Bacchus, VII, 4..... de peuplier, Hercule, VII, 3..... de chêne, Jupiter, X, 5; Bacchus, VII, 5..... de lierre, Pan, VIII, 1.

Les Grecs d'Asie portoient les cheveux assez longs & frisés. Les Ioniens poussoient ce luxe à l'excès (*Athen. Deipnos. lib.* 12, *cap.* 5). Lorsqu'ils nouoient leurs cheveux sur la tête, comme les vierges & les enfans, on appeloit ce nœud κρώβυλος.

§. II. *Coiffure des Romains.*

« Jusqu'à l'an 454 de la fondation de Rome, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 5, *chap.* 2, §. 8), c'est-» à-dire, jusqu'à la cent vingtième olympiade, les statues » (des Romains) étoient représentées avec une longue » chevelure & de longues barbes, comme les portoient » alors les Romains (*Plutarch. in Camillo*); car ce ne » fut que cette année qu'il vint des barbiers de Sicile à » Rome (*Livius*, *lib.* 27, *cap.* 34). Tite-Live rapporte » (*lib.* 27, *cap.* 34) que le consul M. Livius s'étant » éloigné de la ville pour quelque mécontentement, & » s'étant laissé croître la barbe, ne reparut à Rome, à » la sollicitation du Sénat, qu'après s'être fait raser. » Scipion l'Africain portoit de longs cheveux à sa pre-» mière entrevue avec le roi Massinissa (*idem*, *lib.* 28, » *cap.* 35). » Cet usage ancien étoit si connu, même dans des tems postérieurs, qu'Ovide (*Fast. II*, 30), voulant indiquer les Romains de ces premiers tems, les appelle *intonsi*. D'autres auteurs en ont usé de même, & Juvénal (*V*, 30) se sert, comme de synonymes, de mots qui se rendroient en français par *chevelu* & *antique*.

Sur des médailles consulaires on voit la tête de Numa avec une longue chevelure. On pourroit penser que les Romains portèrent les cheveux courts au commencement de la République, si l'on en jugeoit d'après le buste de l'ancien Brutus, que l'on croit être antique. Depuis Scipion l'Africain il faut appliquer aux Romains, relativement aux cheveux, tout ce qui a été dit des Grecs en général. La seule différence est pour les esclaves, qui, chez les Romains, portoient les cheveux de la même longueur que les citoyens; mais ils se faisoient raser lorsqu'on les affranchissoit, & ils portoient alors le *pileus* ou le pétase. Les jeunes Romains offroient, comme les jeunes Grecs, leur première chevelure à quelque Divinité. Les poètes ont chanté cette offrande, qui étoit un jour de fête & de régal.

Ceux qui avoient fait naufrage & qui avoient perdu tous leurs biens, offroient aux dieux de la mer leur chevelure, comme la seule offrande dont ils pussent encore disposer. On les coupoit même dans le péril & la tempête; ce qui faisoit prendre aux marins pour un mauvais

augure l'action de couper ses cheveux ou ses ongles dans un vaisseau (*Petron. cap.* 104) lorsque le tems étoit tranquille. De même ceux qui relevoient d'une maladie grave ou qui avoient échappé à un grand danger, laissoient croître leur chevelure pour l'offrir aux dieux (*Petron. cap.* 67). On agissoit de même lorsqu'on vouloit obtenir d'eux une bonne santé (*Censorin. cap.* 1).

Dans le deuil & dans l'affliction on laissoit croître les cheveux & la barbe. Caligula, ayant appris la mort de Drusille sa sœur chérie, accourut à Rome..... *barbâ capilloque promisso* (*Sueton. cap.* 4, *n°.* 6). Ceux qui étoient accusés de quelque grand crime, & ceux qui demandoient justice au peuple contre des oppresseurs puissans, faisoient de même; ensuite ils coupoient leurs cheveux & leur barbe le jour où ils étoient absous ou qu'ils obtenoient justice.

§. III. *Coiffure des Barbares.*

Les Grecs donnoient le nom de *Barbares* à tous les peuples. Leurs sculpteurs, & probablement leurs peintres, donnèrent aussi aux figures des Barbares, des traits, des cheveux, une barbe & un costume qui les distinguèrent constamment des figures grecques; ils furent imités en cela par les artistes romains. Les cheveux des Barbares sont un peu longs, très-droits, relevés sur le front, quelquefois coupés au dessous des oreilles, & tombant sur la nuque. Je donne ici pour modèle la tête du prétendu gladiateur mourant (*n°s.* 4 & 5, *Pl. CXXXII*) du Capitole, qui est aujourd'hui dans le Musée Napoléon. Je citerai le *Rotatore* ou le Scythe, bourreau de Marsyas, le prétendu *Pætus* de la villa Ludovisi, &c. On consultera dans ce Recueil les têtes du Cyclope, *Pl. IV*, 5; celle du Faune, *Pl. VII*, 6; celle de Pan, *Pl. VIII*, 1.

Les Troyens portoient les cheveux assez longs, comme les Grecs d'Asie.

Saumaise (*loco citato*) dit qu'au siècle d'Auguste, les Grecs, les Romains, les Arabes (probablement ceux qui habitoient les bords de la Mer-Rouge), les Phéniciens, les Carthaginois, en un mot, les habitans de presque tout l'Univers connu & fréquenté, coupoient leurs cheveux en rond, excepté les Égyptiens, qui se rasoient les cheveux & même les sourcils. Il faut distinguer, des Égyptiens proprement dits, ceux qui avoient adopté les usages des Macédoniens, & qui portoient les cheveux bouclés, comme les Grecs d'Asie. Une pierre gravée du Muséum de Florence, dessinée ici sous le *n°.* 6, *Pl. CXXXII*, en présente un modèle (*I*, 26, 2.)

Les Perses portèrent toujours de longues chevelures, & les Parthes cherchoient à effrayer leurs ennemis en les rabattant sur le visage. Les Scythes, les Goths & les peuples du Nord, Germains, Gaulois, Bataves, Bretons, &c. laissoient croître tous leurs cheveux.

Les Sicambres & les Germains formoient un seul nœud de leur longue chevelure. Ce nœud servit à les caractériser (*Tacit. Germ.*, *c.* 38), & Martial l'appelle *nodus Rheni.*

Les Gaulois (*Diodor. Sicul.*, *lib.* 5, 212) lavoient souvent leurs longs cheveux avec de l'eau de chaux, & avec le savon qu'ils avoient inventé.

Les Numides formoient leur chevelure en boucles. La tête de Juba, *Pl. XXXVI*, *n°.* 2, en présente un modèle. On en verra encore dans la section Ire. du chap. IV du livre II de ce Recueil.

Les Maxyes, peuple de l'Afrique septentrionale, qui habitoit les bords du lac Triton, laissoient croître leurs cheveux à droite, & les coupoient au côté gauche de la tête.

§. IV. *Coiffure des Grecques.*

Avant de commencer cet article, je dois faire connoître les diverses acceptions des mots *μιτρα*, *μιτρη* & *mitra*. Le mot latin désigne presque toujours un habillement de tête ou un ornement de la chevelure; le bonnet phrygien, le diadême ou la bandelette qui nouoit les cheveux; enfin un voile, tel que le schall des Arabes, comme on le verra à leur article. Les mots grecs ont aussi ces acceptions relatives à la tête; mais ils en ont une autre plus ordinaire, celle de ceinture, de baudrier, même de lame de métal qui en tenoit lieu. Ici les mots grecs ne seront employés que dans le sens du mot latin.

Il faut distinguer deux sortes d'aiguilles de tête, employées par les femmes pour leur coiffure. L'une, *acus discriminalis*, servoit aux femmes à séparer leurs cheveux en deux parties, sur le devant de la tête. L'autre sorte d'aiguille, qui étoit proprement l'aiguille de tête, *acus crinalis* & *acus comatoria*, servoit à retenir derrière, ou sur la tête, les cheveux tressés ou natés. Les femmes des environs de Naples attachent encore leur chevelure avec des aiguilles d'argent, de la longueur de la main. Auprès d'Apt, en Provence, on déterra, dans le commencement du dernier siècle, une statue de femme, dont la chevelure est retenue par une semblable aiguille. On la voit ici sous les *n°s.* 7 & 8, *Pl. CXXXII.* (*Montfauc.*, *Sup. III*, *Pl. IV bis.*) La description de ces aiguilles se trouvera dans le chapitre des ornemens.

Les vierges grecques, c'est-à-dire, les jeunes filles qui n'avoient pas subi le joug de l'hymen, se faisoient reconnoître à leur coiffure. Leurs cheveux étoient relevés sur la tête; une petite portion descendoit & étoit nouée sur la nuque. C'est ainsi que les portent les Divinités toujours vierges, Pallas, Diane, *Pl. VI*, *n°.* 1; la Victoire, *Pl. VIII*, *n°.* 4; & même Vénus, sans doute avant son mariage, *Pl. VI*, *n°.* 5. Cette observation est importante: c'est pourquoi j'en multiplie les preuves: *Pl. CXXXIII*, *n°.* 1, tirée des pierres gravées du Palais-Royal (*I*, *Pl. XVIII*); *Pl. CXXXIII*, *n°.* 2 & 3, tirées des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 26, 7 : *II*, 12, 4); *Pl. CXXXIII*, *n°.* 4, tête d'une Pallas de bronze à Herculanum (*II*, *pag.* 43).

Tertullien (*de Virginibus velandis*) répète souvent que les vierges se distinguoient des femmes en relevant, en bouclant & en nouant leurs cheveux sur la tête: *ut cumulata in verticem ipsam capitis arcem ambitu crinium contegat;* qu'au moment où elles devenoient femmes, elles affectoient de prendre une autre coiffure, c'est-à-dire, de séparer en deux parties leurs cheveux depuis le front: *simulque se mulieres intellexerunt, vertunt capillum, & acu lasciviore comam sibi inferunt, crinibus à fronte divisis, apertam professæ mulieritatem.* Cet amas de boucles sur la tête étoit appelé *corymbus* ou grouppe de baies du lierre, & *botrys* ou grappe de raisin. Les dessins du paragraphe suivant rendront ceci plus sensible.

Dans le roman grec d'Ismène & d'Isménias, celui-ci félicite (*lib.* 1) le peintre qui avoit représenté la Chasteté, de ce qu'il n'avoit point mis de roses dans sa couronne, « parce qu'il n'y a aucun rapport entre la chasteté » & la rose, qui a été teinte d'une manière honteuse. » C'étoit le sang de Vénus, qui de blanche l'avoit rendue rouge. Cette observation doit s'appliquer aux vierges.

Les Grecques en général paroissoient en public avec les cheveux arrangés de différentes manières. Les vieilles seules mettoient une coiffure sur leurs cheveux. La chevelure des Grecques étoit souvent liée avec une simple bandelette : telles sont celles que l'on voit dessinées ici, *n*os. 5 & 6, *Pl. CXXXIII*, tirées du Recueil d'antiquités de Caylus (*tom. I*); *n*o. 1, *Pl. CXXXIV*, tirée des bronzes d'Herculanum (*II*, *pag.* 273). Cette bandelette se croisoit (*Mus. For. G. I*, 26, 6) quelquefois en divers sens, *n*o. 2, *Pl. CXXXIV*. Des fleurs, des pierres précieuses, divers ornemens étoient joints à la bandelette, *n*o. 3, *Pl. CXXXIV*, tirée (*II*, *Pl. XVII*) des pierres gravées du Palais-Royal; *n*o. 4, *Pl. CXXXIV*, tirées des vases grecs d'Hamilton (2e. *collection* : 1800, *I*, *Pl.* 26).

Un tyran de Cumes en Italie, voulant éteindre le courage des jeunes Cuméens, les contraignit, dit Denys d'Halicarnasse (*lib.* 7, *cap.* 9), « à soigner leur chevelure, comme le faisoient les vierges; à peindre leurs cheveux; à les boucler & à les renfermer dans des filets. » Le filet dont parle l'historien est la *rete* des Italiens, le *résil* des Espagnols, le *κεκρυφάλος* des Grecs, &c. Le mot grec veut dire proprement le sac ou le fond du filet, qui étoit une partie de la coiffure, & qui renfermoit les cheveux de derrière comme dans une bourse. Les vases grecs (dit *étrusques*) d'Hamilton (*IV*, 71 : *I*, *Pl. CXXVII* : *IV*, 24) m'ont fourni les *n*os. 5, 6, 7, *Pl. CXXXIV*.

Plutarque (*Quæst. Rom. tom. II*, *pag.* 267) dit que les Grecques coupoient leurs cheveux dans les tems de calamité, tandis que les hommes laissoient croître les leurs, & que le contraire avoit lieu chez les Romains. C'étoit l'usage des veuves grecques, & quelquefois elles conservoient long-tems cette marque d'affliction. On ne voyoit point de cheveux à une figure d'Ethra, mère de Thésée, ni à une femme âgée dans les peintures de Polygnote, conservées à Delphes (*Pausan.*, *lib.* 10). On lit dans un fragment de Jamblique, conservé par Photius (*pag.* 244), qu'une jeune veuve avoit les cheveux coupés « à cause des regrets que lui causoit la mort récente de son mari. » Peut-être Ethra avoit-elle, dans les peintures de Polygnote, les cheveux coupés, pour marquer seulement qu'elle étoit esclave d'Hélène.

Les cheveux teints, dont j'ai parlé plus haut, l'étoient probablement en blond; car en Grèce & en Italie on recherchoit cette couleur de cheveux, qui y étoit fort rare. Une Diane & une Vénus d'Herculanum ont les cheveux colorés en rouge. Ceux de la Vénus de Médicis & d'une tête d'Apollon conservée au Capitole, étoient dorés. On jetoit sur ses cheveux de la poudre d'or.

Les Grecques portoient quelquefois des perruques ou de faux cheveux.

§. V. *Coiffure des Romaines.*

Il faut appliquer aux vierges & aux femmes romaines ce que j'ai dit des Grecques. Seulement Plutarque (*Quæst. Rom.*, *tom. II*, *pag.* 267) dit que dans les tems de deuil ou de calamité, les Romaines laissoient flotter leurs cheveux sans les peigner & sans en prendre aucun soin.

Les têtes des Impératrices & des filles d'Empereurs, qui sont gravées dans la première partie de ce Recueil, présentent une grande variété de coiffures, que l'on peut employer en supprimant le diadême, marque de dignité. — Livie & Julie, filles d'Auguste, *Pl. XXIII*, 5, 6. — Julie fille de Titus, *Pl. XXVI*, 4. — Plotine & Sabine, *Pl. XXVII*, 2, 5. — Faustines, mère & fille, *Pl. XXVIII*, 2, 4. — Hélène, mère de Constantin, *Pl. XXXII*, 1. — Irène, femme de Léon IV, *Pl. XXXIV*, 2.

J'ai dit : le diadême, marque de dignité, parce que les Grecques & les Romaines portoient quelquefois un ornement qui avoit une forme à peu près semblable.

Les *n*os. 8 & 9, *Pl. CXXXIV*, tirés de Caylus (*I*, *Pl. LXXVIII*) présentent des têtes de femmes, à cause de la division des cheveux sur le front.

Le *n*o. 1, *Pl. CXXXV*, est tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*II*, *XI*), & le *n*o. 2, *Pl. CXXXV*, des pierres gravées du Palais-Royal (*II*, *Pl. XVI*).

Le *n*o. 3, *Pl. CXXXV*, tiré des antiquités de Boissard (*tom. VI*, *pag.* 20), étoit sculpté sur un tombeau, dans le palais Maximi de Rome. Cette énorme chevelure bouclée est évidemment une perruque. Au commencement de la section première de ce chapitre, j'ai parlé des perruques ou des faux cheveux. J'ajouterai ici que l'on en portoit, soit pour remplacer les cheveux que l'on avoit perdus, soit pour étaler une chevelure d'une autre couleur que la sienne, surtout une chevelure blonde, faite avec les cheveux des Germains captifs (*Ovid. Amor. I*, 14, 45); soit enfin pour se déguiser & pour n'être pas reconnu, comme le faisoient souvent Caligula (*Sueton.*, *cap.* 11, *n*o. 1) & Messaline (*Juvénal VI*, 120). On voit des chevelures postiches, même à des têtes de Romaines. La statue de Lucille, femme de Lucius-Vérus, conservée au Capitole, a une chevelure de marbre noir, qui est travaillée de manière qu'on peut l'enlever & la changer à volonté.

§. VI. *Coiffure des femmes barbares.*

On doit rapporter ici ce que j'ai dit (§. III), de la manière dont les artistes grecs & romains travailloient les cheveux des Barbares. Quant aux femmes barbares, je propose pour modèle, *n*o. 4, *Pl. CXXXV*, la tête d'une statue placée autrefois à la villa Médicis, & conservée aujourd'hui dans la galerie de Florence. On en voit une imitation (non pas une copie) faite par Legros, dans le jardin des Tuileries, où elle est connue sous la fausse dénomination du *Silence*. C'est la figure d'une province conquise, qui faisoit partie de quelque arc de triomphe. Lorsque j'émettois cette opinion dans l'Institut (*Mémoires de Littérature & Beaux-Arts*, *tome V*, *page* 166), je ne connoissois pas le trophée du *n*o. 5, *Pl. CXXXV*, qui est tiré d'un bas-relief de la galerie Justiniani (*tom. II*, *Pl. LXXII*). Il présente deux captifs au pied d'un trophée. Les dépouilles dont le trophée est orné, annoncent que le captif & sa compagne sont des Barbares, peut-être même les contrées & les nations soumises. La coiffure de la femme & son habillement ont une grande ressemblance avec ceux du prétendu *Silence*; ils confirment mon opinion. On en trouvera d'autres dans la troisième partie de ce Recueil, où se trouveront des figures de Barbares. Le *n*o. 1, *Pl. CXXXVI*, présente la tête d'une Assyrienne (*Mus. Flor. Gem. I*, 27, 2); *n*o. 2, *Pl. CXXXVI*, celle d'une Égyptienne-Grecque, toutes deux tirées des pierres gravées de la galerie (*ibid. I*, 26, 10) de Florence. La dernière est remarquable à cause de la branche de corail qui lui sert d'ornement.

§. VII. *Coiffure des enfans.*

Les enfans des deux sexes, chez les Grecs & les Romains, portoient les cheveux longs : les garçons les coupoient en partie à l'adolescence. De même que les vierges,

ils en nouoient une portion ſur la tête en corymbe. Des médailles de Tarente préſentent un petit *Taras* portant les cheveux ainſi noués; de ſorte qu'il feroit douter de ſon ſexe ſi le graveur ne l'avoit indiqué diſtinctement. Ces cheveux noués ſur le front étoient appelés *corymbe* pour les vierges, κρωβυλος (*Heſychius*) pour les hommes, & σκορπιος (*Schol. in Thucyd. I, 6*) pour les enfans. J'en donne ici des exemples tirés des bronzes d'Herculanum (*II, pag.* 183, 187) *n°.* 3, *Pl. CXXXVI*, — *n°.* 4, *Pl. CXXXVI.*

Varron (*Vit. Pop. rom. lib.* 1, *apud Nonium* : APERTUM) dit que les enfans des Romains avoient la tête nue, les cheveux friſés & liés.

§. VIII. *Coiffure des Rois, des Empereurs, des Reines, &c.*

On cherchera dans la ſection II, au paragraphe analogue, le peu que l'on ſait ſur la chevelure des Rois.

SECTION II.

Coiffures ou habillemens de tête.

Obſervations générales.

Après avoir employé, dans la première ſection de ce chapitre, le mot *coiffure* (au ſingulier) pour déſigner les cheveux ou la chevelure, j'emploîrai le mot *coiffures* (au pluriel) dans la ſeconde pour déſigner l'habillement de la tête.

Dans le livre II de la ſeconde partie de ce Recueil, au *n°.* 1 des *Obſervations générales*, j'ai donné, ſur le feutre des Anciens, des notions claires, ainſi que ſur les bonnets ou chapeaux qu'ils fabriquoient avec cette eſpèce d'étoffe non tiſſue, mais foulée. J'ai ajouté que le mot grec πίλος, que ſes dérivés, que le latin *pileus*, déſignoient ſouvent des bonnets de feutre, quelquefois pluſieurs tiſſus couſus l'un ſur l'autre; qu'ainſi il ne falloit pas les reſtreindre au feutre ſeul. A la vérité, les mots πιλόω, je ſerre, je foule; πίλησις, condenſation; πίλημα, laine foulée; πιλητὰ ſon ſynonyme, &c., ſont relatifs au feutre : de là vient que πίλος déſigna non-ſeulement les coiffures faites de feutre, mais encore des chauſſons de feutre, &c.

Je donnerai le nom de *bonnet* aux coiffures qui n'ont point de bords, & à celles dont les bords, appliqués contre le bonnet, ne ſont point ſaillans. J'appellerai *chapeaux* les coiffures qui ont des bords ſaillans, quelle qu'en ſoit la forme.

§. Ier. *Coiffures des Grecs.*

Euſtathe (*I, Odyſſ.*) dit que les Romains prirent des Grecs l'uſage d'avoir la tête nue. J'ajouterai que cet uſage des Grecs n'avoit lieu que dans les villes, & qu'il y ſouffroit même quelques exceptions. Philoſtrate (*Vit. Sophiſt. cap.* 5, *n°.* 3) dit d'Hérode Atticus : « Il arriva » à Athènes avec un chapeau arcadien qui ombrageoit ſa » tête (comme en portent les Athéniens pendant l'été), » voulant montrer par-là qu'il revenoit d'un voyage. » Le ſcythe Anacharſis dit à Solon (*Lucian. de Gymnaſ. n°.* 16, *pag.* 895, *tom. II*, *in-4°.*) : « Je ne ſupporte pas » facilement le ſoleil brûlant qui frappe ſur ma tête nue, » car j'ai cru devoir laiſſer à la maiſon mon bonnet pour » ne pas paroître ſeul étranger parmi vous. » Enfin, Solon (*Plutarch. Briani I, pag.* 180), feignant d'être devenu fou, « ſe rend ſur le marché, la tête couverte d'un » bonnet. » On voit dans ces divers paſſages, qu'ordinairement les Grecs ne portoient point de coiffures dans les villes.

Lorſque l'ardeur du ſoleil ou les intempéries de l'air forçoienr à ſe couvrir, lorſqu'on vouloit ſe recueillir & méditer, on ramenoit le manteau ſur le haut de la tête : tels on voit, dans ce Recueil, Saturne, *Pl. I*, *n°.* 3, 4, & Tiréſias, partie II, chapitre II, ſection III, §. 2. Je donne ſous le *n°.* 5, *Pl. CXXXVI*, une tête ainſi voilée, ayant de plus la draperie légère qui ſervoit de manteau, jetée ſur le bas du viſage. Cette tête, tirée des pierres gravées du Palais-Royal (*tom. II*, *Pl. XII*), a été attribuée long-tems, mais ſans fondement, au Roi d'Égypte, Ptolémée-Aulète.

Dans les jeux & les ſpectacles auxquels on aſſiſtoit en plein air, les Grecs portoient des coiffures. Les Éginètes étouffèrent ſous le poids de leurs chapeaux l'ancien légiſlateur d'Athènes, Dracon, au moment où, placé ſur le théâtre, il liſoit à haute voix les lois qu'il leur deſtinoit.

Les artiſans portoient auſſi, dans les villes, des coiffures.

Hors des villes, à la campagne, les voyageurs, les chaſſeurs, les marins, &c. portoient des coiffures. Je vais en décrire les diverſes ſortes, enſuite je déſignerai ceux qui les portoient ordinairement.

Les coiffures en uſage dans la Grèce & les pays voiſins avec leſquels elle eut des liaiſons nombreuſes & conſtantes, ſont le bonnet, le pétaſe, la *cauſia* & le pétaſe arcadien. Πῖλος, terme générique, a été dit de toutes, même de la tiare & de la *cidaris* (*Suidas*, *voce* Πῖλος).

J'appelle *bonnet* une coiffure ronde, ſans bords, ou dont les bords ne ſaillent point. C'étoit le bonnet des marins. A ce titre il eſt porté par Ulyſſe depuis ſon départ de Troye (dans ce Recueil, *Pl. XI*, *n^os^.* 2, 3); par les Cabires, qui avoient conſtruit les premiers navires, ici *n°.* 6, *Pl. CXXXVI*, tiré des bronzes d'Herculanum (*II*, 89); par les Dioſcures, qui préſidoient à la navigation : c'étoit le bonnet des artiſans; c'eſt pourquoi Vulcain le porte (ici *Pl. IV*, *n°.* 3), ainſi que Dédale, ſur un bas-relief du palais Spada (*Monum. antic. Winck. n°.* 94), ici *n°.* 7, *Pl. CXXXVI*; & ſur un bas-relief du palais de la villa Borghèſe (*ibidem*, *n°.* 93), ici *n°.* 8, *Pl. CXXXVI*; un homme du peuple dans le deſſin d'un marbre qui repréſente les funérailles de Méléagre (*ibidem*, *n°.* 88), & ici *n°.* 9, *Pl. CXXXVI.*

Sur quelques monumens & dans les peintures des anciens manuſcrits, les médecins portent une eſpèce de bonnet ou une petite draperie qui couvre leur tête.

Héſiode (*Opera*, *verſ.* 542) parle du bonnet (πῖλος) des laboureurs. Je n'en puis citer aucun pour la Grèce; mais en voici un, *n°.* 10, *Pl. CXXXVI*, pris d'un monument étruſque (*Muſ. etruſc. II*, *tav.* 200).

C'eſt au bonnet que l'on doit rapporter la coiffure du *n°.* 11, *Pl. CXXXVI*, tirée des peintures d'Herculanum (*Bronzi II*, *pag.* 21); la coiffure du *n°.* 12, *Pl. CXXXVI*, tirée des pierres gravées du Palais-Royal (*II*, *Pl. LIII*). On remarquera les liens de la première, & la légère ſaillie de la ſeconde, que porte un athlète conduiſant ſon cheval à Olympie.

Les eſclaves portoient le bonnet : on en voit un ici, *n°.* 1, *Pl. CXXXVII*, tiré des *Mon. ant.* de Winckelmann (188); mais les ilotes avoient la tête nue. C'étoit pour ſe diſtinguer de ces eſclaves, que les Lacédémoniens portoient le bonnet.

La *cauſia* des Macédoniens doit être placée parmi les

bonnets sans bords ou qui ont des bords très-peu saillans. Plusieurs auteurs ont voulu la faire connoître; mais Eckhel est celui qui a le mieux réussi (*Doctrina Num. veter. II, pag.* 126, 127) : je le suivrai dans cet article. Eustathe (*Odyss.* A) seul a indiqué la forme de la *causia*. Il dit : « Selon Pausanias, c'étoit une coiffure plate, » πῖλος ἦν πλατύς, que les Rois de Macédoine ornoient » d'un diadême blanc. » Plutarque (*in Antonio, Briani V, pag.* 120) raconte qu'Antoine revêtit son fils Ptolémée de la chlamyde, des crépides & de la *causia* ceinte du diadême, « parce que c'étoit le costume des successeurs d'Alexandre. » Telle en effet avoit été la *causia* d'Alexandre (*Athenæus, lib.* 12, *p. m.* 537). Mais il n'en faut pas conclure que cette coiffure n'appartînt qu'aux Rois. Elle étoit commune à tous les Macédoniens; car Pollux (*lib.* 10, §. 162) l'appelle « *coiffure macédonienne*, » de même que la tiare étoit la coiffure persique. » Le brachmane Calanus (*Strab. lib.* 15, *pag.* 715, *edit.* 1620) rit en voyant un envoyé d'Alexandre portant la chlamyde, les crépides & la *causia*. Eumène (*Plutarch. Briani III, pag.* 348), à l'exemple des Rois de Macédoine, distribuoit à ses amis des *causia* de pourpre. Démétrius, voulant échapper à Pyrrhus qui avoit défait son armée, & qui l'avoit mise en fuite (*Plutarch. Pyrrho, Briani II,* 445), prend une petite chlamyde & une *causia commune*. Antipater de Thessalonique (*Brunck, Anal. tom. II, pag.* 3), appelle la *causia* « l'utile armure des anciens Macédoniens, qui les mettoit à l'abri de la neige, & leur » servoit de casque dans les combats. » On n'en sera pas étonné si l'on pense qu'elle étoit quelquefois faite avec du cuir, comme les casques des Paphlagoniens (Suidas, σκύτινος).

Quant à la forme de la *causia*, on doit la retrouver dans les bonnets que portoient les marins, & qui ont été décrits ci-dessus; car Plaute la leur donne pour coiffure (*Mil. gloriof. IV,* 2, 41) :

> *Facito ut venias hùc ornatu nauclerico,*
> *Causiam habens ferrugineam.....*

Tous ces rapprochemens ont fait reconnoître la *causia* sur la tête du génie de la Macédoine, qui sert de type à des médailles d'Hadrien de moyen bronze, avec la légende : *Adventui Aug. Macedoniæ* (*Gessner. Impp. rom. tab.* 90, *n°.* 42), & à une médaille d'argent d'Antoine, proconsul de Macédoine (*ibid. Famil. rom. tab.* 3, *n°.* 59), avec la légende : *C. Antonius, M. F. pro. cos.* On voit ici la dernière, dessinée sous le *n°.* 2, *Pl. CXXXVII.* Sur une médaille d'or non publiée de Démétrius I ou Poliocerte (qui appartenoit, en 1802, à M. Félix Beaujour, tribun), on voit, au revers, un homme à cheval, avec une coiffure singulière, que je place, avec la *causia*, sous le *n°.* 3, *Pl. CXXXVII,* quoiqu'elle n'ait pas la même forme, mais parce qu'elle se trouve sur la médaille d'un Roi de Macédoine. C'est aussi à la *causia* que semble se rapporter la coiffure du *n°.* 4, *Pl. CXXXVII*, tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*I. Pl.* 52). Une preuve évidente que la *causia* ressembloit au bonnet des marins (qui avoit la forme de la moitié d'un œuf), c'est que Dion-Chrysostôme (*Orat.* 71, *pag.* 628) compare certains bonnets « à ceux que portoient autrefois les Lacédémoniens & les Macédoniens. » Or, on sait que le bonnet des premiers ressembloit à celui des Dioscures qui étoient nés à Sparte.

Le chapeau est une coiffure à bords saillans : c'étoit le πέτασος des Grecs, le *petasus* des Romains. Il servoit à garantir du soleil; aussi Sophocle (*Œdip. Colon.* 335) l'appelle-t-il ἡλιοστερὴς κυνῆ, chapeau qui met à l'ombre. Les voyageurs, les chasseurs le lioient avec des courroies sous le menton, & le rejetoient sur les épaules, sans le détacher, lorsqu'ils vouloient se découvrir la tête. On voit ici, sous le *n°.* 5, *Pl. CXXXVII*, un pétase grec de forme ronde, tiré des *Monumenti antichi* (85) de Winckelmann. Il y en avoit aussi de forme polygone.

Les messagers, les héraults portoient le pétase pour marquer qu'ils étoient sous la protection de Mercure, qui est coiffé le plus souvent avec ce chapeau. J'en donne ici, sous le *n°.* 6, *Pl. CXXXVII*, un exemple tiré des peintures d'Herculanum (*tom. III, pag.* 263). Dans les *Oiseaux d'Aristophane* (*vers.* 1203 & *schol.*), Iris arrive à travers les airs, coiffée du pétase arcadien (Ἀρκάδος κυνῆ), l'attribut des messagers. La forme générale du pétase de Mercure, dessiné sous le dernier numéro, & celle des liens qui leur donne quelque ressemblance avec les joues des casques, motivent l'expression κυνῆ dont se servoient les Péloponnésiens pour désigner leur pétase, celui des Arcadiens (*ibidem*).

Les pasteurs portoient le pétase. Sur un bas-relief du palais de la villa Borghèse (*Monum. ant. Winckelm. n°.* 85) le goût de Zethus, frère d'Amphion, pour la vie pastorale est indiqué par le pétase qui est rejeté sur ses épaules, ici sous le *n°.* 7, *Pl. CXXXVII.* Apollon, qui avoit été pasteur chez Admète, porte le pétase sur quelques médailles (*Beger. Obs. in num. p.* 2).

Les voyageurs portoient aussi le pétase, qui, dans une épigramme (*Kuster in Suid. v.* Εὐδία) grecque, est appelé l'attribut des voyageurs. Sur un vase grec de la bibliothèque du Vatican (*Monumenti Winck. n°.* 98) on voit Thésée & Pirithoüs qui châtient le brigand Sinnis : le premier a le chapeau rejeté sur les épaules; le second le porte sur la tête, ici sous le *n°.* 8, *Pl. CXXXVII.*

Les adolescens, du tems du poète Philémon (*Pollux, lib.* 10, *segm.* 164) portoient le pétase & la chlamyde; aussi Pollux appelle-t-il le pétase l'attribut des jeunes gens.

Trois chasseurs peints sur un vase de la bibliothèque du Vatican (*Dempst. Etr. tab.* 47) portent le pétase, ainsi que Méléagre, sur les médailles des Étoliens, où il l'a tantôt sur la tête, tantôt sur les épaules.

Il y avoit un pétase thessalien & un pétase arcadien; mais il est presqu'impossible aujourd'hui d'assigner leur différence. M. Boettiger, dans sa *Dissertation sur les Furies* (*Magasin encyclop. n°.* 17, *an X*), dit que le pétase thessalien avoit des bords plats & saillans; « qu'à ces bords » du pétase arcadien étoit fixée une bande tournée vers » la terre, qui formoit un second rebord circulaire & » perpendiculaire sous le premier. » La preuve qu'il donne de son opinion me paroît très-foible. Peut-être les deux pétases ne différoient-ils que par l'ampleur, par la concavité ou par l'aplatissement des bords. Peut-être les retrouveroit-on dans les pétases des numéros suivans; mais je n'oserois l'assurer. *N°.* 9, *Pl. CXXXVII*, pétase tiré des vases d'Hamilton (*II*, 42). *N°.* 10, *Pl. CXXXVII*, pétase tiré des peintures d'Herculanum (*IV*, 101).

§. II. *Coiffures des Romains.*

On peut appliquer aux Romains presque tout ce que j'ai dit dans le paragraphe précédent des coiffures des Grecs. Comme ceux-ci, ils avoient ordinairement la tête nue (*Eustath. Odyss.* 1). Cependant, pour se défendre de l'ardeur du soleil ou des rigueurs de l'hiver, ils se cou-

vroient la tête avec la toge. J'en donne ici, au *n°*. 11, *Pl. CXXXVII*, un exemple tiré d'un bas-relief de la villa Médicis (*Lens*, *Pl. XXXVIII*).

Scipion-le-Jeune (*Plutarc. Apoph. Briani VI*, *pag.* 77), étant arrivé à Alexandrie d'Égypte, & étant descendu du vaisseau, s'avança, ayant la tête couverte de sa toge (sans doute pour se défendre de l'ardeur du soleil), les Alexandrins, accourus pour le voir, le prièrent de se découvrir, & poussèrent des cris de joie lorsqu'il satisfit leur desir.

Plutarque dit (*Quæst. rom.* 10) que les Romains, rencontrant des personnes auxquelles ils vouloient témoigner du respect, se découvroient la tête lorsqu'elle étoit par hasard couverte avec une partie de leur vêtement extérieur. C'est pourquoi il fait remarquer (*Pompeius*, *Briani III*, *pag* 425) que Sylla, dans les momens où Pompée venoit le visiter, « se levoit, & rejetoit la toge de » dessus sa tête; ce qu'on ne le voyoit pas faire ordinai- » rement, quoiqu'il y eût auprès de lui un grand nombre » de personnages recommandables. » Le même historien raconte comme un trait de vanité excessive de la part de Démétrius (*ibidem*, *pag.* 465), affranchi très-aimé de Pompée, que, dans des repas où Pompée attendoit & recevoit des convives, Démétrius « restoit orgueilleu- » sement couché, ayant la tête enfoncée dans sa toge » jusqu'aux oreilles. » Sénèque (*Epist.* 114) fait aussi remarquer que Mécène paroissoit au tribunal, à la tribune aux harangues, enfin dans toute assemblée publique, avec son manteau ramené sur la tête, de manière que les oreilles seules étoient découvertes. Trimalcion (*Petron.*) couvroit de même sa tête rasée avec un manteau d'écarlate : *adrasum pallio coccinio includerat caput.*

Ce que j'ai dit jusqu'ici ne regarde pas les vieillards; car Varron (*de Vitâ pop. rom. I*) raconte que les jeunes gens avoient la tête nue & les cheveux frisés : *minores natu capite aperto erant*, *capillo pexo*. Les vieillards, les malades, les convalescens, les personnes d'une santé délicate & les efféminés portoient un bonnet ou un chapeau, *pileus*, *petasus*, *galerus*, & le *palliolum*. Ovide (*lib.* 1, *de Art. am.* 733) conseille à un amant de feindre d'être malade pour attendrir sa maîtresse, & pour cela il l'invite à porter le *palliolum* :

> *Ægrum tu facito ut simules, nec turpe putaris*
> *Palliolum nitidis imposuisse comis.*

Pline (*lib.* 26, *cap.* 8, *sect* 35) donne à entendre que le *palliolum* avoit ou prenoit une forme ronde & convexe, lorsqu'il dit d'une plante appelée *epithymum*, inconnue aujourd'hui, qu'elle avoit la forme d'un *palliolum* : *similitudine pallioli*. Rutilius Lupus (*de Fig. sent.* 11, *p. m.* 9) dit : *Qui cubando defatigatus*, *tunicatus sine pallio*, *soleatus præ lectulo*, *palliolo frigus à capite defendens*; ce qui prouve évidemment que le *palliolum* n'étoit point un *pallium* ni une portion quelconque du *pallium*, mais que c'étoit un diminutif du *pallium*. Quintilien (*Institut.* 11, 3) dit aussi que la mauvaise santé pouvoit seule en motiver l'usage. Claude (*Sueton. cap.* 2) le portoit à ce titre, & contre l'usage, en présidant avec son frère aux jeux funèbres qu'ils faisoient célébrer en l'honneur de leur père; enfin Sénèque appelle des malades qui se couvroient la tête avec un *palliolum* & s'entouroient le cou avec un linge, *palliolati* & *focaliti*.

Saint Jérôme nous fait connoître que le *palliolum* étoit une espèce de schall, ou une pièce d'étoffe ou de tissu léger dont les femmes d'Arabie & de Mésopotamie se couvroient la tête & les épaules pour se défendre de l'ardeur du soleil, & il dit que c'étoit le même vêtement que le *theristrum*. Voyez l'explication de ce dernier dans le paragraphe des coiffures des Romaines.

Le *theristrum* étoit commun aux hommes & aux femmes (*Pollux*, *lib.* 7, *cap.* 13) comme le schall l'est encore dans l'Orient. Luitprand, évêque de Crémone, dit dans la relation de son ambassade auprès de Nicéphore Phocas, que cet Empereur avoit la tête couverte du *theristrum*. Le Curopalate l'avertit que personne ne pouvoit paroître devant l'Empereur avec le *pileus*, mais qu'on pouvoit porter le *theristrum*. Le morceau de toile carré, appelé *amict*, porté en certain tems sur la tête par les prêtres catholiques, rappelle le *theristrum*.

Auguste, dans son palais même, ne se promenoit pas à l'air sans porter un pétase (*Suetonius*, *cap.* 82) : *domi quoque non nisi petasatim sub dio spatiari solitum*. J'ai déjà dit que le pétase des Grecs avoit des bords saillans, que les voyageurs, les chasseurs en faisoient usage : c'étoit de même chez les Romains. Cicéron (*Epist. famil.* 15, 17) s'excuse de n'avoir point écrit de lettres en certaine occasion, parce que les porteurs ou couriers ne lui en avoient pas donné le tems. « Ils se présentent à moi, dit-il, en » habits de voyageur, avec leurs pétases, &c. » *Sed petasati veniunt : comites ad portam expectare dicunt.*

Pileus avoit chez les Romains deux acceptions, l'une générale, & alors il désignoit toutes sortes de coiffure; l'autre particulière : c'est de la seconde que je parlerai ici. Le Préteur mettoit le *pileus* sur la tête des esclaves qu'il affranchissoit : de là vint que ce bonnet fut le symbole de la Liberté. Cette déesse le tient ordinairement, comme on le verra dans le livre des figures mythologiques. J'en donne ici la forme sous le *n°*. 1, *Pl. CXXXVIII* (*Lens*, *Pl.* 40), d'après des médailles de Brutus, où il est gravé entre deux poignards, avec la date du jour de l'assassinat de César, les ides de mars. C'étoit un bonnet légérement conique, comme celui des Dioscures, que les Romains appeloient *fratres pileati*. Il étoit fait quelquefois de laine foulée ou de feutre, quelquefois de morceaux de drap : *cæsis pilea suta de lacernis* (*Stat.* 4, *Silv.* 9).

Souvent il étoit fait de peaux de brebis, garnies de leur laine, comme le dit Athénée (*lib.* 6, *cap.* 21) des *pileus* que l'on portoit dans les repas. On l'appeloit, du tems de Végèce (*lib.* 1, *cap.* 20), *pileus pannonicus*, & les soldats le portoient habituellement lorsqu'ils n'avoient pas le casque sur leur tête. Leurs casques avoient aussi une doublure ou une coiffe qui ressembloit au bonnet (*Ammian. Marcellin. lib.* 19, *cap.* 8).

Tous les Romains portoient le *pileus* pendant les saturnales, & ils quittoient la toge, comme s'ils eussent alors habité la campagne, où l'on portoit habituellement cette coiffure. Le bas peuple de Rome s'en servoit toute l'année.

La forme du *pileus* ou du *pileolus* (son analogue fait d'une matière plus fine), & l'exclusion des bords saillans, se reconnoissent évidemment dans le passage de Columelle (*de Arbor. cap.* 25), où il dit que, pour garantir du froid & de la gelée les jeunes branches, il faut les coiffer avec des morceaux de gros roseaux, garnis de nœuds par un bout, comme avec des bonnets, *quasi pileolos inducere*.

Galerus & *galericulus* avoient deux acceptions différentes : tantôt ils désignoient des perruques entières ou partielles; j'en ai parlé au commencement de la première section de ce chapitre : tantôt ils désignoient une coiffure, une espèce de chapeau. Je vais le décrire. Le

galerus différoit du *pileus*; car Suétone dit de Néron (*cap. 26*) : *Post crepusculum statìm arepto pileo vel galero, popinas obibat.* La différence consistoit dans les bords saillans du *galerus*; aussi Stace le compare-t-il au pétase arcadien (*Thebaid. IV*, 303) : *Arcadii morem tenet ille galeri.* On en faisoit de même usage pour se garantir de l'ardeur du soleil (*ibidem, I*, 305), *& temperat astra galero.* Quant à la distinction entre le pétase & le *galerus*, elle est très-difficile à établir. On pourroit conjecturer que les bords du premier étoient plus larges que ceux du *galerus*, en voyant ce mot désigner le bonnet des Pontifes, dont les bords étoient à peine sensibles. Apulée (*Apolog.*) dit : *Quod Imperatoribus paludamentum, quod Pontificibus galerus, quod lituus auguribus, &c.*

Dans les théâtres, les amphithéâtres & les cirques, les Romains se couvroient la tête avec le *pileus* ou avec le pétase lorsque l'*éditeur* des jeux ne faisoit pas la dépense des voiles qui devoient les ombrager, ou lorsque la force du vent empêchoit l'usage de ces voiles. Martial dit (*XIV*, 29) :

In Pompejano tectus spectabo theatro;
Nam populo ventus vela negare solet.

Dans les peintures d'Herculanum, qui représentent des marchés, des artisans, &c. on ne voit qu'une seule coiffure (*tom. III, pag.* 213), qui est dessinée ici sous le *n°.* 2, *Pl. CXXXVIII.* Dans les mêmes peintures (*II*, 273) on trouve un pêcheur avec la coiffure du *n°.* 3, *Pl. CXXXVIII.* Sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 49, *n°.* 1), un pêcheur en porte une différente : ici, *n°.* 4, *Pl. CXXXVIII.* On peut dire en général que les hommes de peine & les esclaves se couvroient dans les maisons & dans les champs, mais qu'ils paroissoient toujours avec la tête nue devant les Magistrats & dans les cérémonies publiques.

Pline (*XXXI, cap. ult. sect.* 47) dit que les éponges servoient à garantir les têtes du soleil. Pour obtenir cet effet, les plaçoit-on sous les coiffures, ce qui paroît le plus vraisemblable, ou l'éponge seule formoit-elle la coiffure?

§. III. *Coiffures des Barbares.*

Phrygiens, Troyens. Les Phrygiens paroissent les premiers dans ce paragraphe, parce que, sous le ciseau des sculpteurs grecs & romains, probablement aussi dans les compositions de leurs peintres, le bonnet phrygien & les longues chausses devinrent les attributs caractéristiques des Barbares. J'ai fait observer au commencement de la première section (§. IV), que le mot *mitra* désigne presque toujours une coiffure, & principalement le bonnet phrygien, mais que les mots grecs ses analogues désignent le plus souvent une bandelette, une ceinture.

On voit sur les monumens deux sortes de bonnet phrygien; l'un simple; l'autre garni de *joues*, de fanons, &c. Le premier est dessiné au *n°.* 3 de la *Pl. X*, & ici au *n°.* 5, *Pl. CXXXVIII* (*Mon. ant. Winck.* 137). Le *n°.* 6, *Pl. CXXXVIII*, présente sa forme déployée, tirée des Recueils de vases (dits étrusques) d'Hamilton (*I, Pl. LXXVII*).

Le bonnet de Priam, *n°.* 4 de la *Pl. XXXIV*, qui est prolongé sur les épaules, sans division, forme une nuance entre les deux sortes. Le bonnet du beau Ganymède des pierres gravées du Palais-Royal (*tom. I, Pl. XI*) a ce prolongement relevé : ici, *n°.* 7, *Pl. CXXXVIII.*

La seconde sorte de bonnet phrygien étoit très-ornée. C'est de celui-là que Virgile dit (*Æneid. IX*, 616) : *Et habent redimicula mitræ.* Les *joues*, qui servoient à le lier sous le menton, étoient appelées *anademata mitræ* (*Lucret. IV*, 1123) & *redimicula.* Servius, expliquant ces vers de Virgile (*Æneid. IV*, 216),

Et nunc ille Paris cum semiviro comitatu,
Mæonià mentum mitrâ, crinemque madentem
Subnixus, rapto potitur.....

dit : *Mitra, hoc est incurvo pileo, de quo pendebat etiam buccarum tegimen.* Le poète semble avoir décrit Pâris d'après son portrait du *n°.* 2, *Pl. VI.* Les vases grecs d'Hamilton, publiés en 1800 (*I, Pl. XII*, & *II, Pl. V*), présentent le bonnet phrygien du *n°.* 8, *Pl. CXXXVIII*, & celui du *n°.* 9, *Pl. CXXXVIII*, qui est orné de perles. Dion-Chrysostôme dit (*Orat.* 35, *pag.* 433) des Phrygiens de son tems : « Nous replions sur la tête les *sisyra* » & les bonnets. » La *sisyra* étoit un manteau épais, fait de peaux garnies de leur laine. On les imitoit en cousant des flocons de laine sur une étoffe; ce que nous appellerions aujourd'hui *pelucher.* Peut-être, à l'imitation des *sisyra*, les efféminés portoient-ils des étoffes légères de coton, *peluchées*, & s'en couvroient-ils la tête sous le bonnet, comme les Orientaux font encore aujourd'hui avec leurs schalls. Cette explication s'applique à la figure du *n°.* 10, *Pl. CXXXVIII*, gravée sur le fond du vase de verre qui fut trouvé dans le sarcophage prétendu d'Alexandre-Sévère, conservé au Capitole (*Bartoli, Sepolcri anti. tav.* 85).

La *mitra* avoit été la coiffure des Méoniens, des Égyptiens, des Syriens, des Phrygiens & des Lydiens. Ces peuples ayant été appelés *Barbares* par les Grecs & par les Romains, il fut honteux pour ces derniers de porter la *mitra*; aussi voit-on, dans Lucien, Junon reprocher à Jupiter la mollesse de son fils Bacchus, qui portoit cette coiffure de femme, θηλυμίτρης; &, dans l'Énéide, les habitans de l'Italie faire le même reproche aux Troyens (*IX*, 616).

Les Romains sembloient encore avoir choisi la coiffure du *n°.* 11, *Pl. CXXXVIII* (tirée des bas-reliefs de l'arc de Constantin, relatifs à Trajan) (*Montfaucon, IV, Pl. LXIX*), pour caractériser les Barbares d'Europe, les Daces, les autres Germains, &c. de même qu'ils donnoient le bonnet à pointe recourbée sur le devant aux Barbares asiatiques, tels que les Parthes sur l'arc de Sévère, &c.

Avant de décrire les coiffures des Perses, qui furent appelés *Mèdes* ou *Perses* sous la dynastie des Achéménides, ensuite *Parthes* sous les Rois arsacides, & de nouveau *Perses* sous les Rois sassanides, je dois fixer le sens des mots *cidaris*, mitre & tiare, qui désignent ces coiffures. La *cidaris* étoit la tiare des Rois de Perse & d'Arménie. J'en parlerai ailleurs. La tiare, appelée aussi *cyrbasia*, ressembloit au turban simple des Turcs ou au mortier des présidens des Parlemens; mais elle étoit surmontée d'une partie conique, obtuse : c'étoit, à proprement parler, la tiare simple. Une seconde sorte de tiare étoit ornée de *joues*, de pendans & de fanons, comme le bonnet phrygien. C'est pourquoi Juvénal (*VI*, 515) les compare l'une à l'autre : *Phrygia vestitur bucca tiarâ*; & Donatus dit: *Tiaram dixit pileum quo Phryges utuntur quum celebrant sacra.*

La mitre, considérée comme bonnet phrygien, a pu être confondue avec la tiare : aussi lit-on dans un Glossaire latin-français de la bibliothèque de Saint-Germain: *Tiara*, mitre, *vel pileum sacerdotale.*

D'après

D'après ces obſervations, je me ſervirai toujours du mot générique *tiare*. Les Rois ſeuls la portoient droite : tous les autres Perſes, depuis le premier Darius, la portoient repliée en avant. Cette diſtinction eſt poſtérieure à l'époque des bas-reliefs de Perſépolis, monumens de Darius II ; car les principaux Perſes y portent une tiare qui ne diffère point de celle du Roi quant à la forme : peut-être en différoit-elle par la couleur, que la ſculpture ne peut indiquer. On la voit ici au *n°*. 11, *Pl. CXXXVIII.* Les figures les plus remarquables, après celle du Roi, conduiſent par la main toutes les autres, qui viennent faire des offrandes ; elles portent la tiare du *n°*. 1, *Pl. CXXXIX*, qui préſente des cannelures verticales.

Les Parthes portoient la tiare recourbée, telle qu'on la voit ici au *n°*. 2, *Pl. CXXXIX*, tirée d'une médaille d'or d'Auguſte, ſur laquelle un Parthe agenouillé rend les enſeignes romaines enlevées à Craſſus ; & au *n°*. 3, *Pl. CXXXIX*, tiré d'une médaille d'or de Trajan, où un Parthe captif eſt placé auprès d'un trophée, avec la légende : *Parthia capta.*

Sur une médaille d'Auguſte, l'Arménie vaincue porte une ſorte de bonnet phrygien à pointe très-longue.

Voici des coiffures de Barbares, que l'on ne ſauroit caractériſer. *N°*. 4, *Pl. CXXXIX*, tiré de la galerie Giuſtiniani ; *n°*. 5, *Pl. CXXXIX*, tiré des bronzes d'Herculanum (*I*, *pag.* 111), où il a été fauſſement appelé *Archytas de Tarente ; n°*. 6, *Pl. CXXXIX*, tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 26, 4) ; *n°*. 7, *Pl. CXXXIX*, tiré de la galerie Giuſtiniani ; *n°*. 8, *Pl. CXXXIX*, tiré d'un as de bronze (*Montfaucon*, *III*, *Pl. LXXXIX*).

Sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 84, *n°*. 2), on voit un Arabe monté ſur un chameau ; il porte la coiffure du *n°*. 1, *Pl. CXL.*

On trouve dans ce Recueil (*Pl. XXXV*, *n°*. 6) la coiffure d'Hamilcar, Carthaginois.

Je renvoie à la fin de ce Recueil à parler des Égyptiens, afin de pouvoir conſulter le travail que prépare la Commiſſion des ſavans français qui ont fait partie de la fameuſe expédition d'Égypte.

Je ne puis rien donner de certain ſur la coiffure des Gaulois : dans les cinq planches de leurs monumens publiés par Montfaucon (*tome III*), tous ont la tête nue. Sur les bas-reliefs déterrés dans la cathédrale de Paris, des Gaulois portent des bonnets plats ; mais ils ſont armés, & ce pouvoient être là des eſpèces de caſques.

On peut dire en général que tous les Barbares qui habitoient les pays ſitués à l'occident du Pont-Euxin portoient des bonnets. Les écrivains & les monumens en ſont garans pour les Gètes, les Daces, les Pannoniens. On voit, ſur les médailles de la Dacie, ſon Génie portant un bonnet, & ſur celles de Trajan, la Dacie captive, coiffée de même. Saint Paulin (*Carm. XXX*) appelle les Gètes & les Daces *pileatos.* Végèce (*lib.* 1, *cap.* 20) appelle des bonnets de peaux, *pileos pannonicos.*

§. IV. *Coiffures des Grecques.*

Les Grecques avoient la tête nue, & elles ne portoient pas ordinairement de coiffures ſur leurs cheveux. Il faut excepter les femmes âgées ; cependant elles relevoient quelquefois leurs manteaux ſur la tête pour la couvrir en partie, ou pour la couvrir entièrement & pour voiler leur viſage ; elles agiſſoient ainſi par pudeur ou pour cacher leur affliction. Valérius Flaccus (*Argonaut.*, *lib.* 1, *v.* 132) dit de Junon :

> ..... *Illa ſedet dejecta in lumina palla.*

On en trouvera ici des exemples ſous les *n^os*. 2, 3, *Pl. CXL* ; ils ſont tirés des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 26, 9 : 26, 12). J'ai fait obſerver ailleurs que le diadême faiſoit quelquefois partie de la coiffure des femmes.

Les Grecques ſe ſervirent auſſi de voile, c'eſt-à-dire, de pièces d'étoffes détachées des autres parties de l'habillement. Les Grecs l'appeloient *θέριστρον* & *καλύπτρη.* Clément d'Alexandrie (*Pædag.*, *lib.* 2, *cap.* 10, *pag.* 238) parle de l'uſage des femmes de ſon tems, qui portoient un voile de couleur de pourpre. C'eſt un voile de cette couleur que porte une femme dans les peintures d'Herculanum (*II*, *tav.* 33). On en voit ici une autre ſous le *n°*. 4, *Pl. CXL* (*ibidem*, *IV*, 207). Le ſeul voile de cette ſorte qui ſe trouvoit ſur des monumens antiques à Rome, du tems de Winckelmann (*Hiſt. de l'Art*, *liv.* 4, *ch.* 5, §. 36), étoit la pièce d'étoffe blanche dont Héſione a la tête couverte dans une moſaïque de la villa Albani (*Monum. antic.*, *n°*. 66), ici ſous le *n°*. 5, *Pl. CXL.*

Ce voile étoit quelquefois de lin cru, *ὠμολίνον*, ſemblable au linge avec lequel les gens riches eſſuyoient leurs mains : d'où vint le nom de ce voile, *eſſuie-main*, *χειρόμακτρον.* Athénée (*lib.* 9, *cap.* 18) cite des paſſages d'écrivains grecs qui le prouvent.

Sur un vaſe dit *étruſque*, de la collection d'Hamilton, une femme eſt coiffée entiérement avec le voile, ici *n°*. 6, *Pl. CXL.* Dans un bas-relief étruſque (*Mon. ant. Winck.*, *n°*. 6), une déeſſe porte ſur ſa coiffure un voile flottant : ici *n°*. 7, *Pl. CXL.*

Les Grecques entortilloient quelquefois leurs cheveux avec le voile. C'eſt ainſi que ſont coiffées, dans ce Recueil, Pſyché, *Pl. VII*, *n°*. 1 ; Sapho, *Pl. XII*, *n°*. 6. L'Hermaphrodite eſt coiffé de même, *Pl. IX*, *n^os*. 1, 2. J'en donne encore ici deux exemples, *n°*. 8, *Pl. CXL*, tirés des pierres gravées du Palais-Royal (*I*, *Pl. XXXIII* ; c'eſt Vénus ſortant du bain ; & *n°*. 9, *Pl. CXL*, tiré des peintures d'Herculanum (*I*, 129). — Un ſac diverſement orné & coloré renfermoit quelquefois les cheveux, *n^os*. 10, 11, 12, *Pl. CXL*, & 1, *Pl. CXLI*, tirés des vaſes dits *étruſques*, le premier du Recueil de Paſſeri (*tom. I*), les autres de la collection d'Hamilton (*IV*, 92 : *III*, 31 : *I*, 101). J'ai tiré du Recueil des vaſes grecs de cet Anglais (1800, *deuxième collection*) la coiffure du *n°*. 2, *Pl. CXLI*, qui eſt extraordinaire. La même raiſon m'a fait recueillir la coiffure du *n°*. 3, *Pl. CXLI*, tirée des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 27, 6) ; & celle du *n°*. 4, *Pl. CXLI*, tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. VI*, *Pl. XL*).

Les femmes âgées portoient une eſpèce de bonnet, que l'on auroit appelé *μίτρα* & *mitra* ſi la conjecture de Saumaiſe (*de Cæſarie*, *pag.* 683) étoit vraie. Il la fonde ſur ce vers d'une épigramme grecque,

> *Ἄνθεμα δ' αὖ μίτρας τὰν πολιοκρόταφον.*

& ſur ce vers d'Ovide (*Faſt. IV*, 517) :

> ..... *Simularat anum mitraque capillos*
> *Preſſerat.....*

Le premier exemple que j'en donne ici, *n°*. 5, *Pl. CXLI*,

eſt tiré du Muſéum du Capitole (*tom. III, tab. 62*). C'eſt la tête d'une ſtatue qui avoit toujours été connue ſous la dénomination de *Præfica*, pleureuſe gagée pour les funérailles. Mais Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. 4, ch. 5*, §. 37) croit que c'eſt Hécube levant la tête au moment où elle voit précipiter, du haut des murs de Troye, ſon petit-fils Aſtianax. On voit ici, ſous les *n°s. 6 & 7, Pl. CXLI*, deux coiffures ſemblables : la première eſt celle de Périclimène, belle-mère d'Alceſte, tirée d'un bas-relief de la villa Albani (*Monum. ant. Winck.*, *n°*. 86). La vieille gouvernante des filles de Niobé porte la ſeconde, ſur un bas-relief de la villa Borghèſe (*ibidem*, *n°*. 89).

A la rigueur, ce bonnet n'étoit pas un attribut excluſif de la vieilleſſe; car on le voit à une jeune Bacchante ſculptée ſur un baſſin de marbre que Winckelmann ſe propoſoit de publier dans le troiſième volume de ſes *Monumenti antichi*. On voit encore ce bonnet ſur un jeune & beau maſque tragique du palais Albani, ſur un pareil du palais Lancelloti, &c.

Lorſque les femmes voyageoient ou qu'elles devoient être long-tems expoſées au ſoleil, elles portoient le *pileus theſſalicus*, le pétaſe theſſalien, qui avoit très-peu de fond, qui reſſembloit au chapeau des femmes de Toſcane, du midi de la France, & qui étoit ordinairement blanc, comme nous le voyons ſur pluſieurs des vaſes dits *étruſques* (*Dempſteri, Etruria Reg.*, *tab.* 32). Sophocle (*Œdip. Colon.*, 306) donne un ſemblable chapeau à Iſmène, la plus jeune des filles d'Œdipe, lorſqu'elle ſe ſauve d'Athènes pour rejoindre ſon malheureux père. Sur un vaſe qui appartenoit à Mengs, une Amazone à cheval, combattant contre deux guerriers, porte un ſemblable chapeau rejeté ſur les épaules.

Sur un monument étruſque (*Muſ. Etruſc. II, tab.* 200) une femme accompagnant ſon mari qui laboure, porte une coiffure extraordinaire. On la voit ici ſous le *n°*. 8, *Pl. CXLI*.

§. V. *Coiffures des Romaines.*

Tout ce que j'ai dit des coiffures des Grecques dans le paragraphe précédent, ſe rapporte auſſi aux Romaines. Celles-ci, comme les premières, ſe couvroient ſouvent la tête avec leur manteau. Je ne parlerai ici que des noms latins de quelques coiffures, & j'eſſayerai de les faire connoître.

J'ai expliqué fort au long dans le paragraphe des coiffures des Romains, la coiffure appelée *palliolum*. Je dois ajouter ici que les femmes portoient auſſi cette eſpèce de voile, mais que les courtiſanes en faiſoient un uſage ordinaire. Martial dit d'une de ces femmes (*lib.* 9, 34) :

Hanc volo quæ ſimplex, quæ palliolata vagatur,
Hanc volo, vel puero quæ dedit ante meo.

Le *theriſtrum* ou *theriſtrium* étoit une pièce d'étoffe de lin, de coton ou de ſoie, dont les femmes ſe couvroient la tête ou les épaules pour les défendre de l'ardeur du ſoleil pendant l'été, *ἐν θέρει*, comme le diſent Iſidore (*Origin. XIX*, 25) & ſaint Jérôme (*Iſaiæ*, *cap.* 3, & *Geneſ.*, 24). J'ajoute ici que les femmes de l'Arabie & de la Méſopotamie en faiſoient uſage, & que les Romains pouvoient les appeler *palliola*. Auſſi l'interprète latin de la Genèſe a-t-il traduit ainſi le même endroit : *Rebecca tollens citò pallium ſuum operuit ſe* (*Rob. Stephani Theſ.*, *ling. lat. theriſtrum*). C'eſt peut-être dans le *theriſtrum* que ſont enveloppés le derrière de la tête & la moitié inférieure du viſage de trois têtes de la collection des pierres gravées du Palais-Royal (*tom. II*, *Pl. XI, XII, XIII*). Leur *theriſtrum* ou voile eſt de la plus grande fineſſe, & il eſt arrangé comme nous avons vu des Arabes en porter un ſemblable.

Les courtiſanes s'enveloppoient dans un *theriſtrum* ſans porter d'autre habillement, parce que ſa tranſparence flattoit la volupté. Les danſeuſes des peintures d'Herculanum ne ſont vêtues que de ce léger tiſſu.

Le *flammeum* ne ſervoit que dans la cérémonie du mariage : j'en parle *pag.* 147 & *Pl. CCXCI*. C'eſt là auſſi (*pag.* 144, *Pl. CCLXXXVII*, 7) que je parle du voile des veſtales, du *ſuffibulum*.

Le *ricinium*, *recinium* & la *rica* étoient un voile dont les hommes mêmes auroient fait uſage ſi c'eſt lui (& non une partie du manteau) qui couvroit la tête du Jupiter appelé, par Arnobe (*lib.* 6), *riciniatus*. Nonius (14, 15) dit que l'ancienne *rica* étoit ce qu'on appeloit de ſon tems *ſudurium ;* mais il n'en déſigne ni la forme ni la matière. Il parle enſuite du *ricinium*, qu'il ne décrit pas. Varron (*L. L. IV*, 29) dit que le nom *rica* venoit *à ritu*, parce que les femmes couvroient leur tête en ſacrifiant, & (*ibidem*, 30) celui de *recinium à rejiciendo*, parce qu'on en rejetoit la moitié par-derrière. Feſtus dit expreſſément que la *rica* étoit une pièce d'étoffe deſtinée à couvrir la tête, & que le mot *recinium* déſignoit, comme l'entendoient les interprêtes des XII tables, tout vêtement carré à l'uſage des femmes, & orné d'une bande de pourpre. Auſſi Paul, diacre, dit-il la même choſe d'après lui, en ajoutant que les Flaminiques s'en ſervoient à la place du *palliolum*. Ce que l'on peut conclure de certain de ces textes divers, c'eſt que la *rica* & le *ricinium* étoient une pièce d'étoffe carrée, avec laquelle les femmes ſe couvroient la tête. Aulu-Gelle (*cap.* 10) confirme cette explication en diſant d'Euclide de Mégare, qui ſe déguiſoit en femme pour pouvoir entrer dans Athènes & y entendre Socrate, que ſur le ſoir il prenoit une longue tunique de femme, un manteau de diverſes couleurs, & qu'il s'enveloppoit la tête dans une *rica*..... : *& caput ricâ velatus.*

Horace (*I*, *Sermon.* 8, *verſ.* 47) parle du *caliendrum* de la ſorcière Sagana; il lui donne l'épithète *altum*. Mais on ne peut ſavoir préciſément ſi cette coiffure étoit faite avec de la toile, ou ſi c'étoit une perruque. Acron, commentateur d'Horace, dit que c'étoit la dernière. Alors l'épithète *altum* ſembleroit expliquée par une coiffure faite en cheveux, que porte un buſte de femme, gravé dans le Recueil de ſépulcres antiques de Bartoli (*Montfaucon*, *V*, *Pl. LXXXV*), & deſſiné ici ſous le *n°*. 9, *Pl. CXLI*. Caylus (*Rec. d'Antiq. I*, *Pl. LXXI*, 85) en a publié pluſieurs de la même eſpèce : on les voit ici ſous les *n^os^*. 10, 11, *Pl. CXLI*; & 1, *Pl. CXLII*.

C'eſt du même Recueil (1, *Pl. LXIII*, 77) que ſont tirées les coiffures des *n^os^*. 2, 3, 4, *Pl. CXLII*. Le *n°*. 5, *Pl. CXLII*, eſt ſur une pierre gravée du *Muſeum florentinum* (*II*, 99, 5). Le *n°*. 6, *Pl. CXLII*, tiré d'un tombeau romain du Recueil de Boiſſard (*Montfaucon*, *V*, *Pl. LII*), préſente une coiffure de femme extraordinaire. Enfin on voit, ſous le *n°*. 1, *Pl. CXLIII*, le buſte d'une femme coiffée avec un voile rejeté en arrière. J'ai fait deſſiner le buſte entier, afin que l'on vît le voile entièrement détaché du manteau. Montfaucon (*V*, *Pl. LXXII*) l'a tiré de Boiſſard.

§. VI. *Coiffures de femmes barbares.*

Sur les divers monumens relatifs aux Troyens, que Winckelmann a publiés dans ſes *Monumenti antichi*, les

Troyennes ne portent point le bonnet phrygien ; elles sont coiffées comme les Grecques ; elles ont, ou les cheveux liés avec une bandelette (*mitra*), ou couverts en partie avec le manteau.

Hécatée, cité par Athénée (*lib.* 9, *cap.* 18), dit que les femmes de l'Asie portoient le voile appelé χειρόμακτρον, qui étoit de lin. J'en donne (*n°.* 7, *Pl. CXLII*) pour exemple une Syrienne, tirée des pierres gravées de la galerie de Florence. Béger a publié deux têtes (*Montfaucon, III, Pl. XLI*) qu'il attribue aux femmes célèbres par la fondation de Cyrène & de Palmyre. Cette dénomination est fort douteuse ; mais ces deux coiffures asiatiques sont très-extraordinaires. L'une rappelle le bonnet des Janissaires. On les voit ici sous les *n°s*. 8, 9, *Pl. CXLII.*

Caylus a publié dans ses *Recueils d'Antiquités, I, Pl. L*, la tête qui est ici dessinée sous le *n°*. 2, *Pl. CXLIII.* Les traits du visage font reconnoître une Africaine. On remarquera sa coiffure & les larges plaques qui lui servent de boucles d'oreilles. Le *n°*. 3, *Pl. CXLIII*, présente encore une Africaine qui est gravée sur une pierre du cabinet de Brandebourg (*Montfauc. III, Pl. CLXXXI*).

Je n'ai rien de particulier à faire observer sur les coiffures des autres femmes barbares. Les sculpteurs anciens cherchoient à les faire reconnoître pour Barbares, plutôt à la manière dont ils travailloient leurs cheveux, qu'à leurs coiffures.

§. VII. *Coiffures des enfans.*

Sur les monumens les enfans ont toujours la tête nue. Nous lisons cependant dans Lampride (*cap.* 5) que Diaduménien étant enfant & se promenant dans la campagne, un aigle enleva son *pileus*, d'où l'on peut conclure qu'à Rome les enfans, hors de la ville, avoient la tête couverte.

§. VIII. *Coiffures des Rois, des Empereurs, des Reines, &c.*

On doit faire ici une observation générale sur les Rois, d'après Arthémidore (*Oneirocrit. I*, 19) ; c'est qu'ils portoient les cheveux longs & arrangés avec soin : Τρίχας.... μεγάλας κ̀ καλάς.

Une obfervattion générale non moins importante est la distinction entre le bandeau royal & l'ornement qui est appelé aujourd'hui *diadême*. Le premier n'est qu'une simple bandelette dont les Rois se ceignoient la tête ; l'autre est cet ornement terminé en pointe très-obtuse, que l'on voit sur le front de Junon en particulier, des Déesses, des Reines, des Impératrices, &c. Winckelmann ne connoissoit à Rome qu'une seule tête avec de la barbe, qui portat un diadême semblable : c'étoit celle d'un prétendu Massinissa, de la villa Albani. Il seroit impossible qu'on ne trouvât entr'un si grand nombre de têtes de Rois & d'Empereurs conservées jusqu'à ce jour, qu'une seule tête avec cet ornement, s'il eût été l'attribut distinctif de la royauté. Ainsi toutes les fois qu'on lira, dans les auteurs anciens, διάδημα, ανάδημα, *diadema*, il faudra toujours entendre le bandeau royal. Cependant je serai forcé, dans ce paragraphe, d'employer quelquefois le mot *diadême* dans le sens particulier qu'on lui donne aujourd'hui ; mais je le ferai toujours de manière à éviter toute équivoque.

Les têtes de Mithridate de la *Planche XXXVI*, *n°*. 8, & de Numa, *Pl. XXI*, *n°*. 1, présentent le diadême avec tous ses développemens : c'étoit une bandelette ordinairement blanche qui ceignoit la tête, étoit nouée par derrière, & retomboit le plus souvent sur les clavicules en formant des ondes. Tacite (*Anal. VI*, 57) raconte que Vitellius, marchant contre les Parthes, se préparoit à passer l'Euphrate lorsque les habitans lui apprirent que « le fleuve, sans être grossi par les pluies, s'enfloit de » lui-même & s'élevoit à une hauteur prodigieuse ; que » ses vagues blanchissantes formoient des ondes sinueu- » ses comme celles d'un diadême..... » *Simul albentibus spumis, in modum diadematis, sinuare orbes*..... Les bouts flottans du diadême étoient appelés *lemnisques*.

Des artistes anciens ont souvent représenté les poètes, les philosophes & les prêtres ceints d'une bandelette blanche qui ne paroît pas différer du bandeau royal. Peut-être cependant en différoit-elle par quelque accessoire que la sculpture ne sauroit exprimer. D'ailleurs, cette bandelette est le signe d'une sorte d'apothéose.

Une coiffure qui distingua le plus souvent les Rois fut la couronne. Je vais faire aussi quelques observations générales sur cet ornement. J'ai parlé, dans le livre de la *Guerre*, des diverses couronnes qui y avoient rapport ; je parlerai dans les livres *des Jeux* & *de la Religion*, des couronnes qui y étoient relatives. C'est la couronne royale & impériale que je vais indiquer ici. Tantôt ce fut la couronne de laurier portée d'abord par César, adoptée ensuite par ses successeurs pour l'attribut impérial lorsqu'on la portoit habituellement : tantôt ce fut la couronne de rayons (radiée) que Pline, dans le *Panégyrique de Trajan* (*n°*. 52), dit avoir été le signe de l'apothéose & de la Divinité, que portent, sur les monumens, Apollon très-souvent, & quelquefois les autres Divinités ; que portent, sur les médailles, Auguste divinisé, Néron vivant (le premier des Empereurs) & ses successeurs, &c. On voit ici la couronne de laurier sur la tête de César, *Pl. XXII*, *n°*. 6, & la couronne de rayons sur les têtes des deux Posthumes, *Pl. XXXI*, *n°s*. 1 & 2.

Les Rois grecs ne portoient en général que le diadême, comme on le voit sur les vases dits *étrusques*, & sur les médailles des Rois de Macédoine, à commencer par Alexandre. Cet usage fut suivi par les Rois de Sicile, de Syrie, d'Égypte, de Pont, &c. tous Grecs ou issus de Grecs. Je vais faire connoître les exceptions. Quelques Rois de Syrie, à commencer par Antiochus IV, surnommé *Dieu*, & un Roi d'Égypte, portent, sur les médailles, la couronne de rayons.

Les Rois de Macédoine, depuis Alexandre, portoient, comme je l'ai déjà dit, le diadême blanc. Élien (*Natur. Anim. lib.* 15, *cap.* 2) dit des béliers marins : « Le front » du mâle est traversé par une ligne blanche ; vous diriez » que c'est le diadême de Lysimaque, d'Antigonus ou » de quelqu'autre Roi de Macédoine. » Alexandre le porta blanc, comme on le voit dans le récit d'Appien (*Bell. Syriac. pag.* 209, *tom. I, Tollii*). Ce Roi donna à Lysimaque blessé au front à la chasse, pour bander la plaie, son diadême, qui fut teint de sang. Mais ayant vaincu Darius, il adopta le diadême des Rois de Perse, qui étoit rouge, avec une bande blanche (*Curtius VI*, 6, 4) ; il porta aussi les cornes de bélier, comme fils de Jupiter-Ammon. Ses successeurs en Macédoine ne prirent que le diadême blanc. Au diadême ils ajoutèrent des cornes de bélier ou de bouc, *Pl. XIX*, *n°*. 3, & *XXXV*, *n°*. 3, qu'ils attachèrent aussi à leur casque (*Plutarch. in Pyrrho ; Livius, lib.* 27, *cap.* 33) avec des crêtes énormes : ces cornes rappeloient leur descendance réelle ou prétendue de Caranus, que des chèvres avoient rendu maître d'Edessa en Macédoine, ou plutôt leur descendance de Neptune, comme Élien le dit (*Natur. Anim.*

lib. 15, *cap.* 2) des anciens Rois de l'Atlantide. Eckhel (*Doctrina Num. vet. II*, 127) reconnoît pour attribut distinctif des Rois de Macédoine armés, le casque garni d'une aigrette double, tombant à droite & à gauche, que l'on voit sur les médailles d'Antigone-Gonatas & de plusieurs autres (*Gessn. Reg. Maced. tab.* 5, *n*°. 37), & ici sous le *n*°. 4, *Pl. CXLIII.* Plutarque (*in Alexandro*, *cap.* 16) parle « de deux aigrettes remarquables par » leur blancheur & leur grandeur, qui étoient fixées des deux côtés du cimier, sur le casque d'Alexandre.

Les Rois de Syrie portent, sur les médailles, depuis Antiochus IV, la couronne de rayons. Seleucus I a une aile d'oiseau attachée à son diadême, sur l'oreille (*Gessneri I, Reges Syriæ, tab.* 7, *n*°. 11), ici *n*°. 5. *Pl. CXLIII.* Comme son fils Antiochus I & Prusias II, Roi de Bithynie, la portent aussi, Eckhel la reconnoît pour le symbole de Persée, dont ils prétendoient descendre. Le même Séleucus I porte une corne de taureau attachée à son diadême & à son casque (*ibid*, *n*°s. 21 & 22), ici *n*°s. 6 & 7, *Pl. CXLIII*, pour désigner sa force & sa puissance, selon l'usage des Orientaux. Antiochus VI, & Ptolémée XII ont une couronne de lierre, plante consacrée à Bacchus, de qui ils se disoient issus.

Les Rois d'Égypte, successeurs d'Alexandre, portent, sur les médailles, le diadême : un des Ptolémées seul porte la couronne de rayons. Cependant la longueur des cheveux bouclés & frisés semble être, pour ces Rois, un caractère distinctif. Je donne ici sous le *n*°. 8, *Pl. CLXIII*, la tête de Ptolémée-Apion, Roi de Cyrène, dont le buste en bronze a été trouvé à Herculanum (*tom. I*, 205), & sous le *n*°. 1, *Pl. CXLIV*, celui d'un Roi d'Égypte inconnu, tiré d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*I*, 26, 11).

Les Reines d'Égypte & de Syrie, sur les médailles, portent, avec un voile, l'ornement terminé en pointe obtuse, appelé aujourd'hui *diadême*, & quelquefois le véritable diadême.

Les Rois de Sicile ne portent le diadême, sur les médailles, que depuis Gélon.

Josèphe (*Antiq. judaic. lib.* 17, *cap.* 10), décrivant la pompe funèbre d'Hérode, Roi de Judée, dit que son corps étoit enveloppé dans un manteau de pourpre; que sa tête étoit ceinte du diadême, sur lequel étoit placée une couronne, & qu'il tenoit un sceptre.

En général, on peut assurer que toutes les Reines, épouses des Rois grecs, portoient le bandeau royal. On le sait positivement de Monime, femme de Mithridate, & par le témoignage de Plutarque (*in Lucullo*), & par celui de Suidas, qui dit que ce diadême étoit un tissu fort léger, travaillé à Tarente. On trouve dans le Recueil (*I, Pl. XV*) des vases grecs d'Hamilton, publiés en 1800, une Reine coiffée avec la couronne de rayons. On la voit ici au *n*°. 2, *Pl. CXLIV*.

Les Rois de Rome portèrent le diadême comme les Rois grecs. On voit ici, *Pl. XXI*, *n*°. 1, celui de Numa.

Les Empereurs adoptèrent pour attribut distinctif l'usage habituel de la couronne de laurier, à l'exemple de Jules-César. Dion-Cassius (*lib.* 43, *cap.* 43) dit que « par un sénatus-consulte César fut autorisé à porter, » dans tous les jeux, l'habit triomphal, & en tous lieux » la couronne de laurier. » Il ajoute (*lib.* 44, *cap.* 6) : « Dans les théâtres il avoit un siége doré, & il portoit » une couronne d'or, ornée de pierres précieuses, pa» reille à celle des dieux. » On ne peut pas douter que ce ne fût la couronne de rayons; car Florus (*lib.* 4, *cap.* 2) le dit expressément : *In theatro distincta radiis corona.*

On doit observer que la couronne de laurier portée par César, *Pl. XXII*, *n*°. 6, n'a point de lemnisques ou de bouts de rubans pendant derrière la tête, comme on en voit sur les médailles à Auguste & à ses successeurs (ici à Néron, *Pl. XXV*, *n*°. 3). Ces lemnisques étoient les extrémités du diadême, qu'ils entortilloient avec la couronne de laurier. Cette couronne ainsi ornée fut l'attribut exclusif des Empereurs. Les Césars ou fils d'Auguste, les Consuls, &c. ne portèrent plus que des couronnes de laurier simples.

Les médailles frappées en l'honneur d'Auguste après sa mort, le représentent avec la couronne de rayons, signe de l'apothéose.

Caligula essaya de porter le diadême, cet ornement royal si odieux aux Romains; mais il se borna à l'essai (*Sueton. XXII*, *Victor*, *cap.* 3).

Néron porta la couronne de rayons, qu'on ne donnoit aux Augustes qu'après leur apothéose. Depuis Néron l'usage de cette couronne devint ordinaire. Depuis Diaduménien elle semble avoir été le partage des Césars, qui ne pouvoient porter la couronne de laurier des Empereurs.

Sur les bas-reliefs de Trajan, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin, on voit un nimbe autour de la tête de Trajan : ici au *n*°. 3, *Pl. CXLIV.* Cette auréole est tantôt un simple cercle d'or qui entoure la tête d'Apollon dans une peinture des thermes de Titus (*Framm. di vetro*, *pag.* 61), tantôt elle est formée par des rayons qui partent comme d'un centre, de chacune des têtes de deux jeunes hommes, dans les peintures d'Herculanum (*tom. II*, *tab.* 10). La plus ancienne médaille sur laquelle un Empereur soit représenté avec le nimbe, est une médaille de grand bronze (du cabinet de Vienne) d'Antonin-le-Pieux, COS IIII. La seconde est une médaille d'or de Constantin, avec la légende GAVDIVM ROMANORVM. L'usage de représenter l'Empereur & les Impératrices avec le nimbe devint habituel dans le Bas-Empire & dans le moyen-âge. Ce que j'ai dit du nimbe paroît, au premier coup-d'œil, ne pas être nécessaire aux artistes, parce qu'on ne représenteroit pas l'Empereur vivant avec cet ornement; mais il leur seroit utile si, dans une composition, ils avoient à placer le portrait d'un Empereur du Bas-Empire.

Hadrien laissa croître sa barbe parce qu'il étoit philosophe; affecta de marcher toujours la tête nue, même dans le climat souvent nébuleux des Gaules & dans le climat brûlant de l'Égypte (*Dio Cass.*, *lib.* 69, *cap.* 9.)

L'insensé Élagabale voulut ceindre un diadême orné de pierres précieuses pour imiter la coiffure des femmes; mais il n'osa s'en parer que dans l'intérieur du palais (*Lamprid. cap.* 23).

Gallien parut en public avec les cheveux couverts de poudre d'or & avec la couronne de rayons (*Pollio*, *cap.* 16).

Enfin Aurélien exécuta ce que les plus insensés de ses prédécesseurs n'avoient fait qu'essayer. Le premier des Romains, il porta habituellement le diadême : le premier aussi, il porta des habits tissus d'or & ornés de pierres précieuses (*Victor. Epitom. cap.* 35); mais on ne les voit point sur des médailles.

Dioclétien l'imita, quoique ses médailles n'en témoignent rien.

C'est à Constantin qu'il faut rapporter l'usage habituel du diadême, qu'il orna de perles & de pierres précieu-

ses, comme il en avoit chargé ses habits (*Victor. Epitom. cap.* 41). Ses successeurs l'imitèrent, & ne portèrent plus la couronne de laurier ni celle de rayons. Je donne ici deux des divers diadêmes que Constantin porte sur les médailles, *n*os. 4, 5, *Pl. CXLIV.* On en verra plusieurs autres dans les *Pl. XXXII & XXXIII*, où il s'en trouve qui ceignent des casques.

Dans les bas-reliefs de l'arc Constantin, qui appartiennent à cet Empereur, on voit son triomphe. Il est assis sur un char à quatre roues (*Montfaucon, Suppl. tom. IV, n*°. 2) tenant le globe impérial, & il porte un bonnet médiocrement élevé & coupé carrément. On le voit ici sous le *n*°. 6, *Pl. CXLIV*: il ressemble au mortier des présidens des Parlemens : c'est le καμελαύκιον & le *camelaucum*, que les écrivains du Bas-Empire comparent à la *cidaris*. Constantin Porphyrogénète (*De Adm. Imper. cap.* 13) dit qu'un ange l'avoit apporté à Constantin, & que les Empereurs ne le portoient que les jours de grandes fêtes. On y ajouta une croix, & ce fut le bonnet impérial que porta Phocas, *Pl. XXXIII, n*°. 6. Ptolémée Silvius attribue l'invention du *camelaucium* à Constantin (*Cangius ad Joinvillam, Differtat.* 24).

On voit ici, sous le *n*°. 7, *Pl. CXLIV*, le diadême de Constantin II, tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*Gem. II, tab.* 18).

Dans le Muséum Napoléon on conserve une statue de Julien, vêtue du *pallium*, avec un diadême de lauriers orné de pierreries. Libanius (*tom. II, pag.* 305), dans son discours sur la mort de Julien, parle de l'or qui ceignoit son front.

Claudien, décrivant le trésor & les ornemens impériaux de Théodose, que ses fils se partagèrent après sa mort, dit (*in pr. Cons. Stilich., lib.* 2, *vers.* 92) :

Et vario lapidum distinctas igne coronas.

Sous le règne de Justinien, Hypatius ayant été entraîné au *forum* de Constantin par les séditieux qui vouloient le déclarer Empereur, « le peuple n'ayant, dit Procope » (*De Bello Persico, I, cap.* 24), ni diadême ni aucun » autre ornement impérial, on lui ceignit un collier d'or, » & on le déclara Roi des Romains. » Agathias (*Hist. Justiniani, lib.* 2, *pag.* 60), parlant des ornemens royaux que les Empereurs envoyoient, dans le même siècle, en présent aux Rois des Lazi (peuple qui habitoit les bords du Pont-Euxin), parle d'un diadême d'or orné de pierres précieuses.

On lit dans le panégyrique de Justin I, successeur de Justinien, par Corripus, qu'à son sacre le Patriarche lui commanda de ceindre le diadême, & que l'Empereur plaça sur sa tête la couronne (*coronam*) ou plutôt le bonnet impérial.

Le buste de Phocas, le dernier Prince du Bas-Empire, gravé ici *Pl. XXXIII, n*°. 6, d'après ses médailles, présente le bonnet impérial surmonté d'une croix. On apperçoit les extrémités du diadême qui est dessous ce bonnet; ils sont plus apparens aux deux têtes qui précèdent celle de Phocas, & aux deux qui la suivent.

La coiffure des Impératrices varie beaucoup sur les médailles & les pierres gravées. On peut cependant rapporter ces variétés à quatre types principaux : la couronne de laurier, le diadême ou bandelette, le diadême terminé en pointe, & les coiffures de cheveux, soit naturels, soit ajoutés. La couronne de laurier ne fut point un attribut des Impératrices : les Empereurs se l'étoient réservée. On ne connoît que trois têtes d'Impératrices couronnées de laurier : la première est celle de Livie, épouse d'Auguste, sur une pierre gravée du Palais-Royal (*tom. II, Pl. XXV*), ici *Pl. XXXIII, n*°. 5; la seconde est celle de la même Livie, assise à la droite de son fils Tibère sur l'agate de la Sainte-Chapelle, aujourd'hui du cabinet impérial des médailles; la troisième, celle de l'impérarrice Sabine, sur une médaille de moyen bronze de la collection de Pellerin.

Le diadême ou bandeau royal ne se voit ordinairement sur la tête des Impératrices, que depuis le Bas-Empire. Il est orné de perles sur le front d'Hélène, mère de Constantin, ici *Pl. XXXII, n*°. 1. Il l'est de même sur le front d'Irène, épouse de Léon IV; mais il est placé sous une espèce de couronne ou de bonnet impérial, ici *Pl. XXXIV, n*°. 2.

Le diadême terminé en pointe est très-souvent placé sur la tête des Impératrices, parce que souvent elles sont représentées sous la figure de Cybele, de Junon, de la Pudeur, de la Fécondité, &c.; quelquefois aussi elles le portent sans allusion. Dans le premier cas, elles portent aussi un voile, comme on voit ici Cybèle, *Pl. I, n*°. 1; & Junon, *Pl. II, n*°. 3. Il faut observer que ce diadême n'est pas placé sur le front même, mais sur le haut de la tête, de manière que l'on apperçoit toujours les cheveux du front. J'en donne pour exemple la tête de Mamée, mère d'Alexandre Sévère, prise d'une pierre gravée du Palais-Royal (*tom. II, Pl. LI*), ici *n*°. 8, *Pl. CXLIV*; celle de Sabine, épouse d'Hadrien, ici *Pl. XXVII, n*°. 5; celle de Julie, fille de Titus, prise de la belle aigue-marine de l'abbaye de Saint-Denis, aujourd'hui du cabinet impérial des médailles (*Montfaucon, III, Pl. XXIV*), ici *n*°. 9, *Pl. CXLIV*.

Les coiffures des Impératrices, faites avec les cheveux naturels ou avec des cheveux ajoutés, présentent trop de diversité pour que j'aie pu me borner à quelques exemples. Je renvoie à celles que l'on trouve dans ce Recueil parmi les têtes romaines. Celle de Plotine, épouse de Trajan, est des plus remarquables, parce qu'elle fait voir que l'on arrangeoit leurs cheveux mêmes sous la forme d'un diadême.

Quoique l'on voie sur les médailles chaque Impératrice représentée quelquefois avec différentes coiffures, cependant chacune d'elles en porte constamment une, qu'elle semble avoir adoptée de préférence. J'invite les artistes qui auront à peindre quelqu'Impératrice, à étudier sa coiffure sur les médailles.

§. IX. *Coiffures des Rois barbares.*

La plupart des Rois barbares portent, sur les monumens, le diadême ou bandeau royal, comme les Rois grecs ou issus des Grecs.

Pergamus, *Pl. XXXIV, n*°. 5, & Priam, *Pl. XXXIV, n*°. 4, Rois de Troye, portent le diadême, le premier sur les cheveux, & le second sur le bonnet phrygien.

Les Rois d'Afrique portèrent diverses coiffures. Magas, Roi de la Cyrénaïque, porte, liées à son diadême, des cornes de bélier, *Pl. XXXV, n*°. 3, symbole de la force. Juba, Roi de Mauritanie, l'ami de Pompée, a sa chevelure bouclée avec soin & ornée de fleurs. J'ai parlé des Rois d'Égypte, successeurs d'Alexandre Quant aux Rois de cette contrée, antérieurs à l'invasion de Cambyse, j'en parlerai dans l'article général de l'Égypte, qui formera un supplément.

Les coiffures des Rois d'Asie ont été très-variées. Les Perses qui habitoient la partie la plus orientale de l'Asie connue, ont eu quatre dynasties de Rois. Cyrus fonda

la première, celle des Achéménides, qui fut détruite par Alexandre. Xénophon (*Cyri Institut, lib. VIII, cap. 3, n°. 7*) dit que Cyrus portoit la tiare droite, entourée d'un diadême; & Quinte-Curce dit que Darius, conduisant son armée contre Alexandre, portoit la coiffure royale entourée d'un diadême pourpre, avec une bande blanche. Le palais de Persépolis a été bâti par les Rois perses de la première dynastie, par Cyrus (*Ælian. Animal., lib. I, cap. 59*), ou plutôt par le dernier Darius, selon les traditions de l'Inde. On voit dans ses bas-reliefs le Roi coiffé avec un bonnet rond, coupé carrément, semblable à un turban peu élevé. Probablement le diadême étoit peint à l'entour; ce que la sculpture n'a pu exprimer. Cette coiffure est ici dessinée sous les n°s. 10, 11, *Pl. CXLIV*; mais on n'y voit point les perles, les pierres précieuses ni les plumes de paon dont elle étoit ornée (*Schol. Aristoph., Acharn., act. I, sc. 2*).

La dynastie d'Alexandre & de ses successeurs fut de courte durée. On n'en a point de monumens.

Les monumens de la dynastie des Arsacides ou des Parthes sont abondans. Leur tiare est surmontée d'une partie convexe; elle est chargée de divers monumens, diadême, perles, fanons, &c. On en voit ici plusieurs sous les n°s. 12, 13, 14, *Pl. CXLIV; & 1, 2, Pl. CXLV & CXLVI*. La *Planche XXXV, n°. 5*, présente le buste d'un Roi parthe, avec une chevelure excessivement bouclée & frisée.

Les Sassanides, qui succédèrent aux Arsacides, prirent les titres fastueux de frères du soleil & de la lune, de Rois des Rois. Ils placèrent sur la tiare de leurs prédécesseurs des attributs analogues à ces titres, tels que le globe, symbole de l'Univers, & deux diadêmes. On les voit ici sous les n°s. 3, 4, *Pl. CXLV*.

Cet article des Rois de Perse est extrait de mes Mémoires, insérés dans ceux de l'Institut. (*Littér. & Beaux-Arts, tom. IV, pag.* 1 & 142.)

La chevelure des Rois de Perse est toujours très-volumineuse & très-frisée, ainsi que leur barbe, & ils ne portent quelquefois que le diadême. C'est là ce qui peut leur faire attribuer la belle tête inconnue du *n°. 5, Pl. CXLV* (*Montfaucon, tom. III, Pl. XLIII, n°. 1*).

Les Rois d'Arménie portent sur leurs medailles une tiare très-ornée, garnie de fanons, d'un diadême, & surmontée d'une couronne de rayons, ici *n°. 6, Pl. CXLV*.

Le prétendu Sardanapale du Muséum Pio-Clémentin (aujourd'hui du Muséum Napoléon), dessiné ici sous le *n°. 7, Pl. CXLV*, seroit à sa place dans ce Recueil, s'il représentoit véritablement le Roi d'Assyrie, comme l'a cru Winckelmann (*Mon. antic. pag.* 219, *tav.* 163). Il y est encore placé avec raison, quoique M. Visconti, éditeur du Muséum Pio-Clémentin (*Statue, tom. II, pag* 81, *tav.* 41), l'ait pris pour un Bacchus indien, semblable à la figure principale des bas-reliefs qui étoient connus sous la désignation de *Repas de Trimalcion*, malgré la présence des Silènes & des Faunes, cortége ordinaire de Bacchus. Vainqueur de l'Inde, Bacchus, sur ces bas-reliefs & sur divers autres monumens, est représenté avec le costume adopté par les sculpteurs pour peindre les Rois de l'Inde. Quelqu'opinion que l'on embrasse, ce buste doit donc faire partie de ce Recueil.

L'arrangement affecté des cheveux de la tête du *n°. 8, Pl. CXLV*, tirée des Recueils d'antiquités de Caylus, l'a fait attribuer à un Roi d'Asie inconnu.

La couronne de rayons & les bouts du diadême, pendant des deux côtés, font reconnoître un Roi barbare dans la tête du *n°. 9, Pl. CXLV*, qui est gravée sur un as romain du cabinet de Sainte-Geneviève (*Montfaucon, tom. III, Pl. LXXXIX, n°. 3*).

Les Reines barbares paroissent rarement sur les monumens. Caylus a publié dans ses Recueils d'antiquités la tête du *n°. 10, Pl. CXLV*, celle d'une Reine d'Arménie. Le diadême qui entoure la tiare empêche qu'on ne prenne cette figure pour l'Arménie personnifiée. Au reste, si l'on pouvoit conclure du particulier au général, on diroit que les Reines barbares portoient la même coiffure que leurs maris.

SECTION III.

De la Barbe.

§. Ier. *Observations générales.*

On peut réduire à trois manières de porter la barbe celles que l'on voit sur les monumens. Tantôt elle a toute la longueur dont elle est susceptible, & alors elle est droite ou bouclée : telles sont les barbes des Rois perses dans le dernier paragraphe de la section précédente; telle on la voit ici à l'Océan, *Pl. II, n°. 5*, & à Neptune, *Pl. III, n°. 1*. Je désignerai cette barbe par les mots *barbe longue*.

Tantôt elle a une longueur moyenne, qu'on empêche d'excéder, en la coupant dans une proportion constante : telle est la barbe ordinaire des Grecs & des Romains dans les siècles où ils ne se rasoient pas; & telle est celle que les philosophes affectèrent de porter chez les Grecs & les Romains dans les siècles mêmes où ces deux peuples se rasoient. Je désignerai cette barbe par ce mot seul : *barbe*.

Tantôt on n'apperçoit de la barbe qu'au bas des joues & sous le menton : c'est ainsi que la portent Caracalla & Élagabale, *Pl XXIX, n°s. 3 & 5*. Je la désignerai par les mots *barbe naissante*.

On ne sera pas étonné de voir employer le mot *moustache* pour désigner la barbe qui croît sur la lèvre supérieure, si l'on se rappelle qu'il est la traduction littérale du mot grec μυσταξ, dont Théocrite & Plutarque (*in Vitâ Agidis*) se sont servis dans le même sens. Suidas (ὑπήνη) dit que ce mot désignoit les poils de la lèvre supérieure, & πωγων ceux de l'inférieure.

Enfin je désignerai par les mots *barbe hérissée* celle dont on ne prend aucun soin, dont la longueur est telle que la produit la Nature, telle que la portent sur les monumens les Barbares considérés en général : telle est enfin celle des Divinités champêtres.

§. II. *De la barbe chez les Grecs.*

Athénée (*Deipn. lib.* 13, *cap.* 2) rapporte le témoignage du philosophe Chrysippe, qui disoit que les Grecs avoient adopté l'usage de se raser vers le tems d'Alexandre.

Les Grecs des tems héroïques sont représentés sur les marbres avec une barbe courte & frisée. Les Grecs la portèrent de même jusqu'au quatrième siècle avant l'ère vulgaire, témoins Démosthène, Périclès, Socrate, &c. gravés dans ce Recueil : on y voit que le poète Ménandre n'a point de barbe; aussi mourut-il l'an 293, trente-sept ans après la bataille d'Arbelle.

J'ai cité la bataille d'Arbelle, parce que Plutarque (*in Theseo*) dit qu'avant de la livrer Alexandre fit couper la barbe à ses soldats, pour ôter aux ennemis la facilité de

les saisir par-là. Synesius (*Encom. calvitatis, pag.* 79) cite en témoignage de ce fait Ptolémée, fils de Lagus, qui ajoute la chevelure à la barbe. Les successeurs d'Alexandre ne portèrent point de barbe, mais ses prédécesseurs ne suivirent pas sur cela un usage constant, comme leurs médailles en font foi.

Antiphane, poète comique du siècle d'Alexandre, parle (*Athenæi, lib.* 4, *cap.* 3) de la moustache des Lacédémoniens. Mais, dans les tems postérieurs, les Ephores renouveloient chaque année la défense de porter la barbe (*Plutarc. de sera numin. vind. II, pag.* 550), qui étoit leur caractère distinctif : ils ne permettoient que la moustache. Lysandre, dit Plutarque, avoit une barbe fort longue & fort épaisse (en 450) : c'est ainsi que la portoit Lycurgue (en 880). Les Ephores ne furent créés, selon Plutarque, que cent trente ans après ce législateur.

Depuis le siècle d'Alexandre (quatrième) les Grecs se raserent jusqu'au règne de Justinien, époque où l'on commença à porter de longues barbes (sixième siècle).

Les philosophes affectèrent de porter la barbe. Selon Diogène-Laerce (*lib.* 6), Antisthène, qui florissoit vers l'an 324 avant l'ère vulgaire, fut le premier des philosophes qui la laissa croître. Le scholiaste d'Aristophane (*Nub.* 120) dit sans restriction, que les anciens philosophes se rasoient.

Les Rois de Sicile ne portent point de barbe sur les médailles. Dans la vie de Denys-le-Tyran il est fait mention de barbier qui rasoit ; ce qui prouveroit que les Siciliens ne portoient point de barbe, même avant Alexandre.

Les Etrusques suivirent l'exemple des Grecs, auxquels ils appartenoient à tant de titres.

§. III. *De la barbe chez les Romains.*

Les Romains portèrent long-tems la barbe & les cheveux longs. Cicéron (*pro Cœlio, c.* 14) l'atteste : *Barba horrida, quam in statuis antiquis & imaginibus videmus.* Tite-Live (5, 51), parlant des Sénateurs qui restèrent seuls dans Rome à l'arrivée des Gaulois, dit : *Barbam, ut tum omnibus promissa erat.*

L'an 300 avant l'ère vulgaire, sous le consulat de Q. Apuleius Pansa & de M. Valerius Corvus, arrivèrent à Rome des barbiers siciliens : *accepere tonsores siculos*, dit Pline (*lib.* 7, *cap.* 59) ; dès-lors les Romains se firent raser de tems à autre. Pline (*ibidem*) rapporte que le second Scipion-l'Africain fut le premier qui se fit raser tous les jours, *primus omnium radi quotidie instituit Africanus sequens.* Aulu-Gelle (*lib.* 3, *cap.* 4) ajoute que ce fut à quarante ans, & qu'il voyoit par les portraits des contemporains du second Africain, que c'étoit l'usage ordinaire des citoyens les plus distingués, *nobiles viros.* Ce Scipion mourut l'an 130 avant l'ère vulgaire, âgé d'environ cinquante-six ans. Il faut donc rapporter cet usage à l'an 146. Depuis cette époque on voit sur les médailles les Romains rasés, Marcellus qui fut cinq fois Consul, Cœlius Caldus, Sylla, Pompée, César, &c. Les Romains ne cessèrent point de se raser, quoique sous le Bas-Empire les Grecs eussent repris l'usage de porter la barbe.

C'étoit pour les familles romaines un jour de fête que celui où l'on rasoit un jeune homme pour la première fois. L'époque a varié souvent. Macrobe (*Somn. Scip.* 1, 6) dit que la barbe couvre les joues des jeunes gens après le troisième septénaire écoulé, c'est-à-dire, à vingt-deux ans : avant ce tems les jeunes Romains ne se servoient que de ciseaux pour tailler leur barbe.

Dans l'affliction ou sous le poids d'une accusation très-grave, on laissoit croître sa barbe & ses cheveux : c'est pourquoi, dit Eckhel (*Doctrin. Num. vet. vol.* 6, *pag.* 37), Antoine, Sextus-Pompée, M. Brutus, Octavien, Lépide, Domitius Ænobarbus & Labienus portent la barbe sur les médailles, pour marquer le deuil public de la mort de César, de celle de Pompée ou de la fin de la République ; c'est aussi pourquoi, depuis l'an 713 de Rome seulement, Antoine, sur les médailles, ne porte plus de barbe : la mort de César sembloit vengée par celle de Brutus & de Cassius. C'est ainsi que nous voyons dans Suétone (*in Cæsare, cap.* 67) César laisser croître sa barbe & ses cheveux, jusqu'à ce qu'il eût vengé la défaite de Titurius.

Quoique Dion (*lib.* 48, §. 34) dise, sous l'année 715, que César-Octavien se fit raser pour la première fois, & que « depuis ce tems il eut toujours les joues rasées, » comme c'étoit l'usage général », cependant on le voit avec de la barbe sur les médailles de 717 & 718. Eckhel (*ibidem, pag.* 77) en donne pour raison la guerre contre le fils de Pompée, dont la défaite est de l'année 718 : on ne pourroit donner pour cause la mort de César, arrivée en 710, c'est-à-dire, cinq ans avant l'année où Auguste, âgé de vingt-cinq ans, se fit raser pour la première fois.

En général, on peut assurer que les Empereurs romains ne portèrent point de barbe jusqu'à Hadrien.

Suétone (*cap.* 10) raconte que Caligula s'étoit fait raser pour la première fois à l'age de vingt ans. Cinq ans après il monta sur le trône, & il laissa croître une partie de sa barbe, une barbe naissante.

Néron porte la barbe naissante sur les premières médailles de son règne, qu'il commença âgé de dix-sept ans ; il se fit raser solennellement à vingt-deux.

« Hadrien (*Dion. lib.* 68, *cap.* 15), le premier des » Empereurs, laissa croître sa barbe. » Spartien en donne pour cause l'envie de cacher des cicatrices ; mais il est plus vraisemblable que ce fut pour paroître philosophe. Ses successeurs l'imitèrent jusqu'à Constantin. On pourroit conclure des récits que Dion (*lib.* 68, *cap.* 15, *not.* 108) & Hérodien font de la fuite de Macrin devant Elagabale son vainqueur, que les Romains n'avoient pas imité leurs Empereurs depuis Hadrien, & que ceux-ci portoient seuls la barbe. « Macrin, dit le premier, se rasa » la tête & tout le menton, changea sa pourpre contre » un vêtement rousseâtre, afin de ressembler à un simple » particulier. Macrin, dit le second, quitta son manteau, » tous les ornemens de l'Empereur..... & se rasa le menton pour n'être pas reconnu : ὡς μὴ γνωρίζοιτο. »

Elagabale porte sur les médailles une barbe naissante.

Constantin adopta le luxe des Rois de l'Orient. On le vit orner ses vêtemens de perles & de pierres précieuses : son diadême en fut tissu. Pour différer entièrement de ses prédécesseurs, il quitta la barbe, qu'ils avoient reprise depuis Hadrien.

Julien II, étant simple particulier, portoit la barbe, de même que les philosophes dont il professoit les opinions. Nommé César, il fut forcé de la couper, comme il nous l'apprend (*ad S. P. Q. Athen. pag.* 274), & comme le prouvent ses médailles ; il en usa de même dans les commencemens de son règne, tant qu'il ne perdit pas l'espoir de conserver la paix avec Constance ; mais depuis il s'affranchit de cette gêne, & reprit la barbe.

Jovien quitta la barbe, qu'avoit reprise son prédécesseur Julien. Ses successeurs l'imitèrent.

Phocas (le premier depuis Jovien) & ses successeurs

portèrent la barbe. Ces Empereurs, étant pour la plupart nés de familles grecques, se conformèrent à l'usage des Grecs, qui, depuis Justinien, portoient de longues barbes, & qui les conservèrent jusqu'à la prise de Constantinople, quoique les Romains n'eussent point cessé de se faire raser.

§. IV. *De la barbe chez les Barbares.*

Les sculpteurs grecs & romains ont ordinairement représenté les Barbares avec de la barbe, sinon entière, du moins avec des moustaches. On les voit au prétendu Gladiateur mourant, au prétendu Pétus, au prétendu Remouleur, &c. La barbe hérissée ou les moustaches étoient même un caractère distinctif des Barbares.

Pour connoître les monumens qui peuvent servir à faire connoître les usages divers des Barbares relativement à la barbe, on consultera, 1°. les Planches qui correspondent à ce chapitre troisième du livre des *Costumes civils*; 2°. celles qui représentent les Barbares dans la partie des *Figures historiques*.

On peut dire en général que les Orientaux portoient la barbe.

Les Assyriens portoient la barbe; car les historiens font observer comme un signe de mollesse, que Sardanapale II se faisoit raser tous les jours.

Les Rois de Perse, selon saint Chrysostôme, entortilloient de fils d'or leur longue barbe.

D'après les médailles de Juba, on peut dire que les Africains portoient la barbe.

Le portrait de Magas, Roi de la Cyrénaïque, *Pl. XXXV, n°.* 3, prouve que les Cyrénéens se rasoient comme les Égyptiens, avec lesquels ils avoient tant d'usages communs.

Les Étrusques paroissent avoir suivi, relativement à la barbe, les usages des Grecs.

Les Gaulois se faisoient remarquer par leur chevelure blonde & par une barbe courte. La liberté de se couper la barbe pour la première fois étoit, chez les Gaulois, une récompense accordée au courage : il falloit, pour l'obtenir, avoir tué un ennemi. Ceux d'entr'eux qu'on appeloit *les braves*, faisoient souvent vœu de laisser croître toute leur barbe tant qu'ils n'auroient pas défait tel ou tel ennemi. Cet usage subsistoit encore en France au septième siècle. Dans la Province romaine, les Gaulois se rasoient comme les Romains; mais dans le reste des Gaules, & surtout dans la Belgique, ils gardèrent les usages de la Germanie, dont ils étoient originaires.

Les Francs, qui les conquirent, juroient par leur barbe, & tenoient à déshonneur de se la voir couper.

Les habitans de la Germanie & les peuples qui en étoient sortis, portoient la barbe, mais coupée de différentes manières. Les uns ne conservoient que de longues & larges moustaches; les autres se rasoient les joues, mais non le menton. Plusieurs portoient une barbe courte, qu'ils coupoient de tems à autre.

CHAPITRE IV.

ORNEMENS DIVERS.

Observations générales.

Sous le nom d'*ornemens* je désigne ici seulement les ornemens qui faisoient partie du *costume*, tels que les boucles d'oreille, les bracelets, &c. que l'on plaçoit immédiatement sur la peau; & la ceinture, les mouchoirs, &c. que l'on ne plaçoit pas de même.

Les ornemens *impériaux* ici décrits sont ceux qui formoient les attributs exclusifs de la souveraineté.

J'ai parlé, dans le commencement de ce livre, des bordures, des bords, des franges, des pièces d'applique, des broderies, des plis, de la doublure des vêtemens.

J'ajouterai à ce que j'ai dit des *broderies*, qu'on y joignoit les couleurs couchées à plat pour former des espèces de tableaux, & que l'on brodoit, sur les vêtemens, des lettres, des noms, des inscriptions, & même des vers. Philippe Rubens, frère du peintre célèbre, en présente des exemples curieux (*Electorum lib.* 2, *cap.* 1), qui se rapportent au Bas-Empire. Spartien (*in Carino*) parle d'un manteau de pourpre, sur lequel on lisoit les noms de *Messalla* & de son épouse. Ausone dit d'une femme appelée *Sabine*, qu'elle faisoit des vers & qu'elle les tissoit sur ses vêtemens. Gratien annonce à Ausone qu'il lui envoie une tunique, sur laquelle est tissu le portrait de son père Constance. Asterius, évêque d'Amasée dans le quatrième siècle, dit, dans une de ses Homélies, « que l'on avoit inventé une manière de tisser telle, que, » par les combinaisons variées de la trame & de la » chaîne, on produisoit des tableaux..... Par ce moyen » (appelé aujourd'hui *l'art de brocher*) on peignoit, sur » les tuniques & les manteaux, des hommes, des fem» mes & des enfans, toutes les espèces d'animaux & de » fleurs, des lions, des panthères, des ours, des tau» reaux, des chiens, des forêts, des rochers, des chas» seurs, &c..... Les passans s'arrêtoient pour les exa» miner, comme ils auroient fait pour des murailles » peintes..... Les plus religieux tiroient de l'Évangile les » sujets de ces tableaux : le Christ avec les disciples; ses » principaux miracles; les Noces de Cana avec les cru» ches; le Paralytique portant son lit sur ses épaules; » l'Aveugle guéri avec de la boue; l'Hémorroïsse tou» chant le bord de la tunique; la Pécheresse aux pieds » de Jésus; Lazare sortant du sépulcre, &c. »

On avoit vu quelquefois le même luxe chez les Grecs. Zeuxis se montroit aux jeux olympiques, revêtu d'un manteau de pourpre, sur lequel son nom étoit écrit en lettres d'or. Sur le manteau de Démétrius-Poliocerte brilloient les planètes & les constellations.

Enfin, sur les toiles de coton de l'Inde & de l'Égypte, on voyoit peints des fleurs bizarres, des animaux fantastiques, &c.

Trebellius Pollion (*in Quieto*), après avoir dit que, dans la famille des Macriens, les hommes & les femmes avoient le portrait d'Alexandre-le-Grand tissu sur leurs tuniques & sur leurs manteaux, parle d'un autre genre de luxe, celui des *pierres gravées*; il ajoute qu'ils plaçoient la tête du conquérant de la Perse, les hommes sur leurs anneaux & sur leur vaisselle, les femmes dans leurs réseaux, leurs bracelets, leurs anneaux, & sur toutes sortes d'ornemens. Les chaussures mêmes étoient ornées de pierres gravées. Après cela on ne doit pas être étonné de l'immense quantité qui nous en est parvenue.

Je ne parle point du *diamant*. Les Anciens ne savoient ni le tailler ni le polir, quoiqu'ils l'employassent, réduit en poudre, au travail des autres gemmes & des pierres précieuses. Le diamant qui a roulé dans les rivières, y reçoit quelquefois le poliment par le frottement contre d'autres diamans : c'est alors un *brut ingénu* ou une *pointe naïve*. Les Anciens en ont eu de cette sorte; mais ils étoient si rares, qu'on les regardoit comme destinés uniquement aux Rois, & même aux plus puissans (*Plin. XXXVII*, 4). Louis de Berquen inventa en 1476, à Paris, l'art de tailler & de polir le diamant. Cent ans après, Clément de Birague, Milanais, grava le premier sur cette pierre si dure.

Les *perles* devinrent un objet de luxe très-recherché sous les Empereurs. Charès de Mitylène, un des historiens d'Alexandre, cité par Athénée (*lib. 3, cap. 13*), dit que « dans la mer des Indes on pêchoit une espèce » d'huître, de laquelle on tiroit des os blancs, appelés » *perles*; qu'on en faisoit des colliers, des bracelets pour » les mains & les pieds; que les Perses, les Mèdes & » les autres Asiatiques recherchoient ces colliers avec » empressement, & les préféroient à ceux que l'on fai- » soit avec l'or. » Sous le Bas-Empire, les Empereurs, les Consuls & les gens riches ornèrent de perles tous leurs vêtemens, depuis la tête jusqu'aux pieds.

§. Ier. *Des hommes.*

Les Perses portoient des *boucles d'oreille*. Diodore (*lib. 5, cap. 45*) dit de certains insulaires, « qu'ils or- » noient leurs oreilles avec des anneaux, comme les » Perses. » On déposa dans le tombeau de Cyrus (*Arriani, VI*) ses vêtemens & ses ornemens royaux, ses colliers, ses boucles d'oreille, τὰ ἐνώτια. On les voit aux têtes des Perses & des Parthes, qui sont dessinées dans le paragraphe des coiffures des Barbares.

Xénophon (*de Cyri Exped. lib. 3, cap. 1, n°. 21*) raconte qu'on reconnut pour étranger un certain Apollonide, qui se disoit Béotien. « Il n'est, disoit Agasias, ni Béotien ni » Grec; car il a, comme les Lydiens, les oreilles per- » cées. »

Sextus Empiricus (*lib. 3, cap. 24*) dit qu'il est honteux pour un Grec de porter des boucles d'oreille, mais qu'elles sont un signe de noblesse chez certains Barbares, tels que les Syriens.

Enfin, Pline dit (*XI, 37*) de tout l'Orient, que les deux sexes y portoient des boucles d'oreille.

Il en étoit de même des Africains : aussi Cicéron répondit-il méchamment à un certain Octavius, qui disoit ne pas l'entendre réciter un de ses plaidoyers : « Je m'en » étonne, car vous avez toujours eu les oreilles bien » percées (*Macrob. Saturn. VII, cap. 3*). » Il lui reprochoit indirectement sa naissance. Octavius la disoit très-illustre, quoiqu'il fût originaire de la Lybie. Les Africains portoient encore des boucles d'oreille du tems de saint Augustin, qui leur reprochoit ce luxe : *inaures virorum*.

On a vu que, chez les Grecs & chez les Romains, les hommes sages auroient rougi de porter des boucles d'oreille : cependant Achille, peint sur un vase grec du Vatican, porte cet ornement; & chez les Grecs, les enfans de condition libre le portoient comme un signe d'*ingénuité*.

Les Anciens, excepté ceux qui habitoient les contrées froides du septentrion, avoient toujours le *cou* nu, comme l'ont encore aujourd'hui les Levantins & les Africains. Plutarque (*apud Photium, pag. 1193*) raconte que Démosthène ayant reçu, pendant une nuit, des présens d'Harpalus, & ne voulant pas soutenir une opinion contraire à celle qu'il avoit établie la veille, parut dans l'assemblée du peuple le cou enveloppé dans des bandelettes de laine, & qu'ayant été invité à parler, il refusa, prétextant une extinction de voix.

Il en étoit de même à Rome : aussi Quintilien (*XI, cap. 3*) dit-il que la mauvaise santé peut seule faire excuser en public l'usage des habillemens qui entouroient le cou, des *focalia*. Dion (*lib. 63, cap. 13*) rapporte de Néron, comme un excès de mollesse, qu'il recevoit les Sénateurs vêtu d'une tunique légère, ornée de fleurs peintes, & ayant autour du cou un linge, σινδόνιον.

Les Grecs & les Romains ne portoient point de *colliers* dans le costume civil : c'étoit un des ornemens de leurs femmes. Dans le costume militaire ils portoient les colliers, qui étoient une des récompenses de la bravoure. Les Gaulois portoient des colliers d'or. Les Bretons (*Herodian. III*, 14) se paroient avec des colliers de fer, avec des colliers d'ivoire selon Strabon (*IV, pag. 138*), ou plutôt, comme le dit Solin (*cap. 22*), des colliers faits, ainsi que leurs gardes d'épée, avec des dents de cétacées, qu'ils savoient rendre aussi blanches que l'ivoire. Ammien-Marcellin (*lib. 24*) dit qu'après la défaite de Crésus & la conquête de l'Inde, les Perses se parèrent avec des bracelets, des colliers d'or, des pierres précieuses & des perles.

Je parle ici des colliers du prétendu Gladiateur mourant & du prétendu Gladiateur Baton de la villa Pamfili, parce qu'on ne sait précisément à quels peuples ils appartiennent. On voit le collier du second sous le *n°*. 1, *Pl. CXLVII*. Le collier du premier est dessiné dans le §. 3 du chapitre III de ce livre. On l'a pris long-tems pour une corde, avec laquelle le prétendu Gladiateur auroit été étranglé; mais aujourd'hui que cette statue fait partie de la collection du Musée Napoléon, j'ai observé qu'il y avoit une interruption absolue entre les deux prétendus nœuds. C'est donc un collier fait en corde, qui devoit avoir du ressort, & dont les bouts se rapprochoient sans se recouvrir. Je puis citer trois colliers & un bracelet travaillés sous cette forme. Au moment où j'écrivois cet article, j'ai reçu d'Athènes une lettre de M. Fauvel, correspondant de l'Institut, qui m'annonce que, dans les ruines d'un temple de Cérès, situé dans le port de Phalère, il a trouvé, avec beaucoup d'autres antiques, *un collier en bronze, semblable à celui du Gladiateur mourant*. Je donne encore celui du *n°*. 2, *Pl. CXLVII*, qui est tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°*. 8).

On distinguoit chez les Anciens deux sortes de *bracelets*; les uns que l'on plaçoit au milieu de l'avant-bras ou du bras, les autres que l'on plaçoit près du poignet. On les voit toutes deux sur un bras tiré des peintures d'Herculanum, & dessiné ici sous le *n°*. 3, *Pl. CXLVII*.

Caylus croyoit posséder un des bracelets, *armillæ*, qui étoient chez les Romains une des récompenses militaires. Ce bracelet est formé d'un beau fil de laiton, & il lui avoit été envoyé d'Herculanum. Comme l'usage de ce bracelet n'est pas aussi certain que ce savant l'a pensé, je le donne ici sous le *n°*. 4, *Pl. CXLVII*. Nous avons vu plus haut que les Perses portoient des bracelets. Diodore dit aussi (*lib.* 5) que les Gaulois fabriquoient avec l'or de leurs rivières, des bracelets ou plutôt des cercles, qu'ils portoient aux deux bras & aux poignets.

Tous les peuples de l'antiquité portèrent des *anneaux* ou des *bagues*. Il n'en faut excepter qu'un petit nombre, comme nous l'apprend Pline, en disant qu'à Rome les anneaux étoient si communs, qu'on en donnoit à toutes les Divinités, même à celles des peuples qui n'en avoient jamais porté eux-mêmes. D'après cela je ne parlerai, dans cet article, que de la matière, de la forme des anneaux, & des états de la société, qui avoient certains anneaux pour attribut exclusif. On trouve des anneaux antiques d'or, d'argent, de bronze, d'or recouvert de fer, de fer (la rouille a détruit presque tous ceux de ce métal), d'agate de diverses couleurs, d'ambre. Les uns n'ont point de gravure. La gravure des autres est tracée tantôt sur l'anneau, tantôt sur une matière différente, incrustée ou sertie dans l'anneau. Cette dernière sorte a formé en grande partie les collections de pierres gravées. Sous ce nom générique on comprend les rubis, les grenats, les hyacinthes, les saphirs, les smaragdes, les topazes, les bérils, les aigues-marines, les améthystes, le cristal, les jades, les agates de toutes sortes, les turquoises, le lapis-lazuli, les jaspes, les hématites, l'ambre, l'ivoire, le verre, &c. Avec le verre diversement coloré, les Anciens contrefaisoient les pierres précieuses, & ils les gravoient de même. — On les appelle aujourd'hui des *pâtes*, & on les recherche avec autant de soin que les véritables pierres gravées, parce que l'intérêt des sujets & la beauté du travail sont les mêmes.

La forme des anneaux a singuliérement varié. Les uns étoient ronds, sans chaton, comme les joncs d'aujourd'hui, ou faisoient plusieurs tours, comme un serpent dont ils avoient la forme : ici *n°*. 5, *Pl. CXLVII* (*Montfaucon*, *III*, *Pl. CXXXV*). D'autres avoient la forme extérieure & l'intérieure polygones (*ibidem*), *n°*. 6, *Pl. CXLVII*. On voit dans les pierres gravées de la galerie de Florence (*II*, *tab.* 11), ici *n°*. 7, *Pl. CXLVII*, un anneau d'or, polygone, dans lequel sont enchâssés trois grenats gravés. Il est parlé dans Trebellius Pollion (*Claud.*, *n°*. 14), d'anneaux à deux pierres, du poids d'une once romaine (26 gram. 77) : *annulum bigemmeum uncialem*. Le poids d'un anneau, plus pesant qu'une pièce de cinq francs, fait ressouvenir que les Romains avoient des anneaux d'été & des anneaux d'hiver : *semestres annuli*. C'étoient de semblables anneaux dont Juvénal dit (*VII*, 89) : *Ventilat æstivum digitis sudantibus aurum*. Dans le cabinet de Sainte-Geneviève on voyoit une bague de bronze, dont le chaton, pris sur le même morceau, portoit gravé en creux le portrait de l'impératrice Lucille : ici *n°*. 8, *Pl. CXLVII* (*Montfaucon*, *III*, *Pl. CXXXV*). On conserve plusieurs anneaux antiques, dont le chaton est formé par une médaille d'or, d'argent, même de bronze, sertie à jour.

Je donne ici deux anneaux fort extraordinaires : l'un, qui est formé par la réunion de deux têtes d'animaux fantastiques, a été publié par Caylus (*Rec. d'Ant.*), ici *n°*. 9, *Pl. CXLVII*); le second, tiré du cabinet de Kircher (*Montfaucon*, *III*, *Pl. CXXXV*), est formé entiérement par une agate travaillée en relief, ici *n°*. 1, *Pl. CXLVIII*.

Les Romains ne se servirent long-tems que d'anneaux de fer; mais les Chevaliers portoient, comme un attribut distinctif de leur Ordre, des anneaux d'or dès l'an 432 de Rome, à la défaite de *Caudium*. Depuis il devint un ornement des Sénateurs. On l'accorda quelquefois à des citoyens qui n'étoient ni Sénateurs ni Chevaliers : Sylla l'accorda au comédien *Roscius*; César à *Laberius*. Avant Auguste on ne l'avoit donné qu'à des hommes libres : ce Prince l'accorda le premier à des affranchis. Le Sénat le donna aux affranchis de Claude, de Galba, de Vitellius, de Domitien, & même à des affranchis de particuliers. Enfin la novelle 68 de Justinien en permit l'usage à tous les affranchis. Sévère l'avoit accordé à tous les soldats. On quittoit l'anneau d'or dans le deuil & l'affliction.

Pline (*XXXIII*, 1) dit que les maris donnoient à leurs femmes, en les épousant, un anneau de fer.

Il n'est point fait mention d'anneaux dans les poëmes d'Homère. Depuis les Grecs portèrent l'anneau au quatrième doigt de la main gauche (*Gelii*, *X*, 10). Les Romains les imitèrent d'abord : les statues de Numa & de Tullius en étoient la preuve (*Plin.*, *ibidem*); ensuite ils en mirent au second doigt, puis à l'index, au petit doigt, à tous enfin, celui du milieu excepté. On en porta même à toutes les phalanges. Les statues d'Empereurs trouvées à Herculanum ont, au doigt annulaire de la main droite, un anneau sur lequel est gravé le *lituus*, pour désigner le souverain Pontificat.

Les Gaulois & les Britanni portoient l'anneau au doigt du milieu (*Plin.*, *ibidem*).

On se servoit de l'anneau pour cacheter les lettres, & pour sceller les portes ou les cassettes.

Jules-César avoit une Vénus sur son anneau : la famille des Marciens, Alexandre : Scipion-le-Jeune, Scipion l'Africain : celui-ci, Syphax : Sylla, Jugurtha : les disciples d'Épicure, leur maître : Auguste, Alexandre : plusieurs successeurs d'Auguste, cet Empereur : Commode, une Amazonne : les Athéniens & les Lacédémoniens, Solon & Lycurgue : les habitans de différentes villes, leurs fondateurs, &c. Auguste avoit aussi un sphynx sur son anneau : Mécène, une grenouille : Pompée, un chien sur une proue : les soldats égyptiens, un scarabée : Darius I, un cheval : Pline-le-Jeune, un quadrige : Polycrate, une lyre : Séleucus, une ancre : les premiers Chrétiens, le monogramme de Christ, un P avec un X entrelacés.

Les gants ont été employés par les Anciens. Homère (*Odyss.* Ω, 229) parle de gants employés pour défendre les mains contre les épines. Eustathe, expliquant ce vers d'Homère, dit que les archers se servoient de gants qui n'étoient pas refendus en doigts. Musonius (*apud Stob.*, *I*) parle d'hommes efféminés, qui couvroient leurs mains avec du drap & du linge, c'est-à-dire, avec des gants de laine & de fil. Columelle (*I*, 8) dit que la famille du cultivateur doit être garantie du froid par des gants de peau, *pellibus manicatis*, &c. Pline-l'Ancien (*Epist. III.* 5) faisoit prendre des gants à son secrétaire, afin qu'il pût écrire malgré le froid : *cujus manus hyeme manicis muniebantur*, &c. Dans le livre des Jeux, je décrirai les gantelets des athlètes qui combattoient avec le ceste.

Chez les Grecs, chez les Romains & chez tous les Barbares, les deux sexes portoient des ceintures. Il faut excepter les Carthaginois. Les hommes armés portoient le *cingulum*, ceinture militaire; & lorsqu'ils étoient sans

armes, la ceinture, ζώνη, selon Ammonius, qui appelle ζώνιον la ceinture des femmes. On place la ceinture immédiatement sous le sein; ou plus bas, sur les hanches & le nombril. Les hommes portoient ordinairement la ceinture un peu au dessous du sein & au dessus du nombril, c'est-à-dire, dans une place qui tenoit le milieu entre les deux autres. Mais les hommes négligens ou débauchés la portoient lâche; ce qui la faisoit tomber sur les hanches. Vouloit-on au contraire agir avec force ou courir avec vitesse, on élevoit la ceinture le plus haut que l'on pouvoit, immédiatement sous le sein. Voilà l'explication de cette expression d'Horace (*II*, *serm. VIII*, 10) : *Altè cinctus*. On faisoit plus, on relevoit le bas de la tunique avec une seconde ceinture : c'est ainsi que les voyageurs & les héraults paroissent sur les marbres.

Les Romains des premiers tems ne paroissoient pas en public sans ceinture : de là vient l'épithète *cincti*, que donne Horace aux *Cethegus* & aux autres héros de ce tems. Ce fut long-tems à Rome une marque de mollesse, que de paroître en public sans ceinture, *discinctus* : ce mot devint même synonyme de celui de débauché, *nepos*. Dion (*lib.* 43, *cap.* 43) raconte de César, que dans sa jeunesse il se livroit à tous les plaisirs; qu'il portoit une tunique très-large, & que Sylla supposa, à cette habitude de porter la ceinture lâche, un motif secret, celui de paroître incapable de réflexion & d'énergie. Mais dans le deuil on ne portoit point de ceinture : c'est ainsi que les Chevaliers accompagnèrent le corps d'Auguste au bûcher, sans *trabea* & sans toge, en simple tunique & sans ceinture : *tunicati & discincti*, dit Suétone (*cap.* 101).

La ceinture des Rois de Perse étoit célèbre chez les Grecs, à cause de l'or & des pierres précieuses dont elle étoit ornée. Quinte-Curce (*III*, 3, *n°*. 18) dit que Darius, conduisant son armée contre Alexandre, portoit une ceinture dorée, semblable à celle des femmes : *zonâ aureâ muliebriter cinctus*. Alexandre la ceignit, parce qu'elle étoit un des attributs distinctifs des Rois de Perse (*Plutarc. in Alexandro; Bryani*, *IV*, 70). Les Rois parthes la portèrent aussi, & Claudien (*De raptu Proserp.*, *II*, 94) en a vanté la richesse :

Parthica quæ tantis variantur cingula gemmis,
Regales junctura sinus.....

C'est ici le lieu de dire pourquoi on ne voit point de poches dans les habillemens des figures antiques. La raison en est que les Anciens mettoient dans leur ceinture, leur bourse, leurs clefs, &c. comme le font encore aujourd'hui les Orientaux. Aristote, ou plutôt l'auteur du Traité *De mirabilibus auscultationibus*, raconte qu'un marchand de vin de Tarente fut atteint d'une folie qui ne le tourmentoit que la nuit. Elle ne l'empêchoit pas de faire son commerce pendant le jour; & il ne perdit jamais la clef de sa maison, qu'il mettoit dans sa ceinture, quoique plusieurs personnes eussent fait des efforts réitérés pour la lui enlever : τὸ κλειδίον τῦ οἰκήματος πρὸς τῷ ζωνίῳ διεφύλαττε. C. Gracchus (*Gell. XXV*, *cap.* 12) disoit que, bien loin de s'enrichir dans le gouvernement d'une province, il s'étoit appauvri : *zonas, quas plenas argenti extuli, eas ex provincia inanes retuli*. Le mot *zona* devint synonyme de bourse. Dans un naufrage que fit Simonide, Phèdre (*IV*, 21) dit que ses compagnons d'infortune recueilloient leurs effets les plus précieux : *Hi zonas, illi res pretiosas colligunt, subsidium vitæ*. Aussi trouve-t-on dans Plaute (*Trinum*, *IV*, 2, 20), *sector zonarius*, qui seroit exactement traduit par les mots *coupeur de bourse*. Porphyrion, expliquant ce vers d'Horace (*II*, *Epist.* 2. 40), *ibit eo, quovis, qui zonam perdidit, &c.*, dit que *perdidit zonam* étoit une manière de parler des soldats, pour désigner ceux qui n'avoient point d'argent, *qui nihil habent nummorum*, parce que les soldats portent dans la ceinture tout ce qu'ils possèdent : *quod quicquid habent milites, in zonâ secum portant*. Enfin nous lisons dans la *Vie de Pythagore*, par Jamblique (*cap.* 27), que, dans un temple d'Esculape, un étranger, ayant laissé tomber sa ceinture remplie de pièces d'or, ζώνην χρυσίον ἔχουσαν, s'indignoit de ce qu'on ne vouloit pas la lui laisser reprendre, en vertu d'une loi qui défendoit de ramasser ce qui avoit touché la terre; mais qu'un disciple du philosophe lui conseilla de reprendre l'or qui ne l'avoit pas touchée, & d'abandonner la ceinture.

C'étoit aussi entre la tunique & la peau, ou entre les tuniques lorsqu'on en portoit plusieurs, que l'on plaçoit les objets que l'on desiroit conserver soigneusement. C'est ainsi que Vitellius, voulant flatter Messaline, épouse de Claude (*Sueton. Vitel.*, *cap.* 2), lui demanda la permission de la déchausser, & qu'il s'empara de la chaussure de son pied droit. Il la portoit ordinairement entre sa toge & ses tuniques, *inter togam tunicasque gestavit assiduè*, & il la baisoit souvent.

J'ai parlé dans la section I du chapitre I de ce livre, des *periscelides* ou *bandelettes* que les Romains entortilloient autour de leurs cuisses, pour tenir lieu de caleçon. Le mot *periscelides* désigne plus particuliérement ces anneaux que les Barbares placoient comme des bracelets autour des cuisses, ou autour des jambes vers les chevilles. Nous avons vu plus haut que les Perses portoient ainsi des rangs de perles. Caylus (*Rec. d'Antiq.*, *I*, 276) parle de squelettes déterrés en 1751 près de Nangis, dont plusieurs avoient des cercles de bronze autour du cou, des cuisses & des bras.

On ne voit dans les monumens antiques aucun *mouchoir*, & les écrivains grecs & latins n'en parlent point avant le Bas-Empire. On a cru long-tems que le plus ancien texte où il soit fait une mention expresse de *mouchoir*, étoit le suivant, tiré des gloses sur les Basiliques : *Odonaria & odonia sunt panni longi qui & oraria vocantur quibusdam. Hæc fere qui in palatium ibant Senatores gerebant, illis utebantur ad emungendum & expuendum*. Voilà distinctement exprimés deux des usages que nous faisons du mouchoir. Il en existe un troisième, celui d'essuyer la sueur. J'en parlerai plus bas.

Les Perses prenoient, dès l'enfance, l'habitude d'avaler la salive & la mucosité qui s'écoule du nez. « Cyrus, » dit Xénophon (*Institut.*, *lib.* 8, *cap.* 1, *segm.* 14), accoutuma les Perses à se conduire de manière qu'on ne » les vît jamais cracher ni se moucher. » Quoique je ne connoisse pas de texte qui énonce clairement la même chose, relativement aux Grecs & aux Romains, cependant je crois pouvoir l'assurer, d'après les inductions suivantes. Dans le *Miles gloriosus* (*III*, 1, 192) de Plaute, qui a peint les mœurs grecques, un homme d'un goût épuré demande pour maîtresse, *puellam siccam*. Chez les Grecs, constitution sèche & santé parfaite étoient synonymes. Héraclite disoit : *Anima sicca est optima*. Dans Juvénal (*Sat. VI*, *vers.* 146), un mari demande le divorce parce que sa femme se mouchoit souvent : *Jam gravis es nobis, & sæpè emungeris, exi ocyus*. Enfin Suétone (*cap.* 24) & Tacite (*Annal.*, *XVI*, 4) racontent de Néron, qu'étant monté sur le théâtre pour disputer les prix du chant & de la lyre, il se soumettoit aux lois les plus rigoureuses des concours. « Jamais il n'osa cracher, & il n'essuya



» jamais la sueur de son front qu'avec son bras. »..... « Il n'essuya jamais la sueur qu'avec son habillement : on » ne vit aucune excrétion sortir de sa bouche ni de ses » narines. » Il ne faut cependant pas donner à cette observation une trop grande généralité. Peut-être même faudroit-il la borner à ceux qui parloient ou qui paroissoient en public ; car on voit au troisième siècle Arnobe (*lib.* 2, *pag.* 59) compter au nombre des habillemens le *muccinium*, destiné à recevoir la mucosité des narines. Quintilien (*Institut.*, *lib.* 11, *cap.* 3, *edit.* 1665) aussi semble ne blâmer, dans l'orateur, que l'usage trop fréquent de se moucher (*pag.* 832), *cùm emunctio etiam frequentior non sine caussâ reprehendatur*, & de cracher (*p.* 827), *expuere crebrò*.

On trouve dans le lexique de Mœris, qu'*Hermippus*, un des auteurs de l'ancienne comédie, s'étoit servi du mot σωδάριον pour désigner un mouchoir. Un poète de la moyenne comédie (*Polluc.*, *lib.* 7, *c.* 16) l'appeloit καψιδρώτιον ; Aristophane (*ibidem*) l'appeloit ἡμιτύβιον ; enfin Catulle (*XII*) parle de *sudarium* fait avec le lin de Sætabis en Espagne.

Si les Anciens ne se servoient point ordinairement en public de *mouchoir* pour recevoir la salive & la mucosité du nez, ils se servoient du moins d'un linge pour essuyer la sueur. Ils séchoient aussi leurs larmes avec ce même linge. Lorsqu'on ne l'avoit point, on se servoit du bord de ses habits pour le remplacer. Nous avons vu plus haut Néron en agir ainsi pour la sueur, de même dans Plaute (*Mercat.*, *I*, 2, 16, & *Asin.*, *III*, 2, 41). Prodromus (*lib.* 3, *exeunte*) dit aussi de Rhodanthé, « qu'elle » se servit de sa tunique, comme d'un linge, pour essuyer » le visage & les larmes de son cher Dosiclès. » Ὡς χειρομάκτρῳ τῷ χιτῶνι χρωμένη. Agathocle, frère d'une Reine d'Égypte (*Polyb.*, *lib.* 15, *pag.* 712, *edit.* 1609), haranguant les Macédoniens, essuyoit ses pleurs avec sa chlamyde, ἀπομάττων τῇ χλαμύδι. Les Grecs appeloient ce linge φάσον & φασώνιον. Suidas & le grand étymologiste disent que ce nom grec désignoit l'*orarium* des Romains, le linge avec lequel on s'essuyoit le visage. L'*orarium* & le *sudarium* étoient le même linge, & servoient au même usage, à essuyer la sueur. Le second mot le désigne assez. Quant au premier, on lit dans Photius (*pag.* 1064), ὠράριον, τοῦ προσώπου ἐκμαγεῖον. Néron prenoit le plus grand soin pour conserver sa voix. « Quoi qu'il fît de sérieux » ou de folâtre, il avoit toujours auprès de lui son » maître de chant, qui lui recommandoit de ménager sa » respiration & de placer un linge (*sudarium*) devant sa » bouche (*Sueton*, *cap.* 15). » Lorsque ce monstre couronné, se voyant abandonné de tout le monde, prit la fuite, il monta à cheval (*ibidem*, *c.* 48), s'enveloppa la tête, & se couvrit le visage avec un *sudarium*. Quintilien (*Instit.*, *XI*, *cap.* 3, *pag.* 845, *edit.* 1665) s'étonne de ce que Pline, parlant en public, se faisoit essuyer le front avec un *sudarium*, de crainte que la sueur ne dérangeât ses cheveux.

Dans les jeux publics les Romains faisoient usage de l'*orarium* pour applaudir. Je rappellerai cet usage dans le livre des Jeux.

Après avoir parlé du linge appelé *sudarium* & *orarium*, je ferai mention des serviettes ou essuie-mains, qui n'en différoient pas par la matière, le lin, si véritablement ils en différoient par la forme. On peut même douter de cette différence en lisant, dans le passage de Prodromus cité plus haut, que Rhodanthé se servit de sa tunique au lieu de linge, & littéralement au lieu d'essuie-mains (ὡς χειρομάκτρῳ) pour sécher les pleurs & le visage de Dosiclès. On lit dans Plaute (*Mostel. I*, 3, 110), qui a peint les mœurs grecques : *Linteum cape, atque exterge tibi manus.* Les serviettes étoient faites ordinairement avec le lin cru, χειρόμακτρον ὠμόλινον, dit Athénée ; ce que les Latins appelèrent *crudarium*. Le lin avoit il été blanchi par le travail & la macération dans l'eau, on l'appeloit λευκόλινον.

Chez les Anciens, celui qui donnoit un repas ne fournissoit pas les serviettes : chaque convive apportoit la sienne ; c'est pourquoi les serviettes devinrent un objet de luxe, selon la richesse ou le goût des convives. Un parasite, qui avoit volé une serviette pendant que les convives étoient endormis, fait remarquer, dans Alciphron (*III*, 46), le travail de ce linge : « Voyez, dit- » il, combien il est précieux ! c'est une toile d'Égypte, » tissue en partie avec de la pourpre d'Hermione ; elle » est extraordinairement fine & d'un très-grand prix. » Un passage de Lampride nous fera entendre ce texte. Il dit d'Alexandre-Sévère (*cap.* 37) : « Ses repas n'étoient » ni somptueux ni peu abondans ; mais ils étoient d'une » propreté extrême, de manière cependant qu'il ne don- » noit aux convives que des serviettes de linge sans or- » nemens ; quelquefois, à la vérité, les serviettes avoient » des bandes d'écarlate, mais jamais elles ne furent » ornées de galons d'or, comme Élagabale, & même » Hadrien, dit-on, en avoit distribué. » C'est de la dernière sorte de serviettes que le prodigue Gallien se servit toujours (*Pollio*, *cap.* 16).

Caligula (*Sueton. cap.* 26) souffrit, dans ses repas, que les Sénateurs se tinssent debout à la tête de son lit ou à ses pieds, ceints d'un linge, *succinctos linteo*.

Les Anciens étendoient-ils, comme nous, des nappes sur les tables ? On en peut douter, d'abord parce qu'ils se servoient de tables faites avec les bois les plus précieux, apportés du mont Atlas, & que les nappes en auroient dérobé la vue ; ensuite parce qu'on sait que pendant le repas ils lavoient leurs tables avec des éponges. Au reste, les mots *mantile* & *mappa* que l'on a cru quelquefois avoir désigné des nappes, désignent le plus souvent des serviettes ou essuie-mains. Varron (*de L. L. V cap.* 8) dit : *Mantelium, quasi manuterium, ubi manus terguntur.* Martial (*XII*, 29) dit aussi du parasite voleur, Hermogène :

Attulerat mappam nemo, dùm furta timentur ;
Mantile è mensâ sustulit Hermogenes.

Les Agraffes ou Fibules servoient aux Anciens à réunir les extrémités des chlamydes ou *læna*, des *paludamentum*, des *sagum*, des *palla* ; à lier les ceintures, les baudriers ; à tenir assemblé le haut des habillemens de femmes. Isidore (*XXXIX*, 31) dit des fibules..... *Quod pectus feminarum ornat, vel pallium virorum in humeris, cingulum in lumbis firmat.* Je ne parlerai ici que des agraffes, qui faisoient partie de l'habillement des hommes.

La fibule est un bouton, ou une boucle, ou une agraffe. Dans les collections d'antiques, on en trouve des milliers qui sont presque toutes travaillées sur un dessin différent. Elles n'excèdent pas ordinairement la longueur de l'index. Mais sous le Bas-Empire, on leur donna des dimensions extraordinaires. L'agraffe du manteau de Chilperic, trouvée dans son tombeau à Tournai, est d'or, & aussi grande que la main. On en voit d'aussi volumineuses dans les portraits de Justinien, de son épouse, &c.

La chlamyde d'un Mercure que l'on voyoit à Rome

chez M. Jenkins, eſt attachée avec une fibule, ſur laquelle paroît une tête de bélier. Cet uſage de porter des fibules ornées de pierres gravées nous indique l'emploi des pierres, dont la grandeur ſurpaſſe celle des plus grands chatons d'anneau.

« Ulyſſe, dit Homère (*Odyſſ. XIX, verſ.* 225), portoit un manteau de pourpre, d'un tiſſu très-fin, & » très-ample. L'agraffe qui le lioit, étoit d'or & avoit » deux branches; elle étoit gravée ſur le devant : on y » voyoit un chien haletant, qui tenoit un faon avec ſes » pieds. Le travail frappoit tout le monde d'admiration, » parce que ces animaux, quoiqu'ils fuſſent d'or, ſembloient cependant, l'un vouloir étouffer le faon, & » l'autre agiter ſes pieds pour échapper à ſon ennemi. »

On trouvera des agraffes & des boucles de diverſe forme & de diverſe grandeur, deſſinées ici ſous les *n*os. 2, 3, 4, 5, 6 & 7, *Pl. CXLVIII*, & 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 & 9, *Pl. CXLIX*. Elles ſont tirées de Montfaucon (*tom. III*, *Pl. XXVII, XXVIII, XXIX & XXX*).

§. II. *Des femmes.*

Aiguilles de tête. J'ai parlé ailleurs de leur uſage pour la coiffure des femmes. Je dirai ici qu'il y en avoit d'or, d'argent, de bronze, d'ivoire & même de roſeau. Caylus (*Rec. d'Ant. III, pag.* 311) a publié deux aiguilles d'ivoire, trouvées à Rome. On ſait que l'ivoire étoit plus rare chez les Romains, qu'il ne l'a été depuis les voyages d'Afrique. « Cette rareté qui en faiſoit le prix eſt » annoncée par le travail d'une de ces aiguilles. Elle eſt » ornée d'une tête de femme travaillée de bon goût, & » dont la coiffure eſt bien agencée. » Dans le nombre prodigieux des aiguilles trouvées à Herculanum, on en remarque quatre ſingulièrement grandes & bien travaillées. La plus grande, qui excède la longueur de la main, porte à ſon extrémité un chapiteau corinthien, ſur lequel on voit Vénus tenant ſes cheveux des deux mains : l'Amour lui préſente un miroir rond. Elle eſt ici ſous le *n*o. 10, *Pl. CXLIX*. Sur le chapiteau corinthien de la ſeconde, l'Amour & Pſyché ſe tiennent embraſſés : ici ſous le *n*o. 11, *Pl. CXLIX*. Deux buſtes terminent la troiſième. Sur la quatrième paroît Vénus élevant la jambe droite pliée, prenant le pied de cette jambe avec ſa main gauche; elle s'appuie ſur un cippe qui porte le dieu Priape (*Voyag. de Saint Non. II*).

Enfin, dans les fouilles faites par M. Grignon en Champagne, près de Joinville, dans les ruines d'une ville romaine, on a trouvé un grand nombre d'aiguilles d'ivoire, ſans autre ornement qu'un bouton de même matière à l'extrémité.

Les *boucles d'oreille* furent toujours & partout la parure des femmes. Iſidore (*XIX*, 31) dit que les Grecques en portoient aux deux oreilles : *Harum uſus in Græciâ, puellæ utrâque aure*. On voit, dans les Recueils de Caylus, une figure égyptienne, qui porte des boucles d'oreille auſſi larges que ſes joues.

Les ſtatues de femmes grecques ont quelquefois les oreilles percées. On ſait que la Vénus de Praxitèle portoit des boucles d'oreille. Les filles de Niobé, la Vénus de Médicis, Leucothoé & une tête de baſalte vert de la villa Albani ont les oreilles percées. Il en eſt de même des figures de Romaines : les oreilles du buſte d'Antonia, épouſe de Druſus, & d'une femme âgée du Muſéum Capitolin, celles du buſte de Matidie conſervé dans la villa Ludoviſi, ſont auſſi percées. Des boucles d'oreille rondes, priſes ſur le marbre, ſe voient à une des Cariatides de la villa Negroni, à une Pallas du cardinal Paſſionei. Deux buſtes de terre cuite de la collection du comte Fède en portent de ſemblables.

Caylus (*tom. I, Pl. LXXVII & LXXVIII*) a publié deux têtes qui ne portent qu'une ſeule boucle attachée à l'oreille gauche.

Le même auteur a décrit des boucles d'oreille trouvées à Herculanum. L'une eſt une pendeloque formée par un grenat taillé en poire & monté en or. Une autre eſt formée par un gland d'or maſſif, de plus d'un pouce de hauteur. Les Napolitaines des environs de Portici en ont de ſemblables. Deux boucles d'oreille trouvées avec un collier & une aiguille de tête dans un tombeau, hors de la porte Saint-Laurent à Rome, étoient ornées chacune d'un grenat & d'un ſaphir (*Guattani*, 1784). On ſait poſitivement que les femmes vouloient quelquefois être enterrées avec leurs bijoux. Scævola (*leg.* 40, §. *de auro & arg. legat.*) nous a tranſmis la diſpoſition teſtamentaire d'une femme, qui ordonne qu'on l'enterre » avec les ornemens qu'elle portera le jour de ſes funérailles, ſes deux rangs de perles & ſes bracelets de » ſmaragdes. » Pignorius (*de Servis*, *p.* 410) décrit une boucle d'oreille de bronze, garnie de verres colorés ou de pierres fauſſes. Il croit, à cauſe de ſa matière vile, qu'elle a ſervi à des femmes eſclaves. On peut étendre ſa conjecture, & attribuer à la dernière claſſe du peuple les boucles d'oreille de bronze, telle que celle du cabinet de Sainte-Geneviève, ici ſous le *n*o. 12, *Pl. CXLIX*; celles du cabinet de Kircher, ici ſous les *n*os, 1 & 2, *Pl. CL*. On voit dans le même cabinet les pendeloques des *n*os. 3 & 4, *Pl. CL*. Celles des *n*os. 5 & 6, *Pl. CL*, ſont tirées de Montfaucon (*III*, *Pl. XXXII*), qui a donné auſſi les précédentes. Une vermeille taillée en cabochon fait l'ornement du *n*o. 7, *Pl. CL*, publié par Caylus (*II*, *XLVII*). Les *n*os. 8 & 9, *Pl. CL*, appartiennent aux belles têtes de femme qui font l'ornement des médailles de Syracuſe.

Les *colliers* furent en uſage chez les Égyptiens, non-ſeulement parmi les femmes, mais encore chez les hommes. Leurs Divinités mêmes en ſont ornées. Ces colliers ſont faits avec des fruits, des ſiliques de plantes légumineuſes, des plumes, & ſurtout celles de vautour & de la poule de Numidie. Les Étruſques & les autres Barbares ſe paroient auſſi de colliers d'or, de perles & de pierres précieuſes. On en voit de très-riches aux figures des Rois parthes & des Rois ſaſſanides.

Quant aux Grecques & aux Romaines, on pourroit croire qu'elles ne portoient point de colliers en public, quoiqu'elles aimaſſent à s'en parer dans les feſtins & dans les danſes qui ſe faiſoient dans l'intérieur des maiſons. On ne voit de colliers, dans le vaſte Recueil des *Monumenti antichi* de Winckelmann, qu'à des femmes aſſiſes ſur des lits de table ou qui célèbrent des orgies. Guattani, cité plus haut, a fait deſſiner un collier d'or, compoſé de camées, de péridots & d'hyacinthes. Montfaucon (*III*, *Pl. XXXII*) a donné pour un collier l'ornement du *n*o. 10, *Pl. CL*, tiré des deſſins de Peireſc. Peut-être étoit-ce un ornement de tête, une eſpèce de diadême. Ariſténète (*lib.* 1, *epiſt.* 1) décrit ainſi le collier de ſon amie Laïs..... Il étoit compoſé de pierres pré- » cieuſes, & leur arrangement formoit le nom de cette » belle. » Caylus a publié deux colliers antiques (*Rec. d'Ant. tom. III*, *Pl. LXXXV*, & *tom. VII*, *Pl. LXX*), l'un, compoſé de verres teints en bleu, attachés à un entrelacs d'or, eſt de longueur à entourer le cou; l'autre, formé par des prîmes d'émeraude & des perles brutes enchaînées par un fil d'or renoué, & de la longueur

de 0 mèt. 487 (1 pied & demi); de sorte qu'il devoit pendre sur la poitrine. On en voit ici des portions sous le *n°*. 11, *Pl. CL*, ainsi que celui de la déesse Rome, peinture antique du palais Barberini, *n°*. 12, *Pl CL*.

Les colliers étoient le plus souvent de petites chaînes, des cordes d'or ou d'argent, des fils de perles, &c. Je n'en donne point de modèle parce qu'ils sont faciles à composer.

J'ai parlé des *bracelets* que les hommes portoient au bras & à l'avant-bras. Il me reste peu de choses à dire sur les bracelets des femmes, qu'elles placèrent aussi tantôt au bras, tantôt à l'avant-bras, & quelquefois à tous les deux en même tems. La forme la plus ordinaire de ces bracelets étoit celle d'un serpent. J'en donne ici sous le *n°*. 13, *Pl. CL*, un modèle. Ce bracelet d'or pur a été dessiné de la grandeur de l'original, par M. Fauvel, correspondant de l'Institut de France (en Égypte, l'an 1790). Sous la tête du petit serpent sont gravées les lettres K Y. On voit à Portici des bracelets de bronze & des bracelets d'or, qui tous ont la forme d'un serpent. Il y en a un d'or entr'autres, qui est du plus beau travail « Le » ciselet, dit Caylus, ne peut aller plus loin. Le corps » du bracelet est formé par un serpent qui se replie deux » fois sur lui-même. Philostrate (*Epist*. 40) parle de bracelets placés vers le poignet, & de la même forme : οἱ ἐπικάρπιοι ὄφεις. Lucien (*Amores*, *n°*. 41) dit « des dra» gons autour des poignets & des bras; plût à Dieu » qu'au lieu d'or ce fussent de véritables dragons! Beyer & Lachausse ont publié des bracelets à tête de dragons (*Montfaucon*, *III*. 3). Ils sont dessinés ici sous les *n°s*. 1 & 2, *Pl. CLI & CLII*. Les bracelets faits en serpens entortillés autour des bras de deux figures de femmes endormies, l'une conservée jadis à la villa Médicis, aujourd'hui dans la galerie de Florence; l'autre placée autrefois au Vatican, aujourd'hui dans le Muséum Napoléon, leur ont fait donner mal-à-propos le nom de *Cléopâtre*. M. Visconti reconnoît, dans ces figures, Ariadne abandonnée.

Les bracelets ont eu aussi d'autres formes. Caylus (*II*, *Pl. LXXXVIII*) en a publié un très-précieux. Il porte à ses extrémités les bustes de Sérapis & d'Isis. On le voit ici sous les *n°s*. 3 & 4, *Pl. CLI*. Les plus simples sont tirés du cabinet de Kircher, & dessinés ici sous les *n°s*. 5, 6 & 7, *Pl. CLI*.

On croiroit, d'après Festus, que les bracelets du bras s'appeloient *spinther*, & ceux du poignet *armillæ*; mais on ne voit pas que les auteurs latins se soient assujettis à cette distinction.

Quelquefois les bracelets étoient formés par des fils de métal tressés. Dans le cabinet de Sainte-Geneviève, on en voyoit un semblable de fils d'argent.

Quant aux *anneaux* & aux *gants*, je n'ai rien à ajouter ici à ce que j'en ai dit dans le paragraphe précédent.

Les femmes, chez les Anciens, portoient ordinairement une *ceinture* sur la tunique extérieure; quelquefois elles en portoient deux. Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv*. 4, *ch*. 5) a décrit cette double ceinture, & a parlé de son usage particulier.

Il ne faut pas confondre les ceintures avec la bandelette que les femmes plaçoient sur la peau pour soutenir leur sein. J'ai parlé de celle-ci dans le §. III de la section Ire. du chapitre Ier. de ce livre, & l'on y voit une figure de femme qui ceint cette bandelette. Les Grecs l'appeloient ταινίδιον. Apulée la fait connoître (*Met. X*): « Cette femme se dépouilla sur-le-champ de tous ses » habits, même de la bandelette qui soutenoit son beau » sein. » *Ipsâ cunctô prorsùs spoliatâ tegmine, tæniâ quoque, quâ decoras devinxerat papillas.* C'étoit entre le sein & la bandelette, que les femmes cachoient ce qu'elles avoient de plus précieux. Ovide dit (*Artis amat. III*, 621) des tablettes envoyées par un amant à sa maîtresse :

Conscia cùm possit scriptas portare tabellas,
Quas tegat in tepido fascia lata sinu?

Dans les *Éthiopiques* d'Héliodore (*lib*. 8, *cap*. 22, & *lib*. 10, *cap*. 28), on voit que Chariclée portoit les bijoux qui devoient un jour la faire reconnoître, « dessous » ses habits, entre son estomac & sa ceinture, » τῆς ἐσθῆτος ἔνδον κὴ ὑπὸ γαστέρα ζωσαμένη. Enfin, dans Aristénète (*lib*. 1, *epist*. 25), une femme « baise un fruit qu'avoit » mordu son amant, & le cache entre ses deux seins, » sous la bandelette qui les ceignoit), μεταξὺ τῶν μαστῶν ὑπὸ τῷ περιδέσμῳ, ὃν περιεσφίγγετο, παρέδυσε. Les Romains l'appeloient *strophium*, selon Nonius Marcellus (*cap*. 14, 8), qui dit: « Ce mot désigne une bandelette qui ser» voit le sein des vierges. Une esclave s'écrie, dans le » *Philopater* de Turpilius : Malheureuse que je suis! que » faire? J'ai perdu en chemin la lettre que j'avois placée » entre ma petite tunique & mon *strophium*, *inter tuniculam & strophium*. »

J'ai parlé en détail de cette bandelette ou de la ceinture intérieure, parce qu'elle est peu connue des Modernes. Je reviens aux ceintures extérieures. Les femmes plaçoient leur ceinture immédiatement sous le sein, comme le font encore aujourd'hui plusieurs Grecques (*Pocok's*, *&c. tom. II*, *Pl. I*, *pag*. 266). C'est l'*altè cinctus* d'Horace & le βαθύζωνος γυναικας d'Homère & des autres poètes grecs. Les Amazones seules portent ordinairement la ceinture, non immédiatement sous le sein, comme les femmes, mais plus bas & sur les reins, comme les hommes; ce qui désigne leur humeur belliqueuse. A la plus jeune des filles de Niobé (*Lens*, *Pl. IV*), ici *n°*. 8, *Pl. CLI*, on voit les deux bouts de la ceinture passer sur les épaules & sur le dos, pour la soutenir à la même hauteur. Les Caryatides de la villa Albani présentent le même agencement. Sur les dessins du Térence du Vatican, la ceinture est supportée par deux rubans qui devoient être liés sur les épaules; car il y a des figures qui présentent ces rubans devant & derrière.

La ceinture d'une petite Pallas de bronze de la villa Albani, & des figures de femmes du plus beau vase de la collection d'Hamilton, après avoir formé un nœud, se divise en deux bouts pendans. De l'extrémité de chacun de ces bouts se détachent trois petits cordons terminés par un nœud ou par un gland. On voit ici la ceinture de la Pallas, tirée de Lachausse (*Mus. rom. sect*. 2, *tav*. 9) *n°*. 9, *Pl. CLI*.

On trouve des figures de femmes dont la ceinture est d'une largeur remarquable, de plus de quatre doigts : telles sont la Muse colossale qui étoit à Rome à la chancellerie, qui est aujourd'hui dans le Muséum Napoléon; l'Aurore de l'arc de Constantin; une Bacchante de la villa Madama. La Muse tragique, Melpomène, porte ordinairement cette large ceinture. On la voit ainsi dans les bas-reliefs qui représentent le chœur des Muses.

Quelques figures de femmes, vêtues d'une tunique détachée sur une épaule, & tombant négligemment sur le bras, n'ont point de ceinture. La prétendue Flore-Farnèse porte sa ceinture très-basse, au dessous du nombril. Les peintures (*Ercolan. I*, *tav*. 31), les marbres & les pierres gravées présentent des danseuses & des Bacchantes qui n'ont point de ceinture ou qui la portent

dans la main pour désigner la Mollesse & la Volupté. Bacchus, par la même raison, est quelquefois représenté sans ceinture. Les Anciens représentoient constamment sans ceinture les femmes affligées ou dans le deuil. C'est ainsi que Sénèque introduit (*Troad. vers.* 83) les Troyennes pleurant la mort d'Hector, *veste remissâ*. Sur un bas-relief de la villa Borghèse (*Monum. antic.* 135) on voit Andromaque & les autres Troyennes recevant le corps d'Hector aux portes de Troye ; elles n'ont point de ceinture, & sont vêtues de longues tuniques traînantes, λυσιχίτωνες, comme le dit Nonnus (*Dionysiac. V*, 406) de la malheureuse Autonoë.

Diane chasseresse est souvent représentée avec une seconde ceinture, qui sert à tenir relevé le bas de la tunique, parce qu'il auroit gêné dans la course. Le même dessin a pu faire donner une double ceinture à d'autres figures, même à des figures d'hommes. Claudien (*sec. Cons. Stilich. vers.* 242) parle de la double ceinture des Nymphes de Diane : *Duo cingula vestem crure tenus pendere vetant.* Les ornemens & la hauteur de la ceinture servoient à faire distinguer les femmes de Perse de leurs maris, qui portoient des habillemens aussi longs & aussi amples que les leurs. Le scholiaste d'Eschyle, expliquant le vers (*in Persis, vers.* 131) où le poète appelle la femme de Darius « la très-puissante Reine des femmes de Perse, » qui portent des ceintures hautes, » dit que leurs ceintures étoient ornées de franges.

On ne voit aucune apparence de *poches* dans les habits des figures de femmes. Nous avons dit plus haut qu'elles cachoient ce qu'elles avoient de plus précieux entre la bandelette du sein & le sein. Pour les autres objets, elles les plaçoient comme les hommes, entre la ceinture extérieure & la tunique. C'est ainsi qu'en usent encore les femmes dans l'Orient.

Les femmes mettoient à leurs jambes des anneaux d'or, appelés, selon les gloses, *periscelides..... Ornamenta sunt, vel circuli aurei sunt crurum muliebrium.* C'étoit aussi le nom des bandelettes qui se croisoient sur le coude-pied & le long de la jambe pour fixer la chaussure. Ces bandelettes font cinq fois le tour des jambes de deux Victoires peintes sur un vase de terre cuite qui appartenoit à Mengs. On en voit des modèles dans mes planches des chaussures.

Pline (*lib.* 9, *cap.* 35, *sect.* 56) dit : « Les femmes » ornent de perles leurs pieds. Non-seulement elles en » mettent sur les liens de leurs chaussures, mais elles en » couvrent même ces chaussures. Ce n'est pas assez de » porter des perles si elles ne les foulent aux pieds, si » elles ne marchent sur ces riches parures. »

Je n'ajouterai ici à ce que j'ai dit de l'usage des *mouchoirs* dans le paragraphe précédent, que le passage suivant d'Afranius (*in Divortio*, *apud Nonium de Propriet. serm.* 30). Une femme faisant l'énumération de ses bonnes qualités, dit qu'elle a un tempérament sec : *Vigilans, ac solers, sicca, sana, sobria : virosa non sum..... Ætas integra est, formæ satis.*

Les *agraffes*, les *boutons*, avec lesquels les femmes lioient leur manteau, leur *palla*, furent un objet de luxe, comme ils l'étoient pour les hommes.

§. III. *Des enfans.*

J'aurai peu de choses à dire sur les ornemens dont on paroit les enfans. Ils étoient souvent nus ; & lorsqu'ils étoient vêtus, leurs habillemens ne différoient de ceux des pères & des mères que par la petitesse des proportions.

Apulée dit de Platon (*in Dogm. Plat. pag.* 570 *in usum*) : « A sa mort il laissa pour tout patrimoine un » petit jardin situé près de l'Académie, deux esclaves, » une coupe avec laquelle il faisoit des libations en » l'honneur des dieux, & autant d'or qu'un enfant de » condition libre en porte à l'oreille pour annoncer son » état. » De là vint que ces boucles d'oreille furent appelées ἐλευθέρια. Isidore (*Origin. XIX*, 31) dit qu'en Grèce les jeunes filles en portoient aux deux oreilles, mais que les jeunes garçons n'en portoient qu'à l'oreille droite.

A Rome, les enfans des Patriciens de l'un & de l'autre sexe portoient la prétexte ; les garçons depuis l'âge de douze ans jusqu'à dix-sept, & les filles jusqu'à leur mariage. La prétexte étoit une toge blanche, bordée d'une bande de pourpre tissue avec l'étoffe. Les garçons, en la quittant, prenoient la toge ordinaire, *togam puram*, c'est-à-dire, blanche, sans aucun ornement. Tarquin-l'Ancien ordonna (*Macrob. sat.* 1, *cap.* 6) que les jeunes Patriciens portassent la prétexte & la bulle d'or. Spon a publié un monument sépulcral, sur lequel on voit le buste d'un enfant mort à l'âge de quatre ans & deux mois, qui porte une bulle ronde, suspendue à son cou. Ce buste est ici gravé sous le n°. 10, *Pl. CLI.*

En 1786, lorsqu'on détruisit la tour du palais d'Aix en Provence, on trouva une bulle d'or, faite en forme de lentille, de 0 mètre 0609 (2 pouces 3 lignes) de diamètre, & de 0 mètre 018 (8 lignes) d'épaisseur au centre ; elle étoit fixée à une agraffe d'or par trois crochets de même métal qui la traversoient. L'agraffe étoit plate, & large de 0 mètre 0541 (2 pouces). La bulle s'ouvroit à charnière : elle étoit pleine d'une substance humide que l'on n'a pas examinée ; elle n'étoit composée que d'une feuille d'or très-mince, unie, sans aucune gravure, sans aucun relief ; elle peut appartenir aux deux premiers siècles de l'ère vulgaire. On la conserve dans la collection impériale d'antiques, & on la voit ici de face & de profil sous les n°s. 11 & 12, *Pl. CLI.* Je donne aussi sous le n°. 13, *Pl. CLI*, la bulle qui est conservée dans le palais Chiggi (*Montfaucon, III, Pl. XXXVII*). Lorsque les enfans prenoient la toge, ils suspendoient leur bulle au cou des dieux lares (*Petron. cap.* 38). Probablement ils la consacroient quelquefois à d'autres Divinités ; car Peyresc disoit avoir vu une bulle d'or suspendue par une chaîne du même métal au cou d'une Vénus de marbre, trouvée auprès de Nîmes.

Macrobe (*ibidem*) dit que les triomphateurs portoient la bulle, sans doute comme un talisman contre l'envie ; mais on ne la voit ni à Titus ni à Marc-Aurèle, ni aux autres personnages dont les marbres & les médailles présentent les triomphes. Peut-être la portoient-ils sous leurs habits.

Quant aux bulles de bronze que l'on conserve dans les collections d'antiques, il est douteux qu'elles aient été de véritables bulles, c'est-à-dire, les marques caractéristiques d'un Ordre ou d'un état civil ; elles servoient probablement à renfermer quelques objets que l'on croyoit préserver des enchantemens, car le plus grand nombre sont creuses. C'étoient des amulettes qui, pendues au cou des enfans, détruisoient, disoit-on, les effets de l'envie : aussi en voit-on sur lesquelles est gravé un Priape, & l'on sait que la figure de l'organe mâle de la génération passoit pour un puissant préservatif de ce genre.

Les Romains opulens avoient des enfans nés en pays étranger, avec lesquels ils jouoient dans l'intérieur de

leurs maiſons. Ceux qui étoient nés à Alexandrie d'Égypte étoient les plus recherchés, à cauſe du ſel & de la vivacité de leurs reparties. Hérodien (*lib.* 1, *cap.* 53), racontant la cauſe de l'aſſaſſinat de Commode, & parlant de la liſte de ſes victimes futures, dit qu'elle lui fut enlevée pendant ſon ſommeil par un très-petit enfant, « du » nombre de ceux que les Romains opulens ſe plaiſent » à avoir auprès d'eux, & qui, dépourvus de tout habil» lement, ſont ornés de pierres précieuſes & de bijoux » d'or. »

§. IV. *Des Rois, des Reines, des Empereurs, &c.*

Le *ſceptre*, le plus ancien ornement des Rois après le diadême, étoit leur attribut diſtinctif lorſqu'ils rempliſſoient les fonctions de la royauté, ſurtout lorſqu'ils rendoient la juſtice, & celui ſur lequel ils prêtoient ſerment. Sur les théâtres, les ſceptres des Rois étoient auſſi hauts que les acteurs. Dans l'origine, le ſceptre n'avoit été qu'un long bâton que portoient, pour ſe ſoutenir, les Rois & les généraux : c'étoit le bois d'une lance ou une lance ſans fer, appelée en latin *haſta pura*, & en termes d'antiquaire, *haſte pure*. On la voit ordinairement dans la main des Divinités. Juſtin dit expreſſément que le ſceptre des premiers Rois étoit une lance.

Le ſceptre fut bientôt orné de métaux précieux. Homère dit que les Rois grecs, au ſiége de Troye, portoient des ſceptres d'or. Celui d'Agamemnon, ouvrage de Vulcain, dont Homère fait la généalogie (s'il eſt permis de s'exprimer ainſi), fut conſervé à Chéronée long-tems après la mort du Roi des Rois; mais on n'en voyoit que le bois, parce que les Phocéens avoient enlevé les lames d'or dont il étoit revêtu (*Pauſan. Bœot.*). Je donne ſous les *n*^os^. 1 & 2, *Pl. CLIII*, deux ſceptres tirés, l'un du Recueil des vaſes d'Hamilton (*I, Pl. CXXX*), l'autre des *Monumenti antichi* de Winckelman (*pag. I*).

Tarquin-l'Ancien (*Dionyſ. Halic. lib.* 3, *pag.* 195) prit des Étruſques l'uſage du ſceptre ſurmonté d'un aigle. Les triomphateurs le portèrent après les Rois, comme on le voit ſur les médailles des familles *Acilia*, *Æmilia*, *Curiatia*, &c. Les Conſuls le portèrent auſſi, de même que les Empereurs. Ceux de Conſtantinople ajoutèrent un petit globe ſous les pieds de l'aigle. Enfin, Phocas ſubſtitua une croix à l'aigle, & cet exemple fut ſuivi par ſes ſucceſſeurs. On voit ici deux ſceptres d'Empereurs, ſurmontés de l'aigle : l'un, ſous le *n*°. 3, *Pl. CLIII*, eſt ſur un médaillon de bronze de Numérien (*Band. I, p.* 513); l'autre, ſous le *n*°. 4, *Pl. CLIII*, eſt ſur un camée de la galerie de Florence, qui repréſente Conſtantin (*I*, 17, 2).

Le *globe* fut auſſi une marque de la puiſſance des Empereurs romains; il repréſentoit la Terre, dont ils ſe diſoient les maîtres. On voit ſur les médailles Jupiter qui remet le globe à Alexandre-Sévère, Hercule à Domitien, Rome à Probus, &c. Trajan & Hadrien tiennent enſemble le globe, Dioclétien & Maximin, &c. Les Empereurs placèrent enſuite une Victoire ſur ce globe. On la voit ici ſous le *n*°. 5, *P. CLIII*; elle eſt ſur un médaillon de bronze de Numérien (*Banduri, I, pag.* 513), qui la tient de la main gauche, pendant qu'il porte de la droite le ſceptre ſurmonté de l'aigle.

La *ceinture* des Rois de Perſe étoit une des plus brillantes parties de leur coſtume. Quinte-Curce (*lib.* 3, *cap.* 3) décrit celle de Darius; elle étoit d'or, & ſemblable à celle des femmes. Son vainqueur Alexandre la ceignit comme un attribut des Rois de Perſe : auſſi Plutarque (*in Alexandro, Briani, IV*, 70) dit-il de ceux qui l'abordoient après l'adoption du coſtume oriental, & qui l'abordoient en ſe courbant juſqu'à terre (comme il étoit d'uſage à la cour de Darius), qu'ils adoroient la ceinture perſique. Claudien (*de Raptu Proſerp. II*, 94) compare l'émail des prairies que foule Proſerpine, « aux » couleurs variées des pierres qui enrichiſſent la ceinture » du Roi des Parthes. » Carin & Gallien portèrent des ceintures ou baudriers ornés de pierres précieuſes (*Vopiſc. pag.* 807; *Treb. Poll. cap.* 16). Dans la deſcription du mobilier de l'empereur Théodoſe, Claudien (*in pr. Conſ. Stilich. lib.* 2, *verſ.* 88) parle de baudriers couverts de perles, *cingula baccis aſpera*.

Les pierres précieuſes brilloient avec encore plus d'éclat ſur l'*agraffe* qui réuniſſoit les deux côtés du manteau. Ces agraffes, longues de près de deux décimètres (environ 6 ou 7 pouces), ſont très-apparentes ſur les monumens qui préſentent des Empereurs grecs. Procope (*de Ædificiis, III, cap.* 1) les a décrites dans la peinture qu'il a faite des Satrapes de l'Arménie mineure, petits Princes héréditaires ſous la protection des Empereurs de Conſtantinople.... « Une agraffe d'or, dans le milieu » de laquelle brille une pierre précieuſe, & d'où pen» dent par des chaînes d'or trois hyacinthes. » L'empereur Carin (*Vopiſcus, pag.* 807) ne s'étoit jamais ſervi d'autres agraffes que de celles qui étoient ornées de pierres précieuſes. Gallien lioit ſa chlamyde de pourpre avec de ſemblables agraffes (*Treb. Poll. cap.* 16). Le poète Corippus (*lib.* 2, *n*°. 18) dit de Juſtin-le-Jeune, ſucceſſeur de Juſtinien : « Sa chlamyde étoit attachée avec une » agraffe d'or, de laquelle pendoient des pierres pré» cieuſes, liées avec des chaînes du même métal. »

Les *perles* firent avec les pierres précieuſes l'ornement des habits impériaux. L'empereur Léon (*Cod. lib.* 11, *tit.* 11) défendit à tous ſes ſujets de mettre des perles, des ſmaragdes & des hyacinthes ſur les freins, les ſelles des chevaux, & ſur les baudriers.

Les trônes des premiers Rois furent des ſiéges de pierre, comme Apollonius (*Argon.*, *I*, 667) le dit de Thoas, Roi de Lemnos, père d'Hyperméneſtre. On en voit un de cette eſpèce, que Chiſull (*Antiq. Aſiat.*) a deſſiné ſur la côte d'Ionie, ici ſous le *n*°. 6, *Pl. CLIII*. Il y a deux trônes très-riches dans les peintures d'Herculanum (*Pitture, I, pag.* 155). La colombe poſée ſur l'un, le caſque & le bouclier placés ſur l'autre, annoncent qu'ils ſont conſacrés à Vénus & à Mars. Le *n*°. 7, *Pl. CLIII*, en préſente un. Le *n*°. 8, *Pl. CLIII*, tiré des *Monum. antichi* de Winckelmann (*n*°. 187), fait voir un trône qui a quelque reſſemblance avec le précédent. Les deux trônes des *n*^os^. 9, *Pl. CLIII*, & 1, *Pl. CLIV*, ſont tirés du même Recueil (*n*^os^. 102, 92). En Grece, les trônes avoient ordinairement des ſphinx pour ſupports des accoudoirs & un marche-pied. Les ſculpteurs anciens placent toujours ce petit meuble ſous les pieds des perſonnages qu'ils veulent déſigner pour des perſonnages importans. Je donne ici, ſous le *n*°. 2, *Pl. CLIV*, un trône de Jupiter de cette forme (*Admiranda Rom. n*°. 28).

Tarquin-l'Ancien adopta l'uſage des chaiſes curules, avec les autres ornemens des Rois d'Étrurie. Après l'expulſion des Rois, les Conſuls, les Préteurs, les Édiles, le Dictateur, le Souverain-Pontife, le Flamine de Jupiter, les Veſtales, les Empereurs juſqu'au Bas-Empire, s'en ſervirent comme d'un attribut de leurs dignités. Ces ſiéges prirent le ſurnom *curules*, parce qu'on les plaçoit ſur

sur des chars dans les pompes. A Rome, les chaises curules étoient ordinairement d'ivoire, ou du moins revêtues d'ivoire ; car Denys d'Halycarnasse les désigne toujours par ces mots : *siége d'ivoire ;* ἐλεφάντινον δίφρον. Probablement les Magistrats des autres villes ne pouvoient avoir que des chaises curules de bronze ; car les deux trouvées à Herculanum sont de cette matière. Elles ont 0 mètre 3248 (un pied) de hauteur, & 0 mètre 5414 (un pied huit pouces) de largeur. Les pieds de ces tabourets sont courbés deux fois en S, se croisent au milieu, & sont terminés par une tête d'animal fantastique, dont le bec alongé porte sur le pavé. C'est aussi de cette manière que Plutarque (*in Mario*) les décrit : ἀπὸ τῶν δίφρων ἀγκυλοπόδων. J'en donne, sous le *n°*. 3, *Pl. CLIV*, un modèle tiré des bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin.

Lorsque les Généraux & les Empereurs haranguoient les armées, ils étoient placés sur un massif élevé de la moitié de la hauteur d'un homme, appelé *suggestum* & *suggestus*. On y mettoit la chaise curule lorsqu'ils y devoient paroître assis. J'en ai parlé dans le chapitre VI du livre de la Guerre. Sous le Bas-Empire le luxe asiatique succéda à la simplicité antique : les Empereurs se firent construire des trônes, grands & riches. On les voit dans les peintures des anciens manuscrits. Le poète Corippus a chanté le trône de Justin II, successeur de Justinien ; il dit (*lib*. 3, *n°*. 6) : « Le siége impérial fait l'ornement du palais. » Quatre colonnes précieuses soutiennent une coupole » d'or massif, qui représente la voûte céleste. Cette riche » coupole ombrage le chef de notre immortel Empereur, » & son siége, orné de pierres précieuses, d'or & de » pourpre. Quatre pieds courbés en arcs flexibles en » forment les soutiens ; ils portent de chaque côté une » victoire de bronze, aux ailes étendues, qui tient une » couronne de laurier. »

La richesse du trône des Empereurs de Constantinople rappelle le trône des Rois de Perse. Athénée (*XII*, *cap*. 2) le décrit ainsi : « Le siége sur lequel se plaçoit le » Roi de Perse lorsqu'il rendoit la justice, étoit d'or, » & soutenu par quatre petites colonnes du même métal, » ornées de pierres précieuses. On jetoit sur ces colonnes » des étoffes de pourpre chargées de broderies. » Devant ce siége brillant on plaçoit un marche-pied. On le voit dans les bas-reliefs de Persépolis, & ici au *n°*. 4, *Pl. CLIV*. Alexandre se plaça toujours sur ce siége d'or lorsqu'il rendit la justice, & ses amis s'asséyoient alors à ses côtés, sur des lits à pieds d'argent (*Arriani*, *VII*, *cap*. 2).

Ce fut aussi des Rois de Perse que les Empereurs de Constantinople empruntèrent l'usage du parasol, de l'éventail & du chasse-mouche. Le parasol de Xercès étoit d'or. Aristide (*Plutarc. Themist. Bryani*, *I*, 264) disoit de lui, que si on le renfermoit en Europe en coupant le pont qu'il avoit jeté sur l'Hellespont, on le réduiroit au désespoir. « Il ne se contentera plus de regarder les batail- » les tranquillement assis sous un parasol d'or. » On porte celui du *n°*. 5, *Pl. CLIV*, sur la tête du Roi, dans les bas-reliefs de Persépolis. En voici sous les *n°s*. 6, *Pl. CLV*, & 1, *Pl. CLV*, deux autres tirés, l'un des peintures d'Herculanum (*IV*, 107), l'autre des vases grecs publiés en 1803 (*I*, *Pl. II*).

Dans les bas-reliefs de Persépolis on voit le chasse-mouche du *n°*. 2, *Pl. CLV*. Athénée (*XI*, *pag*. 486) parle de Perses qui tenoient ce meuble : ἔχοντες μυιοσόβας. Lorsque Bruyn voyageoit en Perse au commencement du dernier siècle, les Grands du pays avoient des chasse-mouches d'un très-grand prix. Ils étoient faits avec les queues d'une espèce de mammifère amphibie, appelé, dans l'Asie, *cheval marin*. Ces queues étoient montées sur des manches ornés de pierres précieuses. Élien (*de Nat. Animal.*, *lib*. 15, *cap*. 14) dit que le Roi des Indes recevoit de ses peuples, entr'autres présens, des bœufs sauvages noirs, avec la queue très-blanche, & que l'on faisoit des chasse-mouches avec ces queues.

Un jeune homme porte, dans les peintures d'Herculanum (*III*, *tav*. 24), l'éventail du *n°*. 3, *Pl. CLV* ; il est fait de plumes de paon. C'est aussi de plumes que paroît être fait celui du *n°*. 4, *Pl. CLV*, tiré du Recueil des vases d'Hamilton (*I*, *Pl. LXXI*).

On ignore le nom du peuple duquel les Empereurs romains empruntèrent l'usage de faire porter en public du feu devant eux, à moins qu'ils ne l'aient pris des Rois des Indes, qui, selon Quinte-Curce (*VIII*, *cap*. 9), étoient précédés dans leurs marches par des hommes portant des brasiers d'argent, remplis de bois aromatiques pour parfumer l'air qu'ils devoient respirer. Il est parlé, pour la première fois, de cet usage, sous Antonin. Dion Cassius (*lib*. 71, *cap*. 35, *nota* 155) dit de Marc-Aurèle, « qu'étant César, toutes les fois qu'il sortoit sans son » père, il revêtoit un manteau de couleur obscure, & il » ne faisoit pas toujours porter le feu devant lui : τῷ φωτὶ » τῷ προηγουμένῳ. » Pertinax, voulant abdiquer l'empire, « se rendit au Sénat, dit Hérodien (*lib*. 2, *cap*. 9), & » ne fit point porter le feu devant lui, οὔτε τὸ πῦρ ἑαυτοῦ » ἑαυτῷ προπομπεῦσαι, ni aucun autre attribut de la dignité » impériale, οὔτε τι ἄλλο τῶν βασιλικῶν συμβόλων. »

Les Impératrices jouissoient de la même prérogative. Marcia, concubine de Commode, avoit obtenu, dit Hérodien (*lib*. 1, *cap*. 50), « tous les honneurs qu'on rendoit » aux Impératrices, le feu excepté : πλὴν τοῦ πυρός. » Après la mort de leurs maris, elles conservoient les mêmes honneurs. Hérodien (*I*, 20) fait observer que la sœur de Commode, Lucille, veuve de l'empereur Lucius-Vérus, avoit conservé, du consentement de son frère, les prérogatives des Impératrices, même après qu'elle se fut remariée avec Pompeianus. « Elle s'asséyoit dans les théâ- » tres, sur une chaise curule, τοῦ βασιλείου θρόνου, & l'on » portoit le feu devant elle. »

Ce feu étoit probablement un foyer contenant de la braise, sur laquelle on brûloit des parfums, & il étoit placé sur un trépied que portoient deux personnes, comme dans les pompes des sacrifices, ou un réchaud semblable à celui du *n°*. 5, *Pl. CLV*, qui est placé aux pieds d'une Divinité dans une peinture antique (*Monum. antic. Winck. n°*. 177). Eschenbach (*de igne Aug. pag*. 159), Reimar (*in Dione*, *tom. II*, *pag*. 1199) & d'autres philologues pensent que, par feu, on doit entendre ici des torches ou des lampes, comme on en portoit devant les Empereurs grecs (*Codinus*).

On adoroit les Rois d'Orient, on se courboit jusqu'à terre en les abordant, on baisoit même leurs pieds : quelques Empereurs romains se firent rendre les mêmes honneurs. Sénèque (*de Benefic. II*, 12) dit de Caligula : « Il accorda la vie à Pompeius Pennus, si toutefois c'est » l'accorder que de ne pas l'ôter : lui ayant pardonné, » il lui présenta son pied gauche à baiser lorsqu'il le re- » mercioit de sa grace. Ceux qui veulent excuser l'Empe- » reur & prouver qu'il n'agit pas alors par un excès d'or- » gueil, disent qu'il avoit voulu lui montrer sa chaussure » dorée, ornée de perles. » Cet exemple ne fut pas suivi par ses successeurs immédiats. Mais Dioclétien (*Eutrop. IX*, 26), « le premier, adopta toutes les formes de

» la royauté ; il voulut être adoré, tandis qu'on saluoit » ses prédécesseurs. » Enfin Procope (*Hist. arcana*, *cap.* 30), parlant des innovations faites par Justinien & Théodora, dit : « Lorsqu'autrefois les Sénateurs abor-» doient l'Empereur, celui qui étoit Patricien s'inclinoit » vers la mammelle droite du Prince, qui le baisoit à la » tête quand il se retiroit ; les autres se retiroient en flé-» chissant le genou droit. Mais en abordant Justinien & » son épouse, les Patriciens & les autres se prosternoient » la face contre terre, baisoient les deux pieds de l'Em-» pereur & de l'Impératrice, qui les leur tendoient ; ils se » retiroient ensuite. Théodora ne refusa point ces hon-» neurs, & elle les reçut même de la part des Ambassa-» deurs perses (ce que l'on n'a jamais vu depuis), comme » si la puissance romaine eût résidé en elle. Autrefois » ceux qui parloient à l'Empereur l'appeloient de ce » nom, & ils appeloient son épouse, Impératrice. Ils » désignoient les Grands de l'Empire par le nom de leurs » dignités respectives. Mais celui qui, parlant à Justinien » ou à Théodora, n'appeloit pas l'Empereur, l'Impéra-» trice, seigneur & maitresse (δέσποιναν, δεσπότην), & les » Grands, esclaves (δȣ́λȣς), étoit regardé comme un » grossier, un insolent, ou comme coupable d'une » faute grave. On le chassoit ignominieusement, comme » un homme indigne de paroître à la cour. » Corippus dit aussi du successeur de Justinien (*lib.* 1, *cap.* 15) :

. . . . Et poplite flexo
Plurima divinis supplex dabat oscula plantis.

Un attribut particulier de la dignité impériale sous les premiers Augustes fut « une Fortune d'or, qui étoit tou-» jours placée dans la chambre à coucher (*in cubiculo*) » des Empereurs. » Capitolin la décrit ainsi (*in Antonino Pio*, *pag.* 282) en racontant qu'Antonin, près de mourir, la fit porter chez Marc-Aurèle, qu'il désignoit par-là pour son successeur.

La matière & les ornemens du char impérial en faisoient un attribut de la dignité impériale. Jusqu'à Caracalla & Elagabale (*Lamprid. Heliog. cap.* 29) il avoit été de bronze, orné d'argent & d'ivoire ; mais ces deux Empereurs le chargèrent d'or & de pierres précieuses (*Herodian. V*, 22).

Les licteurs & les faisceaux étoient à Rome l'attribut de certaines dignités. Romulus, disoit-on, se faisoit précéder par douze licteurs ; mais Tarquin-l'Ancien adopta certainement cet attribut des Rois d'Etrurie. Les Consuls en avoient chacun douze, le Dictateur vingt-quatre, les Proconsuls, les Généraux, les Maîtres de la cavalerie, les Préteurs, les Pro-Préteurs, six ; le Préteur de la ville, deux ; chaque Vestale paroissant en public, un ; le *Curator viarum*, dans ses fonctions, deux ; les Sénateurs députés vers l'Empereur, deux ; les Sénateurs voyageant sans fonctions, mais avec le titre honorifique de *Legati*, avoient aussi des licteurs (*Cicer. Epist.* 12, 21).

Les Empereurs, ayant pris le titre de Dictateurs perpétuels, se firent précéder par vingt-quatre licteurs portant des faisceaux ornés de lauriers, comme les anciens Magistrats avoient fait orner les leurs après des victoires : c'étoit ainsi qu'ils faisoient toujours orner les portes de leur palais avec des branches de laurier. Les licteurs impériaux étoient jeunes & fort grands, comme on le verra dans Hérodien cité plus bas.

Les faisceaux ornés de laurier étoient un attribut de la dignité impériale, aussi caractéristique que le feu ; car on voit les soldats de Gordien (*Herodian. VII*, 15), qui le proclamèrent Empereur, faire « porter devant lui le feu » & marcher de très-grands jeunes hommes portant des » baguettes ornées de laurier, attribut qui fait distinguer » l'Empereur des particuliers. » Les branches de laurier des faisceaux des Empereurs n'y étoient point attachées sous forme de couronne, mais elles étoient fichées au haut des baguettes : c'est ainsi qu'on les voit sur l'arc de Titus, & ici sous le *n°. 6*, *Pl. CLV*. (*Admir. Rom. tab.* 8).

Les faisceaux ordinaires étoient composés de branches d'orme, au milieu desquelles étoit placée une hache, le tout lié avec des courroies. On ne sait d'où vient l'usage des Modernes, de mettre la hache au haut des faisceaux : sur les monumens elle est toujours au milieu de la hauteur. On le voit dans ceux qui sont ici dessinés sous les *n^os^*. 7, 8, 9, *Pl. CLV*, tirés, l'un des pierres gravées de la galerie de Florence (*II*, 19, 1), l'autre du Recueil de lampes fait par Passeri (*tom. III*), & le troisième des bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin.

Les officiers de la cour des Empereurs se faisoient reconnoître par les marques de leurs dignités : elles furent très-simples & en très-petit nombre dans les commencemens ; mais à Constantinople, & les dignités & les marques de ces dignités se multiplièrent à l'infini. Quant aux simples officiers qui ne faisoient que le service intérieur ou qui formoient au dehors le cortége du Prince, ils ne se firent remarquer d'abord que par l'extrême blancheur de leurs vêtemens & de la toge en particulier. Suétone dit (*Domit.* 12) que Domitien, voyant le gendre de son frère avoir une suite revêtue d'habits aussi blancs que ceux de la sienne, *albatos & ipsum ministros habere*, s'écria : *L'empire de plusieurs est dangereux* (c'est un vers d'Homère). Dès le commencement du Bas-Empire la toge cessa d'être habituellement en usage ; alors le luxe des officiers du palais se fit remarquer sur leur tunique. Ils la chargèrent de bandes de pourpre, de bandes d'étoffes brochées en or & en argent (*Paragauda*) : il fut même un tems où les Empereurs défendirent aux autres citoyens l'usage de ces riches ornemens.

LIVRE III.

RELIGION.

DANS ce livre je ne parlerai point des miniſtres de la religion, ni de leurs coſtumes ni des perſonnes qui aſſiſtoient aux cérémonies religieuſes, parce qu'ils ſont décrits dans les ſections des figures religieuſes de chaque peuple (Troiſième partie, livre II, *Figures hiſtoriques*); je ne décrirai que les objets matériels relatifs aux cultes, autels, inſtrumens des ſacrifices, &c. Les temples appartiennent poſitivement à l'architecture, & pour cette raiſon je n'en ferai point mention.

§. Ier. *Autels.*

Dans les ſiècles qui précédèrent la civiliſation on offrit les ſacrifices, les prémices des récoltes ſur des tertres revêtus de gazon, & dans des foſſes lorſqu'on voulut honorer les Divinités infernales. Quand on rendit un culte aux héros, on choiſit des terrains peu élevés, auxquels on ne donna que le nom modeſte de foyers, ἐσχάρας; mais quand la ſculpture & l'architecture furent connues, on fit des autels de pierre, de bois, de métal, &c. La forme ne fut point déterminée : on voit des autels ronds, carrés, de forme oblongue, pyramidaux, &c. Leur hauteur fut auſſi variable : ordinairement ils n'étoient que de 0 mètre 650 à 0 mètre 975 (de deux à trois pieds). Mais à Élide celui de Jupiter-Olympien avoit de hauteur vingt-deux pieds grecs (6,75 mètres), environ vingt-un pieds.

On ne ſauroit établir de différence entre les autels des Grecs & ceux des Romains. Je renvoie à l'article ſupplémentaire des ÉGYPTIENS la forme particulière de leurs autels. En conſidérant l'eſpèce des ſacrifices on pourroit diſtinguer deux ſortes d'autels : les premiers, ſur leſquels on ne brûloit point de victimes, tel qu'un de ceux de Délos, autel que Pythagore (*Laert. Vit. Pythag.*) ſalua avec reſpect, conformément à ſes principes, parce qu'on n'y offroit que des fruits, des grains de plantes céréales & des gâteaux : on en voit un ici ſous le *n°*. 1, *Pl. CLVI* (*Paſſerii Lucernæ, tom. II, pag.* 11). Les *nos*. 2, 3, *Pl. CLVI*, préſentent la ſeconde ſorte d'autels, ceux ſur leſquels on brûloit des victimes : le premier eſt tiré des *Lucernæ Paſſerii* (*tom. II*), & le ſecond des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°*. 58). Dans les bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin, on voit l'autel allumé du *n°*. 4, *Pl. CLVI*, placé contre la baſe d'une ſtatue de Sylvain : il peut ſervir de modèle pour les monumens de cette nature.

Lorſqu'on vouloit honorer quelque Divinité on entouroit ſon autel des rameaux de l'arbuſte qui lui étoit conſacré; on en formoit des guirlandes que l'on attachoit à l'autel, comme on le voit à pluſieurs autels des numéros précédens; on entrelaçoit les guirlandes de bandelettes de laine (*laneus orbis : Propert. IV*, 6, 6) teintes en diverſes couleurs. Quelquefois l'autel étoit entouré de bandelettes ſeules : tel celui du *n°*. 5, *Pl. CLVI*, qui eſt placé ſur une baſe très-élégante (*Vaſes étruſques d'Hamilton, tom. I, Pl. LV*). Montfaucon & d'autres antiquaires ont pris pour des bandelettes & le trou qui eſt pratiqué ſur le côté des autels de quelques vaſes étruſques, pour l'écoulement des libations & le fluide qui ſort de cette ouverture. Winckelmann (*Monum. ant. n°*. 181), pour corriger cette erreur, a fait deſſiner un des vaſes du Vatican, avec l'autel que l'on voit ici ſous le *n°*. 6, *Pl. CLVI*. La table de l'autel étoit ordinairement creuſe, avec des bords élevés aux quatre angles, que dans le langage figuré on appeloit cornes de l'autel; elles ſont très-apparentes au *n°*. 1, *Pl. CLVII & CLVIII*, qui préſente un autel de Pompeia, couvert encore de cendres à l'époque des fouilles (*Lens, Pl. XVI*), *n°*. 36. Il eſt de briques, recouvert de ſtuc, comme les murs & les colonnes du temple auquel il appartenoit, fort grand & très-bien diſpoſé pour la combuſtion des victimes.

N°. 2, *Pl. CLVII*, autel rond conſervé dans la villa Médicis (*Lens, Pl. XVI*). *N°*. 3, *Pl. CLVII*, autel rond, très-élégant, conſacré à Bacchus (*Rec. d'Antiq. Caylus, III, Pl. CXVII*), dont il préſente les végétaux chéris. *N°*. 4, *Pl. CLVII*, autel rond, orné de guirlandes & de bucranes (têtes de bœufs décharnées), tiré du *Voyage de la Grèce de M. Choiſeuil-Gouffier* (*tom. I, pag.* 37). Le *n°*. 5, *Pl. CLVII*, tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann, *pag.* 14, préſente un autel carré, orné de guirlandes & de têtes de bélier. C'eſt dans le même Recueil (*n°*. 15) que l'on voit l'autel triangulaire du *n°*. 6, *Pl. CLVII*. Montfaucon (*Pl. L, tom. II*) a publié l autel triangulaire du *n°*. 7, *Pl. CLVII*, ſur les faces duquel ſont ſculptés trois petits génies portant les armes de Mars, à qui l'autel étoit conſacré. Sous le *n°*. 8, *Pl. CLVII*, on trouve le bel autel (*Theſ. Inſcript. Muratori*) qui eſt ſculpté dans le bas-relief de l'Expiation d'Hercule du palais Farnèſe. Enfin les bas-reliefs de Perſépolis préſentent l'autel des Perſes, qui eſt deſſiné ici ſous le *n°*. 9, *Pl. CLVII* : c'eſt le ſeul autel de Barbares, que j'aie trouvé (*Lens, Pl. XXIX*).

On remarquera qu'il n'y a ici aucun trépied, quoiqu'il ſoit certain qu'ils ont ſervi quelquefois d'autels; mais ne trouvant point de caractère pour diſtinguer les trépieds-autels des trépieds-tables, ou des trépieds qui étoient les foyers ordinaires, je les ai tous placés dans le livre des MEUBLES.

Je ferai obſerver encore que l'on a ſouvent pris pour autel triangulaire des baſes de candelabres ſéparées du fût, & pour autel, ſoit des baſes de ſtatue, ſoit des monumens ſépulcraux, ſur leſquels le mot *ara* donnoit lieu à quelques équivoques.

Le peuple n'entroit point dans les temples : c'eſt pourquoi les autels étoient ordinairement placés devant les temples, ſous les portiques & devant les ſtatues des Divinités qui en occupoient le centre. Au moment du ſacrifice on ouvroit les portes, afin que le peuple pût voir l'autel & la victime. Les prêtres ſeuls, & quelques perſonnes privilégiées, entroient dans la *cella*, c'eſt-à-dire, dans l'intérieur des temples.

Il y avoit dans les temples de la Grèce pluſieurs autels faits avec les cornes des victimes entrelacées; mais les monumens n'en préſentent aucun. On peut s'en

former une idée d'après les petits murs qui entourent les jardins potagers (les marais) des environs de Paris, & dont plusieurs ne sont qu'un assemblage d'os des cornes de bœufs, liés avec de la terre délayée.

§. II. *Instrumens de sacrifice.*

Je dois faire observer, en commençant cet article, qu'à l'époque du renouvellement des lettres, les antiquaires croyoient reconnoître des instrumens de sacrifice dans tous les meubles & dans tous les vases que l'on déterroit journellement. La vénération qu'ils avoient pour l'antiquité les portoit à ennoblir, selon leur opinion, tous les antiques débris. Pour moi, je renverrai au livre des MEUBLES & INSTRUMENS tous les objets dont la forme ne sera pas affectée aux cérémonies religieuses, ou que leur place dans les bas-reliefs & les peintures antiques ne montrera pas qu'ils en font partie. La première figure de ce paragraphe présente le plus grand nombre des instrumens des sacrifices. C'est un bas-relief de la villa Borghese, qui est placé sous le portique (*Sculture della villa, &c. tom. I, tav. 15, pag. 9*), & qui est dessiné ici sous le *n°.* 10, *Pl. CLVII*. On y trouve d'abord deux objets qui ont été décrits dans les *Figures religieuses des Romains*, le *lituus* K & le bonnet des Pontifes romains A. J'en prends occasion de rapporter deux bonnets de même nature, publiés (*II, pag.* 271) par Caylus, *n°s.* 1 & 2, *Pl. CLIX.* Le foudre qui est tracé sur le second doit le faire attribuer à un Flamine diale (de Jupiter).

L'ACERRA, boîte à encens, renfermoit les parfums que l'on jetoit dans le foyer des autels; elle est placée ordinairement dans les mains des Camilles ou dans celles des sacrificateurs eux-mêmes. On en voit une sous la lettre B du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, & une seconde sous le *n°.* 3, *Pl. CLIX.* Elle est tirée d'un bas-relief du Capitole: une branche de chêne est sculptée derrière son couvercle (*Mus. capit.* 4, *tab.* 34).

L'ASPERSOIR, *aspergillum*, servoit à distribuer l'eau lustrale sur les personnes qui assistoient aux sacrifices. On employoit quelquefois à cet usage des branches de laurier ou d'autres arbres, telle qu'on la voit au numero précédent. Ordinairement l'aspersoir étoit de métal, garni de crins de cheval, & il avoit la forme du pied de ce quadrupède. Il paroit ainsi sous la lettre F du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, & sous le *n°.* 4, *Pl. CLIX*. Celui-ci est tiré des Recueils de Caylus (*I, pag.* 21).

PRÆFERICULUM. La description que donne Festus du *præfericulum*, qu'il définit « un vase de bronze sans » anse, employé dans les sacrifices..... » *præfericulum, vas æneum sine ansâ appellatur..... quo ad sacrificia utebantur.....*, convient parfaitement au vase du *n°.* 5, *Pl. CLIX*, qui est tiré du Muséum capitolin (*tom. IV, tab.* 34). Quoique les antiquaires donnent le nom *præfericulum* à un vase garni d'anses, tel que ceux de l'alinéa suivant, le texte de Festus est trop formel pour que je puisse être de leur avis.

CAPEDO & son diminutif *capeduncula*, vase employé dans les sacrifices pour puiser de l'eau: on en voit un sous la lettre D du *n°.* 10, *Pl. CLVII*.

SIMPULUM, « petit vase, dit Festus, semblable au » *cyathus*, avec lequel on faisoit les libations de vin » dans les sacrifices. » C'étoit une sorte de godet garni d'un long manche perpendiculaire à sa concavité. On en voit un sous la lettre C du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, & sous le *n°.* 6, *Pl. CLIX*. Celui-ci est tiré d'un bas-relief du Capitole (*Mus. capit. tom. IV, tab.* 34).

SITULA, seau garni d'une anse mobile, qui servoit dans les sacrifices. On porte celui du *n°.* 7, *Pl. CLIX*, dans un bas-relief du palais Mattei, qui représente des prêtres (*Admir. Rom. Antiq.* 16) égyptiens. Dans le livre des VASES, on verra plusieurs seaux.

PATÈRE, vase rond, légérement creusé, pour recevoir le sang des victimes: telle est celle du *n°.* 10. *Pl. CLVII*, lettre E. On en a trouvé à Herculanum plusieurs, & le plus grand nombre est de métal blanc, travaillées au tour avec soin en dedans & en dehors. Les patères que tiennent ordinairement les figures des Divinités & des sacrificateurs sont dépourvues de manches; cependant on avoit toujours regardé comme des instrumens de sacrifices les patères qui ont des manches. Mais on a déterré à Herculanum plusieurs strigiles (racloirs) liés ensemble & avec une patère garnie de manches, par le moyen d'un anneau de métal plat, semblable à ceux qui lient nos clefs. Cette patère servoit donc, dans les bains, à verser l'eau sur les baigneurs. On en trouvera de semblables dans le livre des VASES.

MASSUES pour assommer les victimes. Cet instrument paroît dans les bas-reliefs, tantôt sous la forme de massue applatie, comme celle du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, lettre G; tantôt, & le plus souvent, sous celle d'une hache à un seul tranchant, dont le dos est épaissi comme un marteau, telle que celle de la lettre L du même numéro. On trouvera celles-ci dans le livre de la GUERRE, & dans celui des MEUBLES, OUTILS, &c.

COUTEAUX des victimaires. Les victimaires qui écorchoient les victimes après les avoir assommées, portoient à leur ceinture un étui renfermant un ou plusieurs couteaux à lame très-large, semblables aux couperets de nos bouchers & de nos cuisiniers. Les manches des couteaux sacrés sont très-ornés. Celui du *n°.* 10, *Pl CLVII*, lettre H, est terminé en tête d'aigle. La lettre I du même bas-relief présente un étui de victimaire, garni d'une anse mobile & de deux couteaux dont on apperçoit les manches ronds. Sur le marbre célèbre du taurobole trouvé à Lyon, on voit un couteau fait comme un poignard droit, garni d'un crochet sur un des côtés & vers la pointe (*Montfaucon, tom. II, Pl. LXXIV*). Il ressemble à la *harpé* de Persée, & Saturne le porte quelquefois: ici *n°.* 8, *Pl. CLIX*.

CANDELABRES. Les candelabres employés dans les cérémonies religieuses ne différoient pas de ceux qui servoient à éclairer les appartemens; c'est pourquoi on les trouvera dans le livre des MEUBLES, &c.

TORCHES ou FLAMBEAUX. On en faisoit un usage habituel dans les cérémonies religieuses, même en plein jour. Ces torches étoient fort grandes, & l'on en trouve sur les monumens, qui ont une hauteur presque double de celle des spectateurs. Elles sont ordinairement coniques, & elles paroissent formées de plusieurs pièces réunies sur la longueur, comme les douves d'un tonneau; quelquefois elles sont reliées par des cercles de distance en distance. On voit ici sous le *n°.* 9, *Pl. CLIX*, une torche prise des bas-reliefs de l'ancien arc dit *de Portugal*, conservés au Capitole (*Mus. capit.* 4, *tav.* 12). Elle est tenue par le Génie qui porte Faustine dans sa consécration, & elle a de longueur les trois quarts de la hauteur de ce Génie. La torche du *n°.* 10, *Pl. CLIX*, est tirée des *Monum. antic.* de Winckelmann (*n°.* 38). Elle est aussi haute que la Pallas étrusque qui la tient. La belle torche du *n°.* 1. *Pl. CLX*, est tirée du même Recueil (*n°.* 152).

CORBEILLES de fruits. Ces corbeilles, qui différoient

de la ciste & du van mystiques (corbeilles sacrées des Bacchanales) étoient portées, dans les pompes religieuses, par des vierges qui reçurent le nom de *Canéphores* chez les Grecs. Le *n°*. 2, *Pl. CLX*, présente une de ces corbeilles, qui est tirée des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°*. 26).

BANDELETTES sacrées. De toutes les formes sous lesquelles paroissent les bandelettes qui ornoient les murs des édifices, les branches des arbres sacrés, les portes des temples, le front des victimes, &c. les plus communes sont les lanières plates, & celles qui ressemblent à des globules enfilés. On voit ces deux sortes de bandelettes au bucrane du *n°* 3, *Pl. CLX*, tiré d'un bas-relief du Muséum capitolin (*tom. IV*, *tav.* 34 *bis*). Apulée (*Metam VI*, *pag.* 176 *in usum*) dit de Psyché errante : « Elle voit les dons précieux & les bandelettes » ornées de lettres d'or, attachés aux branches des ar- » bres & aux portes, qui attestoient les bienfaits de » Junon & la reconnoissance des habitans. »

POULETS sacrés. Les Romains tiroient des augures de la manière de manger des poulets que l'on élevoit pour cet usage religieux. De Lachausse a donné le dessin d'une cage sacrée, tirée d'un ancien marbre. On la voit ici sous le *n°* 4, *Pl. CLX* (*Montfaucon*, *tom. II*, *Pl. LXIII*). Chaque légion avoit un *pullarius*, gardien des poulets sacrés, comme on le voit dans le Recueil d'inscriptions de Muratori.

FOUET DES GALLES. Les Galles, prêtres de Cybèle, se frappoient, pendant les sacrifices, avec des fouets de bandelettes de laine, garnies d'osselets de mouton. Le fouet du *n°*. 1, *Pl. CLXI* & *CLXII*, est tiré d'un bas-relief du Muséum du Capitole (*IV*, *tav.* 16).

§. III. *Victimes.*

Je ne parlerai pas des victimes humaines, parce qu'on n'en voit qu'un petit nombre sur les monumens antiques, & parce qu'elles ne portent aucun ornement relatif aux sacrifices, pas même les bandelettes qui ceignoient leur tête, selon les poètes.

Les animaux qui servoient de victimes ne devoient pas paroître traînés à l'autel : c'est pourquoi la corde avec laquelle on les conduisoit, étoit fort lâche. — Le sexe des victimes étoit le même que celui des Divinités auxquelles on les immoloit. — Il falloit qu'elles fussent jeunes, belles & saines. — On les choisissoit noires pour les Divinités infernales. — Différentes espèces d'animaux étoient affectées aux diverses Divinités : le bouc à Bacchus, le taureau à Jupiter, &c. — On doroit les cornes des bœufs & des taureaux. Quant au bouc & au bélier, on les couronnoit seulement avec les feuilles de l'arbre ou de la plante consacrée à la Divinité que l'on vouloit se rendre favorable. — Les victimes étant arrivées à l'autel, on versoit sur leur tête, avant de les égorger, quelques poignées d'orge rôti, mêlé avec du sel. Si le sacrifice étoit offert aux Divinités célestes, on tenoit leurs têtes élevées vers le ciel, ensuite on arrosoit leurs têtes avec de l'eau lustrale, & on leur frottoit le front avec du vin; enfin, on assommoit ou on égorgeoit les victimes; on examinoit les différens viscères, puis on les couvroit avec un gâteau fait avec de la farine & du sel, & on les jetoit dans le brasier. — Pendant la combustion des victimes, les prêtres faisoient sur le foyer des libations de vin, y jetoient de l'encens, &c.

N°. 2, *Pl. CLXI*, taureau près d'être immolé. Son front & sa bouche sont liés, selon l'usage, avec la corde qui sert à le conduire. Des bandelettes rondes pendent de ses cornes, & sur sa tête, en arrière des cornes, est fixé un ornement demi-circulaire, que l'on voit rarement sur les marbres. Ce taureau est dans un bas-relief de la villa Médicis (*Admir. Rom. Antiq.*, *II*).

N°. 3, *Pl. CLXI*. Sur la colonne trajane on voit un taureau que l'on conduit au sacrifice (*Montfaucon*, *II*, *tab.* 72). Des guirlandes de feuillage pendent de l'extrémité de ses cornes, & il a sur le dos une large bande d'étoffe, ornée de broderies, & terminée par de longues franges.

N°. 4, *Pl. CLXI*, tête de taureau, entourée de bandelettes plates, richement brodées, & croisées au milieu du front, où est placé un ornement rond, chargé d'une rosace. Sur les cornes sont écrits ces mots : ΑΡΘΕΜ ΙΕΡΟϹ, consacré à Diane. Cette tête, faite de terre cuite, a servi de lampe (*Passerii*, *Luc. Fict.*, *I*, *tab.* 99).

Dans les sacrifices solennels offerts à Mars, appelés *suovetaurilia*, on immoloit un taureau, un cochon & un bélier. On en voit plusieurs sur la colonne trajane & sur les bas-reliefs de Trajan, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin. Le taureau est orné comme celui de l'avant-dernier numéro; le cochon a le corps entouré, tantôt d'une guirlande, tantôt d'une bande d'étoffe terminée par des franges. Le bélier n'a aucun ornement; mais sur le taurobole de Lyon, la tête du bélier est parée de bandelettes composées de globules.

§. IV. THENSÆ *ou Chars sacrés.*

Dans les pompes du cirque on portoit les statues des dieux sur des chars très-ornés, appelés *thensæ : omnes dii*, dit Cicéron (*Verr.* 159), *qui vehiculis thensarum solemnes cœtus ludorum initis*. Ces chars étoient ordinairement fabriqués avec le bois de l'arbre consacré à la Divinité qu'ils devoient porter. Ils étoient tirés par des hommes ou par des chevaux. La flatterie plaça aussi, dans les pompes, les statues des Empereurs sur des *thensæ* que traînoient les Sénateurs ou d'autres personnes distinguées, richement habillées, & couronnées de branches d'arbre. Lorsque les funérailles des Empereurs & des Impératrices furent une apothéose, leurs corps furent conduits au bûcher, portés sur des *thensæ* traînées par des éléphans, symboles de l'éternité ; c'est pourquoi on voit souvent ces animaux sur les médailles impériales.

N° 5, *Pl. CLXI*, *thensa* qui porte les images sacrées de Diane & d'Apollon, auxquels étoient consacrées les palmes dont le haut de la *thensa* est orné (*Passerii*, *Lucer. Fict.*, *III*).

N°. 6, *Pl. CLXI*, *thensa* qui annonce la consécration d'Agrippine-l'Ancienne, sur ses médailles de bronze (*Gesner*, *II*, *tab.* 39, *n°*. 6).

§. V. LECTISTERNIUM.

Cérémonie religieuse que l'on pratiquoit à Rome & dans l'Empire, dans des tems de calamités publiques, & dont l'objet étoit d'appaiser les dieux. Le *lectisternium* étoit un festin que l'on donnoit au nom & aux dépens du Fisc, pendant un ou plusieurs jours, aux principales Divinités d'un temple. On croyoit qu'elles y participoient, parce que leurs statues y étoient présentes, assises ou demi-couchées sur des lits comme les autres convives. Quelques passages de Pausanias prouvent que les Grecs plaçoient aussi quelquefois les images des Divinités sur des lits & sur des coussins.



N°. 7, Pl. CLXI, Jupiter assis sur un lit, type d'une médaille d'argent de la famille Cœlia (*Gessneri, II, tab. 10, n°. 50*), & de Caldus, qui en sa qualité d'Épulon avoit fait dresser un *lectisternium* à Jupiter.

N°. 8, Pl. CLXI. Sur une médaille de bronze frappée à Sinope en l'honneur de Caracalla, on voit Jupiter-Sérapis, avec l'aigle & le boisseau sur la tête, assis sur un lit (*Gessneri, II, tab. 148, n°. 20*).

N°. 9, Pl. CLXI. Les fils de Faustine-Jeune, placés sur un lit sacré comme des Divinités : médaille d'argent de cette Impératrice (*Gessneri, II, tab. 113, n°. 63*).

N°. 10, Pl. CLXI, lectisternium en l'honneur de Mars, dont le casque est placé sur le coussin, comme auroit pu l'être la statue du dieu (*Pitture d'Herculanum, tom. I, pag. 164*).

§. VI. *Ex Voto.*

On désigne ici par ces mots latins, devenus français, la représentation de quelques membres que l'on croyoit avoir été guéris de leurs maladies par quelque Divinité. Cet usage religieux subsiste encore chez les Catholiques. Il ne faut pas prendre pour des *ex voto* toutes les représentations de membres isolés, que l'on trouve dans les ruines antiques. Il est plus sage de restreindre cette dénomination à celle que l'on déterre sous les débris des temples, parce qu'on en portoit quelquefois en guise d'amulettes & de talismans. D'après cela, la bélière (espèce d'anneau) qui servoit à les suspendre dans les deux cas, ne sauroit former un caractère distinctif. Montfaucon (*II, Pl. C*) a donné une planche entière de Vœux, qui présente un œil, deux doigts, deux jambes, sept pieds, un bras & une jambe accolés. Il n'y a peut-être dans ce nombre que deux véritables *ex voto;* un doigt publié par Fabretti, sur lequel est gravé un nom, & un pied surmonté du serpent d'Esculape, publié par Bonanni (*Museum Kircherianum*).

On seroit heureux si l'on pouvoit souvent avoir des renseignemens aussi positifs que ceux-ci. « J'ai trouvé, » dans des fouilles faites au Pnyx dans Athènes, écrivoit » en 1806, à l'auteur de cet ouvrage, M. Fauvel, Vice-» Consul à Athènes & correspondant de l'Institut, près » d'une niche, une statue d'Hygie, un grand nombre » d'*ex voto* en marbre; le dos d'un homme sans bras, sans » tête, sans jambes; le corps d'une femme vu par-de-» vant, dépourvu de membres; des oreilles, des yeux, » des pieds, des mains, &c. »

Je ne donne aucune figure d'*ex voto*, parce qu'elle ne présenteroit aucune forme particulière.

§. VII. *Attributs des Divinités.*

Pour rendre complet ce livre de la Religion, j'ai cru devoir décrire les attributs des Divinités, qui indiquoient sur les murs des temples, sur les autels, sur les instrumens des sacrifices, la Divinité à laquelle ils étoient consacrés; mais je ne parlerai que de ceux qui n'étoient pas des meubles, des armes ou des instrumens *usuels.*

Le Foudre de Jupiter est figuré de deux manières : l'un est une espèce de tison flamboyant par les deux bouts, qui même, sur quelques monumens, ne présente qu'une flamme; l'autre, qui est le plus ordinaire, est un corps oblong, pointu par chaque extrémité, où il est armé de deux flèches. On voit, sous le *n°. 1, Pl. CLXIII*, le foudre d'un Jupiter étrusque (*Monum. ant. de Winckelmann, n°. 5*). — Sous le *n°. 2, Pl. CLXIII*, un foudre de même sorte (*Herculanum, Pitt. IV, 5*). — Sous le *n°. 3, Pl. CLXIII*, un foudre armé de flèches (*Mus. Florent. Gemm., II, tab. 19*). — Le plus curieux de tous est celui du *n°. 4, Pl. CLXIII;* il rappelle les pierres de foudre qui tombent quelquefois avec le tonnerre. Ce sont deux bélemnites (animaux marins, fossiles & pétrifiés, que l'on croit être des mollusques) réunies par leurs bases pour présenter les deux pointes, liées à une double fourche terminée en fer de flèche (*Passerii, Lucern. Fictil., I, tab. 27*).

Le Trident de Neptune est un sceptre à trois pointes ou une fourche à trois dents. Ce furent, dit-on, les Cyclopes qui lui en firent présent dans la guerre contre les Titans. Il sert ordinairement de type aux médailles de plusieurs villes maritimes, où l'on pourra le chercher lorsqu'on aura besoin de varier ses formes. Je n'en donne ici que deux : l'un, sous le *n°. 5, Pl. CLXIII*, est simple (*Herculanum, Pitt. II, 203*); l'autre, sous le *n°. 6, Pl. CLXIII*, est orné (*Monum. antic. de Winckelmann, n°. 5*).

Le Caducée de Mercure & des héraults qui étoient sous sa protection, est composé d'une baguette, autour de laquelle sont entortillés deux serpens, & à laquelle sont attachées souvent deux ailes. Un des plus simples à la fois & des plus élégans est celui du *n°. 7, Pl. CLXIII*, tiré des peintures d'Herculanum (*V, pag. 89*) : on n'y voit que les serpens. Ceux des *n°s. 8 & 9, Pl. CLXIII*, ont les deux ailes. (Pierres gravées d'Orléans, *I, Pl. XXIII & XXII*). J'y joins le caducée d'un Mercure des vases grecs dits *étrusques, n°. 10, Pl. CLXIII.*

Les attributs de Bacchus étoient les plus variés. Le principal étoit la Ciste mystique ou corbeille sacrée que l'on portoit en grande pompe dans les bacchanales, dans les mystères de Cybèle, de Cérès, toujours liés à ceux de Bacchus, & dans plusieurs autres cérémonies religieuses. La ciste des mystères d'Éleusis renfermoit du sésame, des gâteaux faits en pyramides, des gâteaux ronds, des grains de sel, des pavots, des pastilles, des grenades, du lierre, des férules, de la moële d'arbre; enfin la figure du serpent consacré à Bacchus. Sous le *n°. 11, Pl. CLXIII*, on voit ici une ciste tissue de jonc, entr'ouverte, & le serpent qui paroît en sortir (*Passerii, Lucern. Fictil., I, tab. 20*). On croit reconnoître aussi pour des cistes mystiques des coffrets cylindriques de bronze, qui ont pour ornement des figures ou des attributs de Bacchus. Mais il est douteux que, dans ces fêtes où l'on se plaisoit à reproduire le premier âge & les premiers instrumens de l'agriculture, on se servît de corbeilles de métal.

Le Van de Bacchus. Sous le *n°. 12, Pl. CLXIII*, on voit le *van* mystique que l'on portoit dans ses fêtes, & dans lequel on le représentoit enfant (*Mon. ant. Winckelmann, 53*) : cet instrument rond & tissu de jonc comme la ciste mystique, en différoit par l'aplatissement & par l'absence du couvercle.

Le Thyrse fut dans son origine une lance ou un javelot, dont le fer étoit entouré de pampres de vigne ou de feuilles de lierre qui le cachoient : tels sont les thyrses des *n°s. 13 & 14, Pl. CLXIII*, tirés des peintures d'Herculanum (*II, 85, 119*), & dont le fer est apparent. Il est caché sous les feuilles de lierre dans le thyrse du *n°. 15, Pl. CLXIII*, tiré des vases grecs d'Hamilton (1800, *III, Pl. IX*). Très-souvent les thyrses sont terminés par des pommes de pin, & ordinairement ils sont ornés de bandelettes : tel est celui du *n°. 1, Pl. CLXIV*, tiré des bronzes (*II, 147*) d'Herculanum, & celui du *n°. 2, Pl. CLXIV* (*Mon. ant. n°. 53*); enfin l'on donna

aux thyrses des formes entiérement arbitraires, comme on le voit au *n*°. 3, *Pl. CLXIV*, tiré des mêmes peintures (*IV*, 49).

Les attributs de Cérès se voient sous le *n*°. 4, *Pl. CLXIV* : ce sont des épis & des pavots (*Monum. ant. Winckelm.*). Les premiers ont par eux-mêmes une signification, & le pavot étoit le symbole de la fécondité; aussi l'Espérance porte-t-elle souvent ces deux attributs réunis.

La Corne d'abondance est un des attributs les plus communs de la Fortune : on le voit cependant dans les mains de Bacchus, d'Hercule, de Cérès, de Mercure, de Jupiter, &c., enfin dans celles du plus grand nombre des Divinités : on en a même quelquefois représenté deux, pour désigner une plus grande abondance. Les cornes d'abondance sont le plus souvent remplies de fruits de toute espèce; mais on en trouve quelques-unes qui sont vides, & qui ne représentent que de simples cornes de bœufs plus ou moins ornées. Du premier genre est celle du *n*°. 5, *Pl. CLXIV*, & du second celles des *n*^{os}. 6 & 7, *Pl. CLXIV*, tirées toutes trois d'Herculanum (*Br. II*, 99; *Pitt. IV*, 89; *II*, 189).

Le *nimbe* ou *limbe* (aujourd'hui auréole) est un cercle que l'on voit sur les monumens autour de la tête de quelques Empereurs & des Divinités : on le met aujourd'hui dans les tableaux autour de la tête des Saints. Le soleil porte un semblable nimbe sur un vase dit étrusque, du Vatican, publié par Winckelmann (*Mon. ant. n*°. 22). Le plus souvent le nimbe est une large couronne de rayons : tel est celui du buste de Claude, dans son apothéose en marbre qui est à Madrid (*Montfaucon, tom. V*, *Pl. CXXIX.*) On voit ici, sous le *n*°. 8, *Pl. CLXIV*, le buste d'un dieu avec le nimbe, tiré des peintures d'Herculanum (*II*, 55).

§. VIII. *Musique des sacrifices.*

Sur les monumens les instrumens de musique employés dans les sacrifices sont des instrumens à vent, flûte simple, flûte double, trompette droite, trompette courbée, &c. C'est tout ce que j'ai à en dire ici : leur description se trouvera dans le livre de la Musique.

LIVRE IV.

MEUBLES, OUTILS, INSTRUMENS.

Les Anciens méprisoient ceux qui exerçoient les arts mécaniques : c'étoient des étrangers, des esclaves, & non des citoyens. Philostrate (*Vit. Sophist.* 17, *n°.* 4) dit expressément que l'on n'eût point consacré à Olympie une statue à Isocrate, s'il eût fabriqué des flûtes, comme les comiques le lui reprochoient. Denys d'Halicarnasse (*IX*, *cap.* 25), parlant d'un dénombrement des citoyens romains fait l'an 475 avant l'ère vulgaire, dit qu'il ne leur étoit pas permis d'être cabaretiers ni d'exercer aucun art mécanique.

SECTION PREMIÈRE.

Meubles.

On cherchera dans le Dictionnaire d'Architecture la forme des appartemens & des chambres des Anciens. Je ne parlerai ici que de leur ameublement. D'après leurs écrivains & les découvertes faites à Herculanum, à Pompeii & à Stabies, on peut assurer qu'il étoit peu nombreux : des lits, des siéges, des marche-pieds, des tables ou trépieds, des brasiers ou trépieds, des candelabres qui portoient les lampes, des armoires, des tapis de pied, des tapisseries ou rideaux de porte, des tapisseries attachées aux murs, des mosaïques, &c. Sur les monumens, une draperie fixée perpendiculairement & à ses deux bouts annonce que la scène est dans un appartement; étendue horizontalement, elle rappelle l'idée de tente.

Tapis. Pline (*VIII*, *cap.* 48) dit que les plus anciens tapis, ceux du tems même d'Homère, étoient de laine & velus. Les tapis de Perse furent célèbres; ils représentoient des grifons (*Athen. XI*, *cap.* 7) & d'autres animaux. Les tapis de Babylonie devinrent aussi célèbres; ils étoient brodés à l'aiguille (*insui*), & ils représentoient ordinairement des chasses & des combats (*Ammian. Marcellin. lib.* 24, *pag.* 278). Le fond fut par la suite tissu avec des lisses de différentes couleurs, πολύμιτα. Les tapis d'Alexandrie d'Égypte furent plus recherchés à Rome que les précédens (*Martial. XIV*, 150). Pline (*VIII*, *cap.* 48, 74) dit que les Alexandrins tissèrent les premiers avec des lisses de différentes couleurs : leurs tapis n'étoient pas travaillés à l'aiguille; ils représentoient des animaux (*Alexandrina belluata*, *Plaut. Pseud.* 1, 2, 12). Pline dit encore que Néron en avoit payé un quatre millions de sesterces (environ 800,000 francs). Plaute (*ibid.*) parle de tapis de Campanie, teints de diverses couleurs. Les Gaulois, selon Pline (*ibid.*), fabriquoient avec la laine des tapis velus, teints ou tissus en compartimens de diverses couleurs : *scutulis dividere.*

Les Mosaïques couvroient les pavés des plus riches appartemens; cependant elles semblent avoir été employées particulièrement pour les salles de bains : du moins c'est là qu'on les découvre le plus souvent. Il y en avoit de deux sortes, les u..es composées de petits cubes de marbre ou de verre coloré : c'étoient les *tessellata pavimenta*, notre mosaïque proprement dite. Les tableaux composés de petits cubes étoient souvent entourés de compartimens de marbre de diverses couleurs & de diverses formes, *sectilia pavimenta*; c'est le *comesso* d'aujourd'hui, dont il y a des fabriques à Florence. Suétone dit que César (*cap.* 46), dans ses expéditions, faisoit porter avec lui ces deux sortes de mosaïques, probablement pour orner sa tente.

Grilles. Il est fait rarement mention de grilles dans les auteurs anciens; cependant ils en employoient dans leurs édifices. A l'entrée de l'antre de Trophonius (*Pausan. Bœotic.* 39, *pag.* 791, *Kuhnii*) il y avoit une grille composée de broches d'airain. Dans le palais des Rois macédoniens à Alexandrie on voyoit des portes à claire-voie, à travers lesquelles les partisans d'Agathocle étendirent leurs mains suppliantes (*Polyb.* 15, 28).

Portes. De même que les portes de l'article précédent, celles du Panthéon sont surmontées d'une grille qui tient lieu d'imposte, & qui donnoit du jour dans l'intérieur. Chez les Grecs & les Romains les portes s'ouvroient en dehors : c'est pourquoi ceux qui vouloient sortir donnoient un coup à la porte pour avertir les passans d'éviter d'être heurtés par la porte que l'on alloit ouvrir. On en voit plusieurs de cette sorte sur les monumens, entr'autres celles du *n°.* 1, *Pl. CCCIX*, qui est tirée du Recueil des lampes de Passeri (*III*). On trouve cependant sur un bas-relief de la villa Negroni une porte qui s'ouvre en dedans (*Boissard, part.* 3, *tav.* 126). Au reste, ces portes, au lieu d'être portées par des gonds, étoient fixées par des pivots dans des crapaudines, & elles pouvoient quelquefois s'ouvrir à volonté de l'une & de l'autre manière. Les portes de bronze du Panthéon de Rome sont ornées de têtes de clous de bronze doré très-élégantes. On en voit ici, sous les *n°s.* 2, 3, 4, *Pl. CCCIX*, trois tirés des Recueils de Caylus (*tom. III*, *Pl. LXXX*). — Un simple anneau sert de marteau à la porte du *n°.* 1; mais on en a trouvé de plus élégans à Herculanum. Tel est celui du *n°.* 5, *Pl. CCCIX*, tiré de la même collection : une tête de lion tient l'anneau dans sa bouche. Il est dessiné de la grandeur de l'original (*Bronzi*, *I*, 27).

Clefs & serrures. Dans les Thesmophories d'Aristophane (*vers.* 428), une femme se plaint de ne pouvoir plus rien prendre dans le garde-manger, parce que les hommes se servoient, pour le fermer, de clefs laconiennes à trois dents, & parce qu'ils y appliquoient encore un cachet. Un interlocuteur dit, dans Théodore Prodromus (*lib.* 1, *pag.* 17) : « J'ouvris les portes en ramenant le » pêne de bois. » On aura l'intelligence de ces passages si l'on examine la serrure de bois & la clef de même matière, dessinée sous les *n°s.* 6, 7, 8, 9, 10, *Pl. CCCIX*. Elles sont employées pour fermer les barrières de clôture dans les campagnes du département de la Manche, dans les marais Pontins, en Grèce, en Egypte, &c. &c. La pièce du *n°.* 8, qui recouvre la serrure, a été enlevée dans les *n°s.* 6 & 7, afin que l'on pût en voir le mécanisme.

Les

Les *nos*. 9 & 10 présentent la clef & le bout de la barrière qui entre dans la serrure. La serrure est fermée dans le *n°*. 6, & les cinq clavettes, 1, 2, 3, 4, 5, sont descendues, & engagées dans les entailles de la barrière. La serrure est ouverte dans le *n°*. 7, & les cinq clavettes, soulevées par les cinq dents de la clef, sont dégagées des entailles de la barrière. Ces figures feront aussi comprendre l'usage des clefs antiques des *nos*. 1, 2, 3, *Pl. CCCX* (*Montf., III, 55*), & du cadenas ou serrure mobile du *n°*. 4, *Pl. CCCX*, tirée d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gemm., II, tab.* 21).

PORTIER. L'esclave chargé, à Rome, de garder la porte étoit enchaîné à sa loge : *ostiarius*, *veteri more*, *in catenâ* (*Sueton. de claris Rhetor., cap.* 3), & Ovide (*Amor., I, 6, 1*). On y enchaînoit aussi un chien, avec ces mots écrits sur sa niche : *Cave canem.*

LITS pour le sommeil, *lecti cubiculares*. Les lits des Anciens, représentés sur les marbres, ont ordinairement un dossier dans toute la longueur, & qui retourne sur les deux petits côtés. On en voit un de cette sorte sous le *n°*. 5, *Pl. CCCX* (*Admir. Roman. Antiq., tab* 72). Le matelas, l'oreiller & le marche-pied se font remarquer. Il n'a ni ciel ni rideaux. Dans les pays où l'on étoit tourmenté par les mouches & par les cousins (*κωνωπες & culices*), on entouroit les lits d'une étoffe transparente, appelée *conopeum*. Ceux qui habitoient les bords du Nil étoient obligés de s'en servir (*Horat. Epod., IX, v.* 16). Les Gaulois (*Plin., VIII, cap.* 48, *sect.* 73) avoient les premiers employé, pour remplir les matelas, la bourre de laine que produisoit la tonte des draps. On les remplissoit aussi de tiges de graminées, & de plumes que l'on tiroit d'Egypte à grands frais. Je donne ici deux autres dessins de lits, *nos* 6, 7, *Pl. CCCX*, tirés, l'un des Recueils de Caylus (*tom.* 2, *Pl. LXXIV*), l'autre des *Mon. ant.* de Winckelmann (*n°*. 28).

SIÉGES. Dans les lieux publics des villes grecques & romaines, surtout près des portes, comme à Pompeii, on voyoit des hémicycles : c'étoient des siéges de marbre avec marche-pied, destinés à recevoir plusieurs personnes ou même une seule. Quelques-uns étoient ornés de bas-reliefs. L'hémicycle du *n°*. 8, *Pl. CCCX*, sert de siége à plusieurs philosophes dans un bas-relief (*Monum. ant. Winck.*, *n°*. 185). Celui du *n°*. 1, *Pl. CCCXI*, destiné à une seule personne, & garni d'un dossier, est un marbre grec publié par Stuart (*Athén.*). Les *nos*. 2, 3, *Pl. CCCXI*, avoient la même (*Monum. ant.*, 104, 92) destination, mais ils étoient dépourvus de dossier. Enfin, le beau siége carré, de pierre, très-massif, du *n°*. 4, *Pl. CCCXI*, est tiré d'un bas-relief égyptien (*Mon. ant.*, *n°*. 56).

Siéges avec dossier, *nos*. 1, 2, 3, *Pl. CCCXII*, tirés des vases grecs, improprement dits *étrusques* (*II, Pl. XXV; III*, 108; *II*, 71); *nos*. 4, 5, *Pl. CCCXII*, tirés des peintures (*IV*, 211) d'Herculanum; *nos*. 1, 2, *Pl. CCCXIII*, tirés des pierres gravées du Palais-Royal (*I*, 15; *II*, 34).

Siéges sans dossier, *n°*. 3, *Pl. CCCXIII* (*Mus. capitol., IV*, 12); *n°*. 4, *Pl. CCCXIII* (*Herculan.*, *Voy. de Saint-Non, II, pag.* 45); *n°*. 5, *Pl. CCCXIII*, tiré des *Lucernæ* de Passeri (*tom.* 3).

MARCHE-PIED. On observe généralement, sur les monumens, que les dieux, les héros, en un mot, les personnages distingués des deux sexes, lorsqu'ils sont assis, ont un marche-pied sur lequel leurs pieds sont posés. Ce meuble semble être un attribut constant de dignité.

CHAUFFERETTES. Suidas dit que les marche-pieds des femmes étoient percés de plusieurs trous, à travers lesquels la chaleur des chaufferettes échauffoit leurs pieds.

TABLES, TRÉPIEDS, BRASIERS pour échauffer. Nous donnons le nom de *trépieds* à des tables qui n'ont que trois pieds. Il auroit été mieux de le réserver pour les véritables trépieds, qui servoient de brasiers pour échauffer les appartemens dépourvus de cheminées, ou de foyers pour les sacrifices, les libations & les parfums. On a trouvé des charbons & des cendres dans quelques-uns des trépieds, à Herculanum; ainsi l'on ne peut en méconnoître l'usage; mais on n'a aucun moyen de distinguer les trépieds sacrés des simples brasiers : c'est pourquoi je ne les ai pas placés dans le livre de la RELIGION. La grandeur des trépieds varie depuis 0 mètre 975 (trois pieds), jusqu'à 0 mètre 325 (un pied).

Tables à un pied, *nos*. 6, 7, *Pl. CCCXIII*, tirées d'Herculanum (*Pitt.*, *IV*, 85, & *Voy. de Saint-Non*, *II*, 49); à trois pieds, *n°*. 8, *Pl. CCCXIII*, & *n°*. 1, *Pl. CCCXIV*, tirées d'Herculanum (*Pitt.*, *I*, 79, & *Voy. de Saint-Non*, *II*, 45); *n°*. 2, *Pl. CCCXIV*, tirée des *Monum. ant.* de Winckelmann (*n°*. 7); à quatre pieds, *n°*. 3, *Pl. CCCXIV*, tirée du même ouvrage (*n°*. 192).

Trépieds. Je place en première ligne les trépieds des *nos*. 4, 5, *Pl. CCCXIV*, parce qu'on voit la flamme du brasier. Le premier, tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°*. 186), est chargé de parfums allumés; le second, tiré d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*I*, 65, 5), a son brasier garni d'un couvercle percé de trous, à travers desquels s'échappe la fumée des parfums. Le trépied du *n°*. 6, *Pl. CCCXIV*, tiré des vases grecs, dits *étrusques* (*II*, 37), est d'une simplicité remarquable. Celui du *n°*. 7, *Pl. CCCXIV*, est tiré du bas-relief de l'expiation d'Hercule, conservé au palais Farnèse (*Muratori Inscript.*, *I*, *pag. LX*). Les sphinx dont il est orné, feroient croire qu'il étoit consacré à Apollon. On peut dire la même chose du *n°*. 1, *Pl. CCCXV*. Les jeunes filles qui sont gravées sur sa base, rappellent les théories de Delos. Il est tiré des *Mon. ant.* de Winckelmann (*n°*. 44). Celui du *n°*. 2, *Pl. CCCXV*, est grec (*Athen. of Stuart.*) Les *nos*. 3 & 4, *Pl. CCCXV*, tirés des Recueils de Spon (*Antiq. expliq.*, *tom. II*, *Pl. LIII*), sont remarquables, le premier par son élégante simplicité, le second parce qu'il montre les crochets intérieurs sur lesquels posoit le brasier, & la manière dont il se replioit sur lui-même quand il ne servoit pas.

Les fouilles d'Herculanum, de Stabie & de Pompeii ont fait trouver un grand nombre de trépieds, dont je ne donne ici que les plus élégans, sous les *nos*. 5, 6, 7, 8, *Pl. CCCXV* (*Voy. de Saint-Non*, *II*, 45, 48) Le premier se replie, comme le précédent, mais il montre le jeu des tringles dans de grandes anses fixées au bas des pieds. Le second & le troisième sont richement ornés. Le quatrième enfin est célèbre par les récits de tous les voyageurs, & par l'obscénité des satyres qui le composent.

Les trépieds des *n°*. 9, *Pl. CCCXV*, & *n°*. 1, *Pl. CCCXVI*, sont de marbre, & ont de hauteur presque celle d'un homme. Le premier se voit aujourd'hui dans le Musée Napoléon; il étoit au Capitole (*Mus. capitol.*, *IV*, *pag.* 412). Le second est tiré des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom.* 2, *Pl. LIV*).

Je place à la suite des trépieds, sous le *n°*. 2, *Pl. CCCXVI*, un beau meuble tiré d'Herculanum (*Voy. de Saint-Non*, *II*, 45). La femelle d'un satyre forme, avec des femmes, une danse très-agréable qui orne son soubassement.

L'ARMOIRE ou *buffet* du *n°*. 3, *Pl. CCCXVI*, est tiré des peintures d'Herculanum (*tom. I, pag.* 187). Chacune des portes est brisée & se replie sur elle-même. On remarquera l'espèce de marche-pied sur lequel l'armoire paroît être placée.

REPAS. LITS de table. L'usage de manger à demi couché vint de l'Asie, passa en Grèce plus de six cents ans avant l'ère vulgaire, & à Rome vers le tems de la seconde guerre Punique (deuxième siècle avant l'ère vulgaire). Il ne fut point général : les pauvres & les gens peu riches, à Rome, les femmes modestes jusqu'au tems des Empereurs, & les jeunes-gens qui n'avoient point encore la toge virile, mangeoient assis. Les lits de table n'avoient point de dossier; ils étoient composés d'un matelas & d'un ou de plusieurs oreillers, sur lesquels on étendoit des housses d'étoffes précieuses, de pourpre, ornées de riches broderies. Les pieds des lits étoient incrustés avec l'écaille de tortue, l'ivoire, la nacre, les métaux riches, &c. Trois lits étoient placés ordinairement auprès d'une table carrée, dont le quatrième côté vide donnoit la facilité pour le service (de là vint à la salle-à-manger le nom *triclinium*); trois personnes étoient couchées sur chaque lit. Les places d'honneur étoient le lit du milieu, ensuite le lit de la gauche, & sur chaque lit la première place à gauche : le maître se plaçoit sur le lit de la droite. On s'étendoit à demi sur les lits, on s'y appuyoit sur le coude gauche, & l'on mangeoit de la main droite.

Les tables des repas eurent différentes formes, quelquefois la forme demi-circulaire, celle du *sigma* rond, dont elles prirent le nom.

On trouve, sur plusieurs sarcophages antiques, des lits garnis de dossier, sur lesquels un homme & une femme sont à demi couchés. Quelques mets sont placés sur une petite table devant eux. C'est probablement un léger repas que l'on prenoit dans la chambre à coucher & sur le lit de repos, loin de la salle où l'on mangeoit avec appareil.

Les vases grecs, dits *étrusques*, & les sarcophages étrusques présentent plusieurs lits de table. Ceux du numéro unique, *Pl. CCCXVII*, & du *n°*. 1, *Pl. CCCXVIII*, sont tirés des vases grecs d'Hamilton (*II*, 113; *IV*, 90). Le second, le plus simple, est garni d'un matelas & de deux coussins vus de face, couverts d'une étoffe à carreaux. Le premier fait voir une housse pendante & une petite table chargée de mets & de vases.

FOURCHETTES & CUILLERS. Les Anciens se servoient de cuillers pour manger; mais se servoient-ils aussi de fourchettes? On peut le nier pour les Grecs, d'après le texte suivant d'Athénée, qui dit (*I*, *cap. 6*) : « Pithyllus, surnommé le Friand, ne se contentoit pas d'envelopper sa langue dans une espèce de bourse pour » mieux savourer les mets, & de la nétoyer en la frottant avec un poisson, mais encore il enveloppoit ses » doigts dans des espèces de gants, afin de pouvoir » manger plus chaud. » Pithyllus n'auroit pas eu besoin de cette dernière précaution s'il se fût servi de fourchette. (*Voyez plus bas* INSTRUMENS DE CUISINE.)

LUMIÈRES. Apulée (*Metam. IV*, *pag* 122 *in usum*) fait connoître les diverses espèces de lumières dont se servoient les Anciens..... *Tædis, lucernis, cereis, sebaceis & cæteris nocturni luminis instrumentis clarescunt lucernæ*, « torches de bois résineux, lampes, bougies, chandelles » de suif, &c. »

CHANDELLES DE SUIF. Columelle (*II*, 22) parle de chandelles de suif..... *candelas sebare*. Étoient-elles moulées? Winckelmann (*Herculan.*) l'a nié, on ne sait sur quel fondement.

BOUGIES, CIERGES, CHANDELLES DE CIRE : il en est souvent fait mention dans les auteurs grecs & latins. Servius (*Æneid. V*, 731) nous apprend que de son tems une corde, *funis*, leur servoit de mèche, d'où étoit venu le mot *funalia*, mais que l'on s'étoit servi autrefois, pour cet objet, d'écorce de *papyrus*. On s'en servoit encore du tems de Martial, & même dans le quatrième siècle (*Vitæ sanct. Bollandi*, 13 *januarii*, *pag.* 795). Le *n°*. 2, *Pl. CCCXVIII*, tiré des vases grecs d'Hamilton (1800, *II*, 25), présente une bougie & le chandelier qui la portoit.

TORCHES, *tædæ*, *faces*, *funalia*. On se servoit de torches dans les cérémonies religieuses, dans les mariages, dans les funérailles, pour s'éclairer en voyage, &c. J'en ai fait dessiner plusieurs dans le livre de la RELIGION. Sur les monumens on en voit qui ont presque le double de la hauteur d'un homme. Elles sont ordinairement coniques, & formées en apparence de plusieurs pièces reliées à certaines distances, comme les douves d'un tonneau. Les torches n'étoient quelquefois que de simples branches d'arbres résineux; quelquefois c'étoient des cordes enduites de résines ou de cire, *funalia*.

BRASIERS pour éclairer. L'usage habituel des Anciens fut d'employer les lampes pour s'éclairer, parce que les différentes huiles étoient communes dans les contrées qu'ils habitoient. On pourroit croire cependant qu'on ne les connoissoit pas encore au tems du siége de Troye. Les poursuivans de Pénélope (*Odyss. XVIII*, 306)..... « placèrent dans la salle trois brasiers pour éclairer, & » les remplirent de bois sec, refendu; ils allumèrent » d'espace en espace des torches, & les femmes du » palais d'Ulysse éclairoient tour à tour. » Ces brasiers pour éclairer sont représentés ici sous les *n°s*. 3, 4 & 5, *Pl. CCCXVIII*. Le premier, tiré des *Monum ant.* de Winckelmann (*n°*. 182), fait voir les morceaux de bois arrangés en cône pour brûler avec beaucoup de flamme; le second, tiré des *Lucernæ fictiles* de Passeri (*tom. II*), est allumé; le troisième, tiré du même endroit, n'est point encore garni de son foyer.

LAMPES. Les lampes ressembloient plus ou moins à celles du *n°*. 6, *Pl. CCCXVIII* (*Montf. V, Pl. CXLII*) : une ouverture dans le milieu pour les remplir d'huile, un bec percé d'un trou pour contenir la mèche, une anse ou une bélière pour porter la lampe, & une chaîne pour la suspendre lorsqu'elle étoit de métal. Celles de terre cuite sont les plus communes, & celles qui présentent le plus de variété dans les ornemens. Passeri en a publié un précieux Recueil (en deux volumes *in-folio*), qui présente une grande quantité d'objets intéressans pour la mythologie & pour les costumes. Les lampes de la Collection d'Herculanum sont aussi très-précieuses.

Il y avoit des lampes à plusieurs mèches. On en voit une sous le *n°*. 7, *Pl. CCCXVIII* (*Montfaucon, V, Pl. CXLIII*). Elle est de terre cuite, & porte sept becs.

Pour se servir de ces lampes sur les tables, il falloit les élever plus ou moins au dessus des tables. Le *n°*. 1, *Pl. CCCXIX*, présente une lampe posée sur un petit trépied (*Passerii Lucern. II*). Le trépied qui porte la lampe du *n°*. 2, *Pl. CCCXIX*, est plus élégant (*Ercolano*, *VIII*, *pag.* 277). On ne se lasse point d'admirer l'élégance des supports de lampes, dessinés sous les *n°s*. 3, *Pl. CCCXIX*, & *n°*. 1, *Pl. CCCXX*, & tirés de la même Collection (*ibid. pag.* 297). Ce sont deux

troncs d'arbres, dont les branches supportent plusieurs lampes. Celles du premier ont la forme d'escargots.

Pour éclairer les appartemens avec les lampes, on les plaçoit sur des guéridons ou candelabres de diverses hauteurs. On en voit ici sous les n°s. 2 & 3, *Pl. CCCXX*, deux exemples tirés, le premier du Recueil de Passeri (*I*, *tab.* 1), l'autre d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gemm. I*, *tab.* 55). On remarquera que ces lampes & leurs mêches sont fort grosses, & ressemblent à nos pots-à-feu.

CANDELABRES. Quoique leur nom latin, *candelabrum*, dérive, selon Varron, du mot *candela*, cependant, de plus de cent candelabres conservés dans la Collection d'Herculanum, aucun ne paroît avoir servi à porter des bougies ou des chandelles, & ne présente de trou pour les recevoir. Ils n'étoient point garnis de bobêches comme les nôtres; mais ils étoient terminés par un plateau destiné à porter des foyers, des lampes, & peut-être des chandeliers très-bas, garnis de bougies ou de chandelles. Les candelabres étoient travaillés avec autant de soin que les lampes. Ils servoient à décorer les temples, ainsi que les maisons des particuliers; mais aucun caractère ne distingue les uns des autres; c'est pourquoi, dans le livre de la RELIGION, j'ai renvoyé à celui-ci. On en voit de marbre dans les Musées Napoléon, Pio-Clémentin, au palais Barberini, &c. &c., qui ont jusqu'à 1 mètre 949 (6 pieds) de haut. Le n°. 4, *Pl. CCCXX*, présente un de ceux du palais Barberini (*Monum. ant.* n°. 30) Le n°. 5, *Pl. CCCXX*, est tiré du même Recueil (*pag. viij*).

Vitruve reproche aux architectes de son tems, l'emploi de colonnes trop grêles, hors de proportion, & semblables à la tige d'un candelabre. Les candelabres des n°s. 1 & 2, *Pl. CCCXXI*, tirés de la Collection d'Herculanum, du *Voyage de Saint-Non*, *II*, 45, donnent l'intelligence de ce passage. Le plus grand des candelabres de bronze de la même Collection a 1 mèt. 462 (près de 4 pieds & demi) de hauteur, & son pied n'a de largeur que 0 mètre 217 (huit pouces).

LANTERNES. Les Anciens se servoient, pour faire des lanternes, de vessie, de corne (*Plaut. Amphytr. I*, 1, 185; Mart. *XIV*, 61 & 62; Plin. *VIII*, *c.* 15) & surtout de cornes d'urus ou bœuf sauvage. Sur un tombeau publié par Maffei on lit le mot *lanternarius* (*Ercolano*, *VIII*, *p.* 265). On le voit ici au n°. 3, *Pl. CCCXXI*, sur des pierres gravées de Stosch & de la galerie de Florence. L'Amour s'enveloppe dans une draperie, marche doucement, & porte une lanterne semblable à celle du n°. 4, *Pl CCCXXI* (*Monum. ant.* n°. 33). La lanterne du n°. 5, *Pl. CCCXXI*, est suspendue aux ornemens d'un navire de la colonne trajane (*tab.* 59).

Casaubon a décrit, d'après Julius Africanus, la lanterne sourde dont on se servoit à la guerre. Les quatre côtés étoient fermés avec des peaux, dont trois étoient noires & une blanche. On voit, dans la Collection d'Herculanum (*VIII*, *pag.* 259), une lanterne sourde, semblable aux nôtres, dont on comprendra le mécanisme par l'inspection des n°s. 6 & 7, *Pl. CCCXXI*.

TOILETTE. Sous ce nom je comprendrai divers objets de luxe à l'usage des femmes.

Miroirs. Le principal meuble des toilettes fut toujours le miroir. Ceux des Anciens qui nous sont parvenus, sont de métal, & formés d'un alliage de cuivre, de plomb & d'antimoine, énoncés ici selon la proportion qu'ils occupent dans l'alliage où le cuivre domine. Souvent ils étoient étamés. La pierre obsidienne ou le verre noir des volcans, & par imitation le verre enduit de bitume, servirent aussi de miroirs; mais on ne trouve aucune mention de verre étamé avant Isidore (*Orig. XVI*, *c.* 22), qui vivoit dans le sixième siècle.

Quoique l'on ait trouvé des miroirs antiques ronds & dépourvus de manche (Caylus, *Rech. d'Ant. III*, *p.* 331), cependant ceux que l'on voit sur les monumens sont ovales & garnis de manches aussi longs que le miroir. Dans le livre des COSTUMES, au chapitre des *Coiffures de femmes*, j'ai fait dessiner, d'après un vase grec (*Hamilton*, 1800), une femme qui tient de la main droite un miroir de cette sorte, dans lequel elle se regarde. C'est de la même Collection (*I*, 35) qu'est tiré le miroir ovale du n°. 1, *Pl. CCCXXII*. Le miroir rond, garni d'un manche, du n°. 2, *Pl. CCCXXII*, est dans la Collection d'Herculanum (*Pitt. III*, 133).

Fer à friser. Varron (*Ling. lat. IV*, 29) distingue formellement le *calamistrum*, cet instrument de toilette, de l'aiguille qui servoit à separer les cheveux en boucles, du *discerniculum*. N'en peut-on pas conclure que le fer à friser étoit aussi une aiguille de métal, sur laquelle on rouloit en boucles les cheveux, après l'avoir fait chauffer?

Aiguilles de cheveux. J'en ai parlé ailleurs.

Peignes. Ils étoient faits comme les nôtres. On conserve une pierre gravée, sur laquelle paroît Hercule chez Omphale; il est assis. L'Amour, placé devant lui, porte sa massue avec la dépouille du lion, & une femme tient un peigne au dessus de sa tête. Dans la Collection d'Herculanum on voit des peignes d'ivoire, de bois & de métal.

Coffres, boîtes, cassettes. J'ai réuni sous les n°s. 3, 4, 5 & 6, *Pl. CCCXXII*, des boîtes ou cassettes de différentes formes. Les deux premières sont tirées des peintures d'Herculanum (*II*, 43; *IV*, 171); la troisième des Recueils de Caylus (*tom. I*, *Pl. XCII*), & la quatrième d'un sarcophage publié par Boissard (*Montfaucon*, *V*, *Pl. XXXVII*).

Parasol. Les femmes grecques faisoient porter sur leurs têtes, en public, des parasols qui s'ouvroient & se replioient (*Aristoph. Equit. V*, *sc.* 2) comme les nôtres. A Rome ils étoient aussi faits, comme les nôtres, de toiles tendues sur des bâtons légers (*Ovid. Art. am.* 2, 209). Dans les bas-reliefs de Persépolis on porte un parasol sur la tête du principal personnage. Dans ceux d'un sarcophage de la villa Albani (*Winck. Monum. ant.* n°. 111), qui représente les noces de Thétis & de Pélée, paroît un petit Amour monté sur un dauphin, & portant un parasol très-convexe. Ceux des n°s. 7, 8, *Pl. CCCXXII*, sont tirés des vases grecs d'Hamilton (*II*, 51; *I*, 45).

Eventails. Dans les pays chauds, ce meuble léger sert autant à écarter les insectes incommodes, qu'à procurer de la fraîcheur: cependant l'usage habituel de ce meuble annonçoit la mollesse, & sur les monumens on ne le voit ordinairement que dans la main des femmes. C'est par la même raison que le graveur d'une belle pierre du cabinet d'Orléans (*I*, *pag.* 112) l'a mis dans la main de l'Hermaphrodite. La forme de cet éventail est celle de la feuille de lierre, la même que celle du n°. 9, *Pl. CCCXXII*, tiré des peintures d'Herculanum (*IV*, 15); que celle du n°. 1, *Pl. CCCXXIII*, tenu par une femme qui est à demi couchée sur un tombeau étrusque (*Mus. etrusc. I*, *tab.* 140). Les Chinois donnent aussi à leurs éventails la forme d'une feuille. On croit la reconnoître à l'éventail du n°. 2, *Pl. CCCXXIII*, tiré des vases grecs d'Hamilton (*III*, 47).

Les Anciens faisoient aussi des éventails avec des plumes, & particuliérement avec celles du paon. Dans le calendrier publié par Lambecius, le mois d'août est représenté sous la forme d'un jeune homme qui boit, & qui tient un éventail fait avec les plumes de cet oiseau. On voit des éventails de cette sorte sous les *n*os. 3 & 4, *Pl. CCCXXIII*, tirés, le premier de la seconde collection des vases grecs d'Hamilton (1800, *I*, *Pl. XVIII*), & le second de la première (*IV*, 24). Ces derniers sont si larges, qu'ils ont pu garantir du soleil.

FONTAINES. Cet article appartient au *Dictionnaire d'architecture* : c'est pourquoi je me bornerai à donner ici, 1°. sous les *n*os. 5, 6 & 7, *Pl. CCCXXIII*, les dessins de trois petites fontaines qui font partie de bas-reliefs antiques. La première est gravée sur une pierre de la galerie de Florence (*Gemm. I*, 89, 6); la seconde sur un sarcophage dessiné par Boissard (*Antiquit. expliq. V*, *Pl LXVI*); la troisième est tirée de la Collection d'Herculanum (*VII*, *pag.* 30).

2°. Robinets. Le *n*°. 1, *Pl. CCCXXIV*, en présente un très-élégant, dont la clef est formée par un Génie debout sur un dauphin; il est tiré de l'*Antiquité expliquée* (*tom. III*, *Pl. LXV*). Sous le *n*°. 2, *P. CCCXXIV*, est dessinée une clef de robinet, sur laquelle est gravé le mot ADELFII, peut-être le nom du propriétaire; elle étoit conservée dans le cabinet de Sainte-Geneviève (*ibidem*).

3°. Ajutages pour laisser couler l'eau. Les *n*os. 3, 4 & 5, *Pl. CCCXXIV*, en présentent deux, dont l'un est dessiné sous deux faces, une tête d'oiseau & une tête de tigre; ils sont tirés de la Collection d'Herculanum (*Bronzi*, *I*, *pag.* 119, 199).

Eaux jaillissantes. On ne sauroit douter que les Anciens aient connu les jets d'eau. Manilius (*IV*, 259) dit que le Verseau préside aux travaux hydrauliques, & notamment aux eaux jaillissantes. Vitruve en parle aussi (*VIII*, *cap.* 3), &c.

CADRANS. Les gens riches avoient des serviteurs qui leur annonçoient les heures d'après l'inspection, soit des clepsydres (sabliers à eau), soit des cadrans (*Josèphe*, *Antiq. XI*, 6; *Alciphro*, *III*, *epist.* 4; *Hesychius*, περιηγίζια) Il ne nous est parvenu ni clepsydre ni sablier antiques; mais il n'en est pas de même des cadrans. Dans Alciphron (*III*, 4), un parasite affamé, trouvant que l'heure du dîner avance trop lentement, dit: « Je devrois renverser la colonne qui supporte ce maudit cadran, ou du moins plier le style de manière qu'il indiquât plus tôt les heures. » C'est un cadran de cette sorte que l'on voit ici sous le *n*°. 6, *Pl. CCCXXIV*, & qui est tiré d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n*°. 151) Il s'en trouve un autre dans le même Recueil, qui est placé sur une colonne ronde, & qui est coupé un peu au dessus du pied du style; de sorte qu'il a la forme d'une demi-ellipse.

On voit ici sous le *n*°. 7, *Pl. CCCXXIV*, un cadran trouvé dans les ruines d'une villa à Tivoli. Zuzzeri a écrit (*Venezia*, 1746, *in*-4°.) une Dissertation sur ce cadran, qui a la forme de celui que Vitruve appelle *hemicyclium*; il a été calculé pour la latitude de Tivoli. La surface du bloc de pierre est horizontale. Les onze lignes sont les lignes horaires. La plus grande des deux transversales est l'équateur; la plus petite est le tropique d'hiver. La section du plan horizontal & du plan oblique, qui termine le cadran, est le tropique d'été. Le style s'élevoit d'abord perpendiculairement au dessus du plan horizontal, à la petite cavité, parce que la concavité est un peu plus petite que le demi-cercle; il se plioit ensuite à angle droit, & se prolongeoit au dessus de la concavité. On n'y a trouvé les traces d'aucune lettre ni d'aucun nombre. Le triple cadran du *n*°. 8, *Pl. CCCXXIV*, étoit tracé au dessus d'un calendrier romain, sur une pierre; il a été dessiné peu exactement par Boissard & par Gruter; mais Simeoni (*Illustraz. degli Epitaffi e med. ant. pag.* 46, 80) en a donné un dessin exact, qui est copié ici. C'est un cadran méridional, placé entre deux autres, l'un oriental, & l'autre occidental. Enfin, le *n*°. 9, *Pl. CCCXXIV*, est tiré d'un manuscrit très-ancien, dont Lambecius a publié les peintures (*Append. ad lib.* 4, *comm. pag.* 282); il a la forme d'une hache à deux tranchans, d'une bipenne. Vitruve dit que Patrocle (le géographe) fut l'inventeur de cette sorte de cadran.

Les Anciens avoient aussi des cadrans portatifs. De ce nombre est celui du *n*°. 10, *Pl. CCCXXIV*, qui a été trouvé dans les fouilles d'Herculanum (*tom. III*, *pag.* v); il est de bronze, a la forme d'un jambon, & la queue, qui subsiste encore, servoit de style.

ANÉMOMÈTRE ou ANÉMOSCOPE, instrument qui indique les vents. En 1759 on découvrit sur la Voie appienne l'anémomètre du *n*°. 1, *Pl. CCCXXV*, placé au Capitole, & tiré du *Museum capitol.* (*IV*, *pag.* 175). Paciaudi l'a expliqué (*Monum. Pelopon. pag.* 115, *vol.* 1). Il n'y a d'antique que le marbre, sur la face duquel sont tracées les lignes de l'anémomètre. Sur sa tranche paroissent encore gravés les noms de quelques rumbs de vents. Les voici avec ceux qui sont effacés: *Aparcias* ou *Aparctias* (nord); *Boreas* (nord-est); *Caecias*, *Apheliotes* (est); *Eurus*, *Phœnix* (sud-est); *Notus* (sud); *Libonotus* (sud-ouest); *Libs*, *Zephirus* (ouest); *Iapyx* ou *Argestes*, *Trascias* ou *Thrascias* (nord-ouest); *Aparcias*, &c.

LITIÈRE & CHAISE A PORTEUR. Les Romains faisoient un grand usage de litières, mais nous n'en trouvons sur aucun monument; de sorte qu'on ne peut en parler que d'après les écrivains.

La *litière* proprement dite, celle que portoient les bêtes de somme, étoit appelée particuliérement *basterna*. Celles des femmes étoient dorées, & fermées avec des rideaux, des verres ou des lames de pierre spéculaire (*Juven. IV*, 20).

L'autre espèce de litière, *lectica*, ressembloit au palanquin des Asiatiques; elle étoit portée, à l'aide de brancards, sur les épaules de deux, de quatre, de six ou de huit esclaves. Elles étoient ouvertes ou fermées, comme les *basterna*. Pline appelle les litières fermées, des *chambres portatives*, *cubicula vectoria* : aussi lisons-nous dans Juvénal (*III*, 241), qu'on pouvoit lire, écrire, dormir même dans ces litières. On s'en servoit aussi pour voyager hors de Rome, comme nous l'apprennent les circonstances de la mort de Cicéron.

CHARS & CHARIOTS ORDINAIRES (non militaires). Philostrate (*Icon.* 1, *cap.* 17) dit que, dans les tems héroïques, on ne combattoit que sur des biges ou chars à deux chevaux, mais que, dans les courses de chars, on employoit souvent des quadriges ou chars à quatre chevaux; aussi représente-t-il Œnomaüs monté sur un quadrige, & il dit aussi que, contre l'usage ordinaire, Hector, emporté par son bouillant courage, étoit monté de même. On trouvera plusieurs biges dans le livre de la GUERRE. J'en donne ici encore plusieurs, à cause du besoin fréquent qu'en ont les artistes, *n*os. 2, 3, 4, 5 & 6, *Pl. CCCXXV*. Les deux premiers chars sont grecs, & tirés, l'un du Voyage de M. de Choiseuil (*I*, *Pl. LXXXII*), l'autre des Recueils de Caylus (*tom. III*, *Pl. LVI*): celui-ci sert à expliquer les chars *ailés* des poètes. Les trois

ſuivans ſont tirés des bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin. Le *n*°. 7, *Pl. CLIV*, repréſente la *birota* des voyageurs, dont il eſt parlé ſouvent dans le Code; elle eſt gravée ſur une pierre publiée par Maffei (*Antiq. expliq. IV, Pl. LXXII*). Le beau char du *n*°. 8, *Pl. CCCXXV*, eſt tiré de la colonne dite *théodoſienne*, où, chargé de priſonniers, il fait partie d'une pompe triomphale.

On voit au *n*°. 1, *Pl. CCCXXVI*, un char de payſan, chargé de bêtes que l'on conduit à la ſuite d'une armée. Il reſſemble à des charettes dont on ſe ſert encore aujourd hui dans quelques provinces du royaume de Naples. Il a des roues pleines, appelées *tympana* à cauſe de leur reſſemblance avec un tambour. Ces roues différoient des *rotæ*, en ce que celles-ci ſont garnies de rayons. Virgile en parle & les unit aux lourds chariots, *tympana plauſtri*. Ce numéro préſente auſſi les agraffes, περόναι, *fibulæ* (*Parthen. Erotic. cap.* 6), qui fixoient les roues ſur l'eſſieu (*Antiq. expliq. III, Pl. CLXXIX*). Sur aucun monument l'on ne voit les bœufs attelés par les cornes.

Les chars des voyageurs, chez les Romains, étoient ordinairement découvers; car Pline-le-Jeune, parlant d'un mal d'yeux dont il étoit affligé, dit (*VIII, epiſt.* 21) qu'il a voyagé dans une voiture couverte, *tecto vehiculo undique incluſus*, comme s'il eût été dans une chambre. Vopiſcus, parlant des prodiges qui préſagèrent l'Empire à Aurélien (*cap.* 5), dit qu'à ſon entrée dans Antioche la draperie pourpre avec laquelle ſa voiture étoit couverte tomba & s'appliqua ſur ſes épaules.

Vopiſque dit au même endroit, qu'il étoit meſſéant pour les hommes de ſe ſervir de char dans les villes.

Arcuati étoit l'épithète qui déſignoit les chars couverts, parce que la couverture étoit arrondie : on en voit un ſous le *n*° 2, *Pl. CCCXXVI*, qui eſt tiré d'un tombeau étruſque (*Muſ. etruſc. tom. I, tab.* 169). Le char très-orné du *n*°. 3, *Pl. CLV*, eſt pris des médailles d'Agrippine mère (*Geſſneri, II, tab.* 39, *n*°. 6). Il ſervoit à porter dans la pompe du cirque les ſtatues des dieux, & dans les apothéoſes celles des Empereurs & des Impératrices.

Le *n*°. 4, *Pl. CCCXXVI*, préſente un chariot (char à quatre roues) groſſier, ſur lequel ſont aſſiſes des femmes captives : il eſt tiré de la colonne appelée *Antonine* (*Montfaucun, IV, Pl. CXVIII*). Ce ſont auſſi des captifs que porte le chariot du *n*°. 5, *Pl. CCCXXVI*, tiré de la colonne dite *Théodoſienne*.

Les *n*os. 6 & 7, *Pl CCCXXVI*, préſentent des bouts ou têtes de timon de bronze tirées des Recueils de Caylus (*tom. V*, *Pl. LXI*) : l'une eſt terminée par une tête de Méduſe, l'autre par une figure d'enfant qui tient un oiſeau.

Animaux. Dans le livre de la Guerre on a vu les harnois des chevaux, & dans l'article précédent ceux des bœufs, qui, ſur les monumens, tirent toujours par le cou & les épaules. A la vérité, Columelle dit que dans quelques contrées on atteloit les bœufs par les cornes, mais que cet uſage méritoit l'improbation. Dans les peintures d'Herculanum (*II, pag* 79) paroît l'âne du *n*°. 8, *Pl. CCCXXVI* : c'eſt la monture de Silène, & ſon bât reſſemble entiérement à ceux de nos ânes & de nos mulets. Un petit bronze de la même collection (*Bronzi, I, pag.* 120), deſſiné de la grandeur de l'original ſous le *n*°. 1, *Pl. CCCXXVII*, repréſente un chameau avec ſes harnois.

SECTION II.

Arts & métiers.

Dans les premiers ſiècles les outils & les armes étoient de bronze & non de fer. Agatharchide (*Photius, pag.* 1341), parlant des mines d'or qui avoient été creuſées par les Ethiopiens entre le Nil & la Mer-Rouge, dit : « On y trouve encore de nos jours des marteaux de » bronze, parce qu'on ne connoiſſoit point encore l'u- » ſage du fer. »

Peinture. Dans les peintures d'Herculanum (*Pitt. V, pag.* 5) on voit une femme qui tient une palette & qui trempe ſon pinceau dans une boîte à couleurs. Elle eſt deſſinée ici ſous le *n*°. 2, *Pl. CCCXXVII.*

Sculpture. (*Voyez plus bas* Architecture.)

Medecine & Chirurgie. Ces deux profeſſions étoient exercées par les mêmes perſonnes chez les Anciens. On voit ici, ſous le *n*°. 3, *Pl. CCCXXVII*, une boîte remplie d'inſtrumens de chirurgie, pincettes, grattoirs, &c. qui eſt gravée ſur le ſarcophage de P. Ælius Pius Curtianus, médecin (*Muſ. capitol., IV, pag.* 24).

Architecture. Le *n*°. 4, *Pl. CCCXXVII* (*Hiſt. de l'Art, édit. de Janſen, II, Pl. XIII*), préſente un des plus précieux bas-reliefs qui nous ſoient parvenus. On y voit deux hommes placés dans une grande roue creuſe, qu'ils font mouvoir pour élever une colonne à l'aide de cordes & d'une poulie. Minerve, debout, étend la main vers la colonne, comme ſi elle vouloit favoriſer le travail. Auprès de la colonne un ouvrier aſſis, tenant un marteau & un ciſeau, ſculpte un chapiteau. Ce marbre a été trouvé dans les ruines de l'amphithéâtre de Capoue (*Mazochi, page* 158. *Neap.* 1727). Le *n*° 1, *Planche CCCXXVIII*, étoit ſculpté ſur la baſe de l'obéliſque de Conſtantinople (*Antiq. expl. tom. III, Pl. CLXXXVII*). On voit cet obéliſque porté ſur une énorme roue pleine, & tiré avec des treuils. Des enfans aſſis à terre tiennent tendues les cordes qui ſe dégagent des rouleaux. Deux ſtatues élevées ſur des piédeſtaux & le bâtiment orné de portiques devoient indiquer les rues par leſquelles l'obéliſque avoit été traîné. On croit reconnoître pour des outils de ſculpteurs ceux du numéro ſuivant.

Outils de maçons. Le *n*°. 2, *Pl. CCCXXVIII*, ſculpté ſur le tombeau de Coſſutius conſervé au Capitole (*Muſ. capitol. IV, pag.* 28), en préſente le plus grand nombre : des compas droit & courbe, le niveau, le pied, l'équerre, le marteau & une eſpèce de racloir. On voit ſous les *n*os. 3 & 4, *Pl. CCCXXVIII*, deux à-plomb tirés des Recueils de Caylus (*tom. III, Pl. LXXIX*). Sur un ſarcophage publié par Muratori (*Theſ. Inſcript.*) on voit l'équerre, le marteau & trois eſpèces de truelles garnies de manches : l'une reſſemble à une feuille de lierre, la ſeconde eſt triangulaire, & la troiſième rhomboïdale.

Outils de charpentier, de menuiſier, de bûcheron, &c. Sur la colonne trajane (*tab.* 52) on coupe des arbres avec la hache du *n*°. 1, *Pl. CCCXXIX*. Sur la colonne dite *Antonine* on façonne le bois avec le marteau tranchant du *n*°. 2, *Pl CCCXXIX*. Sur un ſarcophage publié par Muratori (*Theſ. Inſcript. I*, 187) ſont ſculptées les deux ſcies du *n*°. 3, *Pl. CCCXXIX*. Sur un ſarcophage publié par Gruter on voit les outils du *n*°. 4, *Pl. CCCXXIX*, un compas, un petit rabot, une petite erminette ou hache courbée, un foret & ſon archet; enfin un morceau de bois plat entaillé pour recevoir les angles droits. Dans les peintures d'Herculanum (*I, pag.* 181), un petit

Génie scie du bois sur l'établi du *n°.* 5, *Pl. CCCXXIX*, auquel la planche est fixée par un sergent.

Outils du forgeron, du balancier, au monnayeur. Sur un bas-relief antique (*Admirand. roman. Antiq. tab.* 66) les Cyclopes forgent le fer sur l'enclume du *n°.* 1, *Planche CCCXXX.*

Les Anciens monnayoient au marteau lorsqu'ils ne mouloient pas simplement leurs monnaies : le balancier leur fut inconnu. Ils mouloient les flaons sous la forme approchée de la pièce avec ses principaux reliefs ; ils les faisoient rougir au feu, & dans cet état ils les frappoient avec des coins de bronze alliés d'un sixième d'étain. Sur les médailles des Triumvirs-monétaires on voit l'enclume, le marteau, les tenailles & le coin. Les coins antiques qui nous sont parvenus, ont la forme de nos pains de sucre, celle d'un cône arrondi au sommet. Ils ont de hauteur o mètre 054 (deux pouces). On voyoit dans le cabinet de Sainte-Genevieve un morceau de bronze carré, sur lequel étoient gravés la tête d'Honorius & ces mots : *Exagium solidi.* C'étoit un poids-étalon du sol d'or.

Les Anciens avoient plusieurs sortes de balances : 1°. la balance ordinaire, à deux bassins & à plusieurs poids, *n°.* 2, *Pl. CCCXXX*, sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*II*, 91, 2.) ; 2°. le peson (appelé aussi romaine) qui sert à peser avec un seul poids mobile le long d'un levier gradué. Dans les Recueils de Caylus (*t. IV, Planche XCIV*) on trouve le beau peson du *n°.* 3, *Pl. CCCXXX*, qui porte un plateau, plusieurs crochets & le poids mobile travaillé sous la forme d'une coquille ; 3°. enfin un peson-balance garni de deux bassins & d'un poids mobile. Le poids mobile du *n°.* 4, *Pl. CCCXXX*, est travaillé sous la forme d'une tête coiffée avec le pétase, parce que Mercure avoit les poids & les mesures sous sa surveillance. Ce numéro est gravé sur une pierre de la galerie de Florence (*II*, *tab.* 91, *n°.* 1).

Les Poids des Romains avoient la forme d'une sphère tronquée parallélement en dessus & en dessous. Le plus grand nombre de ceux qui subsistent encore sont de basalte. Le nombre des onces ou des livres est ordinairement gravé en dessus ou incrusté en argent. Tout autour on lit des inscriptions qui indiquent le temple où ils étoient conservés lorsqu'ils étoient étalons, ou le nom du Prince sous le règne duquel, ou celui du Préfet devant qui ils ont été étalonnés. Sur celui du *n°.* 5, *Pl. CCCXXX* (*Antiq. expliq.*, *III*, *Pl. XCIII*) on lit : Templ. Opis. Aug., le Temple d'Ops Augusta. On lit sur le *n°.* 6, *Pl. CCCXXX*, D. N. Honori. Aug. *Domini nostri Honorii Augusti.*

Le Pied des Romains ressembloit au nôtre, pour la forme. On en a trouvé qui sont droits & sans charnière, tels qu'ils sont gravés sur les sarcophages de Cossutius, de Statilius, d'Æbutius, &c. conservés au Capitole & dessinés dans le *Museum capitolinum* (*tom. IV*) ; d'autres qui ont une charnière dans le milieu, & qui se plient comme des compas. Les uns sont divisés en douze parties, appelées *uncia* ; les autres le sont en seize parties, appelées *doigts.*

Les principales Mesures de capacité étoient le *conge* pour les liquides, & le *modius* pour les grains. L'on conserve à Naples un conge antique de bronze, qui étoit jadis au palais Farnèse. On voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCCXXXI*, la copie très-exacte qui en avoit été faite pour Peiresc (cabinet de Sainte-Geneviève), & qui est placée aujourd'hui dans le cabinet des Antiques impérial, avec le conge antique de bronze du *n°.* 2, *Pl. CCCXXXI*, qui avoit appartenu au même savant (*Antiq. expliq.*, *III*, *Pl. LXXXVII*). On lit sur la panse du conge du palais Farnèse, ces mots : IMP. CAESARE VESP. VI COS. CAES. AVG. F. IIII MENSVRAE EXACTAE IN CAPITOLIO P-X. Ils nous apprennent que c'étoit un étalon déposé au Capitole par Vespasien, & qu'il contenoit 10 livres romaines d'eau.

Le Modius, mesure des grains, analogue à notre boisseau (mais qui avoit d'autres proportions), est ordinairement conique sur les monumens romains. On voit cependant un *modius* cylindrique, comme le sont nos mesures, sur un monument sépulcral des premiers siècles de l'ère vulgaire, dessiné dans la Dissertation de *Lupi* sur l'épitaphe de sainte Sévère. Il ne faut pas prendre pour *modius* le *calathus* ou la corbeille, qui a constamment la forme d'un cône renversé.

Tisserand chez les Anciens. Ses outils ne différoient pas des nôtres. On trouve dans les peintures du manuscrit de Virgile, dit du Vatican (*pag.* 129), le métier du *n°.* 3, *Pl. CCCXXXI* ; il est droit, comme nos métiers de haute-lisse.

Cuisine (Instrumens de). Sur des sarcophages publiés par Muratori (*Thes. Inscript.*), on voit les instrumens de cuisine des *n°s.* 4 & 5, *Pl. CCCXXXI* : un trépied, un gril, une lèchefrite, un couperet (grand couteau de boucherie & de cuisine). On voit un semblable couperet, tiré des fouilles d'Herculanum (*Pitt.*, *V*, 239), sous le *n°.* 6, *Pl. CCCXXXI.* Le *n°.* 7, *Pl. CCCXXXI*, présente un pain tiré des peintures d'Herculanum (*II*, *pag.* 141). On a trouvé dans cette ville deux pains entiers & de même volume, de o mètre 335 (un pied cinq lignes) de diamètre, & de o mètre 095 (trois pouces & demi) d'épaisseur. Tous les deux ont huit entailles sur le dessus, c'est-à-dire que l'on a formé une croix, & que chacune des premières divisions a été sousdivisée en deux.

Repas. On ne peut douter que les Anciens ne se servissent de cuiller en prenant leurs repas. Martial (*XIV*, 121) dit expressément qu'on en faisoit usage pour manger les œufs & les coquillages. Le *n°.* 8, *Pl. CCCXXXI*, en présente une de bronze (*Antiq. expliq.*, *II*, *Pl. LV*). Les Anciens se servoient-ils de fourchettes comme nous? Baruffaldi (*de Armis Convivalibus*, *Thes. Ant. Salengre*, *III*) a répondu négativement à cette question en 1725. Il rappelle qu'un écuyer-tranchant coupoit sur la table les mets en plusieurs & en très-petits morceaux ; qu'Ovide (*de Arte amandi*, *III*, 755) recommande à un amant qui mangera près de sa maîtresse, de ne prendre les mets que du bout des doigts, *carpe cibum digitis*, & de ne pas salir ses lèvres avec une main souillée, *ora nec immunda tota perunge manu.* Une preuve plus décisive est l'usage qu'avoient les Anciens de se laver les mains après les repas, usage qui subsiste encore chez ceux des peuples modernes qui mangent sans fourchette. Cependant le *n°.* 9, *Pl. CCCXXXI*, en présente une de bronze, que Caylus a publiée comme antique (*Rec. d'Antiq.*, *III*, *Pl. LXXXIV*). Quel en a été l'usage ?

Verre. Les Grecs & les Romains l'employèrent longtems pour faire des vases avant d'en garnir leurs fenêtres. Ils se servirent d'abord de pierres demi-transparentes, de l'alabastrite ou sulfate de chaux (albâtre-gypseux) ; mais sous les premiers Empereurs (*Philon. Legat. ad Caium*, *circa finem*) on substitua aux pierres spéculaires le verre blanc. Dans le même tems on employa le verre en tables simples, ou colorées également, ou colorées, soit par compartimens, soit en rinceaux & en figures d'animaux,

pour former les pavés & les incruſtations des murailles dans les appartemens. Le verre travaillé en bas-relief ſervit auſſi de décoration : on en a trouvé des reſtes dans des fouilles faites à Rome & dans ſes environs. On en fit quelquefois des miroirs. (*Voyez plus haut cet article*).

AGRICULTURE. Je donnerai quelqu'étendue à cet article parce qu'on lui en a donné trop peu juſqu'à ce jour, & parce que j'ai écrit un premier Mémoire ſur les charrues ſeules, & un ſecond ſur les autres inſtrumens d'agriculture des Anciens, qui ont été lus dans l'Académie des Belles-Lettres, & dans la claſſe de littérature ancienne de l'Inſtitut.

Labour, charrue. Cet inſtrument fut toujours le premier de tous. Sa forme a dû varier, ſelon la nature des terres que l'on avoit à labourer. On ſe ſervit d'abord pour ouvrir la terre, comme le font encore quelques peuples ſauvages, d'une branche d'arbre bifurquée, & coupée en forme de croc; elle ſervoit comme le pic des Modernes. Sur quelques tombeaux étruſques (*Muſ. etruſc.*, *II*, *tab.* 157) on voit le héros athénien, Echetlus (l'homme à la charrue), qui combattit à Marathon avec le croc ou la charrue ſimple du *n*°. 1, *Pl. CCCXXXII.* On ſe ſervit encore pour remuer les terres avant de les enſemencer, comme on le fait aujourd'hui avec avantage dans les pays où les bras ſont abondans, de la bêche. Sur le tombeau d'un chrétien des premiers ſiècles (*Fabretti. Inſcript.*, *pag.* 574) on voit la bêche du *n*°. 2, *Pl. CCCXXXII.* Son manche eſt garni d'un double croiſillon, fixé à une petite diſtance de la bêche proprement dite, pour ſupporter le pied. Elle eſt encore en uſage en Italie & dans quelques-uns de nos départemens méridionaux, où on l'appelle *hoche-pied.*

On trouve ſur les monumens pluſieurs charrues : je ne donnerai ici que les mieux caractériſées, & je les rangerai ſelon leur degré de ſimplicité. *N*os. 3, 4, *Pl. CCCXXXII*, charrues faites d'un ſeul morceau de bois bifurqué une fois, ou bifurqué deux fois. La première, tirée d'une peinture antique, ſe voit dans le Traité *de Roman. Græcorumque ponderibus* de Lucas Pætus; la ſeconde, ſur une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gemm.*, *II*, *tab.* 42, *n*°. 3). *N*os. 5, 6, *Pl. CCCXXXII*; 1, 2, *Pl. CCCXXXIII*, charrues faites de pluſieurs morceaux. La première eſt tirée des *Miſcellan. erudit. Antiq.* de Spon (*in-fol.*, *pag.* 308); la ſeconde, des médailles romaines de colonies; la troiſième, du *Muſeum etruſcum* de Gori (*I*, *tab.* 200); la quatrième, des peintures d'un manuſcrit d'Héſiode, du moyen-âge, publiée par Leclerc dans une édition de ce poète (1751, *in*-8°.). *N*°. 3, *Pl. CCCXXXIII*, charrue compoſée d'après les Géorgiques de Virgile (*I*, 160, *&c.*). *N*°. 4, *Pl. CCCXXXIII*, charrue garnie de roues, & d'un coûtre placé avant le ſoc (*Caylus*, *Rec.*, *V*, *Pl. LXXXIII*).

Pour terminer l'article des charrues je ferai voir, 1°. ſous le *n*°. 5, *Pl. CCCXXXIII*, le développement du joug des bœufs, qui, ſur les monumens, tirent toujours par le cou & non par les cornes; il eſt dans les peintures du Térence du Vatican (*Heautontim. act. I*, *ſc.* 1); 2°. ſous le *n*°. 1, *Pl. CCCXXXIV*, la manière dont on relevoit la charrue ſur le cou des bœufs, pour que le ſoc ne touchât point la terre quand on ne labouroit pas (*Médaille de la famille Caſſia; Morelli*, *tab.* 1, *n*°. 4); 3°. ſous le *n*°. 2, *Pl. CCCXXXIV*, la manière dont on entravoit les bœufs, & probablement auſſi les chevaux, avec un lien paſſé autour de chaque jambe, & qui s'aſſembloit dans le milieu par un nœud commun (*Médaille de Phæſtus en Crète; Pellerin*, *Peuples*, *III*, *Pl. CI*, *n*os. 62, 63); 4°. enfin, ſous le *n*°. 3, *Pl. CCCXXXIV*, la manière dont on conduiſoit les bœufs attelés, en les guidant avec une courroie liée à leur cou en guiſe de bride, & en les piquant avec un long aiguillon, tiré d'une peinture antique (*de Roman. Græcorumque ponderibus* de *Pætus.*)

J'ai dit que pour labourer on ſe ſervoit de la bêche; je dois ajouter que l'on ſe ſervoit quelquefois d'une bêche pointue, appelée encore *vanga* dans les environs de Rome. On employoit auſſi la fourche à trois & même à quatre dents (*Cato. R. R. cap.* 10 & 11), mais ſurtout la houe fourchue, appelée auſſi *hoyau*, *crochets*, & le *pic.* On voit ici, ſous le *n*°. 4, *Pl. CCCXXXIV*, le pic : c'eſt une des mille *aſcia* gravées ſur les ſarcophages. Quelquefois le pic, au lieu d'être terminé en pointe, eſt aplati : on l'appelle alors *pioche à prés*, nom qui déſigne ſon uſage. On trouve dans les peintures du Térence du Vatican (*Heautontim. act. I*, *ſc.* 1) le hoyau ou les crochets du *n*°. 5, *Pl. CCCXXXIV.* Le hoyau du *n*°. 6, *Pl. CCCXXXIV*, ſolide dans la moitié du fer qui tient à la douille, eſt tiré d'une pierre gravée des *Monum. antichi* de Winckelmann (*n*°. 34).

Herſage. Sur une médaille de grand bronze d'Auguſte, au revers de Céſar (*Geſſneri*, *Impp. roman. tab.* 5, *n*°. 7), on voit la herſe triangulaire du *n*°. 7, *Pl. CCCXXXIV.*

Moiſſon. Les Anciens avoient pluſieurs inſtrumens différens pour moiſſonner : tantôt ils coupoient les épis avec une faucille ſimple, telle que celle du *n*°. 8, *Pl. CCCXXXIV* (*Col. traj. tab.* 83); tantôt avec une faucille dentée, telle que celle du *n*°. 9, *Planche CLXIII.* (*Paſſerii*, *Lucernæ fictil. I*, *tab.* 9); tantôt ils fauchoient les blés comme les prés. L'on voit ſur les médailles conſulaires (*Geſſner. II*, *tab.* 32, *n*°. 75) la faulx du *n*°. 10, *Pl. CCCXXXIV*, & ſur une pierre gravée (dont l'antiquité eſt conteſtée), publiée par Mariette, la faulx du *n*°. 11, *Pl. CCCXXXIV*; enfin ils détachoient les épis avec une eſpèce de fourche à cinq dents : tels ſont les inſtrumens des moiſſonneurs que nous préſentent les monumens, excepté le dernier.

Battage. Les monumens ne nous préſentent ni le fléau ni le chariot armé en deſſous de pointes aiguës & tranchantes, ni les bœufs, ni les chevaux employés aujourd'hui dans diverſes contrées pour faire ſortir les grains de blé de leurs bâles; cependant les textes des auteurs grecs & latins nous apprennent qu'on s'en ſervoit dans leurs pays.

Vannage. Le van des Anciens ſe trouve repréſenté dans pluſieurs bas-reliefs relatifs à Bacchus ou à ſes myſtères. Il reſſemble entièrement aux nôtres & n'a point d'anſes : on en voit un différent ſous le *n*°. 12, *Pl. CCCXXXIV*, tiré des peintures d'Herculanum (*V*, 95); il ſe fait remarquer par ſes anſes. La corbeille élégante du *n*°. 13, *Pl. CCCXXXIV*, eſt tirée de vaſes grecs dits *étruſques* d'Hamilton (*II*, 25); c'eſt le *calathus* que Sérapis porte ſur la tête. Sa forme, de cône renverſé, empêche de le confondre (comme on l'a fait cependant quelquefois) avec le *modius*, meſure à blé des Anciens. On voit un *modius* tiré des pierres gravées du *Muſeum florentinum* (*II*, *tab.* 21), ſous le *n*°. 14, *Pl. CCCXXXIV.*

Le *n*°. 15, *Pl. CCCXXXIV*, préſente une eſpèce de ſacoche ouverte, remplie de légumes & de fruits qu'elle ſervoit à recueillir. Elle eſt tirée des peintures d'Herculanum (*II*, 203).

La vigne. Des objets relatifs à la vigne, ceux qui appartiennent au preſſurage des raiſins ſont les ſeuls que l'on trouve ſur les monumens. On voit ici, ſous le *n*°. 16, *Pl. CLXIII*, le plus ſimple des preſſoirs que les Anciens



aient employés (après le foulement avec les pieds, tel que le présentent quelques bas-reliefs relatifs à Bacchus & à son cortége) ; c'est celui qui est formé par une presse sans vis, & dans laquelle on enfonce des coins avec un marteau. Il est tiré des peintures d'Herculanum (*tom. I, tavola 35, pag.* 187). Sur des médailles de Bostra en Arabie (*Pellerin, Peuples, III, pag.* 155), consacrées à Bacchus, est gravé le pressoir à étiquet (à vis perpendiculaire) du *n°.* 17, *Pl. CCCXXXIV*. Enfin je rappellerai ici que les Gaulois, habitans des Alpes, avoient inventé les tonneaux de bois (*Plin.* 14, 21), moins fragiles que les grands dolium de terre cuite. On voit des tonneaux sur la colonne trajane ; ils ne diffèrent en rien des nôtres. Strabon dit (5, *pag.* 218 : 162c) que les Gaulois cisalpins fabriquoient des tonneaux de bois plus grands que des maisons : les Modernes les appellent des *foudres*.

Moulin à huile. En fouillant dans les ruines de *Stabia* en 1779, on trouva le moulin à huile des *n°s.* 18, 19, *Pl. CCCXXXIV*, & les vases de terre cuite à demi enfoncés dans le pavé, destinés à contenir la liqueur. M. le marquis Grimaldi en fit construire à Caserte un semblable, qui se trouva plus avantageux que ceux du pays. Il l'a décrit dans un Mémoire (*Memoria sulla economia olearia antica, e moderna, &c. Nap.*, 1783, *in*-4°.) Il consiste dans une cuvette, avec une colonne ou un arbre dans le milieu, & deux meules taillées en portion de sphère, avec un trou carré pour recevoir l'essieu : la cuvette & les meules sont faites de pierre volcanique très-dure & percée d'une infinité de trous.

Dans le Musée d'Arles on voit un sarcophage de marbre, sur lequel est gravé le *n°.* 20, *Pl. CCCXXXIV*, qui représente la cueillette des olives & un moulin à huile. La meule est placée de champ, & soutenue par un axe perpendiculaire, autour duquel elle tourne à l'aide d'un levier horizontal (*Voyage de M. Millin, III, Pl. LXI, n°.* 3).

Moulins à blé. Les Grecs, dès le tems d'Homère, se servoient, pour moudre le blé, de moulins à bras, c'est-à-dire, de petites meules ordinairement de basalte, qui tournoient horizontalement l'une sur l'autre, à l'aide d'un levier horizontal. Les Romains, jusqu'aux derniers tems de la République, pilèrent le blé après l'avoir fait rôtir : le pilon dont ils se servoient pour cet usage étoit un peu pointu (*Polyb. I, cap.* 22, *pag.* 22 : 1609), & à l'aide de l'anneau qui le terminoit, il étoit suspendu à l'extrémité d'un levier flexible supporté par un axe. A cette époque (*Procop. de Bello gothico, lib.* 1) ils établirent sur le penchant du Janicule des moulins qui étoient mus par l'eau des aqueducs. Quant aux moulins à vent, ils paroissent n'avoir été inventés que dans le neuvième siècle de l'ère vulgaire.

LIVRE V.

LIVRE V.

VASES.

Observations générales.

Nous sommes étonnés de la grande quantité de *vases* & de débris de vases, de toutes sortes de matières & de toutes sortes de formes, que l'on découvre en fouillant dans les endroits qui ont été habités par les Anciens. Notre étonnement cessera si nous considérons que les objets dont se composoit leur mobilier étoient peu variés, & que les vases en formoient la partie la plus nombreuse & la plus riche : c'est pourquoi j'en ai fait un livre particulier. Des siéges, des tables ou trépieds, des tapis étoient, avec les vases, les seuls ornemens des appartemens, même les plus somptueux : tel étoit encore, dans le moyen-âge, le mobilier de nos ancêtres, celui de toute l'Europe ; tel il fut encore dans la Belgique, dans la Hollande & dans l'Allemagne jusqu'au milieu du dernier siècle, époque où les vases cessèrent d'être l'ornement de luxe & l'annonce fastueuse de la richesse. On voyoit encore avant 1790, à Paris, dans le garde-meuble du Roi près des Tuileries, une des plus riches collections de vases modernes & du moyen-âge : il y en avoit plus de huit cents de cristal de roche ou de pierres précieuses, tous montés en or ou en vermeil, la plupart émaillés avec goût. La plus grande partie de ces vases avoit été rassemblée par le grand-père de Louis XV. Quelques-uns sont décrits dans l'ouvrage de Piganiol de la Force sur Paris.

Cicéron (*VI*) dit qu'un fils d'Antiochus, Roi de Syrie, ayant abordé en Sicile, où Verrès étoit Préteur, celui-ci vint à bout de lui dérober plusieurs vases d'or enrichis de pierres précieuses, dont les Rois, principalement ceux de Syrie, étoient dans l'usage de se servir, entre lesquels on en distinguoit un qui étoit d'une seule pierre, & qui avoit une anse d'or. On lit dans un fragment d'Athénée, qu'on avoit trouvé dans les dépouilles de Darius pour 73 talens babyloniens & 12 mines de vases enrichis de pierreries (environ un million de fr.). Dans le triomphe de Pompée on porta des vases d'or en assez grand nombre pour garnir neuf buffets, sans parler des vases murrhins. On voit ici sous le *n°*. 1, *Pl. CLXV*, un buffet garni de vases placés sur les tablettes intérieures, & d'instrumens de sacrifice sur la plus élevée ; ce qui feroit croire qu'il appartenoit à un temple. Il est gravé sur une lampe de terre cuite du Recueil de Passeri (*tom. III*).

De tous les vases que l'on trouve dans les lieux qu'ont habités les Anciens, le plus grand nombre a probablement servi dans les repas ou pour renfermer les cendres des morts ; mais une grande partie a servi d'ornement. Je désigne par ce mot les grands vases employés pour ornemens dans les temples, dans les maisons, par les architectes ; ceux que l'on donnoit pour prix aux athlètes vainqueurs, qui sont gravés avec les noms des jeux sur plusieurs médailles ; entre les vases de terre cuite, enfin, ceux qui, n'ayant jamais eu de fond, n'ont servi, comme l'ont dit Caylus (*Rec. d'Antiq. I*, 105) & Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 3, *chap.* 3, *n°*. 35), qu'à orner & à décorer les lieux où ils étoient placés. J'ai fondé sur ces considérations la division des trois sections qui partagent ce livre, sans la présenter comme exclusive, mais en l'employant seulement comme une méthode de classification.

Je terminerai ces observations générales par le dessin d'un tombeau antique, découvert par M. Hamilton (*Vases étrus. tom. II*, *pag.* 57) dans les monts Tiphatins, à dix lieues & demie au dessus de l'ancienne Capoue, près de Trebbia. On le voit ici sous le *n°*. 2, *Pl. CLXV*. Le squelette du mort étoit étendu dans le milieu du tombeau. La tête étoit opposée à l'entrée du sépulcre, & placée contre la muraille, à laquelle étoient attachées six baguettes de fer courtes & plates, mobiles autour d'un clou comme les branches d'un éventail : il y avoit près de la tête, & à la gauche du mort, deux candelabres de fer cribles de rouille, deux épées de fer, un couloir (*colum vinarium*) de bronze percé de plusieurs trous pour passer le vin, & garni d'un manche (on en voit un ici dans le livre des Meubles & Instrumens) : vers les pieds, une jate ronde de bronze (cratère), dans laquelle étoit un *simpulum*, petite coupe ronde, fixée à un très-long manche recourbé en crochet par le haut, destinée à puiser le vin dans les *dolium* ou dans les cratères pour le verser dans la coupe de chaque convive ; enfin, deux œufs & une rape. Plusieurs vases de terre cuite étoient suspendus contre les murailles avec des clous de bronze, ou placés à terre à la droite & vers les pieds du mort. « Ces vases, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, » *liv.* 3, *chap.* 3, *n°*. 31), ne peuvent pas être regardés » comme des vases cinéraires, parce qu'alors ce n'étoit » pas l'usage en cet endroit (ainsi que l'annonce le squelette) de brûler les morts, parce qu'on n'y a trouvé » qu'un seul corps, & enfin parce que tous ces vases » étoient découverts, tandis qu'en général les vases cinéraires ont leur couvercle. »

SECTION PREMIÈRE.

Vases employés habituellement.

Vases employés à table ou qui y avoient rapport. Les premiers dont je doive parler sont ceux dans lesquels on conservoit le vin. On s'accorde à dire que les Anciens, & les Romains en particulier, ne laissoient point, comme nous le faisons, fermenter entièrement le vin dans des cuves, après l'avoir extrait des raisins à l'aide du pressoir, ni déposer dans ces cuves la lie la plus grossière. Après un commencement de fermentation, ils le vidoient dans les *dolium* ou amphores ; ils l'y laissoient fermenter, & rejeter une partie de la lie la plus grossière par l'ou-

verture de ces vases, qu'ils ne fermoient qu'après cette fermentation & cette dépuration. Pour certains vins ils plaçoient ensuite les *dolium* sur des grillages, & ils faisoient du feu sous ces vases pour cuire le vin. On enduisoit quelquefois de poix ou de plâtre ces *dolium* ou amphores de terre cuite, & on les bouchoit toujours avec du liége couvert d'un mastic fait avec des matières grasses. A Herculanum on en a trouvé dans le fond d'une cave; elles étoient enfouies dans le sol. La bouche étoit fixée dans une tablette de marbre, & fermée avec des couvercles de la même pierre. Il y a dans la villa Albani un vase de terre cuite de cette espèce, si grand qu'il contenoit dix-huit amphores (comme l'annoncent les lettres numérales gravées sur sa panse) ou quatre cent soixante-trois litres (quatre cent quatre-vingt-dix-sept pintes). En 1750 on voyoit encore (*Caylus, Rec. IV, Pl. LVIII*) une amphore trouvée à Pouzzoles, qui avoit de hauteur 1 mètre 786 (5 pieds 6 pouces), de diamètre 1 mètre 624 (5 pieds), & qui contenoit 16,09 hectolitres (6 muids ou 1728 pintes). Plusieurs des amphores trouvées à Herculanum & à Pompeii ont des inscriptions écrites avec de la couleur, & qui présentent le nom du préteur Nonius, comme on en a déterré à Rome qui étoient inscrites du nom du Consul pour fixer l'année de la vendange.

On voit dans Montfaucon (*Ant. expl. III, Pl. LXIX*) trois amphores ou *dolium* qui sont dessinées ici sous les *nos*. 1, 2, 3, *Pl. CLXVII*. Sur une des anses du premier sont gravées les sigles P. S. A. X., dont les deux dernières désignent la capacité du vase, dix amphores ou deux cent cinquante-sept litres (environ deux cent soixante-seize pintes). Quant aux deux premières, sont-elles les lettres initiales des noms du propriétaire ?..... Plaute (*Rudens*, 2, 5, 21) dit d'une urne de même espèce : *Nam hæc litterata est, abs se cantat cuja siet.* Un bas-relief de la villa Albani, publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 174), & représentant, avec Alexandre, Diogène dans son tonneau, nous fait voir un vase à bouche très-large, dans lequel un homme est assis; il est dessiné ici sous le *n°*. 1, *Pl. CLXVIII.* Ce vase est rompu, & les morceaux sont réunis par des liens de plomb taillés en *queue d'aronde*. En 1762 on déterra à Sezze, canton près duquel se recueilloit le fameux vin de Cécube, une grande amphore de terre cuite. Le plomb qui servoit à en raccommoder les fractures pesoit au moins quinze livres romaines (dix livres cinq onces un gros quarante-cinq grains du poids de marc).

On peut penser que la forme pointue du fond des amphores devoit les rendre difficiles à transporter. On en sera convaincu en voyant sous le *n°*. 2, *Pl. CLXVIII*, une bête de somme avec un bât chargé de deux amphores. Ce morceau de terre cuite, dessiné de la grandeur de l'original, est tiré du Recueil de jouets d'enfans, antiques, du Prince de Biscari (*Trastulli dè Bambini*). Cette difficulté de transport étoit plus grande dans les pays montueux : aussi des habitans des Alpes substituèrent (*Plin. XIV, cap.* 27) aux vaisseaux de terre cuite, des futailles ou tonneaux de planches réunies avec des cerceaux, semblables aux nôtres, & qu'ils avoient inventés. On en voit dans les bas-reliefs des colonnes trajane & prétendue antonine. Strabon (*V, p.* 218, *edit.* 1620) dit que les Gaulois cisalpins faisoient des tonnes de bois plus grandes que leurs maisons; ce qui rappelle les foudres ou *legrefass* d'Allemagne, entr'autres celui d'Heidelberg, qui contenoit deux cent quatre muids ou cinquante-quatre mille sept cent quinze litres (cinquante-huit mille sept cent cinquante-deux pintes).

Cratères. Le cratère étoit un grand vase placé dans la salle des festins & dans le vide laissé par les tables. On y mêloit le vin avec l'eau, & l'on puisoit ensuite avec le *simpulum* (espèce de petite coupe fixée à un très-long manche, recourbé par l'extrémité en crochet, que l'on voit dans le livre de la RELIGION) pour remplir les coupes des convives. Quand les cratères n'étoient point fixés aux trépieds (*engytheca* ou *angotheca*) qui leur servoient de supports, ils ne différoient des coupes que par leur grandeur; elle étoit telle, qu'Hérodote parle de cratères qui contenoient, l'un trois cents amphores (*lib.* 1, *n°*. 70), & l'autre six cents (*IV*, 81). Le lecteur devra donc se rappeler toujours, en voyant nos dessins des cratères, que ces vases avoient ordinairement un volume au moins décuple de celui des coupes, auxquelles ils ressembloient souvent, tant par les anses que par les formes générales.

Cratères avec support, *nos*. 3 & 4, *Pl. CLXVIII*, & *nos*. 1 & 2, *Pl. CLXIX*, tirés des antiquités d'Herculanum, & *n°*. 3, *Pl. CLXIX*, tiré des Recueils de Caylus (*I, Pl. XCII*).

Cratères sans support & sans anses, *nos*. 1, 2 & 3, *Pl. CLXX* (*Voyage de Saint-Non, tom. II, pag.* 47).

Cratères sans support, *nos*. 4 & 5, *Pl. CLXX*, grecs, de terre cuite, dits *étrusques*, tirés du Recueil d'Hamilton (*II*, 21), & de Caylus (*I, Pl. XLI*) *n°*. 6, *Pl. CLXX*, & *n°*. 1, *Pl. CLXXII*, tirés d'Herculanum (*Pitt. I, pag.* 101, & *Suppl. pag.* 216), *n°* 1, *Pl. CLXXI*, tiré des pierres gravées du Palais-Royal (*II, Pl. LXVII*).

Vases de moyenne grandeur, destinés à renfermer ou à verser les liquides. — Vases *sans anses*..... de verre, *nos*. 2 & 3, *Pl. CLXXI* (*Montf. III, Pl. LXXIX*)..... de terre cuite, grec, dit *étrusque*, *n°*. 4, *Pl. CLXXI* (*Pass. tom. I*). — Vases *avec une anse*..... *simpulum*, petite coupe à long manche perpendiculaire, le plus souvent terminé en crochet, *n°*. 5, *Pl. CLXXI*, & *nos*. 2 & 3, *Pl. CLXXII* (*Montfaucon, II, Pl. LXIV*), qui servoit à puiser le vin dans les cratères, pour le verser dans les coupes..... fiole de verre, *n°*. 4, *Pl. CLXXII* (*ibidem, III, Pl. LXXIX*)..... de verre, avec une coupe de même matière (*Hercul. Pitt. II, p.* 303), *n°*. 5, *Pl. CLXXII*..... de marbre ou de métal, *nos*. 1, 2, 3, 4 & 5, *Pl. CLXXIII* (*Herculan. Pitt. II*, 303; *Suppl. pag.* 140, 144; *Pitt. II*, 161; *III*, 303). — Vase ayant la forme d'un Silène assis, *n°*. 1, *Pl. CLXXIV* (*Voy. de Saint-Non, pag.* 44)..... de terre cuite, grecs, dits *étrusques*, *nos*. 2, 3, 4, 5 & 6, *Pl. CLXXIV*, & *n°*. 1, *Pl. CLXXV* (*Caylus, I, Pl. XLIV*, 43, 100, 31, 43, 42), *nos*. 2 & 3, *Pl. CLXXV*, *nos*. 1 & 2, *Pl. CLXXVI* (*Hamilton, IV*, 23; *II*, 117; *I*, 113; *IV*, 91)..... de métal, *n°*. 3, *Pl. CLXXVI*, sur un sarcophage de Boissard (*Montfaucon, V, Pl. LIX*). — Vases *avec deux anses*..... de verre, *n°*. 4, *Pl. CLXXVI* (*Montfaucon, III, Pl. LXXIX*), *n°*. 5, *Pl. CLXXVI* (*Caylus, II, Pl. LXXXVII*)..... de métal, *n°*. 6, *Pl. CLXXVI* (*Herculan. Pitt. IV, pag.* 315)..... de terre cuite, grecs, dits *étrusques*, *nos*. 1 & 2, *Pl. CLXXVII* (*Caylus, II, Pl. XXV; I*, 41), *nos*. 3, 4 & 5, *Pl. CLXXVII* (*Hamilton, III, Pl. CXXIV, CXVI*)..... avec un couvercle, *nos*. 6 & 7, *Pl. CLXXVII* (*Caylus, I, Pl. XLIV*, 34).

On voit ici sous les *nos*. 1 & 2, *Pl. CLXXIX*, un Ηθμος, *colum vinarium*, un couloir de bronze, dessiné de face & de profil. J'ai déjà dit que la fermentation & la dépuration des vins se faisoient dans les amphores ou

dolium de terre cuite. Pour séparer les lies du vin lorsqu'on l'en tiroit, on passoit le liquide au travers d'un couloir de métal. On en conserve deux dans la Collection d'Herculanum; ils sont faits d'un métal blanc, & travaillés avec élégance. Chacun est composé de deux plats ronds & concaves, du diamètre de 0 mètre 108 (4 pouces), garnis de manches aplatis. Les deux plats & leurs manches s'adaptent si bien l'un à l'autre, qu'étant réunis ils paroissent ne faire qu'un seul vaisseau. Des trous en grand nombre sont percés symmétriquement dans le plat supérieur qui retenoit la lie, & laissoit couler le liquide épuré dans le plat inférieur. Le couloir qui est dessiné ici d'après Montfaucon (*III, Pl. LXII*), fut trouvé à Rome vers la fin du dix-septième siècle. Il est de bronze, & orné, sur le manche, de reliefs d'argent, relatifs au culte de Bacchus.

Seaux, vases à anses mobiles, *n°.* 1, *Pl. CLXXX* (*Caylus, VI, Pl. XIV*; seau de métal orné d'hiéroglyphes, qui a servi peut-être à porter l'eau du Nil dans les fêtes d'Isis, *n°s.* 2 & 3, *Pl. CLXXX*; seaux à deux anses, placés sur de petits *abacus* ou trépieds, qui les faisoient tenir debout malgré la convexité de leur fond (*Hamil., II*, 49; *Herculan. Voyage de Saint-Non, t. II, pag.* 48).

Vases des repas & coupes de toute forme, *n°.* 1, *Pl. CLXXXI*; grecs (*Hamilton, II*, 75), *n°s.* 2, 3, 4 & 5, *Pl. CLXXXI*, & *I, Pl. CLXXXII*; grecs, dits *étrusques*, de terre cuite (*Cayl. I, Pl. XLI; II, XXXIV, t. I, Pl. XXXIII, XXX; II, XXII*); *n°.* 2, *Pl. CLXXXII* (*Hamilton, II, LXXXVII*), ornés de têtes, *n°.* 3, *Pl. CLXXXII*; d'une tête de Faune de terre cuite, grec (*Caylus, II, Pl. XXVII*), *n°.* 4, *Pl. CLXXXII*; une coupe grecque de terre cuite, avec les têtes d'Hercule & d'Iole (*Caylus, II, Pl. XXVII*); travaillés en entier sous forme d'animaux, *n°.* 5, *Pl. CLXXXII*; de cochon, *n°.* 1, *Pl. CLXXXIII*; sous forme d'oiseau, tous deux grecs, de terre cuite (*Hamilton, III*, 106; *IV*, 34).

Les hommes se servirent d'abord, pour boire, de cornes d'animaux; ensuite ils firent des vases qui eurent la forme de cornes, mais qui représentèrent tantôt des têtes, tantôt des demi-corps d'animaux. On les appela *rhytium* : le plus grand nombre n'est pas percé à la pointe, c'est-à-dire, à la bouche des têtes. Deux peintures d'Herculanum (*Pitt. III, pag.* 165; *I, p.* 79), dessinées ici sous les *n°s.* 2 & 3, *Pl. CLXXXIII*, nous apprennent comment on buvoit avec les cornes. Dion-Cassius (*lib.* 72, *cap.* 18) dit que l'empereur Commode, lorsqu'il combattoit avec les gladiateurs, buvoit, pour se désaltérer, du vin doux dans une coupe travaillée en forme de massue. Il sembleroit, d'après ce texte, que chacun donnoit à ses coupes des formes analogues aux instrumens de sa profession. Celles des débauchés représentoient les parties du corps humain les plus secrètes (*Juvénal, Satyr. II*), & les attitudes les plus obscènes. — *Rhytium*, *n°.* 4, *Pl. CLXXXIII*, sous forme d'animal chimérique (*Herculan. Bronzi, II*, 2, 3)..... de terre cuite, grecs, *n°.* 5, *Pl. CLXXXIII*; sous forme de cheval ailé (*Hamilt.*, 1800, *I*, 46); *n°.* 6, *Pl. CLXXXIII*, tête de cochon (*Hamilt. I*, 110); *n°.* 1, *Pl. CLXXXIV*, tête de chien (*Caylus, I, Pl. XXXV*). — Athénée (*lib.* 11, *cap.* 14) parle de coupes appelées *τραγελαφος*, bouc-cerf : c'étoit un animal qui habitoit les bords du Phase, selon Pline, notre cerf des Ardennes, à longs poils sur le front & sur les épaules. L'éditeur du second Recueil des vases grecs, de terre cuite, d'Halmiton (1800, *II*, 7) croit que ce nom composé désigne l'espèce de vases semblables à celui qui est dessiné ici sous trois faces, *n°s.* 2, 3 & 4, *Pl. CLXXXIV*, & qui est formé d'une demi-tête de bélier & d'une demi-tête de sanglier, coupées en long. Cette opinion est douteuse. — Le *n°.* 1, *Pl. CLXXXV*, présente un vase à boire de métal, très-orné (*Caylus, II, Pl. XLI*).

Plats, *n°.* 2, *Pl. CLXXXV* (*Athen. Stuart*); *n°.* 3, *Pl. CLXXXV*, avec des lettres étrusques autour de la tête de Méduse (*Mus. etrusc. Gorii, I, pag.* 30). Pétrone (*cap.* 31) parle de deux plats d'argent, sur lesquels étoient gravés le nom de Trimalcion & le poids de chaque plat.

Casserolles, *n°.* 4, *Pl. CLXXXV*, avec un manche terminé en tête de bélier (*Caylus, VII*, 35); *n°.* 5, *Pl. CLXXXV*, manche semblable, détaché (*Caylus, I, Pl. XCII*).

Patères ou soucoupes avec manche ou sans manche. Elles servoient, dans les sacrifices ou dans les festins, à faire des libations; *n°.* 6, *Pl. CLXXXV*, admirable patère étrusque (*Monum. ant. Winckelm. n°.* 156) de bronze, conservée dans la villa Albani. Le manche représente Ulysse attaché sous le ventre du bélier; la coupe, un monstre moitié femme & moitié poisson, &c.; *n°.* 7, *Pl. CLXXXV*, manche de patère, de bronze, qui représente un serpent (*Mus. etrusc. Gorii, I, tab.* 89).

Bouilloire, semblable à nos théières, *n°.* 8, *Planche CLXXXV*, tirée d'une peinture antique (*Monum. ant. Winck. n°.* 185). On voit au cabinet d'Herculanum (*Voy. de Saint-Non, tom. II, pag.* 47) un vaisseau de bronze, destiné à faire bouillir l'eau, dessiné ici sous le *n°.* 9, *Pl. CLXXXV*. L'eau placée dans cette espèce de cuvette étoit échauffée par le cylindre garni d'un couvercle, dans lequel on jetoit des charbons allumés, & d'où la cendre s'échappoit par des trous pratiqués dans le fond de la cuvette. Celle-ci étoit garnie d'un robinet.

SECTION II.

Urnes cinéraires.

Pendant le tems où les Grecs & les Romains brûloient les morts, on recueilloit les cendres dans des urnes ou vases de diverses formes & de diverse matière, que l'on déposoit dans les tombeaux ou dans les hypogées (tombeaux souterrains). Je vais décrire en général ces urnes cinéraires, parce qu'elles sont des vases; mais je ne parlerai point de celles de marbre qui sont carrées, & qui représentent en petit les sarcophages, parce qu'elles ne sont point des vases.

Le caractère général des urnes cinéraires est d'avoir un couvercle.

Le plus grand nombre de ces urnes étoient des *ollæ* ou vases de terre cuite. Lorsqu'on plaçoit dans un tombeau commun, tel que celui d'Auguste, les urnes de plusieurs personnes & celles de leurs affranchis, on pratiquoit, pour les recevoir, des niches semblables à celles où les pigeons font leurs nids dans les colombiers : de là ces tombeaux ont été appelés *colombaria*. En 1699 on en déterra un à Rome, dans la vigne Corsini; Bartoli en publia les dessins : on y voyoit des urnes de terre cuite, dessinées ici sous les *n°s.* 1 & 2, *Pl. CLXXXVII* (*Montfaucon, tom. V, Pl. XI*) Les unes étoient couvertes avec une tuile plate & carrée, percée de plusieurs trous pour que les libations pussent atteindre les cendres. Sur cette tuile étoient gravés les noms du mort ou les outils

de son métier. Les autres avoient un couvercle, & étoient placées sur de petits socles travaillés sous la forme de panier.

Les Grecs élevoient quelquefois, pour tenir lieu de tombeaux, des colonnes ou seulement des cippes (fûts de colonne avec base, mais sans chapiteaux), sur lesquels ils plaçoient les urnes cinéraires. On en voit ici un dessin, *n°*. 3, *Pl. CLXXXVII*, tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 43, *n°*. 1).

Les urnes de terre cuite varioient beaucoup pour la forme : on en voit ici, sous les *nos*. 4, 5, 6, 7, *Pl. CLXXXVII*, quatre tirées des Recueils de Fabretti. L'inscription de la première, OSSVARIVM, désigne sa destination; celle de la quatrième, AN XI, apprend qu'elle étoit une urne cinéraire, quoiqu'elle n'ait point de couvercle; mais on le peut suppléer d'après la troisième. *Nos*. 8, 9, 10, *Pl. CLXXXVII*, urnes tirées des Recueils de Caylus (*tom. I*, *Pl. LXXXIX*; *II*, *XCV*, 30); les deux premières sont de marbre; la troisième est grecque & de terre cuite. Si la figure placée debout sur le couvercle est antique, elle pourroit annoncer que la personne dont l'urne renferme les cendres, étoit morte fort jeune. L'on trouve, sur quelques sarcophages, des mains étendues, élevées, & l'inscription qui est gravée sur un de ceux-là dit que la jeune défunte lève ses mains contre les dieux, pour se plaindre d'avoir été enlevée si jeune, ou plutôt d'avoir été assassinée. (*Voyez mon Dictionn. d'Antiquit.*, *article* MAIN ÉLEVÉES). Les urnes des *nos*. 11, 12, *Pl CLXXXVII*, 1, 2, *Pl. CLXXXIX*, 1, 2, *Pl. CXC*, 3, *Pl. CLXXXIX*, 3 *bis*, *Pl. CXC*, sont tirées des *Sepolcri antichi* de Bartoli (*Montfaucon*, *V*, *Pl. XXII & XXI*). Celles des *nos*. 4, *Pl. CXC*; 1, *Pl. CXCI*, sont grecques (*Athen. de Stuart*).

M. Fauvel, correspondant de l'Institut de France, Vice-Consul à Athènes, m'écrit de cette ville..... « Je crois vous avoir dit que l'on mettoit dans les tombeaux, non-seulement des vases, mais des simulacres de vases en pierre tendre, non creusés, d'une forme que je regarde comme spécialement consacrée aux tombeaux (à panse égale, très-alongée; à goulot évasé, à anses saillantes ou plaquées, paires ou impaires). Les peintures de ces sortes de vases représentent presque toujours des sujets funèbres..... un tombeau sur lequel on dépose des tresses de cheveux, on fait des libations; des figures accablées de douleur, enveloppant un cippe de bandelettes; des courses de chars, des jeux funèbres. Ces vases ont quelquefois de hauteur 0 mètre 550 (deux pieds). On posoit aussi sur le tombeau, au lieu de cippe, un vase de marbre (ou plutôt une représentation de vase), haut de 1 mètre (3 pieds 1 pouce environ) & plus, de la même forme, orné des mêmes figures, soit peintes, soit en bas-relief. J'ai vu beaucoup de ces vases...... »

SECTION III.

Vases d'ornement.

Je comprends sous le titre de *vases d'ornement*, ceux qui ont appartenu à l'architecture, pour embellir les édifices ou les jardins, & les vases auxquels on ne peut assigner d'usage particulier. Mais je répète ce que j'ai dit au commencement de ce livre, que la classification adoptée n'est point exclusive; que souvent même elle n'a pour fondement que des probabilités. C'est tout ce que j'ai pu faire dans une matière aussi obscure.

Nos. 2, 3, 4, *Pl. CXCI*, 1, *Pl. CXCII*, vases grecs, dits improprement *étrusques*, de terre cuite. Les deux premiers sont tirés des Recueils de Caylus (*tom. I*, *Pl. XXXVI*, 43); les deux autres des *Pictur. etrusc.* de Passeri (*tom. I*). *Nos*. 2, 3, *Pl. CXCII* (*Caylus*, *tom. I*, *Pl. XLIV*, *XCVIII*), *nos*. 4, 5, *Pl. CXCII*, tirés d'Herculanum (*Pitt.*, *IV*, *pag.* 315). *N°*. 6, *Pl. CXCII*, tiré de la galerie justinienne. *N°*. 1, *Pl. CXCIII*, sur un sarcophage étrusque (*Mus. etrusc.*, *II*, *tab.* 156). *N°*. 2, *Pl. CXCIII* (*Passerii Lucernæ*, *I*, *tab.* 38). *N°*. 3, *Pl. CXCIII* (*Monum. ant. Winckel.*, *pag.* 105). *N°*. 4, *Pl. CXCIII* (*Mus. Flor. Gemm. II*). *Nos*. 5, 6, *Pl. CXCIII* (*Athen. Stuart.*)

Le vase du *n°*. 1, *Pl. CXCIV*, est le plus précieux de tous ceux qui nous sont parvenus. Il est dessiné ici de la moitié de la grandeur de l'original, qui appartient au prince de Biscari, en Sicile, qui a été décrit par lui dans la Dissertation intitulée *De Vasi Murrini Ragionamento.* Trois morceaux d'opale forment, l'un la coupe, le second le balustre du pied, & le dernier l'empâtement du pied. Si ce vase est antique, comme l'assure le prince de Biscari; si l'on a pu trouver souvent plusieurs morceaux d'opale, aussi gros, aussi beaux (ce qui paroît douteux dans l'état actuel des connoissances minéralogiques), la question sur la matière des vases Murhins seroit décidée. Ils auroient été d'opale, non de porcelaine, ni de sardonyx, ni de pierre-de-lard comme plusieurs l'ont pensé, ni de cacholong (espèce de calcédoine, opaque & d'un blanc-jaunâtre), comme je l'ai écrit.

Le travail fait le prix du vase, dessiné ici de la grandeur de l'original, sous le *n°* 2, *Pl. CXCIV*. Il est de verre, d'un seul morceau : toutes les parties, & celles de fond & celles des reliefs, sont de verre (*Hist. de l'Art*, *liv.* 1, *chap.* 1, *pag.* 45, *édition de Paris*, *par Jansen*). Il fut découvert en 1725, & il est conservé dans le cabinet du marquis Trivulsi, à Milan. Le filet de la panse & ceux qui forment l'acclamation ordinaire des festins, BIBE VIVAS MVLTIS ANNIS, sont éloignés du corps du vase de sept millimètres (trois lignes); ils y sont liés par des fils ou filets de verre très-fins. Ils n'ont point été soudés à la coupe; mais tout l'ouvrage a été travaillé au tour, sur une masse de verre froid, comme on grave les camées, & l'on apperçoit les traces du touret sur les fils, qui sont plus ou moins anguleux, selon que l'instrument a pu y pénétrer. Les caractères de l'inscription sont verts; le filet est bleu : ces deux couleurs sont assez vives. La coupe est de couleur opaline ou changeante, sans que l'on puisse dire si elle a été faite de cette couleur, ou si elle l'a contractée par son séjour dans la terre, ainsi qu'il arrive aux verres qui demeurent long-tems enfouis, ou exposés aux vapeurs des fumiers, des égouts, &c. On connoît un second vase antique de verre, dont le travail est le même.

Le vase du *n°*. 1, *Pl. CXCV*, est d'argent; il est double (peut-être l'*αμφιθετος* d'Homère), c'est-à-dire que la coupe proprement dite se détache des anses & des reliefs qui représentent le jugement d'Oreste, & Minerve jetant un bulletin dans l'urne. Il a de hauteur 189 millimètres (7 pouces). Winckelmann l'a publié dans ses *Monum. antichi*, *n°*. 151.

Le vase du *n°*. 2, *Pl. CXCV*, est de terre cuite, à fond noir & peintures rouges. C'est un de ceux que l'on appeloit *étrusques*, parce que les premiers avoient été trouvés dans l'Étrurie; mais on en a trouvé un plus grand nombre dans les tombeaux de la Campanie & des autres contrées de la Grande-Grèce. Aujourd'hui M. Fauvel,

correſpondant de l'Inſtitut de France, Vice-Conſul à Athènes, m'écrit qu'il a découvert un grand nombre de vaſes dits *étruſques*, dans les tombeaux de l'Attique & des environs. On ne peut donc s'empêcher de les appeler *vaſes grecs*, de terre cuite, peints. Celui de ce numéro étoit dans la bibliothèque du Vatican; il a été publié par Winckelmann (*Monum. ant.* 131). On y voit Thétys qui apporte à ſon fils Achille des armes fabriquées par Vulcain. Suétone a parlé de ces vaſes (*Cæſar*, 81).

Le *n°*. 3, *Pl. CXCV*, préſente, de la grandeur de l'original, le vaſe appelé *Barberin*, parce qu'il eſt conſervé dans le palais Barberini (*Montfaucon*, *Pl. XIX*, *tom. V*). Il a été trouvé dans le ſarcophage d'Alexandre-Sévère, dépoſé au Capitole (*Muſ. capitol.*, *IV*). Sa matière le rend auſſi précieux que les bas-reliefs dont il eſt orné : c'eſt une pâte ou un verre preſqu'opaque, de couleur d'améthyſte.

Le vaſe de Brunſwick, ainſi appelé parce qu'il appartenoit aux Ducs de ce nom, eſt deſſiné ici de la grandeur de l'original, ſous le *n°*. 4, *Pl. CXCV* (*Montfaucon*, *tom. II*, *Pl LXXVIII*). Il eſt fait d'un ſeul morceau d'onyx. Les bas-reliefs ſont relatifs aux myſtères de Bacchus, de Cérès & de Proſerpine. Ce vaſe fut pris à Mantoue, en 1629, dans le pillage du palais des Ducs & de cette ville.

Ce ſont encore des bas-reliefs relatifs aux Bacchanales, que l'on voit ſur le vaſe du cabinet impérial, appelé *vaſe de Saint-Denys*, parce qu'il avoit été donné à l'abbaye de ce nom par le Roi de France, Charles III. Il eſt deſſiné ici ſous le *n°*. 1, *Pl. CXCVII*, d'une proportion un peu plus foible que l'original. Il eſt d'agate : la coupe & les anſes ſont faites d'un même morceau; la coupe tient o litre 93 (une pinte.) Il a été publié par Montfaucon (*Antiq. expliq.*, *I*, *Pl. CLXVII*).

Le vaſe Médicis, qui étoit à la villa de ce nom, & que l'on conſerve aujourd'hui dans la galerie de Florence, eſt très-grand & de marbre. Le ſacrifice d'Iphigénie eſt ſculpté ſur la panſe. On le voit ici ſous le *n°*. 2, *Pl. CXCVII* (*Montfaucon*, *II*, 134). Ses dimenſions ſont à peu près les mêmes que celle du ſuivant.

La *Pl. CXCIX* préſente un vaſe de marbre, haut de 1 mètre 624 (5 pieds), large de 1 mètre 137 (3 pieds & demi), qui étoit à Rome en 1775 chez M. Jenkins. Ses bas-reliefs repreſentent l'Amour qui conduit Pâris à Hélène, aſſiſtée de Junon.

Le vaſe giganteſque (il a 2 mètres 274, ou 7 pieds de diamètre) de marbre blanc, de la *Pl. CC & CC bis*, eſt conſervé à la villa Albani. Winckelmann l'a publié (*Monum. ant.*, 64), & il a expliqué les bas-reliefs, qui repréſentent les travaux d'Hercule.

Le *n°*. 5, *Pl. CXCV*, tiré d'Herculanum, préſente un baſſin de marbre avec ſon piédeſtal (*Voyage de Saint-Non*, *pag.* 44, *tom. II*).

LIVRE VI.

JEUX ET MASQUES.

Ce livre est divisé en deux sections, jeux particuliers & jeux publics. Je dois rappeler ici que ce Recueil étant spécialement destiné pour les artistes & à servir pour leurs compositions, je parlerai principalement des jeux dont les monumens nous ont conservé quelques traces.

SECTION PREMIÈRE.

Jeux particuliers.

§. Ier. *Jeux des enfans.*

Les jouets des enfans, *crepundia*, étoient appelés en grec, outre leur nom ordinaire, *γνωρισματα*, parce qu'on les plaçoit dans les plis des langes des enfans que l'on exposoit, afin de les faire reconnoître par la suite. Les romans grecs & les comédies latines imitées des grecques, ont souvent pour dénoûment les reconnoissances opérées par les *crepundia*. On en verra le détail dans Héliodore (*Æthiopic. IV*) & dans Longus (*lib.* 1). Plaute, dans le *Rudens* (*IV*, 4, 109), décrit les jouets avec lesquels une fille avoit été exposée dans son enfance : c'étoit une petite épée d'or, *ensiculus*, sur laquelle étoit gravé le nom du père; une petite hache d'or, *securicula*, sur laquelle on lisoit celui de la mère; une petite pièce de monnaie d'argent, *sicilicula*; deux mains jointes, une petite truie avec ses petits, *sucula*, & une bulle d'or, *bulla aurea*, que son père lui avoit donnée le jour de sa naissance.

Le scholiaste de Valère-Maxime dit que l'on suspendoit au cou des enfans, des bulles, de petits coraux, des clochettes, parce qu'ils aiment le bruit que font ces jouets quand on les agite.

Le prince de Biscari a recueilli & publié dans une Dissertation sur ces petits objets (*Trastulli de Bambini*, *in*-4°.), plusieurs jouets qui sont parvenus jusqu'à nous. On y trouve deux de ceux dont a parlé Plaute, cité plus haut, un très-petit onyx gravé en relief, représentant deux mains jointes, dessiné ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCCXXXV*, & une très-petite truie de terre cuite, dessinée ici sous le *n°*. 2, *Pl. CCCXXXV*. Quant à la bulle d'or, elle est dessinée dans les costumes des enfans romains. On voit encore, dans la Dissertation du Prince de Biscari, la clochette de bronze du *n°*. 3, *Pl. CCCXXXV*; le petit vase de terre cuite du *n°*. 4, *Pl. CCCXXXV*; enfin la tire-lire de terre cuite du *n°*. 5, *Pl. CCCXXXV*. Boldetti (*Osservazi. soprà i Cimit. de' SS. MM. tom. II*, *tav.* 1, *n°s*. 5, 6) dit qu'il a trouvé dans les anciens cimetières de Rome deux tire-lires semblables, qu'il croit avoir servi aux enfans pour conserver les petites pièces de monnaie que leur donnoient leurs parens & leurs amis. J'ai fait tracer, avec les dessins, des lignes qui indiquent la grandeur des jouets.

Le Prince de Biscari a publié aussi la petite marionète de terre cuite du *n°*. 6, *Pl. CCCXXXV*. Boldetti (*ibid.*, *lib.* 2, *cap.* 14, *fol.* 496) dit que l'on a trouvé dans les anciens cimetières de Rome, suspendus aux tombeaux des enfans, avec divers jouets, des marionètes (*burratini*) d'ivoire de la grandeur de la main, composées d'un torse, de cuisses, de jambes & de bras détachés & retenus par un fil de cuivre, afin que les enfans, dans l'Élysée, pussent s'amuser en les faisant remuer.

On doit joindre aux jouets des enfans une très-petite main de corail, qui tient un Priape, conservée jadis dans le cabinet de Sainte-Geneviève, & probablement le grand nombre de très-petits Priapes de bronze que l'on découvre journellement. Le scholiaste de Valère-Maxime, cité plus haut, parle des jouets de corail, *corallia*. On sait d'ailleurs que l'on suspendoit au cou des enfans des représentations du membre viril comme une amulette pour les préserver de la maligne influence des regards des envieux (*Plin.* 28, 4) : cet usage subsiste encore dans l'Italie méridionale & en Espagne.

Je terminerai cet article des Jeux des enfans, dont nous trouvons les traces sur les monumens antiques, par le dessin (*n°*. 7, *Pl. CCCXXXV*) du sarcophage d'Artémidore, conservé dans la cour du palais Rondinini à Rome & publié par Guattiani (*Monum. ant. ann.* 1786) : il présente des enfans dans l'Élysée, qui jouent avec des anneaux ou des roulettes qu'ils font descendre sur un plan incliné, & avec de petites roues ou des roulettes maintenues avec des bâtons.

Au reste, les enfans, dans leurs jeux, imitoient tous ceux des hommes que leur foiblesse leur permettoit : on les verra dans l'article suivant.

§. II. *Jeux des hommes.*

Osselets, *αστραγαλοι*, *tali*. Ce petit os est l'astragale, le premier des os du pied (du tarse) des chevreaux ou des moutons. Les enfans s'amusèrent à jouer avec les osselets; les hommes jouèrent ensuite avec ces petits os : c'est pourquoi on en fit de bronze, & l'on en a trouvé un grand nombre dans les fouilles d'Herculanum. On voit ici, sous le *n°*. 8, *Pl. CCCXXXV*, un osselet de bronze publié par Caylus (*Rec. d'Ant. III*, *Pl. LXXXIV*). Ce jeu est aussi ancien que la guerre de Troye. On le jouoit avec quatre osselets & de deux manières : tantôt on en jetoit en l'air quelques-uns, & l'on se hâtoit d'en ramasser d'autres qui étoient posés à terre, pour les jeter de même avant que les premiers fussent tombés; la seconde manière consistoit à les faire rouler avec la main, comme on le fait aujourd'hui avec les dés. Deux jeunes filles, peintes sur un marbre d'Herculanum par Alexandre d'Athènes, jouent de la première manière, & une jeune fille à demi couchée sur une plinthe, aujourd'hui dans le Muséum Napoléon, joue de la seconde.

Dés, *tessera*, *κυβοι* chez les Grecs, parce qu'ils étoient à six faces comme les nôtres. On en faisoit remonter l'origine jusqu'à Palamède. Les dés étoient marqués sur les six faces. On jetoit ordinairement trois dés à la fois; quelquefois on les jetoit avec un cornet fait comme une

petite tour, d'où lui vient le nom de πυργος. On a trouvé à Herculanum un grand nombre de dés d'ivoire, de terre cuite, &c., & des cornets en ivoire.

Latrunculi & *calculi*, non les échecs (ζατρίκιον) que les Anciens n'ont pas connus, & que les Grecs reçurent vers le sixième siècle (pendant le règne du grand Chosroës) des Persans, qui les tenoient des Indiens : c'étoit une espèce de jeu de dames. Pour y jouer on se servoit d'un échiquier & de pièces (*calculi*) blanches & noires, ou blanches & rouges, de terre cuite, de verre coloré ou de cristal. Elles étoient toutes rondes; car on voit dans Pétrone employer à leur place des denarius d'or & d'argent, & l'on ne trouvoit entre ces pièces aucune différence, comme dans les dames. Il y avoit trente calculi, quinze de chaque couleur. Une seule pièce de l'adversaire pouvoit fermer le passage (*ligare*) à deux pièces de l'autre joueur, mais il en falloit deux de même couleur pour en prendre (*capere*) une seule de couleur différente. Avancer une pièce pour commencer le jeu étoit exprimé par les mots *dare*, *subire*, & la retirer ou faire une marche rétrograde par celui de *revocare*.

Cerceau, *τροχος*, *trochus*. Les Grecs & les Romains s'amusoient (comme le font encore nos enfans) à jouer avec un cerceau. Oribase (*lib. collect. VI ad Julian.*) a décrit ce jeu. Le joueur prenoit un grand cercle, autour duquel rouloient plusieurs anneaux, & dont la hauteur alloit jusqu'à l'estomac; il l'agitoit avec une baguette de fer garnie d'un manche de bois, mais il ne le faisoit pas rouler sur la terre; ce que les anneaux n'auroient pas permis. Il l'élevoit en l'air, & le faisoit tourner au dessus de sa tête en le dirigeant avec sa baguette. Winckelmann (*Mon. ant.* nos. 194 & 195) a publié le cerceau du *n°. 9*, *Pl. CCCXXXV*, qui est garni d'anneaux, auquel est suspendue la baguette, & le joueur du *n°.* 10, *Pl. CCCXXXV*, qui va lancer son cerceau.

Les Romains se servoient encore du cerceau pour faire de l'exercice, en le tenant à deux mains & en s'efforçant de l'arracher à une autre personne qui le tenoit de même. Paciaudi a décrit ce jeu dans son *Histoire de Ripa-Transone*.

Disque ou palet. Y avoit-il un disque assez léger pour être porté en équilibre sur un seul doigt, comme (1800, *Hamilton*, *I*, *Pl. LVI*) l'a pensé Tchisben à l'occasion de la femme du *n°.* 1, *Pl. CCCXXXVI*? ou plutôt n'est-ce pas un tambour de basque qu'elle porte ainsi?

Sphéristique ou jeux de paume. Les Grecs se servoient de balles de trois grosseurs différentes, & lorsqu'ils jouoient avec la main nue, ils se plaçoient plus près ou plus loin les uns des autres, selon que la balle étoit petite ou grosse. Ils se divisoient, pour y jouer, en deux troupes séparées par une ligne tracée sur le terrain, & contenue entre deux autres lignes, comme on le pratique encore aujourd'hui. Le ballon étoit, comme le nôtre, enflé avec de l'air comprimé, & l'on se servoit probablement de brassards pour le lancer.

A l'imitation des Grecs, les Romains eurent aussi, 1°. le ballon, *follis*; mais ils en eurent deux espèces, le gros que l'on poussoit avec un brassard, & le petit, *follis pugillaris* ou *pugillatorius*, que l'on poussoit avec le poing nu; 2°. *pila trigonalis* ou *trigon*, ainsi nommée quoiqu'elle fût ronde, parce que les joueurs qui s'en servoient, étoient disposés en triangle; 3°. *pila paganica*, la paume villageoise, dont on se servoit aussi à la ville, étoit plus grosse que les précédentes, & remplies de plumes foulées très-fortement; ce qui la rendoit très-dure : aussi ce jeu étoit-il très-fatigant. Enfin on apprend, par l'épitaphe d'Ursus Togatus, conservée au Capitole, que les Romains jouèrent avec une balle de verre, *pila vitrea*. Étoit-elle solide ou étoit-elle creuse? On ne sait rien sur cette question.

Chasse. J'ai décrit ailleurs le costume & les armes des chasseurs, qui ne faisoient de la chasse qu'un jeu d'exercice. Quant à leurs ruses, aux combats qu'ils livroient aux animaux féroces ou sauvages, on les cherchera dans les Traités écrits sur cet objet particulier.

Pêche. Je dirai sur la pêche, considérée ici non comme métier, mais comme jeu d'exercice, ce que je viens de dire sur la chasse.

Un des grands amusemens des Romains opulens étoit de faire jouer auprès d'eux des nains, & d'écouter les facéties qu'ils débitoient. Les nains d'Alexandrie avoient le plus de réputation, à cause de leur esprit. C'étoit un objet de commerce pour les Egyptiens. Aussi Longin (*De Sublim. Oxon.* 1778, *pag.* 159, *sect.* 39) nous apprend-il que, dans leur enfance, on les renfermoit dans des coffres pour les empêcher de croître.

SECTION II.

Jeux publics.

Je désigne sous ce nom les jeux auxquels assistoit un grand nombre de spectateurs, soit que ces jeux appartinssent à la religion, soit qu'ils n'en fissent pas partie : tels sont les jeux du cirque, du théâtre, de l'amphithéâtre, &c.

Je ne séparerai pas les Grecs des Romains, parce que ces jeux furent communs aux uns & aux autres; mais je ferai mention des différences qui existèrent dans les mêmes jeux chez les deux peuples, avant qu'ils fussent réunis sous le même Empire.

Je dois traiter ici des objets communs à tous les jeux.

Gymnasiarque & président des jeux. Chez les Grecs, celui qui étoit chargé de faire observer les règles des jeux & celui qui les donnoit, étoient appelés *gymnasiarques*. Antoine, voulant célébrer les victoires de son lieutenant Ventidius sur les Parthes (*Plutarc. in Anton.*, *pag.* 98, *t. V*, *Briani*), donna aux Athéniens des jeux auxquels il présida..... « Il quitta les marques de sa dignité; il parut » avec le manteau grec (*pallium*), une chaussure blanche, » la baguette des gymnasiarques, & il sépara lui-même » les athlètes. » Ce manteau étoit de pourpre (*Luciani*, *de Gymnas.*, *n°.* 3, *tom. II*, *pag.* 885). A Rome, celui qui donnoit les jeux, y paroissoit revêtu de la toge bordée de pourpre, appelée *prétexte* (*Cicer. in Pison.*, *cap.* 4, *pag.* 611, *tom. V*, *Davisii*).

Dans les cirques (qui remplacèrent les stades à Rome), dans les amphithéâtres & dans les théâtres, les gradins inférieurs étoient occupés par les Consuls, les Empereurs, les Sénateurs, les Tribuns & les Chevaliers. Les citoyens qui pouvoient se procurer une toge blanche (*nivei*), occupoient avec leurs épouses les autres gradins, depuis les gradins inférieurs jusqu'au portique. Sous ce portique se plaçoient les épouses des dignitaires, sur des siéges particuliers. Derrière elles, & toujours sous le portique, étoient deux ou trois gradins, sur lesquels se plaçoient les étrangers, les gens de la campagne qui portoient un manteau (*lacerna*) au lieu de toge, & les pauvres citoyens qui étoient sans toge. Calphurnius, poète du troisième siècle de l'ère vulgaire, fait dire au berger Corydon, qui avoit assisté aux jeux du cirque (*Eclog. VII*, *vers.* 26, 79) :

Venimus ad sedes, ubi pullâ sordida veste
Inter femineas spectabat turba cathedras.
Nam quæcumque patent sub aperto libera cœlo,
Aut eques, aut nivei loca densavere tribuni.

. . . .

O! utinam nobis non rustica vestis inesset,
Vidissem propiùs mea numina: sed mihi sordes
Pullaque paupertas, & adunco fibula morsu
Obstruerunt.....

Lorsque les Sénateurs étoient en deuil de quelqu'Empereur, ils ne paroissoient dans les jeux que sous le costume des Chevaliers & avec la *lacerna* (*Dio. Cass.*, *lib.* 72, *cap.* 21).

L'an 294 avant l'ère vulgaire les Romains assistèrent pour la première fois aux jeux, portant des couronnes à cause de leurs succès militaires, & l'on y distribua, comme chez les Grecs, des palmes aux vainqueurs (*Tit. Liv. lib.* 10, *cap.* 47).

Caligula permit aux Romains de porter dans les jeux des bonnets thessaliens (à bords larges & plats), pour les défendre du soleil (*Dion. Cass.*, *lib.* 59, *cap.* 7), & d'y assister, comme autrefois, avec les pieds nus.

Les Romains, dans les jeux, applaudissoient en agitant en l'air une portion de la toge (*Dion. Cass.*, 61, *c.* 21; *Philostrat. Icon.*, 2, 6, *p.* 818; *idem*, *Sophist.*, 2, 32, *p.* 626) ou le morceau de toile blanche (*orarium* & *sudarium*) qui servoit à essuyer la sueur. Aurélien (*Vopisc.*, *cap.* 48) leur en fit distribuer pour la première fois.

§. Ier. *Jeux du stade ou du cirque; athlètes.*

Les Romains appelèrent *cirque* le stade ou l'hippodrome des Grecs. On doit chercher dans le *Dictionnaire d'Architecture* & dans celui d'Antiquités les descriptions détaillées de ces enceintes célèbres: on ne trouvera ici que des apperçus.

Le stade d'Olympie, le plus célèbre de la Grèce, avoit de longueur 600 pieds grecs (184 mètres 08, ou 567 pieds 8 pouces), étoit entouré de murs, & divisé en deux parties: la barrière où se plaçoient les chars, les chevaux avant la course, & la lice où se faisoient les courses. A l'extrémité de la lice étoit plantée la borne après laquelle on parcouroit l'autre côté de la lice. Les spectateurs & les juges étoient assis des deux côtés de la lice; mais les derniers occupoient des places distinguées. Les jeux olympiques étoient célébrés vers le solstice d'été & duroient cinq jours. Les femmes n'y pouvoient assister à cause de la nudité absolue des athlètes, qui ne datoit que du siècle de Thucydide (*lib.* 1, *cap.* 6). Les jeux étoient, la course à pied simple; la course à pied du stade doublé; la course de piétons armés; le pentathle, c'est-à-dire, la réunion du saut, de la course déjà citée, du disque ou palet, du javelot & de la lute; le combat du ceste; la course des chars à deux chevaux; la course avec des chevaux de selle; la même course avec deux chevaux pour chaque cavalier; enfin les mêmes jeux exécutés par des enfans. Les vainqueurs recevoient des couronnes d'âche (ou persil), d'olivier, de laurier, & des palmes. Les jeux olympiques commençoient par un sacrifice offert à Jupiter; ensuite, à différens jours, le pentathle; enfin les courses à pied & la course à cheval. Sylla (*Appiani. Bell. civil.*) détruisit presqu'entièrement les jeux olympiques vers la fin de la cent soixante & quinzième olympiade, soixante & dix-sept ans avant l'ère vulgaire. Il transporta à Rome les athlètes & tout ce qui servoit aux jeux; de sorte qu'il n'y eut plus à Olympie d'autre exercice que la course dans le stade.

Ce fut dans le grand cirque que Sylla fit combattre les athlètes grecs. Je vais décrire briévement ce lieu célèbre, dont on voit encore des ruines dans la troisième région, entre les monts Palatin & Aventin, qui servit de modèle, tant pour la forme générale que pour les proportions, aux cirques des villes romaines ou soumises aux Romains. Il avoit au moins le triple de la grandeur du stade d'Olympie; il pouvoit contenir, selon Pline, deux cent soixante mille personnes. Le grand cirque étoit plus long que large, arrondi à une de ses extrémités. Les deux côtés les plus longs étoient fermés par des gradins qui servoient de siéges aux spectateurs, & sous lesquels étoient construits des portiques pour les recevoir lorsque la pluie survenoit. Le siége de l'Empereur ou le *podium* étoit placé du côté gauche, vis-à-vis la première borne, *meta*. Dans l'espace qui séparoit les deux côtés (non au milieu, comme on l'avoit cru avant le milieu du dernier siècle), mais plus près du côté gauche que du côté droit, ainsi qu'on l'observa alors dans le cirque de Caracalla, s'élevoit la spina. Dans ce cirque, l'espace entre la spina & le côté gauche étoit moindre de 11 mètres 564 (36 pieds 7 pouces 2 lignes 4), que celui du côté droit. Il est probable qu'on le pratiquoit ainsi pour que les chars pussent tous commencer la course avec un avantage égal. Le côté droit du cirque étoit plus long que le côté gauche, parce que, dans ce même esprit d'équité, les *carceres* ou barrieres le long desquelles les chars étoient rangés à l'instant du départ, formoient une portion de cercle, dont le centre se trouvoit dans le point du milieu, entre la première *meta* & le côté droit du cirque. Par ce moyen tous les chars, dans quelque point des *carceres* qu'ils fussent placés, avoient un espace égal à parcourir. Cet espace étoit plus large le long du côté droit, afin qu'au commencement de la course ils pussent se devancer l'un l'autre plus facilement; mais lorsqu'ils avoient passé la dernière *meta* pour revenir aux *carceres*, plusieurs chars se trouvoient si retardés, qu'un moindre espace suffisoit pour leur passage.

La *spina* étoit un massif de maçonnerie, assez élevé au dessus du terrain appelé *arène*, afin que les chars ne heurtassent point les objets qui étoient placés sur ce massif. Aux deux extrémités de la spina, mais à la distance de 4 mètres 873 (15 pieds), dans le cirque de Caracalla, s'élevoient les *metæ* qui occupoient un espace plus large que la spina. Dans le grand cirque les *metæ* étoient au nombre de trois à chaque extrémité: deux petits temples étoient élevés entr'elles & la spina. Sur la spina de ce cirque on voyoit l'autel des Lares & celui des dieux-puissans, deux colonnes surmontées d'un fronton, deux semblables avec l'autel de Tuteline, une colonne portant la Victoire; quatre colonnes de front, dont l'architrave portoit des dauphins consacrés à Neptune; la statue de Cybèle, assise sur un lion; enfin, au milieu de la spina, un grand obélisque: au-delà de cet obélisque s'élevoient des colonnes avec leur architrave, portant des pierres sphéroïdales, dorées, appelées *ova curriculorum*, les œufs des courses, parce qu'on les plaçoit selon le nombre des courses achevées, &c. Les œufs étoient déjà en usage en 578 de Rome (*Tit. Liv.*, *lib.* 41, *cap.* 32). Les dauphins ne le furent qu'en 721 (*Dion. Cass.*, *lib.* 49, *cap.* 43). Dans un cirque représenté sur la mosaïque découverte à Lyon en 1806, la spina est creuse, couverte d'eau que versent les dauphins. Au grand cirque & aux autres, un large ruisseau couloit le long des gradins, pour en éloigner les chars,

chars, les bêtes féroces, &c. : on l'appeloit *euripe*. Il y avoit aussi devant le gradin le plus bas une balustrade à hauteur d'appui (*Ammian. Marcell.*, *lib.* 21, *cap.* 6). Lorsqu'on donnoit les jeux du cirque, on couvroit l'arène de sable blanc : de là vint son nom. Des Empereurs insensés y firent répandre du cinnabre, du succin & du sulfate de fer bleu (vitriol bleu), par allusion aux couleurs des quatre factions du cirque.

Lorsque le président des jeux avoit donné le signal en déployant une pièce d'étoffe ou de linge, *mappa*, les jeux commençoient par la Pompe, c'est-à-dire, par une cavalcade en l'honneur du soleil, suivie des prêtres qui devoient offrir les sacrifices, des chars, des chevaux qui devoient courir, des athlètes, des adolescens armés d'épées, de boucliers & de casques (*Dionys. Halic.* 2, 71); des gladiateurs revêtus d'habillemens riches ou de toges (*Tertullian. de Pallio, cap. ult. : verùm & Accendones & omnis gladiatorum ignominia togata producitur*), & d'hommes vêtus de tuniques garnies de poils, de manteaux peints de toutes sortes de fleurs, qui représentoient des Silènes (*Dionys. Halic.*, *lib.* 7, *cap.* 72); ensuite on exécutoit les divers jeux.

Les athlètes seuls parurent en Grèce dans les jeux, jusqu'à ce qu'elle fût soumise aux Romains. On n'y admit pas les gladiateurs (Persée les avoit fait connoître aux Macédoniens : *Livius*, 41, 20); mais lorsque Jules-César, dans le dernier demi-siècle avant l'ère vulgaire, eut relevé les murailles de Corinthe & y eut conduit une colonie, les colons romains introduisirent dans cette ville, avec leurs mœurs & leurs coutumes, les combats sanglans & meurtriers des gladiateurs. Le plus grand nombre des villes grecques adoptèrent cet horrible amusement que les Romains avoient reçu des Étrusques dans le troisième siècle avant l'ère vulgaire, un siècle avant qu'ils eussent introduit les athlètes grecs dans leurs jeux. On observera encore qu'il y avoit une grande différence entre les athlètes & les gladiateurs. Les athlètes étoient tous de condition libre, & ils n'auroient jamais souffert un esclave dans leurs rangs. On doit d'après cela leur donner les beaux traits qui caractérisoient les Grecs; leur donner des attitudes nobles, qui feront reconnoître les disciples & les émules de Mercure & d'Hercule (comme les appelle Denys d'Halicarnasse); la dignité attachée au caractère d'hommes qui combattoient volontairement pour acquérir de la gloire, sans que la mort pût être une suite nécessaire de leurs exercices. On forçoit au contraire les gladiateurs à se battre jusqu'à la mort dans les jeux publics, & on leur accordoit rarement la vie. Aussi étoient-ils ou des criminels, ou des hommes avilis par toutes sortes de crimes & de débauches, ou enfin des Barbares, comme l'annoncent leurs noms; en un mot, c'étoient des hommes méprisés, vils, & le plus souvent des esclaves ou des captifs. Il faut donc généralement leur donner les traits avec lesquels les Anciens peignoient les Barbares, & que j'ai décrits ailleurs.

Je donnerai ici les figures des athlètes & des gladiateurs, qui présenteront quelques particularités relatives aux costumes. C'est aussi dans le livre des COSTUMES, que l'on verra la *mappa* dans les mains des Consuls du Bas-Empire. La figure du *n°*. 2, *Pl. CCCXXXVI*, tirée des lampes de terre cuite de Passeri (*tom. III*), a les deux avant-bras armés du ceste pour combattre au pugilat. On la prendroit pour un athlète grec si elle n'avoit un léger vêtement qui la couvre du nombril jusqu'au milieu des cuisses; car les athlètes, en Grèce, combattoient nus : c'est donc un athlète romain. Sous les *n°s*. 3 & 4, *Pl. CCCXXXVI*, on voit par-dedans & par-dehors un avant-bras & un poignet armés du ceste : c'est un bronze (*Bronzi*, *II*, 79) trouvé à Herculanum. On distingue le dedans de la main dans la partie ouverte du gantelet. Nous savons que les athlètes *cestiphores*, qui se battoient avec le ceste, portoient une espèce de calotte appelée *amphotides*, pour garantir le crâne & les oreilles; mais on n'en trouve point sur les monumens.

Les belles collections de statues antiques de Paris & de Rome présentent plusieurs *Discoboles* : on doit les consulter pour connoître la manière de lancer le disque. Cet instrument étoit de bronze, σολος, dans Homère, & de pierre, δισκος, chez le même poète. On voit ici sous le *n°*. 5, *Pl. CCCXXXVI*, un disque tiré d'un marbre de la villa Albani (*Winckelm. Monum. ant.*, *n°*. 194). Son diamètre est du tiers de la hauteur des figures du bas-relief, c'est-à-dire, d'environ 0 mètre 596 (22 pouces). Il est orné de cannelures gravées au tour. On a trouvé à Herculanum un disque de bronze, dont le diamètre est de 0 mèt. 217 (8 pouces), & l'épaisseur de 0 mètre 054 (2 pouces). Il est percé dans le centre, & cette ouverture oblongue de 0 mètre 054 (2 pouces) de longueur se rétrécit d'un côté; elle servoit à placer le pouce avec plus de fermeté quand on lançoit le disque.

Pour peindre des *luteurs* on consultera le beau groupe de la galerie de Florence, & quelques bas-reliefs où ils sont représentés.

Je n'ai rien à dire sur le *sault* (c'est ici qu'il faut rapporter la figure 5, *Pl. CCCXLVI*, qui tient les altères, poids de plomb, pour se donner de l'élan en sautant) ni sur l'exercice du *javelot*. J'ai fait dessiner sous le *n°*. 6, *Pl. CCCXXXVI*, une espèce de lute tirée d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gemm. II*, *tab.* 83, *n°*. 5), monument unique de cet exercice, exprimé chez les Latins par ces mots : *Sparteam restem ducere*. Il consistoit à tordre violemment une corde de sparte fixée sur deux bâtons, & à forcer son adversaire à abandonner la partie : il en est fait mention dans Plaute (*Pœn. Prol.* 110), dans Horace (*I*, *epist.* 10), dans Tertullien (*de Pudicit. cap.* 2, *lib. advers. Jud.*), &c.

Les *courses* des piétons armés ou désarmés, les *courses* des cavaliers montés sur un cheval ou conduisant deux chevaux pour sauter de l'un sur l'autre alternativement, ne peuvent nous occuper ici.

Les *courses* de chars excitoient le plus vif intérêt chez les Romains. On vit non-seulement les spectateurs se battre sur les gradins, mais encore exciter des séditions pour soutenir quelqu'une des factions du cirque. Sous Justinien, quarante mille hommes furent tués à Constantinople dans une de ces ridicules & déplorables émeutes. On donnoit ce nom, *factiones*, aux différentes troupes ou quadrilles de combattans qui couroient sur des chars dans les jeux du cirque. Il y en avoit quatre principales, qui tiroient leur nom de l'étoffe ou des ornemens de la tunique : la bleue, la rouge, la verte & la blanche. Domitien y ajouta la faction dorée & la faction pourpre; mais elles ne subsistèrent pas plus d'un siècle. Le malheur arrivé sous Justinien fit supprimer le nom de *faction* dans les jeux du cirque.

La description de la mosaïque trouvée à Lyon en 1806 (*par M. Artaud*, *in-fol.*) présente une idée précise des courses de chars, parce que les objets sont coloriés, & que les figures ont 0 mètre 217 (8 pouces) de hauteur. Les cochers sont des quatre factions, verte, rouge, bleue & blanche, & leurs tuniques sont teintes de ces diverses couleurs. Ces tuniques n'ont presque point de

manches, & se terminent peu au dessus du genou; elles sont ornées par-devant & par-derrière de deux bandes perpendiculaires, de couleurs différentes de celle de la tunique. Sous cette tunique extérieure on en voit une blanche à manches longues. Une ceinture brune serre les deux tuniques. Ces cochers portent des hauts-de-chausses, *braccæ*, blancs & étroits, qui embrassent les cuisses, les jambes & les pieds, sans apparence d'autre chaussure. Ils ont des espèces de larges calottes relevées par-derrière, & faites avec des étoffes de diverses couleurs. On voit le même bonnet & le même costume à un cocher du cirque, représenté sur un marbre publié par Fabretti & par Montfaucon (*III, Pl. CLXII*), dessiné ici sous le *n*°. 7, *Pl. CCCXXXVI*: on y apperçoit de plus les rênes des chevaux nouées derrière ses reins pour l'affermir dans sa course. Fabretti avoit aussi publié avec peu de soin un de ces cochers, monté sur un quadrige & exécuté presque de grandeur naturelle, qui se trouve aujourd'hui à la villa Albani. Winckelmann a réparé cette négligence (*Mon. ant. n*°. 203), & je l'ai fait dessiner ici sous le *n*°. 8, *Pl. CCCXXXVI*, afin que l'on remarque la courroie dont il est serré à plusieurs tours. La villa Negroni renferme encore un vainqueur du cirque; mais on a de la peine à le reconnoître, parce que le sculpteur qui l'a restauré, voyant à sa ceinture un poignard recourbé, a pris cette arme pour une serpette, & a fait de la figure un jardinier en plaçant une houe dans sa main. Ce poignard recourbé servoit à couper les rênes dans lesquelles le cocher étoit embarrassé lorsque le char se brisoit. Dans la mosaïque de Lyon on voit un homme debout dans l'arène, auprès des chars, qui semble menacer les chevaux avec un fouet qu'il tient de la main droite. De la gauche il tient un objet qui ressemble à de longs ciseaux. Auroient-ils été destinés à couper les rênes?

Sidoine Apollinaire a décrit (*Carm. XXIII, n*°. 31) le costume des cochers du cirque, & il parle de leurs cheveux tressés & tortillés..... *Jubasque tortas cogunt flexilibus latere nodis*. On les voit sur le front du cocher de la villa Albani, dessiné ici. Stace a parlé de la bandelette qui entortilloit les cheveux des cochers, *infula*, & des plumes dont ils chargeoient leurs bonnets..... *Concolor est albis & cassis, & infula cristis*.

Je parlerai des gladiateurs dans l'article suivant.

§. II. *Jeux de l'Amphithéâtre. Gladiateurs.*

Maffei a prouvé jusqu'à l'évidence, dans son Traité *d'egli Amphitheatri*, que les villes grecques ne bâtirent jamais d'amphithéâtres, parce que, comme je l'ai dit plus haut, & comme je dois le répéter ici, les Grecs n'adoptèrent les combats des gladiateurs qu'après être devenus sujets des Romains, & parce qu'ils ne les firent célébrer que hors de l'enceinte de leurs cités.

Ce fut vers la décadence de la République, que les Romains élevèrent des amphithéâtres pour les combats des gladiateurs, qu'ils avoient pris des Étrusques. Les premiers amphithéâtres n'étoient élevés que pour le tems des jeux, & on ne les construisoit qu'en bois. Mais l'an 725 de la fondation de Rome (29 avant l'ère vulgaire), Statilius Taurus en bâtit un en pierres dans Rome. Cet amphithéâtre, dont on ignore l'emplacement, & celui de Vespasien, appelé aujourd'hui *le Colisée*, furent les seuls renfermés dans la ville. Il y en eut deux hors de Rome, & l'on en bâtit dans presque toutes les villes romaines ou soumises aux Romains. On en voit de beaux restes à Arles, à Fréjus; un entier à Vérone, & un presqu'entier à Nîmes.

L'amphithéâtre étoit ainsi nommé parce qu'il ressembloit à deux théâtres ou à deux demi-cercles réunis. Il étoit cependant ovale: le grand diamètre étoit au petit comme 1.5 à 1. Le milieu ou l'arène étoit entourée de gradins élevés les uns au dessus des autres, sur des portiques en dedans & en dehors. Immédiatement sur l'arène & sous les gradins étoient des loges voûtées, *caveæ*, où l'on renfermoit les bêtes destinées à combattre. Au dessus des *caveæ* étoit le *podium* ou la tribune destinée aux autorités publiques, Empereurs, Sénateurs, Magistrats; à l'Éditeur des jeux & aux Vestales. Il étoit orné de colonnes & de balustrades; mais quoiqu'il fût élevé de 3 mètres 898 à 4 mètres 873 (12 à 15 pieds), cette hauteur n'auroit pas suffi pour garantir de la fureur des éléphans, des lions, des tigres; aussi le devant étoit-il garni de filets, de treillis, de gros cylindres de bois mobiles, qui, tournant sur des axes, rendoient inutiles les efforts des bêtes féroces. Dans le même dessein on creusoit autour de l'arène un large fossé, appelé *euripe*, que l'on remplissoit d'eau.

Les gradins sur lesquels on s'asséyoit, sur lesquels posoient leurs pieds derrière les spectateurs assis, ceux qui étoient placés sur le gradin supérieur, ont, dans l'amphithéâtre de Vespasien, 0 mètre 379 (1 pied 2 pouces) de hauteur, & 0 mètre 812 (2 pieds 6 pouces) de largeur. Les gradins n'étoient pas continus; ils étoient séparés, de distance en distance, par des escaliers qui les coupoient du haut en bas, & dont les marches étoient de moitié moins larges & moins hautes que les autres. Ces escaliers répondoient dans le haut aux portes appelées *vomitoria*, par lesquelles le peuple se répandoit sur les gradins, en descendant par les escaliers qui partageoient la masse des gradins en portions appelées *cunei*, coins, à cause de leur forme angulaire. Les gradins étoient aussi partagés horizontalement par un gradin plus large & plus haut, ou un pallier appelé ceinture, *balteus*, *præcinctio*, *via*. Ce pallier étoit placé au dessus des quatorze gradins inférieurs, destinés aux Chevaliers, & il servoit de chemin, *via*, aux spectateurs. Enfin, au dessus des gradins étoit un portique ouvert du côté de l'arène, sous lequel se plaçoient, sur des siéges, les femmes & quelques personnages distingués.

Pour garantir les spectateurs de l'ardeur du soleil, on tendoit des toiles sur l'amphithéâtre. On les appeloit *vela*, voiles, parce qu'elles étoient soutenues par de grands mâts. On voit encore à l'amphithéâtre de Nîmes, dans le haut, des corbeaux ou pierres saillantes qui supportoient le pied de ces mâts. Ces voiles furent quelquefois teintes en bleu de ciel ou en pourpre; elles ne garantissoient pas de la pluie. Pour l'éviter on se retiroit sous les portiques à plusieurs étages, qui supportoient les gradins.

On sabloit l'arène, afin que le sang des bêtes & des gladiateurs s'imbibât promptement, & l'on saisissoit l'intervalle des différens jeux pour remuer le sable. Ordinairement on employoit du sable commun; quelquefois on employoit du marbre broyé pour donner une blancheur éclatante; quelquefois aussi les Empereurs qui prenoient parti pour une faction faisoient sabler avec des matières de la couleur de cette faction. Néron fit couvrir l'arène de sulfate de fer vert (de vitriol), auquel Caligula mêla du cinnabre pour rendre le vert plus foncé. C'étoit sur l'arène que combattoient les gladiateurs & les bêtes. Les gladiateurs combattoient entr'eux ou contre les bêtes:

celles-ci combattoient aussi les unes contre les autres. On exposoit à leur fureur, & sans défense, les criminels condamnés à mort. Quelquefois on inondoit subitement l'arène avec l'eau des réservoirs qui étoient pratiqués dans les massifs des amphithéâtres, pour donner le spectacle d'un combat naval, d'une *naumachie*, & l'on introduisoit des navires armés. Après le combat on vidoit l'arène avec autant de célérité. Dans les naumachies, des monstres marins, tels que des phoques, des veaux marins, sortoient du sein des flots, & combattoient contre des ours. On vit paroître une fois dans l'arène un grand navire qui s'entr'ouvrit au milieu de l'amphithéâtre, & qui vomit plus de quatre cents bêtes féroces, ours, lionnes, panthères, lions, autruches, ânes sauvages & bisons. Gordien le premier fit paroître ces animaux dans l'amphithéâtre pour donner le spectacle d'une chasse. On plantoit alors une forêt dans l'arène; on y ajoutoit des cavernes & des arbres factices qui sortoient à volonté du sein de la terre, & qui y rentroient de même avec les animaux.

Les amphithéâtres étoient consacrés à Diane, déesse des forêts; à Mars, dieu des combats; à Saturne, divinité tutélaire des gladiateurs; à Pluton, le Jupiter infernal, & l'on y élevoit leurs autels.

Gladiateurs. J'ai déjà dit que, bien différens des athlètes, les gladiateurs furent des hommes vils, méprisés; des captifs, des Barbares, des esclaves qui se vendoient à des maîtres (*lanistæ*) pour combattre à outrance aux funérailles des riches, pendant leurs repas & dans les jeux publics : cependant on vit, sous les Empereurs, des Chevaliers, des Sénateurs descendre dans l'arène, & y combattre les uns contre les autres ou contre des bêtes féroces. Sous le règne de Domitien, les femmes & des dames mêmes y combattirent : *Nec modò virorum pugnas, sed & feminarum* (*Sueton. Domit. cap.* 4). Ce fut, selon Valère-Maxime (2, 4), l'an de Rome 490 (263 avant l'ère vulgaire), que l'on vit à des funérailles ces horribles combats, dont l'usage venoit de l'Étrurie.

Les gladiateurs promettoient à leurs maîtres, avec serment, de se laisser tourmenter par le feu, lier, frapper, blesser avec le fer, même jusqu'à la mort (*Petron. c.* 77). Quelque tems avant le jour du spectacle, celui qui donnoit les jeux (*Editor muneris*) en avertissoit le peuple par des affiches ou par des tableaux exposés dans la place publique (*Horat. Sat. II*, 7, 95). Ces affiches indiquoient le tems que dureroit le spectacle, le nombre des couples de gladiateurs, les espèces de gladiateurs, les noms & les marques distinctives des gladiateurs qui devoient combattre. Ces combats étoient représentés dans les tableaux. Le jour du spectacle on apportoit sur l'arène deux sortes d'armes; les unes de bois, armes courtoises (*lusoria*), & de véritables armes, (*decretoria*) décernées, ainsi appelées parce qu'elles étoient données en vertu d'un décret du Préteur ou de l'Éditeur des jeux. Les gladiateurs commençoient par se servir des premières armes; ensuite ils prenoient les secondes, avec lesquelles ils combattoient nus ou revêtus d'une seule tunique. Au premier sang qui couloit, on crioit : il est blessé; & si le gladiateur mettoit bas les armes, il faisoit l'aveu de sa défaite. Sa vie dépendoit alors de la volonté des spectateurs ou de l'Éditeur des jeux, ou de l'arrivée imprévue de l'Empereur. C'étoit ordinairement le peuple qui décidoit de la vie ou de la mort du gladiateur blessé. Lorsqu'il avoit combattu avec adresse & courage, sa grace lui étoit presque toujours accordée : alors les spectateurs élevoient la main en tenant le pouce plié sous les autres doigts. Si au contraire il s'étoit battu lâchement, son arrêt de mort étoit rarement douteux. Les spectateurs avançoient la main, levoient le pouce & le dirigeoient contre le malheureux : celui-ci, voyant ce signe redoutable, présentoit la gorge pour recevoir le coup mortel, & s'efforçoit de prendre, en mourant, une attitude décente. A peine étoit-il expiré, que son corps étoit traîné hors de l'arène.

Cet horrible spectacle ne cessa que vers l'an 500 de l'ère vulgaire, époque où Théodoric, Roi des Goths, détruisit l'Empire d'Occident.

Les gladiateurs étoient séparés en diverses classes, que l'on distinguoit par la différence des armes : 1°. les Mirmillons, *Mirmillones*, combattoient contre les Rétiaires, qui cherchoient à les envelopper dans un grand filet; ils avoient pour armes une fourche à trois dents, *fuscina*, un poignard & un bouclier. On voit ici sous le *n°.* 9, *Pl. CCCXXXVI*, un Mirmillon tiré d'une lampe trouvée à Herculanum (*tom. VIII, pag.* 77, *Candelabri*). Sur une peinture antique, dont Winckelmann a publié le dessin (*Mon. ant. n°.* 197), le Mirmillon qui combat contre le Rétiaire n'a point de poignard; mais celui qui est abattu aux pieds du Rétiaire tient un poignard, & a abandonné sa fourche. 2°. Les Rétiaires, *Retiarii*, combattoient toujours contre les Mirmillons, & ils cherchoient à les envelopper dans un filet : d'où leur étoit venu leur nom. Les deux que l'on voit dans le dessin de la villa Albani que je viens de citer, sont enveloppés dans le filet; ils portent un casque ou bonnet à bord étroit, qui laissoit le visage découvert (*Suet. Claud* 34), un bouclier carré long & courbé en tuile, & un poignard. L'un d'eux est dessiné ici sous le *n°.* 10, *Pl. CCCXXXVI.* 3°. Les Hoplomaques, *Hoplomachi*, étoient armés de toute pièce, comme l'annonce leur nom. Je crois devoir leur attribuer la figure du *n°.* 11, *Pl. CCCXXXVI*, tirée du Recueil des lampes de terre cuite de Passeri (*tom. III*), qui l'a prise pour un Mirmillon. Cet Hoplomaque porte une cuirasse, un bouclier carré long & bombé, un casque fermé entièrement par une visière percée de trous, une bottine défensive à la jambe gauche (*Apul. Metam. XI, Pomp. Isiac.*), une chaussure sur laquelle s'arrêtent les longues chausses, & il tient une épée. Le même volume de ce Recueil présente un autre Hoplomaque, dont l'armure ne diffère de celle-là que par l'épée courbée, par l'absence de la bottine & par l'espèce de brassard qui couvre le bras & l'avant-bras droits. Sur un dessin publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 198), à la suite de celui que j'ai cité, on voit combattre avec des épées deux gladiateurs vêtus de simple tunique, sans cuirasse, portant des boucliers ronds & des casques garnis de visières semblables à celles de nos masques modernes. Deux ailes sont attachées au casque de l'un d'eux. Sont-ce des Hoplomaques? Je n'ose l'assurer. Le *Lanista*, qui étoit ordinairement un gladiateur émérite, reconnu pour tel par le bâton appelé *rudis*, qu'on lui donnoit en lui accordant sa retraite, formoit les gladiateurs, les nourrissoit, les louoit pour les jeux & les encourageoit dans les combats. Dans les deux dessins publiés par Winckelmann, que j'ai cités (*Monum. ant. n°s.* 197 & 198), on voit le *Lanista* qui exhorte & excite les combattans; il a la tête nue, n'est vêtu que d'une tunique garnie de manches très-amples, liée avec une ceinture, ornée pardevant & par-derrière de deux bandes d'une couleur différente de celle du fond (*clavi*), qui descendent des épaules au bas de la tunique, & il tient une baguette, *n°.* 12, *Pl. CCCXXXVI* : tels sont les gladiateurs que

l'on trouve ſur les monumens. Je ferai ſeulement mention des autres eſpèces.

Les *Andabates* combattoient montés ſur des chars, & les yeux couverts avec des bandeaux, ou dans l'obſcurité, lorſque le commencement de la nuit néceſſitoit la fin des jeux du cirque. Les cochers qui conduiſoient leurs chars n'avoient pas les yeux couverts.

Les *Secutores* étoient les mêmes que les Mirmillons, ſi, comme le dit Iſidore (18, 55), ils étoient ainſi nommés parce qu'ils pourſuivoient les Rétiaires; mais il ajoute qu'ils portoient pour armes une épée & une eſpèce de maſſue plombée.

Les *Thraces* étoient ainſi nommés, parce que leur épée étoit courbée comme le cimetère des Thraces.

Les *Provocatores* (*Cic. pro Sexto*, 134) combattoient contre les Samnites.

Les *Samnites*, appelés, ſous les Empereurs, *Hoplomaques*, portoient l'armure des Samnites, dont on leur donna d'abord le nom. On les faiſoit combattre pendant les feſtins pour amuſer les convives : ſouvent auſſi on les faiſoit combattre aux flambeaux, armés de ſimples fleurets.

Les *Dimachæri* ſe battoient avec un poignard dans chaque main (*Artemid* 11, 33).

Les *Eſſedarii* combattoient toujours ſur des chars.

Les *Beſtiarii* combattoient ordinairement contre les bêtes féroces dans la matinée : c'étoient quelquefois des braves qui vouloient faire preuve d'adreſſe & de courage, comme les *toreados* ou *toreros* des Eſpagnols modernes.

Les *Catervarii* combattoient en troupes, pluſieurs contre pluſieurs.

Les *Meridiani* ſuccédoient, vers le milieu du jour, aux *beſtiarii*; ils combattoient les uns contre les autres, armés d'une épée.

Les Fiſcaux ou les Céſariens, ou les Poſtulés, *Fiſcales*, *Cæſariani*. *Poſtulatitii*, étoient entretenus aux dépens du fiſc, & deſtinés pour les jeux auxquels les Empereurs aſſiſtoient. Comme ils étoient les plus braves & les plus adroits, le peuple les demandoit ſouvent.

§. III. *Jeux du Théâtre & de l'Odéon.*

Théâtre. Ce mot avoit, chez les Grecs & les Romains, une acception plus étendue que dans notre langue; il déſignoit toute l'enceinte des lieux occupés par les acteurs & par les ſpectateurs. On ne voyoit point, dans les villes grecques, d'amphithéâtre; mais chacune avoit ſon théâtre, & les ruines d'un grand nombre excitent encore l'admiration des voyageurs; ils étoient ordinairement bâtis ſur des collines, & près de la mer (*Maxim. Tyr.* 38). Les habitans de ces villes ſe réuniſſoient dans les théâtres pour voir repréſenter des pièces, exécuter des danſes; pour entendre les muſiciens; mais ce qui les rendoit plus chers aux Grecs, ils s'y raſſembloient pour délibérer ſur les affaires publiques, & ils y donnoient leurs ſuffrages en élevant la main.

Les premiers théâtres que l'on vit à Athènes étoient de bois, & ſe démontoient après les jeux, juſqu'à ce que l'on conſtruisît en pierres le théâtre de Bacchus, qui ſervit de modèle à tous les autres; il étoit compoſé de pluſieurs parties : 1°. de la ſcène deſtinée aux machines, que nous nommons aujourd'hui *le théâtre*; 2°. de l'avant-ſcène, l'orcheſtre actuel, ſur laquelle repréſentoient les principaux acteurs, & les chœurs, eſpace plus bas de quelques degrés : au milieu on offroit des ſacrifices à Bacchus; 3°. de l'orcheſtre, encore moins élevé, que nous appelons *parterre*, ſur lequel s'exerçoient les mimes & les danſeurs; 4°. enfin du théâtre, c'eſt-à-dire, du lieu qu'occupoient les ſpectateurs. Le plan des théâtres étoit très-vaſte : celui de Pompée, à Rome, contenoit quarante mille ſpectateurs, & celui d'Herculanum, ville du troiſième ordre, au moins trente-cinq mille. Ainſi les ſpectateurs étoient très-éloignés des acteurs. Quelques-uns en étoient éloignés de plus de 64,97 mètres (200 pieds) : c'eſt plus du double du théâtre de Saint-Charles à Naples, la plus grande des ſalles de ſpectacle modernes, qui a 23,4 mètres (12 toiſes) de l'avant-ſcène au fond de la ſalle. Cet éloignement exigeoit une certaine étendue dans la voix des acteurs : auſſi des hommes, quelquefois même des eunuques, rempliſſoient toujours les rôles de femmes, & celles-ci ne jouoient jamais (*Claud. Eutrop. II*, 402). Cet éloignement empêchoit auſſi de diſtinguer les traits des acteurs : de là vint l'uſage habituel des maſques. Le reſte de l'enceinte du théâtre étoit demi-circulaire, & contenoit les gradins deſtinés aux ſpectateurs. Il ne paroît pas qu'il y eût, chez les Grecs, des places affectées à certains perſonnages.

La deſcription du théâtre d'Herculanum nous fera connoître les détails de ces édifices, & les légers changemens que les Romains firent à ceux des Grecs en les adoptant. On ſait qu'à Rome, comme à Athènes, les théâtres ne furent d'abord que temporaires, conſtruits en bois; qu'en 599, Scipion Naſica, par reſpect pour les bonnes mœurs, comme dit Paterculus, fit détruire le premier théâtre permanent; mais qu'après lui on bâtit des théâtres en pierres & en marbre. Dans le théâtre d'Herculanum il y a dix-huit gradins taillés dans le tuf, au deſſus deſquels s'élève un portique ſous lequel ſont trois autre gradins. Sept eſcaliers coupent les dix-huit rangs, & ſervoient à faciliter aux ſpectateurs l'entrée & la ſortie. La partie plane & centrale, que nous appelons *parterre*, & que Vitruve nomme *l'orcheſtre*, étoit pavée avec des carreaux très-épais de marbre jaune antique. Cet orcheſtre étoit occupé par les Sénateurs, les Tribuns, par l'Édile qui faiſoit les frais du ſpectacle, & par les Veſtales. Les gradins ne s'étendoient pas juſqu'au théâtre proprement dit; ils laiſſoient des deux côtés un intervalle appelé *podium*, où les Magiſtrats ſupérieurs plaçoient leurs chaiſes curules, & les Empereurs leur trone. Tous les acteurs, danſeurs & muſiciens jouoient ſur le théâtre proprement dit.

La toile des théâtres ne ſe levoit pas pour commencer les pièces; elle s'abaiſſoit au contraire & rentroit dans le plancher (*Apul. Metam. X*, *pag.* 345 *in uſum. Ovid. Metam. III*, 110). Il y avoit des perſonnages peints ſur cette toile.

Les théâtres n'étoient couverts qu'avec des voiles : la ſcène ſeule étoit voûtée ou plafonnée. Lorſqu'il n'y avoit pas de voiles, les Grecs portoient des pétaſes, & les Romains des *pileus* pour ſe garantir des ardeurs du ſoleil.

Je ne fais point mention des vaſes d'airain ou de terre cuite, placés dans des vides réſervés dans le maſſif des gradins, la bouche tournée contre la ſcène, dont Vitruve ſeul a parlé; d'abord parce qu'ils n'étoient pas viſibles, enſuite parce que les Grecs ſeuls en firent uſage, & que les Romains reconnurent ſans doute qu'ils formoient des échos multipliés, nuiſibles à la déclamation.

Acteurs. Sous ce nom je déſigne tous les perſonnages de théâtre, les muſiciens exceptés. Je traiterai de ceux-ci en particulier. Les acteurs portoient toujours des

caleçons (*Cic. Offic. I*, *n°.* 35); ils n'étoient pas méſeſtimés chez les Grecs (*Livius*, *lib.* 24, *cap.* 24).

« Les acteurs, dit l'auteur du *Voyage d'Anacharſis* » (*VI*, *pag.* 91, *in*-8°.), ont des habits & des attributs » aſſortis à leurs rôles. Les Rois ceignent leur front d'un » diadême; ils s'appuient ſur un ſceptre ſurmonté d'un » aigle, & ſont revêtus de longues robes (tuniques & » manteau), où brillent à la fois l'or, la pourpre & » toutes les eſpèces de couleurs. On en trouvera des » modèles dans les coſtumes des Rois grecs. Les héros » paroiſſent ſouvent couverts d'une peau de lion ou de » tigre, armés d'épées, de lances, de carquois, de maſ- » ſues. » Le *n°.* 13, *Pl. CCCXXXVI*, tiré du Recueil de Caylus (*VI*, *Pl. LII*), préſente un perſonnage héroïque, vêtu d'une tunique traînante, d'une peau de lion attachée en forme de manteau, & tenant une maſſue. « Tous ceux qui ſont dans l'infortune paroiſſent avec un » vêtement noir, brun, d'un blanc-ſale, & quelquefois » tombant en lambeaux. L'âge & le ſexe, l'état & la » ſituation actuelle d'un perſonnage, s'annoncent preſ- » que toujours par la forme & par la couleur de ſon » habillement. »

Mais ils s'annoncent encore mieux par les maſques dont leur tête eſt toujours couverte, & que je décrirai plus bas.

Lorſqu'on repréſentoit ſur les théâtres quelque ſupplice, on répandoit une liqueur rouge comme le ſang humain (*Joſ. Antiq. jud. lib.* 19, *cap.* 1).

C'étoit auſſi pour ſoutenir l'illuſion exigée par la vaſte étendue des théâtres, que dans la tragédie on donnoit ſouvent aux acteurs une taille de quatre coudées (ſix pieds grecs), qui font 1 mètre 841 (5 pieds 8 pouces), conforme à celle d'Hercule ſelon la tradition, & à celle des premiers héros. Ils ſe tenoient ſur des cothurnes, chauſſure haute quelquefois de 0 mètre 108 ou 0 mètre 135 (4 ou 5 pouces). Des gantelets prolongeoient leurs bras. La poitrine, les flancs, toutes les parties du corps s'épaiſſiſſoient (*Lucian. Salt. n°.* 27; *Philoſtr. Apoll. V*, 9, *&c.*) à proportion. Les figures de Melpomène ſont ordinairement chauſſées avec les cothurnes; elles portent une tunique traînante, liée avec une ceinture très-large, & un vaſte manteau. Les cothurnes ſont très-apparens au perſonnage tragique du *n°.* 1, *Pl. CCCXXXVII*, tiré d'un bas-relief de la villa Pamphili, publié par Winckelmann (*Mon. ant.* 189).

Les acteurs comiques, repréſentant les actions ordinaires de la vie, portoient les habits de ceux qu'ils vouloient peindre : le maſque ſeul pouvoit les faire diſtinguer. Pour les repréſenter, on conſultera les coſtumes. Je n'en donne ici qu'un exemple : c'eſt la figure d'un eſclave, tirée des peintures d'Herculanum (*IV*, 159, *n°.* 2, *Pl. CCCXXXVII*. On peut dire en général que les acteurs tragiques portoient une maſſue, & les comiques le *pedum*, bâton des bergers.

Aux tragédies & aux comédies ſuccédoient des eſpèces de paſtorales, dans leſquelles figuroient les Divinités champêtres, les Satyres entr'autres avec les Faunes, & des bergers. Ces pièces étoient fort licencieuſes. On voit ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCCXXXVII*, un acteur qui repréſentoit un Satyre, & qui a ôté ſon maſque pour rafraîchir ſa tête; il eſt tiré des vaſes grecs d'Hamilton (1803, *I*, 39). C'eſt du premier Recueil (*I*, 43) des mêmes vaſes qu'eſt tiré l'acteur, repréſentant un Satyre, du *n°.* 4, *Pl. CCCXXXVII*.

Les Romains ſubſtituèrent à ces pièces les Atellanes, ainſi nommées d'une ville du pays des Oſques, ancien peuple du Latium, chez qui elles avoient commencé, & dont le jargon étoit parlé par les acteurs des Atellanes; ils eurent encore les *exodia*, entrées ſatyriques par leſquelles on terminoit & l'on coupoit même les tragédies; & les *mimi*, farces obſcènes, écrites dans le langage ordinaire des Romains. Le *n°.* 5, *Pl. CCCXXXVII*, préſente trois *mimes* ou bouffons de bronze, trouvés en Étrurie (*Muſ. etruſc. II*, *tab.* 186).

Je n'ai rien à dire des acteurs pantomimes, qui firent les délices des Romains, parce qu'ils ne portoient d'autre coſtume que celui des perſonnages qu'ils repréſentoient, avec le maſque de leur caractère.

Muſiciens. Les muſiciens qui paroiſſoient ordinairement ſur le théâtre, ſeuls ou en troupe, ou avec les chanteurs, étoient les phallophores, les ithyphalles, les autocabdales, les joueurs de lyre & les joueurs de flûte. Les *autocabdales* (Suidas) portoient des couronnes de lierre. Les *ithyphalles* portoient des maſques d'ivrognes, des tuniques qui deſcendoient juſqu'aux pieds, & des manches de différentes couleurs. Les *phallophores* ſe couvroient le viſage avec l'écorce du *papyrus*, & ſe couronnoient de lierre & de violettes. Le *n°.* 6, *Pl. CCCXXXVII*, tiré des vaſes dits *étruſques* d'Hamilton (*III*, *Pl. XXXI*), préſente un joueur de lyre : il a les cheveux friſés, une couronne d'or ſous forme de laurier, enrichie de pierres précieuſes; une tunique traînante, ornée, vers le bas, avec un galon (*Rhetor. ad Heren. IV*, 32); un large manteau de pourpre, orné d'un galon en guiſe de bordure, & retenu ſur l'épaule droite par un bouton; il tient le *plectrum* de la main droite, & de la gauche il pince les cordes d'une grande lyre, enrichie d'or, d'ivoire & de bandelettes. On voit au *n°.* 7, *Pl. CCCXXXVII*, un joueur de flûte (*Cayl. Rec. d'Antiq. VI Pl. LXXXVII*). Un joueur de lyre du bas-relief de la villa Pamphili, cité plus haut, porte le même coſtume que ce dernier muſicien, & de plus un maſque.

Ces deux eſpèces de muſiciens étaloient ſur les théâtres le même luxe d'habillement lorſqu'ils jouoient ſeuls (lorſqu'ils accompagnoient, ils n'avoient point de manteau). Leur manteau étoit orné de bordures en or : ſouvent il étoit de pourpre ou de pluſieurs couleurs; il étoit remarquable par ſon ampleur & par ſa longueur; il traînoit derrière eux (*Horat. de Arte poet.* 215). La tunique deſcendoit juſqu'aux talons, comme celle des femmes. Son nom grec, ὀρθοστάδιον, droite, venoit de ce que, tombant juſqu'à terre, elle paroiſſoit ſe tenir droite ſans ſoutien, & de ce que les plis, tous perpendiculaires, n'étoient ni briſés ni interrompus : auſſi une ceinture très-large, mais très-lâche, ſervoit-elle plutôt à les maintenir qu'à les aſſujettir. Enfin, cette tunique étoit garnie de manches qui deſcendoient juſqu'aux poignets. La chauſſure reſſembloit à celle des femmes depuis que Battulus d'Éphèſe l'eut adoptée. Leur coiffure étoit auſſi recherchée que leur habillement. Ils portoient, contre l'uſage ordinaire, les cheveux longs, friſés, une couronne de laurier ornée de pierres précieuſes, & faite de lames d'or.

Pendant qu'ils étoient ſur le théâtre, ils ne pouvoient ni cracher ni ſe moucher, ni ſécher la ſueur du viſage avec le *ſudarium* ou mouchoir; ils ne la ſéchoient qu'avec leur manteau. Les Romains virent le farouche Néron ſe ſoumettre à ces rigoureuſes lois lorſqu'il diſputa les prix de muſique.

Joueurs de flûte. Je viens de décrire leur coſtume, le même que celui des joueurs de lyre; ils différoient de ceux-ci par l'eſpèce d'inſtrument qui les caractériſoit, &

par l'usage du *phorbeion*. Ce nom, d'origine grecque, désigne un bandage de cuir (appelé *capistrum* par les Romains) dont les joueurs de flûte s'entouroient la tête; il étoit placé devant la bouche, vis-à-vis de laquelle étoit une fente où passoit l'ouverture de chaque flûte. La figure du *n°*. 8, *Pl. CCCXXXVII*, tirée de la Collection des vases dits *étrusques* (*I*, 124) d'Hamilton, fera connoître parfaitement ce bandage, qui aidoit le musicien à gouverner son haleine, & qui empêchoit ses lèvres & ses joues de souffrir de l'enflure.

Le *chœur chantant* étoit composé de sept personnages, portant des manteaux (*Hyg. in.* 273) dans les jeux pythiens, & depuis sur tous les théâtres; mais le joueur de flûte qui les accompagnoit (*choraules*), ne portoit point de manteau : on le voit dans les peintures d'Herculanum (*IV*, 163, 201).

Parodies & *caricatures*. On trouve des monumens qui prouvent que les Anciens se plaisoient quelquefois à parodier & à travestir les choses les plus sérieuses, & même les objets de leur culte. Sur un vase grec dit *étrusque*, publié par Winckelmann (*Mon. ant.*), on voit Alcmène écoutant par une fenêtre Jupiter, qui est travesti & qui porte une échelle pour entrer par la fenêtre chez son amante. La tête du dieu est passée entre les barreaux de l'échelle; il porte sur la tête, comme Sérapis, un *modius*, qui est d'une seule pièce, avec son masque blanc, duquel pend une longue barbe. De l'autre côté est Mercure avec un gros ventre, assez ressemblant au Sosie de Plaute. De la main gauche il tient un caducée, qu'il baisse pour n'être pas reconnu; de l'autre main il porte une lampe, qu'il élève vers la fenêtre pour éclairer Jupiter. Sa ceinture est armée d'un grand *phallus*. On a trouvé à Herculanum une parodie d'Énée portant Anchise sur ses épaules, & tenant le petit Ascagne par la main : ces trois figures sont des singes. Le comte de Caylus (*Rec. III*, *Pl. LXXVI*) a publié une caricature de bronze, qui représente un âne vêtu de la toge, comme un consulaire. Dans la Collection des vases dits *étrusques* d'Hamilton, on trouve (*III*, 88) la figure du *n°*. 9, *Pl. CCCXXXVII*, qui représente un vieux singe (peut-être la parodie d'Anchise), coiffé du bonnet phrygien, vêtu de longues chausses, d'une tunique à longues manches, assis sur une espèce de chaise, & tenant un sceptre. On y trouve aussi (*III*, 88) le *n°*. 1, *Pl. CCCXXXVIII*, qui représente le même animal sans bonnet, portant sur son épaule deux paniers dans lesquels sont renfermés deux petits singes, & tenant une massue, parodie d'un héros qui emporte ses enfans. Le *n°*. 2, *Pl. CCCXXXVIII*, tiré de la seconde Collection des vases d'Hamilton (1800, *II*, 57), présente la parodie d'un soldat fanfaron. Un nain porte un casque dont l'aigrette est aussi haute que lui, & un bouclier encore plus large.

Enfin on a cru reconnoître, dans les caractères de quelques acteurs des Romains, quelques-uns des personnages de la comédie italienne moderne, Arlequin entre autres. Ficoroni a publié dans ses *Maschere scenice* (*tav*. 9) la figure de bronze du *n°*. 3, *Pl. CCCXXXVIII*, qui présente la tête du Polichinelle, & une semblable qui est gravée sur une cornaline.

ODÉON, *Odeum*. C'étoit une espèce de théâtre bâti par Périclès à Athènes, brûlé soixante-huit ans avant l'ère vulgaire, pendant que Sylla assiégeoit cette ville, rebâti trente ans après par Ariobarzane II, Roi de Cappadoce, embelli sous les Antonins par Hérode-Atticus, & dont on croit voir encore les vestiges. L'odéon de Périclès étoit orné de colonnes. Son toit, fait avec les mâts & les antennes des navires pris sur les Perses, avoit la forme d'un cône ou de la tente du Roi de Perse. Suidas dit qu'il avoit été construit pour les musiciens qui disputoient les prix; que l'Archonte y rendoit la justice, & que l'on y mesuroit la farine. Ses débris font voir que la partie demi-circulaire qui renfermoit les gradins étoit bâtie avec d'énormes quartiers de roche, & que le théâtre étoit taillé dans le roc vif.

Il y eut à Rome quatre *odeum*; ils servoient à instruire les chanteurs & les joueurs d'instrumens, ainsi que ceux qui devoient jouer quelque rôle dans les comédies & les tragédies, avant de les produire au théâtre devant le peuple.

§. IV. *Des Masques.*

Dans les théâtres des Anciens, où la distance de l'avant-scène au fond de la salle étoit plus grande de près du double que celle du théâtre de Saint-Charles à Naples (la plus vaste des salles modernes), on ne pouvoit distinguer (ne connoissant point les lunettes) les traits des acteurs ni les attributs des personnages. « Ils s'annoncent, » dit Barthelemy, par une espèce de casque dont leur » tête est entièrement couverte, & qui, substituant une » physionomie étrangère à celle de l'acteur, opère, pen- » dant la durée de la pièce, des illusions successives. Je » parle de ces masques qui se diversifient de plusieurs » manières, soit dans la tragédie, soit dans la comédie » & la satyre. » Les masques des Modernes ne couvrent que le visage : tels sont ceux que l'on trouve sur le visage de quelques momies, & qui probablement présentent les traits du mort; tel est encore celui du *n°*. 4, *Pl. CCCXXXVIII*, qui est gravé de la grandeur de l'original, fait d'une feuille de bronze, trouvé dans un tombeau étrusque, & publié dans la seconde Collection des vases antiques d'Hamilton en 1800 (*Pl. I*, *tom. II*). Hors ces exceptions peu nombreuses, on peut dire que les masques des Anciens enveloppoient toute la tête, étoient garnis de cheveux & de barbes (quand le personnage en devoit avoir) de différentes longueurs & de diverses couleurs. Le *n°*. 1, *Pl. CCCXXXIX*, tiré d'un bas-relief du palais Matthei (*Mon. Matth. III*, *tab*. 47, *n°*. 1), les fera mieux connoître que la meilleure description. Dans une bacchanale qui fait partie d'une vendange, un Génie enfant en effraie un autre en entrant la moitié supérieure de son corps dans un masque qu'il lui présente, & en passant au travers de la bouche du masque son bras droit, qui tient un serpent. Le *n°*. 2, *Pl. CCCXXXIX*, représentant un petit Génie de marbre du Capitole (*Ficoroni Masch. tab*. 73), qui s'affuble d'un masque de vieillard, dessiné de face à côté, fait connoître la forme entière des masques antiques. On la voit encore mieux au *n°*. 3, *Pl. CCCXXXIX*, qui représenre un esclave de comédie (*ibid. tab*. 19) dessiné par-devant & par-derrière. Le bonnet est d'une seule pièce avec le masque, & le manteau, plié sous le plus petit volume, est jeté sur l'épaule pour ne pas embarrasser dans la marche précipitée; action désignée par cette phrase, *conjicere pallium in collum*, si commune dans les auteurs comiques.

C'est de masques semblables à celui du dernier numéro que Barthélemy a dit : « Il en est qui ouvrent une » bouche énorme, & revêtue intérieurement de lames » d'airain ou de tout autre corps sonore, afin que la voix » y prenne assez de force & d'éclat pour parcourir la » vaste enceinte des gradins où sont assis les spectateurs. » Ficoroni (*pag*. 42, *edit*. 1754), Dubos (*Réfl. crit. t. III*, *pag*. 199), &c., ont dit la même chose. J'ai combattu

ailleurs (*Mémoires de l'Institut, troisième classe, tome V, page* 123) cette opinion, qui n'a pour fondement que des textes peu expressifs & mal interprétés. Il sembleroit d'abord que ces lames d'airain n'auroient été placées dans la bouche des masques que pour la tragédie seulement; car c'est les acteurs tragiques seuls que l'on dépeint avec une voix retentissante, comparée aux mugissemens des taureaux, *boatus*. Cependant nous voyons dans les peintures des deux manuscrits de Térence, que la bouche des masques comiques avoit une ouverture aussi grande que celle des masques tragiques. D'ailleurs, j'ai prouvé que la voix de nos acteurs modernes, sans aucune aide, se faisoit entendre dans toute l'enceinte des théâtres antiques de Sagonte, de Taormino, &c. Bien plus, si dans le dernier on déchire sur la scène un morceau de papier, ce léger bruit est entendu distinctement du haut des gradins les plus éloignés, comme l'a observé M. Dufourny, professeur d'architecture, membre de l'Institut. Les masques d'aujourd'hui ont la bouche légérement fendue; aussi la voix est-elle très-affoiblie & dénaturée, une partie du son ne sortant pas par la fente & se dispersant entre le masque & les joues; mais le masque d'arlequin est coupé en deux parties qui laissent la bouche entiérement dégagée, & on l'entend distinctement. De même, dans les masques tragiques & comiques des Anciens, on apperçoit, lorsqu'ils sont placés sur la tête des personnages, la bouche des acteurs : ceux-ci étoient donc dans la même position que notre arlequin. L'évasement des lèvres du masque facilitoit cependant l'audition, en empêchant la dispersion d'une partie du son entre le masque & les joues; il produisoit enfin le même effet que nous voulons obtenir en plaçant devant notre bouche la main arrondie en forme de cornet. Cet évasement a donc été mal-à-propos comparé, quant à son effet, au porte-voix, dont il ne représente que le pavillon, car il lui manque le tube, qui est la principale partie de l'instrument.

Lucien dit (*de Saltatione, tom. I, pag.* 797, *edit.* 1687) des masques portés par les pantomimes : « Ces masques » sont très-agréables, & disposés pour la fable que l'on » joue; ils n'ont pas la bouche béante comme ceux des » autres acteurs, mais leurs lèvres sont très-rapprochées, » parce que plusieurs acteurs parlent pour les panto- » mimes. »

D'après les distinctions que je viens d'établir on pourra classer avec assez de vraisemblance la quantité prodigieuse de masques que l'on voit sur les marbres, les pierres gravées, les médailles, dans les peintures & les bronzes.

Masques tragiques. Ils sont ordinairement remarquables par les cheveux élevés en pyramide sur le front, ὄγκος, & par la forme sérieuse ou triste de tous les traits. Les peintures d'Herculanum (*IV*, 73, 187, 30) m'ont présenté les *n*os. 4 & 5, *Pl. CCCXXXIX*; *n*°. 1, *Pl. CCCXL*. Celui de femme, du *n*°. 2, *Pl. CCCXL*, est tiré d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Monum. antic.* 192). Ficoroni (*Masch. tav.* 39) donne pour un masque de fleuve servant de robinet à une fontaine, le masque tragique du *n*°. 3, *Pl. CCCXL*.

Je donne ici, sous le *n*°. 4, *Pl. CCCXL*, le dessin d'un masque colossal, d'un travail admirable & d'un grand intérêt pour la mythologie, que l'on a trouvé en 1809 près de Lyon, & qu'a expliqué M. Artaud, antiquaire de cette ville. Il représente un Cyclope, peut-être Polyphême, fils de Neptune; car il présente les traits de Jupiter. Il diffère des deux têtes de Cyclopes, dessinées *Pl. IV*, en ce que les yeux ordinaires sont fermés, tandis que le troisième, placé peu au dessus des deux, & sous une continuation de leurs sourcils, est rond, peut-être pour rappeler la blessure que fit Ulysse avec un bâton rond & aiguisé.

Masques comiques. Des masques de vieillards des *n*os. 5 & 6, *Pl. CCCXL*; *n*os. 1 & 2, *Pl. CCCXLI*, le premier est tiré des *Monumenti antichi* (192) de Winckelmann, & porte le *galerus*; les autres sont pris sur les pierres gravées du Palais-Royal (*I*, 61, 62, 64) : c'est à ce Recueil (1, 65) qu'appartient aussi le masque de vieille du *n*°. 3, *Pl. CCCXLI*. Le jeune Barbare, coiffé avec le *pileus*, & qui porte des boucles d'oreille, du *n*°. 4, *Pl. CCCXLI*, est pris des peintures d'Herculanum (*IV*, 19). Le Recueil (*n*°. 192) de Winckelmann, cité plus haut, a présenté le masque de jeune homme du *n*°. 5, *Pl. CCCXLI*. On pourra consulter le Térence du Vatican, dans lequel, au commencement de chaque comédie, sont gravés les masques des personnages qui doivent y figurer.

Masques satyriques, c'est-à-dire, employés dans les pièces de théâtre appelées *satyres*, parce que les principaux personnages étoient les Divinités champêtres : ces masques étoient souvent de véritables portraits. Celui du *n*°. 6, *Pl. CCCXLI*, représente un satyre; il est tiré des pierres gravées de la galerie de (*II*, 9, 3) Florence. Celles du Palais-Royal ont présenté les masques (*I*, 53, 54, 56, 60) de Faunes & de Silène des *n*os. 7, 8, 9, 10, *Pl. CCCXLI*. Le masque de Faune du *n*°. 1, *Planche CCCXLII*, est tiré des pierres (*II*, 9, 2) gravées de la galerie de Florence. *N*°. 2, *Pl. CCCXLII*, masque de satyre, inédit, tiré du cabinet de M. Magnan à Aix (Bouches-du-Rhône), dessiné de la grandeur de l'original. C'est aussi une cornaline qui a présenté le masque bizarre du *n*°. 3, *Pl. CCCXLII*, reconnu par Ficoroni (*Masch. sc. tav.* 48) pour celui d'une Divinité marine. Le masque du *n*°. 4, *Pl. CCCXLII*, tiré des pierres gravées du Palais-Royal (*I*, 57), est celui d'une Bacchante. Enfin on voit sous le *n*°. 5, *Pl. CCCXLII*, un masque de caricature peint sur un vase de la première Collection d'Hamilton (*III*, *Pl. CVIII.*)

Masques de pantomimes, qui n'ont pas la bouche béante. Les peintures d'Herculanum (*IV*, 181, 187) ont fourni les masques des *n*os. 6, *Planche CCCXLII*, 1, 4, 5, *Pl. CCCXLIII*; les pierres gravées (1, *Pl. LII*) du Palais-Royal, le *n*°. 2, *Pl. CCCXLIII*, & les *Mon. ant.* (*n*°. 45) de Winckelmann; le *n*°. 3, *Pl. CCCXLIII* : ils appartiennent à la pantomime tragique; ils représentent un Roi barbare, une Divinité marine, deux Méduses & deux Reines. La pantomime comique & la pantomime satyrique revendiquent les masques des *n*os. 6, 7, 8 & 9, *Pl. CCCXLIII*. Les deux premiers, tirés des peintures d'Herculanum (*IV*, 33), représentent des femmes barbares; le troisième, pris des pierres gravées du Palais-Royal, (1, *Pl. LVIII*), représente une Bacchante; le quatrième, pris de celles de la galerie de Florence (*I*, 88, 2), représente un vieillard.

Les dessinateurs & les décorateurs ne trouveront pas extraordinaire que j'aie fait graver un si grand nombre de masques : ce sont les ornemens les plus agréables de l'architecture, des tapisseries & des décorations.

§. V. *Couronnes & tesseres d'entrée.*

Couronnes. Dans le livre de la GUERRE j'ai décrit les couronnes militaires : dans celui-ci je n'ai à parler que des couronnes destinées aux athlètes, & distribuées dans les jeux. La couronne de pin, *n*°. 10, *Pl. CCCXLIII*,

gravée sur un marbre d'Athènes (*Stuart*), étoit la récompense des vainqueurs aux jeux isthmiques. On y distribua aussi la couronne d'ache (persil) depuis qu'on y eut réuni les jeux néméens, auxquels celle-ci appartenoit. On la voit ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCCXLIV*. Elle est tirée d'un marbre grec publié par Caylus (*Rec. d'Ant. VI, Pl. LVIII*). La seconde Collection des vases grecs d'Hamilton (1800, *II, Pl. XXV*) présente la tête du *n°.* 2, *Pl. CCCXLIV* : c'est un athlète couronné de feuilles de palmier. Enfin le *n°.* 3, *Pl. CCCXLIV*, présente une couronne de chêne (*Passerii Lucern. II*) que l'on distribuoit en différentes occasions chez les Grecs & chez les Romains.

Tessères d'entrée aux théâtres. On voit parmi les antiquités (*Pitt. IV, pag. iij*) d'Herculanum la tessère d'ivoire du *n°.* 4, *Pl. CCCXLIV*; elle porte d'un côté le dessin vague d'une décoration, & de l'autre le nom d'Eschyle écrit en grec, avec le nombre XII écrit en latin & en grec. Cette tessère annonce que l'on devoit jouer une tragédie d'Eschyle. C'est de la même Collection qu'est tirée la tessère d'ivoire du *n°.* 5, *Planche CCCXLIV*, qui représente aussi une espèce de décoration, qui porte le mot demi-cercle en grec, avec le nombre XI écrit en latin & en grec. Dans le cabinet du Collége romain on conserve plusieurs tessères d'os & d'ivoire, sur lesquelles on ne lit que des chiffres. Caylus (*Rec. d'Ant. III, pag.* 280) a publié une tessère prismatique, sur les faces de laquelle on lit le nom des Consuls de l'an 19 de l'ère vulgaire, le dixième jour avant les calendes d'octobre, & deux noms : il la prend pour une tessère de théâtre. Celui qui donnoit le spectacle à ses frais faisoit distribuer ces tessères.

LIVRE VII.

MUSIQUE.

§. Ier. *Observations générales.*

Je n'ai à parler ici que de l'exécution de la musique des Anciens, indépendamment de ce qui étoit propre aux spectacles publics, & non de la composition : c'est pourquoi je ne traiterai point la question sur laquelle les savans sont partagés, c'est-à-dire, si les Anciens, connoissant les accords, en ont usé simultanément comme le font les Modernes, ou s'ils ne les ont fait entendre que successivement. Quoique Burette ait composé plusieurs Mémoires remplis d'érudition, en faveur de l'opinion qui ne reconnoît chez les Anciens que les accords successifs, cependant on pensera difficilement comme Burette, lorsqu'on aura lu le Mémoire de Rochefort (*Académie des Belles-Lettres*, *tom. XLI*), en faveur de l'opinion contraire.

Les Grecs employoient, pour noter leur musique comme pour calculer, les lettres de leur alphabet, qui étoient au nombre de vingt-quatre. Mais comme les diverses modifications de leur musique excédoient ce nombre, il fallut employer les mêmes lettres pour plusieurs sortes de notes; ce qui obligea, pour les reconnoître, de leur donner diverses situations, droites, renversées, retournées, & de les mutiler en diverses manières; changemens & altérations qui représentèrent cent vingt notes. Les Latins imitèrent les Grecs; ils employèrent aussi les lettres de leur alphabet pour noter la musique, mais ils en retranchèrent beaucoup. Boëce, écrivain du cinquième siècle de l'ère vulgaire, les réduisit à quinze seulement, & même le pape Grégoire I, en 599, n'employa plus que les sept premières lettres. Enfin Guy d'Arezzo, dans le onzième siècle, substitua à ces lettres les syllabes dont nous nous servons aujourd'hui. Ce fut lui aussi qui employa les lignes parallèles pour placer & distinguer les notes; car les Grecs & les Latins écrivoient les notes ou lettres musicales sur les syllabes du texte auxquelles elles répondoient, & dans l'interligne.

Pour régler les chœurs & les orchestres, on se servoit d'une machine sur laquelle on plaçoit un pied, appelée *crupezium*, *scabillum*, *scabilla* & *scabella*. On la voit ici au *n°*. 1, *Pl. CCCXLV*, sous le pied d'un Faune nu, qui tient des cymbales de chaque main. C'est une statue de la galerie de Florence (*Statuæ*, *tab.* 58). Le *crupezium* étoit une énorme sandale de bois, fendue dans l'épaisseur. Dans cette fente on fixoit à chaque morceau une crotale ou des castagnettes. Le maître de l'orchestre passoit un pied dans cette sandale, &, levant ou baissant le pied, il frappoit les crotales l'une contre l'autre : ce bruit exprimoit & régloit la mesure. Une statue de femme du Musée du Capitole a de semblables crotales fixées sous son pied gauche.

Je diviserai ce livre en instrumens de percussion....., à vent....., à cordes....., & instrumens composés.

§. II. *Instrumens de percussion.*

Tambour, *tympanum*. Nous ne connoissons aucun monument qui prouve que les Anciens aient fait usage du tambour proprement dit, c'est-à-dire, d'une caisse cylindrique, fermée par deux peaux, l'une supérieure, l'autre inférieure. Mais Isidore (2, 22) l'a décrit sous le nom de *symphonia*....., *lignum cavum*, *ex utrâque parte pelle extensâ*, *quam virgulis hinc & inde musici feriunt. Fitque in eâ gravis & acuti suavissimus cantus.* Il ajoute qu'on frappoit des deux côtés avec de petites baguettes, & que le son étoit mêlé de grave & d'aigu.

Timbales, *tympanum.* Justin (*lib.* 41, *cap.* 2) dit : « Les Parthes ne donnent pas le signal du combat avec » une trompette, mais avec le *tympanum.* » Appien (*Bell. Parthic.*, *tom. I*, *pag.* 237, *edit.* 1670) décrit ainsi cet instrument militaire des Parthes. « Ils frappent sur des » instrumens de bois concaves, & couverts de peaux » tendues avec des clous de cuivre. » Quoique ces timbales fussent un instrument militaire, on a pu s'en servir dans les orchestres des spectacles : c'est pourquoi j'en parle ici. Je n'ai trouvé sur aucun monument, des timbales telles que les nôtres. J'ai vu seulement dans Montfaucon (*III*, *Pl. LVII*), une peinture tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, du quatrième ou du cinquième siècle, qui représente un repas de Pharaon, avec les habits & les meubles des Empereurs du siècle dans lequel le manuscrit a été écrit. Devant le Roi & ses trois convives est placée une table portant quatre demi-sphères, grandes comme la tête de celui ou de celle (car le dessin est très-grossier) qui, tenant une baguette de chaque main, frappe sur ces demi-sphères : à ses côtés est un joueur de flûte double. Montfaucon a pris le premier musicien pour une cuisinière qui verse les mets dans quatre vases. Pour moi, je crois y voir quatre timbales très-petites, ou quatre vases d'airain, semblables aux timbres des pendules à sonnerie ou à carillon.

C'est probablement de ces très-petites timbales que Pline a voulu parler, lorsqu'il a dit (9, 35) de certaines perles..... *Quibus una tantùm est facies*, *ut ab eâ rotunditas*, *aversis planities*, *ob id tympania nominantur*..... « Celles » qui n'ont qu'une face, de sorte qu'elles sont rondes » d'un côté & plates de l'autre, sont appelées à cause de » cela, *timbales.* »

Tympanum proprement dit, & τύμπανον, celui dont parlent ordinairement les Anciens, est notre tambour de basque. C'est un cuir mince, étendu sur un cercle de bois ou de métal, chargé le plus souvent d'ornemens peints : tel est celui que Cybèle porte pour attribut; tel est celui du *n°*. 2, *Pl. CCCXLV*, qui est pris d'un vase grec peint (*Hamilton*, 1760, *IV*, *Pl. XXVI*). On attachoit quelquefois des grelots au cercle du tambour, comme on le fait encore. On en voit ici sous les *n*^os^. 3, 4, *Pl. CCCXLV*, deux ornés de peintures élégantes; ils sont tirés des peintures d'Herculanum (*IV*, 151).

On frappoit le *tympanum* ordinairement avec les doigts & les mains, comme font les joueurs du tambour de basque; car c'est ainsi qu'on le voit sur le plus grand nom-

bre des bas-reliefs. Le *n°*. 5, *Pl. CCCXLV*, présente un Génie jouant du *tympanum* de cette manière; il est tiré des vases grecs d'Hamilton (1800, *tom. III*, *Pl. XXV*). Sur un bas-relief publié par Muratori (*Thesaur. Inscript.*, *I*, 31) on voit Cybèle frappant son *tympanum* avec le fouet garni d'osselets de moutons, que portoient ses prêtres, *n°*. 6, *Pl. CCCXLV*. Frappoit-on quelquefois ainsi le *tympanum* avec un fouet? C'est ce que je n'ose assurer.

CYMBALES, *cymbalum*, κυμβαλον, coupes d'airain à bord large & aplati, semblables à nos cymbales militaires, & que l'on frappoit l'une contre l'autre. Tite-Live (39, 8) dit que l'on ne connut à Rome les cymbales qu'avec les mystères sacrés, introduits dans cette ville par les Étrusques. On voit ici, sous le *n°*. 7, *Pl. CCCXLV*, une paire de cymbales & les bras de la danseuse qui en jouoit, tirés des peintures d'Herculanum (*I*, 115); elle les tient par leur anneau, avec le pouce & l'index seulement. Sur un bas-relief publié par Muratori (*Thesaur. Inscript.*, *I*, 31), les cymbales sont tenues par la main entière, qui empoigne une anse plate, *n°*. 8, *Pl. CCCXLV*. Enfin l'on jouoit des cymbales en insérant la main entière dans l'anse : tel est le Faune dessiné plus haut, qui a le pied sur le *crupezium* ou *scabillum*; tel est le cymbaliste du *n°*. 1, *Pl. CCCXLVI*, gravé sur une lampe du Recueil de Passeri (*vol. III*).

CROTALES, *crotalum*, κϱοταλον, appelées aujourd'hui *castagnettes* : il y en avoit de plusieurs sortes. Les unes étoient petites comme les nôtres, & on en tenoit une de chaque main. On les voit ici dans les mains d'une danseuse tirée d'un monument unique, du beau vase de marbre de la villa Borghèse (*Scult. della vil. Borgh.*, *I*, *tav.* 10), *n°*. 2, *Pl. CCCXLVI*. Ces crotales paroissent être composées chacune de deux morceaux de bois ou d'un seul fendu en deux. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. I*, *tav.* 31) un petit Génie tient de chaque main deux morceaux de bois ou de métal, longs comme sa main étendue : on les a pris pour des clous, mais je crois que ce sont des crotales de moyenne longueur. Dans les mêmes peintures on voit (*tom. I*, *tav.* 30 & 31) deux petits Génies qui tiennent chacun d'une main les crotales longues, appelées par les Grecs σχισαι, bâtons fendus : tels ils sont en effet, *n^{os}*. 3, 4, *Pl. CCCLXVI*. La première n'a de longueur que le tiers de la hauteur du petit Génie; la seconde est aussi haute que lui. Dans le Recueil des lampes de Bellori on voit une lampe & une mosaïque (*Part. I*, *n^{os}*. 34, 35); sur la lampe est gravé un bouffon exécutant une danse grotesque, tenant dans chaque main deux bâtons fendus à leur extrémité, & presque aussi hauts que lui. La mosaïque en présente quatre semblables.

Je place ici sous le *n°*. 5, *Pl. CCCXLVI*, une figure nue, tirée des vases dits *étrusques* d'Hamilton (*I*, *Pl. CXXIV*) : elle tient de chaque main un morceau de bois ou de métal, long comme deux fois la main étendue, terminé à chaque extrémité par deux protubérances; elle les frappe l'un contre l'autre. Étoient-ce des crotales? Je n'ose l'assurer. Depuis (en 1811) j'ai vu dans les *Opuscoli academ.* (*Firence*, 1806, *vol. I*, *in-8°*.), que Lanzi a reconnu ici les altères (petit poids de plomb) que les sauteurs tenoient à la main pour se donner de l'élan.

CLOCHETTES. Je les décris avec les instrumens de percussion, & l'on en voit deux sous le *n°*. 6, *Pl. CCCXLVI*; elles sont tirées des peintures d'Herculanum (*I*, 95). A la villa Sachetti, près de Rome, on voit une Bacchante qui fait résonner des clochettes : une pareille est dans les jardins Farnèse, au-delà du Tibre. Sur un bas-relief du Capitole, qui représente le triomphe de Bacchus, est un Bacchant qui porte plusieurs rangs de sonnettes attachées à sa tunique, par-devant & par-derrière. Les triomphes de Bacchus, les Bacchanales, les symboles du Dieu, le thyrse, la corbeille mystique, les clochettes, &c. sont très-souvent sculptés sur les sarcophages antiques, pour annoncer que les morts avoient été initiés aux mystères de Bacchus. On trouve les clochettes sur le tombeau d'un enfant que l'épitaphe apprend avoir été initié à ces mystères. (*Fabretti Inscript.*)

§. III. *Instrumens à vent.*

Dans le livre de la GUERRE j'ai parlé fort au long des cors & des trompettes. Je ne ferai mention ici que de l'usage de souffler dans des cornes. On voit au *n°*. 7, *Pl. CCCXLVI*, un petit bronze trouvé à Alger, dans l'ancienne Numidie (Caylus, *Recueil d'Antiquités*, *V*, *Pl. XCVII*, *n°*. 2). Cet homme souffle dans une corne qui est trop peu distincte pour pouvoir reconnoître l'espèce d'animal qui l'a portée. Peut-être appartenoit-elle à un bœuf, ou étoit-ce une dent d'éléphant?

On a écrit des volumes entiers sur les flûtes des Anciens, & cependant ce sujet n'est pas encore exempt d'obscurité. Je ferai usage ici des recherches de M. de Castillon (*Suppl. de l'Encycl.*), qui sont les mieux digérées.

Flûte à plusieurs tuyaux ou syringe de Pan, ou flûte des bergers, le sifflet des Modernes. Cet instrument fut un des premiers inventés, & les roseaux en fournirent la matière. La syringe avoit ordinairement sept tuyaux correspondans aux sept tons : telle est celle du *n°*. 8, *Pl. CCCXLVI*, tirée des peintures d'Herculanum (*IV*, 103). Bartholin (*de Tibiis*, *III*, *c.* 6) dit qu'on voyoit, sur un marbre du palais Farnèse, une syringe à onze tuyaux, dont les cinq premiers étoient d'égale longueur. Cette égalité n'auroit été qu'apparente s'ils avoient servi pour les demi-tons; ce qui paroît vraisemblable. Pollux assure que les Gaulois & les Insulaires de l'Océan faisoient un usage fréquent de la syringe.

Flûte droite. Les Anciens ont-ils connu les flûtes à biseau ou à bec, ou douces? La question seroit décidée si l'on appercevoit distinctement l'extrémité de la flûte du *n°*. 9, *Pl. CCCXLVI*, tirée du Muséum du Capitole (*IV*, *tab.* 57). Le petit Génie appuyé contre un cippe la tient de côté, comme notre flûte traversière. Sa bouche n'est point placée à quelque distance de l'extrémité, comme il est d'usage pour cette flûte; mais elle l'est à l'extrémité même, comme pour jouer d'une flûte à bec ou à biseau. Dans une bacchanale du Muséum *Bevilacqua* (*Maffei*, *Veron. illustrata*, *t. II*), un jeune Faune joue de même d'une flûte.

Flûte traversière. Aucun texte, aucun monument ne prouve que les Anciens l'aient connue.

Flûte à anche. Les écrivains anciens parlent souvent de l'anche, qu'ils comparent à la glotte, & dont ils lui donnent même le nom. Quelques-unes des flûtes trouvées à Herculanum ont une anche. On croit l'appercevoir à la flûte du *n°*. 1, *Pl. CCCXLVII*, tirée des *Mon. ant.* de Winckelmann (*n°*. 8). M. de Castillon pensoit même que toutes les flûtes des Anciens étoient à anche, soit apparente, comme dans les nôtres; soit cachée dans l'intérieur de l'instrument, comme celle de la petite trompette des enfans. Il cherche à le prouver par différens textes; mais on peut douter de la seconde partie de son opinion. L'anche est aussi très-apparente à une flûte courbe qui est jointe à la flûte droite du numéro pré-

cédent. Elles sont gravées toutes deux sur le marbre de l'archigalle du Capitole, publié d'abord par Winckelmann, & depuis dans le *Museum capitolinum* (*IV*, *tab.* 16). A la page 66 du même volume, on voit deux flûtes semblables, l'une droite, & l'autre courbe, toutes deux à anche; elles sont gravées sur le monument de la Vestale qui traîne avec sa ceinture le vaisseau de Cybèle.

Flûte courbe. On voit ici sous le *n*°. 2, *Pl. CCCXLVII*, une de celles dont je viens de parler dans l'article précédent. Ce ne fut, dans l'origine, qu'une corne de veau ajoutée à la flûte droite pour en augmenter le son.

Flûte à bocal pareil à celui de nos cors & de nos cornets. On ne peut rien dire de positif sur cet instrument.

Flûte double. On ne désigne pas sous ce nom l'instrument appelé aujourd'hui *flûte d'accords* : celle-ci est composée d'un seul morceau de bois, dans lequel sont percées deux flûtes parallèles, mais distinctes, & garnies chacune d'une embouchure à biseau, que l'on n'embouche jamais simultanément. La flûte double des Romains étoit composée de deux flûtes droites, absolument distinctes, dont on plaçoit à volonté les deux embouchures à la fois ou successivement dans la bouche : telle est celle du *n*°. 3, *Pl. CCCXLVII*, tirée d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*I*, 93, 6).

Dans les comédies romaines les joueurs de flûte jouoient toujours de deux flûtes à la fois. Celle qu'ils touchoient de la main droite étoit appelée droite, *dextra*, & par la même raison l'autre étoit appelée gauche, *sinistra*. La droite rendoit un son grave, & avoit peu de trous; la gauche en avoit plusieurs, & rendoit un son plus clair, plus aigu. Jouer *tibiis imparibus* ou *tibiis dextris & sinistris*, c'étoit jouer à la fois des deux flûtes inégales ou de différens sons : *tibiis paribus dextris*, ou *tibiis paribus sinistris*, jouer à la fois de deux flûtes droites, ou de deux flûtes gauches, égales ou de même son.

Ceux qui jouoient de la flûte sur le théâtre plaçoient sur leur bouche le *phorbeion*, espèce de bandage composé de plusieurs courroies qui se lioient derrière la tête, pour mieux gouverner l'haleine qui passoit par une fente ouverte devant la bouche. Leur habillement théâtral étoit très-riche. On le verra, ainsi que le *phorbeion*, dans le livre des Jeux.

On voit sur le plus grand nombre des flûtes antiques, de petites éminences solides, de différentes formes, terminées quelquefois par un bouton : telles sont celles des *n*°s. 4 & 5, *Pl. CCCXLVII*, tirées, l'une des *Monum. ant.* de Winckelmann (*n*°. 46), & garnie d'une anche; l'autre d'un marbre conservé au Collége romain (*Ficor. Maschera scenic. tab.* 77). Sur une autre flûte des *Mon. ant.* il y a six éminences séparées en deux triades. Bartholin (*I*, *cap.* 5) dit que, suivant l'avis de plusieurs philologues, ces espèces de chevilles tenoient lieu de clefs, & qu'elles servoient à boucher les trous latéraux. Castillon ajoute que les nomes ou airs de flûtes étant réglés, on bouchoit avec ces chevilles les trous qui ne servoient point dans le nome qu'on alloit exécuter. Pausanias dit en effet (*lib.* 9, *cap.* 12) que Pronome le Thébain fit le premier des flûtes sur lesquelles on pouvoit jouer plusieurs nomes.

Les flûtes des Anciens étoient composées, comme les nôtres, de plusieurs pièces, mais avec cette différence que ces pièces séparées, qui ne s'assembloient point à rainures ou à entailles, recouvroient un tuyau intérieur, qui étoit ordinairement de bois & creusé délicatement au tour. On voit à Portici deux pièces de flûte de métal, dans lesquelles le bois est encore engagé, mais il est pétrifié. Dans le cabinet de l'Académie de Cortone est une flûte d'ivoire, établie sur un tuyau d'argent. Lachausse dit, dans son *Museum romanum*, qu'on avoit déterré à Rome des morceaux d'une flûte d'ivoire, revêtus d'une plaque d'argent.

Les orateurs romains avoient près d'eux un joueur de flûte pour leur donner le ton, & pour les y rappeler quand ils s'en écartoient. Dion-Cassius (*tom. I*, *pag.* 39) le dit expressément de Caius Gracchus.

CORNEMUSE. On ne trouve pas de texte qui prouve que les Anciens aient connu la cornemuse, à moins qu'ils l'aient désignée, comme le pensent Kircher & Bartholoccius, sous le nom de *symphoneia* ou συμφωνια, reconnoissable dans la *zampogna* ou *sampogna*, cornemuse des Italiens. Ficoroni (*Masch. scenic. tab.* 83) a publié une pierre antique sur laquelle est gravé l'homme du *n*°. 6, *Pl. CCCXLVII*, qui tient une véritable cornemuse.

§. IV. *Instrumens à cordes.*

Lyre. Des instrumens à cordes connus des Anciens, la lyre est celui que l'on voit le plus souvent sur les monumens, & celui dont le nom paroît avoir désigné généralement tous les autres de même espèce.

Ce n'est point le nombre des cordes qui peut servir à classer les lyres, car il a varié de trois à vingt & plus : il faut considérer les parties constitutives.

La petite lyre, cithare, *chelys*, différoit du *barbitos* ou grande lyre, parce qu'elle n'avoit point de *magas* ou caisse résonnante, comme celles des violons, des basses, &c. La lyre la plus simple est celle que porte accrochée à un bâton le joueur de la flûte double du *n*°. 7, *Pl. CCCXLVII*, tiré des vases grecs de terre cuite d'Hamilton (*III*, *Pl. LXXVIII*). On en voit une à peu près semblable, *n*°. 1, *Pl. CCCXLVIII*, sur un vase de cette espèce (*Pictur. etrusc. II*). Sur les mêmes vases d'Hamilton (*II*, *Pl. LXVIII*) est peinte la lyre du *n*°. 2, *Pl. CCCXLVIII*. On remarque, sur le corps de l'instrument, les taches qui caractérisent l'écaille des tortues, & qui rappellent la première lyre construite, disoit-on, par Mercure. Le *n*°. 3. *Pl. CCCXLVIII*, est pris d'une pierre gravée de la Collection d'Orléans (*I*, *Pl. LI*). Dans les peintures d'Herculanum (*IV*, 21) on voit la figure à demi couchée du *n*°. 4, *Pl. CCCXLVIII*, qui pince des deux mains une lyre garnie d'un grand nombre de cordes.

La femme du *n*°. 5, *Pl. CCCXLVIII*, tirée des vases grecs d'Hamilton (*III*, 62), pince d'une main une lyre de forme triangulaire. Seroit-ce la *sambuque* ou *sambyce* dont parlent Athénée (*XIV*), Porphyre & Suidas?

Doit-on reconnoître le *trigone* ou *tricorde* dans l'instrument du *n*°. 6, *Pl. CCCXLVIII*, tiré des peintures d'Herculanum (*I*, *tav.* 32), ainsi que les deux *plectrum* qui y sont joints, & avec lesquels on le faisoit résonner. Juba, cité par Athénée, dit que c'étoit un instrument asiatique, emprunté des Orientaux par les Grecs. Juvénal lui donne la même origine..... *Syrus in Tiberim defluxit Orontes & cum tibicine chordas obliquas..... secum vexit.* Ces cordes obliques semblent désigner des cordes placées dans le sens opposé au sens ordinaire, qui étoit le vertical.

La grande *lyre* ou *barbitos* la plus usitée, la lyre proprement dite, est appelée grande, non à cause de son volume total, mais à cause de la petite caisse résonnante, *magas*, qui produisoit le même effet que le corps des violons, des basses, &c. : il est très-apparent dans les lyres

des numéros suivans. Cette addition rendoit la grande lyre plus pesante que la cythare ou petite lyre : c'est pourquoi on la suspendoit aux épaules avec une courroie ou un baudrier, comme le pratiquent encore les joueurs de vielle ; aussi Apulée l'appelle-t-il *apta balteo*, lyre à baudrier. On remarque cette courroie aux figures d'Apollon joueur de lyre, Musagète, Palatin, Actiaque, &c.

Quelquefois on pinçoit la grande lyre avec les doigts, comme la figure du *n°*. 7, *Pl. CCCXLVIII*, tirée des peintures d'Herculanum (*IV*, 41). Ordinairement on la pinçoit avec le plectrum, mot qu'il faut conserver en français, & ne pas rendre par celui d'archet (petit arc garni de crin) dont les Anciens ne paroissent pas avoir fait usage. Le plectrum étoit un morceau de bois ou d'ivoire que l'on empoignoit, qui étoit terminé d'un côté par une espèce de bouton ou de renflement, de l'autre par une espèce de feuille médiocrement pointue, & avec lequel on pinçoit les cordes. Il est très-apparent au *n°*. 1, *Pl. CCCXLIX*, tiré des peintures (*I*, 43) d'Herculanum, où l'on voit les chevilles qui fixoient les cordes à la traverse.

On voit à la lyre du *n°*. 2, *Pl. CCCXLIX*, tirée des vases grecs de terre cuite (*Hamilton*, 1760, *I*, 109), deux petits cercles traversés par deux diamètres & percés de quatre trous, qui paroissent destinés à donner issue à l'air, comme les ouies de nos instrumens à cordes, faites en S dans les violons, & en C dans les basses. Les ouïes paroissent sous la forme d'yeux à la lyre du *n°*. 3, *Pl. CCCXLIX*, qui présente distinctement un chevalet. Cette lyre est tirée des vases grecs d'Hamilton (1800, *II*, *Pl. XXXV*). Le même Recueil a fourni la lyre du *n°*. 4, *Pl. CCCXLIX*, remarquable par les courroies qui pendent à son corps, & celle du *n°*. 5, *Pl. CCCXLIX*, que l'on croiroit avoir des touches (*III*, 7, & *I*, 24). Le premier Recueil des mêmes (*III*, 31) vases a fourni l'élégante lyre du *n°*. 6, *Pl. CCCXLIX*. Les lyres des *n°s*. 1, 2, *Pl. CCCL*, sont tirées des peintures d'Herculanum (*IV*, 55), (*Voyage de Saint-Non*, *II*, 44). La lyre du *n°*. 3, *Pl. CCCL*, est tirée du sarcophage de Julia Tyrannia, conservé à Arles (*Voyages de Millin*, *II*, *Planche XXXVII*, *pag.* 292). Le plectrum paroît être attaché à la lyre sur sa surface postérieure : c'étoit probablement ainsi qu'on l'y attachoit quand on ne la pinçoit pas, car l'instrument n'a point de cordes.

Instrument à cordes & à long manche. Le même tombeau d'Arles présente l'instrument du *n°*. 4, *Pl. CCCL*, qui est de cette espèce. Il est composé d'un coffre semblable à celui de notre mandoline, & d'un manche long comme celui du sistre allemand, garni de trois chevilles pour tendre les cordes.

Quoique cet instrument ait quelqu'analogie avec le violon, on ne peut dire cependant que les Anciens aient connu ce dernier, dans le sens où l'on ne pourroit en jouer qu'avec un archet garni de crins.

Sur une médaille des Thessaliens (*Eckel*, *Sylloge*, *I*) Apollon Actiaque tient une lyre qui a les deux tiers de sa hauteur. — Ammien Marcellin dit (14, 5) que de son tems, le quatrième siècle de l'ère vulgaire, il y avoit des lyres aussi grosses que des chariots : *fabricantur lyræ ad speciem carpentorum ingentes* : c'est peut-être ces lyres énormes qu'Isidore (*II*, 21) appelle *indiennes*, & dont il dit que deux musiciens jouoient à la fois : *quæ dicuntur indicæ & feriuntur à duobus simul.*

Je ne décrirai pas le psalterium, instrument à cordes triangulaires, parce que les notions sur cet instrument sont trop confuses.

§. V. *Instrumens composés.*

Le plus célèbre de ces instrumens est l'*organum* ou l'orgue. Le mot *organum* est équivoque ; il exprime tantôt un concert de voix, tantôt un concert d'instrumens, quelquefois un instrument à cordes, quelquefois un instrument à vent. En parlant de l'orgue des Anciens, il faut dire ordinairement l'orgue hydraulique ; car il fut plus usité chez eux que l'orgue pneumatique, l'orgue à vent ou à soufflet & sans eau. Il est cependant fait mention de celui-ci dans Manilius (*v.* 329) & dans une épigramme de l'Anthologie, composée par l'Empereur Julien (*Brunckii Analecta*, *II*, 403, *n°*. 11).

Athénée (*lib.* 4, *cap.* 23) dit que Ctesibius avoit inventé l'orgue hydraulique sous le règne de Ptolémée-Évergète-Second, dans le deuxième siècle avant l'ère vulgaire. « Cet instrument, dit-il, ressemble à un autel » rond, & il est garni de petits tuyaux : un enfant agite » l'eau renfermée dans sa capacité, qui produit les sons » en chassant l'air par les tuyaux. » L'eau chassoit-elle l'air par sa chute comme dans les trompes des forges, ou faisoit-elle tourner une roue à laquelle des soufflets auroient été adaptés ? On ne peut répondre avec certitude à cette question. Quoi qu'il en soit, les orgues furent admises sur les théâtres sous le règne de Néron (*Lamprid. Elagab.*). Montaigne dit, dans son *Voyage d'Italie*, qu'il vit encore (en 1581) à Pratolino, maison de plaisance des ducs de Toscane, & à Tivoli chez le cardinal de Ferrare, des orgues hydrauliques & des jeux de toute espèce produits par des chutes d'eau.

Sur un bas-relief de la villa Pamphili, publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°*. 189), dessiné ici sous le *n°*. 5, *Pl. CCCL*, on voit un orgue hydraulique & l'enfant qui agite l'eau. Le cercueil de Julia Tyrannia, conservé à Arles, présente l'orgue du *n°*. 6, *Pl. CCCL.* M. Millin le décrit ainsi (*Voyage*, *II*, *Pl. XXXVII*, *pag.* 292) : « Sur une base qui paroît héxagone, & placée elle-même » sur une plinthe carrée, est une rangée de tuyaux iné- » gaux rassemblés par une traverse. Ces tuyaux posent » sur une espèce de coffre qui a la forme d'un parallélé- » pipède. Des deux côtés sont deux gros cylindres qui » paroissent communiquer de la base héxagone au coffre » de l'instrument. Je pense que nous voyons ici un orgue » de la forme la plus ancienne .... On distingue parfaitement » le coffre & la base (dans lesquels étoient renfermés » l'eau ou les soufflets), le *canon musicus* (dans lequel » étoient engagés les tuyaux), les tuyaux, les traverses. » On voit de plus deux gros tuyaux latéraux qu'on n'ob- » serve pas dans les orgues dessinées jusqu'ici : c'étoient » peut-être des réservoirs d'air..... Comment s'y prenoit- » on pour jouer de cet instrument ? Selon Théodoret, on » se contentoit d'y promener les doigts pour boucher ou » tenir libres les ouvertures des tuyaux & en tirer ainsi » les différens sons. Mais Vitruve paroît faire mention » d'une espèce de clavier : il dit qu'outre les tables & » les traverses il y avoit des règles que Porphyre appelle » *plectra quadrata*, lesquelles, étant pressées par les doigts, » produisoient une variété de modes & de sons. Ces es- » pèces de touches ressembloient peut-être à ces petites » plaques mobiles qui servent à boucher les trous d'une » flûte ou d'une clarinette, & que nous nommons clef. »

LIVRE VIII.

NAVIGATION.

A la fin du livre de la GUERRE j'ai décrit les navires de guerre, le bec (*roſtrum*) dont leur proue étoit armée, les tours de bois que l'on élevoit ſur leur tillac, les machines de guerre que l'on y plaçoit, les boucliers que l'on attachoit ſur les bords pour mettre les archers à couvert, &c. Je ne parlerai ici que de la navigation en général, & des navires qui ne ſervoient pas ordinairement à la guerre.

Les navires des Anciens alloient à rames & à voiles ou à la fois ou ſéparément. Sur un jaſpe gravé de la Collection de Stoſch (*ſixième claſſe*, *n°.* 44) on voit un navire ſans rames, allant à toutes voiles. Ils faiſoient ordinairement, en vingt-quatre heures, 16, 67 myriamètres (trente lieues marines, de 20 au degré); car c'eſt par ces nombres qu'il faudroit évaluer les mille ſtades que l'on parcouroit dans l'eſpace d'une nuit & d'un jour, ὁ νυχθημέρος δρόμος, en prenant le ſtade nautique de Ptolémée, de 167, 617 mètres (86 toiſes) : c'eſt encore aujourd'hui la marche moyenne des vaiſſeaux, trente à trente-trois lieues. Quelquefois, à l'aide d'un bon vent & à force de rames, ces navires faiſoient plus de chemin. Apollonius (*Argonautic.*) dit qu'il y avoit du mont Athos à Myrina dans l'île de Lemnos une diſtance égale à l'eſpace que peut parcourir un bon navire, du lever du ſoleil juſqu'à midi : cette diſtance eſt de 58571 myriamètres (environ dix lieues marines).

On ſe ſervit d'abord, pour marcher ſur les eaux, de troncs d'arbres réunis lorſqu'ils étoient petits, & creuſés lorſqu'un ſeul pouvoit contenir un ou pluſieurs navigateurs. Je ne donne point de deſſins des radeaux; mais on en voit ici deux des barques; elles ſont tirées des peintures d'Herculanum (*VIII*, *pag.* 299). Le *n°.* 1, *Pl. CCCLI*, préſente un tronc creuſé, avec une proue aiguë, recourbée, & avec une pouppe coupée perpendiculairement; *n°.* 2, *Pl. CCCLI*, plus ſimple dans ſa forme totale, eſt plus travaillée quant à l'ornement : la proue préſente une tête d'oiſeau.

Le cuir fut employé pour faire des barques. Tantôt ſous la forme d'outres que l'on enfloit, & que l'on réuniſſoit pour former une ſorte de radeaux. Ceux qui les conduiſoient à la ſuite des armées, comme nos pontonniers, étoient les *utricularii*, nommés dans quelques inſcriptions. Tantôt on tendoit fortement des cuirs ſur des bâtis de bois léger, aſſemblés ſous la forme d'une barque. πλοίων..... ἀπὸ δερμάτων, dit Zoſime (*lib.* 3, *pag.* 158 : 1679). Il ne faut pas confondre ces cuirs avec les peaux, dont on couvroit les navires, ſoit pour ſervir de tente, ſoit pour mettre les ſoldats & les rameurs à l'abri des traits. (*Cæſar Bell. civil*, *III*, 15).

On employa même en Égypte, pour faire des radeaux, les grands vaſes de terre cuite, qui ſervoient, comme nos tonneaux de bois, à conſerver le vin. En les liant fortement enſemble, ils pouvoient porter des hommes qui deſcendoient ainſi le Nil. On voit ſur pluſieurs pierres gravées, des Génies portés ſur de grands vaſes, qui font alluſion à cet uſage.

Le cordage des barques n'étoit lié & couſu qu'avec des joncs, & en Égypte avec du *papyrus;* mais celui des grands navires étoit aſſemblé avec des clous de fer. Végèce (*IV*, 34) dit avec raiſon, que ceux de bronze étoient préférables, parce que cet alliage eſt moins ſujet à ſe rouiller dans l'eau, que le fer.

Le doublage des navires a été employé par les Anciens. « Dans le tems que je faiſois travailler près du lac de » Riccia, dit Léon-Baptiſte Alberti dans ſon Traité » d'architecture (*liv.* 5, *ch.* 12), on découvrit le navire » qu'on appelle le *trajan*. Il avoit demeuré au fond de ce » lac pendant plus de treize cents ans. En le conſidérant » avec attention, je remarquai que ſes planches de pin » & de cyprès étoient encore dans leur entier. Ce vaiſſeau avoit le dehors tout bâti d'ais doubles, enduits de » poix-réſine de Grèce, calfatés de morceaux de toile, » & couverts de grandes plaques de plomb, qui étoient » attachées avec des clous de cuivre. »

Les navires & les barques étoient peints avec de la cire diverſement colorée, afin que cette matière graſſe les préſervât de l'humidité. Pour remplir les fentes on employoit la cire en maſſe (*Lucian. Dial. Mort.*, *IV*, *tom. I*, *pag.* 342), mais on la mêloit alors avec de la poix. Dès les premiers tems de la navigation on peignit les navires en rouge (*Herodot.*, *III*, *pag.* 225, *Weſſel.*). Dans les peintures antiques coloriées de Bartoli (*Paris*, 1757) on voit à la *Pl. XXIV*, trois barques. Le corps des barques eſt violet; l'*apluſtre* eſt rouge; les ornemens ſont rouges, bordés de jaune, & verts.

Les navires *longs* ſervoient à la guerre, & pour porter des nouvelles, des ordres, &c. Les autres étoient compris ſous la dénomination de navires *ronds*, quoiqu'ils euſſent rarement une rondeur parfaite, forme peu commode pour la navigation. On en voit ici deux ſous les *n°s.* 3 & 4, *Pl. CCCLI*. Le premier, tiré de la colonne prétendue antonine, eſt chargé de boucliers; le ſecond ſe voit ſur une pierre gravée du *Muſeum florentinum* (*II*, *tab.* 50, 2). Le fond des navires étoit-il plat, comme celui de nos bateaux? ou les navires des Anciens avoient-ils une quille angulaire?..... L'hiver on tiroit les navires ſur la terre : ces navires entroient dans les fleuves & les remontoient. On en peut conclure que ſi leur fond n'étoit pas abſolument plat, du moins n'avoit-il qu'une courbure légère.

Quoique les Anciens ſe ſerviſſent de voile, cependant tous leurs navires alloient à rame. Les birèmes, les trirèmes, &c. étoient-elles ainſi nommées, parce que deux, trois, &c. rameurs faiſoient mouvoir chaque rame, ou parce qu'il y avoit de chaque côté du navire, deux, trois, &c. rangs de rames placés l'un au deſſus de l'autre? Les antiquaires ont été long-tems partagés ſur cette queſtion; mais aujourd'hui tous ont embraſſé la ſeconde opinion, qui eſt fondée ſur des textes & ſur les marbres. Ariſtophane (*Ranæ*, *act. IV*, *ſc.* 2) dit que les rameurs pouvoient laiſſer tomber leurs ordures ſur ceux du dernier rang, appelés *thalamites*. Dans le combat naval entre

Octave & le fils de Pompée, Appien dit (*Bell. civil.*, *V*, *pag.* 1160, *tom. II*, *Tollii*) qu'Agrippa enfonça l'éperon de son navire dans le corps de celui de Papias; de sorte que l'eau submergea les *thalamites*, & que les autres n'échappèrent qu'en perçant le tillac, qui étoit au dessus d'eux. Le même historien (*Exped. Alexand.*, *III*, *pag.* 241) parle ailleurs de rames inférieures, τὰς κάτω κώπας. L'auteur des *Tactiques*, imprimées à la suite d'Élien, dit expressément..... : « L'*unirème* & la *birème* sont ainsi » appelées des rangs de rameurs qui sont placés en hau- » teur, les uns au dessus des autres..... κατὰ τὸ ὕψος ἐπ' » ἀλλήλοις..... » D'ailleurs, il est certain que la paye des *thranites*, rameurs du rang le plus élevé, étoit plus forte; ce qui annonce qu'ils fatiguoient davantage, parce que leurs rames étoient les plus longues. Les rameurs placés entre les *thranites* & les *thalamites* étoient appelés *zygites*.

La birème du bas-relief de Préneste, conservée aujourd'hui au Capitole (*Mus. capitol.*, *IV*, *pag.* 187), publiée aussi par Winckelmann, & dessinée ici au dernier *numéro* du livre de la GUERRE, présente évidemment deux rangs de rames, dont chacune des inférieures est placée au dessous & dans le milieu de l'espace occupé par deux supérieures. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. I*, *p.* 239 & 243) on voit plusieurs navires de guerre, qui ont plusieurs rangs de rames bien exprimés.

Les rameurs portoient une seule tunique, fort courte. Lucien (*Dialog. Meretric.*, 14) la décrit ainsi : « Une » méchante tunique, si petite, qu'elle descend à peine » sur les cuisses. »

Si à la partie antérieure du navire de Préneste, dessinée dans le livre de la GUERRE (*numéro* dernier), on réunit la partie postérieure de celui du bas-relief conservé dans le palais Spada à Rome, dessinée ici sous le *n°*. 5, *Pl. CCCLI*, d'après Winckelmann (*Mon. ant.*, 116), & si l'on rapproche la trirème des Recueils d'Herculanum (*Bronzi*, *I*, 16), ici sous le *n°*. 6, *Pl. CCCLI*, on pourra facilement recomposer un navire antique, & en reconnoître les diverses parties. Je ne parlerai ni de l'éperon ni des tours.

La proue se présente sous une forme élevée, terminée en volute. Celle du bas-relief de Préneste porte dans la volute une tête d'homme, qui pouvoit avoir quelque rapport avec le nom du navire; on l'appelloit *acrostole*, sommet de la proue : c'étoit une partie que l'on ajoutoit à volonté à la proue, & que l'on portoit en trophée dans un triomphe naval. Sur un bas-relief du Capitole (*IV*, *tab.* 34) on voit deux *acrostoles* isolés, qui ont par le bas une échancrure pour se lier au tenon de la proue.

Aux côtés de la proue étoient placés la tablette (πτυχὶς) sur laquelle on écrivoit le nom du navire, ou sur laquelle on peignoit un symbole qui le rappeloit, & deux yeux, ὀφθαλμοί. Sur la proue du *n°*. 6, *Pl. CCCLI*, on voit une tête de Méduse, qui feroit conjecturer que cette trirème en portoit le nom. Sur celle du dernier numéro du livre de la GUERRE, une tête vue de face, peinte sur une sorte de cassette, feroit connoître le nom de la birème si elle étoit plus distincte. Sur la proue de l'antépénultième est peint un buste portant un casque garni d'ailes : est-ce Persée? est-ce Bellérophon?

Aucun écrivain n'a fait connoître l'usage de cet *œil*, qui étoit placé de chaque côté de la proue. On le voit à l'antépénultième numéro du livre de la GUERRE; aux proues de la colonne rostrale de *Duillius* au Capitole; aux six proues de la frise de Saint-Laurent-hors-des-murs, aujourd'hui au Capitole; sur une proue de la colonne trajane; sur des proues des médailles de Pompée, de Démétrius, Roi de Syrie, &c.; enfin sur plusieurs navires des peintures d'Herculanum (*I*, 243 & 239), dont deux sont dessinées ici sous les *n°s*. 7 & 8, *Pl. CCCLI*. Ces deux navires semblent avoir leurs proues figurées en face humaine ou en tête de poisson; ce qui rapporteroit l'origine de cet *œil* à la forme de poisson qu'eurent les navires dans le commencement, & qui est exprimée sur une pierre gravée du *Museum florentinum* (*II*, *tab.* 50, 3), dessinée ici sous le *n°*. 9, *Pl. CCCLI*, où le navire entier a la forme d'un dauphin. Philostrate, décrivant un navire des Tyrrhéniens, dit (*Icon.*, *I*, 19) : « Afin d'effrayer ceux » qui veulent l'aborder, & de leur présenter la figure d'un » animal, il est peint en bleuâtre, & il semble les regarder » avec les yeux étincellans placés auprès de la proue. » Nous lisons dans le *Voyage de lord Marcatney* dans l'intérieur de la Chine (*Trad. Castera*, *in-8°.*, 4 *vol.*) : « Les Cochinchinois peignent toujours des yeux sur le » devant de leurs canots, comme s'ils vouloient par-là » donner à entendre qu'il faut de la vigilance pour les » conduire. » Je pense que cet œil cachoit une ouverture qui donnoit de la lumière dans l'intérieur, & qui servoit à voir hors du navire.

A la proue étoient fixées deux poutres saillantes, pour défendre le bâtiment du choc des autres navires & des rochers : on les appeloit *épotides*. Elles paroissent au *n°*. 7, *Pl. CCCLI*, & un corps de charpente carré, saillant sous la tête de Méduse au *n°*. 6, *Pl. CCCLI*, semble destiné à en tenir lieu.

Enfin, c'étoit à la proue qu'étoit placé le *parasemum*, animal tel qu'un cheval, un lion, un taureau, ou une chose inanimée, un arbre, une fleur, une montagne, &c. qui donnoient le nom au navire. On voit un crocodile au dernier numéro du livre de la GUERRE, un cheval marin avec deux dauphins à l'avant-dernier numéro, une tête de sanglier, & un cheval marin à l'antépénultième, &c.

L'*aplustre*, le *chénisque* & la Tutèle se plaçoient quelquefois à la proue, mais ordinairement à la pouppe. J'en parlerai bientôt.

La pouppe des navires anciens avoit une forme ordinaire, celle du cou & de la tête d'une oie. Cet ornement, appelé *chénisque* à cause de cette forme, étoit une partie additionnelle comme l'acrostole; aussi sur le marbre du Capitole, déjà cité (*IV*, *tab.* 34), voit-on le *chénisque* du *n°*. 10, *Pl. CCCLI*, terminé par une échancrure qui s'adaptoit au tenon de la pouppe. Le navire de l'avant-dernier numéro du livre de la GUERRE a sa pouppe terminée par un cou & une tête d'oie bien exprimés. Apulée (*Metam.* 11) & Lucien (*Navig.*) placent le *chénisque* à la pouppe, comme le porte ce navire; mais le grand Étymologiste le place à la proue. La dernière opinion est conforme au *n°*. 11, *Pl. CCCLI*, navire tiré des peintures d'Herculanum (*VII*, 117), qui porte le *chénisque* à la proue, au dessus de l'éperon & à l'opposite du gouvernail. Au *n°*. 1, *Pl. CCCLII*, tiré des pierres gravées du *Museum florentinum* (*II*, *tab.* 49, 5), qui présente un navire dont la proue, au dessus de l'éperon & à l'opposite du gouvernail, est travaillée en oiseau de rivière, la tête, le long cou & les deux ailes éployées. J'en conclus que l'*acrostole* & le *chénisque* étant des parties *additionnelles*, on les fixoit tous les deux à volonté, ou suivant le besoin, soit à la proue, soit à la pouppe.

Il faut appliquer le même raisonnement à l'*aplustre*, ornement de la pouppe, qui remplaçoit souvent le *chénisque* : c'étoit aussi une partie *additionnelle*, comme il paroît à l'échancrure de l'extrémité inférieure des deux

aplustres du *n°*. 2, *Pl. CCCLII*, tirés du marbre du Capitole, déjà cité (*IV*, *tab*. 34). Cet ornement étoit composé de planches diversement découpées & coloriées, rassemblées par une pièce ronde, semblable à un bouclier. Sur l'*aplustre* ou contre l'*aplustre* étoit plantée une longue pique ornée de flammes ou banderolles destinées à faire connoître le vent. On voit ces flammes au *n°*. 6, *Pl. CCCLI*. Quelquefois on les remplaçoit par une girouette mobile autour de la pique, & chez les Grecs par un Triton qui étoit aussi mobile. On voit cette girouette ou planche mobile à l'*aplustre* du *n°*. 5, *Pl. CCCLI*. Le mot *aplustre* désigna quelquefois, chez les Romains, tous les ornemens & les planches de la pouppe.

La *tutela* ou l'image de la Divinité sous la protection de laquelle on mettoit le navire, étoit placée à la pouppe, en regard avec le *parasemum* de la proue. Quelquefois la même Divinité remplissoit cette double fonction, & pour lors on plaçoit son image à la proue, ainsi qu'à la pouppe. Le navire du *n°*. 3, *Pl. CCCLII*, pris d'une pierre gravée du *Museum florentinum* (*I*, *tab*. 58, 1), porte à la pouppe, pour *tutela*, une tête colossale de Sérapis, surmontée du *calathus*. La *tutela* du *n°*. 6 est placée à la proue, auprès du *parasemum* : c'est la tête de Méduse.

Le *gouvernail* étoit placé à la pouppe, comme on le voit au plus grand nombre des navires dessinés dans ce Recueil. Quelquefois on en mettoit deux, & même tous les deux à la pouppe (*Heliodor. V*, 15; *Ælian. Hist. IX*, 40; *Petron. c.* 62, 74). Un navire gravé sur une pierre du *Museum florentinum* (*II*, *tab*. 49, 3), ici sous le *n°*. 4, *Pl. CCCLII*, porte deux gouvernails. Le fameux navire de *Philopator* (*Athen. V*) en avoit quatre, & Suidas (Δικροτα) dit que des quatre on en plaçoit deux à la proue, & deux à la pouppe.

Du tems de la guerre de Troye, les *mâts* n'étoient pas fixés dans les navires; mais on les plaçoit & on les ôtoit selon le besoin, comme on le pratique aujourd'hui pour les felouques & pour d'autres petits bâtimens. Quoiqu'on ait assuré, d'après des passages mal entendus d'Aristote (*Quæst. mechan. VI*, 2) & de Denys d'Alexandrie (*Euseb. Præpar. Evang. XIII*, 24), que les navires des Anciens n'avoient qu'un seul mât, cependant on voit sur un jaspe rouge de la Collection de Stoch, un navire sans rames, avec le grand mât & le mât d'artimon ou de pouppe garnis de leurs voiles enflées. Plusieurs autres navires de cette même Collection portent un mât d'avant ou de beaupré très-incliné.

Les mâts des Anciens avoient une *hune* ou gabie, comme les nôtres. Dès le tems d'Hiéron, Roi de Syracuse (*Athen. V*), on plaçoit dans les hunes (*corbes*) des soldats qui jetoient sur les navires ennemis des flèches, des pierres, &c., & des hommes chargés d'examiner les mouvemens des navires ennemis, que l'on appeloit *corbitores*. Sur un jaspe vert de la Collection de Stoch, on voit un vaisseau sans rames, allant à la voile, & au dessus de l'antenne du mât une hune où sont liés les cordages & une échelle de corde. Ce navire est une *corbita*.

Le mât du *n°*. 3, *Pl. CCCLII*, est terminé par une girouette ou par une petite flamme. Dans les peintures d'Herculanum (*II*, *pag*. 289) on voit un mât portant une voile aussi large que le navire est long. Le mât du navire *n°*. 11, *Pl. CCCLI*, est plus haut que le navire n'est long.

Les Anciens n'employèrent d'abord les *voiles* que dans les tems favorables; mais ils apprirent ensuite à s'en servir, comme nous le faisons, même avec les vents contraires (*Plin. II*, 48). La matière des voiles étoit le lin, le *papyrus*, le genêt, le cuir & le poil; elles étoient de lin du tems d'Homère. Quelquefois les Anciens étendoient leurs habits pour servir de voiles à de petits navires. Ils leur donnoient trois formes différentes; la triangulaire, *n°*. 3, *Pl. CCCLII*, comme celle des voiles *latines* de la Méditerranée; la carrée ou carré-long, & la ronde, que les Portuguais ont trouvée encore en usage dans les Indes. La couleur ordinaire des voiles étoit la blanche, à cause du bon augure; mais ils en mettoient de noires dans le deuil & l'affliction; quelquefois elles étoient bleues. On en fit de pourpre, avec des cordages mêlés de soie & d'or. Enfin, ils employèrent des voiles de deux couleurs & à petits carreaux, telle que celle du *n°*. 4, *Pl. CCCLII*. Pline dit expressément qu'on plaçoit les voiles les unes au dessus des autres, au même mât.

C'est avec des toiles à carreaux qu'est faite l'espèce de *pavillon* du *n°*. 5, *Pl. CCCLII*. Ce navire est gravé sur une pierre du *Museum florentinum* (*II*, *tab*. 19, 2).

Le corps des navires des Anciens étoit divisé, à l'extérieur, par une ou plusieurs ceintures horizontales. On lit dans les *Ethiopiques* d'Héliodore (*lib*. 1, *cap*. 1), que la charge extraordinaire d'un navire le faisoit enfoncer jusqu'à la troisième ceinture : ἐπὶ τρίτον ζωστῆρα τῆς νεώς. Ces trois ceintures sont très-apparentes sur le navire du *n°*. 6, *Pl. CCCLII*, tiré des peintures d'Herculanum (*I*, 239).

Les premières *ancres* furent de pierre : on en fit ensuite de métal, avec un vide que l'on remplissoit de plomb. Diodore de Sicile (*V*, *cap*. 35) raconte que les Phéniciens ayant acheté de l'argent en Ibérie, en remplirent d'abord la capacité de leurs navires, puis ils remplacèrent le plomb de leurs ancres avec ce métal précieux. On se servit aussi de sacs pleins de sable pour retenir les navires sur des fonds sableux ou vaseux. Les premières ancres n'eurent qu'une dent, comme l'appeloient les Grecs. Anacharsis, selon Strabon, ajouta la seconde. Ils appelèrent ancre *sacrée* la plus grosse de toutes celles d'un navire, celle que l'on n'employoit qu'après la perte des autres & à la dernière extrémité. Ordinairement les ancres gravées sur les médailles & les marbres n'ont ni anneau ni jas (traverse de bois); elles sont telles que celle du *n°*. 7, *Pl CCCLII*, prise du marbre du Capitole, déjà cité (*Mus. capit. IV*, *tab*. 34). Elle est remarquable par l'anneau qui est placé au dessus des bras, & qui pouvoit présenter une prise pour repêcher l'ancre. On trouve cependant quelques ancres garnies de leur jas, telle que celle de la *Pl. LXV* de la colonne trajane, & celle du *n°*. 8, *Pl. CCCLII*, tirée d'une frise antique qui existoit à Rome du tems de *Giuliano da Sangallo*. Le jas & l'anneau de celle-ci sont parfaitement exprimés.

Les Anciens se servoient, comme on le fait encore aujourd'hui, d'une *sonde* de plomb attachée à une longue corde, pour connoître la profondeur de la mer & la nature de son fond. Les Romains l'appeloient, d'après les Grecs, *catapirater*. Le poète Lucilius l'a décrite, ainsi qu'Isidore de Séville (19, 4).

Nous connoissons peu les navires des Barbares. César (*Bell. gall. III*, 12) a décrit ceux des Gaulois, qui paroissent avoir été aussi bien construits que les navires romains..... « Leurs carènes sont plus plates que celles de » nos navires; ce qui facilite leur entrée dans les ma- » rais, & leur mouvement dans le reflux. Les proues » sont très-élevées, & les pouppes disposées pour ré- » sister à l'élévation des flots & aux tempêtes. Leurs » navires sont entiérement faits de chêne, & peuvent

» supporter toutes sortes de choc. Les bancs sonr fixés » avec des clous de fer, sur des poutres d'un pied de » largeur & d'un pouce d'épaisseur. Les ancres sont » attachées à des chaînes de fer, au lieu de cordages. » Les voiles ne sont pas de lin, mais de cuir travaillé & » très-mince, soit que les Gaulois manquent de lin ou » qu'ils ne sachent pas le préparer; soit que, ce qui est » plus vraisemblable, les voiles de lin ne puissent pas » résister aux tempêtes de l'Océan, à la violence des » vents qui l'agitent; soit enfin que le service de ces » voiles soit trop difficile pour des navires aussi pesans. »

Je ne puis donner le dessin d'aucun navire gaulois; mais je tirerai des *Mémoires de l'Académie de Dijon* (*I, pag. lxxiv*), celui d'un petit navire de bronze, chargé de deux rameurs, déterré en 1763 près des sources de la Seine, au hameau du Blessey, à une lieue au sud de Chanceaux : c'est le seul monument de ce genre. Quoiqu'on ne puisse prouver qu'il soit plutôt gaulois que romain, je le place ici comme une appendice. Ce navire a o mètre 65 (2 pieds) de longueur, o mèt. 217 (8 pouces) de largeur. On en voit l'élévation au *n°. 9. Pl. CCCLII.* Le plan supérieur au *n°.* 10, *Pl. CCCLII*, & l'un des rameurs, est vu par le dos au *n°.* 11, *Pl. CCCLII.* Les lettres E, D de l'élévation désignent la proue & le chénisque, soudés en E & en B sur le corps du navire; G, ouverture par laquelle on peut passer le doigt sous la plaque H, qui sert de tillac, & qu'on peut détacher; K, I, sont les deux rameurs : celui qui est dessiné sous la lettre K a la tête rasée; ils ont tous deux des stigmates en forme de X, appliqués sur chaque épaule : A, corps du navire : M, appendice de forme plate, divisée en trois parties d'inégale longueur, représentant le gouvernail : L, L, L, trous percés dans le pont, qui recevoient les rameurs : N, trous percés dans les deux côtés du navire, au travers desquels passoit probablement la barre qui le fixoit à un mur. Le *n°.* 10 a les mêmes lettres. Le *n°.* 11, *Pl. CCCLII*, présente le rameur I, celui qui n'a pas la tête rasée : Q, Q, deux tenons qui fixoient ce rameur sur le tillac au point J. Les deux rameurs n'avoient point de jambes. Les stigmates qu'ils portent sur chaque épaule pourroient faire croire qu'ils sont Gaulois ou Francs; car les lois romaines ne parlent, jusqu'à Constantin, que de stigmates imprimés sur le front. On a pensé que ce navire de bronze étoit un *ex-voto* placé dans un petit temple élevé en l'honneur de la Seine, près de sa source.

LIVRE IX.

ÉCRITURE.

§. Ier. *Observations générales sur l'Écriture.*

MARTORELLI a publié en 1756 un ouvrage devenu fort rare, intitulé *De regiâ thecâ calamariâ* (2 *vol. in*-4°.), dans lequel il a prouvé, contre l'opinion généralement reçue, 1°. que les Hébreux ont écrit avec de l'encre, sur des peaux ou sur l'écorce légère d'arbres divers; qu'ils ont gravé sur la pierre & sur les métaux, mais qu'il n'est jamais fait mention dans leurs livres, de tablettes écrites ni de tablettes enduites de cire. 2°. Que l'on ne trouve dans aucun écrivain grec antérieur à Auguste, aucun passage relatif à la cire, aux tablettes de bois & aux styles; ce qui prouve qu'ils écrivoient avec de l'encre, sur le *papyrus* ou sur le parchemin. Hérodote dit même expressément (*Polymn.* 50) : « Les Ioniens appellent *peaux* » les *βυβλοὶ*, c'est-à-dire, les *papyrus*, parce qu'autrefois » ils se servoient de peaux de chèvre & de mouton, à » cause de la cherté du *papyrus*. Aujourd'hui encore la » plupart des Barbares écrivent sur ces peaux. » 3°. Que, chez les Latins, on n'a point écrit sur l'écorce (*codex*); que l'on se servoit de tablettes enduites de cire & de style pour apprendre à écrire aux enfans; que l'on gravoit les sénatus-consultes, les décrets & les actes publics sur le bronze, la pierre, le bois, ou qu'on les écrivoit sur des murailles blanchies (*in albo*); que les tablettes proprement dites (*pugillaria*) ne servoient qu'aux particuliers, pour soulager la mémoire, pour des objets passagers & pour des lettres adressées à des personnes voisines; mais que pour les lettres envoyées en des lieux éloignés, pour les écrits ordinaires, histoires, poèmes, &c. les Romains employoient les roseaux (*calami*), l'encre, le *papyrus*, le parchemin; enfin que les testamens & les contrats, &c. s'écrivoient de même, quoiqu'on lise dans les Jurisconsultes les mots *tabellæ*, *tabulæ*, *prima cera*, *rumpere testamentum* & d'autres de même espèce, qu'ils ont employés par figures.

On convient assez généralement que les Grecs, dans les premiers tems, écrivirent, comme les Orientaux, de droite à gauche, toutes les lignes dans le même sens; qu'ils écrivirent ensuite de gauche à droite la première ligne, de droite à gauche la seconde, de gauche à droite la troisième, ainsi successivement. Ce dernier mode d'écriture, appelé *boustrophedon* parce qu'il rappelle le bœuf traçant les sillons, annonce les tems immédiatement postérieurs à la guerre de Troye, ou une imitation de ces tems.

§. II. *Des livres & des rouleaux.*

Par le mot ROULEAU je désigne les *papyrus* & les parchemins très-longs & peu larges que l'on rouloit sur eux-mêmes, & que l'on a appelés généralement *codices:* tels sont les rouleaux d'Herculanum.

J'emploie ici le mot LIVRE pour désigner des livres tels que les nôtres, c'est-à-dire, un certain nombre de feuillets carrés ou carrés-longs, liés ensemble par un seul côté, couverts le plus souvent de feuillets plus épais, un peu plus larges, & même de planches légères, appelées *volumina* & *libri*.

Martorelli, déjà cité, a prouvé que les mots *volumen* & *volvere* ont le plus souvent été employés pour désigner des livres proprement dits, & l'action de les ouvrir, de les feuilleter. Il a fait voir que les Hébreux se sont servis de livres, ainsi que de rouleaux. Quant aux Grecs, il paroît qu'ils se servoient seulement de livres, *βίβλος*, *βιβλίον*, mots auxquels les copistes ont substitué si souvent ceux-ci : *βύβλος*, *βυβλίον*, *charta*, *papyrus*. Winckelmann a publié dans ses *Monumenti antichi* (*n*°. 170) une pâte antique, sur laquelle un philosophe assis tient le livre du *n*°. 1, *Pl. CCCLIII:* à ses pieds est une tête de mort, sur laquelle est posé un papillon, symbole de l'ame. Le *n*°. 2, *Pl. CCCLIII*, présente un homme assis, tenant un livre; il est tiré des *Larvæ scenicæ* de Ficoroni (*tab.* 75).

Les Latins se sont servis habituellement de livres, quoiqu'on lise le contraire dans la plupart des philologues, notamment dans les Commentateurs du droit romain. Martorelli a prouvé ce fait par un grand nombre de textes, de marbres, de peintures & de monumens conservés dans le cabinet d'Herculanum. On voit un livre carré-long dans les mains d'une Muse qui est dessinée ici sous le *n*°. 3, *Pl. CCCLIII*, & qui tient un roseau, *calamus*, pour écrire sur ce livre : c'est un bas-relief de terre cuite qui étoit incrusté dans les murs d'une chambre, sur le *Cœliolus* à Rome, où il fut trouvé en 1732 par Ficorini : cet auteur le publia dans son Traité *de Larvis scenicis* (*tab.* 54). On trouva quelques années après, sur le mont Cœlius, près de Sainte-Marie, le bas-relief du *n*°. 1, *Pl. CCCLIV*, publié d'abord par Boldetti, ensuite par Mamachi (*Antiq. chr. III*, *pag.* 333), qui représente un pédagogue instruisant deux enfans. Le pédagogue tient un rouleau, ainsi que l'enfant debout : il en a un autre à terre, près de lui, mais ses pieds sont posés sur un livre semblable aux nôtres, & dont le dos laisse voir six nervures. L'enfant assis écrit sur des tablettes avec un poinçon.

Martorelli a prouvé, non-seulement que les Romains ne se sont servis ordinairement que de livres, mais encore que les ornemens désignés par les mots *umbilicus*, *cornua*, *frontes*, *toga* ou *sindon*, *index* ou *titulus*, *lora*, *unci*, *color croceus*, &c. n'ont point rapport aux rouleaux, & qu'ils appartiennent aux livres. *Umbilicus*, analogue à l'*umbo* des boucliers, étoit un ornement rond, relevé en bosse, placé au milieu de la couverture des livres, orné de peintures, d'or ou d'argent. On voit distinctement les deux *umbilicus* du *n*°. 2, *Pl. CCCLIV*, qui représente un livre tiré des peintures d'Herculanum (*V*, *pag.* 375). *Cornua* étoient les quatre angles du livre, de même que les angles d'un autel étoient appelés *cornua altaris*. Par le mot *frontes* on désignoit le dos & la tranche. L'étoffe dans la-

quelle on enveloppoit un livre, & qui tenoit lieu d'un étui, étoit appelée par métaphore, *toga* & *sindon* (*Martial*, *X*, 93, & *XI*, 1). *Index* ou *titulus* annonçoit le nom de l'auteur, & il étoit écrit sur le dos. Les courroies, *lora*, & les crochets, *unci*, tenoient les livres fermés, comme on le voit aux livres les premiers imprimés. Les feuillets étoient peints à l'extérieur en jaune, *color croceus*, & on les enduisoit d'huile d'arbres résineux, tels que le cèdre, pour éloigner les insectes.

Les rouleaux, *codices* (& non *volumina*, selon l'opinion de Martorelli), sont bien connus aujourd'hui depuis la découverte de ceux d'Herculanum, & surtout depuis l'impression de l'un d'eux, Philodemus, sur la musique. Ces rouleaux ressemblent à ceux des *n*os. 3, 4, 5, 6, *Pl. CCCLIV*, qui sont tirés des peintures d'Herculanum (*II*. 7; *V*, 375; *II*, 55), excepté la figure lisant, qui est peinte sur un vase grec d'Hamilton (*II*, *Pl. CIII*), improprement dit *étrusque*. Ils sont longs de plusieurs pieds, quelques-uns de trente, larges d'un ou de deux; ils sont composés d'écorces de *papyrus* (espèce de jonc qui croît dans les eaux en Égypte), collées les unes sur les autres, en croisant les fibres des diverses écorces. L'écriture n'est pas continue, mais elle est coupée en petites colonnes, placées deux à deux dans le sens de la longueur. Cette manière d'écrire, que l'on observe dans le *Philodemus d'Herculanum*, n'est pas exclusive; car sur deux des rouleaux ici dessinés, les lignes sont parallèles à la longueur. De l'un de ces rouleaux pend une étiquette carrée avec ces caractères PA XX AN, placés sur trois lignes; elle sert à faire reconnoître de semblables étiquettes qui sortent des rouleaux déposés dans une boîte, *scrinium*. On voit de ces boîtes aux pieds des statues de Consulaires & d'autres Magistrats, & l'on croit qu'elles renferment les requêtes qu'on leur avoit présentées.

§. III. *Papyrus*, *charta*, *diphtera*, *pergamenum*.

Après avoir parlé de la forme des livres & de celle des rouleaux, je vais faire connoître leur matière. Un passage d'Hérodote, très-remarquable, cité au commencement de ce livre, nous apprend que d'abord on se servit, pour écrire, de peaux de chèvre & de brebis, *diphtera*; que de son tems, le cinquième siècle avant l'ère vulgaire, les Barbares n'employoient encore que les peaux. Les historiens grecs l'assurent expressément des anciens Perses. La jalousie des Rois d'Égypte contre les Rois de Pergame, qui formèrent, dans le premier siècle avant notre ère, une bibliothèque aussi riche que celle d'Alexandrie, leur fit interdire la sortie du *papyrus*; les derniers renouvelèrent alors l'usage des peaux, mais préparées de la même manière que notre parchemin, & appelées, à cause d'eux, *pergamenum*.

On prouve par des passages d'Homère & d'Hésiode, contre l'opinion de Varron, que l'usage d'écrire sur des *charta*, c'est-à-dire, sur les écorces du jonc d'Égypte appelé *papyrus*, étoit général chez les peuples policés de Grèce & d'Asie, avant le siecle d'Alexandre-le-Grand. Les rouleaux d'Herculanum en sont faits. On cessa au treizième siècle de se servir du *papyrus*, parce qu'à cette époque commença l'usage du papier de chiffons.

C'est des livres dont veut parler Dion-Chrysostome lorsqu'il dit (*Orat.* 21, *pag.* 272): « Les libraires, voyant que » l'on recherche les livres anciens (τὰ ἀρχαῖα τῶν βιβλίων), » comme mieux écrits, & écrits sur de meilleures ma- » tières, enfouissent dans des tas de blé les plus vils des » livres actuels, pour qu'ils contractent la couleur des » anciens, & ils les vendent pour tels. »

§. IV. *Encre*, *écritoire*, *roseaux*, *plumes*.

L'encre des Anciens différoit ordinairement de la nôtre, principalement par l'absence du sulfate de fer (vitriol). On sait que ce sulfate métallique, joint à la noix de galle & à la gomme, forme l'encre d'écriture, la seule dont il peut être ici question. Il paroît cependant que l'on en employoit une de même nature, du moins pour écrire sur des peaux; car dans le plus ancien Virgile du Vatican & dans le Térence de la même bibliothèque, les lettres sont enfoncées dans le parchemin, quelques-unes même l'ont percé, & elles sont devenues jaunes.

En examinant les rouleaux d'Herculanum on voit que leur encre, non-seulement ne contenoit pas de sulfate de fer, mais encore qu'elle étoit moins fluide que la nôtre. Les lettres sont encore plus noires que les feuillets de *papyrus*, quoique ceux-ci soient presque convertis en charbon: leur couleur & leur épaisseur en facilitent heureusement la lecture. Toutes ces lettres paroissent en relief sur le papier, par conséquent l'encre ressemble à celle de la Chine, & est une espèce de couleur épaisse. Pour composer cette encre on employoit la suie des résines (le noir de fumée), à laquelle on substituoit quelquefois le tartre (la lie de vin brûlée), l'ivoire brûlée, les charbons pilés. Quelles que fussent les matières qui entrassent dans sa composition, on la broyoit comme une couleur, on l'exposoit au soleil, mais probablement on ne la mettoit point sur le feu: telle fut l'encre du tems de Dioscoride, de Pline, & même encore au septième siècle, comme le prouvent les *Origines d'Isidore de Séville*. Depuis le cinquième ou le sixième siècle les Empereurs d'Orient ne signèrent qu'avec de l'encre rouge, faite d'abord avec la pourpre, ensuite avec le cinnabre.

La liqueur noire de la sèche, bien connue des Anciens, étoit-elle la base de leur encre, comme elle l'est aujourd'hui dans plusieurs contrées d'Italie? Winckelmann l'a nié, parce qu'aucun passage ne prouve que les Anciens aient fait usage de cette liqueur.

Avant les découvertes d'Herculanum on ne connoissoit pas la forme des écritoires des Anciens: on n'en avoit pas même cherché le nom ni chez les Hébreux qui en parlent, ni chez les Grecs qui lui donnèrent entr'autres noms celui de μελανοδοχεῖον, ni chez les Latins, qui l'appelèrent *theca calamaria*. Martorelli, cité si souvent dans ce livre, fit toutes ces recherches à l'occasion d'une écritoire dessinée ici de la grandeur de l'original, sous le *n*o. 1, *Pl. CCCLV*. Martorelli l'a décrite. Elle fut déterrée en 1745 près de Terlizzo, non loin de Bitonto, dans la terre de Bari. On la voit aujourd'hui dans le cabinet d'Herculanum. Elle est de bronze, ornée de figures & de rinceaux en argent. Le *n*o. 2, *Pl. CCCLV*, présente le dessus & le petit couvercle qui ferme l'encrier. Le *n*o. 3, *Pl. CCCLV*, présente le développement de cette pyramide octogone tronquée, avec les figures dont elle est ornée, Saturne, l'Aurore, la Lune, Mars, Mercure, Jupiter & Vénus, Divinités qui présidoient aux jours de la semaine, si l'on excepte l'Aurore, remplaçant ici le Soleil. Un passage précieux de Dion-Cassius (*tom. I*, *pag.* 124, *edit. Reimari*) nous apprend la cause de cet ordre, qui est différent de celui des orbes planétaires: il dit qu'en affectant chaque heure du jour & de la nuit à chacune des planètes, selon l'ordre assigné par les astronomes

égyptiens, la première à Saturne, la seconde à Jupiter, la troisième à Mars, la quatrième au Soleil, la cinquième à Vénus, la sixième à Mercure, la septième à la Lune, & la huitième à Saturne, en recommençant ainsi de suite pour les vingt-quatre heures, la première heure du second jour appartiendra au Soleil. Si l'on opère de même sur les heures du second jour, la première heure du troisième jour appartiendra à la Lune, &c. &c. Mais les Anciens, quoiqu'ils eussent mis les jours de la semaine sous la protection de ces Divinités, & qu'ils la commençassent par le jour de Saturne, ne donnèrent point les noms des Divinités à ces jours. Les Chrétiens en usèrent ainsi les premiers, comme on le voit dans le Code théodosien & ailleurs, en commençant aussi la semaine par le *sabbatum*, jour de Saturne, comme on le prouve par saint Jérôme (*Epist. ad Hebidiam*), & par saint Chrysostôme (*tom. V, pag. 525, edit. 1724*).

Le *n°.* 4, *Pl. CCCLV*, est une écritoire antique, de la grandeur de l'original, trouvée vers le milieu du dix-huitième siècle (*Martorel. I, p.* 17) dans les aqueducs souterrains de Naples, & qui appartient aux Vassalli de la même ville; elle est de marbre, octogone comme la précédente, ornée aussi jadis de sept figures en médaillons, dont on voit encore les places sur sept faces; la huitième de même est lisse. Le *n°. 5, Pl. CCCLV*, est une écritoire tirée des peintures d'Herculanum (*V, pag.* 375); elle est de même octogone, mais prismatique : on voit sur cette écritoire un jonc (*calamus*) pour écrire, taillé comme nos plumes, qui est de couleur jaune. C'est des mêmes peintures (*II*, 55) qu'est tirée l'écritoire cylindrique, double, du *n°. 6, Pl. CCCLV*, contre laquelle est appuyé un jonc taillé comme nos plumes, & dont les nœuds sont visibles; enfin on voit dans la *Paléographie de Montfaucon* (*p.* 24) la figure de Denys d'Halicarnasse qui écrit, tirée d'un manuscrit en parchemin de cet historien, conservé dans le palais Chiggi, écrit dans le dixième siècle. Entre les instrumens qui servent à écrire est une écritoire entiérement semblable à celle des Vassalli. Martorelli assure qu'elle est trop bien dessinée pour être du siècle du manuscrit, & qu'elle a été copiée sur un manuscrit beaucoup plus ancien.

On trouve en effet deux écritoires du dixième siècle, très-différentes, sur des peintures de ce siècle, publiées par Gori dans son *Thesaurus diptycorum* (*pag.* 3) : dans l'une, un homme assis a devant lui un pupitre & une table. Sur ses genoux il tient un livre; sur le pupitre est placé un rouleau chargé d'écriture. De la droite il trempe un roseau ou un pinceau dans une écritoire ronde placée sur la table : le *n°.* 1, *Pl. CCCLVI*, présente cette figure. La seconde figure tient aussi un livre, mais elle écrit sur un autre livre placé sur le pupitre. L'écritoire & l'instrument avec lequel elle écrit, sont les mêmes que ceux du numéro précédent.

Je parlerai ici des plumes, seulement pour dire que les Anciens ne les ont probablement point employées pour écrire; que le plus ancien texte qui en fasse mention est du cinquième siècle. C'est un passage de l'*Anonyme*, publié par Valois, qui nous apprend que Théodoric, Roi des Ostrogoths, dont il paroît avoir été contemporain, se servoit d'une plume pour signer les quatre premières lettres de son nom. Dans le septième siècle (celui d'Isidore de Séville) on se servoit encore du *calamus*, mais on employoit aussi la plume. Enfin on voit dans les écrits de Pierre-le-Vénérable, qu'au dixième siècle on ne se servoit plus en France que de la plume.

Le *calamus*, *καλαμος*, *juncus*, *arundo*, étoit une espèce de jonc que l'on tailloit pour écrire, & que l'on fendoit comme nos plumes. On en voit deux jointes aux écritoires dessinées ici. La fente n'est pas visible; mais dans une épigramme de l'*Anthologie* on lit : Καλαμοι μεσοσχιδεις, roseaux fendus dans le milieu. Ces joncs venoient d'Égypte, *niloticus calamus* (*Apul. Metam. lib.* 1, *initio*). On trouve encore en abondance, près de Damiette, le roseau dont les Orientaux se servoient & se servent encore pour écrire. Les Romains & les Grecs tiroient d'Égypte les *calamus*; mais les Grecs du Bas-Empire les tirèrent de Perse. Aujourd'hui encore les Orientaux, Grecs, Turcs, Persans, &c., se servent de roseaux que l'on recueille sur les bords du golfe Persique, près d'Aurac, & que l'on enfouit pendant six mois dans le fumier pour les durcir, pour leur faire prendre un vernis noir & jaune très-recherché.

§. V. *Tablettes, cire & style.*

Par le mot *tablettes* je désigne des planchettes de bois ou d'autre matière, 1°. tantôt légérement creusées pour recevoir la cire, le plâtre, &c., sur lesquels on traçoit l'écriture avec un style; 2°. tantôt nues, & sur lesquelles on écrivoit avec un *calamus* : telles étoient les tablettes de tilleul sur lesquelles Commode avoit écrit les noms de ceux qu'il vouloit faire mourir, γραμματειον των εκ φιλυρας..... γραφει (*Herodian. I, cap.* 52). On a trouvé à Herculanum des débris de la seconde espèce, & l'on y distinguoit quelques traits d'écriture. Les *n°s.* 2, 3, 4, 5, *Pl. CCCLVI*, sont des tablettes de la première espèce, & elles sont tirées des peintures d'Herculanum (*V, pag.* 375; *II*, 7; *III*, 237; *II*, 55). La première est formée d'un seul feuillet : on y lit CCCCXXXX H : S & d'autres caractères presqu'effacés, c'est-à-dire, quatre cent quarante sesterces; elle est peinte suspendue par son cordon à un clou. La seconde est de même garnie d'une espèce de poignée; elle en a près d'elle une autre brisée dans le milieu & chargée de traits presqu'effacés. La troisième présente deux feuillets liés par le dos comme ceux d'un livre : c'est un dyptique. On y voit des traces d'écriture & des trous dans la cire : un style est auprès. La quatrième enfin est un *polyptyque* ou tablette à plusieurs feuillets, qui sont aussi liés par le dos; elle ressemble entiérement à la précédente.

On renfermoit les tablettes, comme les livres, dans un étui. Gori (*Thesaur. diptych. I*) a publié celui du *n°.* 6, *Pl. CCCLVI*, qu'il croit être du cinquième siècle. C'est du même Recueil que sont tirées les tablettes renfermées dans un étui du *n°.* 1, *Pl. CCCLVII*; les styles du *n°.* 2, *Pl. CCCLVII*, dont l'un est renfermé dans un étui qui est joint à celui des tablettes, & la main tenant un style du *n°.* 3, *Pl. CCCLVII*.

Le *n°.* 4, *Pl. CCCLVII*, tiré des peintures d'Herculanum (*III*, 237), présente un auteur qui médite & qui compose. D'une main il tient des tablettes *polyptyques* (de plusieurs feuillets), & de l'autre le style, dont il porte la pointe à sa bouche. Le *n°.* 5, *Pl. CCCLVII*, est un bas-relief antique très-curieux, publié par Martorelli (*I, pag.* 128), & qui l'avoit déjà été par *Franc. Ptolemæus Senensis* (*Vetustalia, pag.* 203. *Romæ*, 1670). Le dernier croyoit y voir un malade & un officier public qui écrivoit son testament sur des tablettes avec un style; mais Martorelli pense que c'est un médecin qui écrit son ordonnance sur des tablettes, & il prouve, par divers témoignages, que les médecins anciens en usoient ainsi, parce qu'ils n'exerçoient pas eux-mêmes la phar-

macie, ainſi qu'on le croit généralement. La ſtatue d'Hygie, le bœuf que conduit un victimaire, le malade qui ne regarde point celui qui écrit, & qui ſemble plutôt parler à ſon épouſe, telles ſont les preuves de l'opinion de Martorelli.

Ce ſavant Napolitain a cherché auſſi à prouver que l'on ſe ſervoit de tablettes ſeulement pour écrire (comme on le fait aujourd'hui) des choſes du moment, des reſſouvenirs, des notes, des lettres en forme de billets, envoyées ſeulement en des lieux voiſins, &c.; en un mot, que l'on n'a jamais écrit ſur des tablettes, des poëmes, de longs diſcours; que jamais on ne s'en eſt ſervi pour des actes judiciaires publics, ni pour des teſtamens, quoiqu'en parlant de ces derniers actes les Juriſconſultes emploient des locutions qui font alluſion à la cire & aux tablettes; cependant on pourroit croire que les teſtamens olographes étoient écrits quelquefois ſur des tablettes, & que ces locutions des Juriſconſultes y avoient rapport.

En examinant les divers ſtyles deſſinés dans ce livre, on voit qu'ils étoient pointus par un bout pour écrire, & aplatis ou arrondis par l'autre pour effacer l'écriture : de là vint l'expreſſion *ſtylum vertere*, retourner le ſtyle, pour effacer.

On trouve, dans quelques bibliothèques, des tablettes enduites de cire & chargées d'écriture; mais elles ne ſont pas d'un ſiècle plus reculé que le quatorzième, & elles ne contiennent que les détails de voyage de quelques Princes avec les états de dépenſe. Des bandes de parchemin, collées ſur le dos des feuillets & couſues enſemble, font de ces tablettes des eſpèces de livres.

La cire de ces tablettes eſt noire ou d'un vert ſi obſcur, que l'on peut à peine le diſtinguer du noir; elle eſt mêlée avec de la poix ou avec d'autres réſines qui lui donnent la fermeté néceſſaire pour retenir l'écriture. Du moins ne peut-on l'effacer aujourd'hui ſans approcher les tablettes du feu.

§. VI. *Inſcriptions, teſſères pour les étiquettes, &c.*

On doit obſerver ſoigneuſement que les Grecs & les Romains avoient, comme les Modernes, deux eſpèces d'écriture; une écriture carrée pour les inſcriptions, & une écriture *courante*, ronde, abrégée, liée, &c. pour l'uſage habituel. A Pompéia & à Herculanum on a trouvé des inſcriptions grecques & des inſcriptions latines, gravées ſur les marbres & les pierres, en lettres carrées; & ſur les murs, des vers grecs, des affiches de location latines, écrits en écriture courante.

On donne le nom général de *teſſères* aux tables d'inſcription ſculptées ſous une forme ſemblable à celle du *n°*. 6, *Pl. CCCLVII*, qui eſt une inſcription portative du triomphe de Titus, & qui eſt tirée des bas-reliefs de ſon arc. En Grèce on gravoit les inſcriptions honorables ſur des boucliers ſuſpendus dans les temples, & quelquefois ſur des marbres ſculptés ſous la forme de boucliers. Les Romains imitèrent les Grecs, & ils donnèrent à cette eſpèce d'inſcriptions le nom de *boucliers votifs*. Le *n°*. 7, *Pl. CCCLVII*, en préſente un tiré des bas-reliefs d'Athènes (*Stuart*).

Depuis C. Gracchus, c'eſt-à-dire, depuis le ſecond ſiècle avant l'ère vulgaire, les Romains placèrent ſur les grands chemins des colonnes milliaires qui portoient des inſcriptions, & faiſoient connoître la diſtance des lieux voiſins, exprimée en milles; elle étoit exprimée en milles & en lieues (*leugæ*) depuis Lyon ſeulement, & en allant au nord, comme le dit Ammien-Marcellin, qui appelle cette ville *initium Galliarum*, le commencement des Gaules. Voici les proportions d'une colonne milliaire, déterrée en 1709 près de l'abbaye de Saint-Médard de Soiſſons. Sa forme totale eſt celle d'un cône tronqué, poſé ſur un cube : tout eſt d'une ſeule pierre. La hauteur totale eſt de 1 mètre 949 (6 pieds). La baſe cubique eſt haute de 0 mètre 378 (14 pouces); elle eſt large de 0 mètre 704 (2 pieds 2 pouces). Enfin, le cône tronqué, haut de 1 mètre 571 (4 pieds 10 pouces), a de circonférence par le bas 1 mètre 543 (4 pieds 9 pouces), & par le haut 1 mètre 434 (4 pieds 5 pouces).

Teſſères. Ce nom déſigne, chez les antiquaires, des inſcriptions de différente eſpèce. *Teſſères* pour les étiquettes, c'eſt-à-dire pour imprimer ſur des vaſes de terre cuite, avant la cuiſſon, les noms de la fabrique, de l'ouvrier ou du propriétaire; elles ſont ordinairement de bronze, gravées à rebours, & fixées à une boucle qui a quelquefois la forme d'un anneau ou bague. Montfaucon en a publié pluſieurs dans ſon *Antiquité expliquée*. J'en donne ici trois ſous les *n°s*. 8, 9 & 10, *Pl CCCLVII*, tirés du Recueil d'inſcriprions de Muratori (*IV*, 2101). *Teſſères* pour l'entrée des jeux, pour apparier les gladiateurs; elles ſe trouvent dans le livre des JEUX. *Teſſeres de libéralité* : c'étoient de petites tablettes carrées, garnies d'un manche, ſur leſquelles on écrivoit l'eſpèce & la quantité des diſtributions que faiſoient au peuple les Empereurs romains. Sur leurs médailles, la déeſſe Libéralité en porte une ſemblable. *Teſſères militaires* étoient de petites planches ſur leſquelles on écrivoit le mot du guet, & que les chefs ſubalternes ſe tranſmettoient de l'un à l'autre. *Teſſeres de propriété* ou *de redevance* : petites tables de bronze, ſur leſquelles on gravoit la donation d'un champ, d'un fonds de terre, &c. & les redevances dont on les chargeoit. Enfin *teſſères d'hoſpitalité* ; elles ſervirent ſouvent pour le dénoûment des pièces de théâtre : c'étoient deux morceaux de bois taillés dans la même branche, qui ſe ſéparoient ou ſe réuniſſoient à volonté. Elles étoient chargées d'entailles de diverſes formes, qui s'étendoient ſur les deux morceaux, comme les *tailles* de nos boulangers. On en donnoit un à un hôte, comme un gage d'amitié & de l'hoſpitalité que l'on vouloit exercer envers lui & envers ſes deſcendans porteurs de la *teſſère*. Sous le *n°*. 11, *Pl. CCCLVII*, on voit une *teſſère* qui ſervoit à un apothicaire pour imprimer, ſur de petites tablettes d'un onguent appelé *collyre égyptien*, fait avec le baume, ce nom & la propriété qu'il avoit d'éclaircir la vue, *ad claritudinem* ; d'adoucir les cuiſſons dans les yeux, *ad aſpritudinem*. Le deſſin préſente les deux faces gravées en creux de ce petit parallélipipède de ſtéatite, qui a été déterré près de Bourg, dans le département de l'Ain.

§. VII. *Calculs, Abaque pour compter.*

Les Anciens ſe ſervoient pour calculer, comme nous le faiſons encore au jeu de piquet, de jetons appelés *calculi* ; ils étoient de pierre, d'os, d'ivoire, &c. Dans les fouilles faites par Grignon dans les ruines d'une ville gallo-romaine, ſituée entre Joinville & Saint-Dizier, on a trouvé deux ou trois cents morceaux d'ivoire & d'os ronds, ſemblables à nos jetons, excepté l'épaiſſeur, qui eſt plus forte, & la forme, qui eſt légérement convexe : ce ſont vraiſemblablement des *calculi*. Sur un bas-relief du Capitole (*tom. IV*, *tab.* 20), on voit Trajan & Plotine aſſis. Auprès d'eux eſt un jeune homme tenant une

tablette, fur laquelle font placés plufieurs rangs de jetons, un de fept, & un fecond inférieur de fix, diminué d'un que l'index du jeune homme a pouffé entre les deux rangs.

On donnoit le nom d'*abaque*, *abacus*, à la tablette fur laquelle on calculoit avec les jetons ou avec la craie, & que les géomètres couvroient de pouffière pour tracer les figures de mathématiques.

Un abaque fort curieux eft celui qui fut publié par Marc Velfer (*Rer. Auguft. Vindel. Comment. pag.* 221), d'après d'anciens monumens. Un femblable étoit dans le cabinet de Sainte-Geneviève (*tab.* 11, *n*°. 1). En voici (*n*°. 12, *Pl. CCCLVII*) la defcription. Dans une tablette de bronze font percées des fentes ou rainures fur deux rangs, neuf grandes au rang fupérieur, & huit de moitié plus petites au rang inférieur. Dans les fentes inférieures joue un bouton, rivé en deffous. Dans la première fente fupérieure font quatre boutons pareils, cinq dans la feconde, & quatre dans les fept autres. Entre la troifième fente fupérieure & la feconde inférieure qui lui répond, eft gravée la lettre numérale I : ce font les unités, quatre dans le haut, & cinq dans le bas, exprimées par un feul bouton, le tout pouvant valoir neuf. Sous les autres font gravées les lettres numérales X, C; un huit arabe couché pour mille; CCIↃↃ pour dix mille; CCCIↃↃↃ pour cent mille, & un carré divifé par fes diagonales pour un million ou dix cent mille. Entre la feconde fente fupérieure & la première inférieure eft gravé le figne Θ, qui défigne les douze *unciæ* ou les douzièmes de l'entier. Les cinq boutons fupérieurs font des *unciæ*, & l'inférieur vaut fix *unciæ* : total, onze *unciæ* ou onze douzièmes. Enfin, la première fente fupérieure, qui n'a point de fente correfpondante, renferme quatre boutons deftinés à exprimer les fractions de l'*uncia* ou du douzième : auffi eft-elle divifée en trois fentes féparées fur l'abaque de Velfer, dont deux n'ont qu'un bouton; mais la troifième en a deux. Au premier bouton eft joint le figne de la *femiuncia* ou demi-once ou vingt-quatrième : c'étoit ordinairement S. Au fecond bouton eft joint le figne du ficilique ou quart d'once ou quarante-huitième : c'étoit un C retourné. Enfin, les deux derniers boutons, caractérifés par le figne 2, étoient des tiers d'once, *duellæ*, ou des trente-fixièmes. Pignorius, dans fon Traité *de Servis*, a publié deux abaques avec leur explication.

Les Grecs & les Romains fe fervoient de lettres pour calculer, comme nous employons les caractères arabes ou plutôt indiens, appelés *chiffres* (du mot τζιφρα, nom du zéro en grec du Bas-Empire). On le trouve pour la première fois dans le *Traité de l'Arithmétique indienne* de Planude, qui écrivoit dans le quatorzième fiècle. De tous ces caractères, le zéro feul fut employé chez les Grecs. On le trouve dans Ptolémée, mais feulement dans l'ufage des fractions fexagéfimales, où fon emploi fe borne à tenir la place d'un ordre fexagéfimal, degrés ou minutes ou fecondes, &c. qui manque entiérement. D'ailleurs, les unités étoient exprimées par α β γ δ ε ϛ (épifème *bau*) ζ η θ; les dixaines par ι κ λ μ ν ξ ο π ϟ (épifème *xoppa*); les centaines par ρ ς τ υ φ χ ψ ω & le figne appelé *fampi* (épifème *fampi*). Pour les mille ils reprenoient les caractères des unités fimples, avec cette feule différence que, pour les diftinguer, ils y joignoient l'*iota* foufcrit, ou qu'ils les marquoient d'un trait pardeffous. Enfin, pour les dixaines de mille ou myriades ils écrivoient la lettre M, chargée du nombre de la myriade. En général, leurs lettres numérales avoient à leur droite, vers le haut, un trait détaché pour les diftinguer des lettres du texte.

On connoît trop bien les lettres numérales des Romains pour en parler ici.

SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE.

LIVRE PREMIER.

COSTUMES DES ÉGYPTIENS.

N. B. Au moment où j'écrivois, l'admirable travail de la Commission d'Égypte n'avoit point encore paru (mars 1810). Le premier volume seul a été livré au public dans le courant de cette année. La fin de ce *Recueil d'Antiquités* est trop desirée pour pouvoir attendre la publication des travaux de nos savans voyageurs, comme je l'avois promis. Le *Voyage d'Égypte* de mon illustre confrère M. Denon suppléera à ce défaut. Le meilleur éloge que l'on puisse faire de cet ouvrage est de dire : On a peine à concevoir qu'un seul homme ait pu faire autant de dessins en si peu de tems, et y joindre autant de réflexions savantes et judicieuses. Mes lecteurs me sauront gré d'avoir reproduit ici ses dessins : l'examen d'une partie de ceux de la Commission m'en a fait apprécier la fidélité.

CHAPITRE PREMIER.

Observations générales.

On lit dans le chapitre II de la troisième partie de ce *Recueil d'Antiquités*, composé & publié avant cette suite, que « sur les plus anciens monumens de l'Égypte, ceux » que l'on trouve à Thèbes, à Éléphantis, &c. on voit » les têtes formées comme celles des Nègres. » J'avois été conduit à cette opinion par le plus grand nombre de ceux qui ont écrit sur l'Égypte avant le dix-neuvième siècle. Je vais réparer cette erreur. Un texte précis de Strabon nous apprenoit déjà que les Égyptiens ressembloient aux Hindoux (*lib.* 15, *pag.* 690 : 1620) : « Les » Indiens méridionaux ressemblent, dit-il, par la couleur » aux Éthiopiens, & aux autres Indiens par la chevelure » & la physionomie. Leurs cheveux ne sont pas crépus, » à cause de l'humidité de l'air; mais les Indiens sep- » tentrionaux ressemblent aux Égyptiens. » Voilà d'une part une distinction bien établie entre les Éthiopiens & les Égyptiens, & de l'autre une ressemblance formellement reconnue entre les Hindoux (les Indiens septentrionaux de Strabon) & les Égyptiens.

La description que fait M. Denon (*pag.* 62) des *Barabras* (gens d'en haut, d'au-delà des cataractes) qui sont répandus dans toute l'Égypte, convient aux Éthiopiens de Strabon. « Ce sont, dit-il, les habitans de la Nubie & des frontières de l'Abyssinie; ils n'ont ni graisse ni chair, mais seulement des muscles & des tendons..... Leur peau luisante est d'un noir transparent & ardent, semblable absolument à la patine des bronzes de l'autre siècle; ils ne ressemblent point du tout aux Nègres de l'ouest de l'Afrique. Leurs yeux sont profonds & étincelans sous un sourcil surbaissé, leurs narines larges avec le nez pointu, la bouche évasée sans que les lèvres soient grosses, les cheveux & la barbe rares & par petits flocons. »

Quant aux Égyptiens anciens, M. Denon croit avec raison les reconnoître dans les Cophtes, qui habitent presque toute l'Égypte. « Ils sont, dit-il (*pag.* 59) l'ancienne souche égyptienne, espèce de Nubiens basanés, tels qu'on en voit les formes dans les anciennes sculptures : des fronts plats, surmontés de cheveux demi-laineux; les yeux peu ouverts, & relevés aux angles; des joues élevées, des nez plus courts qu'épatés, la bouche grande & plate, éloignée du nez & bordée de grosses lèvres; une barbe rare & pauvre, peu de grâce dans le corps, les jambes arquées & sans mouvement dans le contour, & les doigts des pieds alongés & plats. » On voit ici sous les n°s. 1 & 2, *Pl. CCCLVIII*, deux têtes de Cophtes dessinées par le voyageur (*Pl. CVIII*). Le même auteur dit encore, en parlant des corps qui n'étoient point emmaillottés, comme les momies, & qui étoient couchés sur le sol des tombeaux de Kournou, la *Necropolis* de Thèbes (*pag.* 252) : « Ils me laissèrent voir que la circoncision étoit connue & d'un usage général; que l'épilation, chez les femmes, n'étoit point pratiquée comme à présent; que leurs cheveux longs & lisses, que le caractère de tête de la plupart tenoit du beau style. Je rapporterai une tête de vieille femme, qui étoit aussi belle que celles des Sibylles de Michel-Ange, & leur ressembloit beaucoup. » Comme il s'agit ici de détruire une erreur très-accréditée, je ferai encore une autre citation de M. Denon (*pag.* 139). Il dit, en parlant des peintures & des sculptures de Thèbes : « N'empruntant rien des autres nations, les Égyptiens ont copié leur propre nature, qui étoit plus gracieuse que belle. Celle des femmes ressemble encore à la figure des jolies femmes d'aujourd'hui : de la rondeur, de la volupté, le nez petit, les yeux longs, peu ouverts & relevés à l'angle extérieur, comme tous les peuples dont cet organe est fatigué par l'ardeur du soleil ou la blancheur de la neige; les pommettes des joues un peu grosses, les lèvres bordées, la bouche grande, mais riante & gracieuse; en tout le caractère africain, dont le Nègre est la charge & peut-être le principe »

J'en donne ici pour preuve les deux têtes des n°s. 3, 4, *Pl. CCCLVIII*, dessinées par le même voyageur (*Pl. CXXIV*, n°. 42, & *CXXI*, n°. 2). La première est celle du héros de la pompe triomphale sculptée sur le mur intérieur d'une des galeries d'une cour du temple, ou du

palais de la partie sud-ouest de Thèbes, près du bourg de Médinet-à-Bou. « Cette tête, dit-il, est sans doute portrait, puisqu'elle est toujours la même dans ses répétitions; elle n'a rien du caractère africain (des Nègres), mais elle a toute la noblesse & l'élégance des figures grecques. La seconde, dessinée plus en grand, est aussi la tête d'un héros; elle fait partie des bas-reliefs de Tentyre (*Dendera*).

Pour terminer ce que j'ai à dire sur les Égyptiens, je rapporterai une observation de M. Denon (*pag.* 227), qui peut être relative à leur stature. « A Tentyre je fis la découverte du tracé au crayon rouge d'une figure dont les *repentirs* avoient été couverts par un stuc léger, moyen que les Égyptiens employoient sans doute pour terminer davantage leurs bas-reliefs, & les peindre d'une manière indestructible. Je fis un dessin du contour du bas-relief & des lignes tracées pour la division des proportions de la figure..... On peut remarquer que, dans les principes égyptiens, la figure étoit divisée en vingt-deux parties & demie; que la tête en a deux & deux tiers, c'est-à-dire, la huitième partie du tout, & que ces proportions sont celles des Grecs pour le style héroïque.

CHAPITRE II.

RELIGION.

Lorsqu'on parle des Égyptiens qui vivoient dans les siècles antérieurs à Cambyse, la religion & ses ministres sont les objets sur lesquels l'histoire & les monumens fournissent le plus de matière, & cependant on n'est point encore parvenu à déchirer le voile qui les couvre. Peut-être même n'y parviendra-t-on jamais, parce que cette religion, du moins quant à l'enseignement public, n'eut pour fondement ni un dogme unique ni un système complet. Un nome adoroit des animaux que l'on se permettoit de tuer dans un autre, & réciproquement. On peut rapporter à la théologie égyptienne ce que Diodore de Sicile a dit (*lib.* 4, *cap.* 44) de la Mythologie : « Il est arrivé que les anciennes fables n'ont plus contenu une histoire unique & liée. » N'y ayant donc point de fil pour me conduire dans ce labyrinthe, je suivrai l'ordre alphabétique dans les deux sections qui partageront ce chapitre : 1°. les Divinités & les êtres divinisés; 2°. les personnes & les choses relatives au culte.

§. Ier. *Les Divinités & les êtres divinisés.*

Lucien (*De syriâ Deâ, n°.* 3, *pag.* 455, *tom.* 3, *in*-4°.) dit : « Et les Egyptiens aussi n'admirent anciennement aucune sculpture dans leurs temples. » De quel tems a-t-il voulu parler ? Tous les temples dont nos compatriotes ont vu & dessiné les restes sont ornés de beaucoup de sculptures.

Quoique je n'aie à considérer les Divinités de l'Égypte que relativement à leurs statues & à leurs emblêmes ou attributs, je crois cependant faire une chose utile à mes lecteurs, que de rapporter ici la filiation de ces Divinités, qu'a extraite d'Hérodote, de Diodore, &c. M. Gatterer, professeur à Gotting (*Comment. Gotting.* 1784, *p.* 3).

Ire. Classe. Huit Divinités président à chaque heure du jour : 1. *Mendes* ou le ciel étoilé, *Uranus* ou Pan des Grecs, & *Jupiter optimus maximus* des Romains; 2. *Rempha*, Phaénon & Saturne; 3. *Pizeus*, *Pidsoeis*, Phaéton & Jupiter; 4. *Ertosi*, *Moloch*, Pyroeis & Mars; 5. *Pire*, *Helios*, Soleil; 6. *Surot*, *Phosphorus* (*Leto*), Vénus (Latone); 7. *Piermez*, *Anubis*, Stilbon (Hermès) & Mercure; 8. *Piioh*, *Selene* (*Io*) & Lune. — Ces huit Divinités ont produit les suivantes.

IIe. Classe. Douze Divinités qui présidoient aux douze mois de l'année astronomique, & aux douze signes du zodiaque. 1. *Thouth*, Cancer, Thot, Hermès; 2. *Phaopi*, Lion, Vulcain; 3. *Athor*, la Vierge, *Aphrodite*, non Vénus; 4. *Choiak*, Balance, Bâton (soutien) du Soleil; 5. *Tybi*, Scorpion, Thyphon; 6. *Mechir*, Sagittaire, *Vamere*; 7. *Phamenoth*, Capricorne, Harpocrate; 8. *Pharmuthi*, Verseau; 9. *Pachon*, *Chon*, Poissons, Hercule-Egyptien; 10. *Payni*, Bélier, Amon; 11. *Epiphi*, Taureau, Epaphius, Apis; 12. *Mesori*, Gémeaux : mois de trente-cinq jours, y compris les cinq épagomènes, désignées d'abord sous le nom de *Cabiri*, & ensuite par celui de *Dioscuri primi & secundi.* — Ces douze Divinités ont produit les suivantes.

IIIe. Classe. Isis, Δημήτηρ, Cérès, qui représentoit le mois périodique de la lune, son voyage dans les douze signes, non la lune planète, qui étoit *Piioh*, ni la lune éclairant pendant les nuits, qui étoit *Bubastis.* — Osiris, Διονυσος, Bacchus, qui représentoit le voyage du soleil dans les douze signes, ou l'année solaire, soit civile ou vague, de trois cent soixante-cinq jours; soit astronomique, de trois cent soixante-cinq & un quart, non le soleil-planète, qui étoit *Piré*, ni le soleil éclairant pendant le jour, qui étoit *Orus.* — Orus, Appollon, qui représentoit le soleil éclairant pendant le jour, c'est-à-dire, le jour naturel, l'arc diurne, non le soleil-planète, qui étoit *Piré*, ni le cours du soleil, qui étoit *Osiris.* — Bubastis, Αρτεμις, Diane, qui représentoit la lune éclairant pendant la nuit, c'est-à-dire, la nuit naturelle, l'arc nocturne, non la lune-planète, qui étoit *Piioh*, ni le cours de la lune ou le mois périodique, qui étoit *Isis.* — Neitha, Αθηνα, Minerve, qui représentoit la *Néoménie* (nouvelle-lune), la plus voisine du jour où *Sirius* se lève peu avant le lever du soleil, c'est-à-dire, le commencement de la nouvelle année astronomique (non de l'année civile) : ce n'étoit pas la lune-planète ou *Piioh*, ni le cours de la lune ou *Isis*, ni enfin la lune éclairant pendant la nuit ou *Bubastis.* — Sothis *ou* Sothes représentoit l'étoile *Sirius* de la canicule, qui étoit consacrée à *Isis*, c'est-à-dire, au cours de la lune. L'époque astronomique des cours de la lune (ou le commencement & la fin des périodes) étoit attachée au lever héliaque (concourant avec le lever du soleil) de *Sirius.* — Serapis-l'ancien des Egyptiens ou le Pluton des Grecs, non le nouveau *Sérapis* de Sinope & des Ptolémées; il représentoit le soleil abaissé au dessous de l'horizon, éclairant les Antipodes, & non précisément le soleil parcourant les signes d'hiver. — Tithrambo, Divinité dont l'existence est très-douteuse. S. Epiphane seul

ſeul (*Adv. Gent. lib.* 3) en fait mention, & la reconnoît pour Hécate. — Cnuphis, Cneph, Chnuphis n'étoit pas un dieu ; c'étoit un perſonnage aſtrologique ; c'étoit le bon Génie, *Agathodæmon*, qui occupoit en aſtrologie le onzième lieu depuis le ſigne de l'horoſcope. — Osymandyas n'étoit ni un Dieu ni un Roi d'Égypte. Il repréſentoit l'harmonie des étoiles ou leur liaiſon intime ; en un mot, les conſtellations, leurs ſéries & leurs poſitions pendant tous les jours de chaque année vague de trois cent ſoixante-cinq jours.

Agathodémon. (Voyez *Serpent.*)

Amon ou *Ammon.* On ne ſauroit douter que ce dieu n'appartînt à l'ancienne théologie des Égyptiens, car la figure du *n°.* 5, *Pl. CCCLVIII*, eſt ſculptée (de trois quarts de nature) de haut-relief ſur la porte principale de l'intérieur du portique du temple qui eſt ſitué à *Eſſneh*, l'antique *Latopolis*, au deſſus de Thèbes. M. Denon (*p. xxxix*, *Pl. CXXIII*, *n°.* 1) penſe que cette figure eſt celle du dieu auquel étoit dédié ce monument, « le Jupiter-Égyptien, celui que l'on adoroit à Ammon. » Le *n°.* 6, *Pl. CCCLVIII*, a été publié par le même auteur (*Pl. XCVI*, *n°.* 50). « Ce morceau de bronze, dit-il, eſt d'une grande perfection, ſoit par la fonte, ſoit par la manière dont il eſt réparé. Il peut donner à lui ſeul une idée de la perfection où les Égyptiens avoient porté cet art. » On peut donc penſer que les têtes humaines qui ont des cornes de bélier, telles que celle de la planche X, font l'ouvrage des Grecs, exécuté peut-être d'après les figures d'Ammon, qu'adoroient les Lybiens & les Carthaginois.

Animaux du Nil. (Voyez *Poiſſons*).

Anubis. On voit dans la *Planche CCXLI* (*n°.* 1) ce dieu égyptien ſous la forme & avec les attributs que lui donnoient les Grecs : on le verra ici tel que le repréſentoient quelquefois les Romains. La figure du *n°.* 7, *Pl. CCCLVIII*, eſt priſe d'une lampe de terre cuite publiée par Paſſeri (*tom. III*).

Apis. (*Voyez la page* 99).

Arbres. Des arbres ont-ils été adorés par les Égyptiens, comme l'ont été des arbriſſeaux & des herbes ?..... M. Denon, qui a deſſiné tant d'hiéroglyphes, dit qu'il n'a vu qu'un ſeul arbre dans les tableaux hiéroglyphiques : c'eſt à Karnak (Thèbes orientale), dans un bas-relief de la partie intérieure du grand temple.

Avant-bras (Divinité ſans) ou, pour parler plus exactement, ſans bras. Le *n°.* 8, *Pl. CCCLVIII*, eſt tiré des bas-reliefs de *Tentyra*, « Divinité, dit M. Denon (*Planche CXXI*, *n°.* 4), que j'ai rencontrée ſouvent dans les tableaux hiéroglyphiques, repréſentée toujours graſſe & ſans avant-bras. Ses deux jambes ſont réunies dans une gaîne : celle-ci a cela de particulier, qu'il lui ſort de la nuque un *lotus* flétri. Seroit-ce encore un mauvais vent engraiſſé des déſaſtres de la Terre? »

Balance des dieux. Le *n°.* 1, *Pl. CCCLIX*, eſt tiré des peintures d'un manuſcrit égyptien de *papyrus*, trouvé à Thèbes. A ce deſſin publié par M. Denon (*Planche CXLI*, *n°.* 8) ce ſavant a joint les réflexions ſuivantes : « Les deux figures qui ſont ſous le fléau de la balance, & qui paroiſſent en régler l'équilibre, ſemblent être des perſonnages vivans, car leurs bras & leurs jambes ſont rouges (couleur des Egyptiens), de couleur animée. La petite figure qui met une Divinité dans un des baſſins de la balance, & qui paroît établir l'équilibre de l'autre baſſin, dans lequel on voit l'emblême de la Terre, n'eſt vêtue que d'une toile blanche (vêtement ſans couleur que portoient tous les Égyptiens), & ſes chairs ſont rouges. Les deux extrémités du fléau de la balance ſont terminées par deux fleurs de *lotus*, pour déſigner peut-être l'équilibre des eaux, qui ſeul fait fleurir cette plante. La figure de chien ou de cynocéphale, placée au deſſus du ſupport, eſt verte ; elle a un gros ventre, & elle épanche de l'eau ſur l'image de la Terre, que lui préſente un initié coiffé du maſque d'Oſiris. Ce cynocéphale eſt peut-être le vent de la pluie, celui qui preſſe les nuages contre les montagnes de la lune, & qui produit la trop grande ou la trop petite inondation : la figure d'Oſiris paroît en chercher l'équilibre avec ſes deux mains. »

Bon Génie. (Voyez *Serpent.*)

Canope. Quoique j'aie déjà fait deſſiner un beau Canope à la *Planche CCXLII*, cependant je crois devoir publier encore celui-ci, parce qu'il prouveroit l'ancienneté du culte de Canope, ſi l'on doit lui donner ce nom, *n°.* 2, *Pl. CCCLIX.* M. Denon l'a tiré des peintures qui ornent les tombeaux creuſés dans la colline qui borde Thèbes au ſud-oueſt. « Ce vaſe eſt, dit-il (*Pl. CXXXV*, *n°.* 35), d'une très-belle forme & peint de couleur d'argent. La richeſſe eſt diſtribuée avec une noble ſimplicité. La figure agenouillée qui l'embraſſe & la tête de Jupiter (Amon) qui lui ſert de couvercle, annoncent qu'il devoit contenir quelque liqueur ſacrée, & ſon gouleau, qu'il ſervoit à des libations. »

Cercopithèque. (Voyez *Cynocéphale*).

Coiffures des Divinités, des animaux ſacrés, des Prêtres, des Initiés, &c. J'ai fait deſſiner dans cette *Planche CCCLIX* la précieuſe collection de toutes les coiffures emblématiques & hiéroglyphiques que M. Denon a formée d'après les bas-reliefs & les peintures des monumens égyptiens (*Pl. CXV*, *n°s.* 1 & 30). « J'ai pu remarquer, dit-il, *page xxxv*, que la plupart de ces coiffures, non-ſeulement étoient poſées ſur la tête des Divinités, mais encore ſur celles des Prêtres & des Héros triomphateurs, & qu'elles étoient différentes ſelon la fonction ou la circonſtance de la fonction du culte de telle ou telle Divinité. J'en ai trouvé en bois doré, en pierre dure, en pâte & en porcelaine, ayant toutes un anneau qui les rendoit ſuſceptibles d'être portées. J'en ai vu attachées au cou des momies, & qui pourroient faire croire que c'étoit des amulettes indiquant telle ou telle Divinité, ou une marque de dignité indiquant le grade d'initiation où étoit arrivé celui qui la portoit. » Des chiffres ſerviront à les ſpécifier.

Chat (le dieu), *Ælurus* d'après le nom grec. La figure de cette Divinité, que j'ai donnée dans la *Planche CCXL*, n'eſt pas aſſez caractériſée pour que la tête puiſſe être diſtinguée de celle du lion : c'eſt pourquoi j'ai fait deſſiner ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CCCLX*, la figure véritable de ce dieu, qui a été publiée par Caylus dans ſes Recueils d'Antiquités (*tom. II*, *Pl. VII*). Les hiéroglyphes gravés ſur la plinthe qui le porte lui & deux petits chats doivent diſſiper tous les doutes.

Cneph, *Cnuphis* & *Chnuphis.* On voit ici, ſous le *n°.* 2, *Pl. CCCLX*, la figure du palais Barberini de Rome, citée à la *page* 98, & que Winckelmann (*Mon. ant.* 79) a publiée ſous le nom de *Cneph.*

Cœur. (Voyez *Canope*, *pag.* 100).

Crocodile. Dans la *Pl. CCXLI* j'ai fait deſſiner un crocodile d'après les naturaliſtes. Ici, ſous le *n°.* 3, *Planche CCCLX*, on trouve une figure humaine, avec une tête de crocodile, qui eſt ſculptée dans le petit temple placé à *Tentyra*, derrière le grand temple. M. Denon, qui l'a deſſinée (*Pl. CXXVI*, *n°.* 3), dit auſſi que l'on voit dans

la partie intérieure du portique du temple à Effneh, l'antique *Latopolis*, un crocodile fculpté fur le couronnement du portique, ayant un autel devant lui & recevant une offrande. On trouve auffi dans ce même temple plufieurs grandes figures d'hommes avec des têtes de crocodile (*ibidem*, *pag.* 148).

Croix garnie d'une anfe. J'avois déjà dit en 1788, à l'article Clef de mon *Dictionnaire d'Antiquités*, & d'après Caylus, que cette efpèce de croix, furmontée d'un anneau que tiennent les Divinités égyptiennes, étoit une clef. J'avois ajouté qu'elle défignoit la crue du Nil, parce qu'elle rappeloit l'ouverture des canaux dans lefquels on le recevoit. M. Denon confirme cette obfervation (*page xxxvij*). « La figure, dit-il, à laquelle fa forme a fait donner le nom du *tau* grec, & que l'on a cru, je ne fais pourquoi, être un *phallus*, à tous les rapprochemens que j'ai pu en faire, eft la clef des digues & des canaux, l'emblême de l'inondation, & pour l'Égypte le figne du plus grand bienfait de la Divinité. »

Cynocéphale & *cercopithèque*. Dans la *Pl. CCXL*, *n*°. 3, on voit le finge proprement dit, celui qui n'a pas de queue, qui a le mufeau du chien, le *cynocéphale*, enfin notre magot. On a pu le confondre aifément avec Anubis, qui avoit auffi la tête de chien. Auffi Lucien (*Toxar.* 28, *II*, *pag.* 537) parle-t-il de plufieurs cynocéphales d'argent, volés dans un temple d'Anubis. Sur une lampe romaine de terre cuite (*Pafferii*, *tome III*), on voit le cynocéphale du *n*°. 4, *Pl. CCCLX*.

Juvénal (*XIV*, 4) parle d'un *cercopithèque* d'or qu'il avoit vu dans un temple d'Égypte. Ce finge à queue eft une des efpèces de guenons, la mone ou le callitriche, qui font originaires de l'Arabie & des parties feptentrionales de l'Afrique. Il n'eft pas étonnant, après cela, qu'on en ait trouvé la repréfentation dans les grottes qui font creufées au fud des Pyramides de Memphis, à environ cent cinquante toifes du Sphinx. On la voit dans le *Voyage de M. Denon* (*Pl. XCVII*, F), & ici fous le *n*°. 15, *Pl. CCCLX*.

Épervier. Je dis à l'article d'Osiris, *pag.* 98, que l'épervier étoit l'emblême d'Ofiris ou du Soleil; auffi a-t-on vu cet oifeau placé fur un autel, dans les bas-reliefs des temples d'Égypte (*Denon*, *pag. xxxvj*).

Globe ailé. (*Voyez la page* 98.)

Harpocrate. (*Voyez la page* 99.)

Hippopotame. (*Voyez la page* 100.)

Horus. (*Voyez la page* 99.)

Huppe. La tête de cet oifeau, remarquable par la huppe qui lui donne fon nom, furmonte les bâtons ou les fceptres que tiennent ordinairement les figures des bas-reliefs & les hiéroglyphes égyptiens. Cet oifeau, dit Élien (*Animal. lib.* 2, *c.* 16; *& lib.* 16, *c.* 5), étoit le fymbole de la joie & de la piété, c'eft-à-dire, de l'amour filial. C'eft encore un des oifeaux les plus abondans de l'Égypte; il y devient familier & prefque domeftique.

Ibis. En 1790 j'ai écrit dans mon *Dictionnaire d'Antiquités*, à l'article de l'Ibis, que cet oifeau étoit une variété du courli, & qu'on l'avoit à tort confondu avec la cicogne. Pour confirmer mon opinion, je citerai le témoignage de mes confrères MM. Cuvier & Geoffroy-Saint-Hilaire, qui ont examiné depuis les momies d'ibis, & je fais deffiner l'ibis du *n*°. 6, *Pl. CCCLX*, prife dans les bas-reliefs du temple d'*Hermontis* par M. Denon (*Pl. CXXII*, *n*°. 6). Il dit à ce fujet (*pag. xxxvj*) : « Cet oifeau a difparu du fol de l'Égypte. On dit que de tems à autre on en voit encore quelques individus dans le lac de Menzaleh, entre Damiette & Pelufe; cependant, malgré mes queftions obftinées aux chaffeurs du pays & à tous ceux qui s'occupent d'hiftoire naturelle, je n'ai trouvé perfonne qui m'ait affuré en avoir vu. » La figure que l'on voit ici au *n*°. 7, *Pl. CCCLX*, a été deffinée par le même voyageur (*Pl. CXX*, *n*°. 8) dans les temples de l'île de *Philæ*. C'eft une Ifis, excepté la tête & le cou, auxquels on a fubftitué la tête & le cou de l'ibis, chargés de la coiffure ordinaire de la Déeffe.

Ichneumon ou rat de Pharaon, de la famille des mangouftes. Cet animal tenant une place dans les fables égyptiennes, j'ai cru devoir en donner ici au *n*°. 1, *Pl. CCCLXI*, un deffin d'après celui de M. Denon (*Pl. CVIII*, *n*°. 1), qui dit : « Il y en a de la groffeur d'une loutre & du même poil. Il mange les poules & les œufs. Quant à fon antipathie pour le crocodile, dont il mange, dit-on, les œufs, dont il dévore les inteftins, &c., c'eft un conte ridicule. Ces deux animaux n'ont entr'eux aucun rapport; ils n'habitent même pas les mêmes parages : on ne voit point de crocodiles dans la Baffe-Égypte; on ne voit point d'ichneumon dans la haute. »

Ifis. J'ai donné à la *Pl. IX*, *n*°. 5, une tête d'Ifis, qui eft évidemment grecque. J'ai dit, *page* 5, que cette Déeffe eft ordinairement coiffée avec la dépouille d'une pintade; c'eft une erreur : cette dépouille appartient au vautour, qui a la tête & le cou nus. On le verra plus diftinctement dans cette tête d'Ifis, *n*°. 2, *Pl. CCCLXI*, qui a été publiée par Caylus (*Recueil d'Ant. tom. I*, *Pl. XV*). Le *n*°. 3, *Pl. CCCLXI*, préfente la figure d'Ifis la mieux confervée que l'on ait jamais vue. M. Denon l'a deffinée (*Pl. CXX*, *n*°. 3) au fud de la partie latérale du grand temple de *Tentyra*, où elle eft très-bien fculptée de grandeur naturelle. « Elle a, dit-il (*page xxxviij*), fur la tête, un temple, le difque de la lune, les cornes de la vache, le vautour dont les ailes lui fervent de coiffure, les cuiffes & les jambes couvertes des ailes de l'épervier, le corps & l'épaule gauche couverts d'écailles de poiffon, affife fur un tronc décoré de tiges de *lotus*, en tenant une fleur pour fceptre, & de l'autre main une clef des canaux; enfin tout ce qui parle de l'eau, de l'inondation, de tout ce qui produit & fait germer, le raffemblement de tous les attributs de cette Divinité bienfaifante. »

Latos ou *latus*. Ce poiffon du Nil a été retrouvé par mon confrère M. Geoffroy-Saint-Hilaire dans les mêmes parages où il étoit adoré; il l'a reconnu pour le plus grand du Nil, la *perca nilotica*, qui atteint deux à trois mètres de longueur, & qui eft fort recherchée par les Égyptiens.

Lotus, herbe. Cette *nymphea* défigne, fur les monumens égyptiens, l'inondation en général, ou particuliérement l'entrée du Nil dans les canaux; car elle ne croît que dans l'eau ftagnante, & elle ne fe trouve jamais dans le courant du fleuve. L'ibis pofé fur le *lotus* étoit auffi un emblême du même phénomène, de même qu'Ifis affife fur la fleur de cette plante. — Le *lotus* forme fouvent le fût & le chapiteau des colonnes, furtout dans les temples d'Ifis, qui étoit l'emblême de la Terre : les Égyptiens y ont employé encore les joncs, furtout le *papyrus* à tige triangulaire, les palmiers, la vigne, &c.

Lumière (émiffion de la). M. Denon a deffiné (*Pl. CXVI*, *n*°. 7) une frife du grand temple de *Tentyra*. Il dit à ce fujet (*page xxxvj*) : « Le globe qui eft au centre doit être le foleil, d'où part le faifceau de lumière qui vient tomber fur la Terre. J'ai été fi fouvent dans le cas de m'affurer de cette opinion fur ces deux

figures, que je crois là pouvoir donner comme irrévocable. Cette espèce de pluie de globules triangulaires décore l'embrasure de presque tous les larmiers ou fenêtres qui donnent de la lumière dans l'intérieur des temples..... Le même ornement décore (*Pl. CXVII*, n°. 1) la partie supérieure de la principale porte de la nef du temple d'*Apollinopolis magna* : c'est le Soleil qui répand sa lumière sur la Terre; opinion d'autant plus probable, que le temple étoit dédié à Apollon, & que le lieu où est placé cet ornement est un des plus remarquables. »

Memnon. « On trouve, dit M. Denon (*page xxviij*), devant le *Memnonium* (à Thèbes occidentale), la ruine de la plus grande statue de l'Égypte; elle avoit soixante-quinze pieds. On voit encore le torse & les cuisses : il y a sur le bras une inscription hiéroglyphique. Il est probable que c'étoit la statue de Memnon, puisqu'elle se trouve devant l'édifice qu'Hérodote & Strabon ont indiqué comme étant le *Memnonium*, puisqu'on a mis une grande volonté à le renverser; ce qui suppose un projet de découvrir un mystère célèbre, ou de détruire un objet de culte, & parce qu'elle est seule. » J'examinai (*pag.* 250.) près de *Médinet-a-Bou* (Thèbes occidentale), les deux colosses dits de Memnon, & le bloc de granit qui est entre ces deux statues. Je me persuadai davantage que ce bloc étoit la ruine de ce colosse d'Osimandue, dont l'inscription bravoit le tems & l'orgueil des hommes, que les deux figures qui sont restées debout sont celles de sa femme & de sa fille, & que, dans un tems bien postérieur, les voyageurs en ont choisi une pour en faire la statue de *Memnon*, &, selon la propagation ordinaire de l'enthousiasme, sans l'avoir entendue rendre des sons au lever de l'aurore. Sur celle des deux statues qu'on est convenu d'appeler *Memnon* sont inscrits les noms des savans & illustres personnages grecs & latins qui sont venus pour entendre les sons qu'elle rendoit, disoit-on, lorsqu'elle étoit frappée des premiers rayons de l'aurore : parmi ces noms on trouve celui de l'impératrice Sabine, femme d'Hadrien. — Ces deux statues ont cinquante-cinq pieds d'élévation (*page xiij*); elles sont d'un seul bloc, posé sur un sol élevé : on les apperçoit de cinq lieues. »

Mendès. (*Voyez la page* 100.)

Nil. (*Voyez la page* 99.)

Obscénités, parties sexuelles adorées. Les premiers Chrétiens & ceux qui professent aujourd'hui un rigorisme outré, ont blâmé & blâment l'usage des Anciens, qui ont représenté dans leurs monumens les parties sexuelles de l'homme. Les Égyptiens en ont souvent agi ainsi, surtout pour les figures d'Osiris. Je dois dire d'abord que le mot *obscénités* ne s'applique aux représentations des parties sexuelles qu'alors que ces représentations rappellent des attitudes lascives, & dans le dessein d'allumer l'imagination : sans cela il seroit défendu de publier des planches, des préparations anatomiques. On lit dans Diodore de Sicile (*lib.* 1, *c.* 88) : « Quelques-uns disent que la partie sexuelle de l'homme étant la cause de la génération de l'homme & de la durée de sa race pendant tous les siècles, a été pour cela l'objet d'un culte religieux. » Artémidore (*lib.* 1, *cap.* 47) dit aussi : « La partie sexuelle de l'homme est appelée par quelques-uns *le nécessaire*, parce qu'il est le symbole de la nécessité. » Hérodote (*lib.* 2, *pag.* 127, 128, 129) parle dans le même sens. On ne peut douter, d'après des textes aussi précis, que la représentation des parties sexuelles ne fût le plus souvent, chez les Anciens, une espèce de hiéroglyphe, un symbole, &c. de la création & de la fécondation.

Œil. (*Voyez Canope, page* 100.)

Œuf. (*Voyez page* 98.)

Oiseaux sacrés. (*Voyez Ibis, Épervier, Vautour.* Le *trochilus* est le petit pluvier d'Hasselquist.

Osiris. Dans l'article de ce dieu (*page* 98) j'ai cité une pierre gravée du Palais-Royal, sur laquelle il est représenté probablement de la manière dont les Grecs le figurèrent. On le voit ici au n°. 4, *Pl. CCCLXI.*

Poissons sacrés (*Animaux du Nil*). Mon confrère M. Geoffroy-Saint-Hylaire a écrit un Mémoire qui a pour titre : *Recherches sur les Animaux du Nil connus des Grecs, & sur les rapports de ces Animaux avec le système théogonique des anciens Égyptiens.* Il a été imprimé par extrait dans le *Bulletin philomatique* de l'an 10 (1802), & j'en donne ici la substance : 1°. L'oxyrinque ou bec aigu : il n'y a en Égypte que le *mormyrus kannumé* de Forskal, auquel ce caractère convienne : il a le museau pointu comme celui du fourmillier-tamanoir ; il est appelé *quechoué*. Ce n'est point le brochet (*lucius L.*), car il n'y a dans le Nil ni brochet, ni esturgeon, ni orphée, ni gade. 2°. *Lepidotus*, écailleux par excellence : ce n'est point la dorade ; c'est l'une des cinq espèces de carpes (*cyprinus*) que l'on trouve dans le Nil, le *cyprinus binni* à écailles grandes & chatoyantes. 3°. Le *latos* (*voyez plus haut son article*). 4°. *Alabes*, non saisissable : c'est le *macroptéronote charmuth* (*silurus anguillaris*), couvert de mucosité & de forme alongée. 5°. *Coracinus*, ressemblant au corbeau. La description qu'en donne Athénée fait reconnoître le *labrus niloticus*, dont le râlement se rapproche assez du cri de la corneille. 6°. *Porc*, qui grogne comme le cochon, & qui, dit Strabon, échappe à la voracité des crocodiles par les fortes épines dont il est pourvu près de la tête : c'est le *silurus clarias* d'Hasselquist, dont les premiers rayons font entendre, au moyen d'un frottement dans les cavités où s'articulent ces osselets, un bruit rauque assez fort. 7°. Le *phagre*, ainsi nommé à cause de sa voracité, reconnoissable à la couleur rouge de ses nageoires, & qui annonce la crue du Nil par son arrivée en Égypte : c'est le *salmo dentex*, à qui de grandes & fortes dents s'entre-croisant, & toujours visibles à l'extérieur, donnent un aspect formidable. Les poissons les plus petits sont, dans le commencement de l'inondation, entraînés par le courant. Le phagre, qui marche sans cesse à leur poursuite, devance de cette manière l'arrivée des grandes espèces. 8°. *Silurus* : Pline dit que c'est un poisson d'une grande taille, qu'on trouve dans le Nil & dans le Gange, & dont la chair, d'une excellente qualité, est débarrassée d'arêtes : c'est le silure schilde, *silurus mystus*. 9°. *Citharus*, poisson-lyre. D'après les descriptions de Galien, de Pline & d'Oppien, c'est le *salmo rhomboidalis*. La longueur, la finesse, la direction & le parallélisme de ses côtes rappellent les cordes de la harpe. 11°. *Mugil* : c'est le *mugil cephalus*, qui est répandu le long des côtes de toute la Méditerranée. 12°. *Dilychnus*, double-lampe. Le mot οςρακιον désignoit, chez les Grecs, & les carapaces des tortues, & les coquilles des mollusques. La seule tortue que l'on trouve dans le Nil est la *testudo triunguis*, dont les deux carapaces ont plus de rapport avec la forme des lampes antiques, que les deux coquilles de quelques mollusques habitans du même fleuve. 13°. *Physa*, soufflet, poisson qui se gonfle : c'est le *tetrodon lineatus*. 14°. *Bœuf*, que Strabon & Pline décrivent comme un poisson plat, cartilagineux, dont le museau se termine en pointe : c'est le *raia aquila*, la raie-mourine, qui porte

encore le nom de *bœuf* (*baquao* en arabe) aux environs de Rosette & de Damiette, où, dans la saison d'été, on la pêche souvent. 15°. Un grand coquillage qui rend la voix semblable à un hurlement. Il faut sans doute reconnoître ici une coquille univalve de la famille des *strombes* (fuseau, scorpion, &c.), dont on se sert encore en Égypte en guise de cor : on l'apporte des côtes de la Mer-Rouge, & elle ne se trouve pas dans le Nil. 16°. *Typhlinus*, presque aveugle. Ce poisson, dont *Hesichius* fait mention, est le *silurus electricus*, qui a les yeux non-seulement remarquables par leur petitesse, mais encore recouverts d'un voile formé par un épiderme assez épais. 17°. L'*anguille* : celle du Nil est la *muræna anguilla* de Linné. 18°. *Mœotis* : on sait seulement que les habitans de l'île Éléphantine lui rendoient quelques honneurs. D'après cela M. Geoffroy soupçonne que c'est une espèce encore inédite & très-voisine du *silurus schilon*, parce que ce poisson est fixé pour ainsi dire aux environs des cataractes, parce qu'il se plaît au dessus des roches granitiques baignées par les eaux qui entourent l'île Éléphantine. Il nage sur le dos : sa forme est à peu près celle d'un bateau; sa couleur générale, à l'exception du ventre qui est noir, est précisément celle de l'argent. L'extrême longueur de l'épine de la nageoire dorsale lui a fait donner le nom spécifique d'*abousary* (père du mât). Notre naturaliste l'a vu dessiné dans les peintures de plusieurs grottes dépendantes des sépultures de Thèbes, où il est représenté nageant sur le dos. 19°. Hérodote, après avoir compté au nombre des animaux qui vivent dans le Nil, le crocodile & l'hippopotame, fait mention d'une troisième espèce d'amphibie. On a cru long-tems que c'étoit une loutre, fondé sur la représentation d'un animal aquatique représenté dans la mosaïque de Palestrine; mais on ne connoît point de loutre en Égypte, & le seul quadrupède qui en ait quelques habitudes, qui vive dans l'eau & qui se nourrisse principalement de poissons, est un très-grand lézard du Nil, très-voisin du *lacerta-monitor*, dont M. Daudin a formé l'espèce du *tupinambis* du Nil. Ce lézard ressemble parfaitement à la prétendue loutre de la mosaïque de Palestrine.

Porcelaine ou *faïence* d'Égypte. M. Denon dit (*p.* 251) : « En visitant les tombeaux de Thèbes, je trouvai des corps emmaillotés & sans caisse, posés sur le sol, & il y en avoit autant que l'espace pouvoit en contenir dans un ordre régulier. Je vis là pourquoi on trouvoit si fréquemment de petites figures de terre vernissée, tenant d'une main un fléau, & de l'autre un bâton crochu. L'enthousiasme religieux alloit jusqu'au point de faire poser les momies sur des lits formés de ces petites Divinités. J'en remplis mes poches en les ramassant à la poignée. »

Scarabée. A la page 100 j'ai fait connoître l'espèce de scarabée qui étoit adoré par les Égyptiens. Ici on le voit sous le *n°.* 5, *Pl. CCCLXI*, d'après un dessin de M. Denon (*Pl. XCVII*, *n°.* 12), qui dit : « Le scarabée est l'emblême de la sagesse, de la force, de l'industrie. Son image se trouve partout, ainsi que celle du serpent; il occupe la place la plus distinguée dans les temples, non-seulement comme ornement, comme attribut, mais comme objet de culte : celui-ci se portoit au côu. Il y en a de porcelaine de toute couleur, de pierre de touche, de cornaline, de jaspe, de pierre ollaire. Sur le dessous, qui est plat, sont gravés des hiéroglyphes extrêmement variés; il est dessiné de la grandeur de l'original.

Sérapis. On voit à la *Pl. CCXXXIX*, *n°.* 3, la figure de Sérapis; sa tête à la *Pl. IX*, *n°.* 6, & les articles qui sont relatifs à ce dieu, aux *pages* 5 & 98.

Serpent. Le serpent joue un grand rôle dans la mythologie égyptienne. M. Denon (*Pl. CIV*, *n°.* 1) a dessiné d'après nature le serpent qui est gravé ici sous le *n°.* 6, *Pl. CCCLXI* : c'est celui dont les Psylles se servent encore aujourd'hui pour leurs jongleries. Lorsqu'il est irrité, il se dresse, comme on le voit dans le dessin : sa gorge se gonfle, se dilate, s'aplatit; mais il n'est ni méchant ni dangereux. Il est souvent gravé dans les hiéroglyphes. M. Blumenbach (*Specim. Hist. natur. Antiq.* 1808) dit à son sujet : « Sur les monumens les plus anciens des Égyptiens, on remarque des serpens dont le cou est très-enflé. Plusieurs auteurs les ont pris pour des *naias* des Indes, & ils en tirent une preuve de plus, que les Égyptiens ont emprunté leur culte des Indiens : cependant cela ne prouve rien pour leur opinion; car il y a parmi les serpens de l'Égypte une espèce appelée *hajen*, qui peut de même enfler son cou. » Sur une des plates-bandes du portique du grand temple de *Tentyra*, on voit deux fois la Divinité du *n°.* 7, *Pl. CCCLXI*, qui porte deux serpens au lieu de cou & de tête (*Denon*, *Pl. CXXXI*, *n°.* 1). Dans le même *Voyage* on trouve (*Pl. CXXVI*, *n°.* 6) une figure à tête de serpent; elle est sculptée dans le portique du temple de *Latopolis*, à Esneh, où il y a tant d'autres figures de serpens.

Sphinx. Je parle des sphinx à la *page* 101, & j'en publie plusieurs dans les *Pl. CCXXXVI*, *CCXLII*, *CCXLIII*. Je dis à la *page* 101, que l'addition des ailes peut faire distinguer les sphinx grecs des sphinx égyptiens, qui en sont dépourvus. Le plus célèbre de tous les derniers est le sphinx colossal, qui subsiste encore près des pyramides de Memphis. « Quoique ses proportions soient colossales, dit M. Denon (*page* 78), les contours qui en sont conservés, sont aussi simples que purs. L'expression de la tête est douce, gracieuse & tranquille : le caractère en est africain; mais la bouche, dont les lèvres sont épaisses, a une mollesse dans le mouvement & une finesse d'exécution vraiment admirables : c'est de la chair & de la vie..... On n'a jamais été surpris que de la dimension de ce monument, tandis que la perfection de ce monument est plus étonnante encore (*Pl. XX bis*, *n°.* 1)..... A Karnak (Thèbes orientale), dans les avenues de sphinx, qui ont quelquefois plus de trois kilomètres (une grande demi-lieue) de longueur, on en voit encore qui avoient des têtes de femme, de lion, de bélier & de taureau (*ibidem*, *pag.* 194). » Après celui de Memphis on peut placer, comme très-ancien, celui du *n°.* 8, *Pl. CCCLXI*, qui est gravé avec une finesse admirable à la pointe & sur les quatre faces de l'obélisque du Soleil, au Champ-de-Mars à Rome (*Winck. Mon. ant. n°.* 78); il est remarquable par ses mains d'homme, dont les ongles sont extrêmement alongés au-delà des doigts : c'est ainsi que les gens riches les portent en Chine. Ce sphinx semble faire l'offrande d'un obélisque qu'il tient dans ses mains : nouvelle preuve de la liaison de ces monumens avec le culte religieux des Égyptiens.

Un des plus anciens sphinx grecs, si l'on en juge par la sévérité du style, est celui du *n°.* 1, *Pl. CCCLXII*; il est pris d'un vase grec peint (*Hamilton*, *I*, *Pl. CXX*). On trouve le même caractère à celui du *n°.* 2, *Pl. CCCLXII*; il est gravé sur un poids antique de Chio, & il ressemble à celui des médailles de cette île. Caylus l'a publié dans ses Recueils d'Antiquités (*II*, *Pl. XLIX*). On trouve dans la même Collection (*III*, *Pl. LX*) le sphinx du *n°.* 3, *Pl. CCCLXII*, dont la roideur & la sévérité

rappellent le ſtyle égyptien, quoiqu'il porte des ailes. Enfin, on voit dans la Collection des bronzes d'Herculanum (*II*, *51*) celui du *n°*. 4, *Pl. CCCLXII*, qui préſente le genre de coiffure le plus recherché. Les artiſtes qui compoſent des arabeſques feront ſatisfaits de trouver dans ce Recueil une grande variété de ſphinx.

Typhon. J'ai dit à la *page* 5, que le *Typhon* des Grecs étoit un autre ſymbole mythologique que celui des Égyptiens : c'eſt une vérité reconnue. J'y ai ajouté que le Typhon des Égyptiens étoit le ſymbole du vent d'orient, qui empêchoit la fertiliſation de leur pays en brûlant & en deſſéchant : telle eſt l'opinion générale des érudits. M. Denon, d'après l'étude du climat & des vents de l'Égypte, ſemble reconnoître deux ou plusieurs Typhons (*pag.* 101) : « Typhon entrant myſtérieuſement dans le lit de ſa belle-ſœur Iſis eſt l'emblême de l'empiétement des ſables de Lybie ſur les terres fertiles de l'Égypte, dans le *Delta* & ſur les bords du Nil. » Ailleurs il dit, au ſujet d'un bas-relief (*pag. xxxvj*) du *Typhonium* de *Tentyra* (*Pl. CXVI*, *n°*. 3), que l'on voit ici au *n°*. 5, *Pl. CCCLXII* : « C'eſt le mauvais Génie ou le vent d'oueſt; il a une tête de vieillard, le corps gras & de la forme de celui d'un enfant, une queue qui va en groſſiſſant, & qui eſt auſſi longue que les jambes; il eſt toujours coiffé du même ornement. Celui qui lui fait pendant eſt une Divinité du même genre : la tête a tout à la fois le caractère du chien, du cochon & du crocodile; il a les mamelles pendantes comme les femmes égyptiennes, un gros ventre & les pattes de lion. Cette Divinité, auſſi répétée que l'autre, & l'accompagnant le plus ſouvent, m'a paru être la Divinité du temple d'*Hermontis* (*Pl. CXX*, *n°*. 4) ici *n°*. 6, *Pl. CCCLXII*, où elle eſt pluſieurs fois reproduite. On trouve fréquemment des figures de ces deux Divinités en forme d'amulettes, en pâte de verre de couleur & en porcelaine..... Elles étoient très-révérées, ſoit pour le bien qu'on en attendoit, ſoit pour le mal qu'on en pouvoit craindre, ſoit également pour les deux cauſes; car je les crois l'emblême des deux vents qui produiſent l'inondation, & peuvent la rendre ou inſuffiſante ou trop conſidérable. » Cette opinion paroît confirmée par quelques bas-reliefs du temple d'*Hermontis*, où l'on voit cette figure de Typhon coupant les tiges du *lotus*, plante qui étoit le ſymbole du débordement.

Caylus a publié (*Rec. d'Antiq. III*, *Pl. IV*, *n°s*. 1, 2) la figure d'un Bacchus indien, qui reſſemble beaucoup à celle du Typhon du *n°*. 7, *Pl. CCCLXII*, tirée des bas-reliefs du *Typhonium de Tentyra* (*Denon*, *Pl. CXVI*, *n°*. 6). C'eſt au même temple qu'appartient la tête du *n°*. 8, *Pl. CCCLXII* : c'eſt une de celles qui ſervent de chapiteaux aux colonnes d'un périſtyle.

Vaches ſacrées. Pluſieurs villes d'Égypte nourriſſoient des vaches, & leur rendoient un culte : telles furent *Momemphis*, *Buſiris*, *Aphroditopolis*, *Heliopolis*, *Memphis*, *Hermontis*, *&c.* « On voit, dit M. Denon (*pag. xlj*), des vaches dans les bas-reliefs du temple d'*Hermontis*. Ces figures de vaches ſont-elles des ſignes céleſtes, des conſtellations ? Eſt-ce Iſis qui leur confie ſon fils *Orus* pendant que le ſoleil eſt dans le ſigne du lion, ſur la peau duquel elles ſont aſſiſes ? Au deſſous on voit le même petit *Orus* alaité par deux vaches. Dans les figures de côté, Iſis ſemble défendre ſon fils de Typhon, en acte de couper les tiges de *lotus*. Dans les peintures d'un manuſcrit qui a été trouvé dans l'enveloppe d'une momie (*Denon*, *Pl. CXXXVI*) ici *n°*. 1, *Pl. CCCLXIII*, paroît Iſis ſous la figure d'une vache, dont les mamelles ſont très-apparentes; elle eſt coiffée comme les figures humaines de cette Divinité, & elle a ſur le cou une eſpèce de joug que j'ai trouvé à la figure du dieu *Apis* dans le bas-relief hiſtorique de la pompe triomphale du temple ou palais de Thèbes, à Médinet-a-Bou. »

Vautours ſacrés. Les mêmes cauſes produiſent ſouvent les mêmes effets, quoique dans des climats différens. « Quand on veut tirer avantage de quelques bêtes ſauvages, dit Paw (*Recherc. ſur les Égypt. I*, 153), il vaut alors mieux leur accorder des priviléges, comme cela eſt établi à Londres & dans les colonies anglaiſes au ſujet des *vautours*. En parlant de ces oiſeaux, Linnæus fait mention de la célèbre loi égyptienne qui prononçoit, comme l'on fait, peine de mort contre ceux qui en détruiſoient un..... Il n'eſt point facile de l'excuſer, hormis que les Égyptiens n'y aient été forcés par les dégâts des ſouris, dont les vautours ſavent purger les campagnes d'une manière admirable. » On voit ſouvent le vautour dans les peintures & les bas-reliefs égyptiens. Iſis eſt coiffée ordinairement avec ſa dépouille, & non avec celle de la pintade, comme je l'ai dit ailleurs par erreur. On ne lui a pas toujours conſervé ſa forme naturelle. « A *Tentyra* (*Denon*, *pag. xxxvj*, *Pl. CXVI*, *n°*. 1) ici *n°*. 2, *Pl. CCCLXIII*, un oiſeau à tête de vautour, ſans plumes, ſortant d'une eſpèce d'œuf qui lui ſert de corps, eſt ſouvent répété dans toutes ſortes d'attitudes dans les plafonds, les ailes étendues, tenant dans les pattes l'eſpèce de bâton avec la palme que l'on voit ici en avant. Il accompagne auſſi les Héros & les Rois dans les bas-reliefs repréſentant les victoires & les triomphes, & il ſemble alors un Génie protecteur. »

§. II. *Les perſonnes & les choſes ſacrées.*

Autels. Sur les monumens du culte égyptien, les autels ne préſentent pas une forme remarquable; mais dans une peinture d'Herculanum (*II*, 315), relative à ce culte, on voit l'autel du *n°*. 3, *Pl. CCCLXIII*, ſur lequel le feu eſt allumé. Caylus en a publié deux dans ſon *Recueil d'Antiquités* (*tome I*), ici *n°s*. 4, 5, *Pl. CCCLXIII*. Le premier eſt de marbre noir. Il les croit des monumens du culte égyptien, parce qu'ils ont été apportés d'Égypte. Ce motif n'empêcheroit pas qu'ils n'euſſent ſervi aux Grecs établis en Égypte : je pencherois même pour cette opinion.

Arabeſques. Ils ſont relatifs à la religion des Égyptiens, parce qu'ils ſont partie des hiéroglyphes. Voici l'article du *Voyage d'Égypte*, *pag.* 139, dans lequel M. Denon en parle. « Un quatrième genre d'hiéroglyphes ſembloit être conſacré à l'ornement : nous l'avons appelé improprement, & je ne ſais pourquoi, *arabeſque*. Adopté par les Grecs au tems d'Auguſte, il fut admis chez les Romains; & dans le quinzième ſiècle, lors de la renaiſſance des arts, il nous fut tranſmis par eux comme une décoration fantaſtique, dont le goût étoit tout le mérite. Chez les Égyptiens, employé avec le même goût, chaque objet avoit un ſens ou une moralité, décoroit en même tems les friſes, les corniches, les ſoubaſſemens de leur architecture (*Voyez les Pl. CXVI & CXVII du même Voyage*). J'ai retrouvé à *Tentyra* des repréſentations de périſtyles de temples en caryatides, exécutées en peintures aux bains de *Titus*, copiées par Raphaël, & que nous ſingeons tous les jours dans nos boudoirs, ſans imaginer que les Égyptiens nous en ont donné les premiers modèles. »

Bateau ou *barque*. « Les Égyptiens, dit M. Denon (*pag. xxxvj*, *Pl. CXVII*, *n°*. 7), ont toujours exprimé le

mouvement par un bateau ; ce qui est naturel à un peuple qui vit toute l'année, ou sur le bord d'un fleuve, ou au milieu d'un débordement. Dans les bas-reliefs d'un temple de *Philé*, on voit la Terre figurée par un globe porté sur une barque, & obombré par le vautour, ici au *n°*. 6, *Pl. CCCLXIII.* » Porphyre dit que les Égyptiens ne croyoient pas qu'il convînt aux dieux de marcher sur la terre ; c'est pourquoi ils les représentoient sur des barques. »

Bâtons ou *sceptres*. Le scholiaste d'Aristophane, sur la *Comédie des Oiseaux* (1354), dit que le sceptre des Rois d'Égypte étoit surmonté d'une cicogne, & terminé en bas par la figure d'un hippopotame. Cette coutume de porter des bâtons ornés de symboles divers étoit générale en Égypte, dans les pompes civiles & religieuses. Les bas-reliefs & les peintures des édifices de cette contrée ne présentent qu'un très-petit nombre de figures qui n'en portent point. On ne pourroit les reproduire tous ; mais en voici quelques-uns que M. Denon a dessinés dans les temples de *Tentyra* (*Pl. CXIX*, *n°s*. 7, 8, 9, 10, 11 & 13), *n°s*. 7, *Pl. CCCLXIII*, & 1, 2, 3, 4, 5, *Pl. CCCLXIV*. Le serpent sacré est placé sur trois de ces bâtons : la huppe sur le second, une tête de bélier sur le troisième, le *lotus* épanoui sur le quatrième, un petit temple-monolithe sur le sixième, & une plume d'autruche sur le premier. Tous ces objets étoient consacrés dans le culte égyptien.

Bœuf sacrifié. Quoique les bœufs *Apis* & *Mnévis* fussent adorés en Égypte, un bas-relief du grand temple de *Tentyra*, dessiné par M. Denon (*Pl. CXXVII*, *n°*. 2), nous apprend que l'on y sacrifioit des bœufs. Dans ce tableau de la pièce ouverte de l'appartement qui est sur le temple on voit un sacrificateur présenter à Osiris la cuisse & le cœur d'un bœuf qu'il vient d'immoler.

Cheval ailé. Sur la troisième plate-bande du plafond du portique dans le grand temple de *Tentyra* sont sculptés les deux chevaux ailés du *n°*. 6, *Pl. CCCLXIV*. M. Denon, qui les a dessinés (*Pl. CXXII*, *n°*. 1), dit (*page xxxix*) : « C'est la seule fois que j'aie vu la figure d'un cheval dans des tableaux hiéroglyphiques : on peut voir ici, comme dans les tableaux de batailles, que les Égyptiens les savoient très-bien dessiner ; c'est aussi dans les plafonds de ce portique qu'est sculpté (*Pl. CXXII*, *n°*. 9) l'oiseau à tête de cheval du *n°*. 7, *Pl. CCCLXIV*. »

Cochon. Dans un bas-relief de la face intérieure de la principale porte du temple d'*Hermontis* (*Denon*, *Planche CXXVI*, *n°*. 4) on voit sur les parties latérales d'un grand tableau, des cochons auxquels on paroît faire la chasse.

Giraffe. Sur la partie extérieure de la muraille qui fait le fond du temple d'*Hermontis*, est sculptée la giraffe du *n°*. 8, *Pl. CCCLXIV* : « c'est, dit M. Denon (*p. xxxix*, *Pl. CXXII*, *n°*. 17), la seule que j'aie vue dans l'innombrable quantité d'hiéroglyphes ou de bas-reliefs que j'ai observés pendant mon séjour dans la Haute-Égypte. »

Hiéroglyphes. « Les hiéroglyphes, dit M. Denon, *page* 139, exécutés de trois manières, sont aussi de trois genres, & peuvent avoir aussi trois époques. Par l'examen des édifices que j'ai été dans le cas d'observer, j'ai pu juger que ceux qui devoient être les plus anciens n'ont qu'un simple contour creusé sans relief, & très-profondément ; les seconds, ceux qui font le moins d'effet, sont simplement en relief très-bas, & les troisièmes, qui me paroissent du meilleur tems, qui sont à *Tentyra*, d'une exécution plus parfaite qu'en aucun lieu de l'Égypte, sont en relief au fond d'un contour creusé. Le quatrième genre est celui des arabesques (*Voyez ce mot*). Enfin, à travers les figures qui composent les tableaux, il y a de petits hiéroglyphes qui paroissent n'être que l'explication des tableaux, & qui, avec des formes simplifiées, sembleroient une manière plus rapide de s'exprimer, une espèce d'écriture *cursive*, si l'on peut dire ainsi en parlant de sculpture. »

On pourroit croire, d'après un passage de Strabon (*lib.* 17, *pag.* 806, *edit* 1620), que la connoissance des hiéroglyphes étoit déjà perdue avant le tems où il écrivoit, avant le règne de Tibère.

Initiés. (*Voyez Prêtres & Initiés.*)

Monolithes, faits d'une seule pierre. M. Denon dit (*pag.* 167) : « Les sanctuaires les plus secrets contenoient encore de plus mystérieux sanctuaires, des temples *monolithes*, qui étoient des tabernacles qui contenoient ce qu'il y avoit de plus précieux, ce qu'il y avoit de plus sacré, & peut-être même l'oiseau sacré qui représentoit le dieu du temple, l'épervier, par exemple, qui étoit l'emblême du soleil, auquel précisément ce temple de l'île de *Philé* étoit consacré. J'ai trouvé (*pag. xxij*) sur un lange de momie la représentation d'un de ces petits temples, avec une porte grillée & fermée, & un autre avec la porte ouverte, un oiseau dans le temple, *Pl. CXXV*, *n°*. 18 (ici au *n°*. 9, *Pl. CCCLXIV*), & un troisième où le gardien des oiseaux les surveille pendant qu'ils prennent l'air, *Pl. CXXV*, *n°*. 13 (ici au *n°*. 10, *Pl. CCCLXIV*). »

Nilomètre. On voit ici au *n°*. 1, *Pl. CCCLXV*, un hiéroglyphe représenté de la grandeur de l'original. M. Denon, qui l'a dessiné (*Pl. XCVI*, *n°*. 18), dit : « Un bâton fiché dans un support, & garni de plusieurs traverses, est répété souvent dans les hiéroglyphes. On croit avec vraisemblance que c'est le *nilomètre*, symbole de l'inondation. Celui-ci est en pâte bleue : il n'est pas terminé ; il ressemble à l'empreinte d'une pâte de camée qui n'auroit pas été réparée. »

Nœud. « L'espèce de nœud (*Denon*, *pag. xxxvj*, *Pl. CXVII*, *n°*. 1) qui forme un anneau autour de la queue d'un grand serpent ailé se trouve presque partout : il est joint à toutes les palmes que l'on porte dans toutes les cérémonies, au bâton que l'on met dans la main de toutes les Divinités ; il renferme nombre d'inscriptions, de celles qui paroissent, par leur position, être les plus sentencieuses »

Obélisques. « J'apperçus, dit M. Denon (*pag.* 229), sur les murs extérieurs des petits édifices qui sont à côté du sanctuaire du temple de Karnak (Thèbes orientale) un personnage faisant l'offrande de deux obélisques : on peut inférer de ces sculptures, que les monumens du genre des obélisques étoient votifs. »

Patère. On voit ici, sous les *n°s*. 2, 3 & 4, *Planche CCCLXV*, le dessus, le dessous & la coupe d'une patère égyptienne. « Ce morceau, dit M. Denon (*pag.* 238, *xxxij*, *Pl. C*), est digne des plus beaux tems des arts chez toutes les Nations qui s'en sont occupées. J'ai trouvé dans les tombeaux des Rois, à Thèbes, cette espèce de patère en terre cuite jaunâtre, très-fine : les ornemens sont d'un goût exquis, & l'exécution parfaite. Les deux têtes sont celles d'Isis & d'Osiris ; le dernier, sous la figure d'un épervier, a le bec usé : l'ornement qui est au dessous est la plante & le bouton du *lotus*. »

Prêtres & Initiés. Avant l'expédition de nos compatriotes nous avions peu de monumens authentiques qui

repréfentaffent des Prêtres égyptiens. Kircher avoit publié un bas-relief de la vigne *Médicis* à Rome, dans lequel paroiffent fix figures que Montfaucon (*Antiq. expliquée, II, Pl. CXVI*) croit être des perfonnages religieux. Le deffin eft fi groffier, que l'on diftingue à peine leur fexe, & tous les fix portent de longs cheveux; ce qui m'empêche de les reproduire ici. Je ne dirai pas la même chofe du beau bas-relief du palais *Mattei*, publié par *Bartoli* (*Admir. rom. Antiq.* 16), & reproduit par Montfaucon (*II, Pl. CXVI*). Je l'ai fait graver de nouveau : l'on voit ici les quatre figures fous les *n*^{os}. 5, 6, 7 & 8, *Planche CCCLXV.* Caylus (*Recueil d'Antiq. III, Pl. VIII*) a reconnu pour un Prêtre égyptien la figure du *n*°. 1, *Pl. CCCLXVI.* Les *Monumenta Matteiorum* (*tom. III, tab.* 24) préfentent la femme du *n*°. 2, *Pl. CCCLXVI.* Elle eft fculptée fur un marbre où l'on voit un Romain vêtu de la toge, tenant l'*acerra* de la main gauche, & jetant de la droite l'encens dans le feu d'un autel qui ne s'élève pas au deffus de fon genou. A la droite de l'autel eft placée fon époufe, qui eft ici deffinée; enfin, dans la Collection d'Herculanum (*Pitture II*, 321 & 315) on trouve deux facrifices égyptiens, d'où font tirées les figures 3, 4, 5 & 6, *Pl. CCCLXVI.*

Hérodote affure que les Égyptiens n'avoient point de *Prêtreffes* (*lib. II, pag.* 20 : *Weffeling*), & cette obfervation eft confirmée par l'examen récent des fculptures & des peintures que préfentent les monumens de l'Égypte. On voit cependant trois femmes dans les bas-reliefs religieux du palais *Mattei*, que j'ai fait deffiner ici; mais on doit remarquer que ces marbres ont été fculptés à Rome dans les commencemens de l'ère vulgaire, & que les myftères d'Ifis, auxquels ils ont rapport, reçurent en Italie & en Grèce de grandes modifications.

Tous les auteurs s'accordent à dire que les Prêtres égyptiens avoient la tête & le vifage rafés; quelques-uns ajoutent même qu'ils fe rafoient tout le corps de trois en trois jours (*Herodot., lib. II, pag.* 121; *Diodor., III, cap.* 3; *Lucian., tom. III, pag.* 60, *&c.*). Les figures des numéros précédens le prouvent évidemment : les femmes feules y ont des cheveux. Hérodote dit encore que ces Prêtres portent un feul vêtement de lin, λινέην μούνην; des chauffures d'écorce de végétaux, ὑποδήματα βύβλινα, & qu'ils n'en peuvent porter d'autres. Apulée (*Meta. II, pag.* 63, *in ufum*), dit auffi : *Linteis amiculis*; mais Appien (*Bell. civil., IV, tom. II, p.* 991 : *Tollii*), parlant du coftume d'un Prêtre d'Ifis que le profcrit *Volufius* emprunta pour fe déguifer, dit : Στολὴν καὶ τὰς ὀθόνας ἐνέδυ τὰς ποδήρεις; ce qui pourroit faire croire que le coton étoit employé, comme le lin, pour les vêtemens de ces Prêtres (depuis Domitien fe cacha parmi les Ifiaques, *Tacite, hift. III*, 74). Quant à la chauffure, Apulée (*loco citato*) dit qu'elle étoit d'écorce de palmier, *palmeis baxeis*, & *Marcianus Capella* (*II, pag.* 28 : 1599), d'écorce de jonc entrelacée, *ex papyro textili.* On reconnoît cette chauffure dans le bas-relief du palais *Mattei*, au principal perfonnage, celui qui porte le grand vafe de l'eau du Nil; lui feul auffi porte une ample draperie par-deffus fa tunique. Jofèphe (*Antiq. judaic., lib. II, c.* 5, *in fine*) & Achmet (*Oneirocr., cap.* 48, *pag.* 131) parlent d'un manteau de pourpre commun aux Rois & aux Prêtres.

Le fecond perfonnage en dignité du même bas-relief n'a d'autre vêtement qu'une draperie qui le couvre feulement du nombril aux chevilles des pieds, & un bonnet fans rebord, garni au deffus de chaque oreille d'une plume droite. Il tient des deux mains un rouleau d'écriture : c'étoit l'interprète des chofes faintes. Le Prêtre qu'a publié Caylus porte le même vêtement : fa coiffure feule eft différente. On trouvera dans la fection précédente les diverfes coiffures des Prêtres, des Initiés, &c., mais fans explication, parce que les conjectures les plus vraifemblables fur ces objets font dénuées de fondemens écrits.

Des quatre figures d'Herculanum, les deux premières ont fur la tunique un manteau découpé en pointes fur les bords : l'une porte l'eau du Nil dans un vafe qu'elle tient des deux mains, & a la tête rafée & découverte; l'autre tient un fiftre & le petit vafe appelé *fitulus*; elle a la tête couverte avec le manteau : les deux dernières figures tiennent chacune un fiftre, ont la tête rafée, & ne portent que la draperie, dans laquelle le bas du corps eft enveloppé.

Dans le bas-relief du palais *Mattei* on voit deux femmes, reconnoiffables à caufe de leurs chevelures & de la gorge qui eft indiquée. La première eft coiffée, comme Ifis, avec une fleur de *lotus* placée fur le front. Elle tient d'une main le *fitulus*, efpèce de vafe garni d'une anfe, & un ferpent eft entortillé autour de l'autre bras. La feconde tient un fiftre, & le *fimpulum*, petit vafe à long manche, avec lequel on puifoit dans un plus grand. La Prêtreffe de l'autre marbre du palais *Mattei* porte une ample chevelure treffée autour de la tête, furmontée d'un ornement qui rappelle la coiffure d'Ifis. Une large bande d'étoffe, jetée comme un baudrier autour de fon torfe, eft ornée de croiffans & de rofettes. Elle tient le *fitulus* d'une main; l'autre main eft détruite.

Appien (*de Bell. civil., IV, pag.* 991, *tom. II* : *Tollii*) dit : « L'édile *Volufius* étant profcrit, emprunta » d'un Prêtre d'Ifis, fon ami, fa ftole, fes habillemens » de coton qui defcendoient jufqu'aux pieds, fe couvrit » avec la tête d'un chien, &, ainfi déguifé en Initié, il fe » réfugia auprès du fils de Pompée. » Ce paffage nous rappelle que les Initiés & les Prêtres égyptiens fe couvroient la tête & le vifage avec des mafques qui repréfentoient les animaux confacrés aux Divinités auxquelles ils fe dévouoient.

Porphyre (*de Abftinent., lib. IV*) nous apprend que les Prêtres égyptiens tenoient toujours les mains cachées fous leurs habits, mais de diverfes manières, & que ces manières diverfes étoient relatives à leurs miniftères différens.

A ces monumens religieux & aux notions écrites que nous avions fur les Prêtres égyptiens je joindrai quatre figures tirées du *Voyage de M. Denon.* La première, qui fe trouve ici fous le *n*°. 7, *Pl. CCCLXVI*, eft deffinée fur un manufcrit égyptien (*Denon, Pl. CXXXVI*) de *papyrus*, trouvé dans l'enveloppe d'une momie : elle porte le mafque de l'épervier facré; elle tient un bâton & la croix avec une anfe : c'eft probablement un Prêtre ou un Initié. Pour rendre raifon des couleurs des tableaux, on les a exprimées dans la gravure de cette figure & de la fuivante par les tailles : la taille horizontale indique le rouge, la verticale le bleu; la taille inclinée le vert, & la taille croifée le noir. La figure du *n*°. 1, *Pl. CCCLXVII* (*Denon, Pl. CXXXVI*), deffinée fur le même manufcrit, préfente une offrande à une vache. « Ce Prêtre, dit M. Denon, porte une tunique blanche & croifée, qui l'enveloppe depuis la moitié des reins jufqu'à la moitié des jambes, foutenue par des bretelles qui paffent fur fon épaule droite, qui eft nue, ainfi que fes bras. Sur la tête il a un capuchon jufte que l'on pourroit croire de mailles, qui tourne autour de fes

oreilles, & les lui laiſſe découvertes. » La forme de ſa chauſſure eſt très-remarquable, à cauſe des deux eſpèces d'arc qui vont du coudepied aux orteils : elle ſera décrite dans le chapitre des COSTUMES CIVILS.

Le Prêtre du *n°* 2, *Pl. CCCLXVII*, porte un emblême ſacré. Il eſt ſculpté ſur la face intérieure d'un mur du temple principal de l'île de Philé (*Denon*, 121, 9). Son coſtume eſt très-ſimple : la chauſſure & la jupe ordinaires ; celle-ci eſt ſoutenue par deux bretelles.

Le *n°*. 3, *Pl. CCCLXVII*, eſt un Prêtre ſculpté ſur le mur de la pièce ouverte qui eſt placée ſur le comble du grand temple à Tentyra. Son bâton eſt terminé par une fleur de *lotus*. « L'ornement qui eſt ſur ſon juſtaucorps, dit M. Denon (*Pl. CXXI, n°*. 7), prouve que les parties de la figure qui paroiſſent nues étoient couvertes d'un tiſſu en mailles. La bordure de ſon vêtement reſſemble au ſigne qui d'ordinaire repréſente l'eau.

Sacrifices d'hommes. « J'ai trouvé, dit M. Denon (*Pl. CXXIV, n°*. 2), ce groupe (*n°*. 4, *Pl. CCCLXVII*) très-ſouvent répété dans les peintures qui décorent les tombeaux des Rois de Thèbes. La figure attachée à un poteau qui eſt terminé par une tête de loup ou de chakal, & qui a la tête coupée, eſt toujours noire, avec le caractère nègre : celui qui tient le coutelas eſt toujours rouge. Il y avoit donc des ſacrifices humains ? Le poteau ſacré indiqueroit que c'étoit une cérémonie religieuſe & non un ſupplice ; que c'étoit une victime & non un coupable ; que c'étoit un captif & non un criminel ; que le rouge étoit la couleur nationale, & le noir la couleur étrangère. »

Uſtenſiles ſacrés pour préſenter l'encens & les offrandes, *n°s*. 5 & 6, *Pl. CCCLXVII* (*Denon, Pl. CXIX*, 5 & 6) : « Devant les portiques des temples, des figures coloſſales tiennent ſouvent des inſtrumens de cette eſpèce : les têtes d'animaux qui terminent leurs manches, indiquent ſans doute au culte de quelle Divinité ils étoient employés. »

CHAPITRE III.

COSTUMES DES GUERRIERS.

LES anciens écrivains nous ont laiſſé peu de connoiſſances ſur les coſtumes des guerriers égyptiens. — Dans le ſeptième ſiècle avant l'ère vulgaire, ils ne portoient point d'armure de bronze. Le caſque des Rois ſeuls étoit de ce métal (*Hérod. II*, 178). Ils avoient, du tems de Cyrus-l'Ancien (*Xenoph. Inſtit. Cyri. VI*, 2, 5, & *VII*, 1, 17), dans le ſixième ſiècle, des boucliers ſuſpendus aux épaules, & qui les couvroient juſqu'aux pieds ; de longues & fortes lances & des épées courbées, telles qu'ils les portoient encore au quatrième ſiècle, du tems de Xénophon. — Dans l'armée que Xercès conduiſit contre les Grecs (dans le cinquième ſiècle), les Égyptiens les mieux armés portoient des caſques faits de pièces aſſemblées par des coutures ; des boucliers courbés avec de fortes proéminences, de très-longues lances, de grandes haches, & le plus grand nombre n'avoit que des cuiraſſes & de grandes épées (*Hérod. VII*, 546). Leurs boucliers, qui les couvroient juſqu'aux pieds, étoient de bois (*Xenoph. Exp. Cyri. I*, 8, 6).

Dans ces textes il n'eſt point fait mention de cavalerie ni de chars de guerre : de là eſt venu que quelques érudits en ont nié l'exiſtence chez les anciens Egyptiens. Agatarchide, cité par Photius (*p*. 1333), parle de cinq cents cavaliers grecs qu'un Ptolémée fit marcher contre les Éthiopiens. Les cent premiers portoient, eux & leurs chevaux, une armure particulière, des ſtoles de feutre, qui ne laiſſoient que les yeux découverts. Le ſeul monument égyptien qui préſentât un cavalier, étoit la médaille d'argent du *n°*. 1, *Pl. CCCLXVIII*. Pellerin, qui l'a publiée (*Additions de* 1778, *tom. VIII*, *pag*. 15), croyoit qu'elle avoit été frappée en Égypte, d'où elle avoit été apportée, & avant le règne des Ptolémées. Selon lui, le cavalier étoit égyptien.

L'expédition d'Égypte de nos compatriotes a étendu nos connoiſſances ſur cet objet. Ils y ont vu, ſur les monumens les plus anciens, pluſieurs cavaliers & pluſieurs chars de guerre. Dans les petites chambres qui font partie des tombeaux des Rois à Thèbes, & dans les peintures dont elles ſont ornées, on trouve repréſentées toutes les armes des anciens Égyptiens. M. Denon (*Pl. CXXXV*, *n°s*. 7, 3, 1, 13, 4, 5, 6) y a deſſiné les armes ſuivantes : *n°*. 2, *Pl. CCCLXVIII*, cotte-de-maille ; *n°*. 3, *Pl. CCCLXVIII*, bouclier ; *n°s*. 4, 5, *Pl. CCCLXVIII*, deux carquois ; *n°s*. 6, 7, *Pl. CCCLXVIII*, deux épées légérement courbées ; *n°*. 8, *Pl. CCCLXVIII*, un inſtrument crochu. Le *n°*. 9, *Pl. CCCLXVIII*, préſente le torſe d'une ſtatue coloſſale en marbre blanc, placée en dedans d'une des portes du grand temple de Karnak (Thèbes orientale). « Il a, dit M. Denon (*page xxxvij*, *Pl. CXVIII*, *n°*. 2), cette particularité d'avoir une ceinture dans laquelle eſt paſſé un poignard à la manière orientale. »

Le triomphe d'un Roi d'Égypte eſt ſculpté ſur le mur intérieur d'une des galeries d'une cour du temple ou du palais de Médinet-a-Bou (Thèbes occidentale). On y voit les trois fantaſſins du *n°*. 10, *Pl. CCCLXVIII* (*Denon*, *Pl. CXXXIV*, *n°*. 1), qui portent des lances & des boucliers. Les ſculptures du temple de Philé (*Denon*, *Pl. CXX*, *n°*. 7) préſentent le guerrier du *n°*. 11, *Pl. CCCLXVIII*, menaçant un groupe de captifs qu'il tient enchaînés. « J'ai rencontré pluſieurs fois, dit M. Denon, cette figure ſculptée en proportion giganteſque à côté des portes des temples des dieux & des palais des Rois. Il eſt à préſumer que c'eſt l'emblême de la force ou du pouvoir attribué à la Divinité ou à la ſouveraineté ; & dans ce cas on pourroit croire que le gouvernement du pays, ſans attendre l'obéiſſance de la perſuaſion, la commandoit par la force & la terreur. » Le coſtume de ce guerrier eſt plus détaillé dans la figure du *n°*. 12, *Pl. CCCLXVIII*, tirée du temple de Cneph à Eléphantine : c'eſt un guerrier offrant des ſacrifices. « Sa figure eſt deſſinée ici, dit M. Denon (*Pl. CXXVIII*, *n°*. 2), pour faire connoître les détails du coſtume, du bandeau, du collier. J'ai vu un ſeul fragment de ce collier en nature ; il étoit en acier, damaſquiné en or ; des bracelets, une ceinture

ceinture avec une agraffe repréſentant une tête ſervant à relever le tonnelet; une queue qui étoit une marque de divinité. Quelquefois il a par-deſſus cet habit une grande robe blanche de voile tranſparent, à travers laquelle on diſtingue les formes & même les couleurs des vêtemens qui ſont deſſous. Une eſpèce de frange qui partoit de la ceinture, étoit terminée par ſept figures de ſerpens. Le brodequin étoit extrêmement ſimple. »

Un ſcarabée qui eſt gravé en deſſous, préſente le guerrier du *n°*. 13, *Pl. CCCLXVIII*, monté ſur un char; il lance des flèches à des ennemis, dont deux ſont abattus ſous ſes chevaux. Les plumes placées ſur la tête de ces animaux ont de hauteur la longueur de leur corps (*Denon*, *Pl. XCVIII*, *n°*. 16). Ces détails ſont plus ſenſibles au *n°*. 14, *Pl. CCCLXVIII*. Il eſt tiré des ſculptures d'une des galeries d'une cour du temple ou du palais de la partie ſud-oueſt de Thèbes, près du bourg de Médinet-a-Bou; elles repréſentent le triomphe d'un Roi d'Égypte (*Denon*, *Pl. CYXXIV*, *n°s*. 45, 46). On remarquera dans ce deſſin, les ornemens de la tête & du poitrail des chevaux, la manière dont les rênes ſont attachées à la ceinture du guerrier pour laiſſer les deux mains libres d'agir dans le combat; & la manière dont les carquois, qui renferment des flèches & d'autres armes, ſont fixés aux côtés du char. La petiteſſe de ces chars ſe fait remarquer dans les *n°s*. 15, 16, *Pl. CCCLXVIII*. Le ſecond, tiré des mêmes bas-reliefs que le numéro précédent (*ibid. n°s*. 52, 53), préſente le guerrier aſſis à rebours ſur ſon char, & faiſant vérifier devant lui le nombre des ennemis morts par celui des mains qu'on leur a coupées. Le premier, tiré des bas-reliefs ſculptés ſur les murs extérieurs du temple de Karnak, à Thèbes orientale (*Denon*, *Pl. CXXXIII*, *n°*. 1), nous fait voir une grande variété d'armes, placées dans le char autour du guerrier qui tient les rênes, parce qu'il n'eſt point dans l'attitude d'un combattant. Enfin le *n°*. 1, *Pl. CCCLXIX*, nous préſente le même guerrier, pris auſſi des mêmes bas-reliefs (*ibidem*, *n°*. 4), & vu à mi-corps; il porte un carquois ſur ſon dos, & il tient un arc détendu avec une flèche. Les coiffures de ces quatre guerriers ſont différentes; mais trois ont un ſerpent attaché ſur le front. Leurs vêtemens paroiſſent en général ſuivre toutes les formes des membres & du torſe.

CHAPITRE IV.

COSTUMES CIVILS.

JE commencerai ce chapitre par des obſervations générales.

La figure du *n°*. 2, *Pl. CCCLXIX*, tirée du *Voyage de M. Denon* (*Pl. CI*, *n°*. 9), repréſente un habitant du Darfour, un conducteur de caravane, qui amène les Nègres & les Négreſſes en Égypte. « Tout ſon coſtume (*ibid. p. xxxij*) conſiſte en une draperie de laine blanche, qu'il promène alternativement ſur toutes les parties de ſon corps. Sa chevelure eſt friſée en tire-bouchon, à la manière des anciens Égyptiens. »

La figure du *n°*. 3, *Pl. CCCLXIX*, dont la coiffure, le large collier & la ceinture rappellent les anciennes figures égyptiennes. Elle eſt tirée du *Voyage de M. Denon* (*Pl. LXII*, *n°*. 1), & elle repréſente une jeune fille de cette tribu que l'on appelle en Égypte les *Barabras* (d'au-delà des cataractes) : ce ſont les habitans de la Nubie & des frontières de l'Abyſſinie. « Leur coſtume (*ibidem*, *pag*. 62) pour les hommes eſt la nudité abſolue, à quoi ils ajoutent un morceau de drap ou de toile de coton, qu'ils promènent à volonté ſur ce qu'ils veulent couvrir de leur perſonne. Leurs cheveux, aſſez longs quoique crépus, ſont encore friſés & bouclés en long, à la manière des anciennes figures égyptiennes. Ils oignent leurs cheveux avec de l'huile de cèdre, dont ils aiment l'odeur, & qui d'ailleurs prévient l'inconvénient de la vermine..... Les femmes & les enfans portent deux boucles à chaque oreille, l'une au deſſus, l'autre au deſſous; des colliers avec des franges formées avec de petites lanières de cuir, terminées par des grains de verre colorés. Une ceinture de même étoffe, terminée de même, & qui leur arrive juſqu'à la moitié des cuiſſes, ſuffit pour tranquilliſer leur pudeur, juſqu'au moment où elles deviennent nubiles. »

Stigmates ou *tatouage*. *Sextus Empiricus* dit (*lib*. 3, *cap*. 24) : « C'eſt une honte, chez nous, de porter des marques empreintes ſur la peau; mais pluſieurs Égyptiens & Sarmates empreignent des marques ſur celle de leurs enfans. »

Coiffures. Diodore de Sicile (*lib*. 1, *pag*. 16) dit que les Égyptiens avoient toujours eu & avoient encore, de ſon tems, la coutume de ne point couper leurs cheveux ni leur barbe, depuis le jour où ils ſortoient de leur pays, juſqu'à celui où ils y rentroient. Hérodote dit auſſi que, dans le deuil, ils laiſſoient croître leurs cheveux & leur barbe. Ils en uſoient encore ainſi du tems de Cléopâtre (*Tit. Liv. XLIV*, 12, 19). On peut conclure de ces autorités, que tous les Egyptiens ſe raſoient la tête & le viſage, comme Hérodote le dit expreſſément de leurs Prêtres. Tous les anciens monumens en préſentent la preuve. Hérodote dit à la vérité qu'un voleur très-adroit parvint, pendant la nuit (*lib*. 2, *pag*. 161 : *Weſſel*.), à couper le côté droit de la barbe à des gardes du tréſor du Roi d'Égypte, Rhampſinit; mais il faut ſe rappeler que dans l'antiquité les gardes des Rois étoient en général des étrangers & des Barbares.

Quant aux Égyptiennes, elles laiſſoient croître leurs cheveux, & elles les friſoient en longues boucles, qui ont quelque reſſemblance avec nos tire-bouchons. Souvent ils ſont coupés carrément ſur le cou dans les ſculptures antiques. Le plus ſouvent ils ſont couverts par une épaiſſe coiffure, qui paroît quelquefois être une perruque très-ample ou une coiffure compoſée de cheveux.

On lit dans Hérodote (*II*, *pag* 134) que les Égyptiens habitans des villes, qui rendoient un culte particulier à quelque animal ſacré, lui conſacroient en quelque ſorte leurs enfans en raſant leur tête à la moitié ou au tiers, & qu'ils donnoient aux gardiens de cet animal une quantité d'argent d'un poids égal à celui des che-

veux coupés : d'où l'on peut conclure que les Égyptiens laissoient croître la chevelure de leurs enfans. Lucien (*Navig. n°.* 3, *tom. III*, 249) dit expressément que les enfans nobles, chez les Égyptiens, portoient jusqu'à la puberté la chevelure longue.

L'épaisseur & l'ampleur des coiffures des figures égyptiennes sont très-remarquables : on en sera moins étonné si l'on se rappelle qu'il est encore d'usage d'en porter de très-épaisses dans les pays chauds, où l'ardeur du soleil causeroit, sans ces précautions, des maux de tête incurables. On consultera les planches relatives à la première section du chapitre II pour voir un grand nombre de coiffures portées par les Prêtres, par les Initiés, par les guerriers & par des personnages civils, dans les sculptures & les peintures des plus anciens monumens de l'Égypte. J'en vais donner ici quelques-unes dont les détails sont exprimés plus distinctement.

Le buste du *n°.* 4, *Pl. CCCLXIX*, est tiré des *Recueils d'Antiquités* de Caylus (*IV*, *Pl. I*), qui croit le reconnoître pour un Prêtre, peut-être à cause de la simplicité de son bonnet. Cette opinion est aussi facile à combattre qu'à soutenir. Au reste, on remarquera son collier & sa barbe postiche. Le même Recueil (*I*, *Pl. I*) a fourni le *n°.* 5, *Pl. CCCLXIX*; le *n°.* 6, *Pl. CCCLXIX* (*I*, *Pl. IV*); & le *n°.* 7, *Pl. CCCLXIX* (*II*, *Pl. IV*). Le fragment du *n°.* 8, *Pl. CCCLXIX*, est de brèche jaunâtre; il est placé dans le Muséum Pio-Clémentin. On le voit à la fin du chapitre II du livre II de l'*Histoire de l'Art* de Winckelmann, traduite en français par Jansen. La tête, dessinée exactement, présente les traits des figures égyptiennes les plus anciennes. La tête du *n°.* 9, *Pl. CCCLXIX*, est gravée sur un camee de la galerie de Florence (*I*, 27, 7). Gori croit y reconnoître une figure égyptienne : dans ce cas, elle ne pourroit appartenir qu'à un personnage de la famille des Lagides.

CHAUSSURES. On a pu remarquer la chaussure que portent les Prêtres dans les planches du chapitre II, & quelques guerriers dans celles du chapitre III. « C'est une semelle (*Denon, page xxxviij*) avec un simple quartier, au bout duquel est attaché un arc qui passe sur le coudepied. Le devant de la semelle est fixé au bout par un second arc qui part du sommet de celui qui passe sur le coudepied, &, par un cintre élevé, vient aboutir entre le pouce & le premier doigt, à la naissance de l'un & de l'autre. »

HABILLEMENS DU TORSE. Hérodote dit (*II*, *p.* 120 : *Wesseling*) : « En Egypte les hommes portent deux vêtemens, & les femmes un seul. Leurs vêtemens sont de lin, toujours lavés avec un grand soin..... (*ibid. p.* 141). Ils ont des tuniques de lin, ornées de franges sur les jambes : on les appelle des *calasiris*. Ils jettent sur ces tuniques des draperies blanches de laine, qu'ils ne portent point dans les temples, & qu'il seroit messéant de les leur laisser en les ensevelissant. » L'habitant du Darfour, conducteur de caravane, porte un manteau semblable, qu'il jette de même. Par le mot χιθῶνας (ordinairement tunique), Hérodote désigne peut-être cette espèce de jupe, plus ou moins longue, que portent le plus souvent les Égyptiens sur les plus anciens monumens, & que l'on verra bientôt.

Dans les carrières de *Silsilis* (entre *Apollinopolis magna*, ou Edfu & *Ombi*) sont creusés plusieurs tombeaux. « On voit auprès de ces tombeaux des figures de » grandeur naturelle, sculptées dans la masse du rocher, » mais à peine ébauchées. J'en montre ici (*Denon*, » *Pl. LXXVI*, *n°.* 2) une de chaque sexe, parce qu'il » est vraisemblable qu'elles représentent les personnes » enterrées & leurs costumes. Ce sont probablement des » premiers Égyptiens. » *N°.* 10, *Pl. CCCLXIX*.

Le *n°.* 11, *Pl. CCCLXIX*, présente une figure qui est sculptée sur le mur de l'escalier intérieur qui monte au comble du temple de *Tentyra* (*Denon*, *Pl. CXXI*, *n°.* 6). « Elle est, dit M. Denon, en acte d'adoration. Elle peut donner une idée du costume civil : une calotte juste remplace les cheveux; les bras & le corps nus ou couverts d'une chemisette juste, par-dessus laquelle deux bretelles portent un vêtement croisé, rayé & brodé; une ceinture en métal ciselé ou en broderie en relief, dans laquelle passe un poignard dont le fourreau est décoré comme la ceinture, & un seul bracelet à l'avant-droit. » Souvent cette espèce de jupe, qui descend jusqu'à mi-jambe, est remplacée, dans les figures égyptiennes, par une jupe plus courte ou ceinture qui ne descend qu'aux trois quarts des cuisses, & qui paroît être croisée entre les cuisses. Seroit-ce le κοτηύμζη ou κοτυμ-ζος dont parle *Hesichius*, & qu'il dit être la ceinture des Égyptiens, περίζωμα Αἰγύπτιων? On le voit ici au *n°.* 12, *Pl. CCCLXIX*. Cette figure est tirée des *Recueils d'Antiquités* de Caylus (*II*, *Pl. VIII*.)

Les tombeaux de *Silsilis* nous ont présenté une Égyptienne qui n'avoit pour habillement que l'ample coiffure ordinaire, & une ceinture assez étroite. On voit ici trois figures d'Égyptiennes : *n°.* 13, *Pl. CCCLXIX*, *n°.* 1, *Pl. CCCLXX*, & *n°.* 2, *Pl. CCCLXX*; elles pourront servir de modèles. La première, tirée des *Monum. ant.* de Winckelmann (*n°.* 182), paroit être une esclave ou une femme de la dernière classe. La seconde (*ibid. n°.* 75) est vêtue avec plus de recherche. La troisième enfin, qui est un petit bronze de la Collection d'Herculanum (*Bronzi*, *II*, *pag.* 99), représentant Isis avec les attributs de la Fortune, le gouvernail & la corne d'abondance. Je donne un second dessin de cette figure au *n°.* 3, *Pl. CCCLXX*, afin que l'on puisse suivre tous les détails de son costume. Une tunique longue, un petit manteau à bords découpés, dont les deux bouts supérieurs, passant sur les épaules, sont noués sur la poitrine avec les deux inférieurs, qui remontent sous les bras; sur tout cela une ample draperie qui, descendant des épaules, enveloppe la partie inférieure du corps. La chaussure laisse les doigts découverts. Un simble bandeau lie les cheveux.

Rois d'Égypte. Nous sommes très-peu instruits des détails de leur costume : on les trouvera en examinant les figures des guerriers qui sont dessinés dans la section précédente : ce sont des triomphateurs, probablement des Rois. On sait en général que ceux-ci étoient vêtus à peu près comme les Prêtres (*Sinef. de Provid. lib.* 1, *pag.* 110); que leur manteau étoit de pourpre (*Josephe*, *Ant. judaic. II*; *Oneirocr. cap.* 48); qu'ils portoient un sceptre travaillé sous la forme d'une charrue (*Diod. III*, §. 3), c'est-à-dire, d'une charrue simple, telle qu'on la verra dans le livre des MEUBLES & des INSTRUMENS. C'est un A, dont un jambage est prolongé en forme de long baton. Les Rois d'Egypte portoient à la guerre un casque d'airain. La cuirasse du roi Amasis étoit faite avec un tissu de lin (*Herodot. II*, *cap.* 12), dont chaque brin étoit composé de trois cent soixante fils, nombre égal à celui des jours de l'année égyptienne, moins les cinq *épagomènes* ou jours ajoutés, probablement à cause de quelqu'idée religieuse.

Les Rois macédoniens & leurs successeurs prirent un costume plus rapproché de celui des Rois d'Europe &

de Perse. *Florus* (*IV, cap.* 11) dit qu'Antoine porta le costume des Rois d'Égypte pour plaire à Cléopâtre, Reine de ce pays : un sceptre d'or, un cimeterre suspendu à son côté, un habillement de pourpre enrichi de pierres précieuses d'une grandeur extraordinaire, & un diadème.

ÉTOFFES & *tissus des Égyptiens.* J'ai déjà dit au commencement du livre des COSTUMES CIVILS, qu'ils se servoient de vêtemens faits de coton, ou de lin ou de laine, & qu'ils les ornoient souvent de franges & de bordures découpées. Nous ne savions rien sur le travail de ces tissus : seulement Claudien (*in Eutrop. lib.* 1, *vers.* 350) avoit parlé des toiles peintes à Alexandrie, des figures & des ornemens bizarres (appelés aujourd'hui si improprement *arabesques*) dont elles étoient couvertes. L'expédition d'Égypte nous a procuré de grandes lumières sur cet objet curieux.

« Le corps d'une momie trouvée à Thèbes, dit M. Denon (*pag. xxx*), étoit couvert d'une tunique d'un tissu lâche, & composé d'un fil excessivement fin : le fil à faire la dentelle n'est pas plus délié. Plus mince qu'un cheveu, il est retors & composé de deux brins ; ce qui suppose, ou une adresse infinie dans la filature à la main, ou des machines très-perfectionnées..... Dans ce qui composoit les différentes enveloppes, il y avoit des toiles d'espèces absolument différentes. Outre le tissu lâche & simple, il y avoit un coutil dont les bords étoient terminés par une bordure précieusement faite ; une autre espèce de toile ouvrée, composée de deux brins très-retors pour la trame comme pour la couverte, rayée à bandes, de six pouces en six pouces, par de gros brins composés de faisceaux de même fil, tel que cela se pratique encore dans l'Orient. On trouve toutes ces toiles déchirées ou raccommodées avec des reprises assez maladroitement faites ; ce qui indiqueroit que tout le vieux linge étoit employé à ensevelir les morts, car on ne peut imaginer que la toile fût rare, à l'abus qu'on en faisoit pour les embaumemens.

» Autour des reins de cette momie étoit placée la ceinture (*Pl. XCVIII, n°.* 29) du *n°.* 4, *Pl. CCCLXX*, composée de petits tubes d'émail, semblables à ceux qui se font encore à Venise à la manufacture de *Murano*. Le réseau qui les enfiloit, étoit tressé en losange, & avoit un petit grain rond de même matière à chaque croisement. Une bande de même tissu, & qui descendoit par-devant, étoit terminée par huit gros grains de même matière, formant huit glands avec leur frange..... Le *n°.* 5, *Pl. CCCLXX*, est un lange de momie (*Pl. CXXXIX, n°.* 18) en toile brodée, & d'une broderie du même style que celle adoptée tout récemment par nos brodeurs, c'est-à-dire, en emportant alternativement, tantôt partie de la couverte, & tantôt partie de la trame. Les bouts des fils coupés sont crochetés, & tout ce qui est enlevé, est remplacé par un tissu passé à l'aiguille ; de sorte que la broderie remplace le tissu emporté, & a le triple avantage de n'avoir point d'envers, d'être sans épaisseur, & paroître par conséquent un broché double. Dans ce morceau la broderie est en laine filée très-fine, teinte de couleurs tellement solides, que, malgré l'impression de la couleur corrosive de l'embaumement & le laps d'au moins quarante siècles, les couleurs en sont encore très-vives : il y a du vert, du jaune, du rouge & de l'orangé. Le fragment est assez grand pour y distinguer un fond uni, trois bandes ouvrées dans le même tissu, & la bordure brodée. On peut remarquer dans la forme des fleurs le même goût de dessin qui existe encore dans les bordures des schalls de l'Inde. Le *n°.* 6, *Pl. CCCLXX*, est une bordure brochée en laine (*Pl. CXXXIX, n°.* 17), composée dans le meilleur goût. »

Couleurs des Égyptiens. « Les seules couleurs que j'aie vues employées, dit M. Denon (*pag. xlv*), dans les peintures les plus recherchées des Égyptiens, dans les tombeaux des Rois & sur les hiéroglyphes sculptés, sont la couleur bleue ressemblant à celle de l'azur, le rouge-brun, du jaune couleur de graine d'Avignon, & un vert triste. »

MOMIES. On a cru long-tems que l'usage d'embaumer les morts avoit cessé, chez les Égyptiens, après la conquête de Cambyse ; mais Hérodote, qui voyagea en Égypte un siècle après la mort de ce Roi (*II, cap.* 86), Diodore de Sicile, qui fit ce voyage sous Auguste (*I*, §. 91), Lucien, qui écrivit un siècle après (*Necyom. n°.* 15), en parlent comme d'un usage qui subsistoit de leur tems. On lit dans la Vie de saint Antoine abbé, qui mourut l'an 357, que de son tems on enveloppoit de toiles les corps des hommes pieux, & ceux des martyrs en particulier, pour les conserver dans les maisons des fidèles (*Vit. SS. I, pars* 2, *pag.* 689), comme le faisoient les Païens. Xénophon-le-Jeune, qui écrivoit probablement dans le même siècle, dit dans les *Éphésiaques* (*lib.* 5, *alinea* 3), qu'Ægialeus, pêcheur de Sicile, fit voir à Abrocome le cadavre de Thelxinoë son ancienne maîtresse, embaumé *à la manière des Égyptiens*. Enfin, saint Augustin, qui vivoit dans le commencement du cinquième siècle, écrivoit (*Serm.* 361, *Oper. V, pag.* 981) que l'on n'avoit jamais fait, en Égypte, plus de petites momies que de son tems ; & ailleurs (*Serm.* 120, *c.* 12), que « les Égyptiens seuls croient à la résurrection, puisqu'ils prennent un grand soin des corps des morts, » qu'ils les dessèchent, les rendent aussi durs que l'airain, & qu'alors ils les appellent *gabbara*. »



CHAPITRE V.

MEUBLES, USTENSILES, VASES, INSTRUMENS, &c.

VASES. J'ai déjà dit ailleurs que les vafes formoient la plus apparente & la plus riche partie de l'ameublement des Anciens : c'eft pourquoi j'en ai fait deffiner un grand nombre dans ce Recueil. On voit ici fous le *n°.* 1, *Pl. CCCLXXI*, « la collection de tous les vafes que j'ai trouvés fculptés dans les tableaux hiéroglyphiques de toute l'Égypte, dit M. Denon (*Pl. CXV*, *n°s.* 1-39, *pag. xxxv*). Les *n°s.* 3, 6, 8, 10, 13 & 19 ne font pas moins élégans que les vafes étrufques, ou pour mieux dire les vafes grecs trouvés en Italie, & qui, comme on peut le voir, ne font autre chofe que des vafes égyptiens ; & ainfi peu à peu, les arts des autres nations ne font que les dépouilles de ceux des Égyptiens. Le *n°.* 31 eft la jarre, de même forme & montée en charpente, comme celle dont on fe fert actuellement en Égypte (*pag.* 239). Les manufactures de Balaffe, fitué entre Thèbes & Tentyre, fourniffent ces jarres de terre (auxquelles cette ville a donné fon nom), non-feulement à toute l'Égypte, mais encore à la Syrie & aux îles de l'Archipel ; elles laiffent tranffuder l'eau, & par-là elles la rafraîchiffent & l'éclairciffent. La nature en donne la matière toute préparée dans le défert voifin : c'eft une marne graffe, fine, favonneufe & compacte, qui n'a befoin que d'être humectée & maniée pour être ductile & tenace. Les vafes que l'on en fait, tournés, féchés & cuits à moitié au foleil, font achevés en peu d'heures par l'action d'un feul feu de paille : auffi peuvent-ils être vendus à fi bon marché, qu'on s'en fert fouvent pour conftruire les murailles des maifons, & que l'habitant le plus pauvre peut s'en procurer en abondance : on en forme des radeaux, que tous les voyageurs en Égypte ont décrits ; ils fe tranfportent ainfi le long des bords du Nil. On en débite une partie en Égypte : le refte s'embarque à Rofette & à Damiette pour le faire paffer en pays étranger. »

OR & ARGENT. L'or ne devoit pas être rare en Égypte ; car Agatarchide, dont Photius nous a confervé des extraits dans fa *Bibliothèque*, dit (*pag.* 1340, *edit.* 1653) que les Égyptiens avoient exploité des mines d'or très-riches, fituées entre la Thébaïde & la Mer-Rouge ; ils les avoient exploitées dans le tems même où l'ufage du fer étoit inconnu ; auffi y trouvoit-on encore quelquefois des marteaux de tailleur de pierres, qui étoient de cuivre. M. Fabroni, chimifte célèbre de Florence, a réuffi à purifier l'or par le procédé qu'employoient les Égyptiens, felon Agatarchide ; procédé fur lequel on avoit élevé des doutes. Il paroît que les Égyptiens favoient employer l'or de toutes les manières dont nous l'employons aujourd'hui. « Autour du cou d'une momie trouvée à Thèbes étoient, dit M. Denon (*pag. xxx*, *Pl. XCVIII*, *n°s.* 23-28), fix joyaux de bois doré, dont la préparation eft la même que la dorure actuelle, c'eft-à-dire, une impreffion blanche, couverte d'or battu au livret ; particularité très-remarquable, relativement aux arts. »

L'argent femble avoir été plus rare chez les anciens Égyptiens ; car M. Denon dit (*ibid.* *n°.* 34) : « Sur l'eftomac de la même momie étoit une petite plaque carrée d'argent laminé, percée aux quatre angles, & coufue fur les vêtemens. C'eft le feul morceau d'argent qu'on ait encore trouvé ; il attefte à la fois un inftrument de mécanique d'une combinaifon très-avancée. »

PARURE des femmes. J'ai peu de chofes à dire fur cet article. L'examen des planches donnera quelques lumières. — On peut affurer, d'après le pied d'une momie que M. Denon a trouvé dans les tombeaux des Rois à Thèbes, qui eft celui d'une fille adulte, & dont les ongles font parfaitement confervés, que les Égyptiennes des premiers tems teignoient leurs ongles en jaune-orangé avec le fuc des feuilles de l'arbriffeau appelé aujourd'hui *henné* ou *mindi* (*laufonia* de Linné), ainfi que le pratiquent encore les femmes d'Égypte, qui fe teignent non-feulement les ongles, mais le deffous des pieds & le dedans des mains.

ÉVENTAIL. Celui du *n°.* 2, *Pl. CCCLXXI*, eft tiré des deffins de M. Denon (*Pl. LXXXIII*, *n°.* 1). Les femmes d'Égypte s'en fervent habituellement. Il eft abfolument femblable à ceux que l'on voit dans les peintures d'Herculanum. On en peut conclure que fon ufage eft de la plus haute antiquité.

CHASSE-MOUCHE. Le *n°.* 3, *Pl. CCCLXXI*, préfente une femme noble d'Égypte avec l'habillement qu'elle porte dans le harem ; elle tient un chaffe-mouche (*Denon*, *Pl. CI*, *n°.* 8) qui reffemble à ceux que l'on porte au deffus de la tête des Rois de Perfe dans les bas-reliefs de Perfépolis, & que l'on voit ici dans le coftume de ces Rois. Ce meuble eft donc des plus anciens.

SIÉGES égyptiens. Le fiége du *n°.* 4, *Pl. CCCLXXI*, eft tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°.* 79) : ceux des *n°s.* 5, 6, 7 & 8, *Pl. CCCLXXI*, font peints dans une des chambres des tombeaux des Rois d'Égypte à Thèbes (*Denon*, *Pl. CXXXV*, *n°s.* 14, 16, 17, 18 & 25).

Les PORTES des temples égyptiens font formées fouvent de deux chambranles qui ont toujours été dépourvus de cymaife, & qui ne font point réunis par le haut. Ces portes avoient deux battans.

SERRURE égyptienne, *n°.* 9, *Pl. CCCLXXI* ; elle eft repréfentée ouverte, & le pêne tiré. M. Denon (*p.* 229, *Pl. CXXXIX*, *n°.* 15) dit : « Elle ferme la porte de la ville, celle de la maifon, celle du plus petit meuble ; elle eft placée ici avec les antiquités, parce qu'elle eft la même que celle dont on fe fervoit il y a quatre mille ans. J'en ai trouvé une repréfentée avec une porte de temple à deux battans dans les bas-reliefs qui décorent les murs extérieurs des petits édifices qui font à côté du fanctuaire du temple de Karnak (Thèbes orientale). » Je n'en donne point de détail, parce qu'elle eft la même que la ferrure deffinée dans le livre des MEUBLES, &c. de la feconde partie de ce Recueil.

FRONTON. Les édifices n'ayant pas befoin de toit en Égypte, parce qu'il n'y pleut jamais, il n'y a point de fronton dans l'architecture de ce pays ; mais on eft affuré

aujourd'hui qu'ils connoissoient cette partie, qui fit l'ornement des édifices grecs & romains. Dans les bas-reliefs du portique du grand temple de *Tentyra* est sculpté un petit temple avec un fronton. M. Denon (*Pl. CXXVII*, *n°.* 15) dit à ce sujet : « La représentation de ce petit temple est tenue par un personnage qui en fait une offrande : c'étoit donc un temple votif, même un temple égyptien, à en juger par la porte..... C'est la seule figure de ce genre que j'aie vue. »

SCULPTURES égyptiennes. Strabon, qui avoit voyagé en Égypte sous Auguste, dit (*XVII*, *pag.* 806, *edit.* 1620) : « On voit sur les murs des temples de ce pays, de grandes figures sculptées, qui ressemblent aux ouvrages des Étrusques, & plus encore aux anciens ouvrages des Grecs. »

ARABESQUES. (*Voyez* la section II du chapitre II des Égyptiens.) J'ajouterai ici l'observation suivante de M. Denon (*pag.* 244), qui est très-précieuse pour l'histoire de l'Art : « Si j'avois eu le tems de dessiner tous » les Méandres qui décorent les plafonds des tombeaux » de Thèbes occidentale, j'aurois emporté tous ceux » qui font ornement dans l'architecture grecque, & tous » ceux qui rendent les décorations dites *arabesques*, si » riches & si élégantes. »

PORTEURS égyptiens. Dans les pompes triomphales qui sont sculptées sur les murs des édifices antiques de Thèbes, on voit des groupes d'Égyptiens, au nombre de vingt & plus, qui portent des brancards sur lesquels sont placés les colosses des Divinités, les triomphateurs, &c. Enveloppés dans une vaste draperie, on n'apperçoit que leurs têtes & leurs pieds. — « Dans des bas- » reliefs pris dans de petits monumens qui sont près des » pyramides de Gizeh, représentant diverses actions de » la vie privée, une suite d'occupations rurales, de trans- » port de leurs productions aux marchés des villes, de » pêche, de chasse, &c. on voit le porteur du *n°.* 1, » *Pl. CCCLXXII* (*Pl. CXXV*, *B*) ; il porte de petits » animaux dans deux cages suspendues à un bâton, » comme les plateaux d'une balance. Le bâton est placé » sur son épaule. (On peut remarquer que, lorsque les » figures ne sont plus hiéroglyphiques ni emblémati- » ques, la sculpture perd la roideur de ses poses ; que » le mouvement indique parfaitement l'action, & sou- » vent d'une manière très-gracieuse.) »

D'après ce qui vient d'être dit, & d'après l'observation faite sur tous les monumens des Égyptiens, on peut croire qu'ils ne transportoient presque jamais les petits & les moyens fardeaux qu'à l'aide des hommes, sans employer les chevaux. Il en est de même à la Chine, où vingt à trente hommes portent sur un brancard disposé à cet effet, des fardeaux que nous transportons sur des charrettes ou à dos de mulet. C'est à ce grand nombre d'Égyptiens réunis pour porter un fardeau très-pesant, que fait allusion Aristophane lorsqu'il fait dire à Bacchus dans *les Grenouilles* (*vers.* 1453), qu'Eschyle a mis dans un plateau de la balance deux chars & deux cadavres..... « fardeau que ne porteroient pas cent Égyptiens. »

ΔΙ. Δύ ἅρματα εἰσέθηκε καὶ νεκρὼ δύω,
Οὓς οὐκ, ἂν ἄραιντ᾽ οὐδ᾽ ἑκατὸν Αἰγύπτιοι ;

tandis que son rival Euripide n'a chargé l'autre plateau que d'une lance, poids fort léger en comparaison. Le poëte comique, voulant évaluer pour ainsi dire & fixer le mérite de chacun des deux tragiques, Eschyle & Euripide, les fait approcher d'une balance, & prononcer chacun un vers dont le poids doit charger les plateaux. Dans le vers d'Eschyle il est fait mention de deux chars & de deux morts ; mais Euripide n'a parlé, dans le sien, que d'une lance. Au reste, les Grecs qui employoient, comme nous, les chariots & les bêtes de somme, ont dû éprouver, à la vue des porteurs égyptiens, le même étonnement que les voyageurs européens éprouvent en voyant les groupes nombreux des porteurs chinois. Aussi trouve-t-on dans les fresques d'Herculanum & de Pompéia, où sont représentés beaucoup de paysages égyptiens, une répétition fréquente de porte-faix semblables à celui du *numéro* dont je donne ici l'explication.

AGRICULTURE. M. Nectout, membre de la Commission qui doit rédiger les Mémoires de l'expédition d'Égypte, m'a communiqué & permis d'employer dans ce Recueil les dessins des peintures relatives à l'agriculture, qu'il a copiés à Thèbes, à *Eileithya*, à *Minieh*, &c.

Le premier, que l'on voit ici sous le *n°.* 2, *Planche CCCLXXII*, représente un Égyptien remuant la terre avec un pic simple, tiré des peintures des souterrains de *Minieh*. Le pic du *n°.* 3, *Pl. CCCLXXII*, garni d'une traverse, est tiré des peintures des souterrains d'*Eileithya*. C'est la première ébauche de la charrue simple, que tiennent pour attribut un grand nombre de figures égyptiennes, principalement celle d'Osiris, Divinité que l'on reconnoissoit pour l'inventeur de la charrue, comme l'atteste Tibulle (1, *Eleg.* 7).

Primus aratra manu solerti fecit Osiris.

Les Prêtres & les Rois, selon Diodore (*III*, *cap.* 3), portoient un sceptre « qui ressembloit à une charrue..... τὸν τῶν σκήπτρων τύπον ἀροτροειδῆ καθεστῶτα. » Le *n°.* 4, *Pl. CCCLXXII*, tiré des mêmes souterrains, représente la charrue composée, tenue par un laboureur, traînée par deux bœufs attelés par les cornes, que fouette un second personnage. Un troisième, placé à côté des bœufs, jette devant eux les semences pour qu'elles soient recouvertes par la terre labourée, comme le dit Pline (*XVIII*, *cap.* 18) : *Inarari certum est abjecta priùs semina in limo digressi amnis.* Dans les peintures des tombeaux des Rois à Thèbes on voit les deux semeurs des *n°s.* 5, *Pl. CCCLXXII*, & 1, *Pl. CCCLXXIII.* Le sac ou panier dans lequel ils portent les semences, surtout celui du premier, est parfaitement semblable à l'attribut qui pend sur le dos des figures d'Osiris, & en peut donner l'explication. Le *n°.* 2, *Pl. CCCLXXIII*, présente un Égyptien moissonnant avec une faucille (tiré d'*Eileithya*). La figure du *n°.* 3, *Pl. CCCLXXIII*, tirée des tombeaux des Rois à Thèbes (*Denon*, *Pl. CLXXXIV*, *n°.* 40), prouve que l'on moissonnoit aussi avec la faulx.

Les Égyptiens faisoient fouler les gerbes sur l'aire par les bœufs. Le *n°.* 4, *Pl. CCCLXXIII*, tiré des souterrains de *Minieh*, présente l'espèce de boisseau dans lequel ils portoient les grains, & le *n°.* 5, *Pl. CCCLXXIII*, tiré des tombeaux des Rois à Thèbes (*Denon*, *Pl. CXXXV*, *n°.* 25), un panier qui a pu servir au même usage.

Les souterrains d'El-Cab (l'antique *Eileithya*) ont fourni le tableau du *n°.* 6, *Pl. CCCLXXIII*, où sont représentés six Égyptiens qui foulent les raisins avec les pieds, se soutenant à l'aide de cordes passées sur une perche horizontale, & le personnage du *n°.* 7, *Pl. CCCLXXIII*, qui teille du lin.

CHAPITRE VI.

MUSIQUE, ÉCRITURE ET NAVIGATION.

Dans les deux fresques de la Collection d'Herculanum (*pag.* 315, 321), qui représentent des sacrifices à Isis, on voit la flûte ou la trompette droite du *n*° 1, *Pl. CCCLXXIV*, & la flûte ou la trompette courbe du *n*°. 2, *Pl. CCCLXXIV*.

Sistre. Cet instrument de métal, composé de baguettes mobiles dans les trous d'une espèce de fer à cheval, étoit employé par les Prêtres & par les Initiés aux mystères égyptiens, principalement à ceux d'Isis. Pour le faire résonner on l'agitoit en cadence. Celui du *n*°. 3, *Pl. CCCLXXIV*, est orné de la tête de la Déesse, que l'on reconnoît aux oreilles de vache. Il est sculpté dans le temple de *Tentyra* (*Denon*, *Pl. CXXIII*, *n*°. 6). Celui du *n*°. 4, *Pl. CCCLXXIV*, est tiré des Recueils de Fabretti (*Antiq. expl. II*, *Pl. CXVII*). Il est aussi dédié à Isis, comme on peut le conjecturer d'après les chates qui servent d'ornement, cet animal lui étant consacré. Le sistre du *n*°. 5, *Pl. CCCLXXIV*, présente une forme différente de celle de tous les sistres connus précédemment; il est tiré des fresques d'Herculanum, citées plus haut (*pag.* 315).

Instrumens a cordes. Avant le voyage de Bruce, fait dans le milieu du dix-huitième siècle, on ne connoissoit d'instrument à cordes égyptien, que celui du *n*°. 6, *Pl. CCCLXXIV*, tiré d'un marbre de la villa Médicis, dessiné très-incorrectement dans un ouvrage de Kircher, & reproduit dans l'*Antiquité expliquée* (*II*, *Pl. CXVI*). Le voyageur anglais parla des instrumens à cordes de forme circulaire, qu'il avoit vus dans les tombeaux des Rois à Thèbes; mais on trouvoit Bruce peu véridique sur d'autres objets, & l'on douta de sa découverte.

M. Denon a confirmé le récit du voyageur anglais, & a dessiné plusieurs instrumens à cordes des anciens Égyptiens: on en verra ici les principaux. Le plus simple, celui qui n'a que quatre cordes, *n*°. 7, *Pl. CCCLXXIV*, est sculpté dans la troisième chambre du petit appartement qui est sur le comble de la nef du temple de *Tentyra* (*Pl. CXXXV*, *n*°. 31). Celui du *n*°. 8, *Pl. CCCLXXIV*, est sculpté sur la frise du portique du temple de *Tentyra* (*Pl. CXXXV*, *n*°. 30): il a un nombre de cordes, double de celles du précédent. Sa hauteur est moindre d'un tiers que celle de la femme qui en joue, & la tête qui lui sert d'ornement annonce sa consécration à quelque Divinité. Les instrumens des *n*os. 9, *Pl. CCCLXXIV*, & 1, *Pl. CCCLXXV*, ont leurs dimensions doubles de celles du numéro précédent, & le nombre des cordes est plus que quadruple. Le premier est tiré des peintures des tombeaux des Rois à Thèbes (*Pl. CXXXV*, *n*°. 26); le second, des tombeaux creusés dans la montagne à l'ouest de Thèbes. C'est aussi dans ces derniers tombeaux (*Pl. CXXXV*, *n*°. 27) qu'est peint l'instrument du *n*°. 2, *Pl. CCCLXXV*, qui ressemble à un violon dont le manche auroit trois fois la longueur de la caisse. On pince les cordes de tous ces instrumens, & l'on ne voit point d'archet.

Écriture. Les Égyptiens employoient pour écrire, de toute antiquité, les roseaux taillés & fendus (*Pers. III Sat.*, *vers.* 13) comme nos plumes. Ce fut même pour eux l'objet important d'un commerce très-considérable, puisqu'ils en fournissoient toute l'Europe méridionale jusqu'au huitième siècle de notre ère, où l'usage des plumes d'oie & de cygne devint général en Occident. Les Orientaux emploient encore les roseaux, mais ils les tirent des bords du golfe Persique.

Un autre objet de commerce aussi important pour les Égyptiens fut le *papyrus*, sur lequel toute l'Europe écrivit dès le tems d'Hérodote, jusqu'au douzième siècle. Cette espèce de papier étoit fait avec les enveloppes ou tuniques intérieures d'une espèce de roseau ou de jonc très-abondant dans les marais d'Égypte, que l'on colloit les unes sur les autres en sens contraire de leurs fibres: tels sont entr'autres les célèbres manuscrits d'Herculanum, sur lesquels on a tracé les caractères avec des pinceaux, avec de l'encre épaisse & très-chargée de fer.

Les manuscrits égyptiens que Caylus a fait graver dans ses *Recueils d'Antiquités*, quelques-uns de ceux que M. Denon a fait graver dans son *Voyage*, & qui avoient été trouvés dans les enveloppes des momies, sont des toiles de coton. Leur souplesse me feroit penser que les rouleaux ou *volumina* que tiennent développés différentes figures égyptiennes, étoient de la même matière: tel est celui du *n*°. 3, *Pl. CCCLXXV* (*Caylus*, *I*, *Pl. VI*); tel est celui du *n*°. 4, *Pl. CCCLXXV*. M. Denon l'a dessiné dans le bas-relief de la pompe triomphale d'un Roi d'Égypte (*Pl. CXXXIV*, *n*°. 10), qui est sculptée sur le mur intérieur d'une des galeries d'une cour du temple ou du palais de la partie sud-ouest de Thèbes, près le bourg de Médinet-a-Bou. Il y a dessiné aussi la figure du *n*°. 5, *Pl. CCCLXXV* (*ibid. n*°. 50), qui écrit. Le *n*°. 6, *Planche CCCLXXV*, tiré du même *Voyage* (*Pl. CXLI*, 15), présente une figure tenant une plume ou un pinceau, & un rouleau écrit. Cette figure, tirée des peintures d'un manuscrit de *papyrus* trouvé à Thèbes, a la tête entière & le cou cachés dans un masque qui représente la tête, le corps & la queue d'une Ibis. « Elle prouve, dit M. Denon, que ces coiffures étranges étoient des signes extérieurs qui indiquoient la dignité attachée aux degrés d'initiation, & dont les Initiés étoient revêtus dans les cérémonies. »

Navigation. Les Égyptiens avoient en général la mer en horreur; aussi n'ai-je à parler ici que de la navigation intérieure sur le Nil. Les monumens égyptiens ne présentent que des barques à peine indiquées. Dans les peintures d'Herculanum (*V*, *pag.* 298) on voit les deux nacelles des *n*os. 1 & 2, *Pl. CCCLXXVI*, montées par des pigmées: l'une est chargée de vases de terre cuite. Le *n*°. 3, *Pl. CCCLXXV*, tiré d'une mosaïque de la villa Albani (*Winck. Mon. ant. pag. xiij*), qui représente de l'eau, des crocodiles & cette espèce de gondole. Celle-ci rappelle les barques ornées de feuillages, destinées, sur les bras & les canaux du Nil, aux orgies & aux parties de débauches, célèbres dans l'antiquité.

LIVRE II.

COSTUME DES ISRAÉLITES.

Les lois religieuſes des Iſraélites leur défendoient de peindre ou de ſculpter des hommes ni des animaux : c'eſt pourquoi, ſi l'on en excepte les médailles des Rois de Judée, nous n'avons aucun monument ſorti de leurs mains, qui puiſſe nous faire connoître leurs coſtumes. On trouve ſeulement ſur l'arc de Titus, qui fut élevé pour célébrer la priſe de Jéruſalem & le triomphe de cet Empereur, le chandelier à ſept branches du *n°*. 1, *Pl. CCCLXXVII*; la table ſacrée, avec les deux trompettes droites du *n°*. 2, *Pl. CCCLXXVII* (*arcus veteres Augg.*); ſur les médailles du roi Hérode, les deux caſques des *n^{os}*. 3 & 4, *Pl. CCCLXXVII* (*Geſſn. I, Reg. min. gentium, tab.* 2, *n^{os}*. 5 & 7), & ſur les médailles du roi Agrippa, le pavillon ou paraſol du *n°*. 5, *Pl. CCCLXXVII* (*ibid. n°*. 20) : ce ſont les ſeuls monumens qui repréſentent quelqu'objet relatif aux Iſraélites. Je ne fais point uſage des médailles de Veſpaſien & de Titus, ſur leſquelles on voit la Judée ou un Juif captif auprès d'un trophée, parce que les artiſtes romains avoient adopté un coſtume général pour tous les Barbares.

Au defaut des marbres & des peintures, il faut recourir aux livres ſacrés des Iſraélites; mais je crois devoir auparavant faire ſur cet objet une obſervation très-importante, à cauſe de l'uſage où ſont les Catholiques d'orner leurs temples de peintures tirées de l'ancien & du nouveau Teſtament. Les Iſraélites ont vécu juſqu'à Moïſe comme des peuples nomades, comme les Arabes-Bédouins, qui errent encore aujourd'hui ſur les frontières de l'Egypte & de la Judée. On peut donc leur donner à cette époque le coſtume des Arabes, avec la chevelure que conſervoient, avant l'iſlamiſme, tous les Aſiatiques connus. Depuis Moïſe juſqu'à la captivité de Babylone, les Iſraélites conſervèrent probablement une partie des uſages des Égyptiens, chez qui ils avoient habité, & ils adoptèrent une partie de ceux des Phéniciens & des Syriens, avec leſquels ils eurent des liaiſons habituelles ſous les ſucceſſeurs du roi David. Pendant la captivité de Babylone ils purent adopter quelques uſages des Aſſyriens. Depuis leur retour de Babylone juſqu'aux conquêtes des Romains, ils eurent fréquemment des guerres à ſoutenir contre les ſucceſſeurs d'Alexandre établis en Syrie, & ils en devinrent ſujets; ce qui fit établir en Judée, & l'uſage habituel de la langue des Grecs, & quelques-uns de leurs uſages civils & militaires. Soumis enfin aux Romains, vaincus par Veſpaſien & ſon fils, leurs mœurs reçurent encore de nouvelles modifications.

Le Pouſſin, peintre le plus inſtruit des ſiècles modernes, a donné avec raiſon à Éliezer, dans ſon entrevue avec Rebecca, le coſtume des Arabes-Bédouins. Depuis Moïſe juſqu'à la conquête de la Judée par les Romains, c'eſt dans les monumens des Égyptiens & dans ceux des Aſiatiques conſidérés en général, qu'il faut chercher des coſtumes pour les Iſraélites.

§. Ier. *Coſtume civil des Iſraélites.*

Calmet (*Comment. VI, pag. 61*) fait obſerver que le mot *bonnet* ni ſon équivalent ne ſe liſent point dans les livres des Hébreux, à moins que l'on ne parle des Prêtres; il en conclut, avec aſſez de vraiſemblance, qu'ils n'avoient pas habituellement la tête couverte. Nous voyons, en effet, qu'ils ramenoient leur manteau ſur la tête lorſqu'ils vouloient la couvrir dans quelque circonſtance extraordinaire.

Leur chevelure n'avoit qu'une longueur moyenne; car on diſtinguoit les Nazaréens à leur chevelure, qu'ils ne coupoient jamais.

Ils portoient ordinairement la barbe de moyenne longueur.

On peut conjecturer que les Iſraélites ne faiſoient point uſage de caleçons; car il eſt ordonné expreſſément aux Prêtres qui deſſervoient le temple, d'en porter (*Exod.* 28, 42).

Les Iſraélites portoient-ils pluſieurs tuniques, & ſurtout cette tunique intérieure que nous appelons *chemiſe?* Rien ne nous l'apprend. On voit ſeulement que les Docteurs de la loi (*Marc.* 12, 38) affectoient de porter des tuniques très-longues. Les autres en avoient d'aſſez courtes, qui cependant deſcendoient juſqu'au deſſous des genoux; car on les relevoit pour travailler & pour marcher. La tunique donnée à Joſeph par Jacob (*Geneſ.* 37, 3) étoit *polymite*, c'eſt-à-dire, d'une étoffe tiſſue avec pluſieurs trames, ou nuancée de diverſes couleurs. Quant aux deux bandes de pourpre brochées ſur le devant de la tunique des perſonnages de l'ancien Teſtament & des Apôtres, ſur les monumens des quatre premiers ſiècles du chriſtianiſme, ce ſont des imitations arbitraires du laticlave, que portoient à cette époque les premiers citoyens de l'Empire romain. Les manches des tuniques étoient longues, comme celles de la plupart des peuples de l'Orient.

C'étoit à l'aide de la ceinture, que les Iſraélites raccourciſſoient la tunique pour agir plus librement.

Il eſt ſouvent parlé du manteau dans les livres des Iſraélites. Moïſe leur ordonna (*Deut.* 22, 12) de coudre des franges & des eſpèces de houpes de couleur hyacinthe ou bleu de ciel (*Hieron. in Ezech.* 16, 10) aux quatre angles de ce manteau : d'où l'on peut conclure qu'il étoit carré ou carré-long; ce qui le faiſoit reſſembler au *pallium* des Grecs.

Les Iſraélites marchoient-ils habituellement pieds nus? Cela n'eſt dit nulle part, & l'on peut conclure le contraire de ce qu'ils en agiſſoient ainſi dans le deuil. On eſt certain qu'ils portoient en voyage des chauſſures. L'Évangile fait mention de la courroie qui ſervoit à les lier. L'uſage où l'on étoit de laver les pieds aux voyageurs à leur arrivée, ſuppoſe que leur chauſſure laiſſoit

les pieds découverts, & qu'elle étoit une espèce de sandale.

Les Prophètes s'habilloient d'une manière remarquable. Élie se couvroit de peaux. Isaïe & saint Jean portoient un cilice, c'est-à-dire, un tissu de poils de chameaux : tous les trois avoient une ceinture de cuir. Les Prophètes ne coupoient ordinairement ni leurs cheveux ni leur barbe.

Les Pharisiens (secte qui prit naissance dans le siècle des Machabées, le second avant l'ère vulgaire) expliquoient littéralement des passages du Deutéronome (6, 8) relatifs à l'observation des préceptes de la loi : c'est pourquoi ils portoient autour de leurs têtes comme des diadêmes, & autour de leurs poignets comme des bracelets, des bandes de parchemin, sur lesquelles étoient écrits quelques-uns de ces préceptes. Les Babyloniens, chez lesquels les Israélites furent long-tems captifs, lioient leurs cheveux avec une espèce de ruban. Les franges & les houpes des manteaux des Pharisiens avoient aussi une longueur & une grosseur affectées.

Le deuil, l'affliction & l'état de pénitence consistoient à se couper la barbe & les cheveux, à se vêtir d'une tunique rude & grossière, faite de poils de chameau, appelée *cilice;* à jeter des cendres sur sa tête, & à marcher nus pieds.

Les livres des Israélites parlent des tuniques, de la ceinture, du manteau & de la chaussure des femmes de cette nation; mais ils ne nous apprennent rien sur la forme de ces vêtemens. Le mot *sindones*, par lequel ils désignent quelquefois leurs tuniques, fait connoître qu'elles en portoient de coton ou de lin, sans doute sous la tunique extérieure, qui étoit souvent ornée de broderies & de bordures de différentes couleurs. Les reproches que faisoient aux femmes de leur pays, sur leur luxe excessif, les prophètes Isaïe (3, 18) & Ézéchiel (16, 10) semblent présenter de nombreux détails sur leur parure; mais l'incertitude sur la véritable interprétation de ces textes force à les entendre dans un sens très-vague. Du moins voit-on que les femmes des Israélites riches portoient alors des chaussures très-précieuses, de riches anneaux aux jambes, des bracelets, des anneaux, des colliers, des boucles d'oreille, une espèce de couronne, des pierres précieuses qui pendoient sur le front, des ceintures & des rubans de tête ornés d'or & d'argent, des aiguilles, des parfums de toutes sortes, &c. &c. Leurs chaussures laissoient le pied découvert (*Cantic.* 7, 1 : *Judith*, 10, 3). Au siècle d'Abraham elles ne portoient pas ordinairement de voile sur leur visage (*Genes.* 20, 16).

On ne pourroit assurer que les Rois d'Israël portassent des habillemens particuliers : seulement les Paralipomènes (*I*, 25, 27) parlent de leur tunique courte & de leur manteau de pourpre. Il est probable que leur diadême étoit blanc, comme celui de la plupart des Rois d'Orient.

§. II. *Costume militaire des Israélites.*

Josèphe (*Hist. jud. II*, 7) dit qu'après le passage de la Mer-Rouge (l'an 1491), les Israélites s'armèrent avec les dépouilles des Égyptiens, que les vagues avoient portées sur le bord de la mer. En faudroit-il conclure qu'ils n'avoient eu jusqu'alors d'autres armes que celles des Sauvages, les pierres & les bâtons? On lit dans le cantique de Débora (femme, juge du peuple hébreu en 1285 avant l'ère vulgaire), qu'il n'y avoit ni bouclier ni lance dans l'armée d'Israël, composée de quarante mille combattans; ce qui feroit résoudre la question pour l'affirmative. Cependant, en 1325, Aod avoit une épée. Deux siècles après (en 1043), Goliath, chef de l'armée des Philistins, portoit (*Reg. I*, 17, 5) un casque d'airain, une cuirasse à écailles, des jambières d'airain & un bouclier du même métal. Il y a grande apparence que les Israélites, ayant eu plusieurs guerres à soutenir contre les Philistins, habitans d'une contrée limitrophe, avoient adopté une armure semblable à la leur; aussi voit-on David, vainqueur de Goliath (*ibid. I*, 17, 38), porter un casque d'airain & une cuirasse. Joab, son général, portoit à la guerre un habillement étroit, qui serroit le corps, & il perça Absalon de trois dards ou javelots. Les Israélites armés se servoient d'un manteau de même espèce que la chlamyde. Alexandre (*Machab. I*, 10, 89), en effet, envoya à Jonathas une agraffe d'or, ornement nécessaire pour attacher cette sorte de manteau; aussi les Septante, traduisant le texte du livre des Juges (3, 16), où il est dit qu'Aod ceignit son épée sous son manteau, ont rendu ce mot par *mandua*, manteau à agraffe ou chlamyde. Sous les Machabées, les Israélites portoient les mêmes armes que les Syro-Macédoniens leurs ennemis. Enfin, dans la guerre des Romains commandés par Vespasien & par son fils Titus, les Israélites avoient les mêmes armes, les mêmes machines & la même tactique que l'armée de Vespasien.

Moïse fit fabriquer deux trompettes d'argent (*Num.* 10, 2) : on en voit la forme dans les bas-reliefs de l'arc de Titus, & au commencement de ce livre.

Il paroît que les Israélites avoient les mêmes instrumens de musique que les Égyptiens, chez lesquels ils avoient habité si long-tems; les instrumens à cordes, *nablia* ou *psalterion;* les instrumens à vent, flûtes, trompettes, &, selon Calmet, les orgues à eau ou hydraule; les instrumens de percussion, tambour, cymbales & sistre.

Josias, Roi de Juda, combattant en 610 contre Néchao, Roi d'Égypte, & ayant été blessé à mort, fut transporté du char où il se trouvoit, sur celui qui le suivoit, selon la coutume des Rois (*Paralip. II*, 35, 24). Il y avoit donc chez les Israélites, comme chez les Grecs & les Troyens, des chars de guerre proprement dits.

§. III. *Costumes religieux des Israélites.*

Les interprètes des livres de l'ancien Testament ne sont pas d'accord sur le sens des passages relatifs au costume des Prêtres. Je ne rapporterai ici que les points les moins contestés. Les Prêtres portoient les cheveux très-courts, & une tiare ou *cidaris* de lin très-blanc. On trouvera ce bonnet sur la tête des Rois parthes, d'Ulysse, des Dioscures, &c. C'étoit aussi de lin très-fin qu'étoient faits leurs caleçons, leur tunique & leur ceinture, qui étoient blancs. Le nom στολή, par lequel est désignée cette tunique dans les Paralipomènes (*I*, 25, 27), fait croire qu'elle étoit longue & garnie de manches. La ceinture se plaçoit sur la poitrine. Après avoir fait deux fois le tour du corps, elle étoit nouée par-devant, & elle descendoit jusqu'aux pieds. Des fleurs de couleur pourpre & hyacinthe en faisoient l'ornement. Les Prêtres portoient sur la tunique un *ephod* simple (*Calmet, Exode*, 25, 7); car Samuel, quoiqu'enfant, en étoit revêtu, ainsi que les quatre-vingts Prêtres mis à mort par Doëg, & David même pendant la translation de l'arche.

Les

Les Lévites ne furent point distingués des autres Israélites jusqu'en l'an 62 de l'ère vulgaire, où il leur fut permis de porter la ceinture des Prêtres.

Le Grand-Prêtre, revêtu de la tunique, de la ceinture & de l'éphod, portoit seul sur ces habillemens la tunique hyacinthe, le rational, & la lame d'or sur la *cidaris* ; il plaçoit sous l'éphod la tunique couleur d'hyacinthe (bleu mêlé de violet), qui étoit ornée dans le haut d'un tissu précieux, & par le bas de grenades de même couleur & de clochettes d'or entre-mêlées. L'éphod placé sur cette tunique étoit une espèce de tunique extrêmement courte & serrée. Celui du Grand-Prêtre étoit tissu d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, de lin très-fin retors, & fixé sur les épaules avec deux onyx enchâssés dans de l'or, sur lesquels étoient gravés les noms des douze tribus. On lisoit aussi ces douze noms sur un pareil nombre de pierres précieuses, qui étoient enchâssées trois par trois dans une plaque d'or, appelée *le Rational*. Le Grand-Prêtre l'attachoit sur sa poitrine & sur l'éphod avec des anneaux & des chaînes d'or. Enfin, à l'époque de l'établissement du sacerdoce, une lame d'or ornoit par-devant la *cidaris* du Grand-Prêtre, qui d'ailleurs ressembloit à celle des autres Prêtres. Sur cette lame on lisoit : *Le Seigneur est le seul saint*, & deux rubans de couleur hyacinthe la lioient à la *cidaris*.

D'après la description que donne de l'habillement du Grand-Prêtre l'historien Josèphe, qui étoit Prêtre lui-même, on peut conclure que ce costume avoit souffert quelque changement, au moins vers le commencement de l'ère vulgaire, tems où il écrivoit ; car la tiare ou *cidaris* du Grand-Prêtre (*Hist. jud. III*, 8) étoit, selon lui, entourée de trois couronnes d'or, & ornée de petits calices ou grelots de même métal. Josèphe dit encore que le Grand-Prêtre ne portoit ces habillemens somptueux qu'une fois dans l'année, au jour de l'expiation solennelle ; & les commentateurs, fondés sur le chapitre XVI du Lévitique, assurent qu'il en étoit revêtu toutes les fois qu'il entroit dans le temple. Au reste, & lui & les autres Prêtres n'y marchoient jamais avec des chaussures.

Les monumens ne présentent aucun dessin de ce temple ni des vases religieux, excepté le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition, & les deux trompettes sacrées avec lesquelles les Lévites annonçoient les fêtes : c'est pourquoi on n'en trouvera point d'autres dans ce Recueil.

Je terminerai le livre des ISRAÉLITES en disant qu'ils enterroient & ne brûloient pas les morts. On pourroit même croire que s'ils ne les embaumoient pas, comme les Égyptiens, que du moins ils les entouroient de bandelettes comme eux. C'est ce que prouvent le récit de la résurrection de Lazare & les plus anciens monumens du christianisme, verres antiques, peintures des catacombes, sur lesquels on voit Rachel, Jacob, Lazare, &c. morts & entourés de bandelettes, comme le sont les momies d'Égypte.

SUPPLÉMENT A TOUT L'OUVRAGE.

BRUTUS-L'ANCIEN. A la page 11 de ce Recueil j'ai cité comme douteux la tête & le buste du palais des Conservateurs au Capitole, attribués à Brutus-l'Ancien, & d'après cette opinion que partageoient en 1804 plusieurs antiquaires, je ne l'avois point fait graver ; mais l'arrivée de ce buste à Paris & son exposition au Musée Napoléon en ont rendu l'examen plus facile, & M. Visconti a reconnu la tête pour antique. La forme de la toge, qui appartient au tems de Septime-Sévère, annonce seulement que la tête a été placée sur ce buste depuis cette époque. On les voit ici au *n°*. 1, *Pl. CCCLXXVIII*.

LES GRANDS DIEUX : *Dii majorum gentium*. M. Visconti a publié l'autel de marbre des *n^os*. 2, 3 & 4, *Pl. CCCLXXVIII* ; il fait l'ornement de la villa Borghèse. Les restes des crampons de bronze, que l'on trouve encore dans la concavité du milieu, servoient à porter le *foculus* (gril), & prouvent que c'étoit un autel. Le premier numéro le présente en entier ; le second le présente vu en dessus, & le troisième présente le développement de la partie extérieure. On voit sur l'autel les bustes accompagnés d'attributs de Jupiter, de Minerve, de Junon, de Cérès, de Neptune, de Pluton, de Mercure, de Bacchus, d'Apollon, de Diane, de Mars, de Vénus & de l'Amour. Autour de l'autel sont gravés les signes du zodiaque, correspondans aux divers mois, qui étoient placés sous la protection des grands dieux, appelés, à cause de cela, *tutelæ mensium*, avec les attributs de ces Divinités, le hibou, la colombe, le trépied d'Apollon, la tortue de Mercure, la corbeille des mystères de Cérès & de Proserpine, la borne sacrée, entourée d'un serpent, consacrée à Bacchus ; la louve de Mars (*Ausonius*), le chien de Diane, le puits sacré (*Plutonium*) ou entrée des Enfers, le paon de Junon & les dauphins de Neptune.

— Le *n°*. 5, *Pl. CCCLXXVIII*, présente un hermès de femme de la villa Albani, cité par Winckelmann dans l'*Histoire de l'Art* (*liv*. 1, *chap*. 1, §. 10). Le sexe n'est indiqué que par un sillon qui se prolongeroit le long des cuisses si elles étoient exprimées. Cette figure, sans division de jambes, rappelle l'enfance de la sculpture, & paroît avoir été imitée des premiers tems de l'art. Elle appartient à son histoire.

— On voit sous le *n°*. 1, *Pl. CCCLXXIX*, une médaille de bronze très-bizarre ; elle appartient à Nîmes (*Nemausus*), où on en a trouvé une grande quantité, sans que l'on en ait découvert hors de son territoire. La cuisse & la jambe de biche qui ont été fondus avec la médaille annoncent assez, comme l'a dit Caylus (*Recueil d'Ant. II, Pl. XCVIII, n°*. 2), que ces pièces n'avoient point cours comme monnaies, mais que c'étoit des espèces d'*ex-voto* consacrés à Diane, que l'on portoit comme des amulettes, ou que l'on jetoit dans la fontaine qui étoit jointe au temple célèbre de cette Déesse.

— Caylus a publié le petit bronze du *n°*. 2, *Planche CCCLXXIX*, trouvé près d'Alger (*Recueil d'Ant. V, Pl. XCVII*). Il est précieux pour un Recueil de costumes antiques, parce qu'il est fort rare de trouver sur les monumens les instrumens de musique des Barbares. On peut reconnoître ici la défense d'un jeune éléphant, qui sert de trompette à un Africain.

— On a pris souvent pour des *ex-voto* de guérison les pieds & les plantes des pieds gravés sur des pierres avec des inscriptions latines en l'honneur d'Isis, de Sérapis, de Céleste-Uranie ; mais ces inscriptions sont toutes adressées à des Divinités étrangères aux Romains, Divinités qui d'ailleurs ne sont point Esculape, Hygie ni Télesphore. Il faut donc reconnoître des *ex-voto* d'actions de graces pour l'heureuse issue, ou des vœux formés pour le succès de voyages entrepris par des Romains vers les contrées où ces Divinités étrangères étoient adorées. Le pied de terre cuite du *n°.* 3, *Pl. CCCLXXIX*, publié par Passeri (*Lucernæ fictil. II*), en fournit un exemple : on lit sur ce pied les mots FAUSTOS REDIRE, pour *faustus*.

— Les *n*os. 4 & 5, *Pl. CCCLXXIX*, sont des présens d'étrennes que se donnoient les Romains. Les riches donnoient en réalité les objets représentés sur ces petits monumens, comme nous l'apprennent les vers de Martial. probablement les citoyens pauvres en offroient seulement la représentation. Le premier est un cristal gravé qui appartenoit au baron de Stoch, & qui doit se trouver à Berlin, avec la Collection de cet amateur. Les objets représentés sont, 1°. une médaille de Commode, qui donne l'époque du monument, & qui devoit être de bronze, comme l'annoncent les sigles S. C : le revers de cette médaille a pour type une Victoire ; 2°. un autre revers qui présente le péristyle d'un temple de Jupiter ; 3°. une figue ; 4°. une feuille de laurier ; 5°. une coquille. L'inscription contient une acclamation en l'honneur de l'Empereur : FELICI IMPERATORI ANNUM NOVUM ET FELICEM.

Le second monument est d'un prix très-commun : c'est une lampe de terre cuite, publiée par Passeri (*Lucernæ fictil. I, tab. 6*). Rien ne peut éclairer sur son époque. Une Victoire tient une couronne de laurier, dans laquelle on lit cette acclamation : ANNO NOVO FAUSTUM FELIX TIBI SIT. Autour de cette figure sont représentés un as ancien, portant pour type la double tête de Janus ; une tête de pavot, un vase, une pomme de pin & une masse de figues.

— Non-seulement les Anciens recueilloient avec un respect religieux les dernières paroles des mourans, mais encore ils recueilloient avec le même soin leur dernier soupir, en appliquant leur bouche sur celle des personnes chéries. C'est ainsi que s'exprime Anne, la sœur de l'infortunée Didon (*Æneid. IV*, 684) :

..... *Extremus si quis super halitus errat,*
Ore legam.....

Cicéron dit des Siciliennes dont Verrès avoit fait mourir les fils (*Verr. V*, 45) : *Matres miseræ pernoctabant ad ostium carceris, ab extremo complexu liberorum exclusæ, quæ nihil aliud orabant, nisi ut filiorum extremum spiritum excipere sibi liceret.* On trouve cet usage pieux mis en action sur le vase grec de terre cuite du *n°.* 6, *Pl. CCCLXXIX*. Il appartient à M. Trivulsi de Milan, & il est dessiné dans l'édition qu'a donnée M. Jansens de l'*Histoire de l'Art* de Winckelmann (*IV, chap. 2, à la fin*). Une mère recueille le dernier soupir de sa fille, qui est étendue sur son lit de mort.

— Des mains étendues, gravées sur les tombeaux avec des épitaphes grecques & latines, avoient fait la torture des antiquaires, jusqu'à ce que *Paciaudi* découvrit à Rome, vers le milieu du dernier siècle, un marbre sur lequel on lit au dessous des deux mains : PROCOPE MANUS LEBO (*levo*) CONTRA DEUM QUI ME INNOCENTEM SUSTULIT QUÆ VIXIT ANN. XX. POS. PROCLUS. Il en conclut avec raison (*Græci anaglyphi interpretatio : Romæ*, 1752), que cet emblême extraordinaire exprimoit un reproche, une imprécation contre les Parques, auteurs d'une mort si prompte, soit naturelle, soit violente. On ne le trouve en effet que sur les tombeaux de personnes mortes à la fleur de leur âge : telle la jeune *Brésalis* du *n°.* 7, *Pl. CCCLXXIX*, dont la pierre sépulcrale est conservée dans la Collection des Antiques imperiales : tel *M. Aur. Theodotus*, qui n'avoit vécu que quatre ans, & dont l'inscription recueillie par Fabretti se trouve ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCCLXXX*.

— Je terminerai ce Supplément comme se termine le drame de la vie, par les funérailles, ou du moins par un monument qui est relatif à ce triste devoir. Le *n°.* 2, *Pl. CCCLXXX*, est tiré d'un bas-relief du Capitole (*Mus. capitol. IV, tab. 40*), qui représente la mort & les funérailles de Méléagre Une femme se prépare à faire des libations sur le bûcher ; elle tient d'une main un vase rond, peu élevé, qui n'en excède pas la longueur ; & de l'autre un vase étroit, long, à goulot resserré, qui ressemble aux prétendus *lacrymatoires*. Ces vases, que l'on trouve dans les urnes cinéraires, dans les sépultures, sont de verre & de terre cuite. Leur grandeur varie depuis cinq centimètres, jusqu'à trois décimètres. Vers la fin du quinzième siècle se forma l'opinion bizarre d'après laquelle on croyoit que ces vases avoient servi à recueillir les larmes des parens & des pleureuses gagées, & on leur donna un nom analogue. J'ai fait voir, dans un Mémoire lu à l'Institut, la frivolité de cette opinion, qui n'a eu jamais d'autre fondement apparent que l'explication littérale de quelques expressions métaphoriques des épitaphes, telles que celle-ci : *Cum lacrymis posuere.* On vient de la renouveler depuis peu, & l'on s'est servi, pour la prouver, d'un bas-relief conservé, avant la révolution, dans l'église des Charitains de Clermont en Auvergne, dans lequel on voyoit un des personnages qui assistent à des funérailles, tenir sous ses yeux un des prétendus *lacrymatoires.* Mais ce bas-relief, dont le dessin a été examiné par des antiquaires & des artistes (la pierre n'ayant pu être retrouvée), loin d'être antique, a été reconnu pour un monument du seizième siècle, & comme un résultat de l'opinion que j'ai combattue (ainsi que l'avoient déjà fait Schœpfling & Paciaudi), loin d'en être une preuve irrécusable. Je persiste donc à penser avec ces deux savans, que les vases appelés *lacrymatoires* ont servi à contenir les huiles odorantes & les parfums que l'on répandoit sur les bûchers.

— *N°.* 3, *Pl. CCCLXXX*. Développement de la toge, annoncé dans l'article de ce manteau.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page iij, 2e. colonne, ligne 32, effacez enfin.

Page viij, à supprimer, parce qu'elle est répétée dans la table générale.

Page 1, 1re. colonne, avant-dernière ligne, lisez : N°. 4, Pl. X.

Page 2, 1re. colonne, ligne 13, lisez : publiée.

Page 2, 2e. colonne, ligne 28 : On trouvera dans les Planches des masques (livre des JEUX) une belle tête de Cyclope, *page* 247, & *n°.* 4, *Pl. CCCXL.*

Page 4, 1re. & 2e. colonnes : Le savant Lanzi a prouvé (*Opusc. delli Acad. Firenze, 1806, in-8°.*) que, dans l'ancienne Mythologie grecque, 1°. PAN avoit seul les cuisses, les jambes & les pieds de bouc; 2°. que les SATYRES avoient les formes humaines, excepté les oreilles & la queue de cheval; 3°. que les SILÈNES n'étoient que de vieux *Satyres;* 4°. que FAUNE étoit une Divinité de la Mythologie romaine seule (Mythologie qui diffère en plusieurs points de la grecque), & qu'il ressembloit aux *Satyres;* 5°. que PAN avoit aussi les cornes, & sur le visage les formes du bouc; 6°. enfin que, dans la Mythologie grecque, depuis Zeuxis, ces formes reçurent quelques altérations : entr'autres, la queue des SATYRES devint une queue de bouc.

Page 5, 1re. colonne, ligne 25, d'une pintade, *lisez :* d'un vautour.

Page 6, CHAPITRE II, *observations, &c.* En lisant ce chapitre, on se rappellera qu'il a été imprimé en 1804; que l'*Iconographie grecque* de mon savant confrère M. Visconti n'a paru que six ans après, en 1810, & que son ouvrage a été composé dans le but unique de faire connoître tous les portraits antiques, tandis que cet objet n'est qu'une petite portion de ce Recueil. Je prie le lecteur de ne pas les comparer ensemble. Au reste, pour faciliter les recherches à mes lecteurs, je vais donner les noms des principaux personnages dont on ne voit point ici les portraits, qui se trouvent dans l'*Iconographie grecque.* HOMMES ILLUSTRES : Agathémère, de Sparte, médecin; Alcée, poète; Anacréon, poète; Andréas, de Carystos, médecin; Annibal; Antisthène, philosophe cynique; Apollonius, de Memphis, médecin; Apollonius, de Tiane, pythagoricien; Aratus, poète; Archiloque, poète; Aristomaque, péripatéticien; Aristote, de Stagire, philosophe; Chrysippe, stoïcien; Cratévas, botaniste; Dioscoride, botaniste; Esope, fabuliste; Eucharis, actrice grecque à Rome; Euclide, de Mégare, philosophe; Galien, médecin; Héraclide, de Tarente, médecin; Héraclite, d'Ephèse, philosophe; Hipparque, de Nicée, astronome; Laïs, de Corinthe, courtisane; Léodamas, orateur athénien; Mantias, médecin; Nicandre, poète & physicien; Pamphile, médecin & botaniste; Périandre, de Corinthe, un des sept sages; Posidippe, poète comique; Pythagore, de Samos, philosophe; Rufus, d'Ephèse, médecin; Sextius Niger, philosophe & médecin; Sextus l'Empirique, philosophe & médecin; Solon, législateur d'Athènes; Stésichore, Himérien, poète lyrique; Thémistocle, Athénien; Théon, de Smyrne, philosophe; Théophane, de Mytilène, historien; Tyrtée, d'Athènes, poète lyrique; Xénocrate, d'Aphrodisée, médecin; Xénophon, de Cos, médecin; Zénon, d'Élée, philosophe : ROIS de Sicile depuis Théron; de Macédoine depuis Alexandre-le-Grand; d'Épire depuis Pyrrhus; de Sparte (Cléomène seul); de Thrace depuis Lysimaque; d'Illyrie; de Pont depuis Périsade II; de Bithynie depuis Nicomède I; de Pergame depuis Philétère : ROIS particuliers de l'Asie mineure; de Cappadoce depuis Ariarathe IV; d'Arménie depuis Arsamès; de Syrie ou Séleucides; de Cilicie; de Commagène; de quelques villes de la Syrie; de Judée; d'Osrhoëne; des Parthes ou Arsacides depuis Arsace II-Tiridate; de Perse ou Sassanides depuis Artaxerxe I ou Ardeschir-Babékan; de la Bactriane; de la Characène; de la Babylonie (Timarque seul); d'Égypte depuis Ptolémée I; Princes africains; supplément à ces suites de Rois.

Page 9, 2e. colonne, ligne 52, ajoutez : M. Visconti (*Mus. Pio-Clem. VI, pag. 22*) reconnoît Hercule vainqueur aux jeux d'Olympie.

Page 11, 2e. colonne, ligne 12, ajoutez : ou des symboles qui faisoient allusion à leurs noms (ce que nous appellerions *des armes parlantes*), telle une Muse pour *Pomponius Musa, &c.*

Page 11, 2e. colonne, ligne 24 : Ce buste ayant été apporté à Paris, a été examiné plus attentivement, & reconnu antique. On le trouvera ici dans le Supplément, *Pl. CCCLXXVIII.*

Page 11, 2e. colonne, ligne 50 : M. Visconti a publié cette peinture dans son *Iconographie grecque,* & il attribue à Scipion-l'Africain-l'Ancien la tête qui est ici gravée.

Page 12, 2e. colonne, ligne 13, lisez : les pierres gravées du cabinet impérial.

Page 13, 1re. colonne, ligne 36, ajoutez : (C'est ainsi que sont couronnés les Empereurs lorsqu'ils sont représentés dans le costume des *Frères-Arvales.*)

Page 13, 2e. colonne, ligne 24, lisez : les antiques du cabinet impérial.

Page 18, 1re. colonne, ligne 7, ajoutez : On la voit ici, *Pl. CCLXXVI, n°.* 3.

Page 19, 2e. colonne, ligne 19, lisez : du cabinet d'Antiques impérial.

Page 21, 1re. colonne, ligne 54, lisez : On le voit ici, &c.

Page 22, 1re. colonne, ligne 45, lisez : des Antiques du cabinet impérial.

Page 24, 1re. colonne, ligne 38, ajoutez : Quintiliani Declam. IX, pro filio.

Page 25, 1re. colonne, ligne 35, lisez : qui étoit un manteau sémi-circulaire; & comme celle-ci, &c.

Page 25, 2e. colonne, ligne 13, ajoutez : Il est certain que cet *alongement* est l'ouvrage du restaurateur; car il n'y a d'antique, dans la figure, que deux bouts de doigts (*Iconogr. grecque, I, page* 101).

Page 26, 2e. colonne, ligne 53, ajoutez : Le graveur a mal-à-propos mis un Α (*alpha*) au lieu d'un Λ (*lambda*).

Page 27, 1re. colonne, ligne 61, ajoutez : (Π, *tab.* 25, *n°.* 3).

Page 28, 1re. colonne, ligne 44, ajoutez : (*Quintiliani Declam. III, pro milite*).

Page 28, 2e. colonne, ligne 15, lisez : deux aides des Prêtres saliens.

Page 36, 1re. colonne, ligne 57, ajoutez : Le mors des Mamelucs est de cette espèce.

Page 41, 1re. colonne, ligne 48, ajoutez : Je me suis trompé dans cet article. Il est fait mention de la trompette dans l'Iliade, *XVIII, vers.* 222, & dans le combat des dieux.

Page 42, 1re. *colonne*, *ligne* 51, *ajoutez* : Ils se sont servis aussi de dents d'éléphant. (*Voyez Pl. CCCXLVI*, *n*°. 7.) Peut-être est-ce une corne ?

Page 43, 1re. *colonne*, *ligne* 13, *ajoutez* : Plutarque (*in Crasso*, *pag.* 279, *tom. III* : *Bryani*) appelle ces instrumens ῥόπτρα, massues ou heurtoirs.

Page 44, 1re. *colonne*, *ligne* 35, *lisez* : mais l'humanité & la crainte d'éterniser les haines nationales chez des peuples frères empêchoient les Grecs de les relever.

Page 48, 1re. *colonne*, *ligne* 1, *lisez* : avoit fait.

Page 50, 1re. *colonne*, *ligne* 63, *lisez* : un Goth (plutôt qu'un Scythe).

Page 51, 2e. *colonne*, *ligne* 10, *lisez* : la première de lin ou de coton.

Page 54, 1re. *colonne*, *ligne* 35, *lisez* : mesos.

Page 62, 1re. *colonne*, *ligne* 26, *lisez* : clavi *au lieu de* clausi.

Page 66, 1re. *colonne*, *ligne* 47, *ajoutez* : L'antiquité de cette pierre est douteuse.

Page 73, 2e. *colonne*, *ligne* 60, *ajoutez* : Ces têtes sont aujourd'hui dans le Musée Napoléon.

Page 78, 2e. *colonne*, *ligne* 55, *lisez* : La Muse de la musique & de la poésie lyrique, accompagnée de flûtes, &c.

Page 79, 1re. *colonne*, *ligne* 53, *lisez* : La Muse qui préside à la poésie lyrique, accompagnée de lyres, &c.

Page 79, 2e. *colonne*, *ligne* 8, *lisez* : Érato présidoit à la poésie lyrique en vers érotiques, &c.

Page 80, 1re. *colonne*, *ligne* 26, *lisez* : Calliope inspire les vers héroïques & la poésie épique.

Page 81, 2e. *colonne*, & *page suivante*, 1re. *colonne* : les articles des SILÈNES, des FAUNES, des SATYRES & de PAN doivent être réformés d'après l'*addition* de la *page* 4 (*page* 283).

Page 85, 2e. *colonne*, *ligne* 18, *ajoutez* : M. Visconti a reconnu que la main & le bouquet de la Flore dite du Capitole n'ont point été restaurés ; il ne doute point que la statue soit antique.

Page 87, 2e. *colonne*, *ligne* 39, *lisez* : une patère.

Page 91, 2e. *colonne*, *ligne* 30, *ajoutez* : FORÊTS. Les Anciens ont personnifié les forêts, mais on ne sait comment (*Athen. Deipn. XII*, *pag.* 534 : Forêt de Némée).

Page 93, 2e. *colonne*, *ligne* 25, *ajoutez* : On trouvera, *Pl. CXXXV*, *n*°. 4, la tête de cette figure, & *n*°. 5, un trophée qui prouve mon opinion.

Page 95, 2e. *colonne*, *ligne* 28, *ajoutez* : Je ne puis discuter l'authenticité des deux monumens que l'on dit être Égyptiens ; mais je puis assurer que nos compatriotes n'ont trouvé dans les peintures ni dans les sculptures égyptiennes, rien qui rappelât les Centaures.

Page 96, 2e. *colonne*, *ligne* 22, *ajoutez* : Nos compatriotes n'ont point vu de griffons sur les monumens de l'Égypte.

Page 97. *Figures mythologiques des Égyptiens*. Pour corriger cet article, il faut consulter, dans la *suite de la troisième partie*, le *livre* spécial des *Égyptiens*.

Page 98, 1re. *colonne*, *ligne* 1, *ajoutez* : Les peintures des tombeaux des Rois de Thèbes, relatives aux travaux de l'agriculture, m'ont fait reconnoître ce symbole dans l'espèce de sac où sont renfermés les grains des semeurs.

Page 99, 2e. *colonne*, *ligne* 38, *lisez* : qui-partagent-le-même-trône.....

Page 107, 2e. *colonne*, *ligne* 21, *lisez* : On le voit au buste du *n*°. 4, *Pl. CCXLIX*, & à la figure du *n*°. 1, *Pl. CCL*.

Page 107, 2e. *colonne*, *ligne* 24, *lisez* : du *n*°. 4.

Page 109, 1re. *colonne*, *ligne* 8, *lisez* : Cette pointe étoit d'acier (ἀδαμάντινος ne veut pas dire de diamant, dans les anciens écrivains grecs).

Page 112, 2e. *colonne*, *ligne* 22, *ajoutez* : La chlamyde du *n*°. 1, *Pl. CCLX*, présente les deux côtés alongés en pointes aiguës ; mais on n'apperçoit pas les deux échancrures qui caractérisoient aussi la chlamyde macédonienne.

Page 122, 1re. *colonne*, *ligne* 37, *ajoutez* : J'ai déjà dit que ce prolongement de la chlamyde, ainsi que toute la figure d'Alexandre, est l'ouvrage du restaurateur de ce bas-relief. D'ailleurs, *voyez la page* 112, 2e. *colonne*, *ligne* 22, & son *addition*, qui précède celle-ci.

Page 123, 2e. *colonne*, *ligne* 33, *voyez* ce qui est dit dans l'*addition* précédente, de cette chlamyde d'Alexandre.

Page 124, 1re. *colonne*, *ligne* 2, *ajoutez* : Cet article, où Eckel est combattu mal-à-propos, doit être corrigé, quant à la forme, d'après la chlamyde du *n*°. 1, *Planche CCLX*.

Page 132, 1re. *colonne*, *ligne* 3, *lisez* : Le *sagum* des Gaulois alongé.

Page 134, 1re. *colonne*, *ligne* 13, *ajoutez* : Le *byrrus* étoit une *lacerna* garnie de capuchon, selon Saumaise (*in Tertull. de Pallio*, 307).

Page 134, 1re. *colonne*, *ligne* 24, *ajoutez* : C'étoit alors le *byrrus*, selon Saumaise.

Page 146, 2e. *colonne*, *ligne* 1, *lisez* : *palla*.

Page 156, 1re. *colonne*, *ligne* 35, *lisez* : Ils portent l'épée sur la cuisse, & le bouclier suspendu au côté gauche.

Page 164, 1re. *colonne*, *ligne* 6, *ajoutez* : *Voyez* la figure unique de la *Pl. CXXII*, & son explication dans la section III du livre II de la seconde partie de ce Recueil.

Page 168, 2e. *colonne*, *ligne* 25, *lisez* : les Asiatiques au-delà du fleuve Halys.

Page 169, 2e. *colonne*, *ligne* 36, *corrigez cette phrase d'après l'article particulier des Égyptiens.*

Page 173, *effacez* FIN.

Page 177, 2e. *colonne*, *ligne* 36, *lisez* : la *Pl. LIV*.

Page 183, 2e. *colonne*, *ligne* 15, *ajoutez* : Malgré l'identité de forme énoncée plus haut par Artémidore, Saumaise (*in Tertull. de Pallio*, *page* 307) dit que le *byrrus* étoit une *lacerna* garnie de capuchon, *cucullata*.

Page 183, 2e. *colonne*, *ligne* 35, *ajoutez* : *Voyez l'article précédent*.

Page 183, 2e. *colonne*, *ligne* 55, *ajoutez* : Saumaise (*in Tertull. de Pallio*, *page* 307) dit que ce nom ne désignoit, chez les Grecs, qu'une chaussure, & chez les Romains, qu'un manteau grossier.

Page 190, 2e. *colonne*, *ligne* 23, *ajoutez* : Saumaise (*ibidem*, 326) prouve que les *baxeæ* étoient dorées, par ce texte de Tertullien (*de Idolatriâ*)..... *Soccus & baxa quotidiè deaurantur?*

Page 190, 2e. *colonne*, *ligne* 52, *ajoutez* : les Grecs appeloient le *calceus*, ὑπόδημα simplement (ἔχοντα Ῥωμαϊκὴν ἐσθῆτα καὶ ὑποδήματα, *togam & calceos*, *Artemidorus IV*, *cap.* 74) ou τὸ κοῖλον ὑπόδημα, *calciamentum cavum*, par opposition au σανδάλιον, *crepida* ou *solea*, chaussure découverte.

Page 191, 1re. *colonne*, *ligne* 22, *ajoutez* : Βαθὺ καὶ κοῖλον ὑπόδημα.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

PREMIÈRE PARTIE.

Iconographie.

SECONDE PARTIE.

Costumes des peuples anciens, jusqu'au moyen-âge.

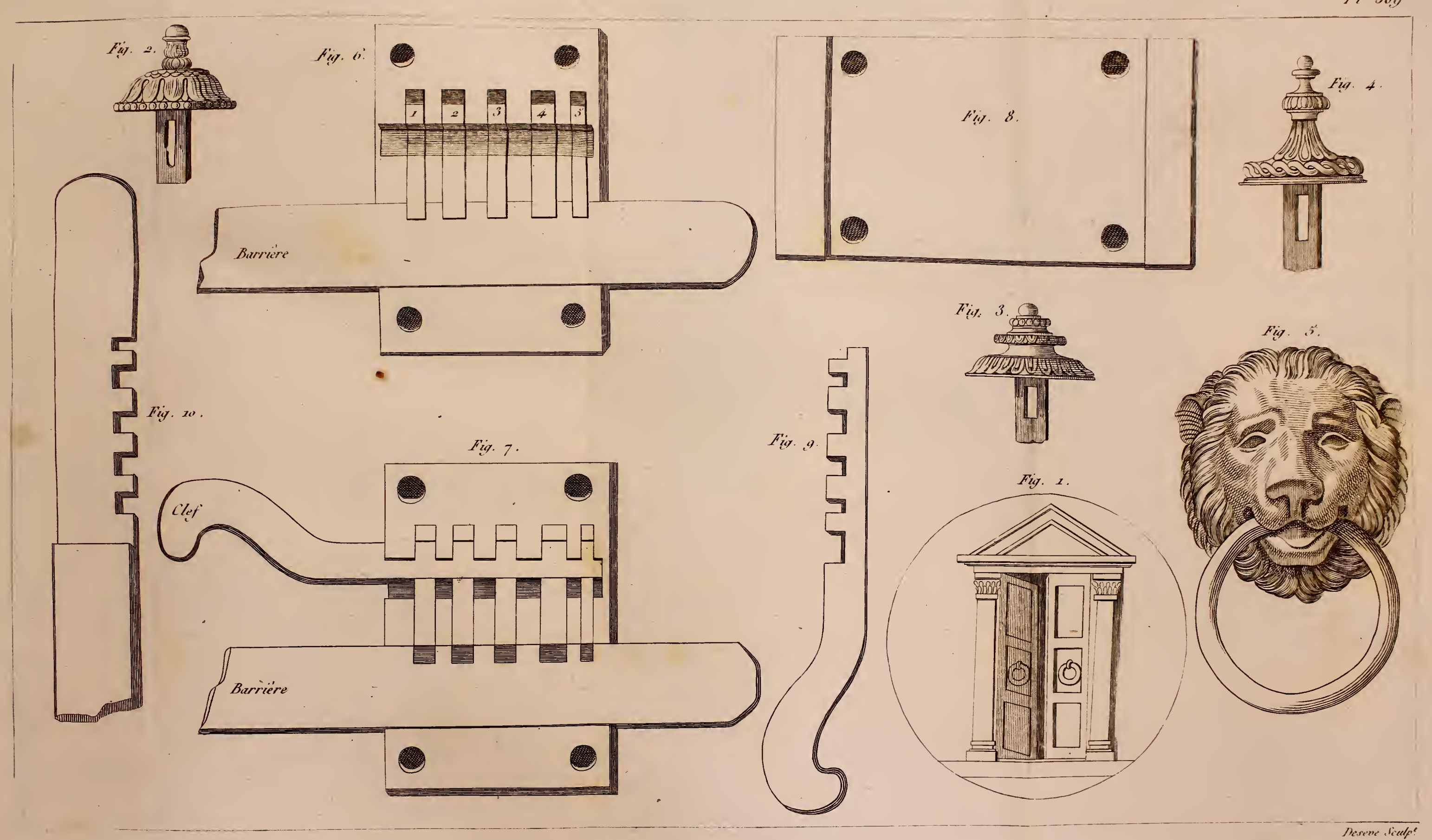
TROISIÈME PARTIE.

Iconologie. Figures antiques.

SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE.

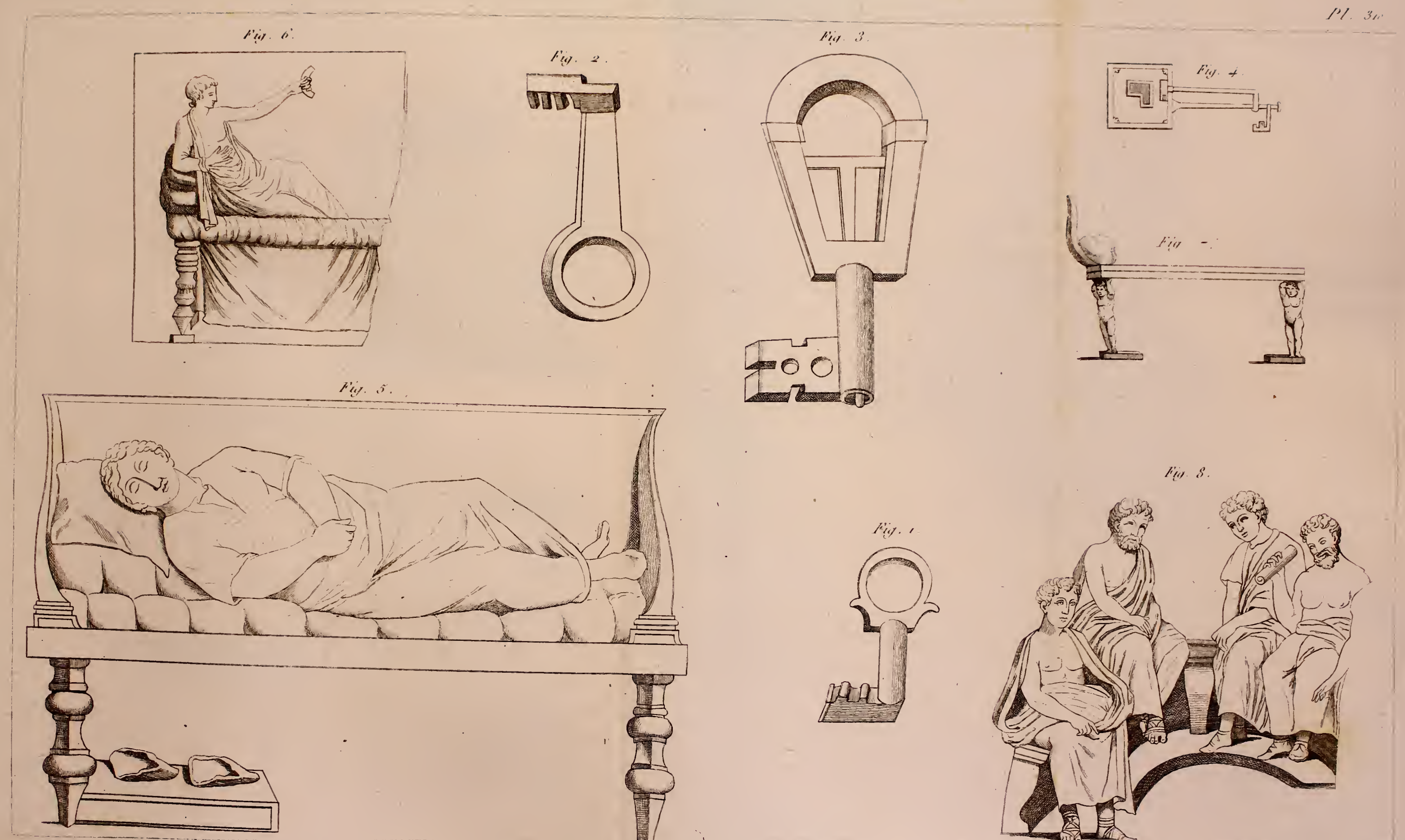
SUPPLÉMENT.

FIN DE LA TABLE.



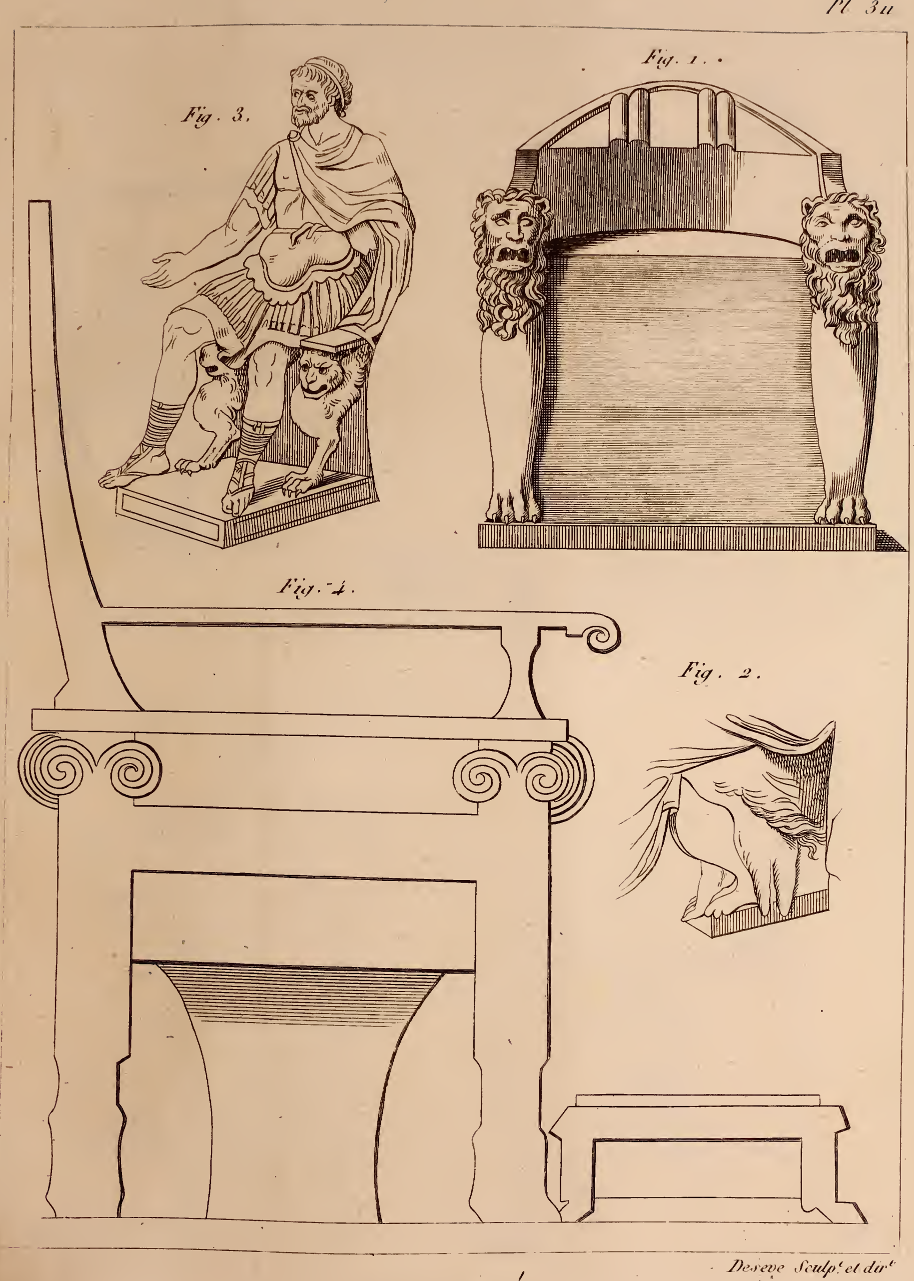
Desene Sculp.

ANTIQUITÉS.



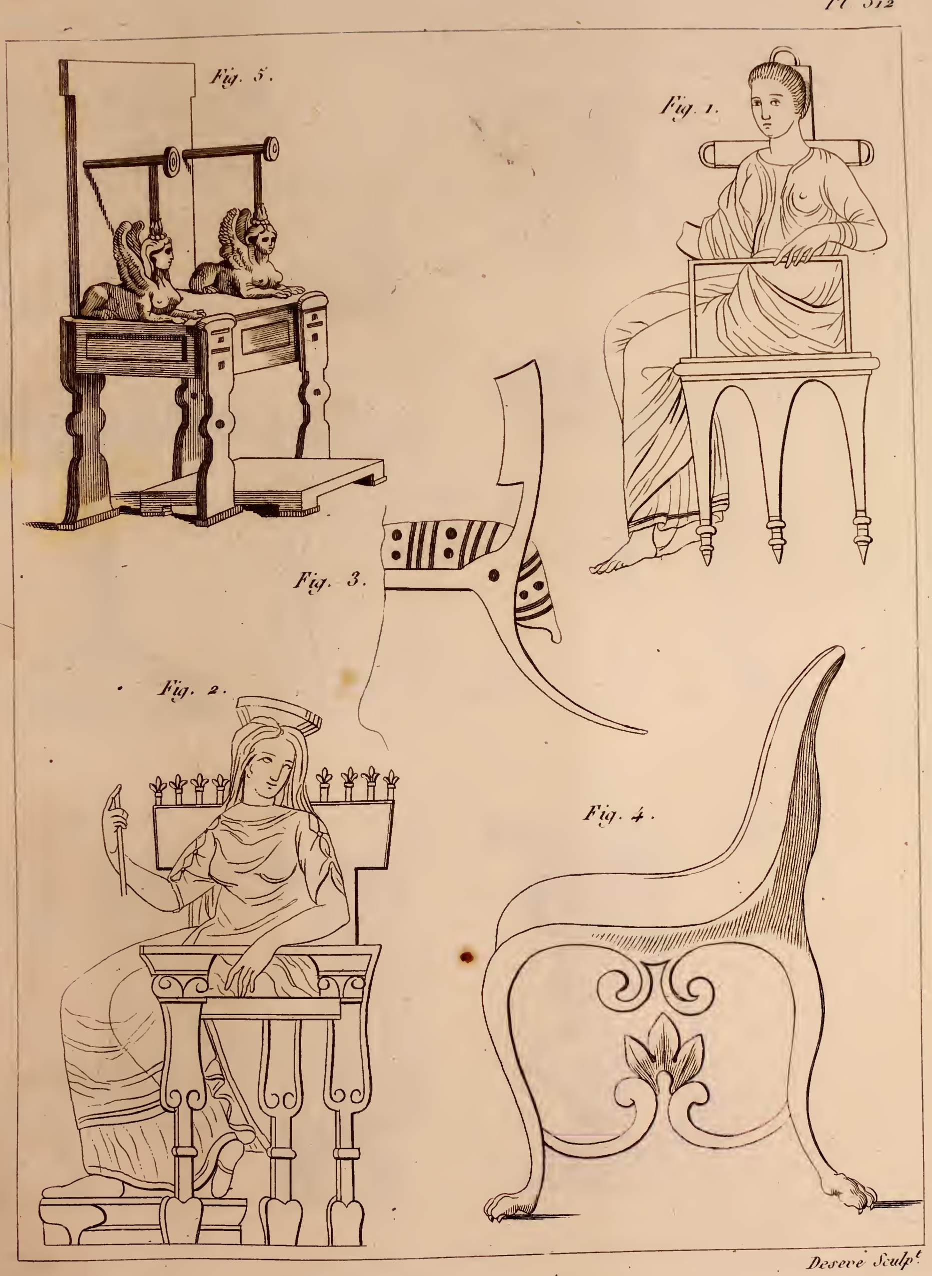
Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



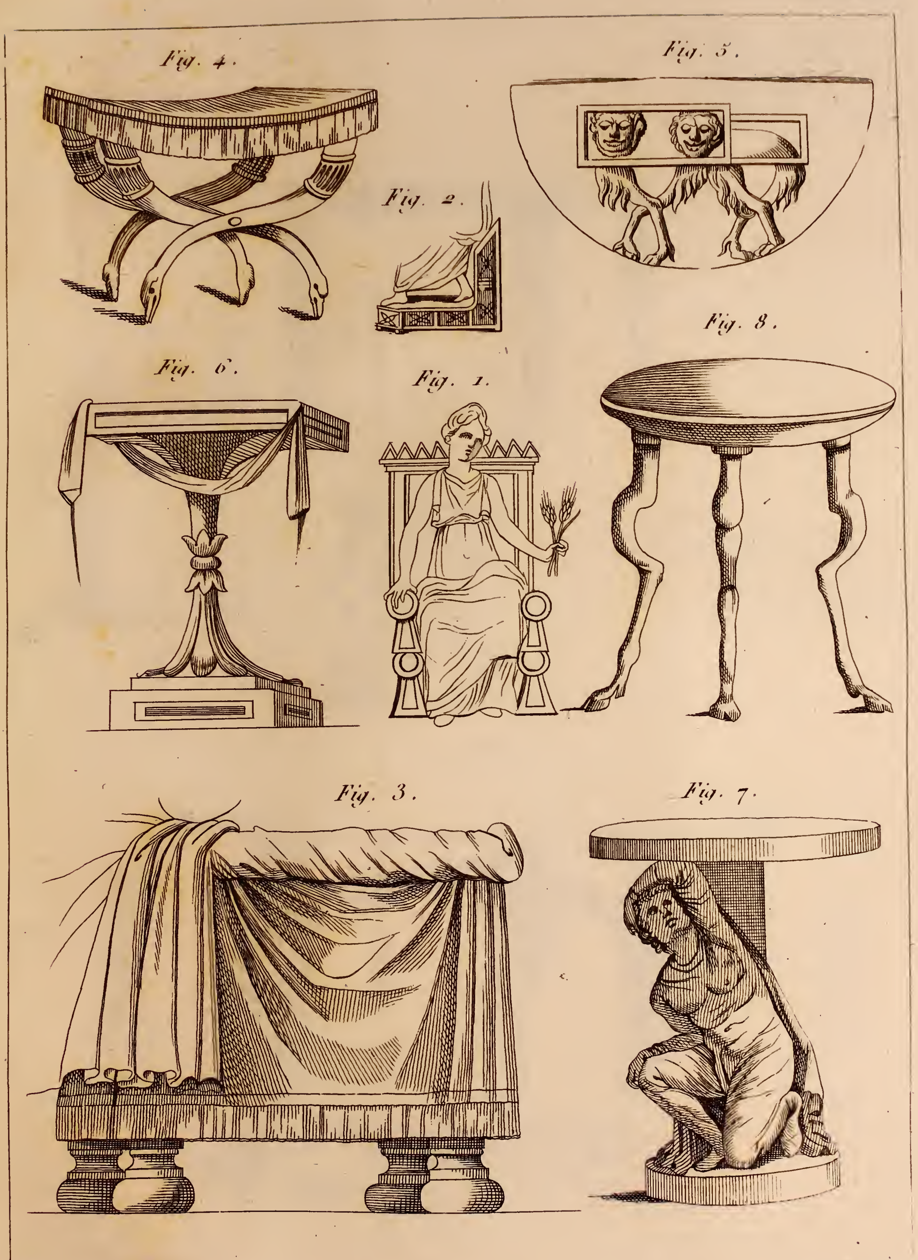
Deseve Sculp. et dir.

ANTIQUITÉS.



Deseve Sculp[t].

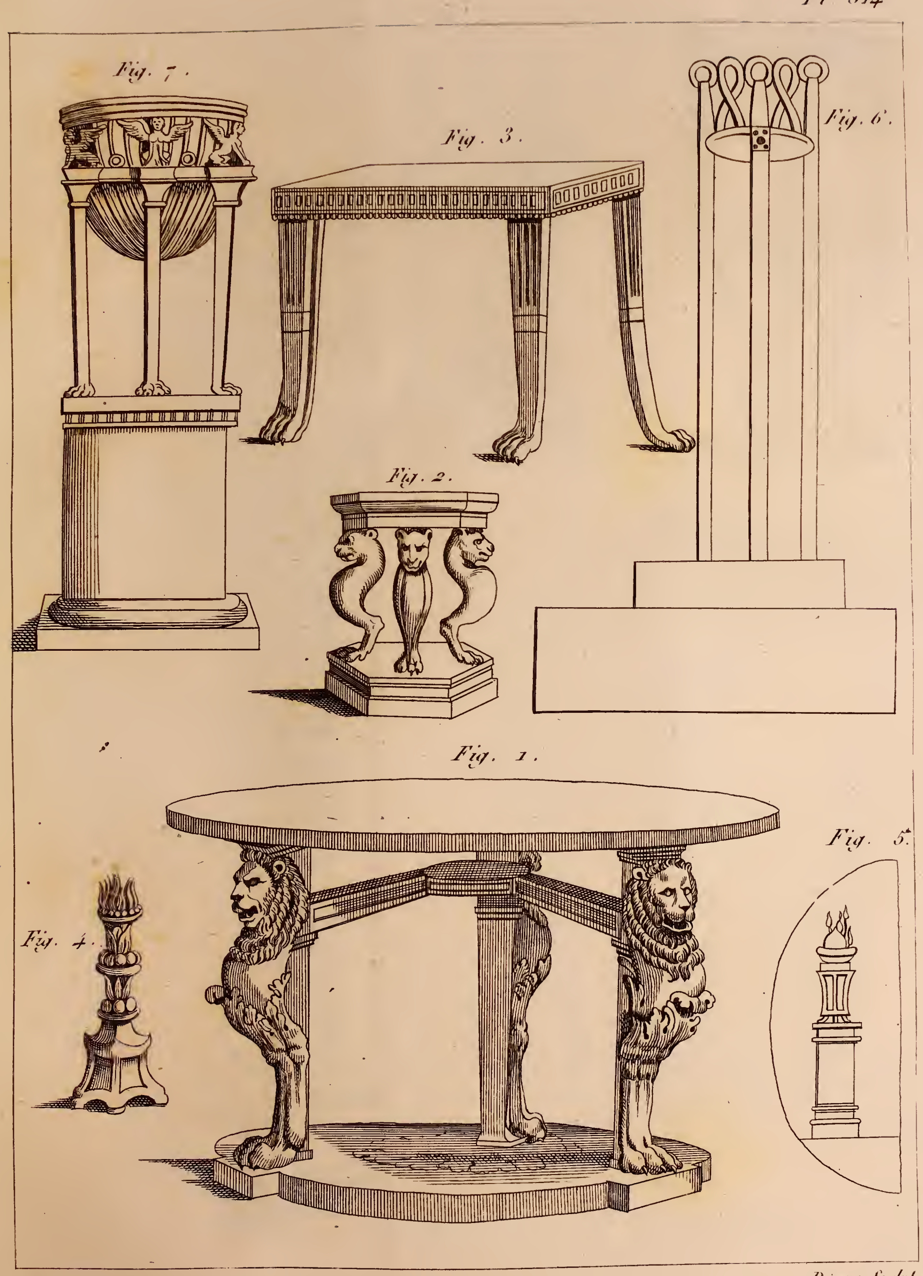
ANTIQUITÉS.



Deseve Sculp.t

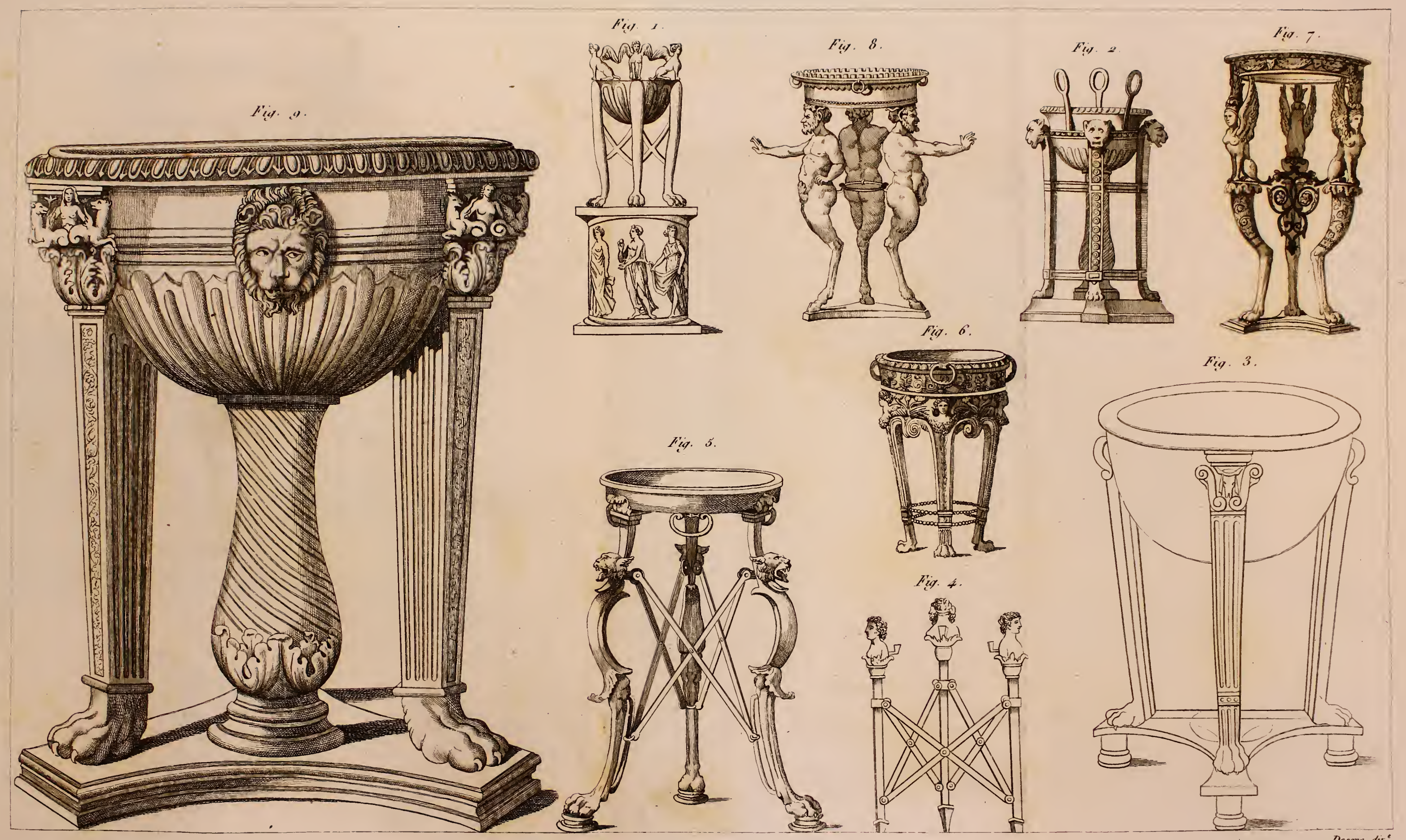
ANTIQUITÉS.



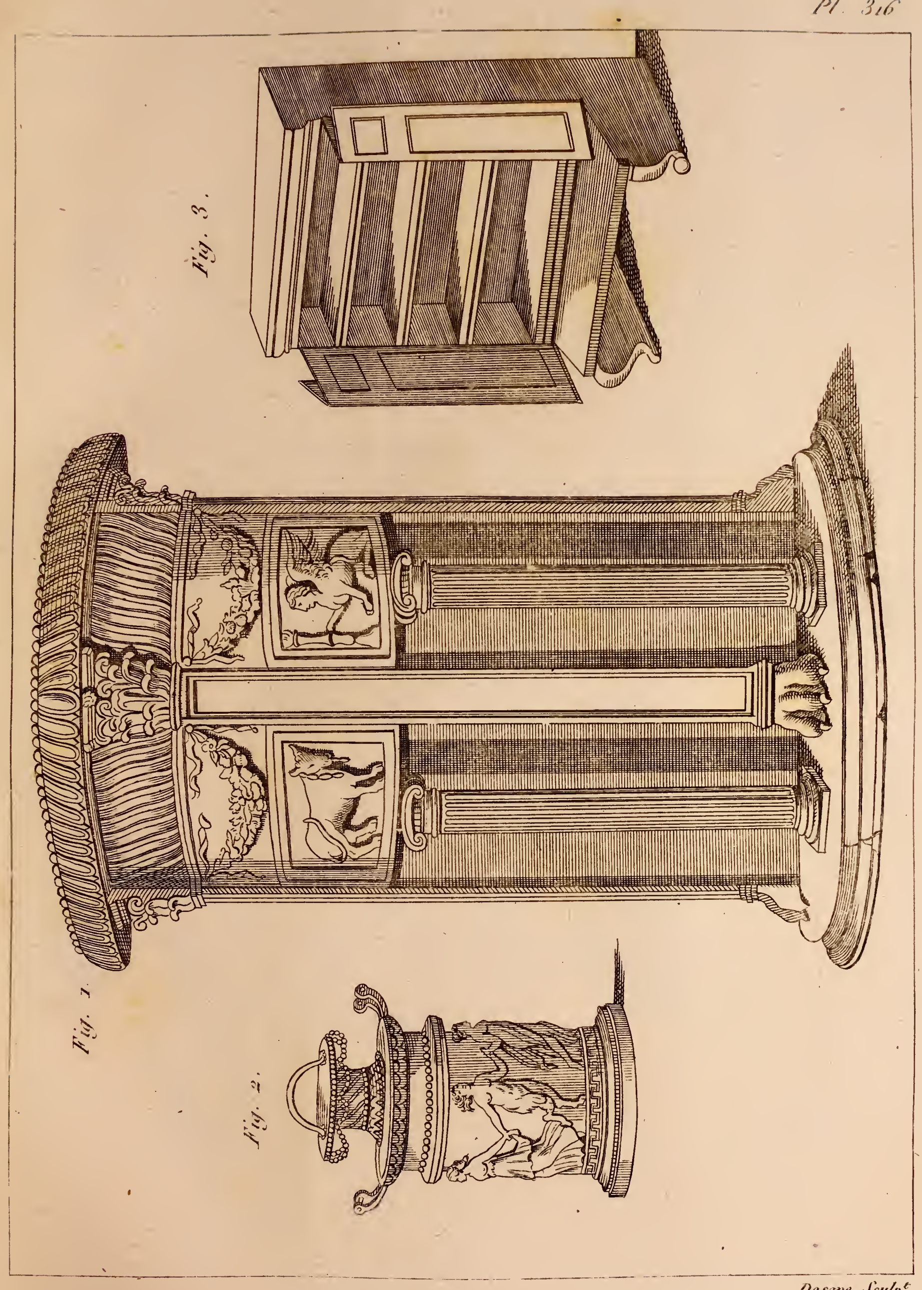


Déseve Sculp.t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.



Deseve Sculp.t

ANTIQUITÉS.



Deseve Sculp.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 7.

Fig. 3.

Fig. 6.

Fig. 4.

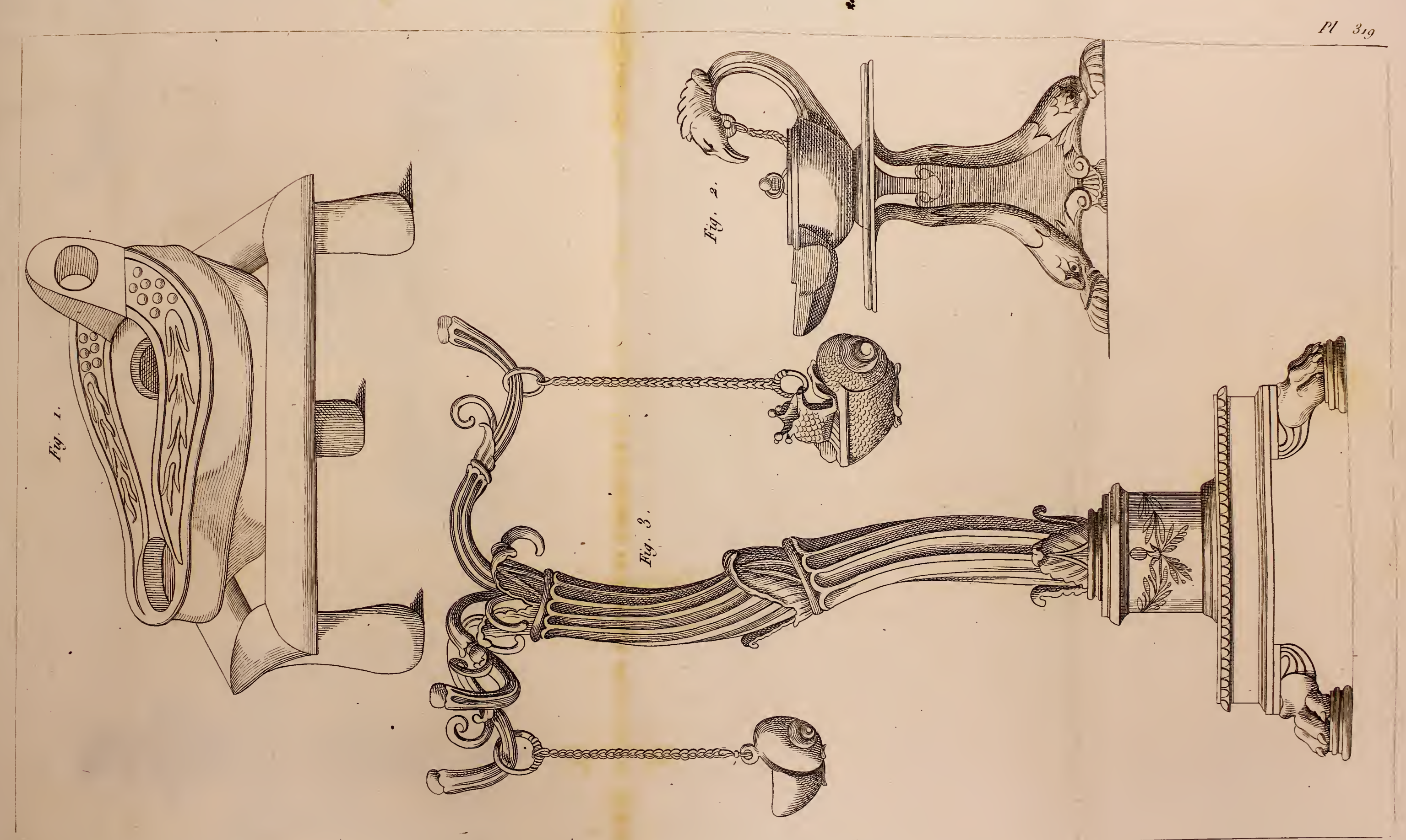
Fig. 2.

Fig. 1.

Fig. 5.

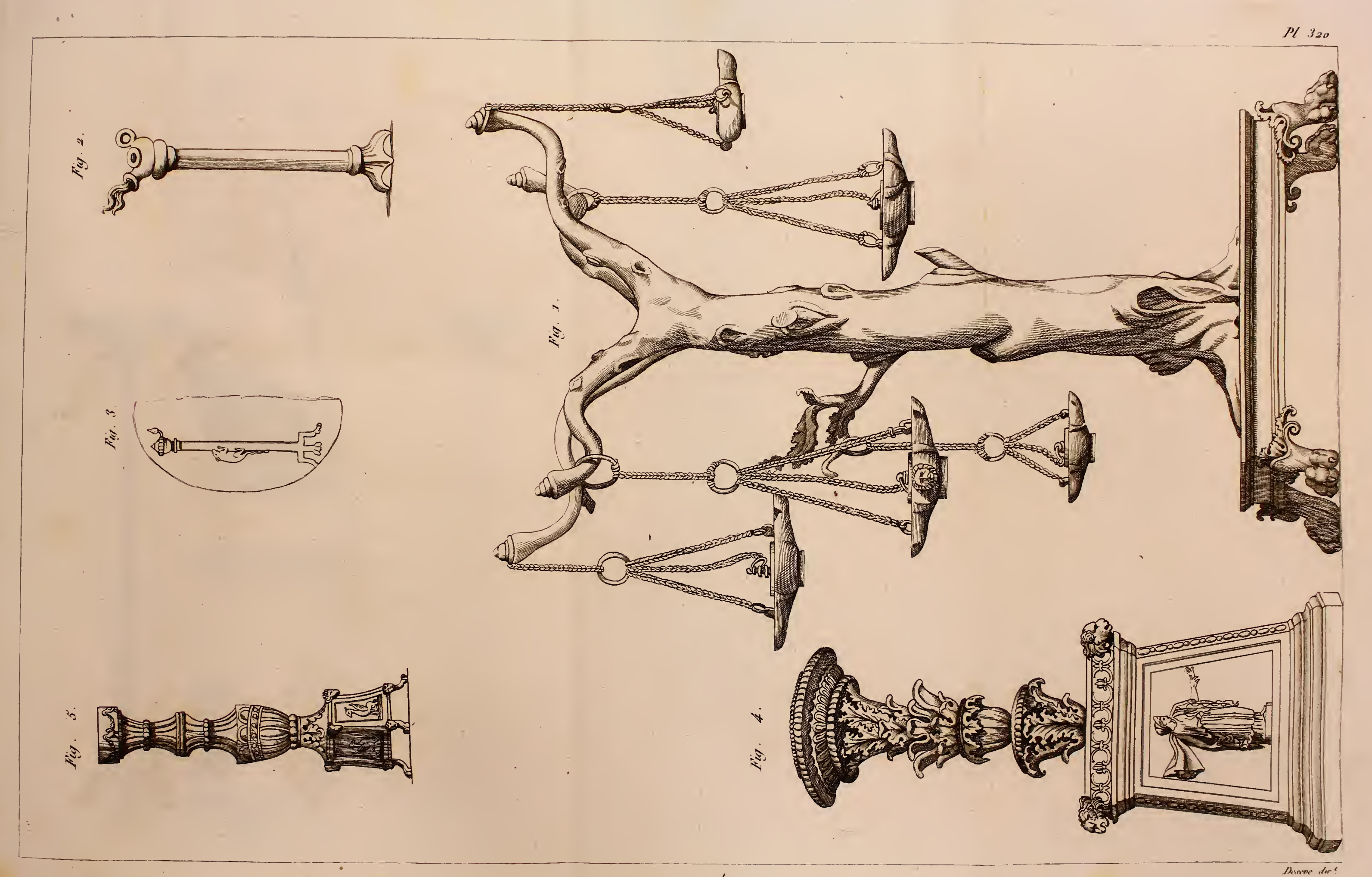
Deseve Sculpt

ANTIQUITÉS.

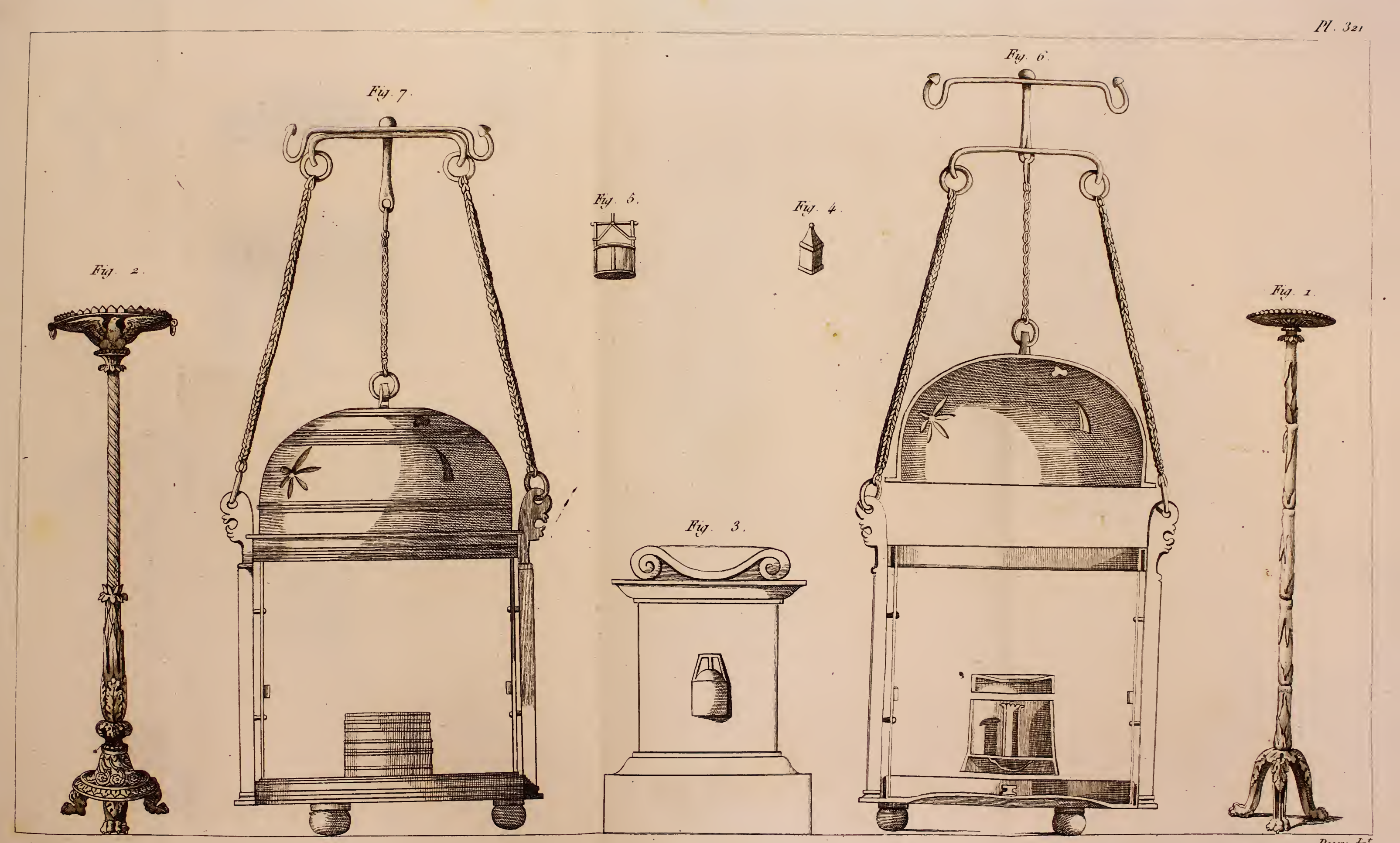


Deseve Sculp^t

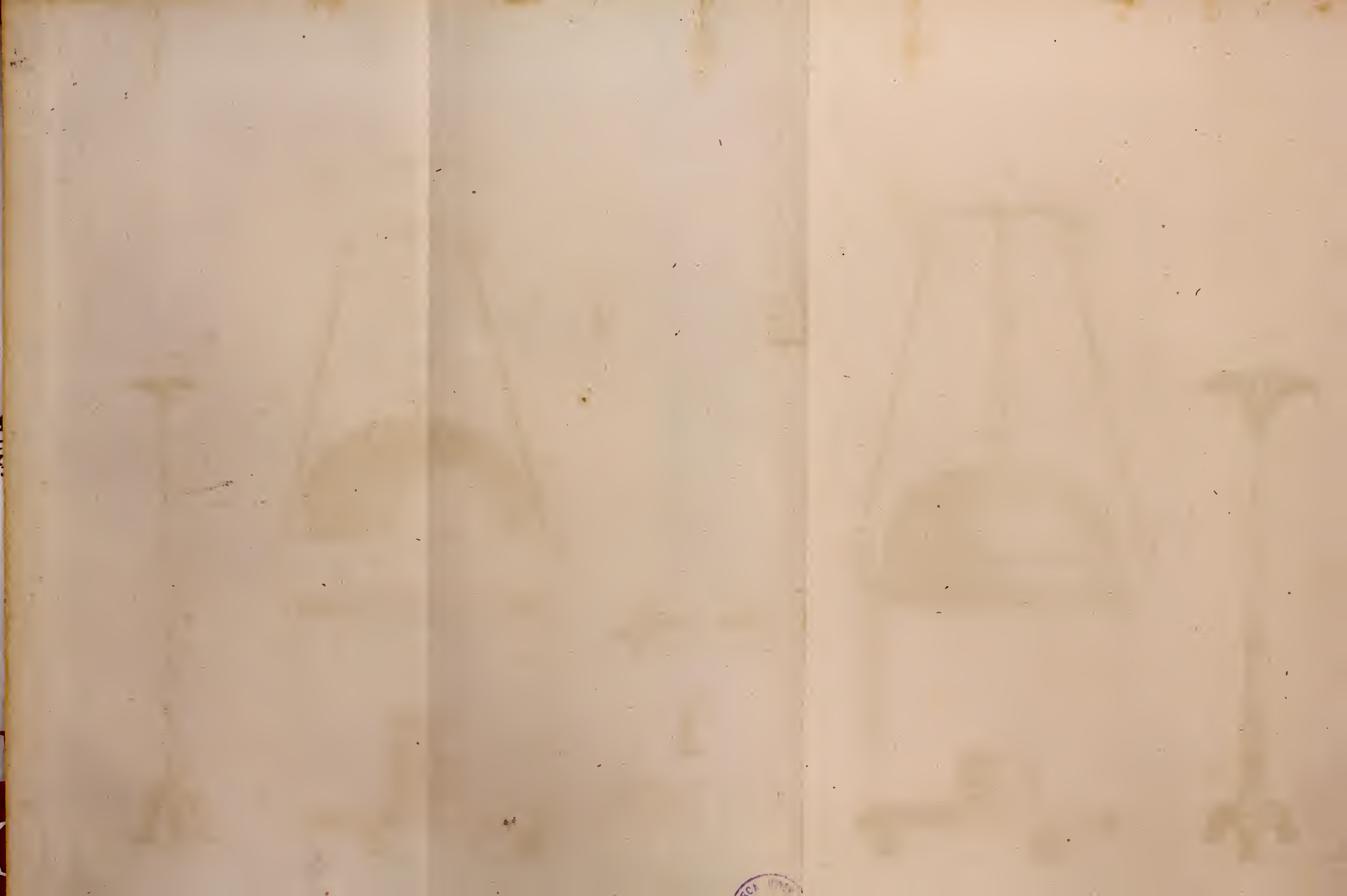
ANTIQUITÉS.

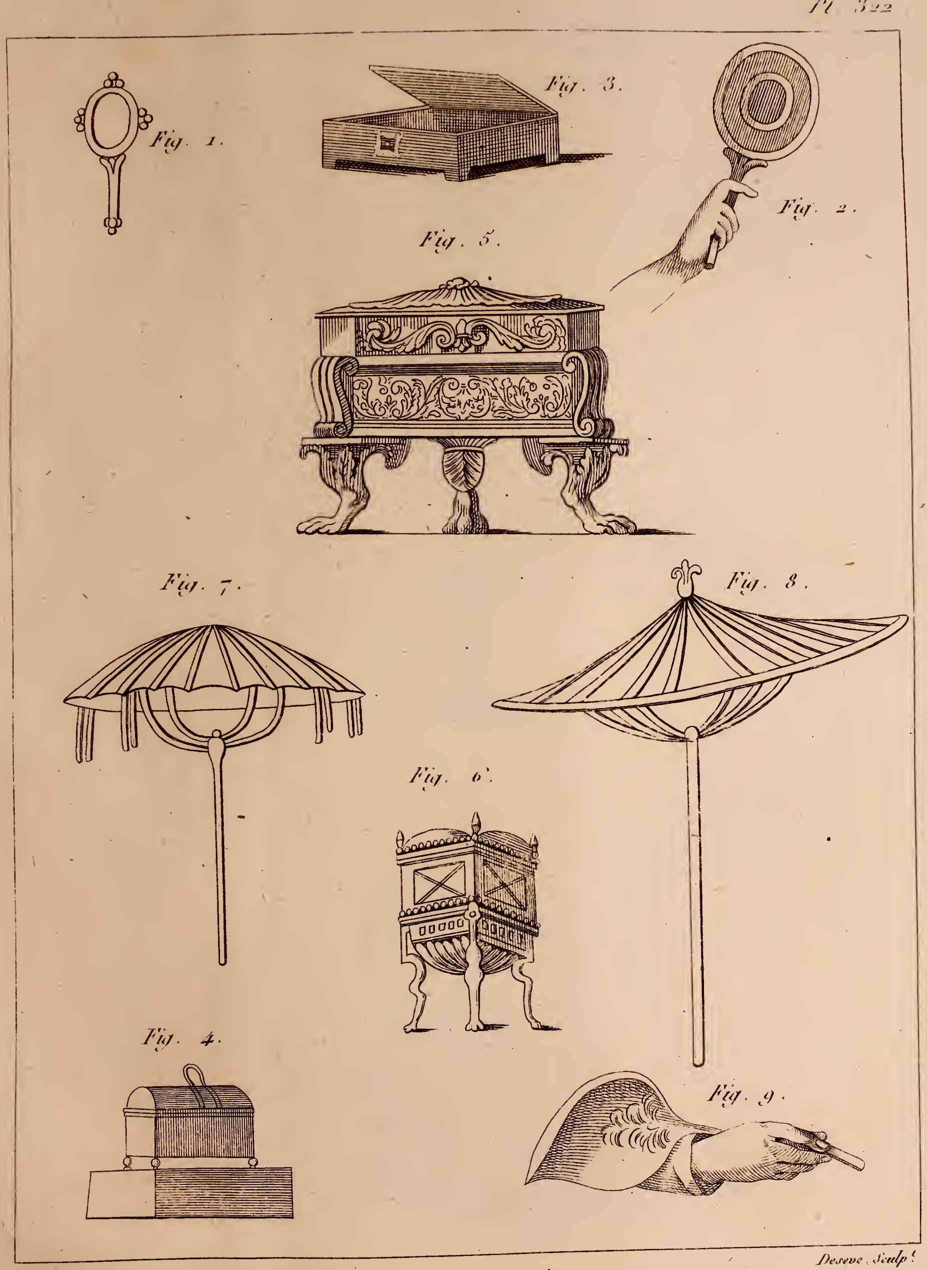


ANTIQUITÉS .



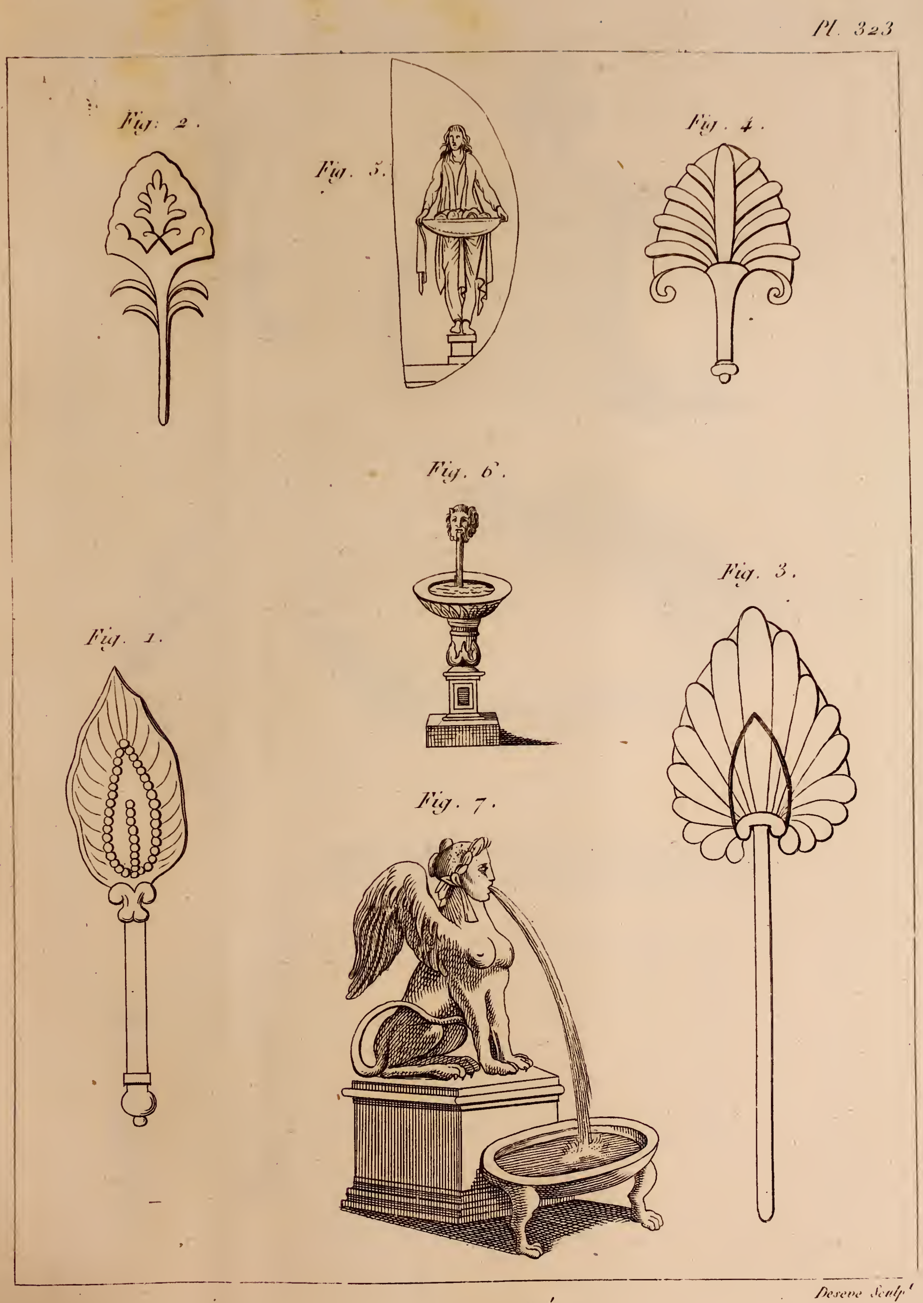
ANTIQUITÉS.





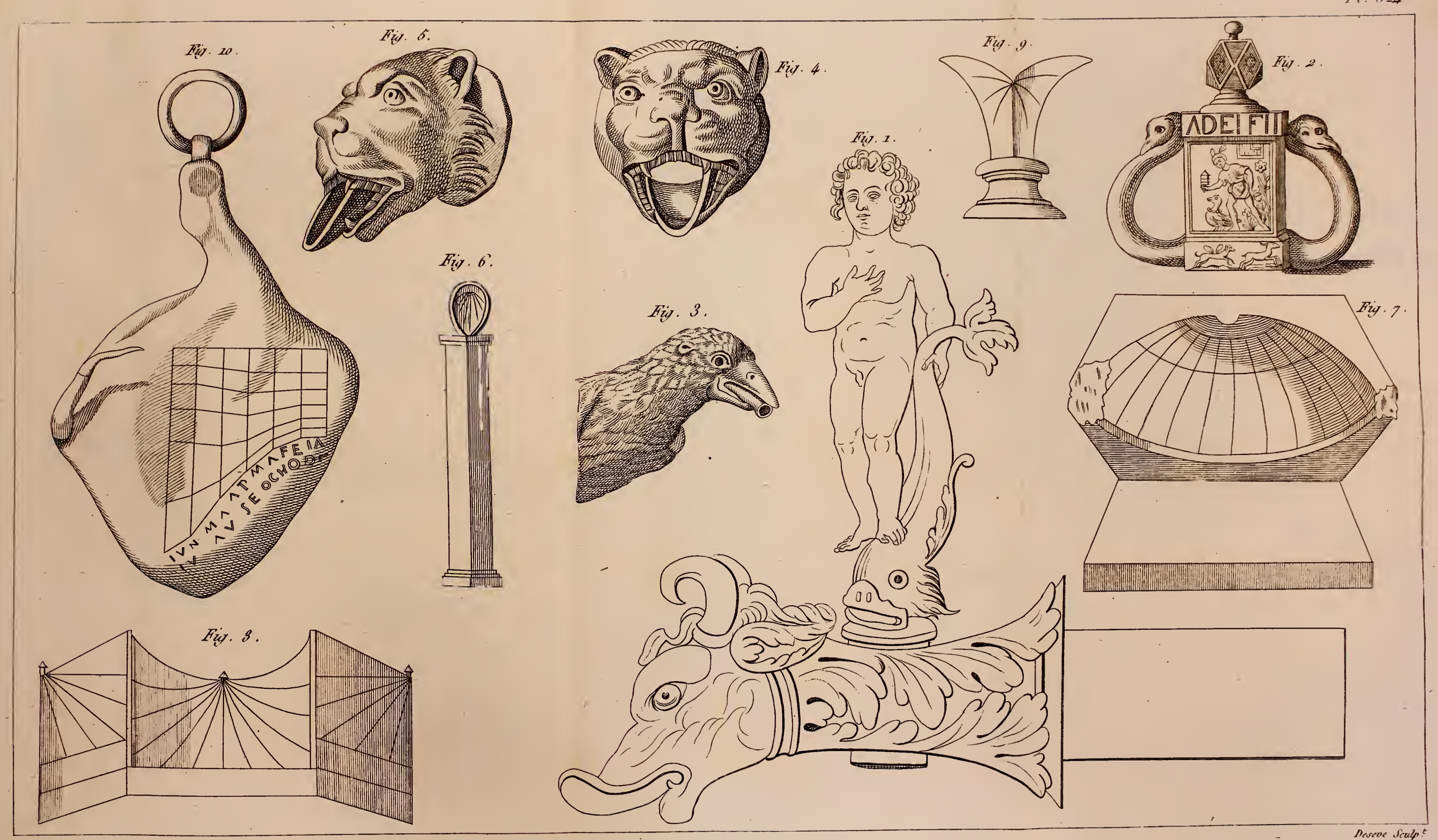
Deseve, Sculp.t

ANTIQUITÉS.

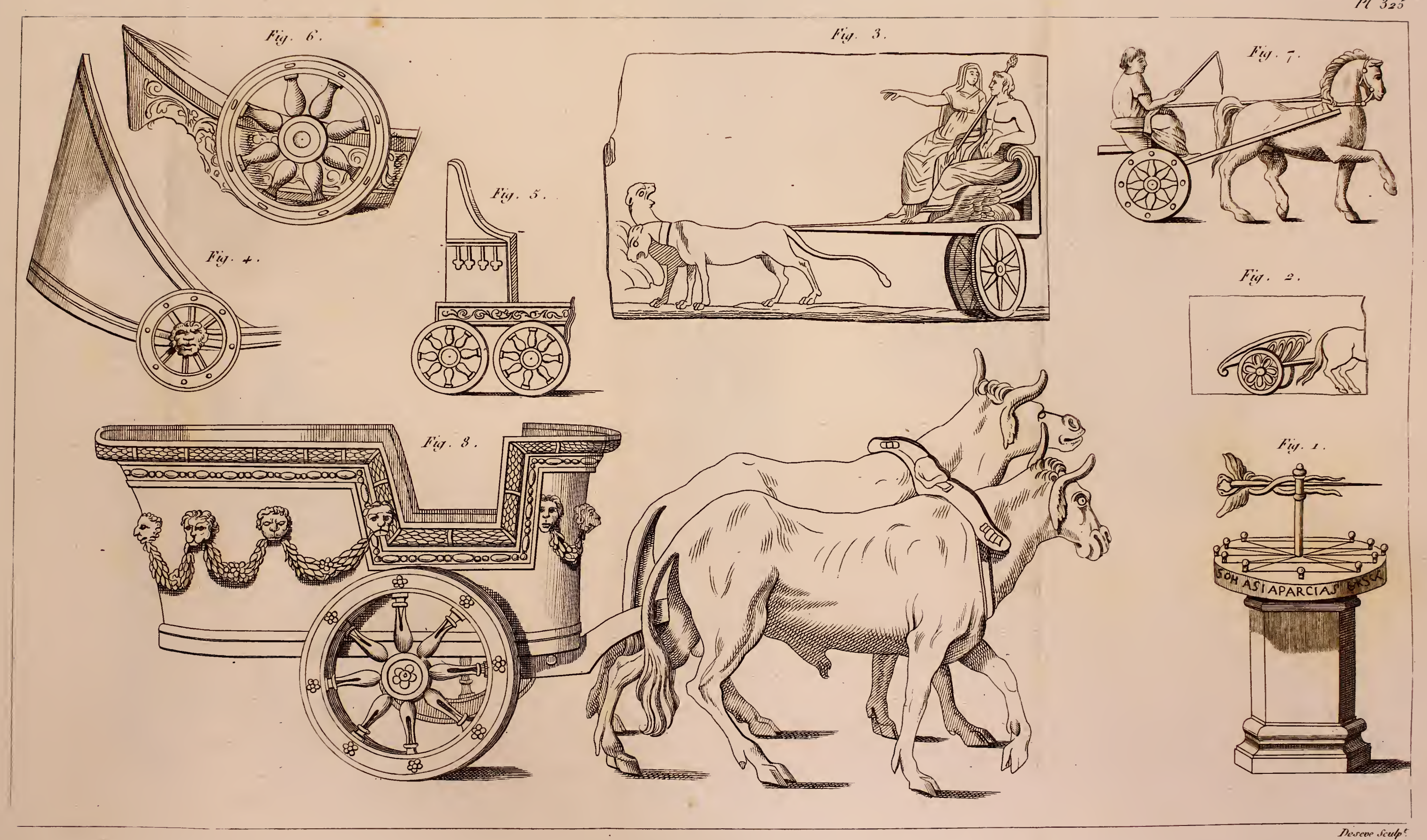


Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS.

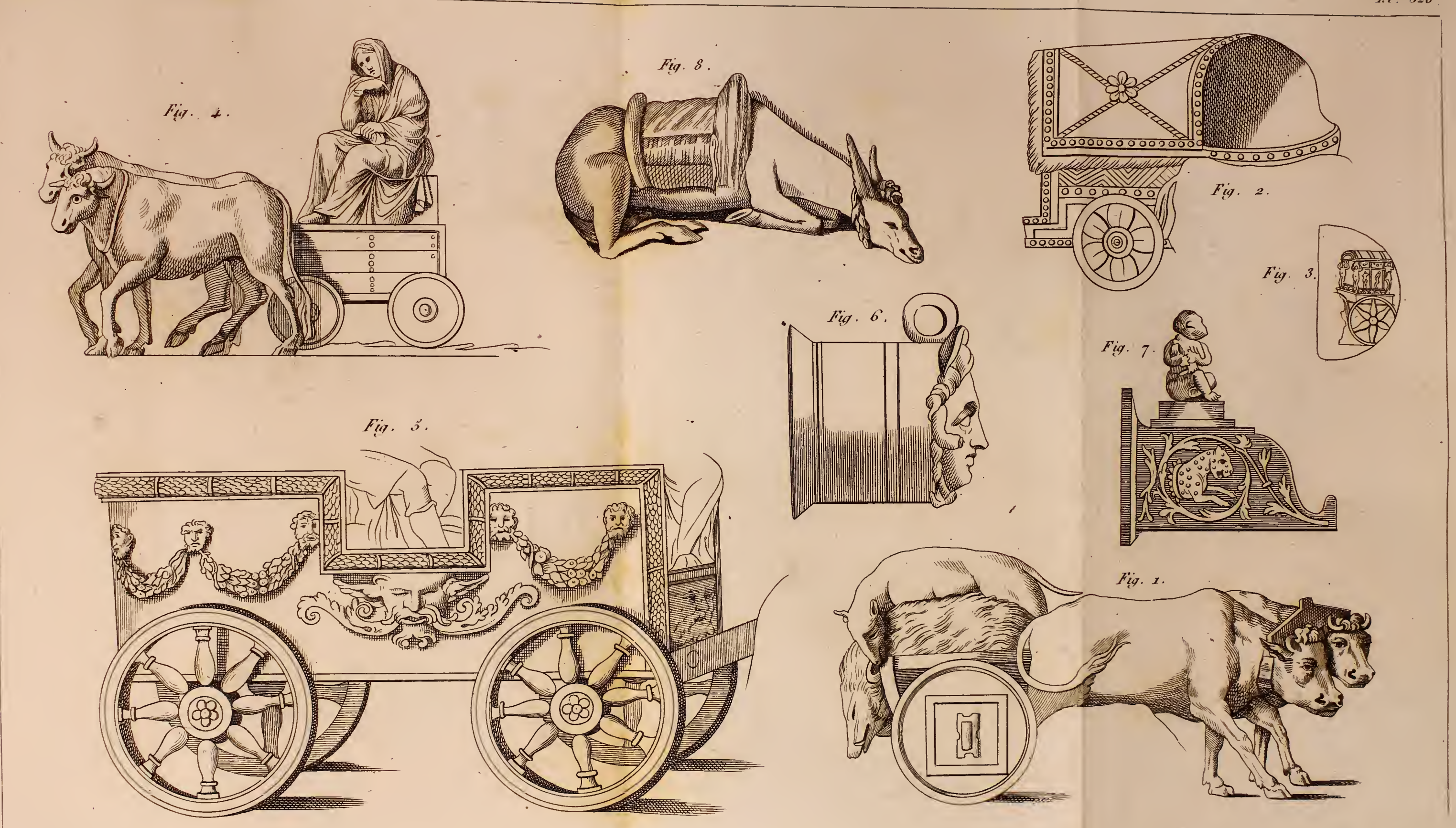

Fig. 10.
Fig. 5.
Fig. 4.
Fig. 9.
Fig. 2.
ADEI FII
Fig. 1.
Fig. 6.
Fig. 3.
Fig. 7.
Fig. 8.
Deseve Sculp.t

ANTIQUITÉS.



Deseve Sculp.t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.

Fig. 1.

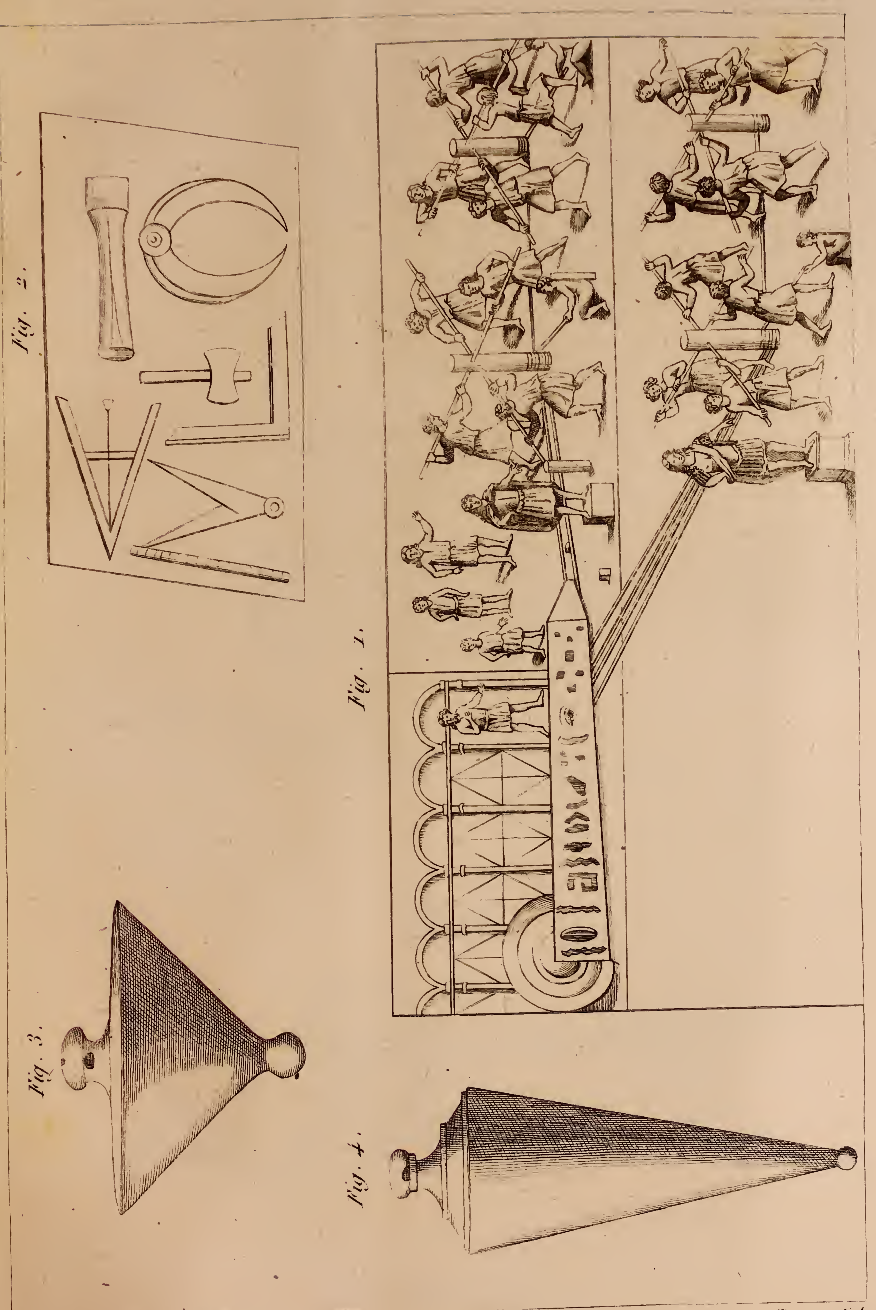
Fig. 4.

Fig. 2.

Fig. 3.

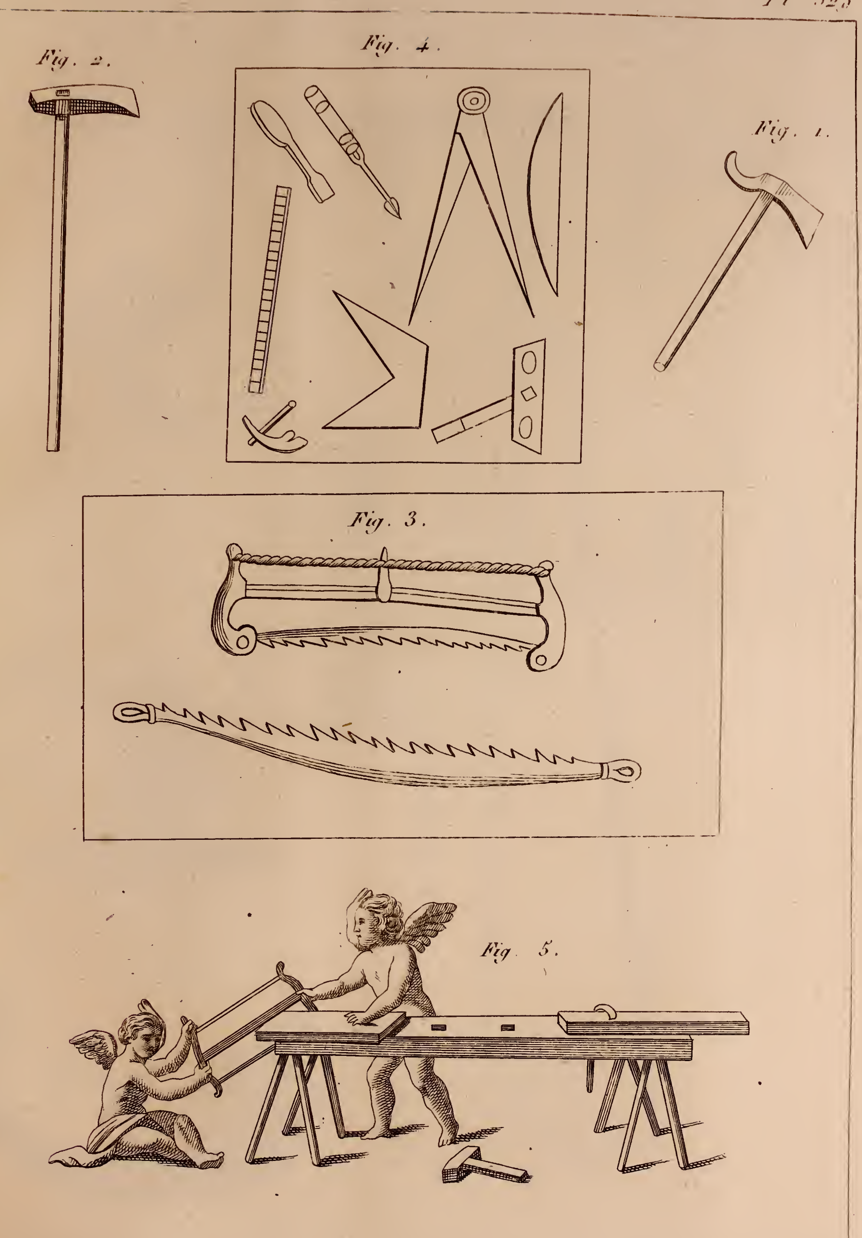
Desève dir.

ANTIQUITÉS.



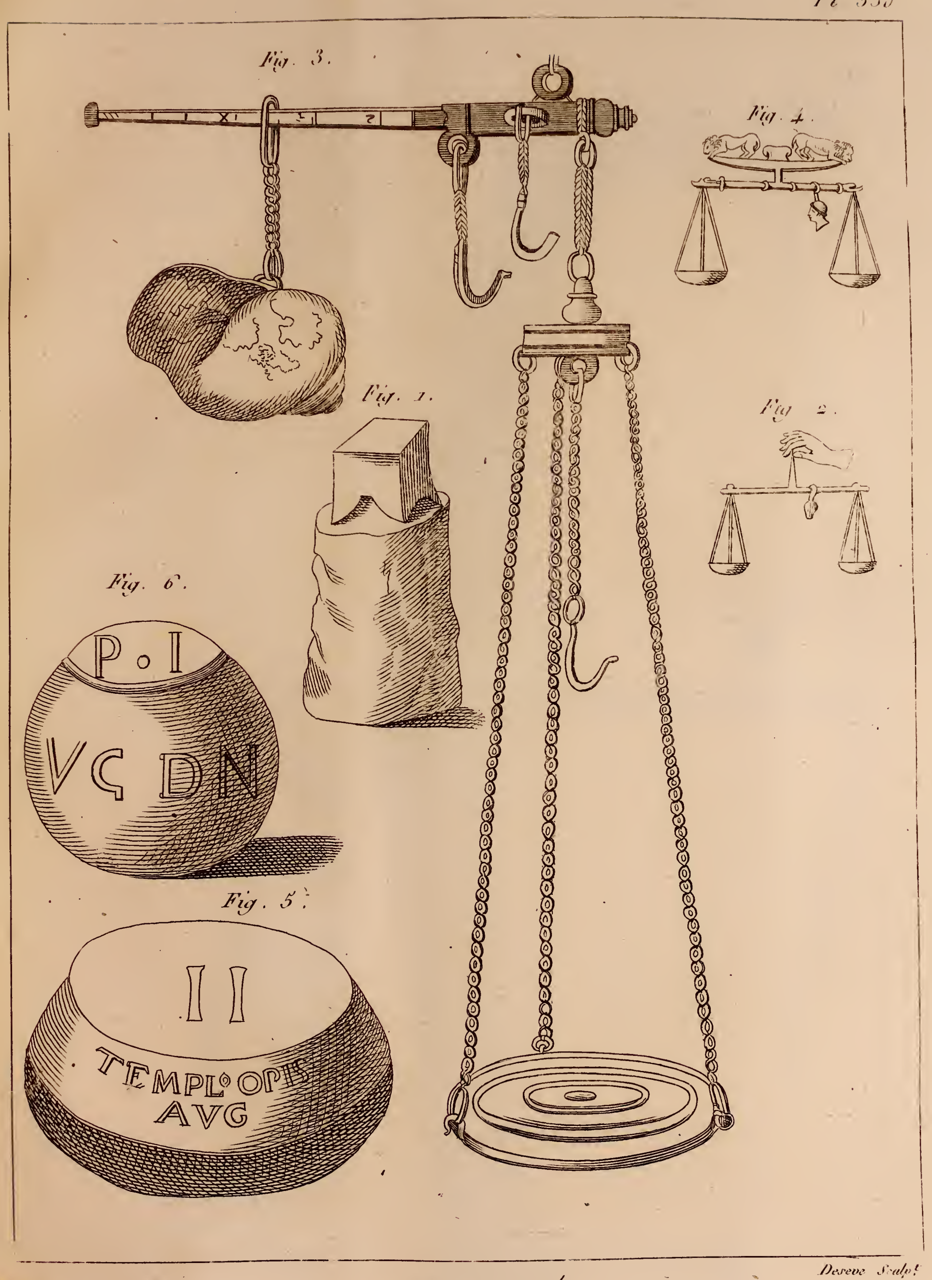
Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



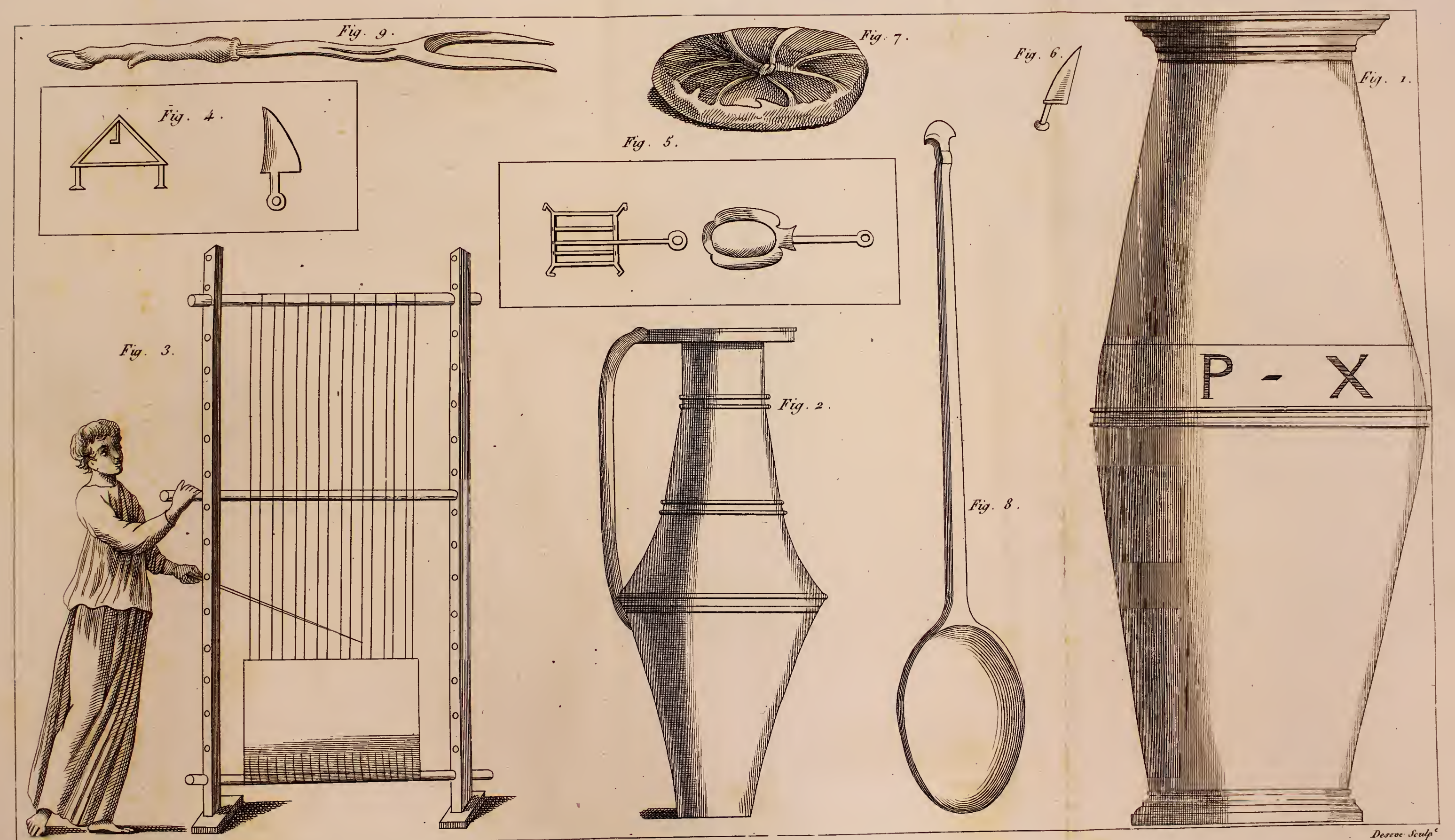
Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS.



Deseve Sculp.t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.



Fig. 1.

Fig. 6.

Fig. 4.

Fig. 2.

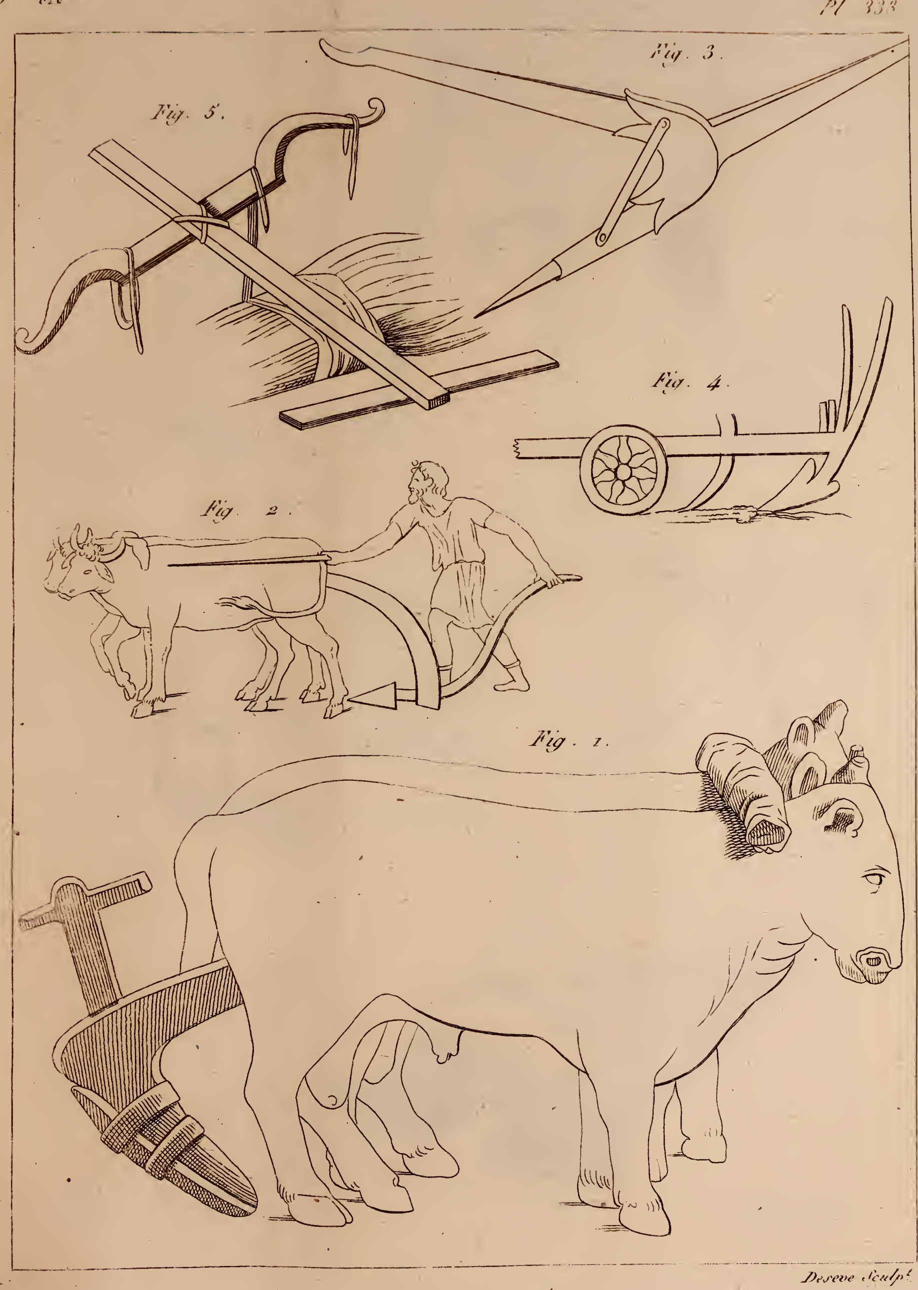
Fig. 3.

Fig. 5.

Deseve Sculp.t

ANTIQUITÉS.





Deseve Sculp.t

ANTIQUITÉS.


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 5.
Fig. 8.
Fig. 6.
Fig. 10.
Fig. 7.
Fig. 9.
Fig. 11.
Fig. 14.
DXI
Fig. 17.
Fig. 13.
Fig. 4.
Fig. 12.
Fig. 16.
Fig. 18
Fig. 20.
Fig. 19.
Fig. 15.
Desève dir.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 5.

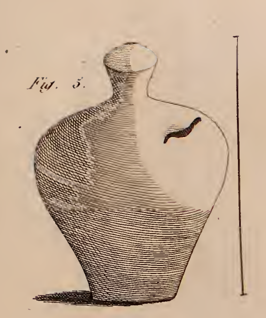


Fig. 4.

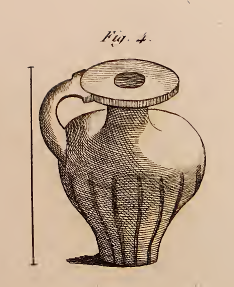


Fig. 3.

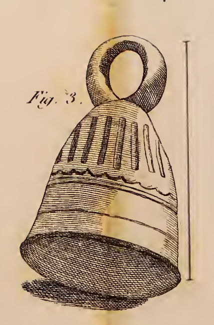


Fig. 8.

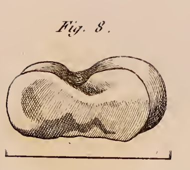


Fig. 9.

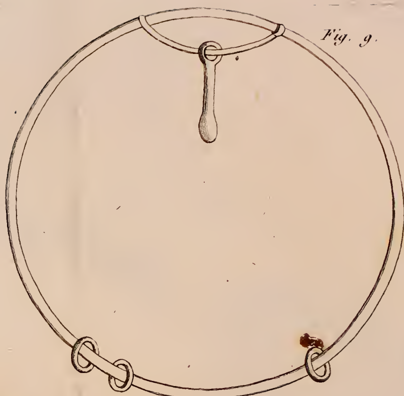


Fig. 2.

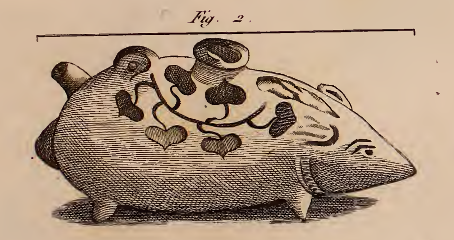
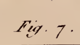


Fig. 1.





Fig. 7.





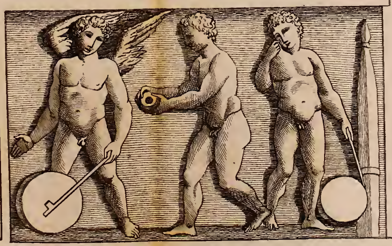


Fig. 6. Fig. 10.



Deseve del.

ANTIQUITÉS.



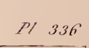


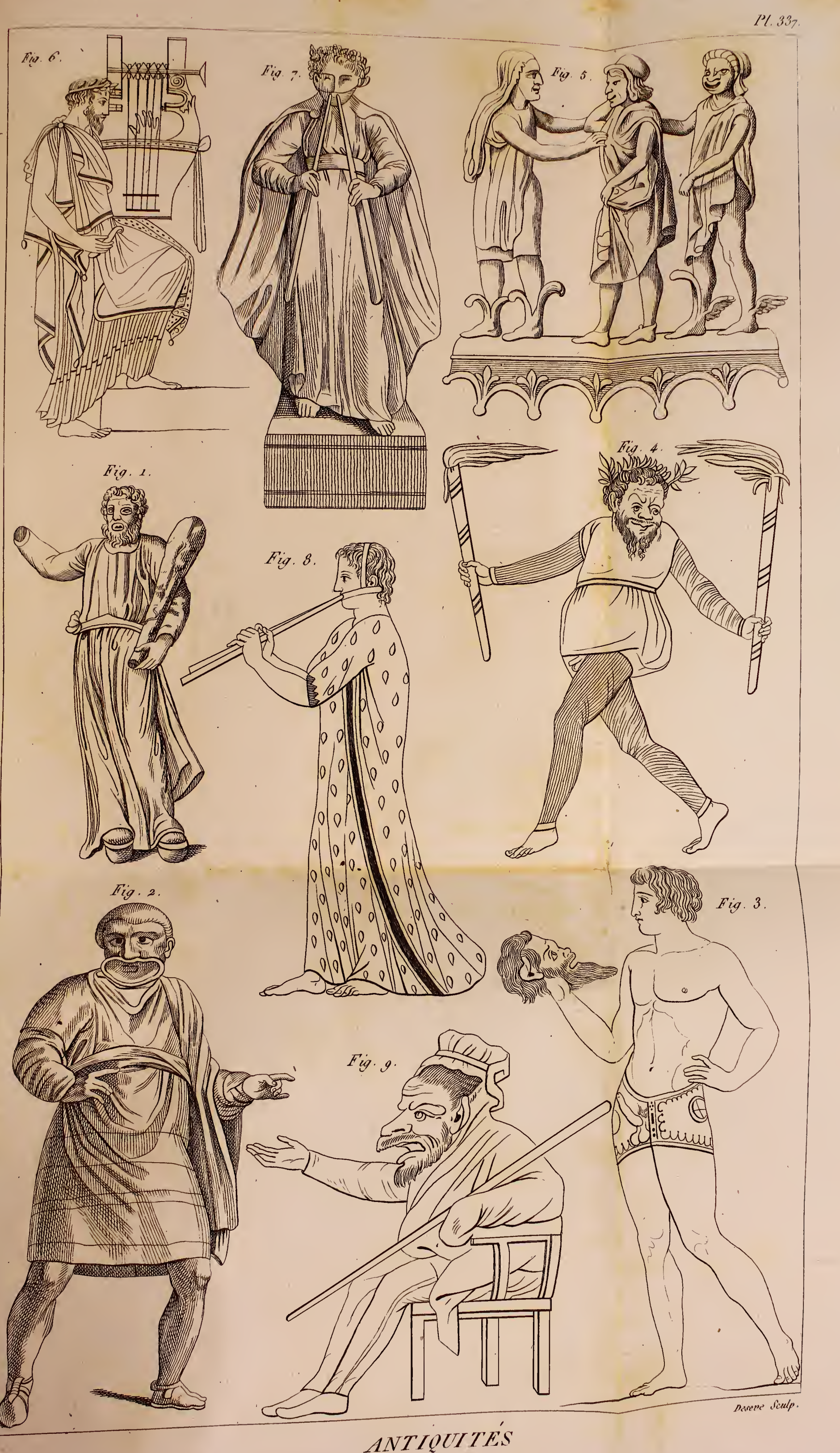
Fig. 11. *Fig. 2.* *Fig. 10.* *Fig. 13.* *Fig. 3.* *Fig. 4.*

Fig. 5. *Fig. 9.* *Fig. 6.*

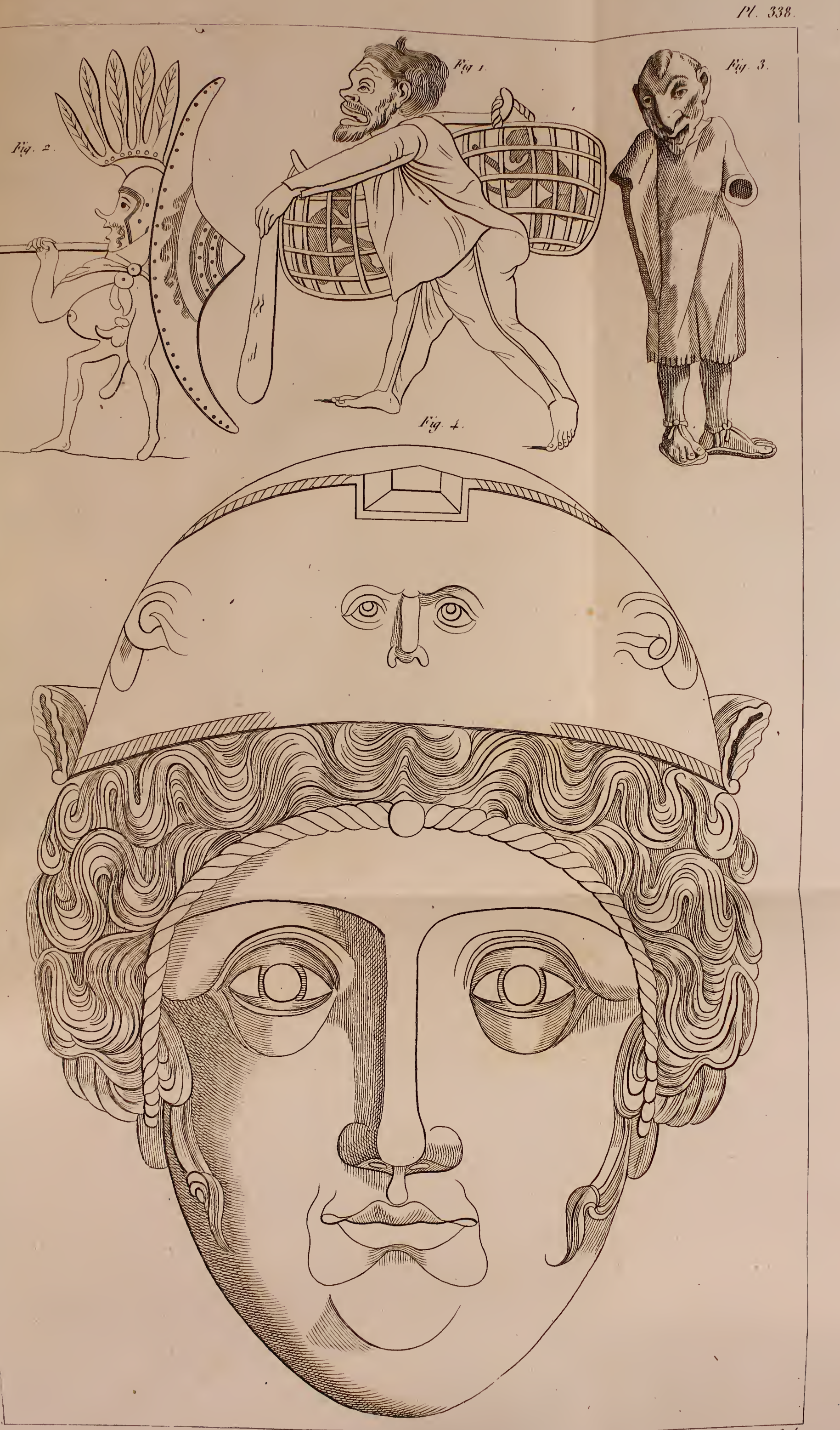
Fig. 7. *Fig. 12.* *Fig. 8.* *Fig. 1.*

Desève dir.t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS



Dosevo Sculp.

ANTIQUITÉS

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 2.

Fig. 1.

Fig. 5.

Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS

N° 24.





Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS



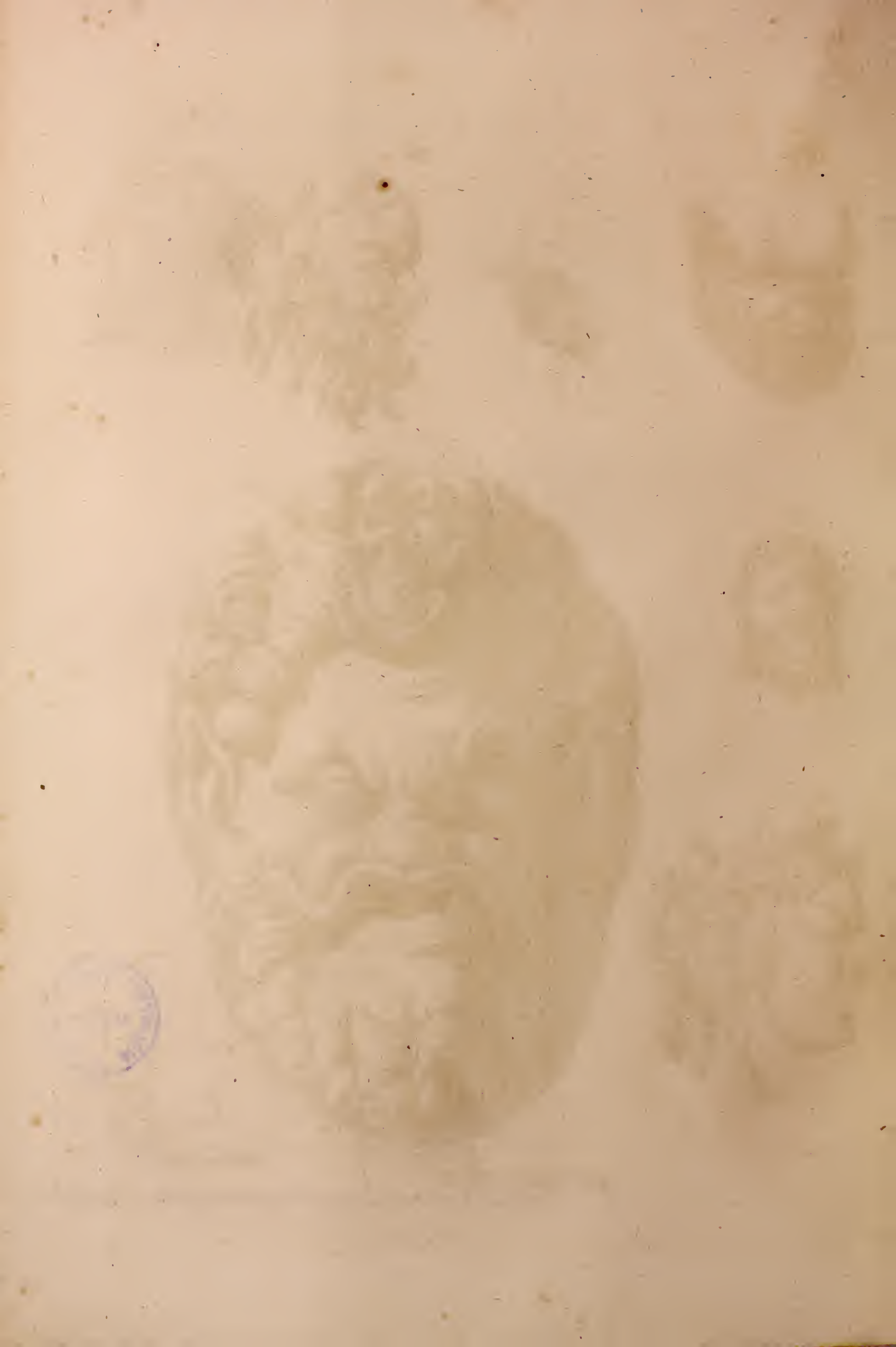
Deseve Sculp.

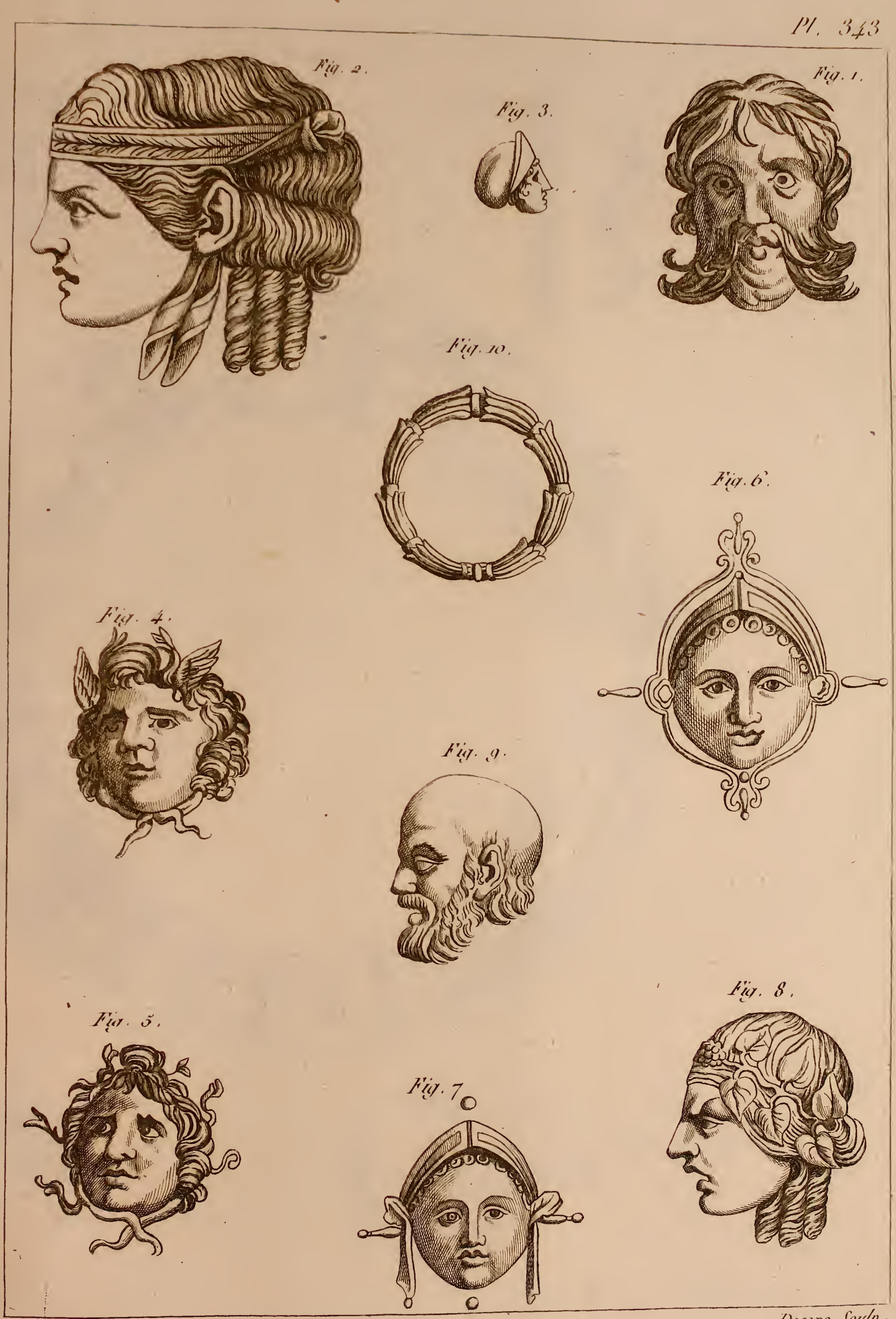
ANTIQUITÉS



Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS

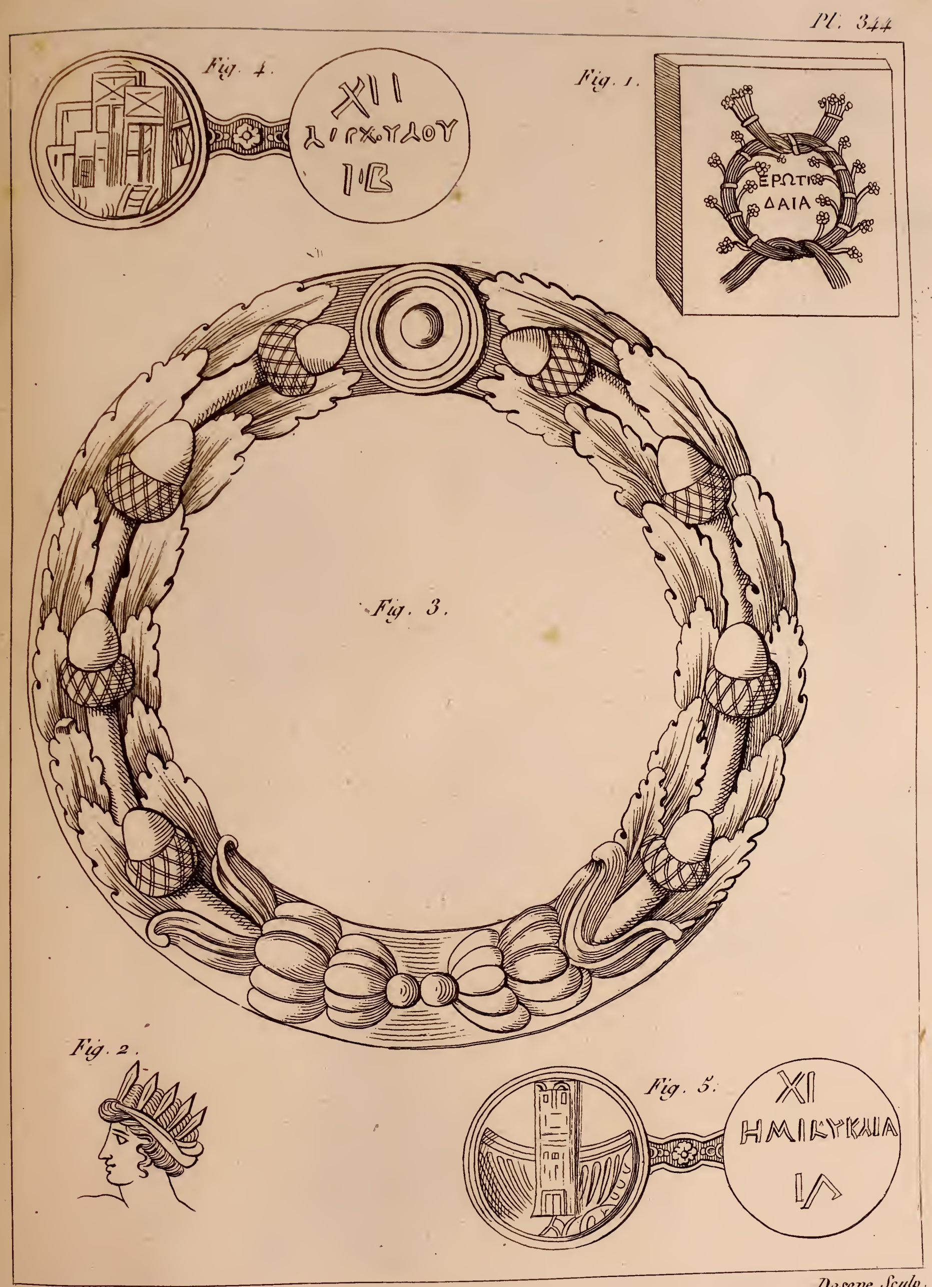




Deseve Sculp.

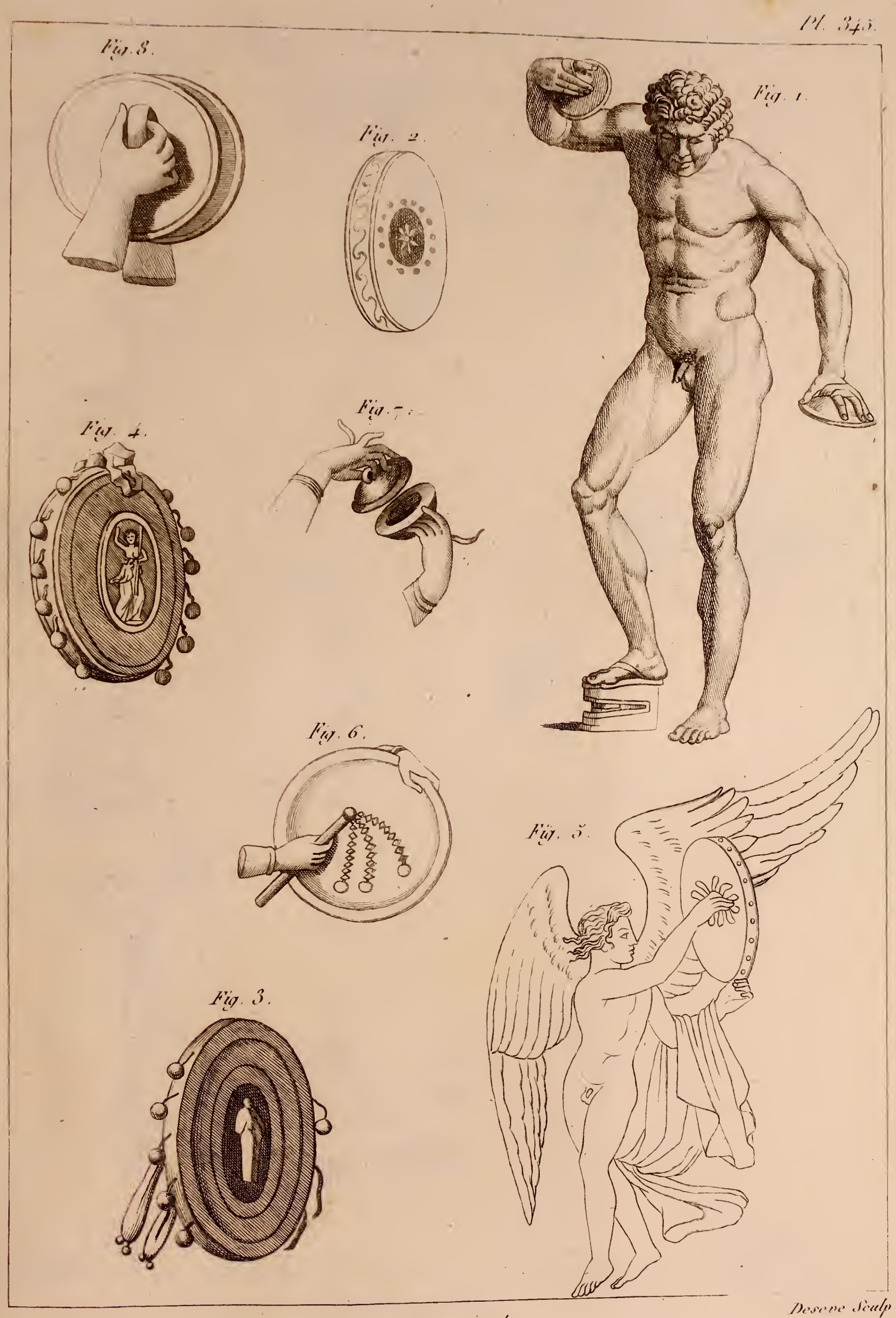
ANTIQUITÉS





Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS



Desove Sculp.

ANTIQUITÉS



Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 6.

Fig. 3.

Fig. 7.

Fig. 5.

Fig. 4.

Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS



ANTIQUITÉS

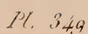


Fig. 4.

Fig. 3.

Fig. 1.

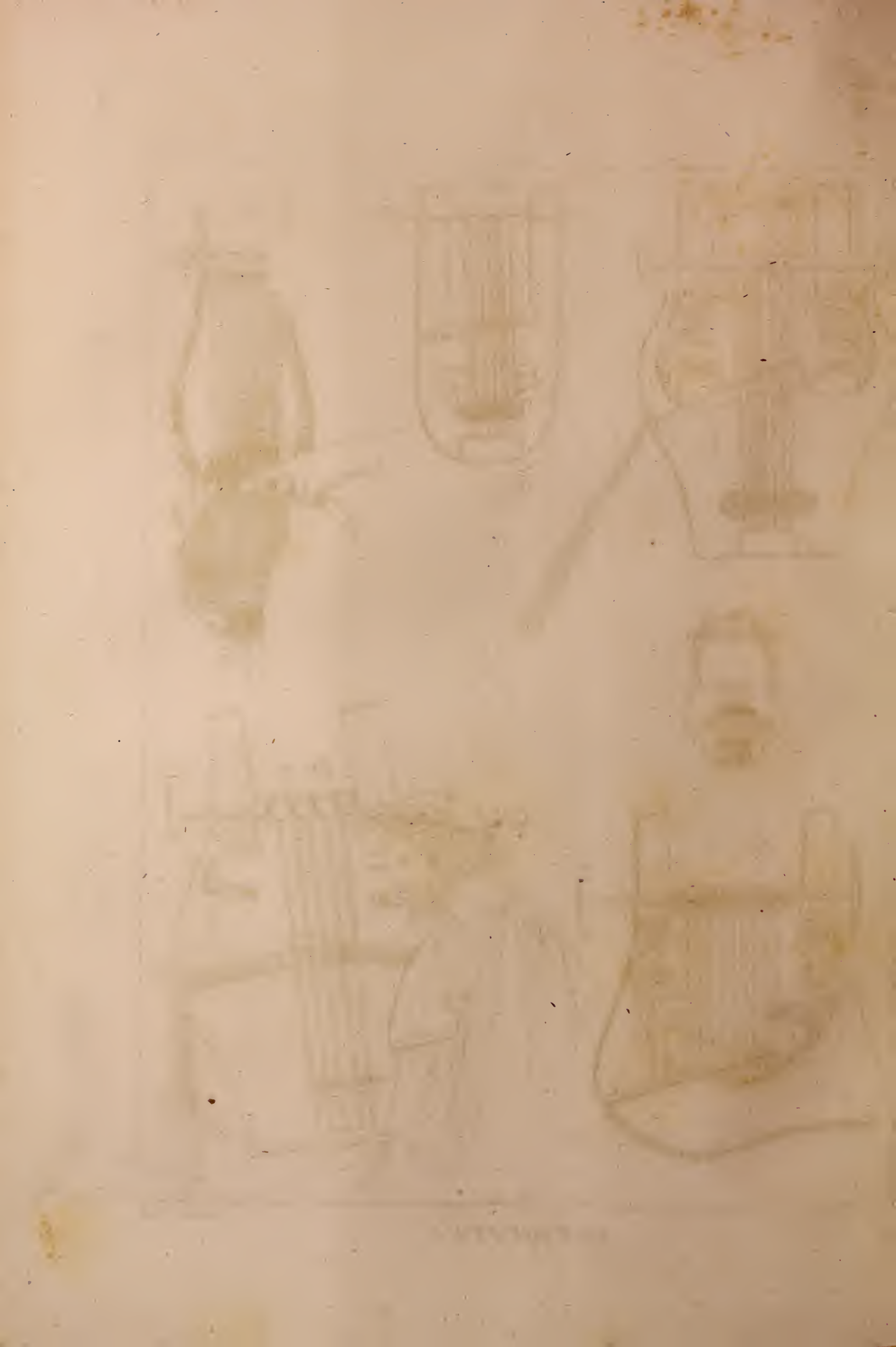
Fig. 2.

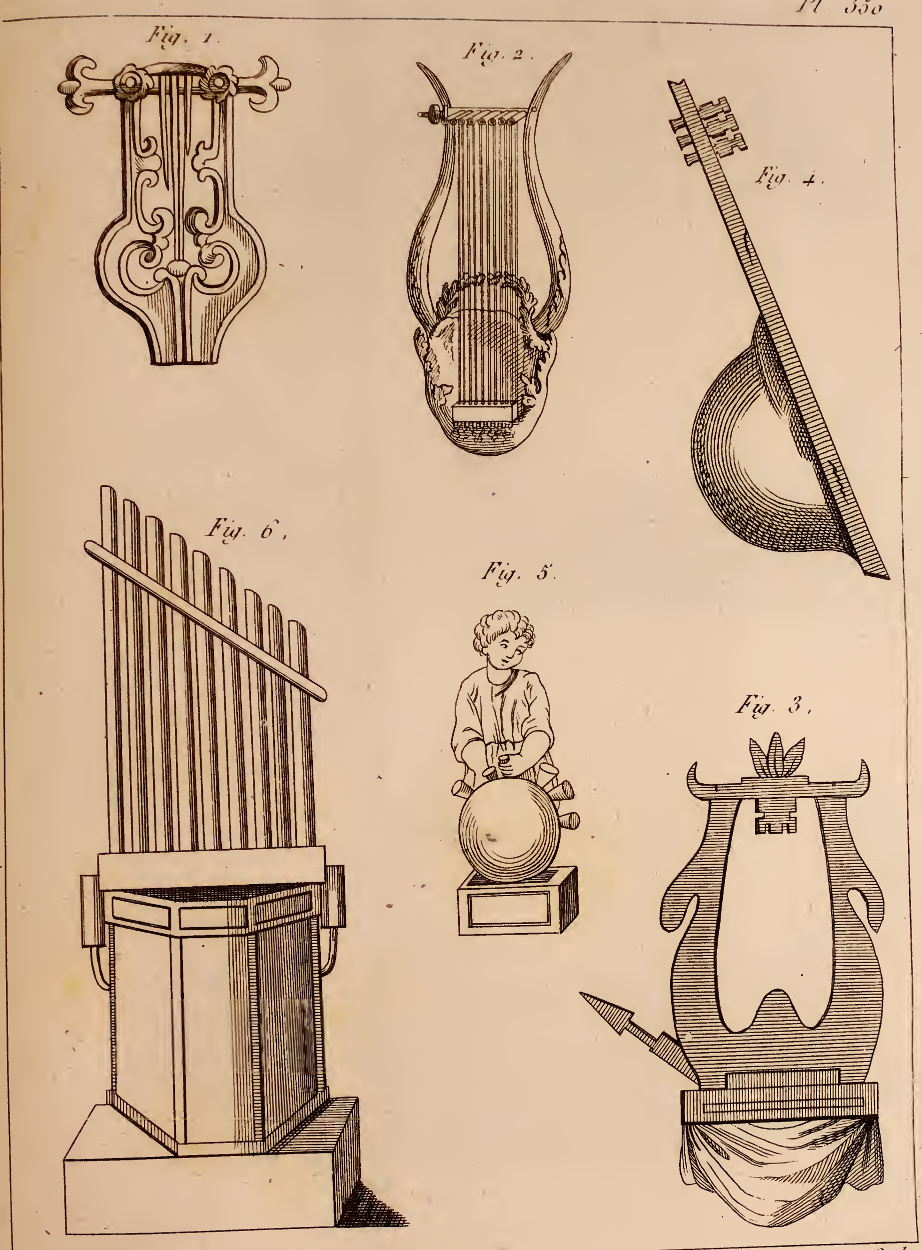
Fig. 6.

Fig. 5.

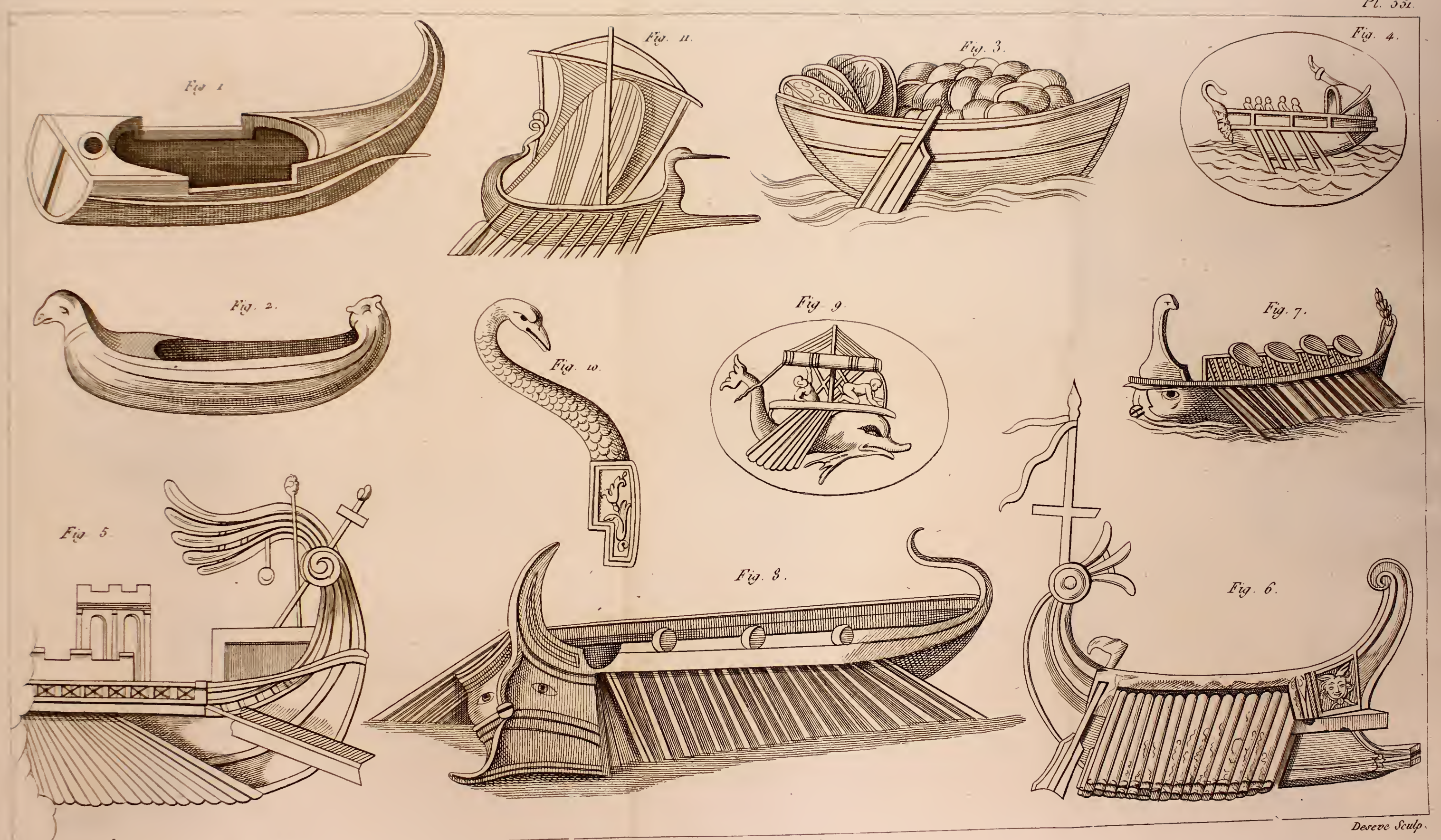
Doseve Sculp.

ANTIQUITÉS





ANTIQUITÉS


Fig. 1
Fig. 11.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 2.
Fig. 9.
Fig. 7.
Fig. 10.
Fig. 5.
Fig. 8.
Fig. 6.
Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS



Fig. 8. *Fig. 4.* *Fig. 2.* *Fig. 11.*

Fig. 5. *Fig. 3.* *Fig. 1.* *Fig. 10.*

Fig. 6. *Fig. 7.* *Fig. 9.*

J P X X P Q Q

J L L O K L L

K J P G G B D H L L L A N

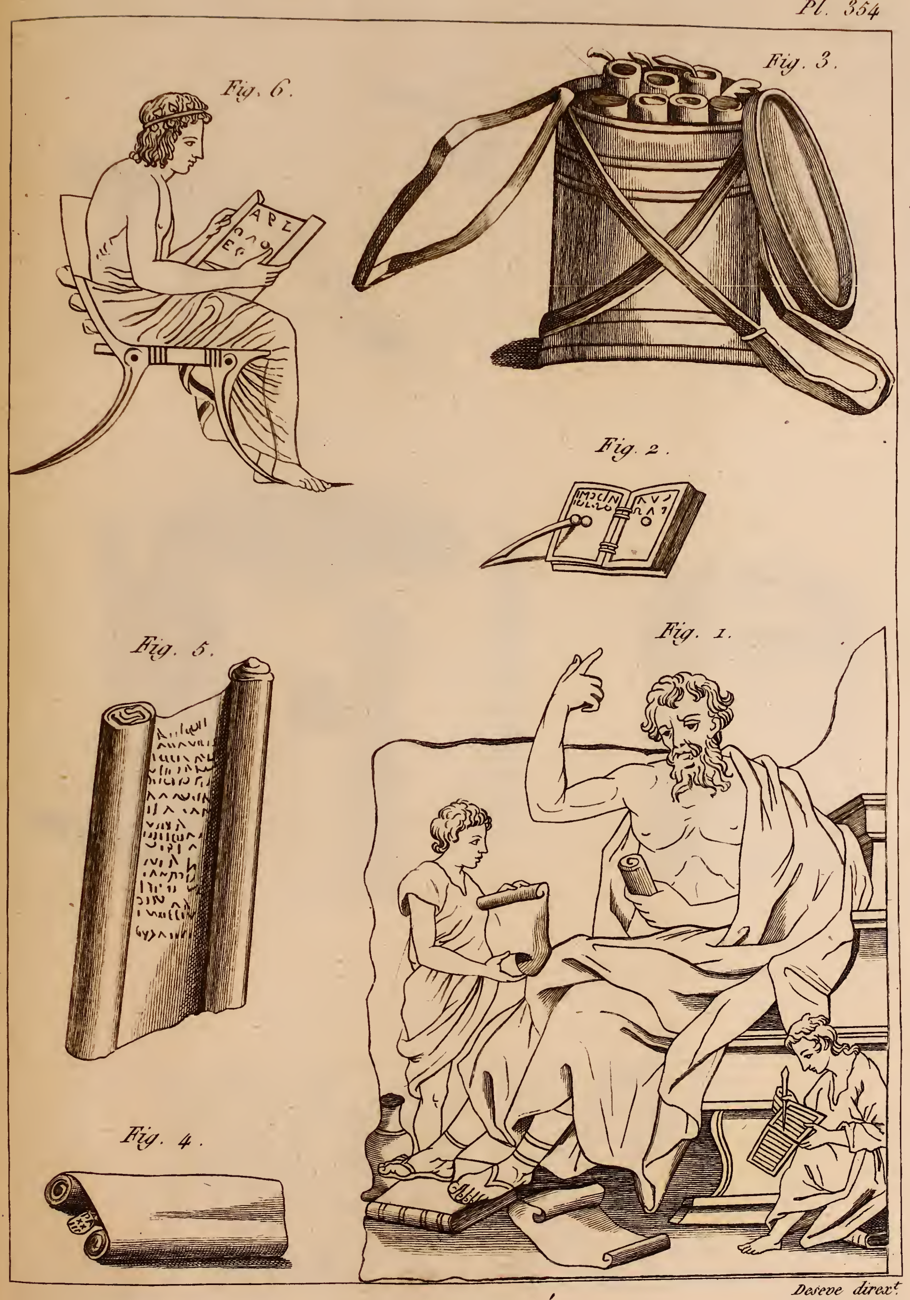
Desene Sculp.

ANTIQUITÉS



Deseve direx.t

ANTIQUITÉS

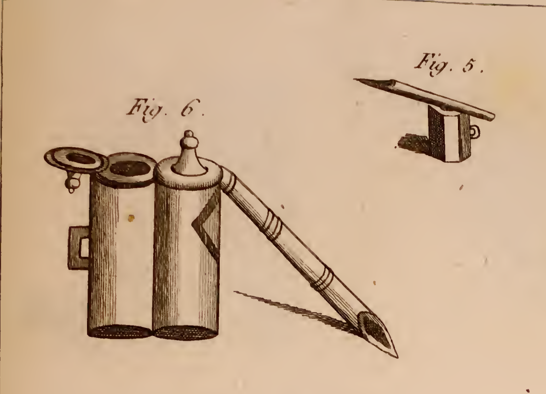


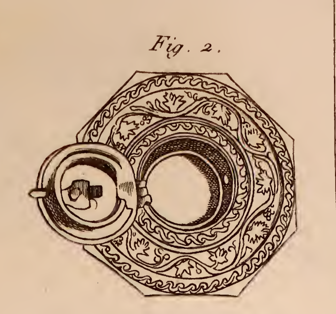
Deseve direx.t

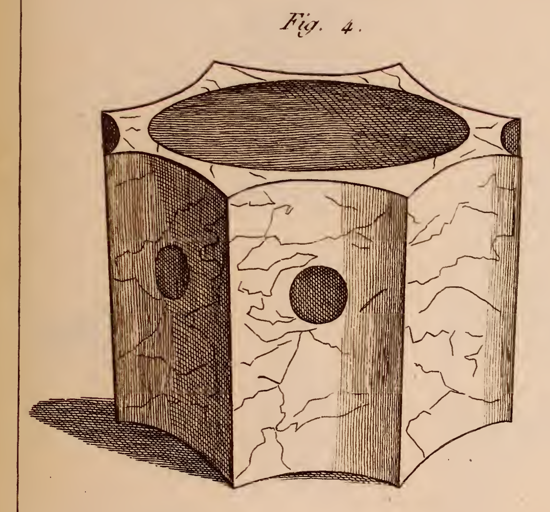
ANTIQUITÉS

















Deseve direx.t

ANTIQUITÉS



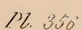


Fig. 5.

Fig. 4.

Fig. 3.

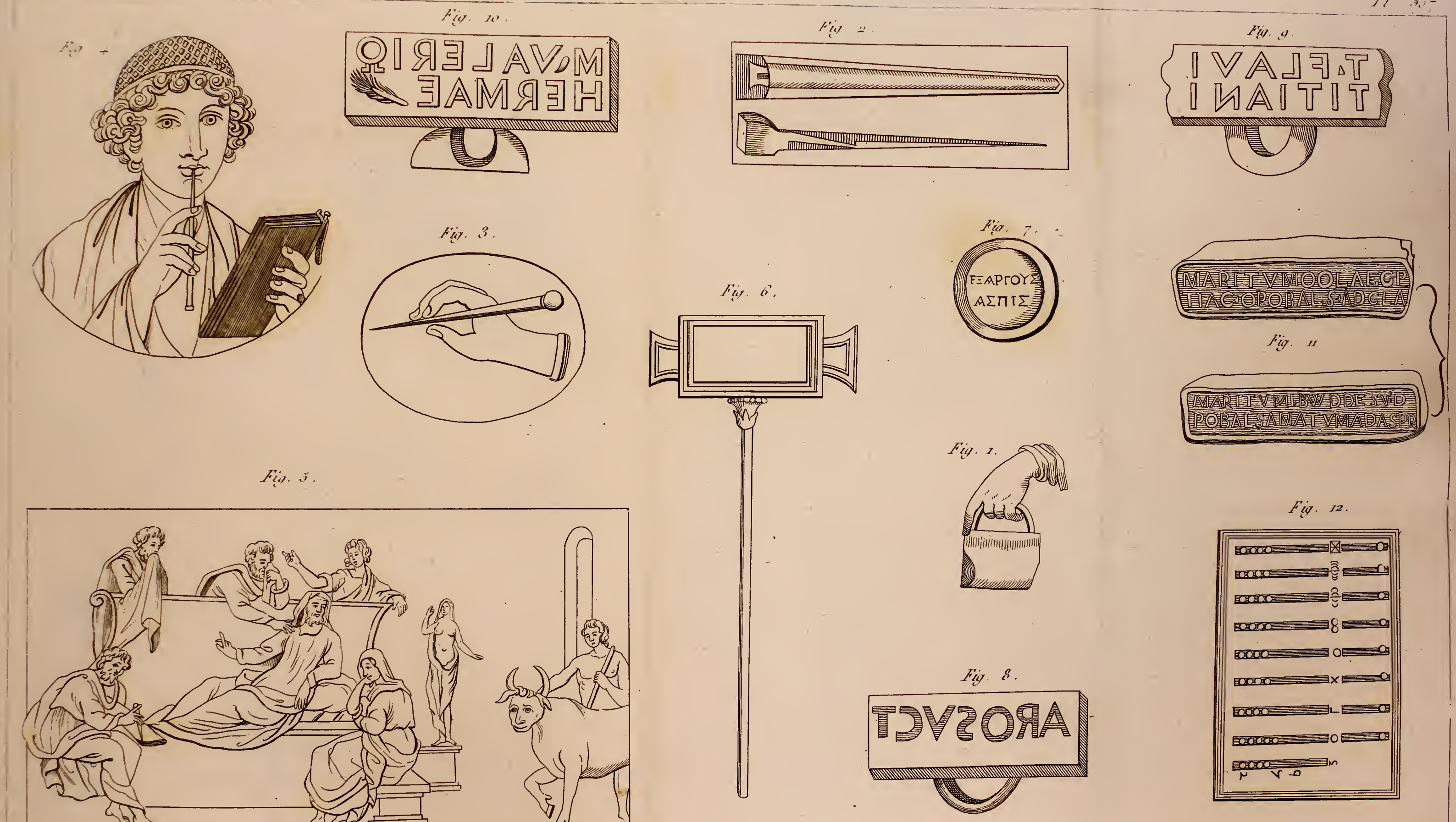
Fig. 6.

Fig. 2.

Fig. 1.

Desève direx.t

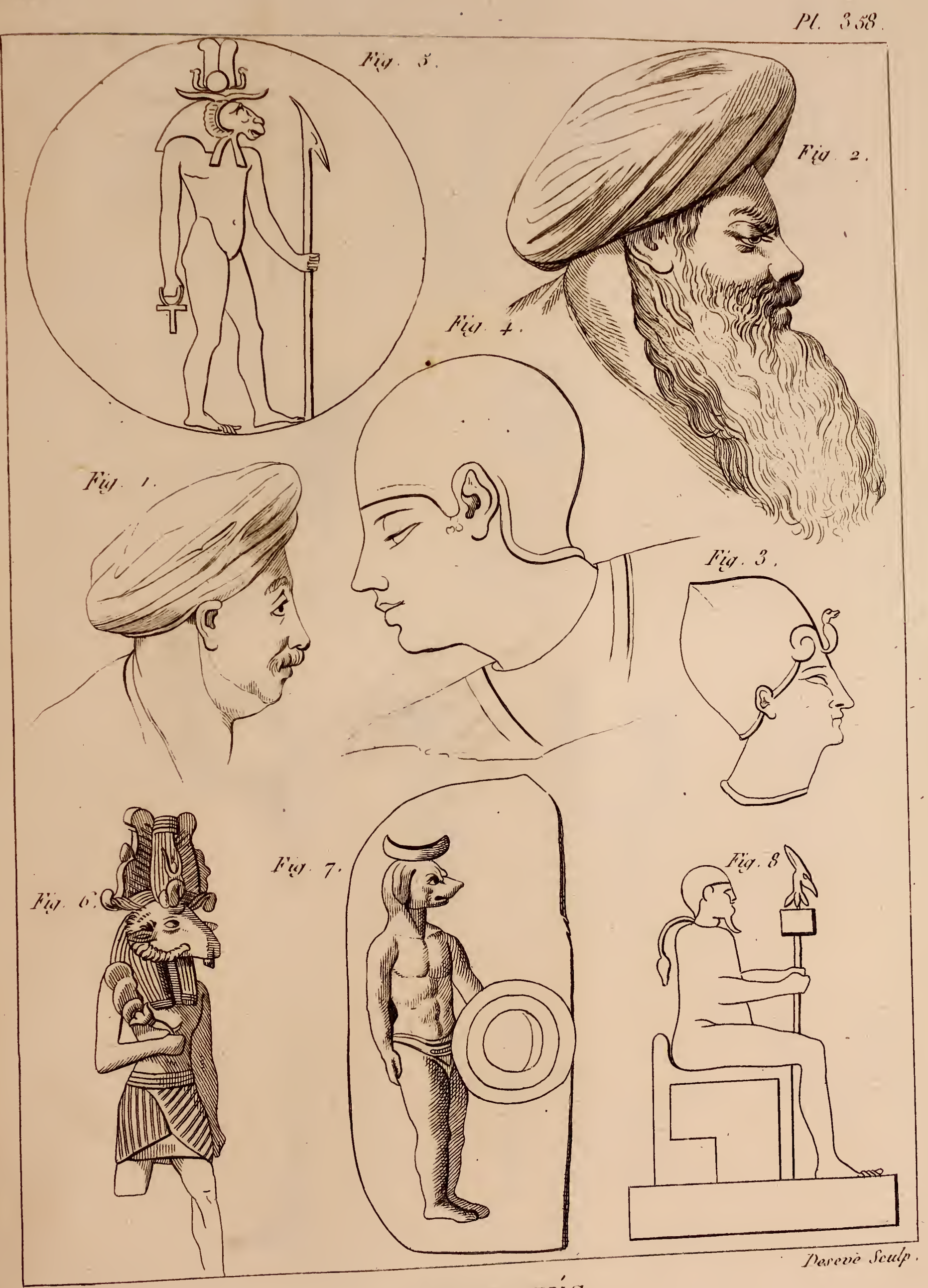
ANTIQUITÉS



Desève Sculp.

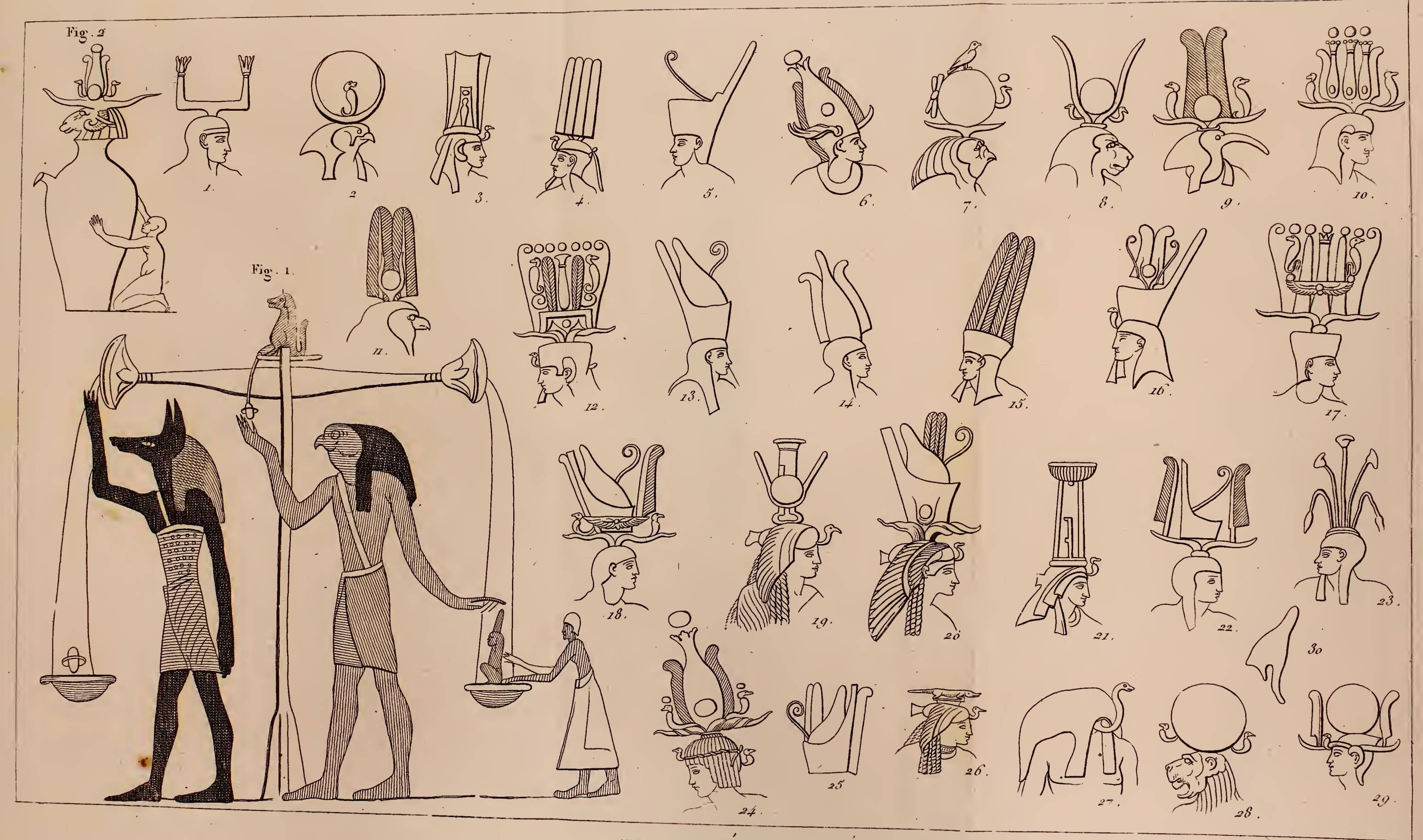
ANTIQUITÉS

N.°



Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS



ANTIQUITÉS

Deseve Sculp.



Fig. 4

Fig. 6.

Fig. 7.

Fig. 2.

Fig 3.

Fig. 5.

Fig. 1.

Desève Sculp.

ANTIQUITÉS



ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS

Fig. 5.

Fig. 2.

Fig. 7.

Fig. 6.

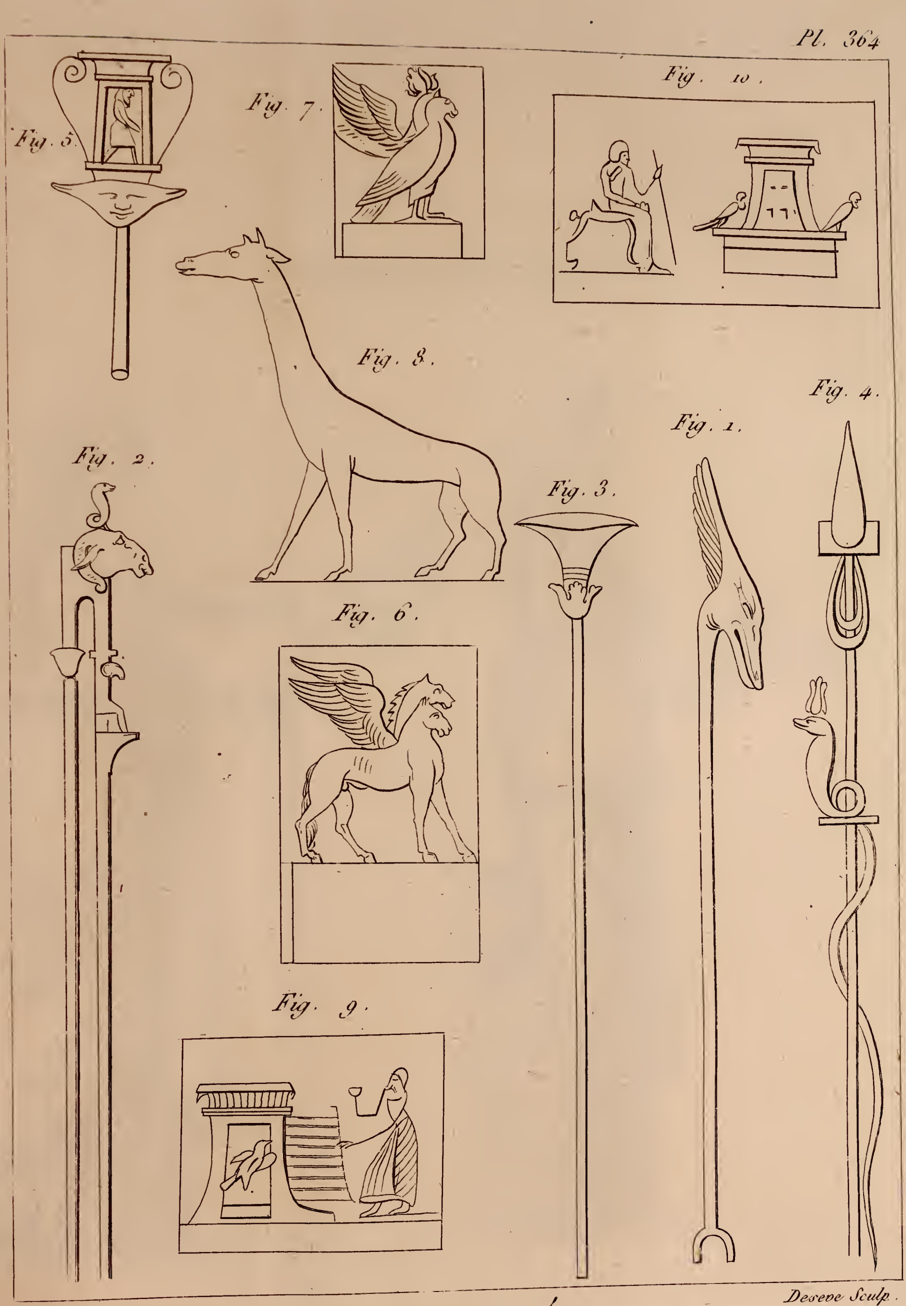
Fig. 1.

Fig. 3.

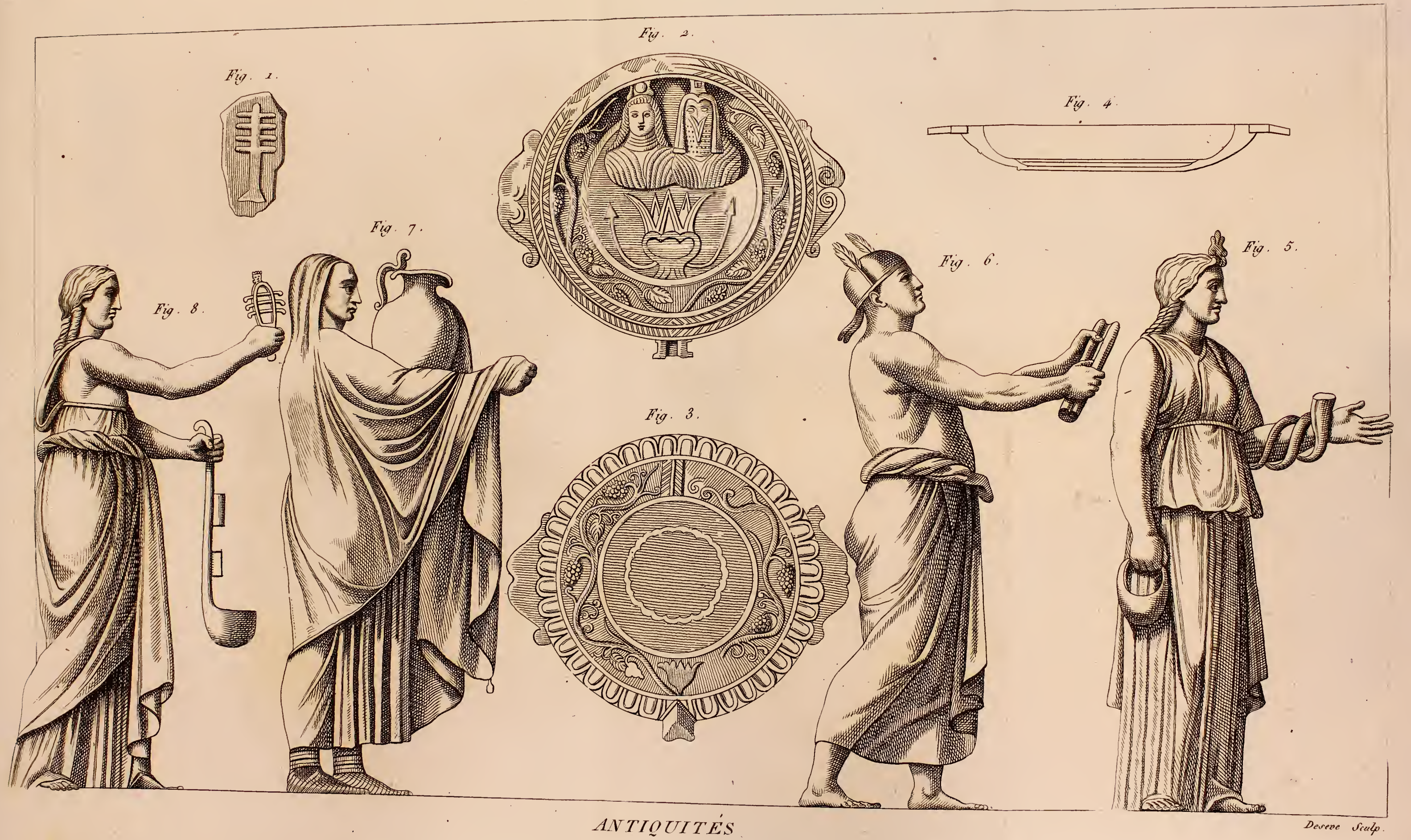
Fig. 4.

Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS


Pl. 364
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 10.
Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS



ANTIQUITÉS

Deseve Sculp.



Fig. 4. *Fig. 6* *Fig. 3.* *Fig. 1.*

Fig. 2.

Fig. 7.

Fig. 5.

Deseve Sculp.

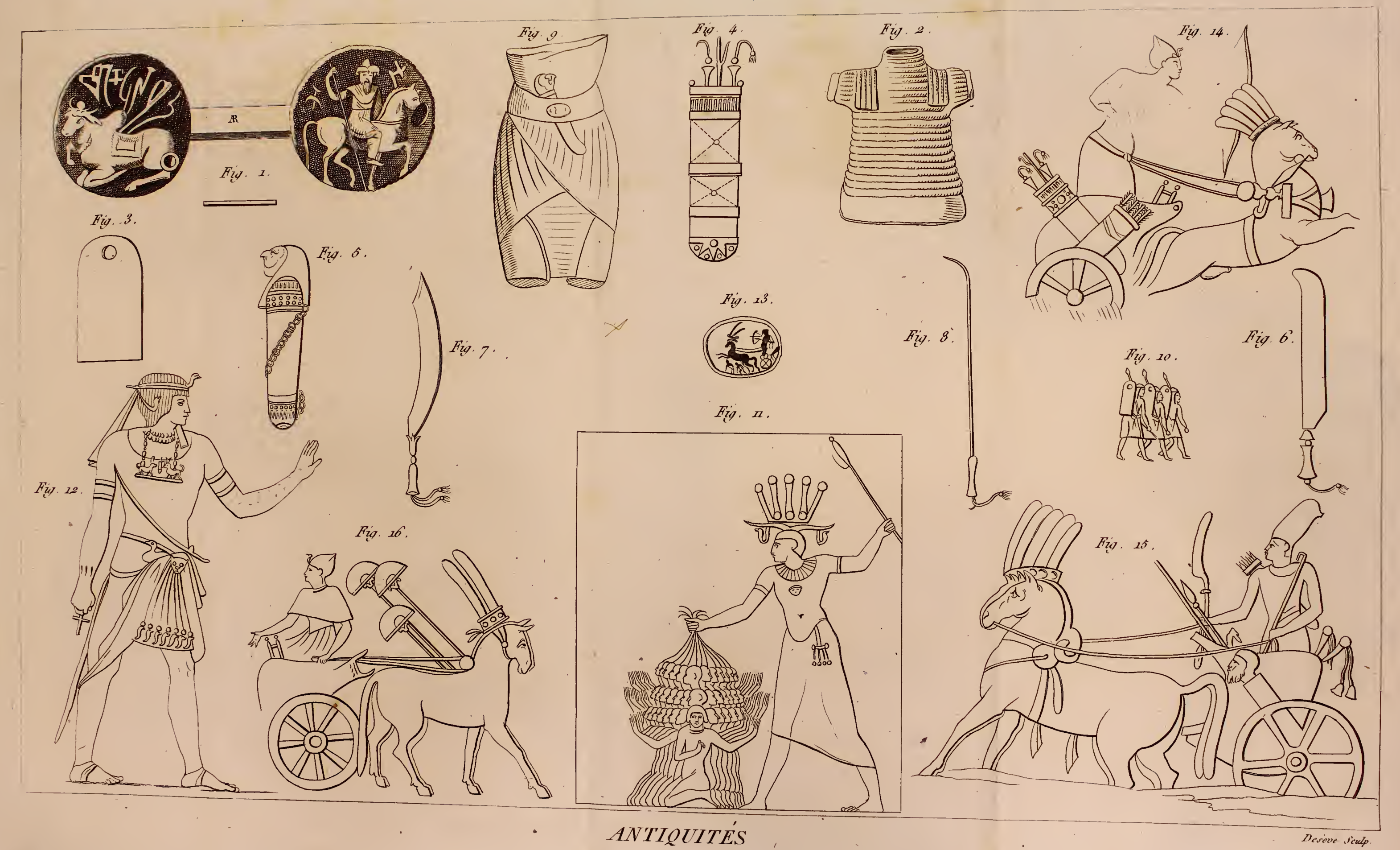
ANTIQUITÉS





Deseve Sculp

ANTIQUITÉS



ANTIQUITÉS

Desève Sculp.

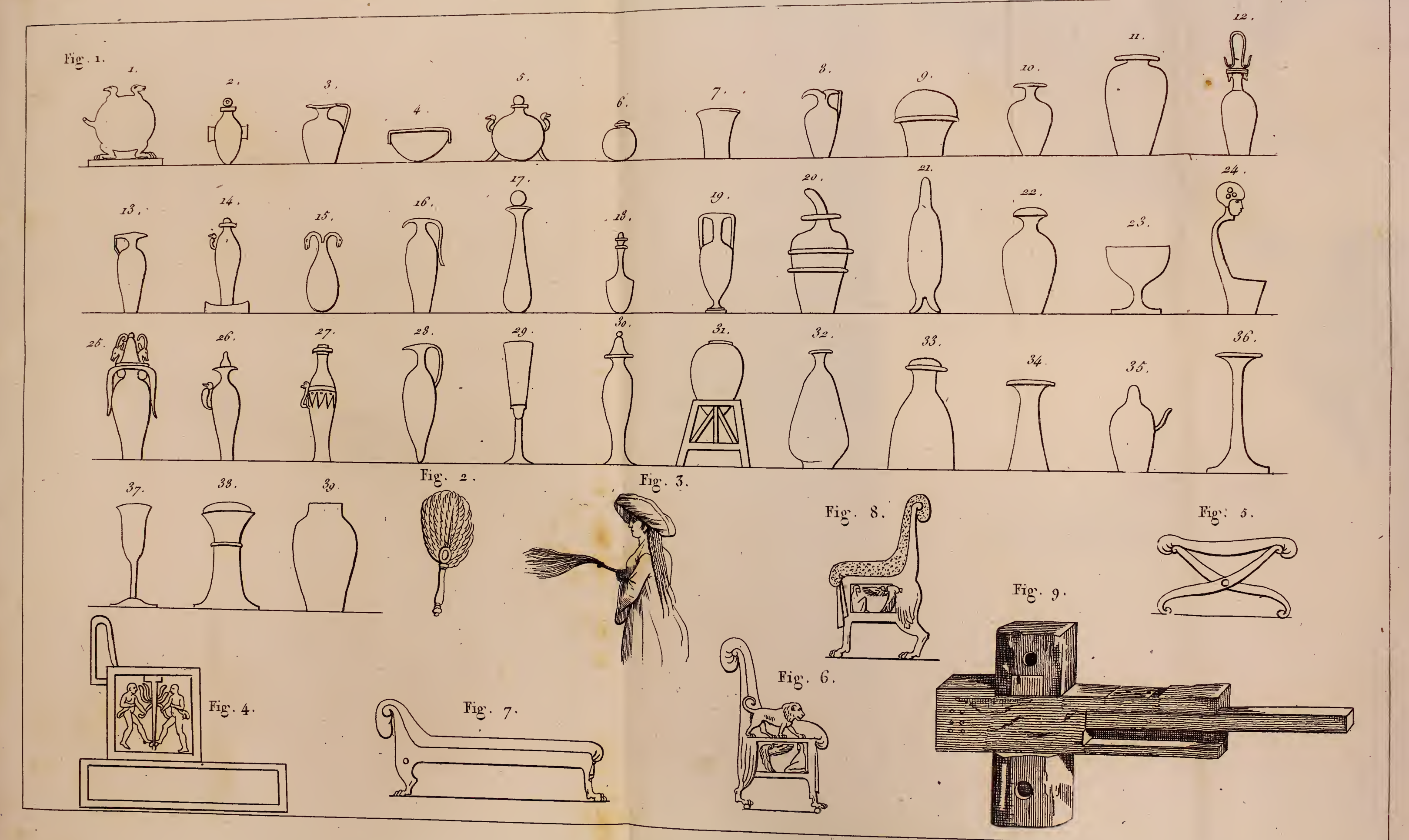


ANTIQUITÉS

Deseve Sculp.



ANTIQUITÉS



ANTIQUITÉS

Deseve Sculp.

N° 45

Fig. 2.

Fig. 3.

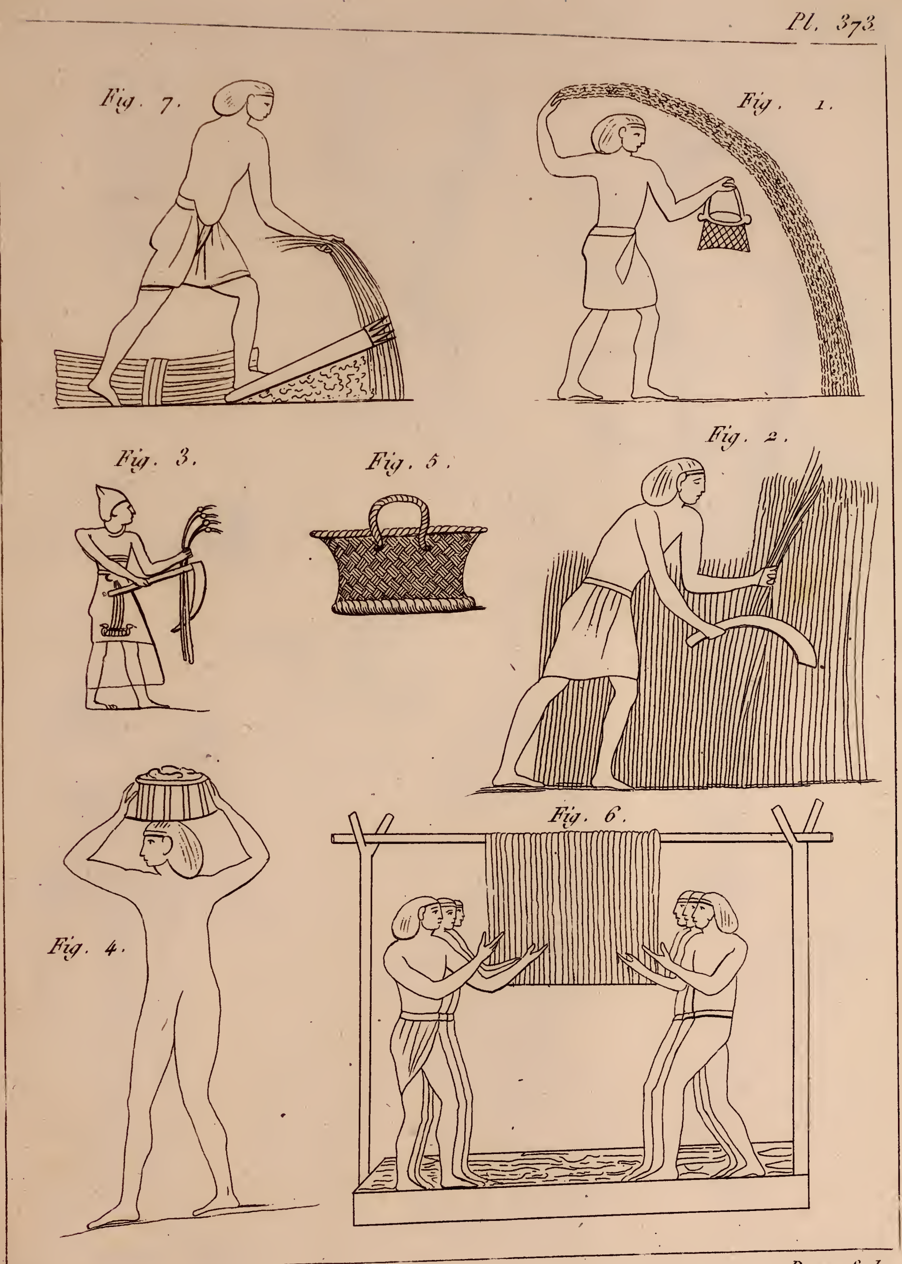
Fig. 5.

Fig. 1.

Fig. 4.

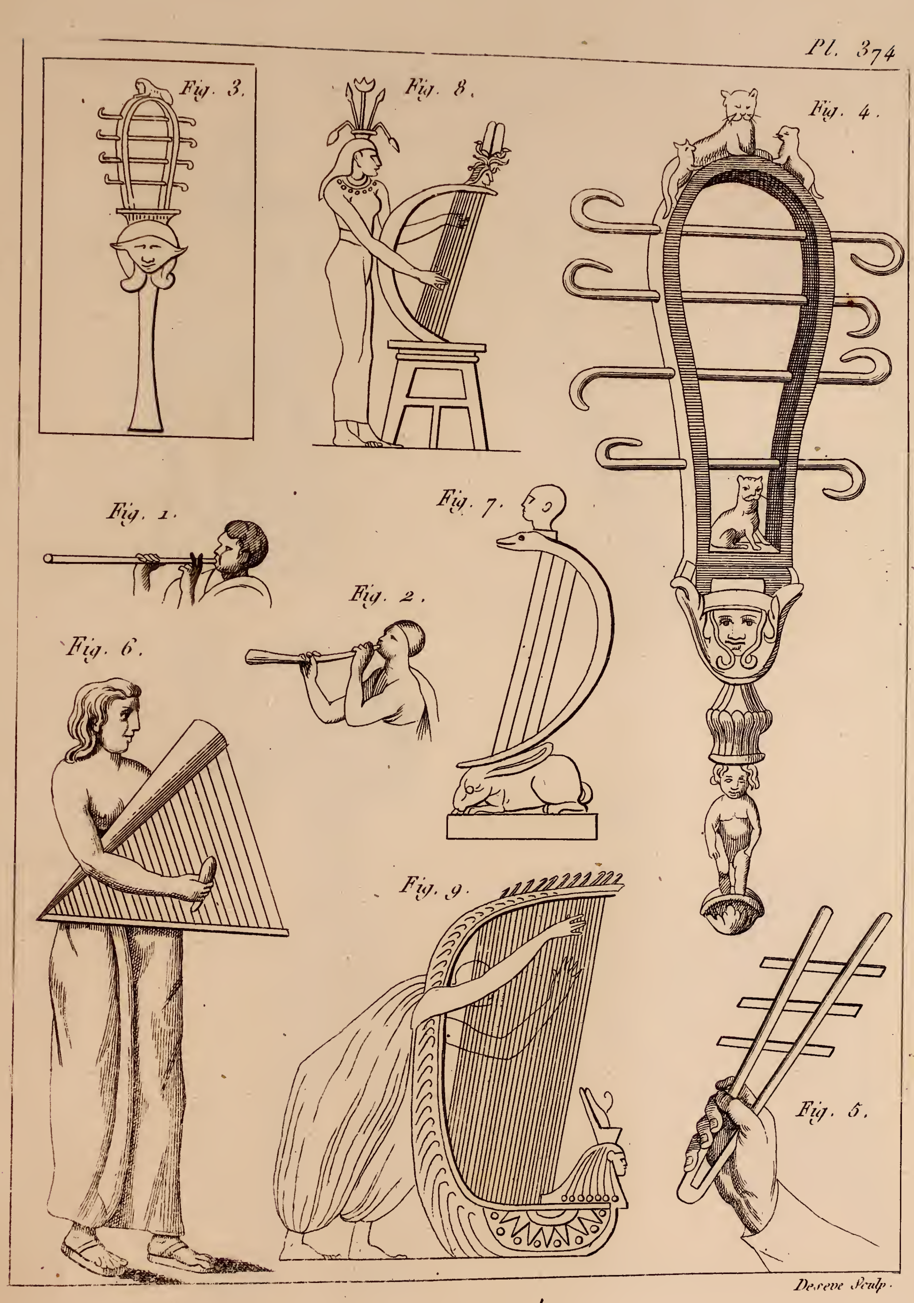
Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS



Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS


Pl. 374
Fig. 3.
Fig. 8.
Fig. 4.
Fig. 1.
Fig. 7.
Fig. 2.
Fig. 6.
Fig. 9.
Fig. 5.
Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS

Fig. 3.

Fig. 5.

Fig. 4.

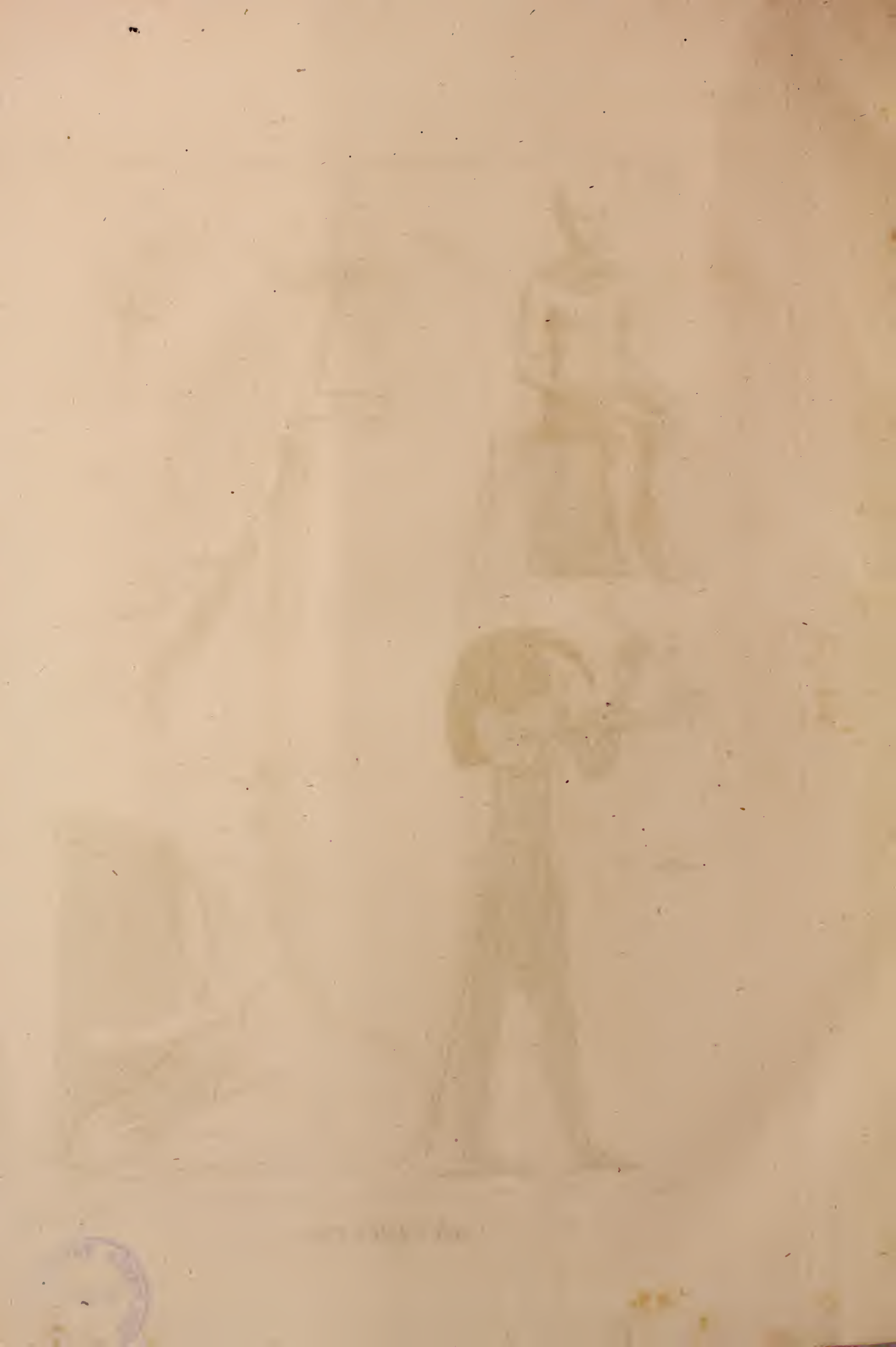
Fig. 2.

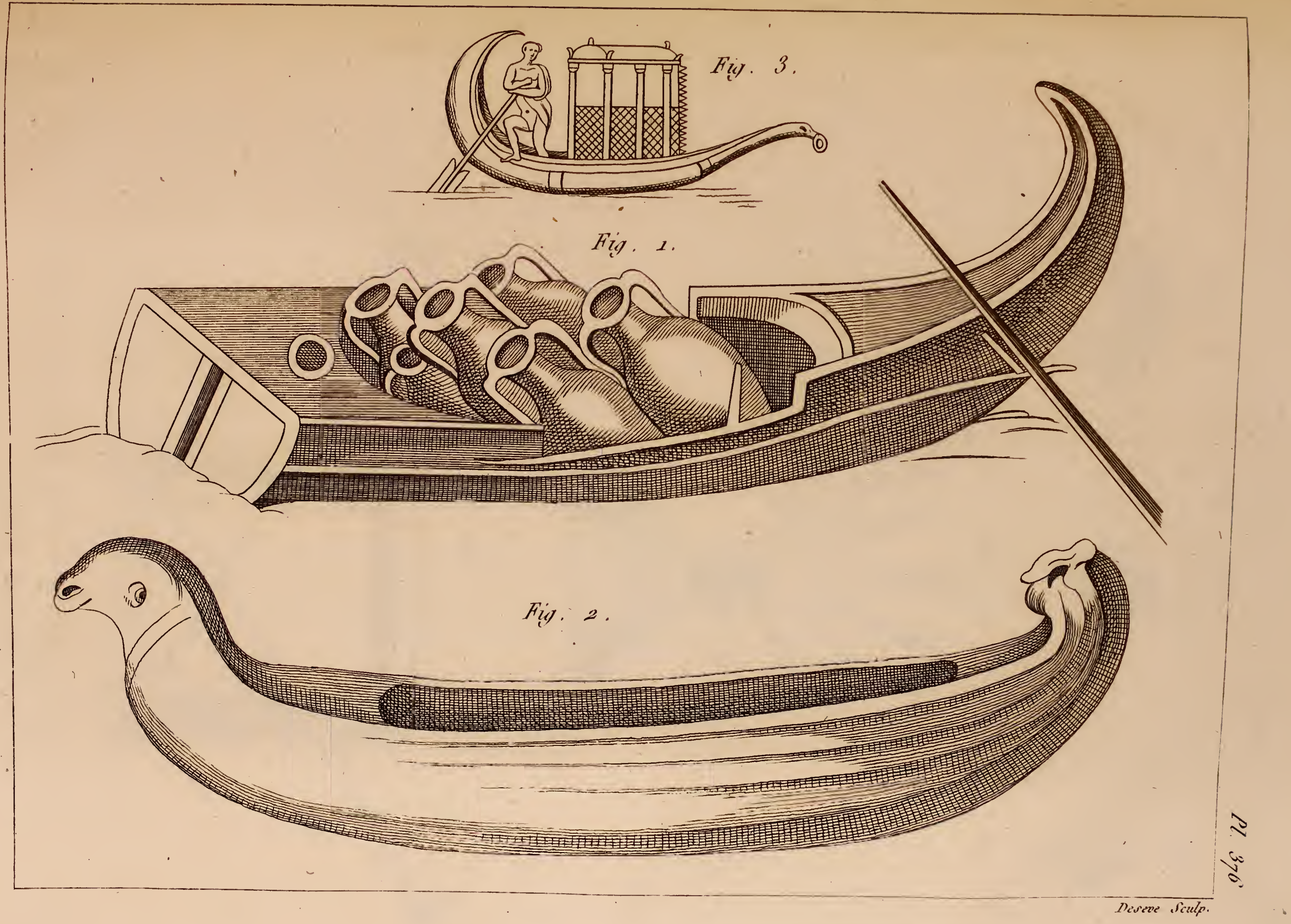
Fig. 1.

Fig. 6.

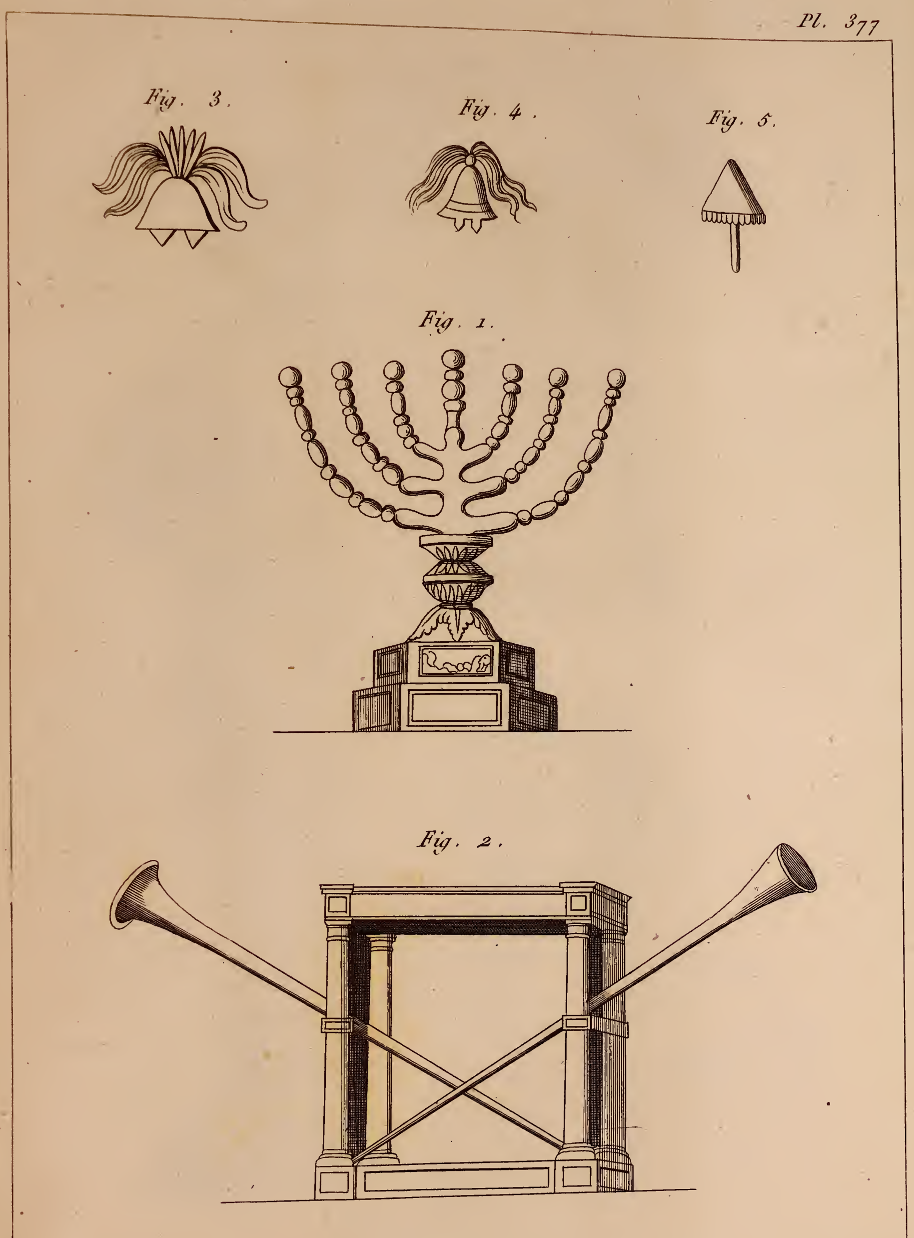
Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS





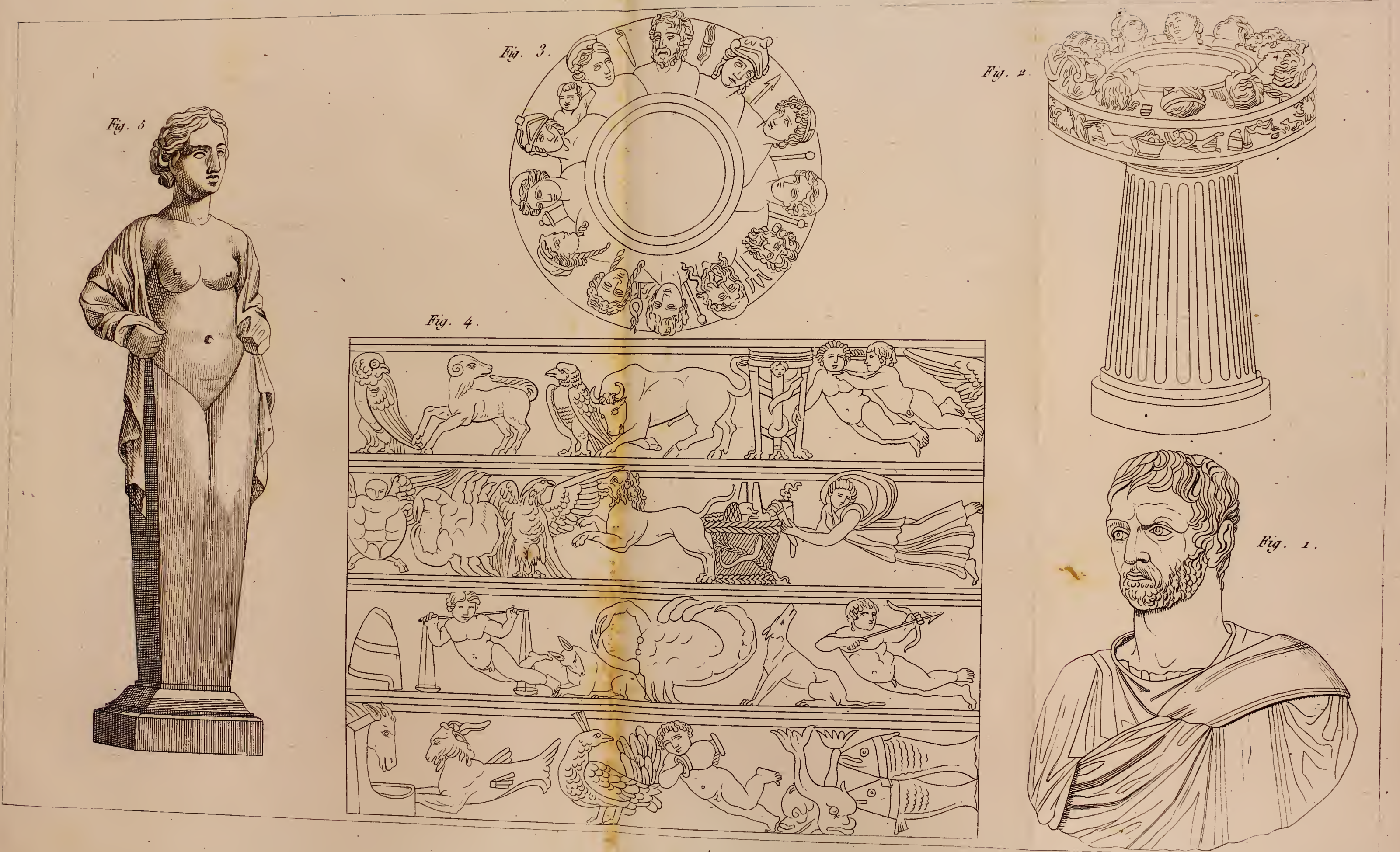
ANTIQUITÉS



Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS





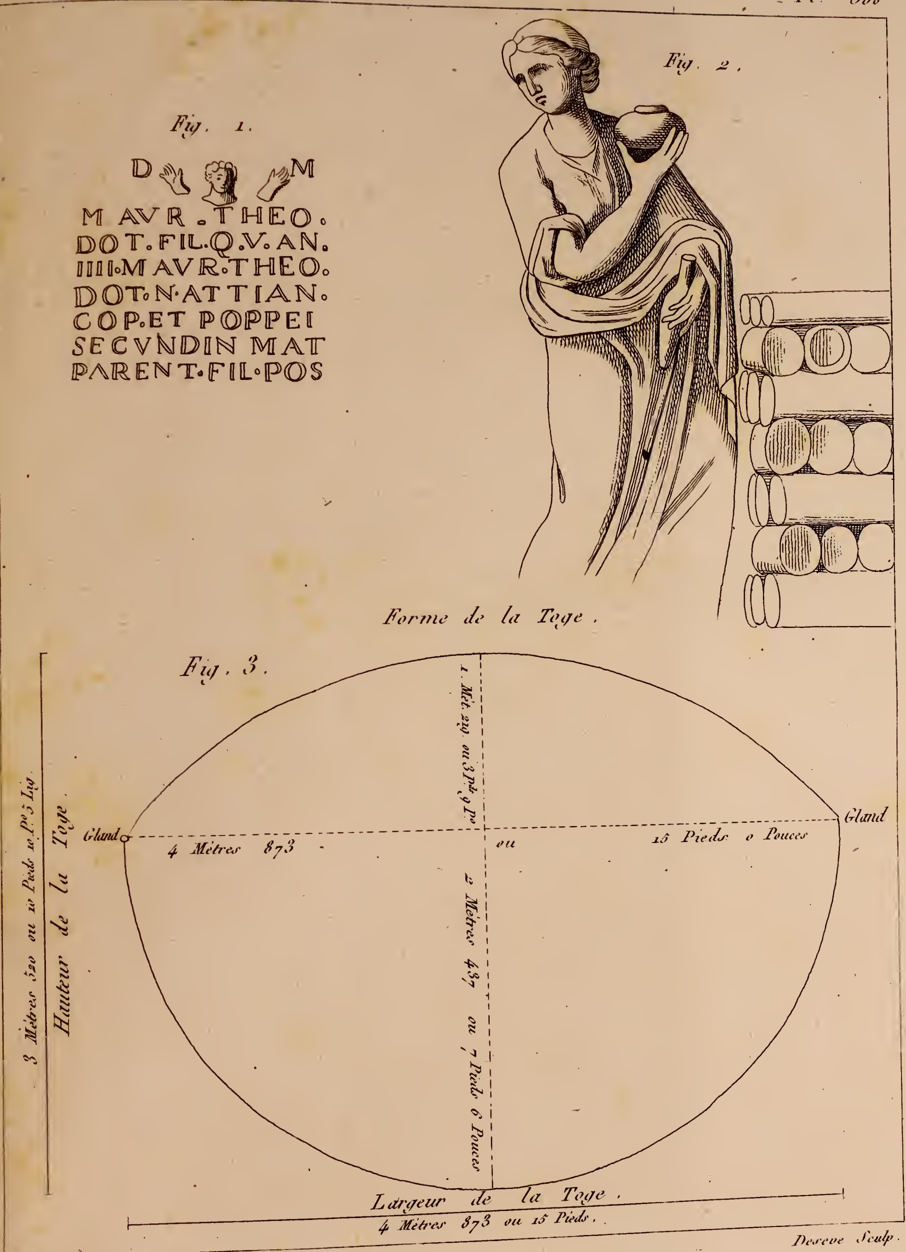
ANTIQUITÉS

Deseve Sculp.



ANTIQUITÉS

Deseve Sculp.


Fig. 1.
D M
M AVR . THEO.
DOT. FIL. Q. V. AN.
IIII. M AVR. THEO.
DOT. N. ATTIAN.
COP. ET POPPEI
SECVNDIN MAT
PARENT. FIL. POS
Fig. 2.
Forme de la Toge.
Fig. 3.
1. Mèt. 29 ou 3 P.ds 9 P.ce
Gland
4 Mètres 873
ou
15 Pieds 0 Pouces
2 Mètres 437 ou 7 Pieds 6 Pouces
3 Mètres 520 ou 10 Pieds 10 P.ces 5 Lig.
Hauteur de la Toge.
Largeur de la Toge.
4 Mètres 873 ou 15 Pieds.
Deseve Sculp.

ANTIQUITÉS

